

Les Peuples des Forêts Tropicales Aujourd'hui



VOLUME III RÉGION AFRIQUE CENTRALE



APFT



Publié par:
APFT - ULB,
Centre d'Anthropologie Culturelle
Avenue Jeanne 44 - 1000 Bruxelles
Tél. 32-2-650 34 25
E-mail : anthcult@ulb.ac.be

Extracts may be freely reproduced by the press or non-profit organisations, with acknowledgement. APFT would appreciate receiving copies of any material based on this book.

Des extraits de cet ouvrage peuvent être librement reproduits par la presse ou par des organisations sans but lucratif, en indiquant la source. APFT souhaiterait recevoir copie de tout matériel ayant fait usage des textes ou figures contenus dans le présent document.

This study was achieved with the financial contribution of the European Commission. The authors are solely responsible for all opinions expressed in this document, which do not necessarily reflect those of the European Commission.

Cette étude a été réalisée avec l'aide financière de la Commission Européenne. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans ce document. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission Européenne.

Layout & Production :
C+C Folon s.a. - Chaussée d'Alsemberg 247 - 1190 Bruxelles.
Tél. 32-2-340.67.77 - E-mail : ccfolon@skynet.be

LES PEUPLES DES FORÊTS TROPICALES AUJOURD'HUI

Volume III

RÉGION AFRIQUE CENTRALE

Serge BAHUCHET et Pierre de MARET

Editeurs scientifiques



**Programme
Avenir des Peuples des Forêts Tropicales
Bruxelles - 2000**

Ce rapport a été rédigé sous la supervision du Conseil scientifique du programme APFT, constitué de :

*Roy ELLEN, Professeur à l'Université du Kent à Canterbury (Grande Bretagne),
Igor de GARINE, Directeur de recherche émérite au CNRS (France),
Pierre GRENAND, Directeur de recherche à l'IRD (France),
Samy MANKOTO, Chargé des forêts au département de l'environnement de l'Unesco (Congo),
Pierre de MARET, Professeur à l'Université de Bruxelles, Directeur du programme APFT (Belgique),
Doyle MCKEY, Professeur à l'Université de Montpellier (France),
Gerard PERSON, Professeur à l'Université de Leiden (Pays Bas),
Enrico PIRONIO, Administrateur principal à la Commission européenne (représentant la CE),
Wulf SCHIEFFENHÖVEL, Directeur de recherche à l'Institut Max Planck (Allemagne),
Gill SHEPHERD, Overseas Development Administration (Grande Bretagne),*

et dirigé par :

Serge BAHUCHET, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (France).

Le Conseil scientifique a désigné deux relecteurs pour chaque chapitre, qui ont fait part de leurs commentaires aux rédacteurs. Outre les membres du Conseil eux-mêmes, ces relecteurs ont été :

Françoise AUBAILE (CNRS), Daniel BLEY (CNRS), Sophie BOULY de LESDAIN (APFT-CNRS), Anne DELORME (APFT-ULB), Edmond DOUNIAS (IRD), Alain FROMENT (IRD), Françoise GRENAND (CNRS-IRD), Christin KOCHER SCHMID (APFT-UKC), Helen NEWING (UKC), Henri NICOLAI (ULB), Nathalie NYST (ULB), Hélène PAGEZY (CNRS), Théodore TREFON (APFT-ULB) et Annie WALTER (IRD).

La préparation des textes et la mise en page ont été assurées par :
Michel BUISSERET, Florence LOISEAU et Anne WEIS.

Table des matières Vol n°3 - AFRIQUE CENTRALE

<i>INTRODUCTION :</i>	
• 5 ANS EN AFRIQUE CENTRALE	5
• CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION D'APFT SUR QUELQUES QUESTIONS LIÉES AU FONCIER FORESTIER	21
<i>1 / CAMEROUN</i>	27
QUEL DEVENIR POUR LA FORÊT ET SES HABITANTS ?	31
I. UNE AIRE DE CONSERVATION : LA PÉRIPHÉRIE DE LA RÉSERVE DU DJA	43
Introduction : Des enjeux contradictoires	45
Le regard des intervenants extérieurs sur les populations locales.	
L'exemple des Pygmées baka et des Villageois Nzimo	69
Le regard des populations locales sur les intervenants extérieurs. L'exemple bulu	85
Le regard des populations locales sur elles-mêmes : un apport de la psychologie	105
La mise en place d'une forêt communautaire	115
II. HORS DES AIRES DE CONSERVATION	
Vallée du Ntem	143
Plaine Tikar	193
III. LA VILLE	
Yaoundé	243
<i>2 / GUINÉE EQUATORIALE</i>	259
<i>3 / GABON</i>	301
Introduction	303
La Réserve de Faune de la Lopé	306
Libreville	329
<i>4 / CONGO BRAZZAVILLE</i>	355
Pression anthropique : Ouessou et Pointe Noire	358
Une zone rurale enclavée : Mbomo	368
La conservation : le Parc national d'Odzala	386
<i>5 / RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</i>	397
Introduction	399
Kinshasa	402
Kikwit	415
Parc de la Garamba	419
Kivu - parcs de Kahuzi-Biega et des Virunga	428



Cliché : S. Carrière

CINQ ANS EN AFRIQUE CENTRALE : UNE FORÊT, DES PEUPLES, DES ÉTATS

Serge BAHUCHET

*Que reste-t-il des fiers slogans des années 80 :
“Auto-suffisance alimentaire”, “Santé pour tous en l’an 2000” ?
Nous sommes en l’an 2000.*

Cameroun, Gabon, Congo, Guinée équatoriale et République démocratique du Congo : les cinq pays du bassin congolais représentent une population de près de 70 millions d’habitants. Parmi ceux-ci, environ 29 millions vivent dans les régions forestières, inégalement répartis dans un bloc forestier de deux millions de kilomètres carrés. Ce bassin congolais représente environ 6 % de la surface de la forêt mondiale (12 % de la surface des forêts tropicales), ce qui est néanmoins peu par rapport au bassin amazonien (8 millions de km²) (en 1995, chiffres de la FAO).

La population rurale peut en être estimée à 3 millions de personnes, formant environ 150 entités culturelles ou “ethnies” différentes, parlant autant de langues. La grande majorité de ces groupes vit de l’agriculture, cependant que les chasseurs-collecteurs, classiquement désignés sous le nom de “Pygmées”, représentent une dizaine de groupes différents, dispersés, pour un total de l’ordre de 120 000 personnes - tous présentent des modifications plus ou moins intenses du mode économique de chasse et de collecte et la majorité pratique l’agriculture à des degrés divers.

Pour le reste, la population du bassin congolais se masse de plus en plus dans les villes : bourgades, chefs-lieux d’arrondissements, petites villes provinciales et capitales. Kinshasa, capitale du Congo démocratique, compte désormais plus de trois millions d’habitants ; Douala, capitale économique du Cameroun, en abrite plus d’un million et demi et Yaoundé, près d’un million.

SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Très sommairement, on peut caractériser l'Afrique centrale de ces cinq dernières années par un endettement croissant des États, un accroissement rapide de la population, un désengagement des pouvoirs publics en ce qui concerne les services aux citoyens (école, santé), une industrialisation extrêmement faible, une exportation principalement basée sur les productions minières (pétrole, minerais, bois), une agriculture de production en déclin. La pandémie de SIDA atteint des taux élevés et les jeunes classes d'âge en sont massivement victimes. La population des villes s'accroît très rapidement, sans que l'approvisionnement et l'urbanisme n'en suivent le rythme.

Plusieurs graves conflits ensanglantent la sous-région depuis plusieurs années : au Congo (Brazzaville), au Congo démocratique (ex-Zaïre) et à son pourtour, en Angola et au Rwanda. Ils ont provoqué d'importants mouvements de populations réfugiées dans tous les pays voisins¹.

L'indice de développement humain (IDH) du PNUD situe les cinq pays d'Afrique centrale parmi les moins développés du monde ; de même leur produit intérieur brut les classe dans le dernier tiers (à l'exception notable du Gabon). Cependant, si l'espérance de vie reste très moyenne, le taux d'alphabétisation des adultes est assez élevé, alors que le taux de scolarisation est en régression par rapport à l'alphabétisation. Le tableau 1 ci-après met en évidence les conséquences de la guerre civile dans l'ex-Zaïre : un taux d'inflation de 24 %, un PIB très faible et un taux de scolarisation très bas (39 %). A l'inverse, la Guinée équatoriale s'est nettement enrichie, grâce à la mise en exploitation de ses gisements pétroliers en mer. Son PIB par habitant est passé de 160 \$ à près de 3000 \$ en 15 ans.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des pays d'Afrique centrale

<i>Pays</i>	<i>Population (millions)</i>	<i>IDH</i>	<i>Rang mondial (/174)</i>	<i>PIB/hab (\$)</i>	<i>Rang mondial (/206)</i>	<i>Inflation %/an</i>	<i>Espérance de vie (ans)</i>	<i>Alphabét. des adultes</i>	<i>Taux de scolarisation %</i>
<i>Gabon</i>	1,1	0,607	124	7550	69	2	52,4	66	60
<i>Guinée éq.</i>	0,4	0,549	131	2949	122	3	50	79,9	64
<i>Cameroun</i>	14	0,536	134	1890	143	2,8	54,7	71,7	43*
<i>Congo</i>	2,7	0,533	135	1620	156	4,8	48,6	76,9	68
<i>RD Congo</i>	48	0,479	141	880	189	25	50,8	77	39

* Rend compte du fait que le nord-Cameroun, musulman et pularophone, est majoritairement non scolarisé.

Source : *L'état du monde 2000*.

Hormis le Gabon et la Guinée équatoriale, le produit national brut annuel des autres pays diminue depuis dix ans (Tableau 2).

Tableau 2 : PNB per capita 1989 et 1998

<i>Pays</i>	<i>PNB en 1989 (\$/hab.)</i>	<i>PNB en 1998 (\$/hab.)</i>
<i>Cameroun</i>	1010	610
<i>Congo</i>	930	690
<i>Gabon</i>	2770	3950
<i>Guinée éq.</i>	430	1060
<i>RD Congo</i>	260	110

Sources : Banque mondiale, Encyclopaedia Britannica.

Sous la pression de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les pays du bassin congolais ont mis en œuvre, depuis le début des années quatre-vingts, des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel. Ces politiques s'avèrent encore peu probantes au niveau national ; elles conduisent à un "cercle vicieux" qui a été bien décrit :

“Les prêts alourdissent le poids de la dette dans le contexte de rééchelonnement de la dette négociable et de remboursement de la dette liée aux prêts. Il en résulte une réduction des importations, des investissements et des dépenses gouvernementales, qui entraîne une baisse des exportations en volume ; d'où une régression de l'offre. Le contexte international conduit, de plus, à une instabilité des prix des matières premières exportées. Il en résulte une impossibilité de payer le service de la dette ; les mécanismes d'endettement permanent obligent à assouplir les conditions financières (annulation et allègement de la dette) et conduisent à des prêts hors projets permettant de maintenir les transferts financiers positifs.” (Hugon 1999 : 88).

En janvier 1994, le Franc CFA, commun à tous ces pays (sauf la RDC), a été dévalué de moitié. 100 Francs CFA valent désormais 1 FF, soit 0,15 Euro. Si cette dévaluation a permis une certaine reprise des exportations, elle s'est ajoutée aux effets de la crise économique mondiale pour réduire assez sensiblement l'ensemble des salaires des employés (en premier chef des fonctionnaires), provoquant ainsi une très forte baisse du pouvoir d'achat.

Enfin, ces politiques d'ajustement ont eu surtout des conséquences très graves au niveau local, dans les villages forestiers. Les États ont dû procéder à des réductions

d'effectifs des fonctionnaires, ainsi que réduire les dépenses publiques. De ce fait, le nombre des sans-emploi a augmenté, en même temps que les services publics et les infrastructures de base dans les régions les moins accessibles ont périclité. En contrepartie, le secteur économique informel a pris de l'importance, apparaissant comme un véritable système de contournement. Concurrentement, des tensions vives se font sentir dans les villes, où le chômage accroît la délinquance et l'insécurité.

Les événements économiques internationaux ont toujours des répercussions sur les économies nationales. Le Gabon notamment a subi en 1998 plusieurs crises simultanées. Les prix du pétrole varient, entraînant des baisses importantes de revenus pour les pays producteurs que sont le Gabon et le Congo. La crise économique asiatique de la fin de l'année 98 aura des conséquences imprévues sur l'économie gabonaise du bois : les pays asiatiques producteurs (Malaisie, Indonésie) ont tenté de pallier leurs pertes financières en augmentant leurs exportations de bois contreplaqué en baissant les prix. En retour, l'okoumé, richesse du Gabon et principal constituant du contreplaqué africain, a perdu tout intérêt en devenant trop coûteux. En 1999, toute l'exploitation de l'okoumé avait cessé. Ces deux événements ont eu des répercussions graves sur les recettes publiques, qui ont fortement chuté. Inversement, la très forte hausse des prix du pétrole depuis la fin de 1999 aura probablement des incidences positives pour ces pays producteurs.

ÉCONOMIE AGRICOLE ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

Selon la FAO, la production de bois d'œuvre en Afrique centrale a plus que doublé en presque 40 ans, cependant que l'exportation a triplé (Fig. 1). La production passe en effet de 6 millions de m³ à l'indépendance, à 14 millions en 1997 ; dans la même période, l'exportation croît de 2 millions à 6 millions de m³. Ce faisant, le bois a pris une place plus importante dans les exportations, au détriment des cultures de rente (cacao et café). Le contraste avec la situation prévalant dix ans auparavant est saisissant (Tableau 3).

Tableau 3 : La part dans l'économie des produits d'exportation

Pays	1987				1996			
	Produit 1	2	3	4	Produit 1	2	3	4
<i>Cameroun</i>	pétrole 44 %	cacao 6 %	café 11 %	bois 6 %	pétrole 38 %	bois 11 %	cacao 8 %	café 7 %
<i>Gabon</i>	pétrole 71 %	manganèse 12 %	bois 9 %		pétrole 81 %	bois 12 %	manganèse 5 %	
<i>Guinée éq.</i>	cacao 42 %	pétrole 20 %	bois 19 %		pétrole 47 %	bois 42 %	cacao 6 %	
<i>Congo</i>	pétrole 77 %	bois 16 %	diamant 2 %		pétrole/gaz 85 %	bois 8 %		
<i>RD Congo</i>	cuivre 52 %	café 16 %	diamant 11 %	pétrole 8 %	diamant 17 %	pétrole 11 %	café 9 %	cuivre 8 %

Sources statistiques : Encyclopedia Britannica.

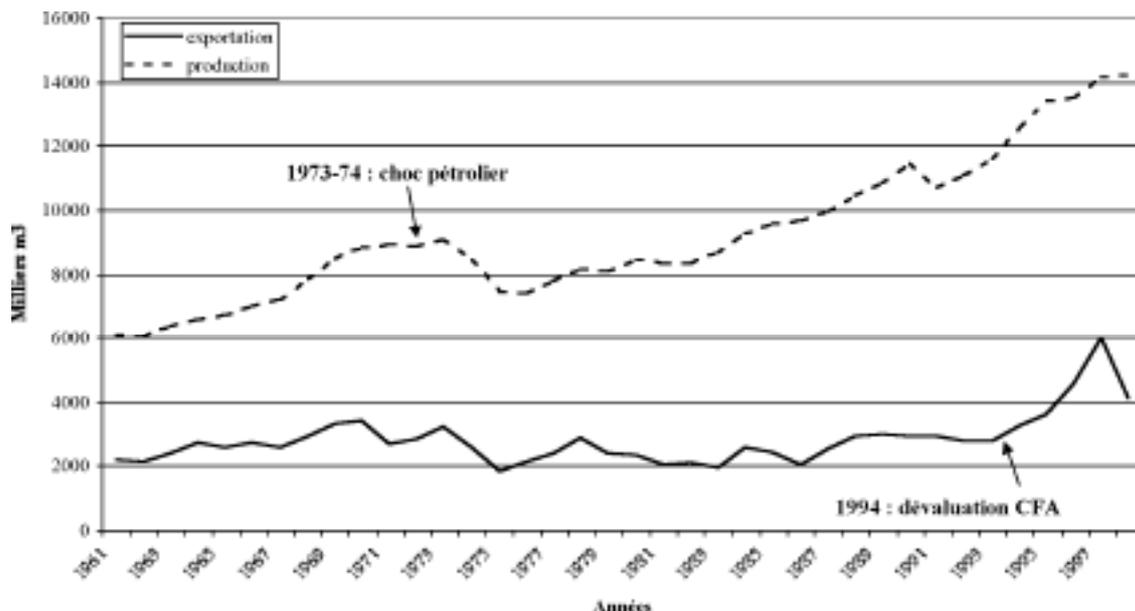


Figure 1 : Production et exportation de bois en Afrique centrale

La production paysanne de cacao a durement réagi aux chutes des cours mondiaux des années 88-89. Les petits producteurs se sont alors détournés d'une activité non rentable, abandonnant l'entretien de leurs plantations et recherchant d'autres sources de revenus parmi les produits forestiers (en premier lieu, la viande de chasse). La reprise des cours, accompagnée par la dévaluation du Franc CFA, n'a cependant pas rendu l'activité cacaoyère très attractive pour les villageois, qui tardent encore à s'y consacrer.

Il n'en demeure pas moins que la part du bois africain dans le commerce mondial reste faible, dans l'absolu comme par rapport aux surfaces forestières. Bien que les forêts africaines représentent 15 % des forêts mondiales, l'exportation de bois ne correspond qu'à 5 % du total, alors que l'Amérique du Nord et l'Europe produisent 59 % du bois exporté, pour une surface de 17 %. On doit donc s'attendre à ce que la sollicitation auprès des pays d'Afrique centrale s'accroisse dans les années à venir (Fig. 2).

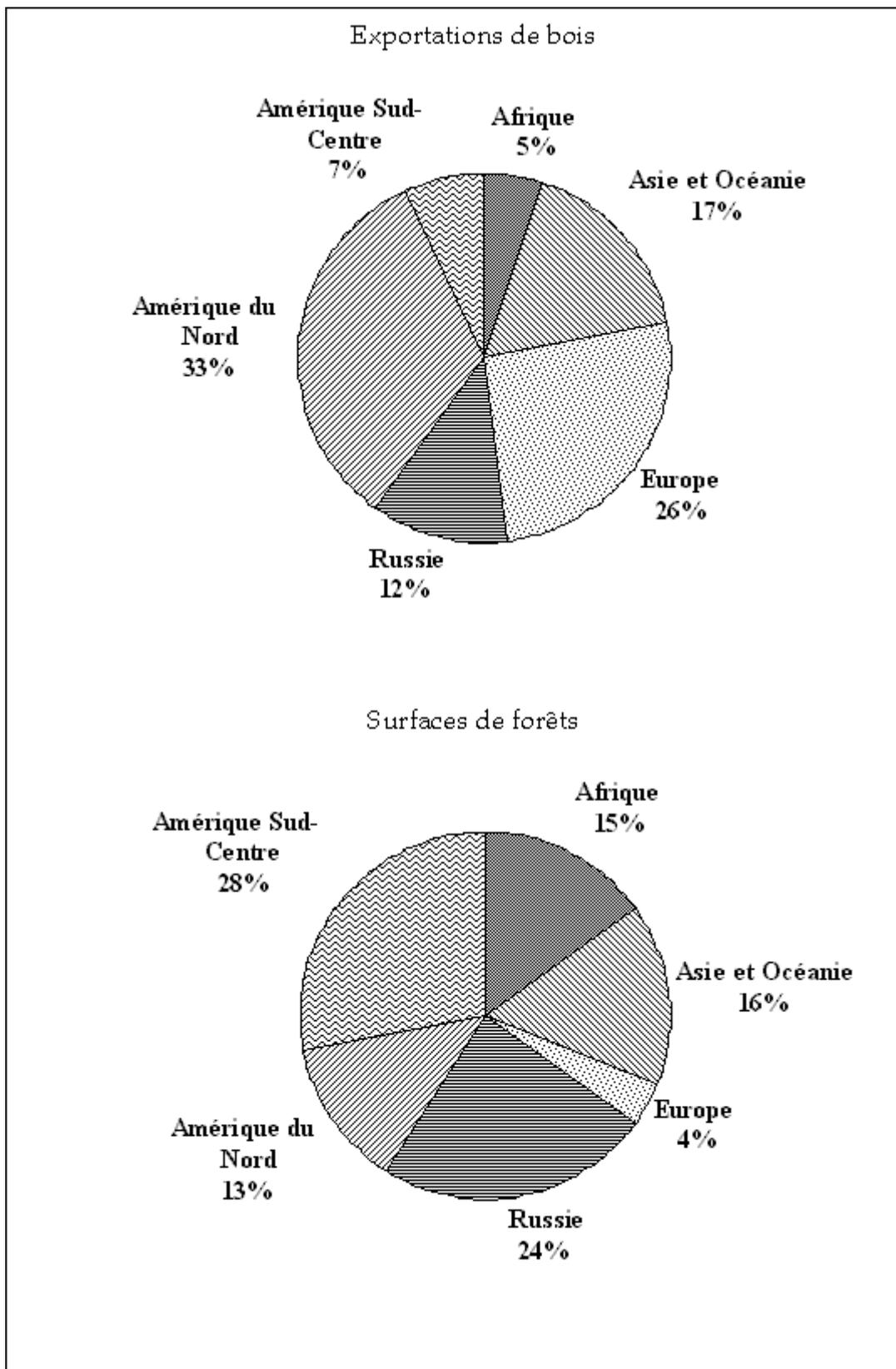


Figure 2 : Relations entre production mondiale de bois et surfaces de forêts

CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est dans ce contexte économique, politique et social relativement confus que les acteurs occidentaux tentent de mettre en place des programmes de conservation liés au développement durable de l'écosystème forestier, à la suite de la Déclaration de Rio de 1992. Des enjeux contradictoires s'affrontent, entre la recherche de revenus par les États en développant leurs productions de rente (bois, mines, plantations industrielles à grande échelle), le besoin de désenclavement des zones rurales isolées (ouverture ou réfection de routes) et la nécessité de préserver la forêt, ne serait-ce que pour garantir des ressources aux générations futures. C'est peu de dire que ce dernier point reste encore mal pris en compte par les responsables politiques locaux.

Quoi qu'il en soit, la prise en compte de la fragilité des forêts équatoriales s'est traduite par une forte augmentation des surfaces protégées. En effet, il y a vingt ans, les réserves et parcs nationaux d'Afrique concernaient essentiellement les savanes. Ces dix dernières années, plus de 45 000 km² ont été classés dans les cinq pays d'Afrique centrale qui nous occupent, auxquels on peut ajouter 5000 km² dans la zone limitrophe de la République Centrafricaine (Tableau 4).

Tableau 4 : Nouvelles aires protégées en forêt d'Afrique centrale

<i>Pays</i>	<i>Nom</i>	<i>Date classement</i>	<i>Surface km²</i>
<i>Cameroun</i>	Boumba-Beck, Lobeke, Nki	1999	23000
<i>Cameroun</i>	Campo-Ma'an	2000	2900
<i>Congo</i>	Nouabale-Ndoki	1993	3870
<i>Congo</i>	Odzala (extension)	1999	7200
<i>Gabon</i>	Lopé, noyau central	1996	1800
<i>Gabon</i>	Minkebe	1999	6800
<i>Guinée Eq.</i>	Mounte Allen (extension)	1997	600
<i>RCA</i>	Dzanga-Sangha	1990	4380
<i>RCA</i>	Ngoto	en cours	733
Total			51283

Sources : Sayer et al. 1992, Eves et al. 1998 ; programmes Ecofac, WWF, Campo-Ma'an.

Pour les villageois de la forêt, une telle politique de conservation n'est pas exempte de conséquences, notamment par les limites qu'elle est susceptible d'imposer aux activités quotidiennes. L'information des habitants est une nécessité et les intervenants s'efforcent de trouver des processus de prise en compte des besoins des villageois, permettant de joindre rigueur de conservation et présence des populations humaines. En même temps, la quête d'une *gestion participative* efficace soulève les débats.

Deux domaines sont particulièrement problématiques pour les responsables des aires protégées : la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis, considérée comme destructrice de la végétation et la chasse destinée au commerce de viande ("braconnage"). A l'inverse, la préoccupation principale des villageois riverains des réserves, c'est la confrontation avec les animaux sauvages déprédateurs de leurs champs vivriers. Une étape singulièrement conflictuelle réside toujours dans la délimitation des divers secteurs des aires protégées (réserve centrale de conservation intégrale, zones tampons ou périphériques, secteurs de développement intégré...) et dans la définition des droits d'usage maintenus pour les habitants.

Le changement majeur perceptible dans les politiques de conservation, à la suite du Sommet de la Terre à Rio, c'est la relation qui est faite entre conservation et développement durable. De ce fait, la plupart des projets de conservation comportent maintenant un volet développement, plus ou moins important, mais aussi plus ou moins effectif. Deux voies sont explorées afin de diminuer la pression sur le capital arboré, propositions alternatives dans la mesure où l'exploitation ne garantit pas le renouvellement des peuplements d'arbres. C'est en effet le risque majeur auquel sont confrontés les États actuels, car il n'y a pas d'évidence que les taux d'exploitation ne soient pas excessifs, eu égard à la lenteur de la croissance des espèces ligneuses et à la difficulté technique d'un reboisement artificiel.

Le premier moyen d'action consiste à définir des *critères d'exploitation durable* (à la fois écologiques et humains) dont l'application par les sociétés forestières donnerait droit à l'attribution d'un label, d'un *certificat*. Parallèlement, des mouvements d'opinion dans les principaux pays acheteurs du Nord visent à imposer que seuls les bois ainsi certifiés soient importés. Malheureusement, l'irruption récente dans la forêt africaine de sociétés d'exploitation asiatiques (notamment malaises et thaïlandaises), qui couvriront les besoins des pays non européens, limite les effets des pressions sur les consommateurs de l'Union européenne (Cf. Debroux et Karsenty 1998).

Sont également recherchées des ressources alternatives génératrices de revenus et dont l'exploitation serait compatible avec le maintien du couvert arboré et de la biodiversité. C'est tout le vaste domaine des produits forestiers non ligneux (PFNL, NTFP en anglais), dont la définition reste floue (les produits animaux, notamment le gibier, en font-ils partie ?) et dont le prélèvement n'est pas exempt de risques écologiques (épuisement des peuplements par surexploitation).

Par ailleurs, il convient de mentionner le fait que les responsables des aires protégées sont dans l'obligation de dégager des revenus pour le fonctionnement de leur réserve, ce qui les pousse à étudier toutes les solutions liées au tourisme (écotourisme, tourisme cynégétique ou même "ethnotourisme"). Cela ne va pas sans incompréhension, mésentente, voire hostilité de la part des populations riveraines (voir à ce propos de Maret & Bouly de Lesdain 2000).

PROBLÈMES DE MISE EN ŒUVRE

Quelle que soit la générosité des intentions des responsables d'aires protégées et de projets de développement durable, la mise en œuvre de nouvelles politiques altruistes et respectueuses des populations humaines ne va pas sans de multiples difficultés, d'ordres divers. Elles tiennent essentiellement au fonctionnement des États et à la nature des relations entre les divers intervenants (habitants, responsables expatriés, administration publique et sociétés privées).

Cette région du monde fut régie pendant les deux tiers du XX^e siècle par un contraignant système colonial européen, français (Gabon, Congo, Cameroun, RCA), anglais (Ouest-Cameroun), belge (RDC ex-Zaïre) et espagnol (Guinée équatoriale). Des relations politiques privilégiées, non exemptes d'ambiguïtés, ont persisté après les indépendances en 1960 (1968 pour la Guinée équatoriale), qui se poursuivent avec l'Union Européenne à travers la Convention de Lomé. Le poids de l'histoire se marque dans les relations entre les personnes. Les villageois tendent à juger les propositions, les actions et les discours émanant des Européens à travers leur perception de la période coloniale. Inversement, les dits Européens ne sont pas toujours à l'abri d'un paternalisme latent pouvant entraver l'établissement d'un partenariat réellement équilibré. On relèvera par exemple que, sans exception, tous les projets de développement durable et de conservation naissent de l'initiative d'acteurs issus des pays du Nord. Dans tous les cas, les villageois en sont les sujets (pour ne pas dire les objets), quelquefois les bénéficiaires, plus rarement les acteurs. Mais jamais les initiateurs.

Des efforts particuliers doivent être faits pour informer et former l'ensemble des intervenants : il est certes nécessaire de s'adresser aux villageois pour leur expliquer les tenants et les aboutissants de la conservation, mais il convient d'y associer les agents nationaux des services compétents, qui n'ont pas toujours bénéficié d'une formation professionnelle actualisée. Réciproquement, il est impératif d'initier les acteurs issus des pays du Nord aux réalités de base des régions d'Afrique centrale, notamment en terme de sociologie, d'économie et d'histoire.

L'importance de l'enjeu de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a conduit un grand nombre d'intervenants à s'impliquer dans la sous-région d'Afrique centrale. Cette multiplicité d'acteurs (ONG, organismes internationaux, programmes nationaux...) ne va pas sans une certaine compétition, qui souligne fréquemment les défauts de coordination, tant localement qu'au niveau international.

Enfin, il convient de ne pas masquer la réalité : la conservation de la biodiversité et le développement durable soulèvent certes quelques problèmes techniques, mais leur mise en œuvre relève essentiellement de décisions *politiques*. Or, l'Afrique centrale actuelle est dans une situation de grande crise politique - crise de l'État, crise de l'autorité, crise morale, crise des services publics... On a pu parler ici et là de l'émergence d'une "cleptocratie" ; il faut surtout relever que, partout, les agents de l'administration sont impuissants à faire appliquer les lois en vigueur, pour imparfaites qu'elles soient.

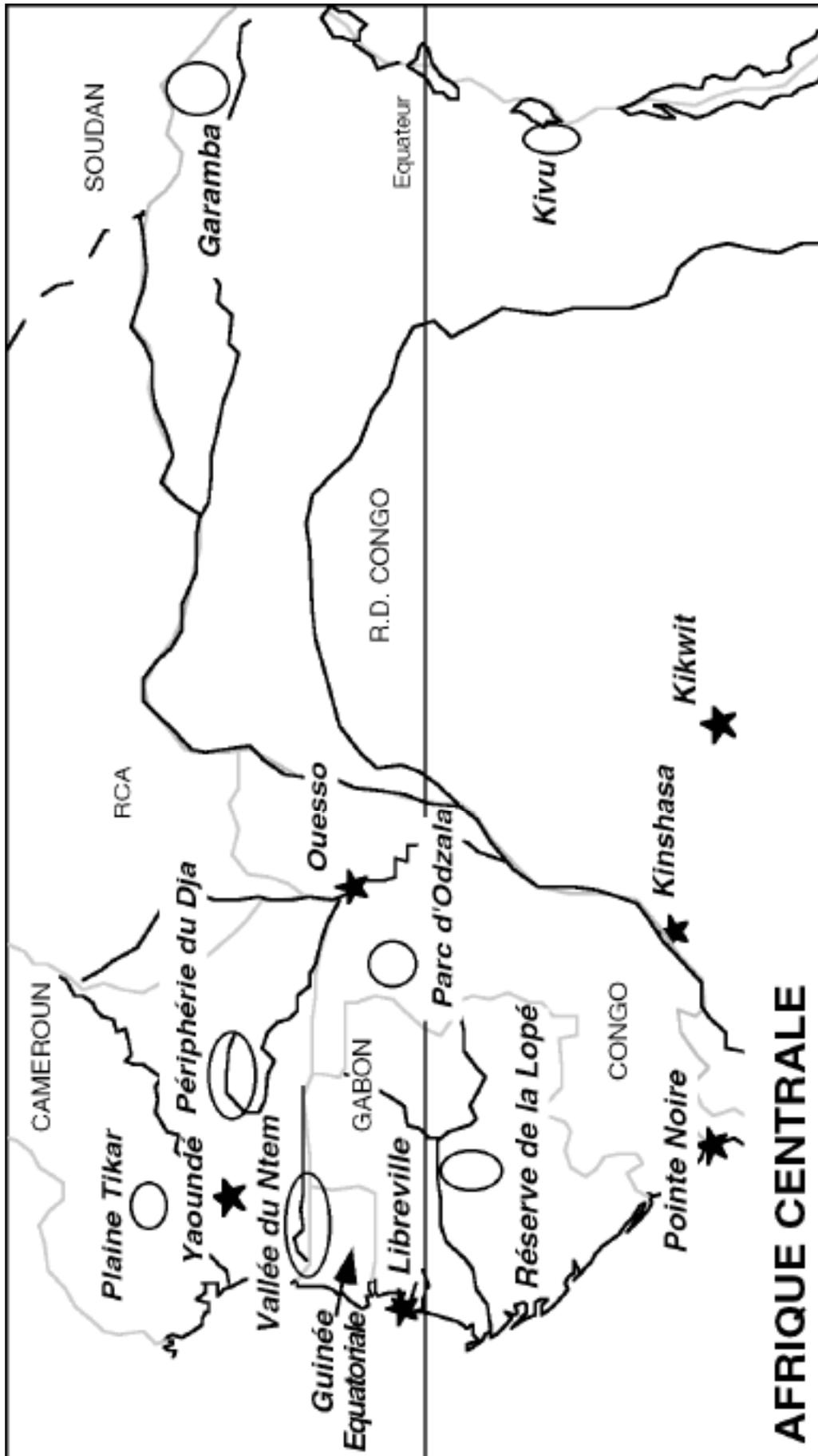
POLITIQUE AGRICOLE ET COMMERCIALE DE L'UE : CONSÉQUENCES

Les pays d'Afrique centrale sont liés à l'Union européenne par la convention de Lomé, dont le 5^e traité vient d'être signé. Ces accords garantissent des conditions particulières pour les échanges commerciaux entre les pays ACP ("Afrique-Caraïbes-Pacifiques") et l'UE, en ce qui concerne les tarifications douanières, ainsi que des compensations destinées à contrebalancer partiellement les fluctuations des recettes d'exportation des produits agricoles (effets des variations des cours des matières). Un fonds particulier de stabilisation en résulte, dit "fonds Stabex".

L'inscription dans la zone franc (par le FCFA) a donné à ces pays une stabilité monétaire enviable - par comparaison, le taux d'inflation annuelle au Zaïre avant la guerre civile dépassait 50%. Cependant, la question du devenir du FCFA dans le cadre de la monnaie unique européenne Euro ne laisse pas d'inquiéter les populations africaines, qui craignent une nouvelle dévaluation. De même, les accords de Lomé apparaissent en contradiction avec les démarches de libéralisation de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Il est plus que probable que la mise en adéquation des règles du commerce ne se fera pas sans conséquences sociales graves au niveau local. C'est ce que laisse entrevoir l'épisode récent du commerce des bananes ("la guerre de la banane") qui oppose les compagnies américaines à l'Union européenne. Les sociétés américaines qui cultivent en Amérique centrale obtinrent en avril 99 que les productions des pays ACP, comme celles des DOM français, ne soient plus favorisées sur le marché intérieur de l'UE par des taxations favorables et des quotas d'importation.

Quelques effets pervers de la politique européenne se font déjà sentir localement. C'est le cas des aides à l'exportation céréalière de la Politique Agricole Commune (PAC). L'Europe étant surproductrice, elle exporte vers les pays d'Afrique ses excédents de grains et de farines. On observe actuellement une augmentation importante de la consommation de pain dans toutes les villes africaines, au détriment de l'approvisionnement vivrier local, qui au contraire souffre de difficultés d'acheminement. Au niveau du pays, cela entraîne une *dépendance alimentaire* de plus en plus forte. Au niveau du paysan forestier, cela se traduit par une quasi-impossibilité de commercialiser sa production de manioc, de bananes plantain ou de maïs. Dans le même ordre d'idées, on peut craindre les effets qu'aurait la surproduction de viande d'élevage en Europe (boeuf, poulet, porc) sur l'organisation de l'élevage en Afrique, si l'exportation augmentait.

Ce 15 mars 2000, le Parlement européen a voté la directive sur la composition du chocolat, autorisant l'adjonction de 5 % de matière grasse non cacaoyère. Visant à baisser le coût de fabrication, nul doute que cette réglementation permissive aura des conséquences négatives sur le commerce du cacao. Les effets s'en feront sentir dans les pays producteurs, atteignant finalement les gains des paysans forestiers d'Afrique centrale. On pourra alors observer avec intérêt si le commerce de viande de gibier, une fois encore, sera plus profitable au revenu des familles que la culture du cacao ! (Cf. Bahuchet 1998). Or, c'est la même Union européenne qui consacre un budget non négligeable à la protection de la faune sauvage d'Afrique centrale.



Terrains d'activité d'APFT en Afrique centrale

ACTIVITÉS D'APFT EN AFRIQUE CENTRALE

L'importance que revêt l'Afrique centrale dans la politique de développement de la Commission européenne a naturellement motivé un effort particulier du programme APFT sur ce continent. Notre programme a entraîné la participation de chercheurs européens et africains, de disciplines différentes et complémentaires : anthropologues culturels, anthropobiologistes, ethnoécologistes, préhistoriens, ethnolinguistes, démographes, écologues, psychologues, médecins tropicalistes, agronomes, géographes, sociologues, juristes. On verra dans les chapitres qui suivent l'ampleur de l'équipe qui a ainsi été mobilisée pendant cinq ans : ce sont 65 personnes qui ont contribué à nos recherches pour le développement durable et la conservation de l'écosystème forestier.

Le concept de Site intensif pluridisciplinaire (SIP) formait la charpente du projet APFT dans son ensemble, sur les trois continents (Afrique, Caraïbes, Pacifique) : des villages ou ensembles de villages étaient sélectionnés pour accueillir de jeunes chercheurs en résidence longue, accompagnés dans leur recherche par des chercheurs seniors plus spécialisés ; un protocole commun d'enquêtes a été défini. L'ensemble garantissait le recueil de données précises et comparables d'un site à l'autre. Les SIP, étaient le cas échéant, complétés par des études moins collectives, sur d'autres zones. Dans tous les pays, les séjours sur le terrain ont été durables; ils se sont déroulés tout au long des années 1995 à 1999 et ils ont tous vu la participation de plusieurs chercheurs de disciplines différentes.

RÉGIONS CONCERNÉES

Nos activités se sont déroulées selon deux directions. Pour une part, nous avons contribué à d'autres projets de la Commission, apportant à leur demande notre regard de spécialistes des sciences humaines (programmes ECOFAC et CUREF). D'autre part, nous avons sélectionné un certain nombre de cas contrastés, représentatifs des situations les plus fréquentes en Afrique centrale, afin de les analyser selon la problématique pluridisciplinaire contenue dans nos termes de référence.

1) Nos études ont concerné des communautés vivant à proximité d'aires protégées : Réserve du Dja (Cameroun), Parc d'Odzala (Congo), Réserve de la Lopé (Gabon), Réserve de Monte Alen (Guinée équatoriale), Parc de la Garamba, de Kahuzi-Biega et des Virunga (R.D.Congo).

2) Parallèlement, nous avons séjourné dans des villages hors de l'emprise des réserves, nous autorisant des comparaisons fructueuses : au Cameroun (vallée du Ntem et plaine Tikar) et en Guinée équatoriale (région du Rio Campo, districts de Mbini et d'Añisok).

3) Enfin, notre dispositif comparatif prenait en compte les habitants des villes, étant attentifs aux relations entre les villes et les villages de forêt. Nos équipes ont ainsi mené des enquêtes à Yaoundé, Libreville, Kinshasa, en ce qui concerne les capitales, et Pointe-Noire, Ouesso (Congo) et Kikwit (RDC) pour les villes de province.

Les SIP proprement dits sont : la vallée du Ntem, la plaine Tikar (au Cameroun), la réserve de la Lopé (au Gabon), le parc d'Odzala (au Congo).

SUJETS D'ÉTUDES

Dans les zones rurales, les thèmes suivants ont été abordés sur tous les terrains : organisation socio-économique de la communauté, système de production (agriculture, chasse, pêche), occupation spatiale du terroir, commercialisation des productions. Dans les villes, notre attention s'est tournée vers l'approvisionnement en produits forestiers (bois de feu, viande de gibier, produits non ligneux - rotin), ainsi que vers la représentation que se font les citadins de la forêt et du village.

Des thèmes spécifiques complémentaires ont été abordés sur certains terrains : analyse démographique dans le Ntem ; étude de la chasse illicite dans le parc de la Garamba et dans la réserve du Dja ; étude d'écologie agricole dans le Ntem ; enquêtes psychologiques dans les trois terrains ruraux du Cameroun ; archéologie et occupation de l'espace sur le temps long dans la réserve de la Lopé... Au départ, ces sujets avaient été conçus pour être abordés sur tous nos sites de terrain, dans l'optique d'une approche pluridisciplinaire et comparative. Il est indéniable que nous avons vu trop grand et que nous avons dû réduire nos ambitions, pour tenir compte des contraintes habituelles, (temps, moyens, personnes...)

POPULATIONS CONCERNÉES

Les sites ruraux d'APFT concernent un ensemble diversifié de communautés de langues et de cultures différentes, plus ou moins mêlées selon les régions :

- au Cameroun : Ntumu et Mvae (Ntem), Bulu, Bajwe, Njem, Nzimu, Baka et Mkako (Dja), Tikar et Medzan (plaine Tikar) ;
- au Congo : Mboko, Bakota, Mongom et Bakola (à Odzala) ;
- au Gabon : Okande, Babongo, Shira, Masango, Sake, Makina et Akele (Lopé) ;
- en Guinée équatoriale : Ntumu, Fang okak, Bapuku, Bisio et Kombe ;
- en République démocratique du Congo : Zande (Garamba), Nande, Hutu, Tutsi et Bayanda (Virunga), Shi, Tembo, Lega, Nyanga et Barhwa (Kahuzi-Biega).

Ajoutons que plusieurs de nos sites de terrain nous ont mis en contact avec des communautés particulières, culturellement distinguées par leurs voisins, c'est-à-dire des chasseurs-collecteurs pygmées en transition : nous avons ainsi travaillé au sein de villages baka dans la région du Dja et medzan dans la plaine Tikar (Cameroun), bakola à Odzala et bambenzele à Ouessou (Congo), babongo dans la Lopé (Gabon), barhwa au Kahuzi-Biega et bayanda dans les Virunga (RDC).

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Par le fait qu'il concernait plusieurs régions ACP, le programme APFT était financé directement sur la ligne budgétaire "Forêts tropicales" de la Commission européenne ; il ne relevait donc pas du Fond européen du développement (FED), à la différence de l'ensemble des autres projets européens de la sous-région. Cela nous conféra une souplesse d'intervention et une indépendance enviables ; en revanche, ce mode de fonctionnement resta mal compris des autorités locales, en étant différent des habitudes de nos interlocuteurs (des Délégations européennes comme des ministères).

Nos activités se sont déroulées en collaboration avec diverses institutions locales, universitaires ou ministérielles, d'une manière plus ou moins intensive selon les régions

et les possibilités locales. C'est essentiellement dans le volet concernant les relations entre les villes et la forêt que notre action régionale a été la plus notable. Nous avons en effet jeté les bases d'un véritable réseau régional, en collaborant avec des équipes locales et en favorisant au mieux leurs capacités de travail, y compris en fournissant des bourses de travail sur le terrain à plusieurs de leurs étudiants. Nous citerons ici nos principaux partenaires :

- au Cameroun : l'Université Yaoundé I (départements des Sciences juridiques, de Sociologie, d'Archéologie), le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur scientifique et technique (MINREST), le Ministère de l'environnement et des forêts (MINEF), l'Institut catholique d'Afrique centrale ;
- au Gabon : l'Université Omar Bongo (département de Sociologie) ;
- au Congo : l'Unité de recherche en nutrition et alimentation humaine (URNAH) ;
- en République démocratique du Congo : l'Université de Kinshasa (département d'Anthropologie).

Les guerres civiles du Congo et de la RDC ont malheureusement modifié nos activités dans ces pays. Au Congo, nous avons dû suspendre nos travaux avec l'URNAH; les activités de terrain à Ouesso ont été abandonnés ainsi qu'à Odzala, bien que ce dernier terrain ait pu reprendre l'an dernier. Nous devons d'ailleurs déplorer le décès de trois de nos collaborateurs de cette unité de recherche dans les explosions de Brazzaville, MM. Oscar Mavoungou, David Kotolo et D. Talani.

En RDC, en revanche, nous avons pu, malgré les difficultés, poursuivre l'aide apportée à nos collègues congolais, que ce soit à Kinshasa ou à Bukavu. Notre fierté est que pendant plusieurs mois, pratiquement la seule cellule fonctionnelle de l'Université de Kinshasa ait été la petite pièce d'APFT !

Nous devons ici féliciter chaleureusement nos collègues pour le courage dont ils font preuve dans les épreuves que traversent leurs pays.

Au Gabon, en Guinée équatoriale, au Cameroun et au Congo, la collaboration étroite avec le programme régional ECOFAC ("Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale") fut très fructueuse, notamment par la complémentarité des deux approches (conservation et écologie d'une part, développement et sciences humaines de l'autre). Elle nous a aussi permis de nous insérer dans une dynamique régionale intéressante, même si, dans certaines conditions de terrain, la confusion opérée par les villageois entre les deux projets a pu constituer localement un certain handicap, puisque nous pouvions être malgré nous au mieux les témoins, au pire les otages de conflits pouvant intervenir entre le projet de conservation et les villages.

Les discussions régulières avec les Délégations de l'UE lors des missions des collaborateurs d'APFT ont donné de nombreuses occasions d'information et surtout de sensibilisation aux thématiques développées par notre programme, concernant le contexte socio-économiques des communautés forestières. Cette volonté de notre part de communiquer nos connaissances a trouvé son aboutissement lors du Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique centrale à Yaoundé, en mars 1999. En effet, la souplesse de fonctionnement qu'autorisait notre statut spécifique a conduit la Direction générale du développement (alors DG VIII) à nous confier la réalisation d'une opération de

communication sur sa politique forestière dans cette région. Nous avons ainsi, en un temps particulièrement bref, préparé et réalisé une exposition de 22 panneaux accompagnée d'une brochure de 16 pages, présentant les 5 programmes de la DG VIII en Afrique centrale. La présence de la direction d'APFT au sommet lui-même nous a permis de contribuer très fructueusement aux débats et de faire porter dans la déclaration finale plusieurs idées provenant de notre expérience de terrain.

CONCLUSION

Ce volume reflète les activités du programme APFT en Afrique centrale de 1995 à 2000. On y trouvera de nombreux résultats précis de recherches originales menées sur un grand nombre de sites de terrain. Toutefois, ces terrains sont tous complémentaires les uns des autres; aussi, au delà des particularités locales, les situations décrites reflètent des cas qui se répètent partout ailleurs en Afrique forestière. Nous pensons donc que le lecteur y trouvera des informations d'intérêt général, même s'il n'est pas directement concerné par le site décrit. Nous apportons ici notre contribution de spécialistes des sciences humaines au grand problème du développement humain de cette région appauvrie, dans le respect de la durabilité d'un écosystème unique mais fragile, la forêt dense humide. Nous voulons montrer aussi combien peut être fructueuse la collaboration de sciences complémentaires avec les praticiens du développement et de la conservation.

Nous témoignons ici de la richesse des modes de vie des habitants traditionnels des forêts d'Afrique centrale, de la vigueur de leurs réactions au modernisme, en souhaitant que notre apport convaincre les responsables de programme de développement et de conservation qu'une meilleure approche des communautés locales est non seulement nécessaire, mais surtout qu'elle est possible, pourvu que l'on accepte d'y consacrer plusieurs mois et non plus quelques semaines.

Mais que sont quelques mois au regard de changements qui vont affecter la vie quotidienne de plusieurs générations d'êtres humains ?

BIBLIOGRAPHIE

- Bahuchet S.**, 1998.- Le cacao et l'antilope, ou : pourquoi il ne faut pas laisser faire du chocolat à l'huile végétale... (le cas du Cameroun). *APFT Briefing note* n° 9, 2 p.
- Debroux L. & A. Karsenty**, 1998.- Vent d'Est sur le Bassin du Congo : la forêt africaine face à une réalité mondiale. *APFT-news* n° 5, pp. 9-12.
- Eves H. E., R. Hardin & S. Rupp**, eds., 1998.- Utilisation des ressources naturelles dans la région trinationale du fleuve Sangha en Afrique équatoriale. *Yale F & ES Bulletin Series* n° 102, 314 p.
- Hugon P.**, 1999.- *L'économie de l'Afrique*. La Découverte, Paris, 124 p.
- Joiris D. V. & S. Bahuchet**, 1994.- Afrique équatoriale. In : Bahuchet, S. & de Maret, P., eds., *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*. Commission européenne, Luxembourg, pp. 387-448.
- L'Etat du monde 2000. Annuaire économique et géopolitique mondial*. Editions La Découverte, Paris, 676 p.
- Maret P. de & S. Bouly de Lesdain**, 2000.- L'aventure, la nature... et la culture en plus ? De l'écotourisme à l'ethnotourisme. Chapitre du *Rapport thématique final* d'APFT.
- Sayer J. A., C. S. Harcourt & N. M. Collins**, eds., 1992.- *The conservation atlas of tropical forests, Africa*. IUCN, 288 p.
- Situation des forêts du monde*. 1999. FAO, 150 p.

NOTES

¹ • En mai 1997, le Zaïre redevient la République démocratique du Congo, après la prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila et la défaite de Mobutu, qui s'enfuit en exil et meurt. Malheureusement, en août 1998, plusieurs pays voisins apportent leur concours aux diverses parties adversaires et une ligne de front coupe désormais le pays en deux, séparant de facto le Nord du reste du pays. L'ONU estime à plus de 700 000 les réfugiés déplacés à l'intérieur du pays. Cependant, l'exploitation minière au Sud-Est se poursuit.

• Au Congo (Brazzaville), l'ancien président Sassou Nguesso gagna en 1997 la guerre l'opposant au président élu Lissouba, et conquiert donc le pouvoir. Cependant, la guerre civile a repris avec plus de rage à Brazzaville, désormais transformée en champ de ruines, et dans l'ensemble du sud du pays. Les réfugiés se comptent par centaines de milliers, qui ont reflué à Pointe Noire et vers le sud du Gabon. Quant aux morts, personne n'en connaît le nombre. Cependant, l'exploitation pétrolière sur la côte se poursuit.

² Une fois encore, il faut dénoncer ici l'attrait que représente pour les responsables du tourisme en Afrique centrale la présence de groupes de "Pygmées" à proximité d'une aire protégée. D'une manière récurrente, les Pygmées tendent à être comptabilisés avec la faune et les paysages naturels dans les potentialités touristiques des pays - et rarement comme une société humaine à caractère culturel. On mettra au minimum en avant l'aspect "aventure" qui accompagnerait nécessairement la rencontre de ces habitants de la forêt.

CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION D'APFT SUR QUELQUES QUESTIONS LIÉES AU FONCIER FORESTIER EN AFRIQUE CENTRALE

Alain KARSENTY

- **LA DOMANIALITÉ MAINTIEN UNE SITUATION D'INSÉCURITÉ POTENTIELLE AUPRÈS DES UTILISATEURS DES TERRES DANS LE CADRE DE LEURS PRATIQUES COUTUMIÈRES.**

La délimitation du Domaine Forestier Permanent de l'État (domaine privé) et le classement de ces forêts va poser le problème de la reconnaissance par l'État " d'espaces villageois " qui n'ont pas d'existence légale ou administrative. En effet, alors que les tribunaux admettent largement les droits coutumiers pour le règlement des conflits fonciers à l'échelon locale, la législation rejette dans la catégorie vague des " droits d'usage ", catégorie résiduelle du droit de propriété du Code Civil, les droits, règles et pratiques locales en matière d'appropriation, d'accès, d'héritage et de transmission des terres et des ressources naturelles. Quant aux découpages administratifs, ils consacrent la commune comme dernier échelon des collectivités publiques locales, mais ignorent les villages et privent ainsi les communautés d'une personnalité juridique nécessaire pour gérer des fonds publics ou ester en justice.

Ce n'est donc pas tant l'existence potentielle d'un vaste domaine privé de l'État sur les espaces forestiers qui est un problème mais bien sa constitution légale par le biais du classement des forêts. Le classement est une procédure visant explicitement à restreindre voire à supprimer les droits d'usage pour la bonne gestion des forêts. Certes, les décrets du 20 mai 1955 (un décret foncier et domanial, un décret forestier) ont aboli la présomption légale de vacance qui pesait jusque là sur les terres non appropriées selon le droit positif, et une forêt ne peut entrer dans le domaine privé de l'État que par la voie de l'immatriculation, quand sa vacance aura été prouvée par une enquête officielle démontrant l'inexistence de droits coutumiers. Mais des dispositifs comme le plan de zonage du Cameroun méridional, fondées sur une hypothèse de corrélation entre l'occupation humaine et la disparition des forêts, sont susceptibles de remettre en cause ce " renversement de la charge de la preuve " qu'avaient opérés les décrets de 1955. La vision implicite répandue au sein de l'administration camerounaise – et demain au sein de l'administration gabonaise – est que le plan de zonage, qui ne représente que des propositions d'affectation des terres, prévaut sur les textes juridiques et les procédures formelles d'un état de droit (alors que l'État doit classer les forêts ou immatriculer les terres pour pouvoir les incorporer au Domaine privé). Suivant les équilibres politiques existant dans les pays d'Afrique Centrale, le classement prendra plus ou moins en compte les droits coutumiers. Au Cameroun, les prétentions de l'administration à appliquer strictement le plan de zonage semblent irréaliste de ce point de vue.

De mon point de vue, c'est moins la légitimité d'un – plus ou moins – large domaine privé qui est en cause, que la pratique de l'administration, laquelle reste

empreinte d'une logique exclusive (gestion autoritaire et mono-objectif). Au fond une application honnête du décret de 1955 ouvrirait la voie à une prise en compte et une précision des droits coutumiers pouvant déboucher sur des accords de gestion plutôt que sur un partage du territoire porteur de tous les risques – de “ cantonnement ” ou de privatisation rapide pour exploiter la rente forestière – dont les ‘forêts communautaires’ ne sont pas exemptes. Au Cameroun, et demain au Gabon, la conception et l'utilisation des plans de zonage dans la gestion des espaces semblent bien être le nœud de la question. Bien sûr, tout cela relève de problèmes de gouvernance, comme le soulignent avec raison les animateurs du programme USAID-CARPE. Mais une fois ceci posé et analysé, il faut être en mesure de construire une hiérarchie des problèmes et de formuler des propositions permettant de faire évoluer en douceur le cadre institutionnel en tenant compte de l'héritage juridique incontournable des pays africains francophones (quelle que soit l'admiration que l'on peut avoir par ailleurs pour la Common Law).

Le zonage du territoire n'est pas, tel qu'il est mis en œuvre en Afrique centrale, un instrument neutre. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les hypothèses de travail retenues au Cameroun sont révélatrices des représentations à l'œuvre et les techniques retenues – études des stratifications végétales plutôt que des modes d'appropriation locaux, photographies aériennes plutôt qu'enquêtes sociologiques – sont incapables de rendre compte des dynamiques sociales à l'œuvre dans la gestion locale des ressources. Une réflexion sur ce pourrait être un dispositif de zonage tourné vers l'information – zonages “ à dire d'acteurs ” et analyse des modes d'appropriation – plutôt que vers la “ prescription ” (les fameuses “ vocations ”) est à développer de ce point de vue. C'est à cette condition que le zonage pourrait cesser d'être un outil d'exclusion, mais un outil d'orientation et de négociation des modes d'utilisation des ressources.

• **LE DOMAINE NATIONAL : UN CONCEPT INTÉRESSANT MINÉ PAR LES PRATIQUES DE GOUVERNANCE EN AFRIQUE CENTRALE**

Le domaine national est une catégorie originale qui ne concerne en Afrique que le Togo, le Sénégal et le Cameroun. Au Cameroun, le domaine national est défini de manière résiduelle, englobant les terres qui ne font pas partie du domaine public et privé, et celles qui ne sont pas immatriculées. Au Togo, des terres détenues par les collectivités coutumières ou selon le droit coutumier ont été exclues du domaine national, mais pas au Cameroun.

La logique du domaine national est, théoriquement, celle de l'administration d'un patrimoine collectif. Les juristes s'accordent à dire qu'il est difficile de parler d'un droit de propriété étatique à propos des terres du domaine national. Les textes recourent à des expressions ambiguës, dans le vocabulaire administratif, comme celle de “ maîtrise ” de l'État sur ces terres. Aucune procédure spécifique d'aliénation n'est prévue au profit des particuliers, alors que l'incorporation au domaine privé de l'État est possible (par voie de décret au Cameroun).

On est en présence d'un paradoxe : le domaine national possède tous les traits d'une forme juridique originale entre la propriété étatique et la propriété privée, qui devrait être administrée dans le souci du bien commun en consacrant l'exercice des droits coutumiers individuels et collectifs. Mais au Cameroun, la constitution d'un domaine

national en 1974 a été perçue comme une entreprise de nationalisation des terres appropriées de manière coutumière. Le privilège de redistribution des terres du domaine national conféré à l'État, explicitement (Togo) ou implicitement (Cameroun, Sénégal) justifie en partie cette perception. L'absence de procédure d'aliénation (au profit des particuliers ou des communautés, notamment) est plus l'expression d'une tutelle pesante – et arbitraire – de l'État que d'une sage gestion visant à préserver les systèmes locaux des effets désintégrant de la propriété privée individuelle¹. Ce statut apparaît ainsi plus générateur d'insécurité que de protection, les populations restant sous la menace de décisions arbitraires de l'administration ou de l'appétit foncier de fonctionnaires peu scrupuleux ou d'investisseurs disposant de solides appuis politiques. Pourtant, il semble nécessaire que les pays d'Afrique Centrale puissent disposer d'un statut foncier permettant l'exercice des droits coutumiers collectifs et/ou leur évolution possible vers des formes plus ou moins individualisées de tenure, y compris la propriété privée individuelle lorsqu'elle répond à des besoins concrets de sécurité foncière et qu'elle ne constitue pas un “ coup de force ” contre les droits coutumiers et notamment ceux des couches les plus défavorisées. Considérer la terre et les ressources naturelles aujourd'hui rangées sous les catégories du domaine privé et, au Cameroun, du domaine national, comme un patrimoine collectif des nationaux semble être une solution prometteuse. Encore faut-il que les droits des communautés et des individus soient assurés face aux tentatives d'appropriation illégitimes et à l'arbitraire potentiel de l'administration – les deux phénomènes étant souvent liés.

Mais cette évolution ne sera possible que si un travail de qualification des modes d'appropriation est entrepris, afin de les sortir de la catégorie subalterne des “ droits d'usage ”, qui n'est qu'un démembrement du droit de propriété. Quelles sont les pistes pour cela ? Le débat est ouvert, mais nous sommes un certain nombre à penser que la catégorie des maîtrises foncières proposées par É. Le Roy peut constituer une base de départ intéressante pour établir des ponts entre la diversité – et le caractère souvent contextuel – des formes d'appropriation locales et la nécessité de les reformuler dans des catégories abstraites mais proches des classifications juridiques existantes, afin de permettre leur reconnaissance (au double sens du mot) par un système juridique positiviste et codificateur². A cet égard, un slogan du type “ reconnaissance des droits coutumiers ” risque de n'avoir que peu de portée si il ne s'accompagne pas d'un travail d'élaboration juridique qui permette d'établir des passerelles entre deux univers de représentation (le fameux dualisme juridique du foncier) et ouvrir la voie à de prochains métissages.

• **LE RÉGIME FORESTIER ET LA QUESTION DES FORÊTS COMMUNAUTAIRES**

Le régime forestier est l'ensemble des règles d'ordre public édictées en vue de la conservation et de la mise en valeur des forêts. Les forêts des particuliers sont exclues du régime forestier (il y a toutefois des restrictions d'usages, notamment en ce qui concerne le défrichement). L'existence du régime forestier, interprété trop souvent comme un droit quasi-illimité de répression des agents forestiers sur les pratiques des populations locales, a permis aux États de s'affranchir des contraintes de mise en ordre juridique liées notamment au régime domaniale (obligation d'immatriculation des terres au nom de l'État).

Le classement des forêts est, en principe, la pierre angulaire du régime forestier. L'ambiguïté a longtemps régné sur le rapport entre le classement des forêts et l'immatriculation du fonds au nom de l'État, condition légale de son versement au domaine de l'État depuis le décret de 1955. En droit français, les forêts (qui sont " des terrains dont les fruits exclusifs ou principaux sont les bois d'ébénisterie, d'industrie et de service, les bois de chauffage ou à charbon... " Décret du 4 juillet 1935 fixant le régime forestier de l'AOF) appartiennent soit à des personnes physiques ou morales de droit privé. Le régime forestier a permis ainsi de faire admettre une présomption de propriété étatique et d'éviter la question de l'immatriculation des terres, malgré la clarté du décret de 1955 à ce sujet.

Or le problème retrouve son actualité avec les nouvelles lois forestières, dont la loi camerounaise 94/01 est un modèle - le prochain code forestier du Gabon s'en inspire directement. Avec les obligations d'aménagement, la définition des unités forestières d'aménagement (UFA), la constitution de forêts communautaires, de forêts communales, les bailleurs de fonds réclament maintenant, ce que j'ai appelé " la mise en ordre de l'espace forestier " qui doit apporter des garanties aux utilisateurs des ressources en matière d'occupation. Le schéma camerounais que j'ai résumé dans le tableau ci-dessous est exemplaire de cette volonté de rationalisation et de clarification :

Vocation issue des objectifs d'aménagement du territoire(zonage)	DOMAINE FORESTIER PERMANENT - forêts classées ou en attente de classement -		FORETS NON PERMANENTES - dénommée " bande agro-forestière " dans le plan de zonage -	
Dénomination administrative	Forêts Domaniales	Forêts Communales	Forêts Communautaires	Autres Forêts
Statut juridique	Domaine privé de l'État	Domaine privé de la commune	Démembrement du domaine national	Domaine national, forêts des particuliers
Affectations	Forêts de production, forêts de protection, etc.	Forêts de production, forêts de protection, etc.	Définies par une convention de gestion d'une durée de 15 ans entre le village et le service forestier	Espaces affectés (forêts. privées) ou en attente d'affectation (immatriculation au profit de particuliers ou de communautés)

Statut des forêts au Cameroun, issu de la Loi 94/01 du 20 janvier 1994.

Désormais le Domaine Forestier Permanent de l'État doit passer du virtuel au concret, au travers des procédures prévues à cet effet : classement des forêts puis, en bonne logique légale, immatriculation du fonds au nom de l'État (pour versement au domaine privé de l'État). Dans le contexte actuel, cela signifie que l'administration doit aller " au contact " des populations (tenues de palabres) pour matérialiser ce " partage " des espaces sur le terrain. Au Cameroun, cette entreprise risque de s'effectuer dans des conditions politiques défavorables pour le gouvernement et la partie de l'administration forestière qui voudra " maximiser " la part du Domaine Forestier Permanent de l'État, du fait de la faiblesse politique du gouvernement et des " effets de décentralisation " liés à différents processus en cours. La logique de cette démarche est celle d'un jeu à sommes nulles : l'intérêt des populations locales est de repousser le plus loin possible la limite du DFPE afin de se débarrasser du régime forestier, accroître la part des forêts communautaires ou simplement du domaine national, zones sur lesquelles la fiscalité forestière décentralisée est plus avantageuse et où les droits coutumiers (et/ou individuels) pourront s'exprimer plus largement. Symétriquement l'intérêt de l'administration forestière (pas forcément des individus mais au moins de l'institution) est de s'en tenir au plan de zonage, voire d'accroître la part du DFPE. Dans cette configuration, il me semble qu'il faut se garder d'une grille de lecture qui serait trop simpliste, en opposant une revendication paysanne porteuse de justice et de " gestion durable " aux manœuvres occultes de l'État pour conserver ses prérogatives rentières. La dynamique en cours est celle d'une privatisation collective des espaces, porteuse de nouvelles configurations du partage de la rente forestière mais qui semble pour l'heure être plus synonyme d'une diffusion du modèle rentier qui traverse de nombreuses couches de la population de l'État, que de l'émergence d'un modèle de gestion communautaire (durable) des ressources forestières.

Les forêts communautaires sont à penser dans cette perspective. Au départ, j'avais craint (en 1994) que ces forêts communautaires ne soient qu'un avatar de plus d'une figure bien connue de l'histoire coloniale, " le Cantonnement, *'procédure par laquelle une portion de bois est concédée à titre privatif à des usagers pour compenser la perte des droits d'usages dont ils bénéficiaient auparavant dans le bois entier'*. Le risque est que les 'productivistes' d'un côté, comme les partisans des communautés villageoises de l'autre, se focalisent uniquement sur l'emplacement (et le déplacement) de la limite qui séparerait une 'forêt communautaire' du 'domaine permanent de l'État', reproduisant la logique d'un jeu à somme nulle, sans chercher à organiser la coordination des usages (exploitation commerciale de bois, activité agricole, prélèvement de produits non-ligneux, chasse, pêche, etc.) sur l'ensemble des massifs ainsi que le partage des bénéfices de l'exploitation de ces ressources ".

Cinq ans après, on peut aller plus loin : les forêts communautaires sont perçues dans de nombreux endroits comme un instrument permettant de rentrer dans le jeu de partage des rentes et constituées à l'initiative d'élites urbaines influentes auprès de l'administration, avec la complicité d'une fraction de cette administration et le soutien d'exploitants forestiers qui se sont entendus discrètement avec les promoteurs pour exploiter en dehors des contraintes techniques réglementaires en vigueur sur les UFAs du DFPE. La focalisation actuelle sur les forêts communautaires (les bailleurs de fonds

demandent au gouvernement de réviser le zonage pour laisser plus de place aux forêts communautaires) laisse entièrement de côté la question de la coexistence des usages au sein des UFAs et dans le reste du domaine national (où les ventes de coupe pourront se poursuivre). Or, il me semble que l'organisation de cette coexistence des usages sur un même espace – qui doit déboucher sur la reconnaissance de différents droits – est l'une des clés de la gestion des forêts en Afrique centrale.

NOTES

1 La possibilité de constitution de la propriété privée est toutefois ouverte, soit par reconnaissance de droits d'occupation préexistants, soit par le biais de la dévolution définitive à un concessionnaire.

2 A cet égard le travail de Cédric Vermeulen qui a adapté cette grille des maîtrises foncières pour comparer différents systèmes locaux, est d'un intérêt tout particulier.

1. CAMEROUN

Coordination
SERGE BAHUCHET

COORDINATEURS

Bahuchet Serge : ethnoécologie, Réserve du Dja
Carrière Stéphanie : écologie, Vallée du Ntem
Cogels Serge: anthropologie, Vallée du Ntem
Dounias Edmond : ethnoécologie, Plaine Tikar
Leclerc Christian : anthropologie, Réserve du Dja
Pagezy Hélène: anthropobiologie, Vallée du Ntem
Trefon Theodore : anthropologie, Yaoundé

AUTEURS

Annaud Mathilde : anthropologie, Plaine Tikar
Bahuchet Serge : ethnoécologie, Réserve du Dja
Bernard Olivier : santé publique, Vallée du Ntem
Bley Daniel: anthropobiologie, Vallée du Ntem
Carrière Stéphanie : écologie, Vallée du Ntem
Cogels Serge: anthropologie, Vallée du Ntem
Dallière Corinne : écologie, Plaine Tikar
de Wachter Pauwel : agronomie, Réserve du Dja
Defo Louis : anthropologie, Yaoundé
Delorme Anne: psychologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja, Plaine Tikar
Demenou-Zamdjio Adrienne : anthropologie, Yaoundé
Delvingt Willy : sylviculture, Réserve du Dja
Dounias Edmond : ethnoécologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja, Plaine Tikar
Froment Alain : anthropobiologie, Plaine Tikar
Garine-Wichatitsky Eric : anthropologie, Plaine Tikar
Ioveva Kory : anthropologie, Yaoundé
Jacquet Amélie : anthropologie, Yaoundé
Koppert Georges : anthropobiologie, Plaine Tikar
Leclerc Christian : anthropologie, Réserve du Dja
Milol Adonis : droit, Réserve du Dja, Yaoundé
Mudubu Konande Léon : démographie, Vallée du Ntem
Pagezy Hélène: anthropobiologie, Vallée du Ntem
Rivière Hervé : ethnomusicologie, Vallée du Ntem
Romainville Michel : anthropologie, Yaoundé
Rombi Marie-Françoise: ethnolinguistique, Vallée du Ntem
Solly Hilary : anthropologie, Réserve du Dja
Trefon Theodore : anthropologie, Yaoundé
Vermeulen Cédric : sylviculture, Réserve du Dja
Vernazza-Licht Nicole : santé publique, Vallée du Ntem

COLLABORATION SCIENTIFIQUE

Boudigou Ronan : démographie, Vallée du Ntem

Dahan Ilana : psychologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja

Dubois Valérie : anthropologie, Réserve du Dja

Ebode Pie Claude : psychologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja

Joiris Daou : anthropologie, Réserve du Dja

Maboul Ebanga Eustache : psychologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja, Plaine Tikar

McKey Doyle : écologie, Vallée du Ntem

Mukuna Simon : psychologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja, Plaine Tikar

Pasquet Patrick : anthropologie, Vallée du Ntem, Réserve du Dja

Tchikangwa Bertin : anthropologie, Réserve du Dja

REMERCIEMENTS

Les chercheurs d'APFT remercient les Autorités camerounaises sous l'égide desquelles nos activités se sont déroulées et, plus particulièrement, Son Excellence le Ministre de l'environnement et des forêts (MINEF) et son représentant à la sous-direction des aires protégées, Monsieur Joseph Mewondo Mengang, et Son Excellence le Ministre de la recherche scientifique et technique (MINREST) et ses représentants à la direction de la recherche, Messieurs Charles Binam Bikoï, Charly Gabriel Mbock et Jean-Blaise Nyobe.

Nous sommes reconnaissants aux Autorités Préfectorales et aux Sous-Préfets qui nous ont toujours réservé le meilleur accueil dans leurs circonscriptions.

Nous remercions également Monsieur Michel Molinier, alors représentant de l'ORSTOM/IRD, Monsieur Alain Valette, son représentant actuel, et Monsieur Friedrich Nagel, Délégué de l'Union européenne.

A Yaoundé, nos équipes ont bénéficié de l'aide inestimable des collaborateurs chargés de la gestion des infrastructures locales et des déplacements : Adonis Christian Milol, Kory Ioveva, Emmanuel Ngongang et Celestine Tangyie Che, ainsi que nos coordinateurs locaux, Edmond Dounias puis, à partir de 1998, Olivier Iyebi Mandjeck (Maître de recherche au Centre national de cartographie).

Une pensée particulière va naturellement aux communautés villageoises et à leurs chefs, qui ont accepté notre présence parmi eux et nous ont offert leur collaboration, nous permettant ainsi de mener à bien nos missions.

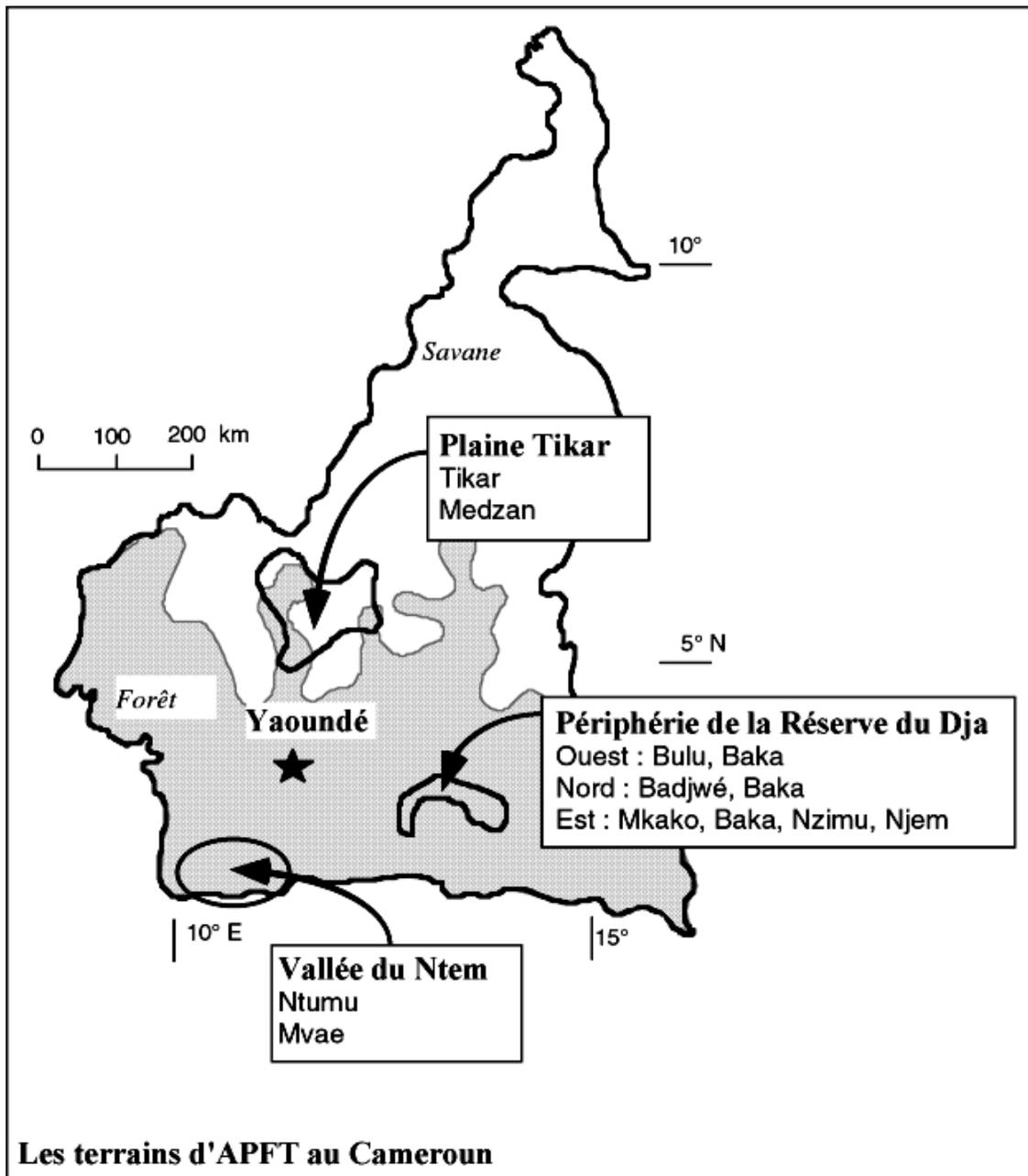


Figure 1 : Carte des sites d'activité d'APFT au Cameroun

QUEL DEVENIR POUR LA FORÊT ET SES HABITANTS ?

Serge BAHUCHET

“Une Afrique en miniature” : ainsi caractérise-t-on souvent le Cameroun, vaste triangle de 470 000 km², dont la pointe nord touche le lac Tchad, alors que le Sud forestier est à 2° de l'Équateur. La population de ce pays, qui a triplé en 40 ans, est d'environ 14 millions d'habitants. Près de 45 % de ceux-ci vivent dans les villes.

Le massif forestier camerounais couvre 155 000 km², soit le tiers du pays ; il abrite plus d'un million et demi de personnes. La répartition de celles-ci est très inégale. En effet, le Sud-Est apparaît très peu peuplé, avec une densité de l'ordre de 1 hab./km², alors que le centre atteint 35 à 50 hab./km². Toutefois, ces régions restent peu peuplées si on les compare à l'Ouest camerounais, qui supporte jusqu'à 150 hab./km².

Depuis plus de 60 ans, la région forestière est celle de la culture du cacao. En dépit d'une baisse de production à la suite de la chute des cours 1984, le Cameroun reste le 4ème producteur d'Afrique, et le 7ème du monde - 110 000 T ont été exportées en 1998, ce qui ne représente cependant que 5 % de la production mondiale. Néanmoins, le cours actuel du cacao reste inférieur à celui de 1981. Les paysans ne s'y trompent pas, qui ont diminué leurs surfaces de culture de plus de 75 000 ha. Dans l'est, la pluviosité réduite favorise la culture du café, qui a aussi pâti des baisses des cours.

Le Cameroun est aussi un exportateur de bois, le 3ème d'Afrique, au 7ème rang mondial, avec plus d'un million de stères exportés par an. La production de bois a fortement augmenté; elle a quadruplé depuis l'indépendance en 1960, passant de 700 000 à 3 millions de stères par an.

LES PEUPLES DES FORÊTS CAMEROUNAISES ÉTUDIÉS

Dans les trois provinces forestières (Sud, Centre-Sud et Est) vivent une cinquantaine d'ethnies différentes, de langues bantoues, bantoïdes et oubanguiennes. Parmi celles-ci, les chercheurs d'APFT en ont choisi 10, dans trois régions particulières: Bulu, Bajwe, Nzem, Nzimu, Baka et Kako (périphérie du Dja), Ntumu et Mvae (vallée du Ntem), Tikar et Medzan (plaine Tikar).

Ces régions ont été choisies pour les comparaisons qu'elles autorisaient, en terme d'influences extérieures.

<i>Sites</i>	<i>Dja</i>	<i>Ntem</i>	<i>“Tikarie”</i>
<i>Forêt</i>	semi-décidue	sempervirente	écotone forêt-savane
<i>Densité de population</i>	3 hab./km ²	2 à 7 hab./km ²	1,5 à 21 hab./km ²
<i>Groupes ethniques</i>	Bulu Bajwe Nzimu Njem Mkako Baka	Mvae Ntumu	Tikar Medzan (important voisinage multiethnique : Bamum, Mbum, Vute, Mbororo, Djanti, Baveuk, Bafia, Mambila...)
<i>Relations interethniques particulières</i>	Echanges et relation sociales entre villageois et pygmées Baka	intermariages	Echanges et relation sociales entre villageois tikar et pygmées Medzan
<i>Economie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cacao • Commerce du gibier • Commerce de poisson • Salariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Cacao • Produits forestiers non ligneux (faible) • Excédent vivrier (bananes, graines de courges) (faible) 	<ul style="list-style-type: none"> • Café • Cacao • Commerce de gibier • Commerce de poisson • Excédent vivrier
<i>Infrastructures agro-industrielles et projets (avant étude)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation forestière • Réserve de biosphère 	néant	<ul style="list-style-type: none"> • Barrage de la Mapé • 1 exploitant forestier
<i>Projets en cours ou prévus</i>	Augmentation des exploitants forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Projet GEF : • 3 exploitants forestiers • Parc national - Bitumage axe Ebolowa-Gabon, avec pont permanent 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des exploitants forestiers (3) • Projet FED de développement • Réfection de route

Tableau 1 : Caractéristiques des sites ruraux au Cameroun

LA PÉRIPHÉRIE DE LA RÉSERVE DU DJA

Le point d'articulation est la réaction de populations à la présence d'une aire protégée. Compte tenu de notre collaboration étroite et durable avec le programme ECOFAC de la Commission européenne, nous avons choisi un certain nombre de villages situés à la périphérie de la Réserve de biosphère du Dja. Certains (à l'Ouest et au Nord) sont directement concernés par le programme de conservation, d'autres (à l'Est) sont plus distants et dans ce cas à la fois en contact avec la Réserve et avec des exploitants forestiers, d'autres encore, au Nord, sont engagés dans une expérience spécifique de gestion communautaire de la forêt.

La nécessité de préserver l'écosystème forestier pour les générations futures a conduit le gouvernement camerounais, comme d'ailleurs ceux des autres pays d'Afrique centrale, à augmenter le nombre d'aires protégées. De ce fait, par delà le cas des Bulu de Mekas, des Badjwé d'Ekoum ou des Baka de Lomié, la situation à laquelle ces communautés sont confrontées se reproduira pour d'autres ethnies du sud Cameroun, Mvae, Njem ou Bangando, pour n'en citer que quelques-unes d'Ouest en Est.

LA VALLÉE DU NTEM

Par contraste, nous avons effectué des enquêtes dans des villages de la vallée du Ntem, à la frontière de la Guinée équatoriale, une région relativement isolée et dépourvue de projets de développement particuliers : il n'y avait là ni exploitation forestière, ni réserve, ni plantations industrielles - seul un projet de barrage hydroélectrique avait fait l'objet d'une prospection, mais sans suite. Dans cette vallée habitée par les Ntumu et les Mvae, nous pouvions vivre parmi des agriculteurs, petits producteurs de cacao, pêcheurs et chasseurs. Nos enquêtes devraient donner un point de référence pour une économie de subsistance, dans un écosystème encore préservé, par rapport aux groupes ayant expérimenté les limites d'activités inhérentes à la coexistence avec une aire protégée. Cependant, la très récente création (janvier 2000) du parc national de Campo-Ma'an (inclus dans la programmation du GEF de la Banque mondiale) place soudainement ces villages dans la situation de ceux du Dja.

LA PLAINE TIKAR

Le choix de travailler en lisière de forêt, dans la plaine Tikar au nord de Yaoundé, s'imposait lui aussi par souci de comparaison. Zone dynamique où la forêt avance sur la savane, elle est peuplée d'un groupe, les Tikar, qui historiquement sont originaires des savanes de l'Adamawa. L'enjeu pour nous consistait à aborder les usages qu'une telle société faisait du milieu forestier et l'importance des relations interethniques dans ceux-ci. Au demeurant, cette zone de forêt relique, la plus septentrionale du Cameroun, est elle aussi soumise à une exploitation forestière, dont il convient d'analyser les effets sur les villages. Cette vaste région où vivent les Tikar est très diversifiée ; mosaïque de forêts et de savane, elle est aussi soumise à des enjeux économiques variés. La partie centrale est l'objet d'exploitation forestière, alors que les villages de l'Ouest, récemment affectés par la mise en eau d'un vaste barrage (sur la Mapé à Magba) qui a noyé la plupart de leurs terroirs, sont maintenant inclus dans un grand projet de développement régional soutenu par la Commission européenne. Quant aux communautés isolées de l'Est, elles seront

vraisemblablement concernées par la mise en valeur de la réserve de Pangar et Djerem, à l'étude.

On peut donc voir que les cas singuliers analysés par l'équipe d'APFT reflètent des situations générales au Cameroun, comme en Afrique centrale : villages proches d'une aire protégée, villages proches d'une exploitation forestière ou villages en économie agricole. Par delà les détails liés au contexte local, nous pensons que les rapprochements et les comparaisons autorisent des conclusions de portée générale.

YAOUNDÉ, UNE CAPITALE EN FORÊT

Enfin, nous avons mené des enquêtes à Yaoundé sur les relations notamment économiques entre les habitants de la capitale et les villages forestiers. Le choix de Yaoundé (1 million d'habitants) s'imposait du fait de sa situation centrale par rapport au massif forestier. Douala, capitale économique et important port marchand, est surtout le point de drainage de toute la production du pays et l'aboutissement des réseaux de commerce de l'Ouest. Sa position excentrée par rapport aux forêts du Sud et du Sud-Est en rendait l'exemple moins lisible en termes de relations ville-forêt (en dépit de son 1,3 millions d'hab.). A Yaoundé, nous avons analysé les filières socio-économiques de l'exploitation de ressources forestières représentatives : viande de gibier (ressource animale), rotin (produit forestier non ligneux), bois de chauffe et charbon de bois (le ligneux comme source d'énergie). Parallèlement, des observations particulières ont été réalisées sur les mécanismes économiques et sociaux d'entraide résultant des associations, que ce soit dans la capitale ou dans les bourgades de province.

LA FORÊT ET L'EXPLOITATION FORESTIÈRE AU CAMEROUN

Près de la moitié des 15 millions d'hectares de forêt dense humide au Cameroun a été exploitée au moins une fois. Actuellement, plus de 600 sociétés (dont 80 étrangères) exploitent environ 8 millions d'hectares. L'exploitation est soumise à la loi forestière 94/01 du 20 janvier 1994 et à son décret d'application 95/531 du 23 août 1995.

Le domaine forestier est divisé de la manière suivante :

Domaine permanent (forêts classées) :

- forêts domaniales (dont aires protégées et réserves forestières),
- forêts communales.

Domaine non permanent :

- forêts du domaine national (comprenant les unités forestières d'aménagement UFA),
- forêts communautaires,
- forêts privées.

La définition des terres s'effectue selon un Plan de zonage, qui a été établi par un cabinet privé canadien pour le Ministère de l'environnement et des forêts (MINEF).

L'exploitation est autorisée par le MINEF, qui accorde deux types de titres

d'exploitation ; elle est ensuite contrôlée par l'Office national des forêts, ONADEF.

Titres d'exploitation :

- vente de coupe : de surfaces inférieures à 2500 ha, pour une durée de 3 ans non renouvelable ; c'est actuellement la majorité des cas, les anciennes licences antérieures à la loi de 94 étant classifiées dans ce type.
- conventions d'exploitation sur UFA (dites aussi concessions) : elles sont accordées après appel d'offre , pour des surfaces inférieures à 200 000 ha et, pour une durée de 15 ans renouvelable ; actuellement, seulement 26 ont été signées.

Mentionnons le cas particulier des "récupérations", c'est-à-dire des coupes qui sont effectuées en préliminaire à un aménagement (tel que plantations industrielles qui, en général, tardent à se réaliser...) ou pour l'ouverture d'une route.

En ce qui concerne la transformation du bois, la loi demande que 70 % de l'extraction soient transformés sur place et 30 % exportés. Actuellement, 43 % seulement sont transformés (1996). Un site de transformation (scierie) est toujours installé sur une concession, ce qui n'est généralement pas le cas pour les ventes de coupe.

FISCALITÉ SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES (D'APRÈS MILOL ET PIERRE 2000)

L'exploitant doit une Redevance forestière annuelle, qui est calculée sur la superficie exploitée, aussi bien pour les concessions que pour les ventes de coupe. Cette RFA se répartit ensuite en 50 % pour l'État, 40 % pour les communes et 10 % pour les communautés villageoises riveraines. Ces 50 % décentralisés doivent selon la Loi servir à la réalisation de "projets à caractère social" ; quant aux 10 % de la communauté villageoise, ils doivent être gérés par des "comités de gestion villageois".

Pour l'exercice 98/99, les RFA atteignaient près de 3 milliards de FCFA, dont la moitié est théoriquement réservée aux provinces. Il apparaît cependant que ces revenus tardent à être versés aux communes, qui n'en touchent qu'une faible part. On relève aussi que la majorité des coupes réalisées relève dans les faits de pratiques illégales, qu'il n'y ait pas de titre attribué, qu'il soit périmé ou que l'exploitant déborde sciemment des limites de sa coupe.

La fiscalité forestière est complétée par une mesure parafiscale de compensation de coupe, que l'exploitant forestier verse directement aux villages riverains. Cette "taxe" s'élève à 1000 FCFA par m³ exploité ; elle n'est pas fondée sur une loi mais elle relève d'une lettre circulaire du MINEF du 22/2/1996, qui est cependant citée dans le cahier des charges des sociétés. Cette taxe doit elle aussi permettre la réalisation de projets sociaux. Elle induit de nombreux effets pervers, accrus par les retards que l'État met à affecter aux communautés les RFA. On a pu ainsi constater que les villageois tendent à solliciter directement les exploitants afin qu'ils viennent travailler sur leurs communes, opérant ainsi une véritable "stratégie de captage" de la rente forestière. Par ailleurs, les gains

directs assurés par cette taxe sont considérablement supérieurs aux 10 % de la RFA (si même ils arrivaient jusqu'au village). De ce fait, les communautés se désintéressent totalement des mesures possibles de gestion forestière telle que les forêts communautaires.

Actuellement, les pratiques législatives et fiscales camerounaises et leurs dysfonctionnements favorisent une exploitation à court terme et nullement une gestion durable des forêts.

LA FORÊT EN ÉVOLUTION ?

Pays naguère prospère, le Cameroun n'a cessé de voir se dégrader, depuis plus de dix ans, sa situation sociale et économique, à la suite des chocs pétroliers, des crises des prix des matières premières, des plans d'ajustement structurel du FMI. Les dépenses publiques ont été réduites, le chômage s'est accru, l'inflation s'est envolée, le PIB a chuté de moitié. L'ensemble des services publics, en premier lieu l'enseignement et la santé publique, est désorganisé. Toutefois, cinq ans après la dévaluation du FCFA, un très lent retour de la croissance se manifeste. La Banque mondiale a accordé en 1998 un programme de 180 millions de dollars, dans le cadre d'un 3^e plan d'ajustement structurel, qui consolidera et approfondira les réformes, notamment dans le secteur forestier et celui des transports. L'UE développera également le domaine des routes. Compte tenu du potentiel ligneux de la forêt camerounaise, il ne faut donc pas s'attendre à ce que l'exploitation forestière connaisse un répit.

Du point de vue de l'impact sur les populations riveraines, l'exploitation forestière a des conséquences mixtes. A très court terme, les communautés en touchent des bénéfices matériels (aménagement routier, infrastructures dans les villages – équipements sportifs, constructions civiles) et financiers (qui ne sont pas thésaurisés mais généralement utilisés immédiatement en "prestations collectives festives"). L'emploi local est ordinairement très limité ; en revanche, l'implantation d'une société forestière, si elle comporte une scierie, crée un besoin d'approvisionnement dont bénéficient les communautés voisines, de même que de la proximité d'infrastructures scolaires et sanitaires. Inversement, l'impact à long terme est négatif, sans que les habitants en aient conscience (ce qui explique que l'image d'une société forestière est toujours positive pour la population). L'ouverture des routes et l'exploitation elle-même ont des conséquences écologiques graves (tassement de la terre, morcellement des massifs et des peuplements végétaux, diffusion des invertébrés vecteurs de maladies virales, destruction des populations animales par la pénétration aisée de chasseurs motorisés...). Dans les conditions actuelles de l'exploitation, mal contrôlée par les services publics (en dépit des lois et règlements), la durabilité de l'usage de l'écosystème forestier n'est nullement garantie. Actuellement, la remise en état de routes a surtout bénéficié aux exploitants forestiers ; leur impact positif sur le bien-être des populations enclavées n'a pas encore été démontré (pour la polémique sur les routes, cf. Rainforest Foundation 1998, de Maret

et Trefon 1998, Bouly de Lesdain 1999). Pourtant, l'accroissement de la population des villes en même temps que le désintérêt pour la culture du cacao favorisent un développement de l'agriculture vivrière, qui nécessite une meilleure régulation des transports routiers vers les zones urbaines. Actuellement, seule la viande de brousse semble circuler facilement ! De ce fait, elle est, selon les paysans, la seule alternative économique au cacao.

Parallèlement, pour des raisons géopolitiques autant qu'écologiques, le Cameroun est devenu l'un des lieux d'accueil majeurs d'un très grand nombre d'organismes internationaux, ONG ou non, multipliant les interventions en faveur de la forêt dense humide. La protection de l'écosystème forestier et de sa biodiversité passe par la mise en place d'un ensemble de plusieurs aires protégées : région de Campo-Ma'an (Ouest), réserve de biosphère du Dja (centre), région de Bouma-Bek et de Nki, zone du lac Lobéké (Sud-Est).

Un double enjeu se fait jour. On sait bien maintenant que la bonne gestion d'une aire protégée nécessite que les populations riveraines en acceptent l'existence ; il reste à mettre en place des systèmes de coexistence qui n'entraînent pas *ipso facto* une spoliation des riverains et qui débouchent sur une véritable *co-gestion* (plutôt qu'une "gestion participative" selon l'expression à la mode et dont personne ne sait donner une définition).

Pour importants que soient les classements récents de ces aires forestières, tout le monde est conscient du fait que des îlots de forêts au milieu d'un océan de zones déboisées ou secondarisées n'auraient aucun effet pour le maintien de la biodiversité. Les efforts doivent être faits pour relier ces réserves les unes aux autres, par le ménagement de "corridors", mais surtout, d'une part, par une réelle gestion de l'exploitation forestière en collaboration avec les exploitants (et c'est là que la "certification des bois" doit jouer un rôle incitatif) et, d'autre part, par une prise en compte des zones agricoles dans le paysage régional.

Nos recherches montrent que la pratique traditionnelle, aussi bien celle de l'agriculture vivrière à jachère très longue que celle des cacaoyères "traditionnelles" à fort couvert boisé, sont propices au maintien d'une biodiversité animale et végétale forte. Cependant, le développement de l'exploitation forestière sauvage que nous avons dénoncée ci-dessus, favorisée par la "taxe des 1000 FCFA", ne peut qu'avoir un impact négatif sur les écosystèmes agricoles, en poussant les paysans à négocier directement avec les exploitants, en dehors de toute organisation générale. On doit donc prôner un renforcement très important des moyens de contrôle des services de l'environnement et des forêts et de l'Office national des forêts, associé à une *planification régionale* comprenant à la fois le développement agricole, l'exploitation forestière et la conservation, d'une manière intégrée.

Nous souhaitons que les informations résultant de nos observations sur le terrain convainquent les responsables politiques comme les techniciens que les pratiques des paysans de la forêt camerounaise ne sont pas contradictoires avec ces objectifs, bien au contraire : *prises en compte, analysées, améliorées, elles sont le plus sûr garant tout à la fois d'impliquer les habitants dans la co-gestion et de conserver des écosystèmes certes anthropisés, mais riches en biodiversité.*

BIBLIOGRAPHIE

- Milol C. A. & J.-M. Pierre**, 2000.- *Impact de la fiscalité décentralisée sur le développement local et les pratiques d'utilisation des ressources forestières au Cameroun*. Rapport inédit, CIRAD-Forêt.
- The Rainforest Foundation**, 1998. *Out of commission. The environmental and social impacts of European Union development funding in tropical forest areas*. London, The Rainforest Foundation, 68 p.

CONTRIBUTION D'APFT À LA CONNAISSANCE DU CAMEROUN :

APFT a produit plusieurs documents d'information sur le Cameroun et ses activités dans ce pays :

- APFT**, coll., 1999. *La route en forêt tropicale : porte ouverte sur l'avenir*. Working Paper n° 6, 56 p.
Contenant : **Dounias E.**, Le paradoxe de la route en Afrique forestière ; **Vermeulen C.**, La route dans le département du Haut-Nyong : l'illusion du développement ? ; **Carrière S.**, Le dilemme de la route dans la vallée du Ntem ; **Cogels, S.**, Les paradoxes du discours sur la route : le cas de la vallée du Ntem ; **Solly H.**, Tarmac: perfection of development ; **Milol C. A.**, La route, le villageois et l'autorité administrative au sud Cameroun.
- Bahuchet S.** et **K. Ioveva-Baillon**, 1998a. Viande sauvage et restauration de rue au Cameroun : le cas de Yaoundé, *APFT Briefing note* n° 8, Février 1998, 2 p.
- Bahuchet S.**, 1998. Le cacao et l'antilope, ou : pourquoi il ne faut pas laisser faire du chocolat à l'huile végétale... (le cas du Cameroun), *APFT Briefing note* n° 9, Février 1998, 2 p.
- Bahuchet S.** 1997. Les terrains d'APFT; *APFT News* n°4
- Bouly de Lesdain S.**, 1999. Des routes et des hommes en forêt tropicale. In : APFT, collectif, *La route en forêt tropicale : porte ouverte sur l'avenir*. Working Paper n° 6, pp. 12-4.
- Debroux L. & A. Karsenty**, 1998. Vent d'Est sur le Bassin du Congo : La forêt africaine face à une réalité mondiale. *APFT-News* n° 5.
- Defo L.**, 1999. Les exploitants des produits forestiers non ligneux, des " hors la loi" ou des " oubliés de la loi"?. *APFT Briefing note* N°19, Mars 1999.
- Delorme A.** 1997. Les aspects psychologiques dans la conduite du projet APFT; *APFT New* n°4
- Froment A., M. de Loenzien & E. Akam**, 1998. Santé et maladies sexuellement transmissibles en milieu forestier - Sud Cameroun. *APFT Briefing note* N° 7, February 1998.
- Ioveva K.**, 1998. Trente-six heures de la vie d'un collecteur : à la recherche de la viande de brousse. *APFT-News*, Bruxelles, n° 6, pp. 11-3
- Joiris, D.V.**, 1997. Trinationnal Sangha River Conference, Yale University, 25-29 sept. 1997 - *APFT Briefing note* n° 2.
- Leclerc C.** 1998. Espace social, espace naturel et développement (Pygmées Baka, Sud-Est Cameroun). *APFT-News* n° 5
- Maret P. de & T. Trefon**, 1998. Road building in Central Africa : foolproof development or a good way to get stuck in the mud ? *APFT Briefing note* n° 16, 2 p.
- Pasquet P.**, 1998. Ethnoécologie : Apports des études sur le budget-temps et les activités quotidiennes. *APFT-News* n° 5.
- Romainville M.** 1997. APFT et l'économie informelle; *APFT News*. n°4.
- Solly H.**, 1998. Participatory development or developing participation? *APFT Briefing note* n° 15.
- Trefon T. & L. Defo**, 1998. Can rattan help save wildlife? *APFT Briefing note* n° 10.
- Trefon T. & P. de Maret**, 1998. Globalising Local Conservation. *APFT Briefing note* n° 14.

LES TRAVAUX D'APFT SUR LE TERRAIN ONT PERMIS LA RÉALISATION DE PLUSIEURS MÉMOIRES UNIVERSITAIRES :

- Abe'ele Mbanzo'o P.** 1999. *La pêche chez les Badjoué du nord de Réserve de Biosphère du Dja (Est-Cameroun). Etude Socio-anthropologique de la spatialité.*). Mémoire de maîtrise, Université catholique d'Afrique centrale, Yaoundé. 159 p.
- Annaud M.** 2000. *Entre le bois et l'écorce : une culture de l'interstice. Ethnicité, organisation sociale et pensée symbolique des Tikar du Cameroun Central.* Thèse de Doctorat, Université Paris-V, Sorbonne.
- Auzel P.** 1999. *Sites forestiers industriels et durabilité de l'exploitation de la faune dans le sud-est du Cameroun.* Mémoire de DEA en Sciences agronomiques, Faculté agronomique de Gembloux. 117 p. + annexes.
- Carrière S.** 1999. *"Les orphelins de la forêt". Influence de l'agriculture itinérante sur brûlis des Ntumu et des pratiques agricoles associées sur la dynamique forestière du sud Cameroun.* Thèse de Doctorat. Université Montpellier II., 448 p.
- Dahan I.** 1998. *Dynamique de l'estime de soi collective : quand les Badjwé, ethnie du Centre Sud Cameroun, pensent l'occident et sa modernité...* Mémoire de licence en Sciences psychologiques, ULB. 118 p.
- Demenou Zamdjo A.** 1996. *Le commerce et la consommation de bois de feu à Yaoundé et leur impact sur l'environnement.* Mémoire de maîtrise. Faculté des Sciences Sociales et de Gestion, Université catholique d'Afrique centrale, Yaoundé.
- Dethier M.** 1999. *Valorisation des produits forestiers non ligneux et ligneux de la forêt dense humide tropicale. Application à la gestion durable de la forêt communautaire du village de Kompia (Est Cameroun).* Thèse de Doctorat. Faculté agronomique de Gembloux.
- Etoungou P.** 1999. *Essai d'application des forêts communautaires en périphérie de la réserve du Dja au Cameroun.* Mémoire de DEAGestion de la biodiversité, Université d'Orléans. 130 p. + annexes.
- Leborgne T.** 1998. *Impact de l'installation et du fonctionnement d'un projet de développement et/ou de conservation au sein d'une communauté rurale traditionnelle.* Mémoire de licence en sciences psychologiques, ULB. 195 p.
- Lenoir H.** 1999. *Suivi des activités quotidiennes en milieu rural africain : une méthode d'observation par tirage ponctuel et aléatoire (random spot checking) appliquée aux Tikar du Cameroun central.* Mémoire de D.E.A., Université Montpellier II, Montpellier.
- Tchikangwa Nkanje B.** 1996. *Structure des communautés locales et "Gestion villageoise" dans la Réserve de biosphère du Dja.* Mémoire de maîtrise de Sciences Sociales. Université Catholique d'Afrique Centrale, Institut Catholique de Yaoundé, Faculté des Sciences Sociales et de Gestion, 142 p.
- Vermeulen C.** 1997. *Problématique de la délimitation des forêts communautaires en forêt dense humide, Sud-Est Cameroun.* Mémoire de DEA en Sciences agronomiques, Faculté agronomique de Gembloux. 66 p. + annexes.

AUTRES PUBLICATIONS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS D'APFT AU CAMEROUN :

- Bahuchet S.** 1996. La mer et la forêt : ethnoécologie des populations forestières et des pêcheurs du sud-Cameroun. In : Froment A. *et al.*, éd., *Bien manger et bien vivre*. L'Harmattan-Orstom, pp. 145-54, 7 fig.
- Bahuchet S., E. Dounias, A. Froment & I. de Garine,** 1998. Connaissance et utilisation de l'environnement par les sociétés du centre du Cameroun dans l'écotone forêt-savane. In : *Systèmes écologiques et actions de l'homme*, CNRS, "Programme Environnement, vie et sociétés", pp. 189-96.
- Bahuchet S. et K. Ioveva-Baillon** 1998. Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage : le cas de Yaoundé (Cameroun). In : Bley D. *et al.*, éd., *Villes du Sud et environnement*. Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine, pp. 171-82.

- Bahuchet S.** et **K.Ioveva-Baillon** 1999. De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud du Cameroun. In : Bahuchet S., D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht, éd(s.), *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 533-58.
- Bernard O.**, **H. Pagezy** & **D. Bley**, 1999. Perception de la malnutrition chez l'enfant pré-scolaire dans la vallée du Ntem (Sud-Cameroun). In : Bahuchet S. *et al.* , éd(s.), *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 626-38.
- Bley D.**, **L. Mudubu Konande** & **H. Pagezy**, 1999. *Structure et dynamique d'une population forestière du Sud-Cameroun*. Travaux et Documents publiés par l'IFORD, Yaoundé : Les Cahiers de l'IFORD, n°24, IFORD-APFT.
- Boudigou R.**, **D. Bley** & **N. Vernazza-Licht**, 1999. Processus migratoire et qualité de vie. L'exemple des migrants retournés au village dans une zone forestière du Sud-Cameroun. In : Bahuchet S. *et al.* , éd(s.), *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 159-73.
- Bouly de Lesdain S.** 1999. *Femmes camerounaises en région parisienne. Trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement*. Paris, L'Harmattan, Collection Connaissance des hommes.
- Carrière S.** & **D. McKey** 1999. Les arbres orphelins des champs vivriers. Etude de l'abattage sélectif chez les Ntumu et de son impact sur la régénération de la forêt du Sud-Cameroun. In : Bahuchet S. *et al.* , éd(s.), *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 255-66.
- Cogels S.** & **P. Pasquet** 1999. Vivre à Mvi'ilimengale : activités quotidiennes et gestion du temps chez les Ntumu du Sud-Cameroun. In : Bahuchet S. *et al.* , éd(s.), *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 175-89.
- De Wachter P.** 1997. Economie et Impact spatial de l'agriculture itinérante Badjoué (Sud-Cameroun), in : Joiris, D. V. & de Laveleye, D. (Eds), "Les peuples des Forêts Tropicales : Systèmes traditionnels et développement rural en Afrique équatoriale, grande Amazonie et Asie du Sud-est", *Civilisations* (Special Issue), vol. XLIV, n° 1-2.
- Debroux L.** et **A. Karsenty** 1997 L'implantation des sociétés forestières asiatiques en Afrique Centrale - Rimbunan Hijau au Cameroun. In *Bois et Forêts des Tropiques*, n°254 (4).
- Delvingt W.**, **L. Debroux**, **M. Dethier**, **P. De Wachter** & **C. Vermeulen** 1996. Vers une gestion des ressources naturelles par les communautés villageoises en forêt dense humide tropicale africaine. *Parcs et Réserves* vol. 51, n° 3-4.
- Delvingt W.**, **C. Vermeulen** & **M. Dethier**, 1998. L'aménagement durable c'est aussi l'approche terroir. Les forêts communautaires au Cameroun. *Canopée*, n°11, pp. 18-9.
- Dounias E.** 1999. Le câble pris au piège de la conservation. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier. In : Bahuchet S. *et al.* , éd(s.), *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 281-300.
- Joiris D.V.** 1996. A comparative approach to hunting rituals among Baka Pygmies (southeastern Cameroon). In: Kent S., ed., *Cultural Diversity among twentieth-century foragers. An African perspective*. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 245-75.
- Joiris D.V.** 1997. L'esprit, l'igname et l'éléphant : essai d'interprétation symbolique d'un rituel: les Pygmées Baka du Sud Cameroun. In: C.M. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares et A. Froment, eds, *L'Alimentation en forêt tropicale : Interactions bioculturelles et perspectives de développement*. Paris: UNESCO.
- Joiris D.V.**, 1998. Interaction of Knowledge Forms in Conservation: indigenous Knowledge Perspective. In : Eves, Hardin & Rupp, eds, *Ressource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa. Histories, Knowledge and institutions*. Bulletin Series, Yale School of Forestry and Environmental Studies, number 102, pp. 130-40.
- Joiris D.V.** 1998. Savoirs indigènes et contraintes anthropologiques dans le cadre des programmes de conservation en Afrique centrale. in Eves, Hardin & Rupp (eds) *Utilisation des ressources naturelles dans la région trinationale de la rivière Sangha. Histories, Savoirs et institutions*. Bulletin Series, Yale School of Forestry and Environmental Studies, number 102. pp. 140-150.

- Joiris D.V.** 1998. The importance of Customary land for Conservation : cases within the ECOFAC Programme in Cameroon, Gabon, Congo and Central African Republic. In Christoffersen, N., B. Campbell, du Toit J. eds. *Communities and Sustainable use. Pan African Perspectives*. Proceeding of the Pana-African Symposium on the Sustainable use of Natural Resources and community Participation. Harare, Zimbabwe, June 1996. IUCN. pp. 114-9.
- Joiris D.V.** 1999. De l'observation participante à la gestion des conflits : exemples de pratiques ethnographiques en Afrique centrale. *Journal des Anthropologues* n°76, pp. 85-92. Paris: AFA.
- Karsenty A. & D.V. Joiris**, 1999. *Les systèmes locaux de gestion dans le Bassin congolais*. Central African Regional Program for Environment. PVO/NGO/NRMS Project. Composante IR1-CARPE. 54 p.
- Leclerc C.** 1999. De l'usage social de la forêt tropicale. L'exemple des Pygmées baka du sud-est Cameroun. *Ethnies*, 13, 24-25 pp. 87-99.
- Leclerc C.** 1999. Des Pygmées entre la forêt et la savane : étude comparative de deux campements medzan (vallée du Mbam, Cameroun). In: K. Biesbrouck, S. Elders, & G. Rossel, eds, *Central African Hunter-Gatherers in a Multidisciplinary Perspective: Challenging Elusiveness*, Leiden, CNWS, pp. 169-86.
- Leclerc C.** 1999. Femmes et forêt tropicale. Choix techniques, bilans énergétiques et différenciation culturelle des Baka et des Nzimo du Sud-Est du Cameroun. In : Bahuchet S. et al. , eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 143-58.
- Milol A.** 1999. Gestion des forêts communautaires au Cameroun : enjeux, stratégies de mise en place, conflits. Etude de cas. In : Bahuchet S. et al. , eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 487-99.
- Molines C., O. Bernard, H. Pagezy & D. Bley**, 1999. Evolution de la fécondité et de la mortalité des enfants dans la région du Ntem (Sud-Cameroun). In : Bahuchet S. et al. , eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 615-27.
- Mudubu Konande L.** 1999. La structure des ménages dans une population rurale du Sud-Cameroun. In : Bahuchet S. et al. , eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 593-602.
- Pagezy H., N. Vernazza-Licht, D. Bley & R. Boudigou**, 1998. Risque actuel et risque potentiel de l'épidémie de sida : le cas des régions forestières d'Afrique centrale (Zaire-Cameroun). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 10, pp. 149-67.
- Romainville M.** 1999. Les pratiques associatives comme vecteur d'un "développement endogène". In : Bahuchet S. et al. , eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 573-90.
- Solly H.** 1999. Power and participation in a Cameroonian village. In : Bahuchet S. et al. , eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 501-18.
- Trefon, T. & L. Defo** 1999. Can Rattan Save Wildlife? *Development* 42, n°.2 : pp. 68-70.
- Trefon T.** 1998. Une exploitation durable des produits forestiers par les citoyens d'Afrique centrale: Une gageure ? In! *Villes du Sud et Environnement*, Bley, D. et al., eds, Editions de Berger, Châteauneuf de Grasse, pp. 183-97.
- Vermeulen C.** 1997. Foresterie communautaire au Cameroun et typologie du milieu chez les peuples forestiers : des représentations contradictoires? In *Community Forestry Newsletter*, ODI-MINEF, Cameroun.
- Vermeulen C.** 1997. Problématique de la délimitation des forêts communautaires en forêt dense humide, Sud-Est Cameroun. In : S. Doolan, eds, *African Rainforests and the Conservation of Biodiversity - Proceedings of the Limbe Conference (17-24.1.97; Limbe Botanic Garden, Cameroon) - Earthwatch Europe*.
- Vermeulen C.** 1998. Analyse de l'occupation spatiale de l'espace forestier par les populations. Un outil aux usages multiples. *Canopée*, n°12 pp 11-2.



Barde Bulu chantant une épopée en s'accompagnant de la harpe-cithare Myet. Village de Ngoila - Sud Cameroun - 1995 - (cliché S. Bahuchet).

I. UNE AIRE DE CONSERVATION : LA PERIPHERIE DE LA RESERVE DU DJA

Coordinateurs :

Serge BAHUCHET et Christian LECLERC

Contribution de :

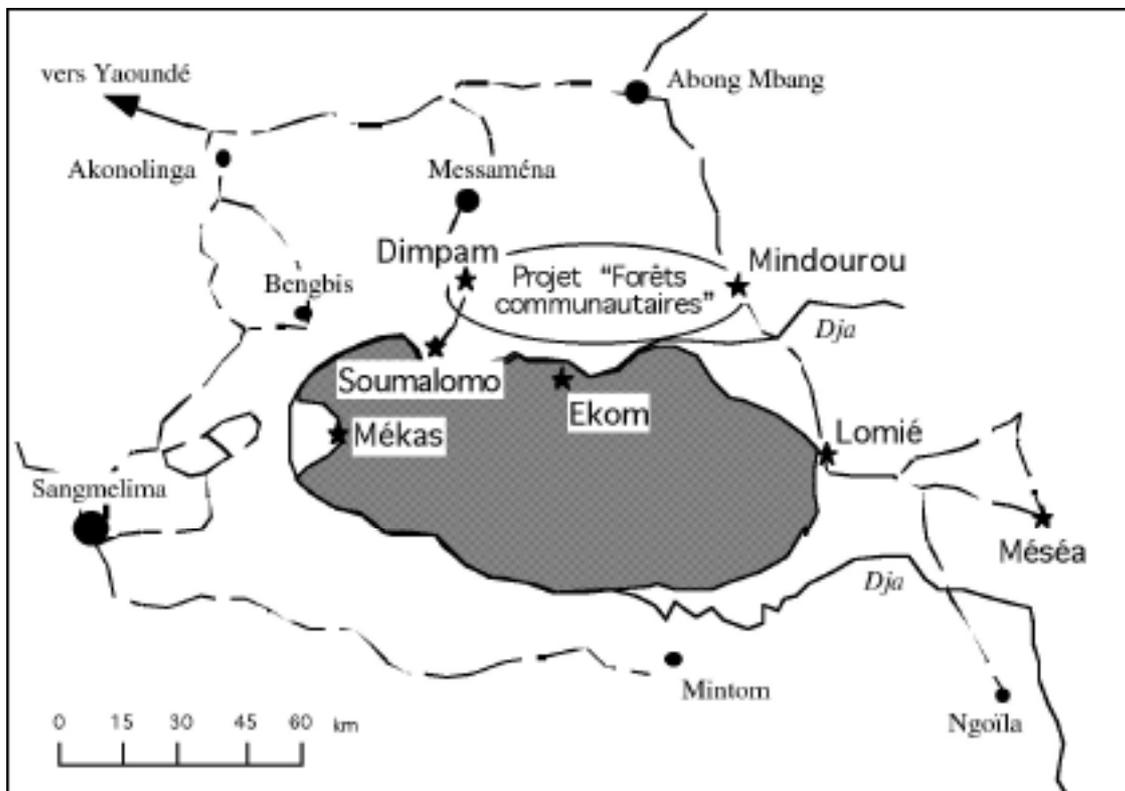
**Anne DELORME, Willy DELVINGT, Marc DETHIER, Pauwel DE WACHTER,
Christian LECLERC, Adonis Christian MILOL, Hilary SOLLY,
Cédric VERMEULEN,**

Travaux de terrain de :

**Serge BAHUCHET , Anne DELORME, Valérie DUBOIS, Pie Claude EBODE,
Daou JOIRIS, Simon MUKUNA, Patrick PASQUET, Marie-Françoise ROMBI,
Bertin TCHIKANGWA**



Figure 1: Réserve de biosphère du Dja



UNE AIRE DE CONSERVATION : LA PERIPHERIE DE LA RESERVE DU DJA

INTRODUCTION : Des enjeux contradictoires.

Serge BAHUCHET et Christian LECLERC

La Réserve de biosphère du Dja a été classée par l'Unesco comme faisant partie du Patrimoine mondial en 1981, faisant ainsi suite à la Réserve de Faune du Dja créée en 1950. En 1992, la réserve a été incluse dans le grand programme régional de l'Union Européenne, ECOFAC, destiné à réhabiliter et à développer un réseau d'aires protégées forestières de six pays d'Afrique centrale.

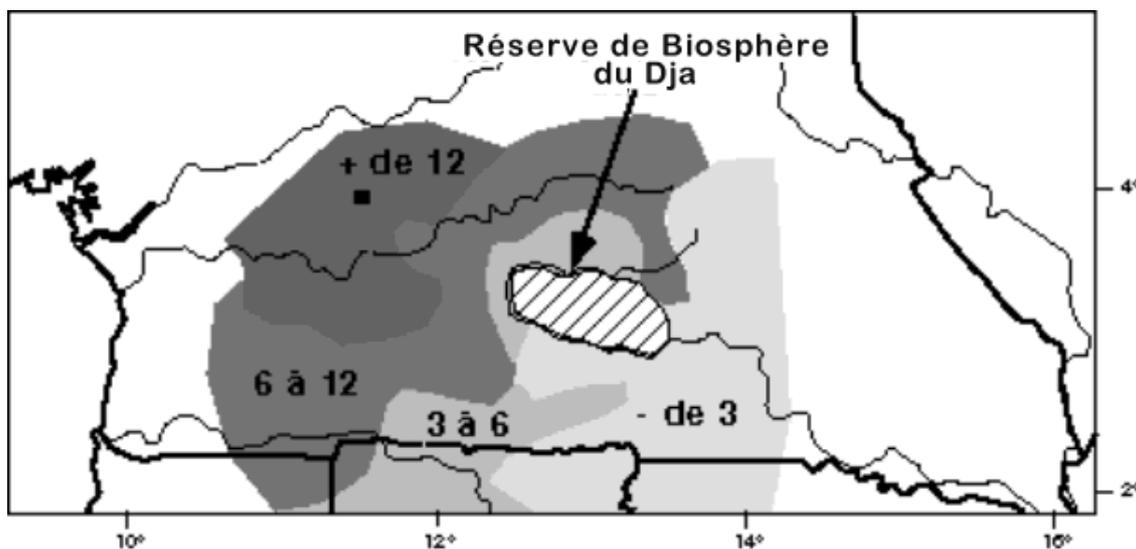


Figure 2 : Densité de population autour de la réserve du Dja (en habitants/km²)

Cette aire de forêt de 5 260 km² est logée dans un vaste méandre d'un affluent de la Ngoko puis de la Sangha, la fameuse "boucle du Dja", qui en constitue la principale limite. Elle délimite un ovale entre 2° 40 et 3° 23 de latitude Nord, 12° 25 et 13° 35 de longitude Est. Vue sous un autre angle, cette réserve s'enfonce aussi comme une pièce de puzzle, ancrant la forêt faiblement peuplée de l'Est à la dense zone cacaoyère du Sud.

De ce fait, le contexte humain de cette région ne laisse pas d'être problématique, compliquant considérablement la tâche des conservateurs de la nature : six villes de plus de 1500 habitants sont réparties à la périphérie (dont cinq sous-préfectures !) ; quatre scieries sont implantées à moins de 40 km ; la région ouest est bordée d'exploitations agro-industrielles ; enfin trois routes d'importance nationale cernent la réserve. Il convient d'ajouter à ce tableau qu'une trentaine de villages, regroupant 6 000 habitants, sont situés à l'intérieur de la boucle du Dja, à la périphérie immédiate de la réserve.

La Réserve du Dja cristallise ainsi toutes les contradictions, ce qui lui vaut le triste privilège de regrouper tous les conflits ! En cela, la région du Dja apparaît pour l'observateur un formidable terrain-laboratoire où toutes les combinaisons propices à l'analyse sont réunies ; malheureusement il en résulte un terrible casse-tête pour le

responsable politique, car acteurs et enjeux ne peuvent être isolés les uns des autres. Il en découle une multitude de problèmes que l'analyse doit prendre en compte :

- problème des relations entre populations riveraines et aire protégée,
- problème des relations entre populations et sociétés d'exploitation forestière,
- problème de la coexistence de sociétés forestières et d'une aire protégée,
- problème des relations entre habitants des villes et habitants des forêts,
- problème de migrants ;

auxquels on peut ajouter :

- problème des relations entre administration et administrés,
- problème de relations entre population, administration et élites locales,
- problème de relation entre expatriés et nationaux, entre projets de développement et populations, etc.

Corrélativement, l'essor de la région a provoqué l'implantation de très nombreux projets et organismes, publics et privés, nationaux et internationaux. Cependant ces efforts sont très inégalement répartis, puisqu'ils se concentrent essentiellement au nord et à l'est, alors que la partie sud paraît délaissée.

La multiplicité des intervenants a conduit le Ministère de l'environnement et des forêts à mettre en place une cellule de coordination en 1995.

Au cours de ces trois dernières années, plusieurs événements se sont déroulés, dont certains eurent une répercussion internationale, et qui montrent combien la zone du Dja est sensible :

- La réfection en 1996 des 127 km de la route d'Abong Mbang à Lomié a servi de prétexte en septembre 1998 à la Rainforest Foundation pour engager une virulente attaque contre la politique de la Commission européenne dans les forêts tropicales, sur l'argumentation que ce chantier, en améliorant l'accès à la région de Lomié, permettait une augmentation de l'exploitation forestière et mettait en péril la réserve du Dja.
- Le 15 décembre 1996, l'électricité est installée à Lomié.
- En 1997, la compagnie forestière Pallisco, implantée près de Messaména, ouvre une deuxième scierie à Mindourou, à 60 km de Lomié.
- En mars 1998 se tint à Mékas une réunion de l'Unesco, dont le but était d'examiner la nécessité d'un déclassement de la Réserve, au vu des risques encourus par la faune à cause des braconniers.
- En 1998, la compagnie forestière HF s'apprête à construire une scierie aux portes de Lomié.

ACTIVITÉS D'APFT DANS LE DJA

C'est dans ce contexte que notre équipe a mené ses travaux. Les résultats des actions menées dans le cadre d'ECOFAC concernant les populations humaines ont déjà fait l'objet de rapports spécifiques (notamment Joiris & Tchikangwa 1995). Le but du présent chapitre n'est donc pas de présenter une nouvelle synthèse du contexte humain

de l'ensemble de la réserve du Dja. Par contre, les travaux de terrain effectués par APFT dans plusieurs communautés vivant à la périphérie, dans la zone encadrant la Réserve, apportent des éclaircissements sur nombre de problèmes de cette région.

Trois régions ont ainsi été étudiées dans le cadre d'APFT (en plus des contributions au programme Ecofac lui-même, qui ont été conduites sur convention) :

- A l'ouest, dans le village bulu de Mekas, Hilary Solly a mené une étude anthropologique à long terme, complétée par des enquêtes ponctuelles de linguistique (M.-F. Rombi), d'anthropologie économique (V. Dubois) et d'anthropobiologie (P. Pasquet).
- A l'est, Christian Leclerc a effectué un séjour de plusieurs années dans le village baka de Mesea, où il reçut l'apport complémentaire de P. Pasquet (anthropobiologie), O. Iyebi Mandjeck et B. Odi Essomba (géographie humaine), S. Bahuchet et E. Dounias (ethnoécologie). Dans la même région, plus près de Lomié, Bertin Tchikangwa a entamé des enquêtes sur les activités de subsistance et de pêche des Kako, en village et dans la réserve.
- Au nord, en terre bajwe, au nord de la réserve, l'équipe psychologique menée par A. Delorme et S. Mukuna a travaillé dans les villages situés dans la réserve, entre Somalomo et Ekom. Dans le même temps, l'équipe dirigée par W. Delvingt s'est attachée à étudier la mise en place d'une forêt communautaire dans la région de Dimpam-Esiengbot. Parallèlement, A. Milol a étudié le contexte juridique ayant prévalu pour la mise en place d'une des premières forêts communautaires, dans le district de Bengbis.

COMPOSITION DE CE CHAPITRE

Parmi les nombreux aspects qui ont fait l'objet d'études, ce chapitre retient la perception, c'est-à-dire, *le regard porté sur l'autre*. Qu'ils s'agissent de celui porté par les intervenants extérieurs sur les populations locales (1ère partie), de celui porté par les populations locales sur les intervenants extérieurs (2e partie), ou encore, de celui porté par les populations locales sur elles-mêmes (3e partie), *la perception* demeure une clé de voûte en matière de développement et de conservation, car du fait qu'elle influence l'action, elle a des conséquences pratiques.

Par son souci d'intégrer le contexte environnemental et sociologique, le projet de mise en place de forêts communautaires en périphérie nord de la Réserve de biosphère du Dja (4e partie), illustre comment la recherche et l'action peuvent se compléter. Il permet d'affirmer que l'acquisition d'un savoir avec méthode, la pluridisciplinarité et le partage raisonné des compétences entre les acteurs de la recherche et les acteurs sur le terrain sont non seulement souhaitables mais nécessaires.

A. LE CONTEXTE RÉGIONAL : LES ACTEURS EN PRÉSENCE

1. LES HABITANTS

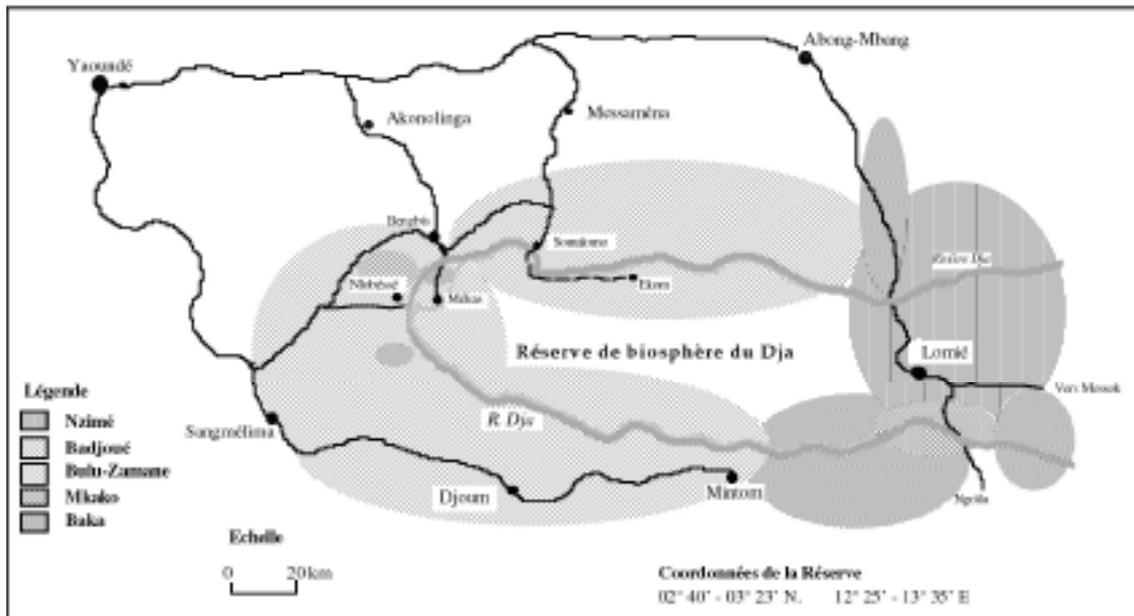


Figure 3 : Population de la Réserve de biosphère du Dja

La Réserve est entourée de populations de cultures et de langues différentes : les Bulu occupent l'ouest, les Zaman le sud, les Badjwé le nord, les Nzimo et les Njèm se retrouvent à l'est. Enfin, de nombreux hameaux de Baka sont localisés sur tous les axes autour de la Réserve, et quelques-uns à l'intérieur. La population résidant autour de la Réserve est numériquement importante. L'ensemble des villages (bulu et badjwé) localisés dans la Boucle du Dja regroupe environ 6 000 habitants (cf. Joiris, 1995 : 15) ; l'arrondissement de Lomié supporte un peu plus de 16 000 personnes, dont une population baka estimée à environ 4 000 personnes (Dhellemmes, 1985). Au sud de la réserve, dans le département du Dja et Lobo, 15 000 personnes vivent sur la piste reliant Djoum à Mintom (cf. Loung 1994, inédit).

Ces populations sont installées dans cette région depuis de nombreuses générations. Elles ont été rejointes là par d'autres groupes humains. Certains depuis longtemps, comme les Kako, originaires de la région de Batouri, qui sont spécialisés dans la pêche, et sont dispersés de part et d'autre de la Réserve, à l'ouest (Nlobéssé) et à l'est (Lomié). D'autres s'y sont fixées plus récemment, à la faveur du développement économique de la région.

On doit aussi tenir compte, dans l'équilibre social de la région du Dja, de nombreuses personnes originaires d'autres zones du Cameroun, dont les fonctions diverses sont quelquefois antagonistes :

- des fonctionnaires en poste dans les villes et dans quelques villages (administrateurs, gendarmes, instituteurs, infirmiers et médecins...)
- du personnel du MINEF (gardes-chasse, écogardes, gestionnaires de la Réserve),
- du personnel du projet ECOFAC (ouvriers, administrateurs, animateurs...),

- des employés des sociétés forestières (ouvriers, prospecteurs...),
- des commerçants...

Plusieurs villes se sont développées autour de la Réserve du Dja. Certaines sont très anciennes, comme les sous-préfectures Sangmélina à l'ouest (25 000 habitants), Lomié à l'est (5 000 habitants) et Djoum au sud (6 000 habitants). D'autres gros bourgs sont plus récents. Le développement des projets et l'installation d'entreprises modifient considérablement les agglomérations. L'avènement de l'électricité en décembre 1996, la présence d'exploitants forestiers et de plusieurs projets ont en quelques mois radicalement transformé la ville de Lomié, avec la construction de bars, de discothèques, d'auberges et de restaurants. De même, l'installation, en 1993, de la direction de la Réserve de Biosphère du Dja dans le petit village badjwé de Somalomo a transformé celui-ci en bourgade de plus de 1 500 habitants, en passe de devenir chef-lieu d'arrondissement, pourvu de représentants de toutes les administrations nationales et de tous les commerces. Les villes ont des besoins d'approvisionnement qui se répercutent sur la Réserve. Ainsi, plusieurs marchés sont établis à Nlobéssé et à Mekin, au bord du Dja, pour permettre aux habitants de Sangmélina, à moins de 60 km à l'ouest, de se fournir en produits divers dont du gibier.

2. LES PROJETS, INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Plus d'une dizaine d'organisations sont actives dans la région du Dja. Certaines sont directement impliquées dans le développement, d'autres tournées essentiellement vers la conservation de l'environnement. ECOFAC, UICN, SNV, Peace Corps et Volontaires du Progrès sont les principaux représentants internationaux. Leur implantation motive de plus la création d'ONG locales qui affirment, à l'instar des organisations internationales, une volonté de concilier les actions de développement avec la préservation des ressources forestières. On relèvera un net déséquilibre dans l'implantation des programmes dans la région : l'ouest et le sud en sont quasi dépourvus, au contraire du nord et de l'est.

2.1 Les projets de développement :

a) AAPPEC, "Association pour l'autopromotion des peuples de l'Est Cameroun"

Ce qu'il convient d'appeler les "projets Pygmées" correspond en fait à plusieurs projets ou actions en faveur des Pygmées Baka du Sud-Est Cameroun. Au début des années 60, la première initiative est locale et appartient à une autorité administrative de Moloundou qui souhaite regrouper les Baka en bordure de route. Poursuivant cet objectif, nombre de projets se sont ensuite succédés¹, impliquant un nombre toujours croissant d'intervenants d'origines diverses (administration locale, institutions religieuses, ONG locales et internationales, etc.). Certaines initiatives ont ainsi regroupé jusqu'à 1000 Baka en bordure de route (à Lomié, et surtout au fameux village du Bosquet, qui comprend une école et un dispensaire). De nouveaux projets mis en place visent le développement de l'agriculture pygmée, afin de favoriser leur autonomie vis à vis de leurs voisins agriculteurs pour lesquels ils travaillent le plus souvent.

b) SNV, Coopération néerlandaise

Le service de coopération néerlandaise (SNV) intervient auprès des délégations départementales de l'agriculture dès 1973. A partir de 1983, ses actions en collaboration avec le ministère des Affaires sociales concernent essentiellement l'agriculture pygmée : des agronomes sont affectés à Abong Mbang et à Lomié. Au cours de 1996, la SNV confirme son implantation à Lomié, en construisant bureaux, garages et dépôts, en affectant sur place agronomes, gestionnaires de projets et animateurs. La réalisation du projet "Soutien au Développement Durable de Lomié" (SDDL), qui justifie ces infrastructures, s'étendra sur une période de 15 ans.

2.2 Les projets de conservation :

a) ECOFAC (Union Européenne)

En suivant l'intérêt signifié par l'Union Européenne qui adhère, en 1984, à la convention Lomé III, le programme ECOFAC se destine à la "conservation et l'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique centrale". Au Cameroun depuis 1992, il concentre ses efforts sur la Réserve du Dja, afin d'en promouvoir l'aménagement et la gestion. L'existence de nombreux villages en périphérie amène ECOFAC à favoriser le développement des populations locales, afin de réduire les prélèvements dans la Réserve.

b) UICN

Le "projet Dja", mis en oeuvre par l'Union mondiale pour la Nature (UICN), s'implante à Lomié au cours de l'année 1996. Les objectifs poursuivis rejoignent ceux d'ECOFAC, en concentrant toutefois les actions à l'est de la Réserve. De même, un partage des rôles s'est effectué entre l'UICN, se consacrant à la conservation, et SNV, agissant pour le développement.

On doit souligner que le partage des responsabilités sur la Réserve entre ECOFAC, chargé du nord et de l'ouest, et UICN, se consacrant à l'est, n'est pas sans poser de nombreux problèmes locaux, notamment au niveau de la perception par les populations concernées.

2.3 Les sociétés forestières

A ces acteurs institutionnels, il faut ajouter les sociétés privées d'exploitation forestière. L'application de la loi forestière de 1994a multiplie les intervenants. Aux anciennes sociétés associant exploitation et transformation, et qui opèrent sur la base de "conventions d'exploitation sur les Unités forestières d'aménagement (UFA)", se sont ajoutées des sociétés d'exploitation qui ont négocié des "ventes de coupes". Ces dernières travaillent vite, car elles ne disposent que de contrat de 3 ans non renouvelables ; elles n'installent aucune infrastructure telle que des scieries.

Il nous a été impossible d'obtenir une carte des concessions et des ventes de coupe pour l'ensemble de la périphérie de la réserve. Nous avons aussi échoué à dénombrer les sociétés impliquées, d'autant que les grosses sociétés tendent à se sous-diviser pour obtenir plus de surfaces, et que la loi de 94 favorise l'apparition de prête-noms nationaux. Cependant, l'exploitation de ensemble de la forêt au nord, à l'ouest et à l'est de la

Réserve est en cours ; celle du sud est partielle, une petite zone restant à attribuer au sud-est (entre Mintom et Ngoila).

En ce qui concerne les scieries, quatre sites industriels de transformation entourent la Réserve : au nord, scierie de la société Pallisco à Eboumetoum (près de Mésaména), à l'est scierie de la CIFM (groupe Pasquet) à Mindourou et scierie de la SFH (Groupe Hazim) aux portes de Lomié, au sud-ouest, scierie Cambois (groupe Rougier) à Djoum. Une autre était en projet à Mesok, à l'est de Lomié.

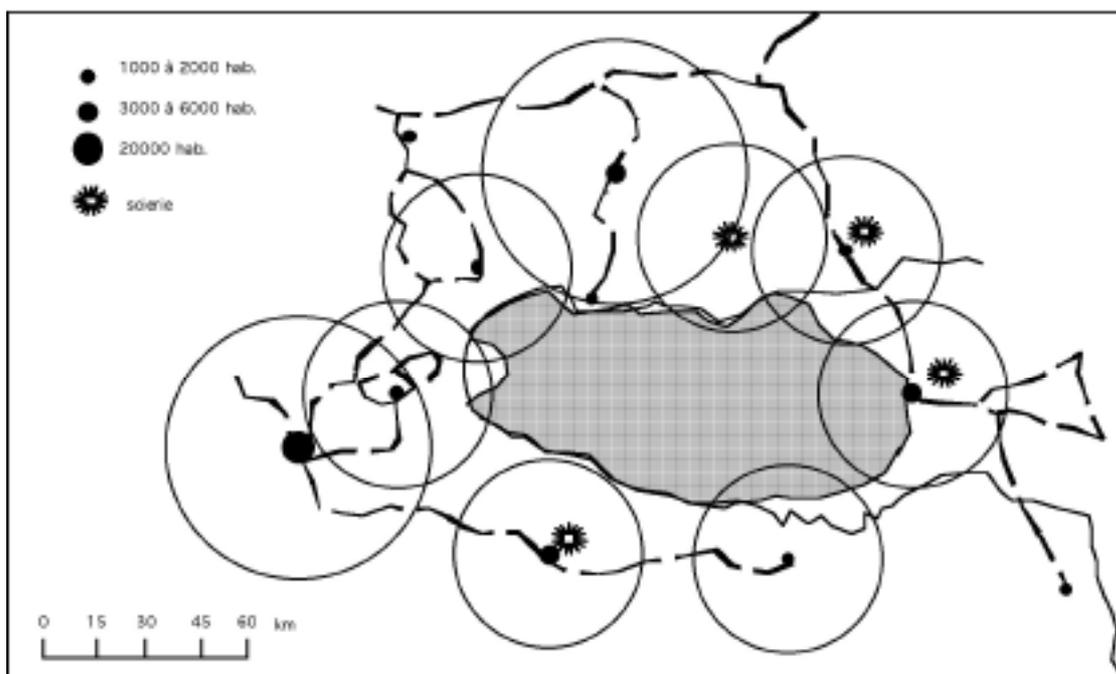


Figure 4 : la Réserve de Biosphère du Dja, encerclée par agglomérations et scierie

3. DEUX PROJETS DE SCIENCES HUMAINES DE L'UNION EUROPÉENNE : APFT ET PFC

La nécessité de l'implication des sciences humaines a été reconnue dès sa mise en place par le programme européen ECOFAC, chargé par le Cameroun de réhabiliter la Réserve du Dja. Il n'est d'ailleurs pas exagéré de dire que c'est la complexité des problèmes de société de cette région qui a conduit le même bailleur de fonds à créer le programme APFT, fin 1994.

3.1 Projet APFT

Tout en poursuivant dans la Réserve sa participation à ECOFAC, dans le cadre de contrats avec des termes de référence spécifiques, APFT a tenu également à développer ses propres problématiques dans la zone périphérique, considérant qu'une approche globale était susceptible d'apporter une contribution constructive au développement de la région dans son ensemble. Pour ce faire, le projet a développé une démarche comparative. Ainsi les sites étudiés dans la région du Dja s'insèrent dans un ensemble plus vaste, couvrant d'autres régions d'Afrique centrale, en Mélanésie et dans les Guyanes. L'ensemble des volumes de ce rapport en rend compte.

3.2 Projet Forêts Communautaires (UE)

D'abord composante d'APFT, puis complété par un contrat propre avec la DG VIII, le projet "Forêts Communautaires" qui se déroule à la périphérie nord du Dja, s'est fixé comme objectif d'expérimenter "en grandeur réelle" la faisabilité de la nouvelle législation sur les forêts communautaires (Loi 94/01 du 23 août 1995). Celle-ci reconnaît aux communautés locales le droit de négocier avec l'Etat des conventions de gestion et d'usufruit d'une forêt de superficie inférieure à 500 ha. Les forêts communautaires constitueraient alors un moyen de concilier le développement économique des populations locales et la conservation du milieu forestier tropical. Selon Delvingt (1994), cette solution est particulièrement adaptée pour la périphérie de la Réserve de biosphère du Dja : en ne cherchant pas, précise-t-il, à limiter les pressions exercées en périphérie de la Réserve par l'agriculture, l'exploitation forestière et le braconnage, le MINEF risque de rendre inutiles à moyen terme les efforts consentis pour garantir la pérennité de cette aire protégée. Aussi, une forêt communautaire en périphérie de la Réserve est un moyen qu'il faut privilégier.

4. L'ÉVOLUTION DES 30 DERNIÈRES ANNÉES

L'implantation coloniale dans la région du Dja est ancienne : le poste de Lomié a été fondé par les Allemands avant 1910, et la route vers Abong Mbang fut ouverte avant 1920. Cependant le développement de la région fut très lent. La mission catholique de Lomié a été créée en 1932. L'unité administrative de Messaména, au nord du Dja, n'a été instituée qu'en 1935. Avant la 2e guerre mondiale, voici le spectacle qui s'offrait aux yeux du médecin du poste :

“Chevauchant les crêtes, pataugeant dans les vallées marécageuses, tout un réseau de pistes piétonnes unit entre eux les villages. (...) Les hippopotames et éléphants sont de grands dévastateurs de plantations, et les désastres provoqués par leur appétit sont certainement moindres que ceux engendrés par leurs promenades innocentes et balourdes à travers les cultures.”
(Koch 1968 : 11)

La culture du cacao s'est implantée dans cette région comme partout ailleurs au sud Cameroun ; la Réserve a été fondée en 1950 ; la périphérie du Dja est cependant restée engourdie jusque récemment. Au début des années 80, Sangmélina devient région présidentielle ; de grandes aires font alors l'objet d'une mise en valeur agricole, jusqu'au bord de la Dja. La nouvelle loi forestière de 1994 provoque un accroissement très sensible des ventes de coupe, qui se marque par l'ouverture d'un réseau de pistes d'exploitation très étendu. Ce qui était naguère un vaste massif “vierge” est désormais coupé de toutes parts. Les mêmes années voient les cours du cacao chuter fortement, entraînant l'appauvrissement de tous les planteurs villageois. Ceux-ci délaissent leur plantations mais en retour s'adonnent à la chasse commerciale. Parallèlement, la mise en valeur de la Réserve du Dja et les “années après-Rio” provoquent une activité intense en

faveur de la conservation de la forêt, qui se marque localement par la présence de nombreux européens.

On le voit, en vingt ans, l'ambiance de la région du Dja a été bouleversée.

5. LES CONFLITS

Les enquêtes d'APFT sur le terrain mettent en évidence les réactions des habitants de la région du Dja au contexte singulièrement confus évoqué plus haut. Ces réactions mènent très nettement à des conflits, certains latents, d'autres ouverts. Les objectifs des promoteurs diffèrent éventuellement des attentes des populations.

5.1 Le désenclavement

La demande de désenclavement, c'est à dire de moyens pour une circulation plus aisée, est générale. Elle s'exprime vis à vis du projet de conservation de la réserve du Dja lorsque les villageois lui réclament la remise en état de la piste ou la construction d'un pont. Elle se marque à travers la polémique sur la réfection de la route d'Abong Mbang à Lomié, scandaleuse pour les mouvements associatifs occidentaux de conservation de la forêt, vitale selon les habitants de la sous préfecture. Elle transparait dans les demandes des élites pour l'ouverture d'un axe reliant Mintom à Ngoila, cernant ainsi par le sud la réserve du Dja.

5.2 L'aire protégée

Les nécessités de conservation de la faune et de la flore conduisent les gestionnaires de la Réserve à délimiter des zones de protection intégrale, et d'autres où les activités humaines sont tolérées, voire autorisées. Ce zonage fait l'objet d'enquêtes, de négociations et de conflits, lorsque les usages villageois (notamment en matière de chasse) s'avèrent pénétrer trop au coeur de la réserve.

L'incompréhension des villageois quant au concept de protection des espèces animales transparait dans leur pratique de la chasse à des fins commerciales, qu'ils opposent à leurs plaintes laissées sans réponse à l'encontre des déprédations perpétrées par les mammifères sur les cultures. Parallèlement, dans l'esprit des villageois, une contradiction demeure entre le discours que leur tiennent les représentants des programmes de conservation sur la nécessité de conserver la nature, et la présence de grumiers qui traversent leurs villages avec les arbres de *leur* forêt (cf. 3^e partie, les Bulu). Le rôle des écogardes, fréquemment répressif et non dépourvu d'ambiguïté (notamment lors des saisies de gibier), est mal perçu - ils ne constituent en aucun cas des intermédiaires entre les objectifs de conservation et les souhaits des habitants.

5.3 Les programmes de développement, enjeux des relations entre communautés

Les projets génèrent malgré eux des conflits au sein des populations, car toutes ne sont pas bénéficiaires aux mêmes titres de projets de développement. Ainsi, la prédominance des programmes tournés vers les Pygmées Baka suscite l'hostilité des communautés villageoises alentours, qui ne bénéficient pas d'une attention aussi soutenue de la part des intervenants extérieurs, alors que les moyens de l'État ne compensent pas ce manque (cf. 2^e partie, les Baka). En règle générale, les efforts d'un

projet trop ostensiblement destinés à certains villages seulement, provoquent la jalousie des villages voisins délaissés (cf. 4^e partie, psychologie).

5.4 Exploitations forestières

Les exploitants forestiers cherchent à s'accommoder les communautés rurales en proposant des dédommagements pour les arbres prélevés sur les terroirs. Le niveau du dédommagement fait l'objet d'âpres discussions, cependant les conflits interviennent, d'une part avec la compagnie forestière lorsque celle-ci entame les coupes sans dédommagement, mais aussi à l'intérieur de la communauté lorsqu'un responsable a pris des engagements avec la société sans en référer à ses concitoyens, ou bien lorsqu'il s'avère que la compensation n'a pas atteint l'ensemble des villageois...

Les limites des concessions ou des coupes sont aussi des sujets de discorde, notamment lorsqu'elles s'approchent par trop des cacaoyères. Il y a là un défaut dû au plan de zonage national défini par le Ministère sans vérification sur le terrain. Il peut y avoir aussi malversation des sociétés d'exploitation qui dépassent délibérément les limites qui leur sont attribuées. En général la communauté villageoise n'en a pas connaissance, sauf lorsqu'elle tente elle-même d'obtenir le classement de son terroir en "forêt communautaire".

B. LES COMMUNAUTÉS HUMAINES DU DJA : ORGANISATION ET ACTIVITÉS

1. PARENTÉ ET ORGANISATION SOCIALE

La parenté est une institution qui est constamment rappelée dans les organisations politiques, religieuses et économiques des populations du Dja, parce qu'elle se confond avec l'organisation sociale elle-même. Dès sa naissance, l'individu hérite d'un ensemble de droits, de privilèges, d'obligations et d'interdictions. Le premier privilège est celui d'appartenir à un groupe de filiation et d'occuper dans ce groupe une position généalogique. Pour les populations de la périphérie de la réserve du Dja, la règle de *filiation* est partout *patrilinéaire*, c'est-à-dire qu'un nouveau-né appartient toujours au lignage ou au clan de son père, appartenance que celui-ci a lui-même héritée de son propre père et qu'il partage avec ses frères. Aussi et par conséquent, un enfant appartient toujours à un lignage ou à un clan différent de celui de sa mère, différent aussi de celui des frères de sa mère ou du père de sa mère. Le *lignage* désigne un groupe d'individus unis par un lien de filiation, et pour lesquels il est possible, de génération en génération, de remonter jusqu'à un ancêtre commun dont on garde le souvenir. Par exemple, le village d'Ekom (badjwé) est composé des descendants de l'ancêtre *Sieb* ; celui de Mékas (bulu), des descendants de deux frères, *Ewo'o Zo'o* et *Mveng Zo'o*, où la filiation commune justifie une commune appartenance à un même lignage. Le *clan* se distingue du lignage en désignant un groupe d'individus pour lesquels la possibilité de remonter de génération en génération jusqu'à un ancêtre commun n'importe pas. C'est le cas des Pygmées Baka qui disposent d'une quarantaine de clans entre lesquels ils se répartissent tous. La parenté baka repose ici sur une communauté d'appartenance (le clan des

tambours, des éléphants, etc.), sans qu'il soit nécessaire de remonter à l'ancêtre commun, qui est postulé.

Les règles associées à la parenté précisent aussi des droits et des obligations, des privilèges et des interdits, face à la belle-mère, à l'oncle maternel, s'appliquant aux nouveaux mariés, aux enfants matures, aux enfants immatures, aux femmes enceintes, etc. L'évitement caractérise souvent la relation qu'un gendre entretient avec sa belle-mère, et la générosité, celle d'un oncle maternel avec son neveu utérin. La réciprocité, qui résulte de ces prestations et de ces contre-prestations, est généralement différée dans le temps. Lors d'un mariage, ce ne sont pas seulement deux individus qui sont unis, mais deux lignages, deux clans, ou parfois deux villages. Ainsi, chez les Pygmées baka, tous les frères de la mère sont considérés comme des oncles. L'attitude des neveux à l'égard de leurs oncles s'étend également à l'ensemble des hommes appartenant au clan de la mère.

De la combinaison de la filiation, des règles de mariage et de résidence, ainsi que des privilèges, des obligations et des attitudes qui caractérisent les relations entre les différents parents, résulte une organisation à la fois économique, politique et religieuse. Ainsi, le système de parenté définit des règles de coopération dans la réalisation des travaux agricoles.

Par sa fonction classificatrice et ses règles, la parenté a évidemment des implications concrètes lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre un projet de développement ou de conservation. Une connaissance des règles de résidence et de mariage, par exemple, permet d'expliquer la mobilité spatiale d'une population, ses aires d'échanges de biens ou de femmes. Les règles de parenté définissent également des unités économiques, opérantes quotidiennement, sans la connaissance desquelles il nous apparaît vain d'espérer mener à bien un projet.

La création d'un nombre important d'associations de village, ou GIC (groupes d'intérêts communautaires), est en partie redevable à des ONG locales, notamment le Centre international d'aides au développement (CIAD) établi à Lomié. La particularité de ces associations villageoises, outre leur popularité, est d'impliquer en majorité des femmes, qui favorisent une coopération entre les différentes maisonnées composant le village. L'organisation du travail au sein de ces associations se distingue ainsi de celle, traditionnelle, où chaque maisonnée travaille pour son compte. En fait, les associations transcendent les institutions existantes au profit de l'unité résidentielle et territoriale.

2. ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES

a) Économie et société

C'est à propos des organisations économiques que s'accumulent les incompréhensions, parce que l'acteur de développement s'y intéresse en négligeant souvent les autres aspects de la vie sociale. Or, un fait d'importance tient dans le caractère “ *multifonctionnel* ” de l'activité économique, qui n'est pas uniquement destinée à procurer des biens de consommation ou à assurer efficacement la reproduction matérielle du groupe, mais aussi à assurer sa reproduction sociale et symbolique. La réalisation d'une activité de subsistance, en effet, confirme toujours l'appartenance des

acteurs à des groupes définis du point de vue de la parenté.

Le succès des projets de développement tient dans la connaissance des organisations économiques et du lien qu'elles entretiennent avec l'organisation sociale, dont la parenté. Nombreux sont les projets de développement et de conservation qui rencontrent des difficultés quand il s'agit de proposer une nouvelle activité ou de modifier une organisation technique existante, afin d'en augmenter l'efficacité ou la rentabilité. Et la "coopération" est souvent envisagée comme une solution. La possibilité de voir les membres d'un village coopérer dans une activité est toutefois liée à un milieu technique particulier, lui-même inséparable de la relation que les membres d'un groupe entretiennent entre eux et avec leurs voisins.

Le succès des projets de développement tient dans la connaissance du milieu technique et du lien qu'il entretient avec l'identité des groupes.

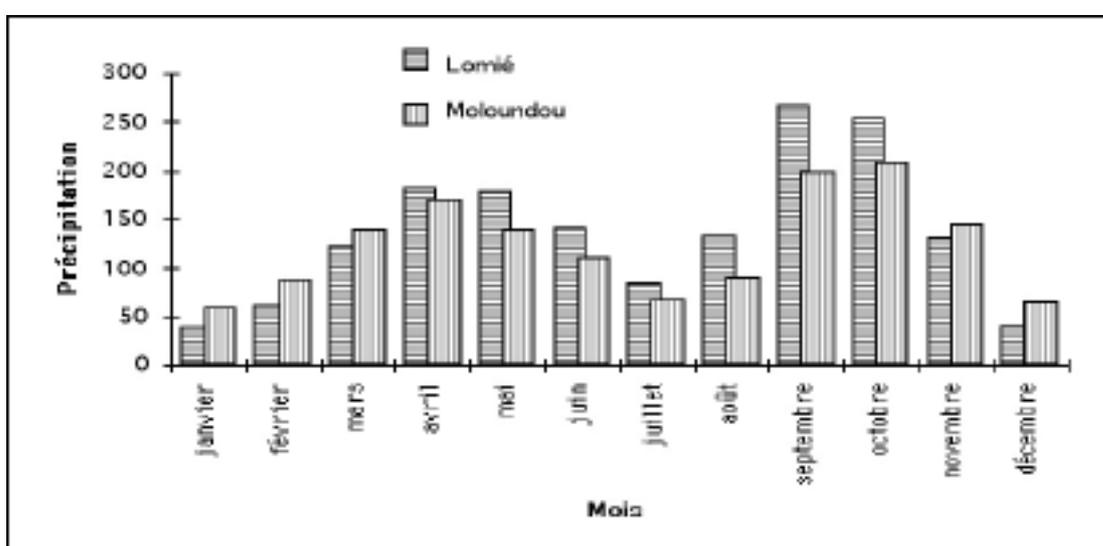


Figure 5 : Les précipitations dans l'Est du Cameroun

b) La production vivrière

L'agriculture vivrière est saisonnière, elle est étroitement liée au régime des pluies. L'effort de travail le plus important est fourni par les femmes au moment de la mise en culture, au début de la petite saison des pluies (Pasquet, 1996). L'agriculture sur brûlis est pratiquée par toutes les populations du Dja, y compris les Baka. De décembre à avril, les espaces destinés à la culture sont gagnés sur la forêt, défrichés et ensuite brûlés. La banane plantain occupe une place prépondérante, suivie du manioc, de l'arachide et d'une courge (*Cucumeropsis manii*).

L'agriculture forestière consiste à alterner phase de culture de 2 à 5 ans et cessation de culture (jachère), pouvant durer plus de 20 ans sous un couvert forestier. La mise en jachère survient le plus souvent parce que l'envahissement des plantes adventices rend difficile la continuation de la phase de culture. Les études menées par APFT confirment que cette technique culturale ne compromet pas la régénération de la forêt, celle-ci étant favorisée par les techniques de défrichage utilisées et un abattage sélectif des arbres (S. Carrière, 1999 ; cf. chapitre agriculture, Dounias 2000). Le système agricole des Bajwe est présenté en détail dans la section suivante.

c) Activités forestières : chasse, piégeage, pêche et collecte

Pour les villageois (bulu, nzimo, badjwé), la principale technique de chasse utilise le fusil, bien qu'il soit peu fréquent du fait de son coût. Les Baka, quant à eux, chassent en groupe avec des sagaies. Désormais, le piégeage est une technique commune à l'ensemble des populations du Dja, qui a remplacé la chasse collective au filet. La pratique du piégeage et de la chasse s'intensifie au cours de la grande saison des pluies.

La pêche est une activité généralement féminine. La technique la plus courante consiste à bloquer le débit de la rivière à l'aide d'un barrage, à la laisser s'assécher et à ramasser les poissons au fond du lit. L'importance de cette activité est souvent sous-estimée, alors qu'elle fournit un apport notable en protéines et qu'elle peut aussi constituer une alternative à la chasse.

La cueillette réduit considérablement le risque alimentaire (insuccès à la chasse) et permet de palier le manque de ressources d'origine agricole pendant la période de soudure. Champignons, miel, tubercules, fruits, chenilles, les produits de cueillette sont saisonniers mais disponibles à des périodes différentes, ce qui rend possible des prélèvements pendant toute l'année. Les Baka pratiquent cette activité plus activement que les autres.

d) La culture du cacao

Dès 1886, la culture du cacao est introduite par les Allemands sur la côte où elle prend rapidement une dimension industrielle. A l'intérieur des terres, cependant, la culture du cacao se limite aux petites exploitations familiales (Santoir, 1992 : 61). Les cacaoyères marquent aujourd'hui une appropriation permanente (et souvent ancienne) du milieu forestier, cette culture s'étant progressivement éloignée des habitations à cause de la fixation des villages le long des routes.

Avec le café, la vente du cacao constitue une des principales sources de revenus. La chute des cours survenue en 1988 a eu pour conséquence d'intensifier la chasse à des fins commerciales, afin de combler les pertes en numéraires (Joiris, 1995 : 25). Une reprise des cours s'observe, mais l'état des pistes rend aujourd'hui difficile et onéreuse l'évacuation des produits.

e) Commerce

Alors que la production du cacao a perdu de son importance comme source de revenus pour les habitants du Dja, le commerce de viande de chasse et de poisson de pêche augmente. Les autres produits forestiers ("produits forestiers non ligneux") qui existent dans la région, ne font pas l'objet d'un commerce notable. Les amandes d'*Irvingia*, de *Ricinodendron*, l'huile de *Baillonella*, les écorces de *Garcinia* ou d'*Afrostryax*, les tiges de rotin, qui ont tous une valeur sur les marchés des villes (notamment Yaoundé), ne sont actuellement pas exportés de cette zone, trop difficile d'accès.

3. SYSTÈMES FONCIERS COUTUMIERS

Le regroupement et la fixation des populations le long des routes sont dus à la volonté de l'administration allemande, afin de faciliter la surveillance par les militaires et

les administrateurs, et de permettre le prélèvement des impôts. Auparavant, les populations résidaient en forêt où elles se déplaçaient, s'appropriant en groupe des espaces de culture, de chasse et de cueillette. La résidence près des routes encourage aujourd'hui les déplacements individuels au détriment de cette mobilité collective. Aussi, les possibilités d'extension étant limitées par les distances à parcourir, la résidence permanente en bordure de route a pour effet de concentrer les activités sur un espace circonscrit, sur lequel sont privilégiés les allers et retours.

Généralement, une piste commune permet aux villageois de pénétrer en forêt, piste qui se ramifie ensuite, pour atteindre les espaces de chasse, de cueillette et de pêche, et évidemment aussi, les espaces de culture qui comprennent les jachères. Les espaces de culture se sont progressivement éloignés en forêt depuis le début du siècle, se limitant d'abord aux environs du village avec des "cultures de case" (Santoir, 1992). Mais si l'individu est libre de s'éloigner de la route pour développer ses cultures, l'appropriation reste éminemment collective : il ne saurait céder la terre qu'il a convoitée à un individu étranger à son lignage. La terre est en ce sens un bien collectif inaliénable, propriété du lignage (Joiris et Bahuchet, 1993)

Pour les Pygmées Baka dont un même village regroupe plusieurs clans (village composite), l'appropriation collective se vérifie à deux niveaux d'intégration : celui du groupe de résidence et celui du clan. Appartenant à un groupe de résidence, chaque Baka limite ses activités à un territoire résidentiel, et ne s'aventure pas sur le territoire du groupe de résidence voisin. En même temps, l'appartenance de chacun à différents clans lui permet d'accéder aux territoires résidentiels des autres membres de ces mêmes clans. Ainsi, le droit foncier coutumier ne concerne pas seulement les pratiques qui modifient physiquement le milieu (culture de rente, culture vivrière et jachères) mais également les activités de prélèvement, comme la chasse, la pêche et la cueillette.

Le souci de préciser les limites d'un terroir est toujours associé à un enjeu économique ou politique qui concerne le groupe. Il se vérifie, par exemple, lors de la mise en place d'une forêt communautaire ou lorsque s'implante une société d'exploitation forestière. Au Cameroun, des redevances, sous forme de taxes d'abattage, sont versées par les sociétés d'exploitation forestière aux pouvoirs publics, à la fois en fonction des surfaces exploitées, et du cubage de bois extrait. Cependant, les sociétés ont pris l'habitude de verser directement aux communautés vivant à proximité de la surface exploitée des "compensations de coupe" (1000 FCFA/m³) et de leur offrir des services (tels que le dégagement d'un terrain de sport), chaudement discutés au cours de réunions devant préciser les modalités de ce paiement.

4. ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE

L'organisation politique des populations de la Réserve de biosphère du Dja ne repose pas sur un contrat qui conférerait à un homme ou à une institution une liberté lui permettant de faire redescendre vers le bas une décision prise plus haut. En effet, l'institution politique ne dispose pas de pouvoir de contrainte. Les décisions impliquant l'ensemble du groupe sont prises collectivement, en consultant les personnes les plus âgées, les leaders, les élites ayant quitté le village – c'est-à-dire les individus originaires

de la région qui vivent en ville où ils occupent des postes ou emplois lucratifs et socialement valorisés –, bref, toutes les personnes pouvant faciliter l'application d'une décision. Le pouvoir politique se résume ainsi à un pouvoir *d'influence*. Le village étant organisé autour de relations de parenté, parenté et politique se confondent généralement. Ainsi, en choisissant le chef du lignage parmi les personnes les plus âgées, celui-ci peut toujours faire valoir sa position généalogique en usant de son pouvoir d'influence. L'organisation politique traditionnelle, contrairement aux idées reçues, fait la preuve d'une très grande souplesse, en intégrant aujourd'hui les jeunes les mieux formés, les élites et les leaders. En fait, le *leadership* des différentes personnalités est actualisé en différentes circonstances, ce qui confère à l'organisation politique une certaine fluidité (Joiris, 1995) sans qu'il soit possible de reconnaître une hiérarchie.

5. COMMUNAUTÉS EXOGÈNES

La distinction entre des sociétés autochtones ou indigènes, d'une part, et des sociétés non autochtones ou exogènes, d'autre part, est relative. Elle suppose de considérer une profondeur historique donnée, sans quoi toutes les sociétés sont exogènes, fixées au terme d'une migration. La tradition historique qui fonde le caractère exogène d'un groupe est cependant rappelée lorsque cette distinction sous-tend un enjeu (négociation avec un exploitant forestier, institution d'une forêt communautaire, etc.).

L'accusation portée à l'encontre des populations migrantes, qui utiliseraient des pratiques mal adaptées au milieu forestier, et qui accéléreraient donc la déforestation, ne se vérifie pas pour les populations insérées dans le massif forestier, comme celles du Dja. Historiquement, les populations migrantes ont bénéficié d'un transfert du savoir des sociétés plus anciennes vers les sociétés plus récemment installées (ce dont témoigne par exemple l'inventaire des vocabulaires naturalistes et techniques).

Il n'en va pas de même avec les communautés qui s'établissent temporairement dans le massif forestier, notamment celles constituées d'ouvriers spécialisés travaillant pour le compte d'une société d'exploitation forestière ou celles qui s'établissent spontanément à côté des scieries. L'organisation et les activités de ces communautés professionnelles transplantées sont encore méconnues.

C. DES ARCHIPELS DANS LA MARGE DE LA GRANDE FORÊT : AGRICULTURE ITINÉRANTE DANS LA RÉSERVE DE FAUNE DU DJA (SUD-EST CAMEROUN)

Pauwel De Wachter

1. INTRODUCTION.

Notre étude porte sur l'agriculture itinérante pratiquée par l'ethnie Badjoué dans la partie Nord de la Réserve de Faune du Dja, le long de l'axe Somalomo-Ekom-Ndengue. Le système agricole étudié a un haut degré de durabilité écologique à cause du caractère récurrent des défrichements, de la faible densité de population ; de la faible superficie défrichée par habitant, de la dépendance du travail humain comme facteur dominant de production, et la courte durée de culture des parcelles. Ainsi cette agriculture ne présente pas de menace pour les grandes étendues de forêts primaires du Dja. Mais l'agriculture n'est qu'une composante du système de production. Une autre composante, la chasse commerciale qui approvisionne des marchés extérieurs et opère dans des conditions de accès quasi-ouvert est fortement destructrice pour la faune et influence des énormes superficies de forêt. L'ouverture de voies d'accès par l'exploitation forestière renforce encore cet énorme impact, comme elle change l'économie du déplacement en forêt. La plupart des données ont été récoltés dans le terroir du village d'Ekom. Pour une synthèse exhaustive le lecteur se référera à De Wachter (1997).

2. LE CYCLE AGRICOLE.

Dans la zone étudiée, le défrichement annuel (à la hache et la machette) pour le vivrier est reparti entre la jachère préforestière (4 ans de durée de jachère, 37% de la superficie défrichée par année), la jeune forêt secondaire (11 ans, 27%), la forêt secondaire adulte (25 ans, 31%) et la forêt 'primaire' (que nous donnons un âge indicatif de 100 ans, 5 %). La durée moyenne de jachère est donc de 17 ans.

Selon nos calculs, la durée moyenne de la phase cultivée d'un champ de type 'arachide' est de 16 mois, celle d'un champ de type 'bananes' à 24 mois. Ainsi la périodicité d'un 'cycle' théorique égale environ 19 ans. Si on estime l'âge de la forêt 'primaire' mis en culture à 200 ans (au lieu de 100), le 'cycle' s'élève à 24 ans. La superficie défrichée est de 0.55 ha/an² par femme cultivatrice (la plus petite unité économique qui possède ses propres champs et ses propres outils). Les femmes cultivatrices représentent 25% du village. Ainsi l'essartage Badjoué, avec un cycle culture-jachère de 19 ans, nécessite 10.5 ha par femme cultivatrice (représentant 4 personnes résidentes).

3. SUPERFICIE NÉCESSAIRE POUR L'AGRICULTURE VIVRIÈRE LE LONG DE L'AXE SOMALOMO-EKOM-NDENGUE.

Considérons la zone qui s'étend 5 km des deux côtés de la piste Somalomo - Ndengue (= terres suffisamment proches de la piste). Cette zone contient environs 33% de végétation sur sol hydromorphe (forêt marécageuse 26% et raphiale 7%) qui n'est pas utilisée comme terre agricole. La population résidente de la piste (excluant Somalomo

qui est de l'autre côté du Dja) était de 1300 personnes (dont environ 25 % de femmes cultivatrices). La densité de population de cette zone de 10 km de large et 46 km de long est 2.8 hbts/km² ou en soustrayant ces sols hydromorphes on obtient une densité agricole de 4.2 hbts/km² de terre à potentiel agricole (= sol ferme et au maximum à 5 km de la piste Somalomo-Ndengue).

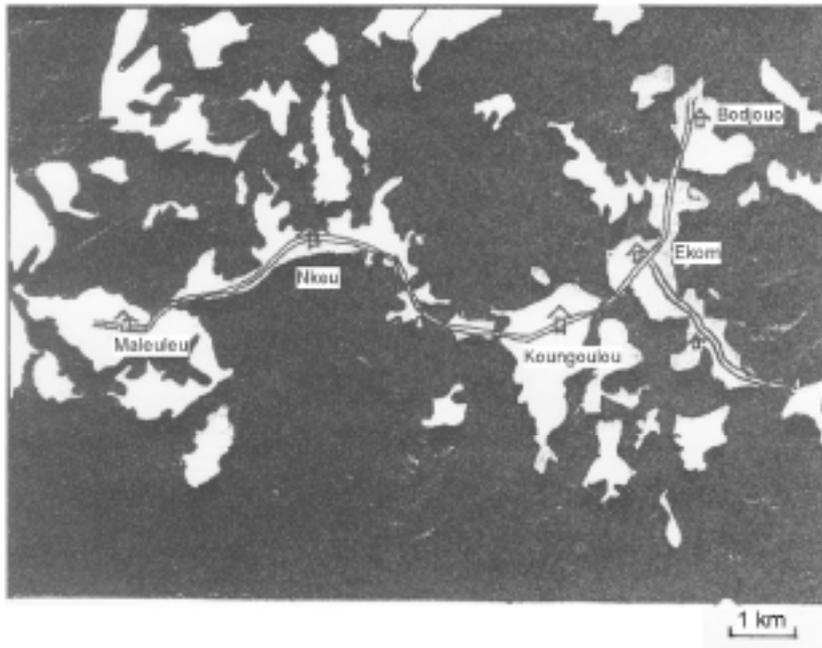
	Défrichement annuel	Besoin en terre (cycle moyen de 19 ans)
<i>Par femme cultivatrice.</i>	0.55 ha	10.5 ha
<i>Valeur absolue au village Ekom (155 habitants)</i>	21.1 ha	401 ha
<i>Boucle du Dja (*) valeur absolue</i>	169ha	3211 ha
<i>% des terres 'agricoles' (**)</i>	0.55 %	10.4 %

() Facteur d'extrapolation de 8 par rapport à Ekom. Ekom contient un huitième de la population de la boucle du Dja.*

*(**) Terre agricole = distance maximale de 5 km de la piste principale et un sol bien drainée.*

4. PAYSAGE ISSU DE L'AGRICULTURE ITINÉRANTE ET DE LA CACAOCULTURE.

A cause du caractère récurrent de l'agriculture itinérante, le paysage se constitue d'îlots de végétation anthropogène (jachères jusqu'au stade de la forêt secondaire adulte et cacaoyères) dans une matrice de vieille végétation ou végétation marécageuse. Selon des études au Zaïre (Wilkie & Finn, 1990; Thomas, 1991) et au Gabon (Lahm, 1993), cette mosaïque peut contenir une biomasse élevée en petits et moyens mammifères, même quand une forte pression de chasse est présente. La présence des forêts primaires dans la mosaïque est importante parce que, entre autres, elles apportent pendant les bonnes saisons de fructification une nourriture de qualité à la faune, ce qui peut en augmenter le succès reproductif. Pour les populations humaines, la chasse de subsistance apporte les protéines animales. L'agro-écosystème le long des pistes permet une pression de chasse élevée.



: Matrice de végétation non-influencée par l'agriculture (vieille forêt et formations marécageuses)



: Ilots anthropogènes (cultures, jachères, forêts secondaires ayant des parasoliers).

Figure 6 : Ilôts de végétation secondarisée le long de la piste Somalomo - Ekomi
 Sur base de photos aériennes (1:20.000) issues de l'ONADEF (Yaoundé) et notre propre cartographie du terroir d'Ekomi

5. SCÉNARIOS DE CROISSANCE.

Nous avons simulé une série de scénarios qui tiennent compte d'effets comme l'accroissement de la population, de l'agriculture par les non-résidents autochtones, d'une augmentation du vivrier de rente. Dans tous les cas, la mosaïque jachères - vieilles forêts, agro-écosystème varié et adapté aux pressions de chasse, se maintiendra dans les décennies à venir.

Activité agricole	Nombre d'hbts/km ² de terre agricole qui peuvent être supportés (**)	Nombre d'années avant que 50 % des terres proches (max. 5 km de la piste) seront absorbés dans le cycle d'essartage (croissance population 3.5 %) (***)
Agriculture itinérante actuelle	38 hbts/km ²	57 années
Agriculture itinérante avec augmentation du vivrier de rente (*)	18 hbts/km ²	36 années

(*) Développement du vivrier de rente selon un scénario que la superficie par femme cultivatrice des champs de bananes triple.

(**) Actuellement la densité agricole de la zone est de 4.2 habitants/km².

(***) A ce stade le paysage à au maximum km de la piste aura 50% de terres dans le cycle agricole, 17% de forêts 'primaires' de terre ferme, 26% de forêts 'primaires' sur sol hydromorphe et 7% de raphiales. Le paysage en mosaïque se maintient.

Ce qui risque le plus d'influencer l'impact de l'agriculture sur la végétation est l'introduction de l'abattage à la tronçonneuse pour établir des bananeraies commerciales. Dans ce cas, l'économie du travail change, car il devient possible d'abattre la forêt 'primaire' à moindre effort. Au niveau mathématique ceci se traduit dans un cycle théorique beaucoup plus long, avec un effet considérable sur la superficie totale de terres dédiées à l'agriculture contemporaine. En introduisant la tronçonneuse, le système devient plus dépendant du facteur de production capital et relativement moins dépendant du travail humain. Un phénomène identique se produit avec la chasse, quand les chasseurs se déplacent en véhicule sur les routes d'exploitation forestière pour atteindre des forêts très lointaines.

Finalement le cacao et café font aussi partie de l'agriculture Badjoué. Ces cultures de rente sont cultivées soit derrière les cases (café) soit dans les zones cacaoyères. Nous avons estimé qu'il y a 360 ha de cacao à valoriser ainsi que 51 ha de café dans la boucle du Dja, soit un total de 1.3 % de terres agricoles. Ceci ne présente pas de menace pour la forêt. Évidemment, le développement des cultures de rente (cacao, café, mais aussi palmier d'huile et plantain) dépend très fortement des conditions de marché et du régime de subvention ou de taxation.

6. DISCUSSION.

L'agriculture itinérante contemporaine est compatible avec la conservation dans la Réserve de Faune du Dja. Il n'y aucune menace sur les grandes étendues de forêts primaires de la Réserve, car le terroir agricole est capable de supporter une population humaine croissante sans que ses paramètres écologiques de base (maintenance de la mosaïque le long des routes) subissent un changement fondamental. La zone d'étude a une faible densité de population. Cette condition démographique est encore valable dans d'importantes parties d'Afrique Centrale (Sud-est. Cameroun, Gabon, Nord-Congo, parties du Congo Démocratique). La situation décrite n'est donc pas une exception.

La mosaïque de végétation le long des routes est également un écosystème productif au niveau cynégétique. Nous constatons la présence de cette faune (qu'on pourrait considérer comme issue d'un 'élevage extensif') entre autres par les problèmes de déprédation par les rongeurs (aulacode, athérure, rat de Gambie) et les singes (cercocèbe agile et moustac). Ces problèmes de déprédation s'expliquent surtout par la concentration de l'effort de chasse dans la forêt loin du village (15-25 km d'Ekom) où le chasseur commercial vise en premier lieu des populations relativement abondantes de *Cephalophinae*. Ainsi à Ekom l'agriculture s'exerce dans un périmètre d'environ 50 km² alors que le terroir de chasse commerciale couvre une superficie de 300 km².

La conservation de l'ensemble de la faune et de la grande forêt se fait loin des villages. En effet, on constate partout l'extinction écologique des grands mammifères près des villages dans le terroir agricole, où ces espèces ne jouent plus aucun rôle dans l'écosystème. Le terroir agricole est un agro-écosystème à relativement haute biodiversité qui est capable d'accommoder des pressions de plus en plus élevées sans qu'une crise s'annonce pour le moment. En conséquence, la conservation réelle des espèces menacées doit se faire dans la forêt profonde.

Alors qu'autour des villages, l'agro-écosystème est favorable à la chasse de

subsistance, qui vise un large spectre d'espèces de petites tailles, les actions de conservation dans la Réserve de Faune du Dja doivent viser la *chasse commerciale pour la viande de brousse*, qui concerne essentiellement les grands mammifères. Cette chasse commerciale s'exerce sur 80% de la Réserve du Dja (De Wachter, 1996; Klein & van der Wal, 1998), *elle n'a aucun caractère de durabilité*. La gestion de cette chasse, selon des critères économiques et écologiques, présente un énorme défi pour les gestionnaires des ressources naturelles. C'est un problème classique de gestion de ressources renouvelables sous condition d'accès quasi-ouvert et de renforcement coûteux des règles. L'exemple ailleurs (les pêcheries marines par exemple) montre que c'est un sujet très difficile.

Un renforcement des droits des populations sur un certain ensemble faunique en même temps que l'augmentation de la surveillance seront nécessaires.

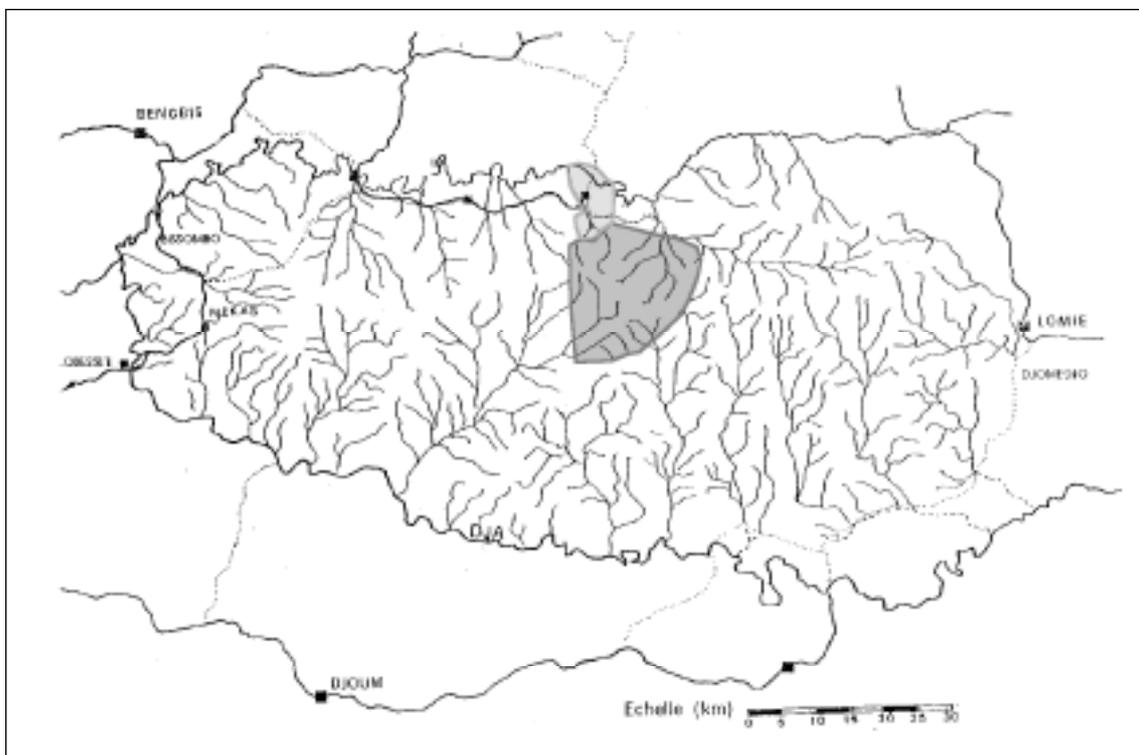


Figure 7 : Le terroir d'Ekou : terroir agricole et cacaoyer (en clair) et terroir de chasses piégeage (en sombre).

7. ANNEXE : DONNÉES QUANTITATIVES³ SUR L'IMPORTANCE DES TYPES DE CHAMPS

	Champs d'arachides		Champs sans arachides			
	1er champ d'arachides (mars)	2ième champ d'arachides (septembre)	Champ de concombre	Champ de bananes	Mofia dimé	Pémé modé
Nombre de parcelles / femme cultivatrice* par an	1.00	0.92	0.26	0.13	0.12	0.05
	1.92		0.55			
Superficie par parcelle (ha)	0.21 ha ($\sigma = 0.09$ ha) (n = 57)	0.22 ha ($\sigma = 0.08$ ha) (n = 60)	0.24 ha ($\sigma = 0.08$ ha) (n = 15)	0.36 ha ($\sigma = 0.11$ ha) (n = 8)	0.18 ha ($\sigma = 0.07$ ha) (n = 8)	0.14 ha $\sigma = 0.04$ ha (n = 4)
	0.21	0.20	0.06	0.05	0.02	0.01
Superficie (ha) par femme cultivatrice par an	0.41		0.14			
	0.55					
Superficie (ha) par homme actif par an	0.18 ha	0.17 ha	0.05 ha	0.04 ha	0.02 ha	0.01 ha
	0.35 ha		0.12 ha			
0.47 ha						
Répartition de la superficie défrichée pour ce type de champ entre les différentes formations végétales						
Jach. préforest. <i>ébour atjetje</i>	39 %	60 %	1 %			
	49 %					
Jeune forêt sec. <i>ébour lalelelele</i>	38 %	27 %	10 %			
	33 %					
Forêt sec. Adulte <i>kwalkomo</i>	23 %	13 %	70 %			
	18 %					
Forêt 'primaire' <i>ekomo</i>	0 %	0 %	19 %			
	0 %					

Répartition de la superficie défrichée par année à Ekom entre les différentes formations végétales

Jachère préforestière (<i>ébour latjetje</i>)	Jeune forêt secondaire (<i>ébour lalelelele</i>)	Forêt secondaire adulte (<i>kwalkomo</i>)	Forêt primaire (<i>ekomo</i>)
37 %	27 %	31 %	5 %

* Une femme cultivatrice est une femme résidente qui a cultivé au moins une parcelle. 25 % des personnes résidentes à Ekom sont des femmes cultivatrices (39 femmes sur 41 femmes actives (> 15 ans)).

NOTES

- ¹ Opération mille-pattes ; PPEC “Projet Pygmées de l’Est Cameroun” à l’initiative du Diocèse de Bertoua, devenu au cours des années 80 AAPPEC, “Association pour l’autopromotion des peuples de l’Est Cameroun”; Projet d’intégration socio-économique des Pygmées ; projets divers de maisons d’accueil, d’écoles pilotes, de centres socio-éducatifs, etc.
- ² Sur base de 151 champs mesurées et cartographiés.
- ³ Un inventaire de tous les champs vivriers d’Ekom pendant la période 1993-1994 a été établi. Le recensement a été fait avec des interviews de profondeur et des visites sur le terrain afin d’éliminer des fautes. Ainsi 189 parcelles et leur jachère d’origine ont été recensé. 151 (80% du total) de ces parcelles ont été visitées et cartographiées.



Chasse au fusil en employant la technique traditionnelle d'appau de l'antilope. Région de Lomie - Cameroun - 1997 - (Cliché K. Ioveva)

Grande cuisine Njem. Village Etekesang - Cameroun - 1997 - (cliché S. Bahuchet)





Chasse à courre, un animal vient d'être repéré. Bizam - Cameroun - 1991 - (cliché E. Dounias)

LE REGARD DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS SUR LES POPULATIONS LOCALES : L'exemple Pygmées baka et villageois nzimo

Christian LECLERC

A. LE CONTEXTE

1. PYGMÉES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

En matière de développement, l'indépendance du Cameroun marque le début d'une période où l'attention sera portée sur les Pygmées baka. Dès 1960, "l'opération mille pattes" est destinée "à intéresser les Pygmées à l'agriculture et ainsi, à promouvoir leur sédentarisation" (Minas 1986). En 1968, le "Projet Pygmée Est-Cameroun"¹ et, plus tard, "le Projet Mbang" visent également le développement de l'agriculture chez les Baka. Au début des années 1980, le Ministère des Affaires Sociales (Minas), créé en 1975, s'allie à l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement (SNV) pour favoriser "l'intégration socio-économique des Pygmées". Là encore, l'agriculture occupe une place centrale. En définitive, on ne saurait aujourd'hui aborder l'organisation sociale et économique des Baka sans s'interroger sur les acteurs qui, depuis 40 ans, ont souhaité pour eux le développement de l'agriculture. Encore à ce jour, 17 organisations non gouvernementales ou missionnaires s'y emploient. En fait, peu de populations forestières ont fait l'objet de projets de développement si soutenus, c'est-à-dire, l'objet d'actions répétées, coordonnées et toujours motivées de l'extérieur.

Dès leur mise en oeuvre et au cours des années, ces projets rencontrent des problèmes et l'acteur sur le terrain est amené à questionner le groupe bénéficiaire, à rechercher chez lui la cause des problèmes. En somme, cette recherche "ethno-logique" amène l'acteur à croire que le problème est "pygmée", et que ce "problème pygmée" est celui qu'il faut résoudre pour mener à bien le projet. Ce chapitre analyse ce regard, cette investigation, et s'interroge sur la nature des problèmes qui sont découverts par l'acteur. Saisissant l'intérêt de cette démarche réflexive, la SNV-Cameroun a mis à notre disposition ses propres archives auxquelles s'ajoutent des documents émanant d'autres projets (documents-cadre, rapports d'activités, évaluations trimestrielles, rapports issus de missions d'appui, etc.). La diversité des sources confère à l'analyse une portée générale. Il ressort de cette analyse que le "problème pygmée" change au cours des années, sans que l'organisation sociale et économique pygmée ne subisse elle-même de transformations notoires.

L'organisation sociale et économique des Baka en bord de route est ensuite abordée, en privilégiant le point de vue de l'ethnoécologie. Peu d'études, à ce jour, ont concerné les Baka établis en bordure de route et les relations économiques qu'ils entretiennent dans ce contexte avec leurs voisins agriculteurs. La comparaison des deux perceptions, celui de l'acteur et celui de l'ethnologue, offre la possibilité de mieux préciser la place des recherches ethnographiques de longue durée dans les projets de développement.

2. DÉMOGRAPHIE ET RÉPARTITION DES BAKA

Les Pygmées baka sont répartis sur une surface forestière qui couvre la presque totalité de la Province de l'est du Cameroun, une partie de la province du sud (département Dja et Lobo), le nord du Gabon et de l'ancien Congo, et une petite partie de la République Centrafricaine. La Province de l'est représente à elle seule 109 000 km², soit près du quart de la superficie du Cameroun. Dans ce pays, l'espace baka se répartit sur 4 départements et 17 arrondissements ; il supporte 8 formations végétales elles-mêmes irriguées par 4 grands fleuves.

En s'appuyant sur les recensements réalisés par le Père Ignace Dhellemme (1960-1986) la population baka est estimée à 25 000 et composée, *a minima*, de 367 groupes de résidence², la plupart observable en bordure de route (carte à la page suivante). 41,9% de la population se retrouve dans le département de la Boumba et Ngoko, sur l'axe qui relie Yokadouma à Mouloundou. La densité de population baka dans la partie sud de ce département est d'ailleurs supérieure à celle villageoise. Le département du Haut-Nyong et celui de la Dja et Lobo se partagent respectivement 26,5% et 24,5% de la population Baka. Le reste de la population se retrouve au Sud de Batouri, dans le département de Kadey.

La dimension moyenne des groupes de résidence baka est de 61 individus, une moyenne qui subit peu de variation d'un département à l'autre (entre 54 et 66 personnes par village). D'un recensement effectué en 1944 (Vallois et Marquer 1976, 113), Bahuchet obtient une composition moyenne nettement inférieure de 32 personnes (Bahuchet 1992, 112). Depuis 50 ans, les Pygmées baka ont tendance à se regrouper. Dans l'arrondissement de Lomié, département du Haut-Nyong, 5 villages³ comptent plus de 150 personnes et concernent ensemble 2035 Baka, soit 52% de toute la population baka de l'arrondissement, estimée à 3884.

En côtoyant des formations végétales différentes, étant répartie sur des espaces administratifs différents, la population Baka entretient aussi des relations avec 17 sociétés villageoises de langue différente (Bahuchet 1992, 47). Mais au sein de cet environnement diversifié, les Baka font la preuve d'une étonnante uniformité. Ils parlent partout une seule langue, de la famille oubanguienne, qui est partagée par aucun de leurs voisins ; les 42 clans, qui constituent l'élément fondamental de leur organisation sociale, sont reconnus sur l'ensemble de l'aire de répartition ; la relation de voisinage semble partout caractérisée par la fidélité, qui se traduit, notamment, par un apport en main d'oeuvre des Baka dans l'agriculture des Voisins ; les cérémonies rituelles, qui s'observent à l'occasion de la chasse, des levées de deuil, ou de la circoncision sont partout observées ; la taille des dents est partout reconnue comme un signe de beauté ; les techniques d'acquisition sont similaires, et le miel, les graines oléagineuses, les champignons, les chenilles et, enfin, la viande sont partout appréciés par les Baka.

On trouvera une analyse détaillée des systèmes rituels et sociaux baka ainsi que de leurs modes d'association avec les villageois dans les travaux de Joiris (Joiris 1992, 1993a, 1993b, 1996, 1998).

Carte indicative. Localisation des groupes de résidence baka dans la Province de l'ouest du Cameroun



B. LE PROBLÈME PYGMÉE : UN REGARD INTÉRESSÉ

“Malgré toutes les réunions que j’ai faites, beaucoup de Pygmées n’arrivent pas à croire que l’agriculture est la seule façon pour eux de faire un peu de progrès” (Snoek 1980d, 1).

1. AGRICULTURE À TOUT PRIX

Au cours des années 1970, des initiatives visent le regroupement des Pygmées dans un lieu éloigné des Villageois. La construction de cases rectangulaires avec un toit de tôle est encouragée pour marquer la rupture avec un mode de vie dorénavant ancestral (les huttes de feuilles, caractéristique de l’habitation pygmée). Au cours de 1972, plus de 1000 Pygmées sont regroupés dans un village, Moangue-le-Bosquet (dans l’arrondissement de Lomié), pour qu’ils développent leur propre agriculture, sans être “dérangés” par les Villageois (Dhellemmes 1985 : 111-113). Trois ans plus tard, “après beaucoup de palabres et de bagarres”, la plus grande partie du groupe regagne ses villages d’origine, à côté des Villageois (Snoek 1980d : 7).

Les projets affirment ensuite leur intention de travailler avec les Baka “là où ils se trouvent” : à côté des Villageois. A défaut de les séparer, les intervenants entendent stimuler, sensibiliser, éduquer et, enfin, conscientiser les Baka pour qu’ils témoignent d’une plus grande autonomie face à leurs voisins villageois, spécialisés en agriculture. L’objectif ne laisse pas d’ambiguïté : “l’activité principale était, reste et sera : parler, parler et parler avec les Pygmées pour qu’ils voient bien que l’agriculture paie” (Snoek 1980a : 3).

2. RELATION DE VOISINAGE ET MOBILITÉ SPATIALE

Les actions visant le développement de l’agriculture se renforcent au début des années 1980. Des intervenants sont appelés dans l’arrondissement de Lomié et de Abong-Mbang pour “donner aux Pygmées une formation dans le domaine de l’agriculture” (Oyono 1985 : 7). Les rapports d’activités sont concordants : le “problème pygmée” se trouve chez les Villageois, voisins des Baka (Hulster 1987 : 2-3; Snoek 1980a, : 2 ; 1980b : 2 ; 1980c : 2 ; 1980d : 5-7). Au moment du défrichage, les intervenants constatent à plusieurs reprises que les hameaux sont désertés, que les Baka sont partis “pour travailler chez un Villageois” (Snoek 1980a : 2). Des réunions sont tenues pour expliquer aux Baka le problème, c’est-à-dire, le fait que leur apport en main d’oeuvre chez les villageois se réalise au détriment de leur propre production agricole. Mais au cours de la réunion, la discussion se déplace sur les relations qui prévalent entre les Baka eux-mêmes : “pendant la réunion, les vieux Baka accusaient les femmes, les femmes accusaient les jeunes et les jeunes accusaient les vieux” (Snoek 1980a : 3). Le problème demeure : “des Bantous viennent attirer des Baka et de cette façon déranger le programme agricole dans les campements” (Snoek 1980c : 2).

Le “problème pygmée” trouve une nouvelle définition au cours des années 1980. A cet époque, plusieurs groupes de résidence baka sont “encadrés” par un animateur. Avec son aide, des rizicultures sont expérimentées. Mais au cours de la deuxième année,

un des animateurs refuse de renouveler l'expérience. Ses arguments sont recevables : "(...) la dernière fois, presque tous les Pygmées étaient partis (en forêt) tandis que le riz était presque mûr aux champs" (Snoek 1980b : 2). Quelques années plus tard, le nouveau visage du "problème pygmée" se précise : "le plus grand problème dans l'agriculture avec les Baka, c'est leur instabilité. Beaucoup se promènent encore pour plusieurs mois en forêt, pour faire la chasse, la pêche, la cueillette, etc. Pendant ce temps, les plantations restent sans être finies, pas entretenues et parfois récoltées par les voleurs" (Hulster 1987: 1)⁴

Les Villageois, à l'égard desquels les Baka témoignent d'une grande fidélité, et la mobilité spatiale du groupe, qui est systématique et saisonnière, apparaissent dans l'œil de l'acteur comme deux problèmes fondamentaux, parce qu'ils compromettent chez les Pygmées le développement de l'agriculture et la réussite du projet de développement. Cependant, les causes de telles difficultés sont parfois recherchées ailleurs, notamment chez la psychologie de l'homme baka et chez la capacité du groupe à s'organiser : on admet que "l'homme baka est très gentil mais il ne prend pas facilement des décisions", ce qui explique le besoin de beaucoup d'encadrement (Snoek 1980a : 1 ; 1980d : 13) Les intervenants constatent aussi que "le travail en société ne marche pas bien à cause de l'irrégularité des gens". Les intervenants reconnaissent l'importance de "choisir un chef qui est capable d'être chef, (...) car il faut qu'il existe aussi des règles dans le groupe". Et des problèmes semblent voués à rester en suspend : "qu'est-ce qu'on fait avec les paresseux ?" (Hulster 1984, 3).

3. NOUVEAUX OBJECTIFS ET NOUVEAUX PROBLÈMES

Au tournant des années 1980, le "problème pygmée" est réactualisé avec force au sein des Projets, après que le Ministère des Affaires Sociales eut mis en place une cellule interministérielle pour "saisir la situation actuelle de l'opération" (Minas 1986, 12). Deux ans plus tard, ce ministère rappelle que "la finalité ultime de ce programme est de faire des Pygmées des membres à part entière de la communauté nationale, à condition qu'ils en ressentent eux-mêmes des besoins impérieux" (cité in SNV 1988, 16). L'objectif avait été formulé au début des années 1960, lorsque que le premier gouvernement du Cameroun avait exprimé, dans son premier plan quinquennal, son souci d'intégrer au sein d'une seule nation la diversité des populations camerounaises. Mais, en 1988, la volonté du groupe de s'intégrer est un élément fondamentalement nouveau qui signale une rupture avec la pratique du développement jusqu'à maintenant préconisée.

En 1990, la SNV fait appel à une mission d'appui qui confirme la nécessité d'une "nouvelle approche" (Schothorst 1990) en recentrant l'action autour de "l'auto-promotion au sein des projets", c'est-à-dire, la "responsabilisation du groupe" bénéficiaire : "plusieurs représentants de la Mission Catholique, les responsables du Minascof et de la SNV, écrit l'auteur du rapport, se sont tous rendus compte que la rentabilité de leur efforts sera plus élevée lorsque leurs activités dépasseront la distribution des biens et s'ils parviennent à incorporer le groupe-cible dans ces efforts" (Schothorst 1990, 6). A cette époque, aussi, la place des études visant une meilleure connaissance du groupe se fait plus grande⁵, avec une ouverture, notamment, vers

l'Institut des Sciences Humaines de Yaoundé. Un accent est désormais placé sur la connaissance du groupe bénéficiaire. On admet qu'“à l'heure actuelle, le projet Baka ne possède pas suffisamment d'informations sur l'environnement socioculturel du groupe cible, ni sur les idées, les visions et les capacités des Baka eux-mêmes” (Schothorst 1990, 7).

La connaissance du groupe-cible⁶ et sa participation à l'effort de développement se formulent ensuite comme un objectif dans la plupart des projets après 1986. Le projet “intégration socio-économique des Pygmées” change de dénomination pour devenir “l'association pour l'auto-promotion des peuples de l'est-Cameroun” (APPEC). Mais avec les objectifs, le regard porté sur les Baka évoluent aussi. De nouveaux problèmes apparaissent : pour la première fois se signale, à propos des Baka, “leur incapacité à s'organiser spontanément” (Collectif 1988c : 2). L'intégration socio-économique s'avère tout à coup “une oeuvre de longue haleine, à cause des freins que constituent l'apathie ou l'inconstance de la plupart des Pygmées concernés. (...) Les moyens à mettre en oeuvre doivent permettre l'acquisition de la force de caractère par une éducation psychologique permettant de surmonter les impulsions (LOUNG s.d., 14)⁷ Se révèle également chez les Pygmées “un complexe d'infériorité qui les empêche de résister aux Villageois” (Hulster 1987, 2) ; ou encore, le problème renvoie “à la mentalité de chasseurs”. Le Baka vit “au jour le jour” car les produits de la chasse et de la cueillette sont immédiats ; le fruit du travail agricole, en revanche, se vérifie seulement après un an. “C'est la raison pour laquelle les Baka préfèrent travailler chez les Villageois pour avoir à manger le même jour” (Hulster 1987, 2).

Le “problème pygmée” change à mesure qu'évoluent les objectifs d'actions : s'agissant de développer l'agriculture, les voisins et les départs en forêt s'imposent comme problèmes ; s'agissant de promouvoir la capacité des Baka à changer eux-mêmes leur mode de vie (l'auto-promotion), c'est alors l'incapacité du groupe à s'organiser lui-même qui s'impose comme problème. Le regard que l'acteur pour le développement porte sur le groupe humain et sur son organisation en milieu forestier tropical est définitivement intéressé : intéressé par ses objectifs d'actions.

C. L'ORGANISATION BAKA : UN SYSTÈME DE RELATIONS

1. PLANTES DE CUEILLETTE, PLANTES CULTIVÉES ET VOISINS

“Nous avons essayé de leur faire comprendre qu’il fallait adapter leurs départs en forêt avec le calendrier agricole, et parfois adapter leurs activités agricoles aux départs en forêt. Un autre problème pour l’agriculture est le travail des Baka chez les Villageois.” (Hulster 1987 : 2)

Appréhender le groupe humain et son organisation comme une réalisation particulière mais achevée de l’homme en société, sans qu’il soit possible de l’isoler des conditions écologiques du milieu où elle évolue. Voilà une caractéristique du regard ethnoécologique. Aussi, l’uniformité culturelle des Baka ne doit pas masquer la très grande spécificité de leurs organisations économiques, qui reposent avant tout sur une fine connaissance du milieu forestier, et, de surcroît, sur la connaissance d’un milieu localisé que chaque groupe de résidence baka s’approprie et se partage.

a) La forêt tropicale : un espace social ⁸

Les observations concernent le village de Messea, qui compte plus de 200 Baka et autant de Nzimo. Les Baka se sont regroupés près de la route et près des Nzimo en 1968. Compte-tenu de peu d’études réalisées auprès des Baka dans ce contexte, limitons-nous aux problèmes soulevés par les acteurs de développement : d’abord celui du groupe de résidence Pygmées en bordure de route et son appropriation toujours effective du milieu forestier ; ensuite sa relation aux voisins, et la contribution en main d’oeuvre des Baka dans leur agriculture. Ces descriptions ne sont possibles qu’en prenant en compte les caractéristiques du milieu forestier tropical où les Pygmées et les Villageois évoluent.

La forêt tropicale, dense et humide, en apparence homogène, est en réalité composée de plusieurs formations végétales, qui résultent elles-mêmes d’une superposition de micro-milieus, en relation avec le sol et le relief, l’humidité relative et le climat. Les nombreuses espèces végétales qui composent la forêt tropicale ne forment pas de peuplements monospécifiques à côté desquels les hommes tireraient un avantage de s’établir. La plupart des espèces est représentée par un petit nombre d’individus, nécessairement dispersés.

Les précipitations, dont on admet l’importance, ne sont ni simultanées ni synchronisées sur l’ensemble de la surface forestière occupée par les Baka. Les décalages, importants d’une région à l’autre, devancent ou retardent d’autant le cycle végétatif des plantes forestières, la crue des ruisseaux, des rivières ou des fleuves, ou encore la mise en terre ou la récolte des plantes cultivées. En définitive, chaque espace forestier possède sa *temporalité écologique*, et chacun doit être appréhendé en prenant en compte cette singularité, si l’on veut décrire et analyser les relations qu’une population forestière entretient avec lui. Par conséquent, aussi, les populations forestières *en général* n’existent pas. Seule existe l’originalité des organisations, des idées et des pratiques qui

caractérisent et distinguent les groupes humains l'un par rapport à l'autre.

b) La différenciation et l'identité

En évoluant dans un même milieu, les Pygmées baka et les Villageois nzimo sont soumis à un même cadre de contraintes. Et les ressources disponibles pour les uns le sont aussi pour les autres. Ainsi, s'il en est, les Baka et les Nzimo sont exposés à la même détermination écologique. C'est pourquoi les différences qui s'observent, eu égard à l'organisation de leurs activités de subsistance, appartiennent nécessairement à l'ordre de la sociologie. Et il faut admettre que ces différences permettent aux deux groupes de se distinguer, et qu'une éventuelle confusion des identités compromettrait l'existence même des deux entités.

Ce souci de différenciation se vérifie également chez les Baka eux-mêmes, en concernant la structure interne du groupe. Le groupe de résidence, qui concentre aujourd'hui un nombre important de personnes en bordure de route, est, en réalité, constitué de plusieurs petits groupes dont les Baka rappellent constamment l'existence, notamment par des conflits. Le conflit a très rarement la valeur d'une rupture : il confirme seulement la différenciation interne.

Cette différenciation se confirme également par un usage différencié de l'espace du village et de l'espace forestier. Trois clans sont mieux représentés dans le village de Messea qui est formé par des habitations construites le long de la route. Le village est linéaire. Aux deux bouts du village résident des clans différents ; le troisième occupe le centre. Aussi, les espaces cultivés par les Baka sont une reproduction conforme de cet espace-village, découpé en quartiers⁹.

L'espace cultivé, en effet, s'observe au sud de la route. Au sud-est se retrouvent les plantations du clan qui occupe l'est du village ; au sud, celles de celui qui occupe le centre et au sud-ouest, enfin, celles de celui qui occupe l'ouest du village. Les espaces cultivés reproduisent ainsi les divisions de l'espace-village et confirment les relations disjonctives qui y prévalent quotidiennement.

En se regroupant de manière différenciée dans un espace-village et en s'appropriant de manière également différenciée les espaces cultivés, les Baka rappellent simplement les unités sociologiques fondamentales, c'est-à-dire les groupes familiaux qui, dispersés, s'observent en forêt. Les espaces de cueillette, en effet, se trouvent à 10 ou 15 kilomètres au sud de la route. A cette profondeur, d'autres espaces cultivés ont été aménagés par les Baka, et ils composent, avec les espaces de cueillette et de chasse, trois blocs distincts qui représentent, en forêt et à une autre échelle, une projection de l'espace-village. En réalité, ce n'est pas l'espace-village divisé en quartiers que les Baka ont reproduit en forêt, mais plutôt les espaces sociaux différenciés en forêt qu'ils ont reproduit au village, en s'y établissant.

2. RELATION AUX VOISINS ET TEMPORALITÉ ÉCOLOGIQUE

La forêt tropicale, en définitive, est constituée d'espaces sociaux différenciés. Aussi, la dispersion en forêt permet aux familles de se retrouver ensemble, de perpétuer savoir naturaliste, contes et mythologies. Car la période de vie en forêt est chez les Baka

un moment de vie sociale, attendu et souhaité. Ce qui amène les Baka à quitter le village et à se disperser en forêt relève à la fois d'une raison sociale et d'une raison écologique, parce que les ressources convoitées sont elles-mêmes dispersées.

Aussi, la fréquence de leur retour et de leur départ du village n'est pas aléatoire mais répond à la saisonnalité des ressources forestières. En prenant comme modèle l'organisation villageoise, les acteurs en développement admettent la difficulté de réaliser chez les Baka deux cycles de culture par an, soit en mars et en août. En réalité, la mise en terre de plantes cultivées en août survient au même moment que la cueillette en forêt des fruits de *Irvingia gabonensis* et de *Baillonella toxisperma*. De leur graine, les Baka obtiennent une pâte et une huile qu'ils conservent pendant plusieurs semaines, et qu'ils proposent aussi aux Villageois. Cette synchronisation place l'organisation baka dans une impasse et appelle un choix : entre l'agriculture au village et la cueillette en forêt, il ne s'agit pas seulement de choisir entre une ressource "cultivée" et une ressource "sauvage", mais aussi de choisir entre une concentration et une dispersion du groupe. En choisissant la première alternative, l'agriculture telle que la pratique les Villageois, les Baka doivent aussi accepter de compromettre un moment de vie sociale, au cours duquel les groupes d'appartenance qui composent le village en bordure de route confirment leur identité, renforcent leur cohésion, transmettent le savoir et perpétuent ainsi la culture baka.

En définitive, la relation aux voisins, la relation aux plantes de cueillette et la relation aux plantes cultivées ne sont pas dissociables de la relation que les Baka entretiennent entre eux. Il s'agit d'un "système de relations" (pour reprendre l'expression de Condominas 1980) dont il faut reconnaître la cohérence, celle qui permet aux Baka d'affirmer leur culture, leur identité, sur un espace qui en compte 17 autres : leur aire de répartition.

3. MOBILITÉ SPATIALE ET IDENTITÉ

Contrairement à une hypothèse formulée par Althabe (1965), l'agriculture n'a pas amené les Baka à se fixer. La mobilité spatiale se vérifie toujours. Le cycle annuel d'activités est ponctué par des phases de dispersion et de regroupement, pour le groupe de résidence de Messea, sur une surface forestière de plus de 250 km².

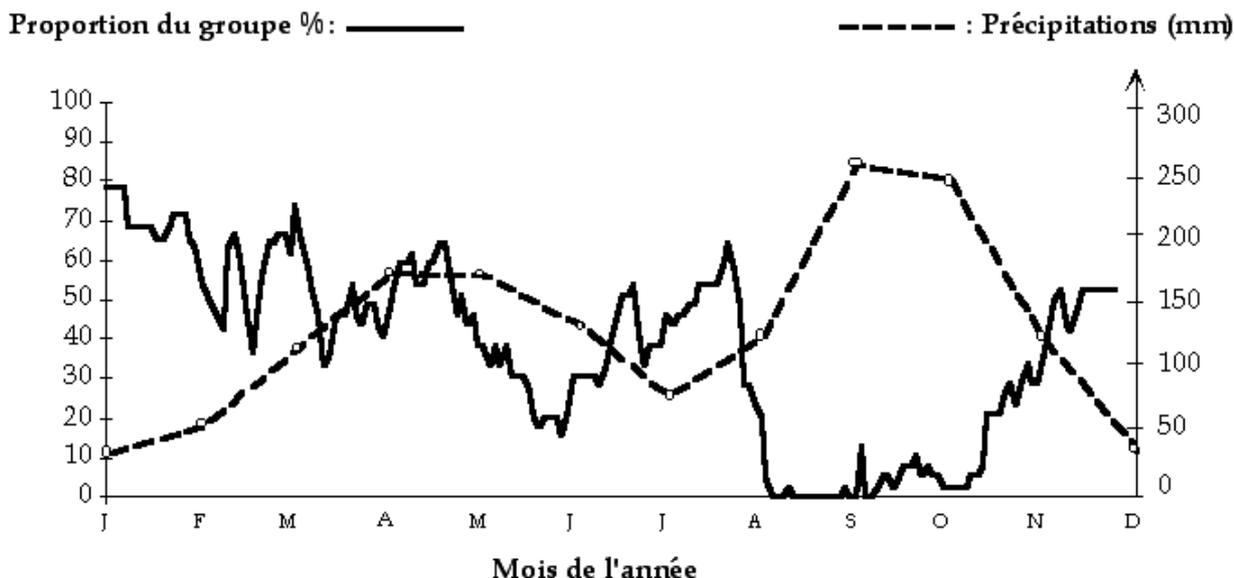


Figure 1. Variation du nombre de personnes présentes au village en fonction des saisons et des précipitations

Le graphique révèle la dynamique qui est à l'oeuvre : les Baka quittent le village pendant la grande saison des pluies pour profiter des ressources forestières¹⁰, et reviennent au village à la petite saison des pluies, notamment, pour contribuer à la mise en culture de l'arachide chez les Nzimo, une plante riche du point de vue énergétique mais que les Baka ne cultivent pas pour eux-mêmes. Pendant cette période, chaque matin, des femmes villageoises viennent chez les Baka pour proposer aux femmes de venir chez elles et de participer à la mise en culture. En échange, les femmes baka obtiennent des produits vivriers qui sont consommés le soir. Les Villageois ne disposent d'aucune force de contrainte envers les Baka, qui peuvent s'adonner à d'autres activités, la pêche notamment (Joiris, 1992 : 133). La plupart des femmes, cependant, travaillent chez les Villageois.

En définitive, pendant cette période, les Baka sont nourris par les Nzimo ; ils dépensent et acquièrent leur énergie chez les Nzimo. C'est pourquoi un bilan énergétique de la relation est possible. La question tient dans une équation : si l'énergie mise en oeuvre chez les Voisins dépasse celle que les Baka assimilent avec les produits vivrier qu'ils obtiennent en échange, le poids moyen du groupe devrait diminuer ; en revanche, si l'énergie acquise par les produits villageois est supérieure ou égale aux dépenses engagées, le poids moyen du groupe devrait demeurer stable ou augmenter. Au terme de la période de mise en culture, les femmes baka ne perdent pratiquement pas de poids (-30 g.) et les hommes enregistrent un gain¹¹, d'où un échange avantageux pour les Baka.

4. COMPLÉMENTARITÉ DES ORGANISATIONS

La complémentarité des organisations baka et nzimo est comprise si nous comparons la variation saisonnière de la masse corporelle des deux groupes au cours de l'année. L'apport en main d'oeuvre baka dans l'agriculture villageoise se présente alors comme une composante du système de relations que les deux groupes entretiennent ensemble. Le graphique suivant représente les variations saisonnières de poids des femmes baka et nzimo au cours de l'année.

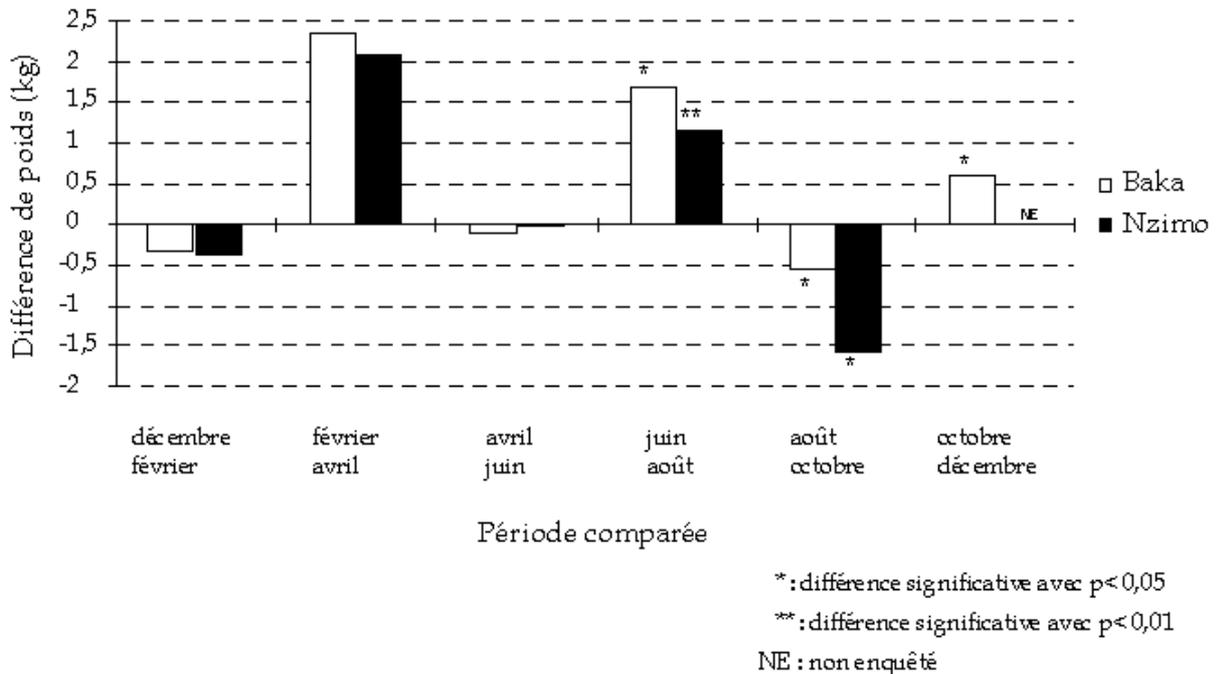


Figure 2. La variation saisonnière du poids chez les femmes baka et les femmes nzimo¹²

A chacune des saisons, le poids des femmes de l'un ou l'autre groupe varie de manière concomitante. Pourtant, pendant la grande saison des pluies, les femmes baka privilégient la cueillette et les femmes nzimo l'agriculture ; les premières se dispersent en forêt et les secondes se concentrent au village. L'organisation différente des Baka et des Nzimo n'avantage pas un des groupes. Cette différence est plutôt mise au profit des deux groupes qui concluent au cours de l'année de nombreux échanges leur permettant de négocier en commun la temporalité écologique et les aléas de la production.

Au cours de l'année, les Nzimo engagent deux cycles de culture, un premier en avril, au début de la petite saison des pluies, un second en août, au début de la grande saison des pluies. La superficie mise en culture en août est moins importante qu'en avril, et les parcelles d'août sont de préférence ouvertes sur de jeunes jachères. En fait, la durée de la petite saison sèche qui précède ne laisse pas suffisamment de temps pour défricher, sécher et brûler une superficie plus importante. Le retour des pluies est souvent imprévisible et un retour hâtif contraint parfois l'agriculteur à une moindre superficie. Par conséquent, la disponibilité alimentaire varie elle aussi une année sur l'autre (Jeneke, 1996). On ne peut toutefois sous-estimer l'apport en produits forestiers d'origine baka dans l'alimentation nzimo pendant la grande saison des pluies et au cours de ces années "difficiles".

La période de mise en culture (et de récolte) est moins circonscrite chez les Baka, qui l'étalent sur plusieurs mois et sur une superficie moins importante. Au cours du mois d'août, la cueillette est préférée à l'agriculture, la dispersion au regroupement, afin de profiter des ressources forestières qui sont à cette saison abondamment disponibles en forêt. Par conséquent, les Baka ne disposent pas, comme leurs voisins, des cultures engagées au mois d'août, c'est-à-dire, des ressources rendues à maturité vers avril et mai de l'année suivante. Or, c'est précisément en cette période que l'apport en main d'oeuvre baka dans l'agriculture villageoise se vérifie, et que par cet apport les Baka obtiennent les ressources en question. La réciprocité des échanges entre les produits d'origine forestière et les produits d'origine agricole est ainsi différée, en prenant en compte l'agencement différentiel du cycle végétatif des plantes forestières et du calendrier des plantes cultivées.

En alternant des phases de dispersion et de regroupement, les Baka ne cherchent pas à aller à l'encontre de la sédentarisation que les ONG et les missionnaires cherchent à imposer! Il s'agit en réalité d'une organisation originale qui concilie cycle de vie sociale et périodicité des ressources, reproduction sociale et reproduction matérielle. C'est en effet au cours de la période de vie forestière que le savoir naturaliste se transmet et que la culture baka se perpétue. C'est ainsi au profit de leur propre identité que les Baka synchronisent, dans une succession, la relation aux plantes de cueillette et la relation aux voisins, la dispersion et le regroupement, la résidence en forêt et la résidence en bordure de route. Une sédentarisation des Baka ou leur éloignement des Villageois compromettrait ce système de relations.

D. CONCLUSION

L'acteur pour le développement n'appréhende jamais d'emblée toute la réalité économique, sociale et religieuse de la communauté locale. Son regard s'arrête plus facilement sur certains faits, ceux qui peuvent le contraindre à admettre la difficulté sinon l'échec de son action. Ce regard, enfin, n'est jamais neutre. S'agissant d'intervenir auprès de groupes sociaux pour lesquels un mieux-être est souhaité, l'acteur, en effet, est plus facilement préoccupé par les problèmes à résoudre, qui apparaissent seulement parce que des objectifs d'actions l'animent et qu'un modèle d'économie est effectivement présent et agissant chez lui. Une mission d'appui, au profit du "projet Pygmées" coordonné par la SNV-Cameroun, relevait avec pertinence "une concordance étroite entre la perception des problèmes et la formation professionnelle" des acteurs (Schothorst 1990, 10). A mon avis, s'agissant d'une perception, celle-ci dépend moins de la formation professionnelle de l'acteur que de la finalité de son action. En matière de développement, il s'avère que la finalité recherchée et la conception des problèmes à résoudre constituent les deux faces d'une même réalité. L'acteur est avant tout intéressé par son action ; et le regard qu'il porte sur le groupe humain et son organisation en est influencé. Le constat de la mission d'appui, en revanche, se vérifie complètement si l'on compare l'ethnologue et l'acteur de développement. Le décalage des perceptions permet de mieux comprendre la place et l'importance des recherches ethnographiques dans les projets d'actions.

Précisons maintenant que la question abordée ici est postérieure à l'étude menée

pendant deux ans auprès des Baka. En partageant leur vie quotidienne, entre le village et la forêt, je me limitais à questionner la place aujourd'hui occupée par la mobilité spatiale dans leur organisation sociale et économique. Cette recherche n'avait aucune finalité pratique. J'abordais l'organisation baka pour ce qu'elle était, rien de plus. Il me semble aujourd'hui évident qu'une telle description n'est possible qu'en prenant en compte les relations de voisinage et les caractéristiques du milieu forestier immédiat où évoluent les Baka. La perspective donnée à ce rapport s'est ensuite imposée en apprenant que le groupe de résidence où je séjournais avait lui-même fait l'objet de 3 projets de développement, coordonnés par la SNV, 10 ans plus tôt. Dans cet arrondissement, d'ailleurs, la majorité des groupements Baka a, par le passé, fait l'objet d'un projet, et plusieurs sont aujourd'hui en cours. La recherche ethnographique de longue durée, et la perception désintéressée qui l'accompagne, revêtent dans ce contexte une très grande importance, en permettant à l'acteur de *décentrer son regard de son action*, en lui permettant aussi de voir chez les Baka, chez leurs voisins et dans la forêt tropicale, les composantes d'un système de relations qui possède une cohérence et qui fonctionne.

NOTES

1 Plusieurs initiatives relèvent du projet "PPEC". Des micro-projets ont vu le jour, notamment, à Salapoumbé en 1969, Mesok en 1970, Moangué-le Bosquet et Lomié en 1972, Abong-Mbang en 1974, Mouloundou en 1977, Dimako en 1978, Djout en 1981, Mindourou en 1983 et, enfin, Madjoué-Ngato en 1986.

2 Ce résultat est obtenu après une synthèse des recensements du Père Ignace Dhellemmes réalisés vers l'année 1980 (Dhellemmes 1977 ; Dhellemmes 1978a; Dhellemmes 1978b; Dhellemmes 1978c; Dhellemmes 1978d; Dhellemmes 1980; Dhellemmes 1981a ; Dhellemmes 1981b; Dhellemmes 1982a ; Dhellemmes 1982b). Pour les départements où les recensements ne sont pas disponibles, nous avons eu recours aux documents de la SNV qui fournissent un inventaire des groupes de résidence baka.

3 Bizam : 278 ; Mesok : 197 ; Nochouam : 160 ; Bosquet : 713 ; Meséa : 204 et Nomedjo : 483.

4 Voir aussi, pour le problème de mobilité spatiale : (Hulster 1984, 3, 7 ; Hulster 1986, 2 ; Hulster 1987, 3; Minas 1986, 3 ; Snoek 1980a, 2 ; Snoek 1980c, 1 ; Snoek 1980d, 4, 5).

5 La remarque ne veut pas diminuer les importants travaux menés dès les années 1960 par certains missionnaires, notamment, le Père Brisson à qui on doit aujourd'hui des ouvrages sur la langue, les contes et la mythologie baka. La particularité, à partir de 1986, tient à l'importance que les projets accordent désormais à l'organisation baka elle-même.

6 Notons qu'aujourd'hui la plupart des projets de développement comporte un "volet recherche" au sein desquels, malheureusement, on ne retrouve pratiquement pas de chercheurs.

7 Outre l'immédiateté, l'organisation baka semble également fondée sur la "chance" voir (Collectif 1988a :1 ; Collectif 1988b : 7-10; Hulster 1987 : 2).

8 Cette partie est développée dans Leclerc 1999a.

9 En réalisant ces recensements, le Père Dhellemmes distinguait, pour les regroupements importants, les quartiers d'appartenance qui correspondent, en réalité, aux différents groupes de résidence d'où les Baka qui composent le village proviennent.

10 Nous ne l'abordons pas avec détails, mais il faut noter qu'au cours de l'année le groupe de résidence n'est jamais dans sa totalité présent au village. Aussi, la chasse et la cueillette ne sont pas les seuls motifs d'absence : parfois pendant plusieurs semaines, les Baka s'absentent pour rendre visite à la belle-famille, qui fait l'objet d'un très grand respect. Enfin, les "pics" de présence qui s'observent en février et mars correspondent à des cérémonies de levée de deuil qui sont toujours précédées d'une période d'absence (chasse en forêt) parce qu'une redistribution de viande entre les membres du village accompagne toujours les levées de deuil.

11 Pour une présentation détaillée des résultats, se référer à l'article suivant (Leclerc 1999b) "Le bilan énergétique d'une relation : l'apport en main d'oeuvre baka dans l'agriculture villageoise ", qui fait suite à une communication présentée dans le cadre du colloque international *L'homme et la forêt tropicale*, organisé par la Société d'écologie humaine et APFT et tenu à Marseille du 26 au 29 novembre 1998.

12 Les mesures ont été réalisées de juin 1997 à avril 1998 pour les Baka, et de décembre 1997 à octobre 1998 pour les Nzimo. L'analyse ne tient pas compte des variations pouvant survenir d'une année à l'autre. Pour les Nzimo, une extrapolation unit octobre 1998 à décembre 1997.



Danse à l'occasion d'une levée de deuil chez les Nzimo. Njem du Sud - Cameroun - 1997 - (cliché P. Soumaille)

Cérémonie d'initiation au Yeli à Yenga. (Rituel notamment de chasse). Cameroun - 1987 - (cliché D. Joiris).





Madeline et Elisabeth partent pour cultiver leurs champs. Cameroun - 1997 - (cliché H. Solly)



Des femmes préparent une antilope pour la fête. Cameroun - 1997 - (cliché H. Solly)

THE LOCAL VIEW OF OUTSIDE INTERVENTION: Bulu case study

Hilary SOLLY

INTRODUCTION

An increasing number of conservation projects working in regions where people also live are realising the importance of implicating these populations in their conservation programmes. In addition they also recognise the necessity to combine these conservation programmes with complementary development programmes aimed at improving the local population's livelihood and well-being. Conservation projects are thus beginning to acknowledge that undertaking the protection of biodiversity in a populated region can only be successfully achieved with the support and co-operation of the local people.

However, the acceptance of this as the way forward for conservation projects and its successful application in 'real-life' situations reveals the complexity of working with people. These people have a set of social, cultural, political, economic and historical backgrounds which have a huge influence on how they perceive such a project and their behaviour towards it.

The importance for an Integrated Conservation and Development Project (ICDP) to gain as full understanding as possible of the local population with whom they are working should not be underestimated. This should involve a detailed understanding of the local economy, how it functions within the wider economic system of the village - that is the social, cultural and political context - as well as within the regional, national and international economy. In addition, the project should aim to gain an understanding of what the populations perceptions and attitudes are towards both the concepts of conservation, development *and* the project itself. These perceptions and attitudes will be based on a combination of traditional cultural beliefs, historical experience and contact with the current project. Finally the project needs to understand how and where the population feels it can be implicated in both the conservation and development programmes. It is only by understanding the social, political and cash economy of the village and the attitudes of the local population towards conservation, development and the project itself that the project will be able to successfully facilitate this process. Without this deeper knowledge projects risk falling into the trap of accepting everything the populations says without question or disregarding opportunities due to lack of detailed information.

The western sector of the Dja Reserve, where research was undertaken, has been jointly managed by ECOFAC (Conservation and Utilisation Rationnelle des Ecosystemes Forestiers en Afrique Centrale) and MINEF (Ministère de l'Environnement et des Forêts) since 1992. The Reserve was created in 1950, was recognised as a Réserve

de la biosphere in 1981 and as a UNESCO site of patrimoine mondial since 1987. It has been occupied by a Bulu population (presently about 2000 people) well before it became a protected area.

One of the main concerns for the project is to reduce the amount of commercial bushmeat hunting that takes place in the Reserve (both by the local people and hunters coming into the Reserve from outside). They wish to change peoples behaviour by reducing their reliance on an income gained through the hunting and selling of bushmeat and encourage a diversification into alternative ways of earning money. The role that bushmeat plays in the local economy should thus be understood as well as knowledge of other possibilities and blocks to economic development. These can only be recognised with a full comprehension of all economic activities in the village, who is doing what, and the meaning given to these activities.

In addition the project is working with a population that has had considerable contact with a variety of outside bodies during the last century, including missionaries, the German and French colonial governments, the post Independence National government, international institutions and NGOs. An understanding of how these outside influences have an impact on the populations attitude to ECOFAC/MINEF and their own conservation and development activities is vital. It is only with a sensitivity to the historical context of their position vis a vis the population that the project can begin to work with work with them on developing a truly integrated conservation and development programme.

A. BULU ECONOMIC ORGANIZATION

1 - VILLAGE TERRITORY

The village territory can be divided into two zones - the zone for agricultural exploitation and that used for hunting, fishing and collecting NTFP. The agricultural zone includes fields and cocoa plantations (and now a few palm oil plantations). This zone does not extend further than 5km and includes the land still exploited in the old village of Mekas. This zone is exploited entirely by the Bulu and Baka of Mekas. The hunting/fishing/NTFP zone extends further with hunting trips extending to up to 45km into the Reserve. The hunting zone is also used by the neighbouring village of Meka'a as well as those coming from outside the Reserve to hunt.

2 - SUBSISTANCE ACTIVITIES

2.1 Agriculture

vivrier	jan	feb	mar	apr	may	jun	july	aug	sept	oct	nov	dec
concombre field												
clearing/cutting/burning		+	+	+								
sowing			+	+	+							
harvesting										+	+	+
peanut field (1st)												
clearing/cutting/burning	+	+	+									
sowing peanuts, maize, plantain, manioc			+	+	+							
weeding						+	+					
harvest peanuts, maize and weeding							+	+	+			
harvest manioc, plantain (year after)	+	+	+	+	+	+						
peanut field (2nd)												
clearing/cutting/burning							+	+	+			
sowing peanuts and other crops									+	+		
harvest peanuts, maize						+	+			+	+	+
harvest manioc, plantain								+	+	+		
rice and maize field												
clearing	+											
sowing rice and maize		+										
harvest rice						+	+					
harvest maize					+	+						
vivrier	jan	feb	mar	apr	may	jun	july	aug	sept	oct	nov	dec

Table 1 - Agricultural calendar of principal subsistence crops

2.2 Small-scale livestock

There are a number of domesticated animals in the village which are used for alimentary (mainly special occasions/festivals) and ritual purposes (e.g. bridewealth, *deuil*). Chickens are the most numerous in the village (an average of 7.69 per family) and are used most commonly on special occasions such as for guests who have come to visit. They are prepared and eaten with the guest or given as a gift. Sheep (1.73 per family), pigs (1.54 per family) and goats (2 per family) are provided as food on special occasions with numerous visitors such as at Christmas or during a funeral or bereavement period (*deuil*). They are also used as part of bridewealth and provided as gifts for bereavement. There is one family who keep guinea pigs which they say they eat.

The rearing of animals is extremely informal with the animals left to roam freely in the village. There is only one family who keep their pigs fenced in and feed them by hand. The free-range of animals the village creates tension between households as they often enter fields close to the village and eat the food growing there.

2.3 Fishing

This is mainly a female activity undertaken during the long dry season (December - March). Women often go in groups and use the method of *pêche au barrage*, which involves damming up a section of the river at both ends and then scooping out the water within the dams and collecting the fish that remain. This form of fishing is slow and laborious with fairly unrewarding results (this is my personal experience, no systematic research of measuring fishing catch was undertaken). The fish obtained is used for subsistence with little or no commercialisation.

2.4 Hunting and trapping

Hunting is undertaken by most men in the village with varying degrees of intensity. Of the 91 men who are over 15 years old, 58 hunt on a regular basis. The main choice of hunting is with traps using steel cable although there are six guns in the village owned by individuals, which are often borrowed by others for hunting. Hunting with a gun is a more expensive form of hunting as each cartridge costs about 500CFA (5FF). Of the 1035 trips registered between 18/09/97 and 20/11/98, 766 (74%) were for trap hunting, 228 (22%) with guns, 25 (2.5%) with dogs and 16 (1.5%) combining trap hunting with gun hunting.

The animals more frequently caught were as follows :

Ranking	frequency of capture	percentage of all bushmeat captured	name (Bulu)	name (English)	name (Scientific)
1	666	33.3%	<i>okpwem</i>	Blue Duiker	<i>Cephalophus monticola</i>
2	310	15.5%	<i>so</i>	Blackstriped Duiker	<i>Cephalophus dorsalis</i>
3	289	14.5%	<i>ngom</i>	African brush-tailed porcupine	<i>Atherurus africanus</i>
4	198	9.9%	<i>nvin</i>	Peter's Duiker	<i>Cephalophus callipygus</i>
5	94	4.7%	<i>avem</i>	Greater white-nosed monkey	<i>Cercopithecus nictitans</i>
6	75	4%	<i>osok</i>	Moustached monkey	<i>Cercopithecus cephus</i>
7	69	3.45%	<i>koé-si</i>	Giant Rat	<i>Cricetomys sp.</i>
8	68	3.4%	<i>ngoé-afan</i>	Bush Pig	<i>Potamochoerus porcus</i>
9	29	1.5%	<i>oke-ka</i>	Long-tailed Pangolin	<i>Manis tetradactyla</i>
10	21	1%	<i>kak</i>	monkey	
Total	1819	91.25%			

Table 2. Most frequently caught bushmeat.

2.5 Gathering

There are a number of products collected from the forest, used largely for consumption and sometimes sold.

Wild bush mango (*ndo'o*) - The kernel of the fruit is dried, ground, stored and used to make a glutinous sauce. The *ndo'o* sauce is often used in place of peanut sauce, when no more peanuts are left from the harvest or if the peanut harvest was bad.

Moabi (*adjap*) - The kernel of this fruit is used to make a cooking oil which is highly valued. There are few moabi trees in the territory of Mekas, but in other villages where it is more plentiful, the oil is sold.

Palm tree - This is a highly versatile forest product with many uses for the villagers. The women use the palm nuts (*ekang*) to make palm oil, the sediments as an oily sauce (*esuk*) and the kernel (palmiste) to make a body oil (although this is produced only amongst the old women as it involves a lot of labour). The men cut the trees at maturity and use the sap to make palm wine. The palm wine can be distilled to produce alcohol, locally called *odontol* or *ha'a*. (This is fabricated by both men and women). In addition, when the cut trunk begins to rot, larvae (*fos*) hatched from eggs laid by a beetle are taken, prepared and eaten. The debris from the pounded nuts is dried and used to light fires, as are the dried nuts themselves.

Fire wood - A number of woods are used for cooking - these are from trees that have been cut to clear fields. They are dried in the fields and bought back to the village when required. Most common woods for cooking with are the following : *asas, asing, asam, akam, eton, ebenbeng, esop*. Firewood is never sold.

3 -CASH ACTIVITIES

3.1 Agroforestry

Total estimated sales of cocoa in 1997-8 were 6316 kg and 3.437,875cfa. Sellers can be divided into four groups :

- men with plantations : 28
- women with plantations : 6
- men selling through commerce* : 4
- women selling through commerce* : 3

*This is where merchants sell their goods in return for cocoa. This often happens when plantation owners need goods but haven't officially sold their cocoa harvest. They therefore make a direct exchange with the merchant for the goods desired.

The price of cocoa ranged between 600-650 cfa/kg for the 1997/8 harvest. However, it is generally believed that the companies who come and buy the cocoa fix the weighing scale, tricking the farmer and getting a better price per kilo for themselves.

The highest sale for a male plantation owner was 328,200 cfa (547kg) and for a female plantation owner 166,800cfa (278kg).

3.2 Bush meat

Data on hunting income was collected over a 14 month period (18 September 1997 to 20 November 1998). Fifty eight regular hunters were followed during this period of time. The date and time of departure and return was noted, what type of hunting took

place (with guns, traps or dogs), what game was killed and whether it was given or sold. If given, to whom, if sold where and for what price. Of the 2000 animals killed during this time period, 1252.25 (63%) were sold.

Table 3. Ranking of the top seven species of bushmeat sold between September 1997- November 1998

Ranking	no. sold	%	name (Bulu)	name (English)	name (Scientific)
1	417.75	33%	<i>okpwem</i>	Blue Duiker	<i>Cephalophus monticola</i>
2	254.75	20%	<i>sô</i>	Blackstriped Duiker	<i>Cephalophus dorsalis</i>
3	206	16%	<i>ngom</i>	African brush-tailed porcupine	<i>Atherurus africanus</i>
4	171	14%	<i>nvin</i>	Peter's Duiker	<i>Cephalophus callipygus</i>
5	45.25	4%	<i>ngoé-afan</i>	Bush Pig	<i>Potamochoerus porcus</i>
6	43	3%	<i>avem</i>	Greater white-nosed monkey	<i>Cercopithecus nictitans</i>
7	33	3%	<i>osok</i>	Moustached monkey	<i>Cercopithecus cephus</i>
Total		93%			

Of the bushmeat sold three-quarters is sold in the village (with 4% being sold to *buyum sellums*, who come to the village from the town to buy the meat. This figure could well be larger but difficult to measure accurately due to sensitivity as the activity is banned by ECOFAC). A quarter of the meat is sold at *Nkol-Dja*, a town at the exit of the reserve.

The total earned in the village through hunting was 3.003,450 Francs CFA. The highest income through hunting was 321,500 Francs CFA during the 14 month period.

Table 4. Profile of top ten hunters, including ranking and earnings for cocoa

Ranking hunting	Earnings hunting (14 months)	Ranking cocoa	Earnings cocoa (12 months)	profile of hunter/farmer
1	321,500	17	75,000	married man, hunting at distance (15.08).
2	146,300	-	0	A stranger from outside the village who only hunts (16.29).
3	140,050	-	0	single man, works for Ecofac, no plantation (19.03).
4	137,900	25	43,800	married man, owns gun (3.05).
5	125,400	-	0	married man, no plantation (15.30)
6	118,350	-	0	young single man, no plantation (25.06)
7	114,650	4	263,000	Nna Jules, owns gun (5.01)
8	114,500	-	0	young single man, no plantation (2.07)
9	109,000	15	98,000	married man (15.04)
10	108,100	-	0	young single man, no plantation (4.10)

4 - FOOD AND ECONOMIC STRATEGIES

4.1 Food and seasonality

The study was undertaken between September 1997 and October 1998 and data was gathered using the random sampling method. There are 87 women who prepare food for their families in the village and Baka campment. Five women were randomly selected and visited during a three day period, if possible during food preparation. The name of the dish was noted and all the ingredients that were used to make the dish. A total of around 1260 food preparations were registered during one year. Preliminary results show the different ways of preparing the same named dish and the seasonality of different foodstuffs as well as the system of purchase, exchange and gift. For example, from the data already collected, it shows clearly the symbiotic relationship which exists between the Baka and the villagers, with the Baka providing labour (with the collection of firewood and water) and forest products (wild mango or *Irvingia gabonensis* - *ndo'o* (Bulu), caterpillars - *minkong* and bush meat - *teet*), and the villagers in return giving products from the field (pepper - *ndodo'o*, palm nut dregs - *esuk*, palm nut oil - *mbon*, cassava - *mbong*, tomatoes - *ngoto*) and from the town (salt - *nku*). In addition the Baka also eat with certain families for whom they have worked or helped prepare the meal in some way. It should be noted that this exchange is not clearly defined but part of an ongoing system of mutual exchange based on a combination of friendship and economic need.

Products purchased for preparation include products bought from town (rice - *olis*, salt - *nku*, dried fish - *efaka*, onion - *agnon* and 'cube maggi') and food that is lacking in some womens fields (plantain - *ekon*, cassava - *mbong* and macabo - *ekabé*). Products given for preparation, often by immediate family or friends include local herbs and condiments (*zong* - *Solanum aethiopicum*, *messepe* - *Ocimum basilicum*) and food which is abundant for some women and therefore of which there is a surplus (cassava leaf - *pkwem*, peanuts - *owondo* and cassava - *manioc*). The regularity of meat being eaten during meal times can also be seen.

4.2 Economic strategies

The economic strategies of the Bulu can be seen as low key, adaptable and responding to needs as and when they arise. The population combine a range of survival strategies, both economic and social. Amongst the economic are the following :

Table 5. Economic strategies undertaken by villagers and Baka

strategy	features	gender
Cocoa production	<ul style="list-style-type: none"> • potentially high earnings once a year • investment of time and labour needed throughout year • cash investment for fungicide/insecticide to treat plants • time investment of 3-4 years required before first harvest • price sensitive to world market. 	mainly men (single women sometimes who inherited plantations).
Palm nut production	<ul style="list-style-type: none"> • potential earnings throughout year • new commercial product = uncertainty and therefore risk • investment of time and labour required • investment of 3-4 years before first harvest • uncertain demand even though potential national market 	men
Hunting	<ul style="list-style-type: none"> • regular cash on a seasonal basis • little investment of capital or time, 'fast' payback on investment • strong, regular demand 	men (with women often buying and selling-on the meat in town) and Baka pygmies
Agricultural produce (vivriers)	<ul style="list-style-type: none"> • not commercially developed, rarely sold in bulk to external traders. • goods sold within village or between villages in small quantities only. • small cash income 	women
strategy	features	gender
<i>matango</i> Palm wine	<ul style="list-style-type: none"> • high demand • irregular income over short period 	mainly men Baka pygmies
<i>odontol</i> Distilled palm wine	<ul style="list-style-type: none"> • high demand • high profit margins • problems of credit and subsequent repayment • cash investment required 	mainly women
goods from town (<i>petit commerce</i>) e.g. cigarettes, petrol, soap	<ul style="list-style-type: none"> • high demand • good profit margins on some products • cash investment and access to town required 	mainly women (except shops in village which tend to be run by men).
Associations/tontines*	<ul style="list-style-type: none"> • opportunity to save cash, but little interest made. • mainly small quantities of cash. • opportunity for health insurance through <i>caisse de secours</i> 	mainly women
Wild bush mango/honey/mushrooms/ <i>fos</i> (vers blanc)	<ul style="list-style-type: none"> • products exclusively sold by Baka pygmy • low profit 	Baka women
Salaried work/small jobs	<ul style="list-style-type: none"> • few opportunities for work • work seasonal and short-term • highly desired by population • Baka often work for villagers in cocoa plantations (paid with harvest). 	men, Baka women and men

Both men and women combine a number of these income possibilities, often using one to then have cash to invest in another. Particularly amongst the women, the idea is always to 'turn' the money earned, that is re-invest. However, often the sums are very small and unforeseen circumstances such as sickness or death in the family can mean that the money is lost and they must start all over again.

***Associations normally incorporate a combination of the following activities :**

- ◆ *Groupe de travail* - A group of women either taking turns to work in each others fields or in a communal field.
- ◆ *Caisse annuelle* - A savings 'bank' which is kept until the end of the year (usually Christmas). Each women pays into her 'account' whatever she is able to at each meeting. When the bank is 'broken' at the end of the year she takes what she has saved plus any interest paid through loans.
- ◆ *Credit/loans* - The system for loans involves an interest rate of 10% paid in advance before receiving the loan. No time limit is made to pay back the loan, but the borrower is put under a certain amount of social pressure to repay rather than delay.
- ◆ *Tontine/cotisation* - Each woman gives a sum of money (which can vary) to one woman at each meeting. The amount that each women has given at each meeting is noted as well as who has received the total amount. The woman who has taken the money is obliged to reimburse each woman the amount that she herself was given by that woman when it is this woman's turn to take the money . However, she may also increase the amount that she gives, described as '*faire la majoration*'. This encourages more money to enter into the tontine, increasing the amount that each woman receives when it is her turn.
- ◆ *Caisse de secours* - Intended as a form of security in case of illness or death of a member or her family. The amount given at each meeting is 100CFA (1FF).

4.3 Expenditure

To obtain an idea of how money is spent in the village, sales of merchandise were noted during a 21 week period (12/07/98 - 3/12/98) in one of the shops in Mekas. This shop sells mainly to people from Mekas but also to people coming from the surrounding villages. The following table shows the sales by product.

Table6. Sales of products from a shop in Mekas during a 21 week period

Ranking	Product	Sales (FCFA)
1	o'dontol (distilled palm wine)	146,300
2	cigarettes	83, 580
3	batteries	30,000
4	soap	21,800
5	rice	13,300
6	sweets	3,865
7	powdered milk	3,750
8	biscuits	2,600
9	macaroni	2,450
10	'cube maggi' (stock cubes)	1,925
11	matches	1,615
12	metal sponges	1,500
13	thread for hair plaiting (fil a tresser)	1,025
Total		313,910

4.4 Flow of goods to and from the Dja Reserve

The collection of this data takes place at the point of the river where the population leave the Southern part of the Reserve. It is the route most often taken by the population of Mekas to leave for villages or towns outside the Reserve. Just the other side of the river is Nlobesse or Nkol Dja where there is a bush meat 'point of sale' (that is the place where the bush taxis leave for the towns of Sangmelima and Mvomeka'aa). The data collection was undertaken by the 'passeur' who takes people across the river by canoe. He gathered information on both goods and people coming into and leaving the Reserve, their destination, the reason and length of time of their visit and intended use of goods being transported.

Results from a previous pilot study show that 80 % of people leaving the Reserve with produce were transporting bush meat to sell. Less than 2% of people carried other NTFPs such a wild mango (*ndo'o*). 20% were carrying agricultural produce with them such as plantain, macabo, maize, tomatoes, palm nuts or peanuts. However, this was often for their own consumption rather than to sell. Cocoa is also being transported out of the reserve in this way, but not in great quantities.

Produce coming into the Dja from outside includes petrol, sugar, cigarettes, 'odontol' (distilled palm wine), soap and salt, the majority of which is being bought in to sell. Often people are leaving the reserve to sell game and returning having bought produce from town with the money earned. Of the people entering the reserve with produce from outside, 71% was to sell and 29% was for consumption. Stated reasons for entering or returning to the Reserve were as follows;

Table 7

Family/friend visit	20 (31.25%)
Returning from buying goods	7 (10.94%)
Buying Gibier/visiting traps	6 (9.38%)
School Inscription etc	5 (7.81%)
Returning from having sold game	4 (6.25%)
Hospital visit	3 (4.69%)
Political/Church meeting	3 (4.69%)
Funeral	3 (4.69%)
Selling goods	3 (4.69%)
Other	10 (15.63%)

Stated reasons for leaving the Reserve were as follows :

Table 8

Selling game	52 (48.6%)
Family/friend visit	21 (19.63%)
To buy produce from town	9 (8.41%)
Returning from selling produce in villages	4 (3.74%)
To sell produce (agricultural)	4 (3.74%)
Religious/Political meeting	3 (2.8%)
Other	14 (13.08%)

B. BULU VISIONS OF CONSERVATION AND DEVELOPMENT PROJECTS

1. PERCEPTIONS OF CONSERVATION AND CONSERVATION POLICY

The current discourse in environmental policy includes local participation in the management process. This means incorporating local interest and traditional or indigenous approaches to conservation into management policy. The theory is that by doing this, populations living in or close to protected areas will feel more implicated in and committed to conservation management. However, what happens when a community does not fit this participatory ideal ? How can management policy incorporate indigenous approaches to conservation if they never, or no longer exist ? How can conservation be encouraged when local populations' needs and aspirations are stronger, and from their perspective, contradictory to the objective of conservation ? These are the problems with which ECOFAC and the population of the Dja are confronted.

General perception of the forest and forest resources is that they are inexhaustible. The forest has always provided for the population and will continue to do so. Traditional methods of resource management such as protected sacred forest or seasonal hunting restrictions either no longer or never existed. In terms of commercial bushmeat hunting, villagers do not see their own activities as unsustainable. For them, it is the professional hunters coming from outside the Reserve who are responsible for the degradation of fauna. The local population object to being penalised for their own hunting activities and feel the focus should be on stopping hunters from coming from outside the Reserve to hunt.

The concept of conservation for the Bulu community is seen as something coming from the outside and inflicted on them, not something they are implicated in or identify with. The community therefore defines conservation in the context of the negative impact that it has on their everyday lives and economic interests. Conservation is not a generic concept but their *experience* of the conservation policy undertaken by ECOFAC.

To date, management of the Dja has taken a 'top-down' approach. In conservation terms this has meant employing paramilitary-style 'Ecogardes' who were located in the villages and who seized bushmeat and guns from the villagers. The way in which this was done was not systematic, did not follow a clear set of rules and regulations and was therefore open to abuse (or suspicion of abuse) by the Ecogardes. (For example ; female bushmeat traders who have 'a special relationship' with Ecogardes who then allow these women to leave the Reserve with bushmeat; the seizure or threat of seizure of meat by Ecogardes being used against those individuals with whom they have a personal vendetta; seized meat not being sold at half price by public auction (the official process) but taken by Ecogardes themselves or sold privately at full price and the money kept).

This has caused a great deal of tension with the local population. Management is now moving towards a more collaborative approach involving local community participation in negotiating hunting zones. However, it will take time for the population to feel part of rather than victim of this traditional conservationist approach.

2. PERCEPTIONS OF DEVELOPMENT AND DEVELOPMENT PROJECTS

2.1 General Perceptions of Development, Change and Modernity

The perception of development held by both Bulu villagers and urban migrants originating from the Reserve is linked with imagery of backwardness versus evolution, the primitive versus the modern. This reveals a linear and dualistic approach to development, heavily influenced by colonialism as well as evolutionary development ideologies. The population place themselves in a low position on the scale of development and progress in relation to others, notably Europeans. They create a sense of their own impotence and helplessness in terms of their ability to control and change the situation. That is, they believe that it is only others who can help them because it is others who are further up the development path that they are following.

Villagers in the Dja Reserve feel isolated, abandoned and cut off from the rest of Cameroon society. They emphasise their isolation in terms of the lack of an adequate 'all weather' road and other amenities such as electricity, health services and schools. The word 'villager' is used in a derogatory fashion, as ignorant, backward and only one step away from the ultimate 'primitive', the Baka pygmies. However, the difference between developed and undeveloped is not just lack of infrastructure and amenities. When people talk about the negative aspects of life in the village they frequently use the term 'village mentality', symptomatic of a limited vision and lack of openness to change. It is this attitude that makes it so difficult for an individual to improve their quality of life without creating tension and conflict with others in the village.

The discourse of both villagers and urban dwelling migrants consistently refers to their relative position on the evolutionary road to development, wealth and happiness. In this way villagers see themselves as inferior or lacking in relation to those living in the towns. In the same way, people in the town see themselves as being at an advantage and 'ahead' of those who have remained in the village. However the line between the undeveloped and the developed does not finish in the town of Sangmelima, but continues west to Yaoundé and Douala and on towards Europe. Despite being more developed than the village, the Cameroon town is perceived as far from the final development goal enjoyed by White Europeans. This is the ultimate and unobtainable version of development, which is aspired to but can never be achieved. In this way both rural and urban dwellers have assimilated a western ideology of development, seeing villagers as somehow inferior or lacking in relation to those living in the towns and neither rural nor urban citizens coming close to the unattainable utopia of the European 'developed world'.

When the Bulu are asked to consider solutions to the problems of development in the Dja Reserve the majority looked *outwards* to NGOs and European projects rather than *inwards* at their own ability to contribute. This search for others 'further up the line'

to resolve the problems of development includes external projects, largely seen as organisations funded by wealthy European countries, to help them improve their development situation. They also look to those ahead, but closer to the village on the evolutionary road to development, that is those individuals originating from the village but who have 'succeeded'. This means, those individuals who have got themselves an education, accumulated a certain amount of wealth and who know how to work the system in their - and hopefully the villagers - favour. These people are referred to as members of the elite and it is through their influence, or the use of their own funds, that the villagers hope to see their situation improve.

The villagers look to Europe for aid for much the same reasons as they look to the *élites*; the combination of knowledge, influence and money. The irony is that European funded projects such as ECOFAC, have been confronted with the repeated failure of such 'top down' development approaches that come from the outside. They are now searching for ways for the population to participate in their own development. However, how can this take place when the villagers do not perceive this as being their role in the development process? The concept of local participation does not fit in with their development paradigm, where they are the passive receivers of aid coming from an all knowing, technologically superior society. The result is that everybody is disappointed. Projects get frustrated due to the lack of motivation and involvement from the local population and the local population feels deceived because they never see the significant results they expect from a development programme they believe should be having a dramatic effect on improving the quality of their lives.

2.2 Perceptions of development and conservation within the context of the ECOFAC programme.

The population feels disappointed with the activities of ECOFAC. This should be understood within the context of the section above, that is, a lack of identification with the concept and actions of conservation combined with a set of expectations linked with the concept of development which are not compatible with those of ECOFAC.

In addition, the external factors which negatively influence ECOFAC's ability to function efficiently should also be taken into account. First, they are working in conjunction with a government which is in some respects unable and at times unwilling to provide political, institutional or legal support. In addition, these governments often have their own vision of conservation (generally more hardline). Secondly, there is lack of unity between the actors implicated in the activities of the Reserve (ECOFAC, MINEF, UNESCO, APFT, The European Delegation, the European Commission), leading to disagreement and conflict of interests which at times, it could be argued, has slowed the functioning of the project.

However, there are also valid and relevant points which have been raised by the population and which reveal weaknesses in the ECOFAC approach. The focus for ECOFAC in the western sector of the Reserve has been to concentrate its development efforts on infrastructure (improving the quality of roads and bridges), agroforestry (improvement and diversification or production) and employment (largely of young men

to work on construction of ECOFAC buildings and road clearing).

These were points relating to development issues which were raised during discussions, through working on Problem Trees¹ with elders, women and men and through observation ;

- The road was consistently bought up as the most important development requirement for the region, without which little could change. What was the point in improving production (of cash crops or agricultural produce) if the road was so bad that entrepreneurs would not risk coming or would offer prohibitively low prices for agricultural products? Why grow surplus crops when there was no-one to sell to ? In addition, conservation is always referred to by the population in the context of development - they argue that the only way to achieve conservation is through development, (namely the road), because this will provide alternative income opportunities and at the same time would legitimate a clamp down on hunting. Their argument up to now has been that without the road there is no option but to hunt and sell bushmeat.
- There was an *animateur* in the village who was meant to be assisting the population with improvement of cocoa production and the encouragement of alternative cash crops such as palm oil. Certainly the population was not very motivated to embrace these new ideas. However, there was little evidence of a systematic approach to providing assistance. The population had little confidence and were reluctant to take the risk of spending time and money on activities which had uncertain outcomes. The request was for far greater support and monitoring of these initiatives so that the chance of failure would be reduced.
- The idea of commercialisation of NTFP and other 'new' products such as fruit trees, were viewed with some scepticism. There seems to be little opportunity for the commercialisation of NTFP (except bushmeat) and the idea of long-term investment in fruit trees with the problem of the road and transport offers little incentive. People seem to prefer the idea of trying to improve production of existing products such as cocoa.
- The only real alternative to commercial bushmeat hunting, as seen by the local population, is regular employment by ECOFAC (or any other organisation which may wish to offer employment in the region). Like hunting with traps, salaried employment offers a regular income with little or no capital investment.

The lack of motivation on the part of the population can be put down to the passive role taken vis-à-vis development, the lack of confidence and the fear of risk-taking. However, it could also be seen as part of the population's lack of integration in the process of putting together the development and conservation programmes and thus having a sense of ownership and identification with them. Tight collaboration with the local population, although stated as a key part of the management approach in both Phase I (Fotso 1995) and Phase II (ECOFAC/MINEF, 1998) is yet to be seriously realised. In the past ECOFAC worked on specific development projects through members of the elite representing the population. Villagers' relationship with these *élites* is extremely ambivalent. These are educated individuals whose knowledge and

experience of Europe and ‘modernity’ means that in theory they are well placed to act as moderators between Europeans and villagers. However, the villagers are also very suspicious of the *élites* motives and whether they are serving their own interests rather than those of the villagers they are supposedly representing. ECOFAC's experience in working through *élites* has been problematic, but at the same time, if they refuse to collaborate or attempt to by-pass them and work directly with the population, there can also be problems. Certain members of the elite have considerable political power and can disrupt negotiations or discussions. The population ends up feeling that they are being cheated by both the project *and* the *élites*. It would be better for the project to work at a number of levels with the population originating from the Reserve, that is both the *élites* and a number of representative groups from the village or region.

- **Money Management: One of the problems raised recurrently by the population is the management of money. This can be put down to :**

- a. poverty - people have very little money, making it enormously difficult to manage what they do have. In addition, because so many people are in debt, when they have money they spend it as quickly as possible before the debtors arrive.
- b. Bulu culture is not one of accumulation (neither food nor material goods and certainly not money). When individuals have money they are under enormous peer pressure to spend it as quickly as possible in a social way (mainly through drinking).

The lack of experience or habit of good money management amongst the Bulu means that in development terms (if we assume that this means raising the quality of life) it is not just a question of increasing income but of managing this income if it is increased. One of the reasons that commercial bushmeat hunting appeals to people (particularly young, unmarried men with few responsibilities) is that it provides a small amount of regular income with little capital investment. Money earned can be quickly spent and shared without a sense of too much loss (although the accumulated earnings may be a significant amount). Money from cocoa is only earned once a year and either has to be carefully managed or is easily squandered.

- **Role of women:**

- Women have had little involvement in either the programme of conservation or development. This is short-sighted as women have a significant role to play in both programmes. In terms of the bushmeat trade, women from the village often purchase meat from hunters to sell on in towns and bushmeat markets or buy it and prepare it to sell as ‘auvianga’ (pieces of meat in a spicy, oily sauce) in the village. They are also largely effected by the devastation of their fields by animals and are therefore key in discussions on how to cope with this problem in the Reserve. In addition, it is women who are most often involved with the group initiatives such as Tontines/Associations. These are opportunities to work with women on questions of money management and credit but the groups could also be used as a vehicle for awareness-raising and a forum of discussion and negotiation relating to conservation and development issues.

RECOMMENDATIONS

FOR A MOVE TOWARDS MORE PARTICIPATIVE MANAGEMENT OF PROTECTED AREAS AND INTEGRATED CONSERVATION AND DEVELOPMENT PROGRAMME

1. General

- Carefully assess all actors/stakeholders in the Reserve to see which ones have a real impact on forest degradation before developing policies on restriction of activities. (This refers to villagers saying that it is not them but rather outsiders who are having the most impact on degradation of fauna in the Reserve.)
- Improve transparency and communication of policy, including clarification of rules regulations and the processes by which they function. Development of a system of communication between the local population and Reserve managers so that information in both directions can be delivered, fed back and acted on.
- Reduce the possibility for corruption or actions which could be perceived as corrupt due to lack of transparency and misunderstanding of policy.
- Harmonise development and conservation programmes.
- Build awareness and involvement of the local population in issues of conservation and development, focusing on the meaning the concepts have for them and their role in its management.
- Confidence and capacity building amongst the local population and the creation of flexible development programmes in *collaboration* with the population.

2. Agriculture

- Solutions to agroforestry development problems provided by the population themselves favoured credit of materials (e.g. machetes, files, fungicides and pesticides) and specifically not money. There was a desire to have these products provided free or at a subsidised rate (as had occurred before Independence) and a reluctance to accept that a wealthy organisation like the European Commission would not be prepared to provide such material. However, there is a move towards acceptance of the idea of credit to be reimbursed with the sale of the harvest.
- Look at the whole system rather than just one aspect such as increased production. The population needs convincing that ECOFAC will assist them once they have increased production to sell their products either through transportation or finding entrepreneurs willing to buy produce at a reasonable price. One idea would be to provide transport as far as the river Dja, where the road improves, and arrange for an entrepreneur to buy from here.

In 1998 the NGO, CIAD (Centre International d'Appui au Développement Durable), which is based in the Eastern sector of the Reserve managed by UICN, launched a credit scheme of fungicides and pesticides for treating cocoa, which was largely successful, with a high reimbursement rate. They also attempted to find an entrepreneur to buy cocoa at a fair price from a group of farmers. However, this was less successful. Consideration should be given to developing a contract with the Fairtrade Foundation, such as has been undertaken in Ghana, and whose approach incorporates working with independent small farmers. The marketing could focus on making the link between development through improving revenue for farmers and conservation through reduced bushmeat hunting in the Reserve.

3. Microcredit

Development of microcredit - if not with money (which is viewed as being a high risk venture by many) then materially. One example would be with pesticides and fungicides for cocoa (see above) or materials such as machetes and files. In addition the idea of credit should be widened to activities outside agriculture, such as assisting individual or groups with small commercial projects e.g. the purchase of merchandise from town to resell in the village, or purchase of material for making *beignet* to resell. Often individuals (particularly women, who are those mainly involved with this *petit commerce*) do not have enough money to start up. All they need is a small sum which will allow them to purchase products and begin selling. The villagers would need assistance to develop and set up a system of micro-credit and it should be combined with advice on money management and repayment methods. Rules and regulations would be set up with the villagers and could include a pledge from all participants not to undertake the selling of bushmeat outside the Reserve.

ENDNOTES

1 Problem Trees are part of the PRA methodology and are aimed at looking at problems, their roots and consequences. The idea is to encourage the process of participation in development. It is only after the problems have been analysed that solutions are sought.



Baka enlevant le noyau de la mangue sauvage et mangeant le fruit. - Camroun - 1997 - (cliché H. Solly)



Enfants se lavant dans la rivière. Cameroun - 1999 - (cliché E. Josse)



Dessin d'enfant.

LE REGARD DES POPULATIONS LOCALES SUR ELLES-MEMES : un apport de la psychologie.

Anne DELORME

Travaux menés sur le terrain par:

Anne DELORME, Simon MUKUNA, Pie Claude EBODE, Eustache MABOUL EBANGA et Ilana DAHAN.

INTRODUCTION

Dans le centre-sud du Cameroun, un vaste programme de conservation, ECOFAC, financé par la Direction générale du Développement de l'Union Européenne, gère en collaboration avec le MINEF, la réserve de biosphère du Dja. La direction de ce projet est basée à Somalomo, petite bourgade de 500 habitants, devenue en trois ans, sous l'influence d'ECOFAC, une sous-préfecture de 1600 habitants, située à l'entrée officielle de la réserve. Par ailleurs se trouve à proximité, depuis plus de 25 ans, une société d'exploitation forestière, la Pallisco. Cette présence d'ECOFAC comme celle de la Pallisco influencent et perturbent considérablement la vie des populations, leurs activités économiques et sociales ainsi que leurs représentations mentales.

Nous exposerons ici les résultats des enquêtes (questionnaires, entretiens individuels, animations de groupe)¹ menées auprès de l'ethnie majoritaire, les Badjwé, et concernant leurs préférences en terme d'activités, les conceptions qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres c'est à dire "leurs Pygmées", les Baka, et les relations qu'ils entretiennent avec eux. Enfin nous examinerons comment ils ressentent la présence des Blancs venus avec le projet de conservation de la réserve du Dja et ceux des exploitations forestières.

1. LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET CELLES QUI SONT PRÉFÉRÉES

Les Badjwé sont principalement agriculteurs, associant quelques cultures de rente (cacao essentiellement) aux cultures vivrières. La pêche, la chasse et le piégeage sont des activités complémentaires, les dernières étant destinées au commerce de la viande de gibier.

Parmi les différentes populations étudiées au Cameroun, ce sont les Badjwé qui pratiquent le plus un artisanat à but commercial en transformant les produits de la forêt (menuiserie, vannerie). Les activités préférées se rapportent au social (acquérir un statut, un rôle social) et à l'économique. L'éducation des enfants (chrétienne, des savoir-faire et comportements traditionnels) est considérée par certains comme une activité à part entière. Mais surtout travailler dans un bureau est l'activité idéale pour les jeunes, même s'ils ajoutent que, comme ils sont au village, ce sont les cultures de rentes qu'ils préfèrent. Curieusement ni la chasse, ni même la pêche ne sont mentionnées dans ces catégories ; pourtant la chasse était l'activité principale avant l'arrivée d'ECOFAC ; elle apportait d'une part les protéines nécessaires à la famille, d'autre part des gains financiers importants. Cette "non-mention" est peut-être liée à la répression de cette activité qui pousse les populations à *faire comme si* elles ne la pratiquaient plus, bien que le piégeage reste autorisé sous certaines conditions et *a minima*, sachant qu'il est passé dans la clandestinité.

2. LA PERCEPTION DE SOI, DE L'AUTRE ET DE LA RELATION QU'ILS ENTRETIENNENT

2.1. LA PERCEPTION DE SOI

Les Badjwé se définissent majoritairement comme une ethnie particulière à laquelle ils appartiennent parce qu'ils sont nés de parents Badjwé. Si la descendance, la "parentalité" est essentielle, leur langue est également un signe important de reconnaissance. Enfin, nombreux sont ceux qui se définissent en rapport avec le sens littéral du nom badjwé : "reconnaître ; je te reconnais, ceux que je reconnais, nous sommes une famille, on se reconnaît entre nous".

Les caractères positifs qu'ils s'attribuent concernent en priorité tout ce qui a trait à la solidarité, l'amour de la vie en communauté ("nous nous aimons") et la générosité entre frères, car ce sont des valeurs traditionnelles que leur ont conseillé leurs ancêtres. Si la valorisation du groupe, de la famille est citée à de nombreuses reprises ("ce sont des bons pères de famille", "ils savent gérer les conflits, arranger les affaires"), ils expriment aussi les rapports avec l'étranger et mettent en avant leur "excellente capacité d'accueil". Ils se disent également respectueux de la coutume, ne pas aimer dévoiler les secrets et refuser le vol, le désordre, la désobéissance, le mensonge et la paresse.

S'ils ne se décrivent pas travailleurs, certains précisent aimer la chasse, la pêche et le commerce, et d'autres la bonne ambiance, la fête, les activités sportives. Enfin,

quelques uns affirment que leurs femmes sont libres, fécondes, la dot peu élevée et qu'ils ont de belles coutumes et une nourriture très diversifiée. Les qualités qu'ils se reconnaissent sont principalement la noblesse, la beauté, la propreté, l'altruisme et la clairvoyance ("on te reconnaît si tu mens"). Ceci est en relation avec la signification du nom badjwé. Cette description idéalisée n'est pas dépourvue d'intentions séductrices, celles-ci étant souvent liées aux espoirs qu'ils mettent dans l'écotourisme à venir, bien que ce dernier provoque aussi de forts sentiments de colère.

En ce qui concerne les caractères négatifs, les Badjwé dénoncent des problèmes de mésentente principalement dus à la haine, la rancœur, la jalousie ("quand on n'est pas sur le même pied") et la tromperie, tous sentiments liés à une augmentation de la pratique de la sorcellerie (qui peut aller jusqu'à tuer). Les conflits se retrouvent aussi bien entre parents et enfants (désobéissance, non respect des traditions), que dans le couple (adultères liés à l'argent), entre les familles et entre les ethnies. Nombreux sont ceux qui constatent avec amertume la perte de la solidarité, de l'amour d'être et de faire ensemble, de la générosité entre frères (égoïsme) ainsi que le manque de volonté au travail - mais dans une moindre mesure. En revanche pour certains, principalement les jeunes, la "tradition gêne" par ses exigences (solidarité) et ses interdits qui vont parfois à l'encontre de la modernité : "ils n'aiment pas assurer la scolarisation de leurs filles", "ils maltraitent leur femmes et il y a de plus en plus d'abandon conjugal précoce". Enfin, ils reconnaissent avoir fréquemment des comportements violents, agressifs et beaucoup accusent les leurs d'être des voleurs ("larcins dans les champs").

2.2. COMMENT SONT PERÇUS LES PYGMÉES BAKA ?

Les Badjwé s'accordent pour définir les Baka comme les habitants de la forêt profonde, aimant vivre en forêt, dans des campements, loin des routes et séparés des villageois. Beaucoup les qualifient d'êtres humains, de frères africains mais la plupart y associent une connotation péjorative, "c'est une créature humaine". Rarement ils s'identifient à eux : "c'est un homme comme moi", et leur origine est à peine évoquée : "c'est l'autochtone véritable de la zone forestière". Quand leur mode de vie est précisé, il est dit de chasse et de cueillette. Quand ils déclarent entretenir une relation de voisinage, l'asymétrie transparaît dans les réponses du type "c'est nous qui les développons".

Mais ils reconnaissent aux Baka toute une série de fonctions positives : protectrice car ils écartent les bêtes de leur champs et les préviennent des dangers de la forêt, nourricière car dès qu'ils abattent un éléphant ou qu'ils récoltent du miel, ils rapportent ces vivres au village afin de les partager avec eux (dons), enfin économique car ils les aident beaucoup aux champs (main d'œuvre). Cependant, si l'échange est cité à de nombreuses reprises comme étant essentiel à la relation entre eux et les Baka, la contrepartie des villageois et leur rôle n'apparaissent jamais dans leurs réponses.

Ils les décrivent aussi comme dédaignant l'instruction, la christianisation, ce qui leur donne une liberté particulière car "n'étant pas chrétiens, ils ne risquent donc rien"². Les Pygmées sont à leurs yeux insaisissables, incontrôlables, et en définitive les Badjwé les craignent : "ils sont dangereux, capables des crimes les plus atroces et puis, ce sont de grands sorciers."

En fait, la perception qu'ont les villageois des Baka est assez ambivalente. D'un côté ils sont grands chasseurs et sorciers (ceci étant dit avec un net sentiment d'admiration), ils apportent beaucoup au village (nourriture) et leurs sont utiles (main d'œuvre agricole, protection des champs...). D'un autre côté, les Baka leur semblent sales, sauvages, imprévisibles, menteurs et, pis que tout, ils refusent fondamentalement le développement. Ceci est difficilement compréhensible pour les villageois et les confortent dans l'idée que les Baka ne sont pas vraiment des hommes ou en tous cas, qu'ils sont très différents d'eux. Il n'y a pas d'identification possible. Pour certains, la bêtise est la seule raison qui puisse expliquer ce comportement des Baka.

2.3 LA RELATION AVEC LES PYGMÉES BAKA

Mais en définitive, il semble bien que ceux qui ont la véritable initiative dans la relation soient les Baka. Ils sont utiles aux villageois car ils le veulent bien et seulement quand cela les arrange. Ils ont besoin des Badjwé pour obtenir ce qu'ils ne veulent pas faire eux-mêmes, mais sans se contraindre et en gardant leur liberté, car ils estiment que rien ne la vaut. Le mépris qu'ils provoquent ne les affectent pas, ils n'ont rien à prouver, ils ne se vivent pas exploités car c'est eux qui, l'air de rien, exploitent les villageois, ces derniers leur sont utiles, ils s'en servent et font le nécessaire (dons divers qui n'en sont pas) pour que cela continue. Tel est pris qui croyait prendre !

Pour les Badjwé, les problèmes qu'ils rencontrent dans leur relation avec les Baka ont principalement deux raisons d'être.

La première, structurelle, est due à la différence fondamentale qui existe entre eux. Tout d'abord ils n'ont ni les mêmes coutumes ni les mêmes valeurs culturelles. Ensuite, ils n'ont aucune hygiène (ils amènent la saleté, ils n'isolent pas les malades contagieux) et refusent même d'y être initiés. De même intellectuellement, ils sont analphabètes et ne cherchent pas à y remédier. Contrairement aux villageois, les Baka vivent en forêt et ils ont des comportements répréhensibles : ils sont malhonnêtes, lâches, de mauvaise influence et tout à fait insaisissables, trop secrets, "ils n'aiment pas dire nos échanges". Ainsi, quand il y a tout de même une alliance matrimoniale entre eux³, il n'y a pas, dans un sens ni dans l'autre, d'adaptation possible à la culture de l'autre.

La seconde source de problèmes est conjoncturelle et liée à la présence du programme ECOFAC : celui-ci, pour les Badjwé, a une influence néfaste dans leurs relations avec les Baka car il leur procure du travail. Les villageois se plaignent du fait que, dès lors, les Baka ne veulent plus travailler pour eux, ne leur apportent plus de miel et ne partagent plus le gibier qu'ils ont chassé. Tous reprochent aux Baka de les avoir abandonner pour "marcher avec les Blancs". Les Badjwé sont en colère et accusent ECOFAC "d'en avoir fait des vrais gens" qui gagnent même plus d'argent qu'eux. Ils se disent jaloux et certains avouent que désormais, ce sont les Baka qui les méprisent. Ainsi, en obtenant ailleurs ce qu'ils recherchaient auprès des villageois, les Baka n'ont plus besoin de leur être utiles, ni même de les amadouer par divers dons. Les Badjwé se sentent trahis et impuissants. Non seulement ils ont perdu une main d'œuvre bon marché sur laquelle ils comptaient et un apport non négligeable et gratuit en gibier et autres produits de la forêt, mais surtout, ils ne bénéficient plus de leur soutien ni de leur protection. Par ailleurs, ils n'acceptent pas que les bénéficiaires en soient précisément les

Baka, ceux-là mêmes qui ne veulent pas du développement et de tout ce qui l'accompagne, alors qu'ils travaillent avec ceux qui le possèdent (les Blancs). Car, pour les Badjwé, si le gain d'argent est important, c'est aussi et surtout le prestige associé au fait de travailler avec les Blancs qui est recherché.

Mais pour les Baka, travailler pour ECOFAC leur rapporte plus de revenus pour des activités ponctuelles dont ils ont la maîtrise (essentiellement comme guides), activités qui les valorisent et surtout pour lesquels ils ne doivent pas renoncer à ce qu'ils sont.

3. COMMENT EST RESENTIE LA PRÉSENCE DES BLANCS (RÉSERVE ET EXPLOITATIONS)

3.1. LA CONVICTION DES BADJWÉ QUE L'OBJECTIF DE CONSERVATION EST UN PRÉTEXTE

Malgré la présence depuis trois ans d'un projet qui les sensibilise à la conservation de la forêt, tout en les contraignant considérablement dans leurs activités, les Badjwé pensent que la forêt est éternelle : elle était là avant eux, elle le sera après et, comme Dieu, elle est immortelle. Mais surtout ils n'ont pas attendu ce projet pour la protéger, leurs ancêtres le faisaient déjà. Il est donc très clair que, pour eux, la conservation, celle qui est préconisée par les programmes, est un leurre, un mensonge des Blancs, en un mot un prétexte justifiant leur présence.

Par ailleurs, si la forêt est essentielle, vitale pour les Badjwé, elle est aussi en opposition avec la ville, la modernité. Bien qu'associée à un mode de vie connu, traditionnel, elle est dévalorisée face au monde moderne où par définition tout est facile, bon, beau, prestigieux. Ils ne comprennent donc pas l'intérêt pour la forêt qu'ont les Blancs, à qui appartient ce monde moderne : pour eux *les Blancs ne sont pas venus pour ce qu'ils prétendent*. En effet les motivations qui poussent les Occidentaux à apporter le développement en Afrique restent en définitive obscures aux populations. Si dans un projet de développement, la générosité du Blanc est encore plausible (car les populations obtiennent certaines satisfactions), dans la conservation, en particulier pour les communautés de la Réserve du Dja, cette justification ne l'est plus.

Dès lors, la principale interrogation du Badjwé n'est plus, comme dans le cadre d'un projet de développement, que viennent-ils chercher ici, eux qui ont tout là-bas ? Ils pensent que si les Blancs cachent leurs objectifs véritables, c'est que l'enjeu est de la plus haute importance. Soit les Blancs égoïstement ne veulent pas en partager le secret ou le bénéfice avec eux, soit les Blancs, sachant qu'ils ne sont pas chez eux, cherchent à s'approprier ce qui ne leur appartient pas, soit encore les Blancs ne les considèrent pas comme des humains, des frères, des égaux, soit enfin, ils ne leur font pas confiance. Mais quelle que soit la raison, ils sont déterminés à découvrir ce qu'ils croient leur être caché.

Ces convictions conditionnent toutes les relations entre eux et le programme ECOFAC et donc leur participation au projet.

3.2. LA RÉPRESSION SUR LA CHASSE ET SES IMPLICATIONS

La colère des Badjwé est forte vis-à-vis de l'interdiction de la chasse et de la vente de gibier, interdiction qui, insistent-ils, n'a pour objectif que de les empêcher de vivre dignement. De fait, cette activité leur permettait d'accéder à la modernité ; elle offrait aussi aux jeunes scolarisés, qui reviennent amers au village, la possibilité de retrouver leur fierté vis à vis d'eux-mêmes et des leurs. Ces interdictions renforcent donc leur conviction que les projets s'opposent à leur autonomie, les maintenant volontairement dans la dépendance des Blancs. Par ailleurs, ils perçoivent le projet comme les dévalorisant par rapport aux animaux qui sont perçus comme étant chez eux, en forêt, au même titre que l'homme. Ces villageois sont inquiets car les grands fauves approchent des villages, n'ont plus peur puisqu'ils ne sont plus chassés. Ainsi, les animaux étant privilégiés, les Badjwé comprennent que c'est eux, les hommes, qui sont désormais chassés.

La Conservation inverse donc le rapport homme/animal. Par ses actes et par son discours, la Conservation est donc ressentie comme une humiliation.

3.3. L'ENCLAVEMENT

Les Badjwé de l'axe Somalomo/Ekom se plaignent avec insistance de la situation d'enclavement dans laquelle ils vivent, de l'état déplorable de la route et de la précarité avec laquelle on traverse le fleuve Dja à l'entrée de Somalomo. Il est un fait que la route Somalomo/Ekom est en piteux état, et que le bac qui la relie à l'entrée de la Réserve est dangereux et irrégulier. Revendiquer la réfection de la route est donc compréhensible, d'autant qu'à partir de Somalomo les routes sont toutes en excellent état, ce qui argumente les plaintes des habitants de la Réserve, "nous sommes oubliés, méprisés, maintenus volontairement dans des conditions de vie dépravantes."

Mais du point de vue du projet, refaire la route et réparer le bac, ce serait non seulement faciliter l'accès à la Réserve, ce qui aurait des implications désastreuses et contraires aux objectifs du programme, mais ce serait se substituer au gouvernement, c'est-à-dire adopter un comportement identique à celui du temps de la colonisation !

Ce point de vue est inacceptable aux yeux des populations et alimente leur colère, car "on ne leur fait pas confiance." A quoi elles ajoutent que le projet a raison de ne pas leur faire confiance car étant donné ce qu'il leur impose, leur fait vivre et exige aujourd'hui, elles n'ont pas l'intention de faire quoique ce soit qui lui fasse plaisir ou qui abonde dans son sens. *En effet, résister, ne pas adhérer est le seul moyen qu'elles ont, disent-elles, de manifester au projet leur mécontentement.*

En revanche, en ouvrant la route dans la Réserve, le projet ferait preuve de sa volonté d'améliorer leurs conditions de vie, de tenir compte de ce qu'elles vivent. Dès lors, elles feraient l'impossible pour le satisfaire et l'aider à parvenir à la réalisation de ses objectifs. D'autant qu'elles constatent, à Somalomo, que le projet ment quand il prétend ne pas se substituer au gouvernement car il le fait, à leurs yeux, tous les jours. Et quand bien même ce serait vrai, elles ont suffisamment de preuves que les Blancs obtiennent ce qu'ils veulent du gouvernement et qu'ils agissent en définitive bien souvent en connivence. Donc, à tout le moins, ils pourraient faire en sorte que ce dernier s'exécute.

3.4. LES JEUNES BADJWÉ

Un jeune homme de l'axe Somalomo/Ekom, voulant nous expliquer la valeur de l'argent, nous dit : "avec 100 FCFA, tu manges". Or, traditionnellement, contrairement à ce qui se passe en ville, on mange gratuitement en forêt. Cependant le village devenant ville, cet état se modifie et ce qui relevait de la solidarité villageoise ou familiale devient un service payant. Ce jeune traduit un des problèmes de sa génération, que l'on retrouve partout et qui peut s'expliquer comme suit.

Coupé très tôt de la réalité villageoise par la scolarité, il n'a pu acquérir la maîtrise des "savoir-être" et savoir-faire nécessaires à la vie au village. Par ailleurs, la scolarité, en lui donnant les clefs de la modernité, lui a laissé espérer qu'il pourrait être autre chose qu'un agriculteur, qu'il pourrait vivre mieux que ses parents. A la fin de sa scolarité, ce jeune homme, la tête haute car pleine de ses connaissances scolaires et gonflé à bloc par son espoir et celui des siens, est parti en ville à la recherche de l'emploi attendu. C'est alors que la réalité citadine lui administre sa première gifle. Ni l'école ni ses week-ends et vacances au village ne lui ont appris à affronter la jungle de la ville. De retour au village, fâché contre le monde entier et en particulier contre ses parents qu'il croit lui avoir menti, ce jeune réalise qu'il est déconnecté, qu'il n'est pas en phase et que, s'il appartient toujours au groupe, il n'en fait plus partie intégrante puisqu'il n'en partage pas la réalité quotidienne des activités agricoles et forestières. Le retour au village lui applique une deuxième gifle.

Il va sans dire que ce jeune, comme beaucoup de sa génération, se trouve dans une position complexe et douloureuse. Se vivant en conflit avec lui même, avec les siens et incapable de sortir de cette réalité, il est dans une réelle situation de stress qui va le pousser à développer toute une série d'attitudes inconscientes de défense, souvent bien malheureuses socialement parlant. La prise d'alcool en est une, l'oisiveté une autre, la délinquance, qui se joue souvent en groupe, encore une autre.

Il ne faut cependant pas généraliser. Tout dépend de la manière dont le jeune aura vécu ces différentes étapes, de la position que ses parents auront adoptée par rapport à la synthèse entre modernité et tradition, et des messages, conscients ou non qu'ils lui auront transmis à ce propos. Il semble que les messages qui associent de façon cohérente la valorisation à la fois d'une scolarité, comprise non pas comme LE moyen mais comme un apprentissage nécessaire pour prendre le train de la modernité, et l'initiation culturelle comme clef de voûte de l'identité, ceux-là offrent à l'enfant en devenir la possibilité de vivre aujourd'hui et de penser demain de façon constructive.

L'emploi au sein d'ECOFAC

Dans le nord du Dja, la présence d'ECOFAC, le fait que Somalomo soit devenue une unité administrative et la proximité relative de la société forestière Pallisco, sont autant d'entités sur lesquelles vont se focaliser les espoirs déçus de ces jeunes en colère de retour au village. Mais ces entités ont des contraintes, des exigences et des priorités qui ne répondent nécessairement ni aux attentes de ces jeunes, ni à celles de leurs parents. Le monde occidental a des règles qui sont inconnues des villageois : pour eux le fait qu'il y ait des postes à pourvoir dans une institution suffit ; leurs jeunes ayant été à l'école, ils doivent pouvoir y accéder. De plus, si ECOFAC engage un jeune d'un village, tous les

autres villages exigeront que le projet engage aussi un des leurs, sans se demander s'il a besoin de tous ces jeunes et si ceux-ci ont la compétence nécessaire.

Quand un jeune de la Réserve est engagé, celui-ci en est fier et son village satisfait. Mais devenir employé d'un projet signifie adhérer à ses objectifs : le projet attend de lui qu'il sensibilise les siens à la problématique de la conservation. Au village en revanche, on attend qu'il dise, lui qui est désormais dans le secret des Dieux, ce qu'il en est, ce que le projet cache, fait, convoite et dans quel but. L'engagement de ce jeune suscite en outre la convoitise et la jalousie de ses pairs, sentiments qui se traduisent souvent par des comportements de rejet, d'exclusion et des discours médisants. Dans ce contexte, le jeune se retrouve coincé, impuissant, seul et bien souvent, pour calmer la colère des siens, il ferme les yeux sur certaines de leurs activités... ou bien il demande une affectation dans un village le plus éloigné possible du sien.

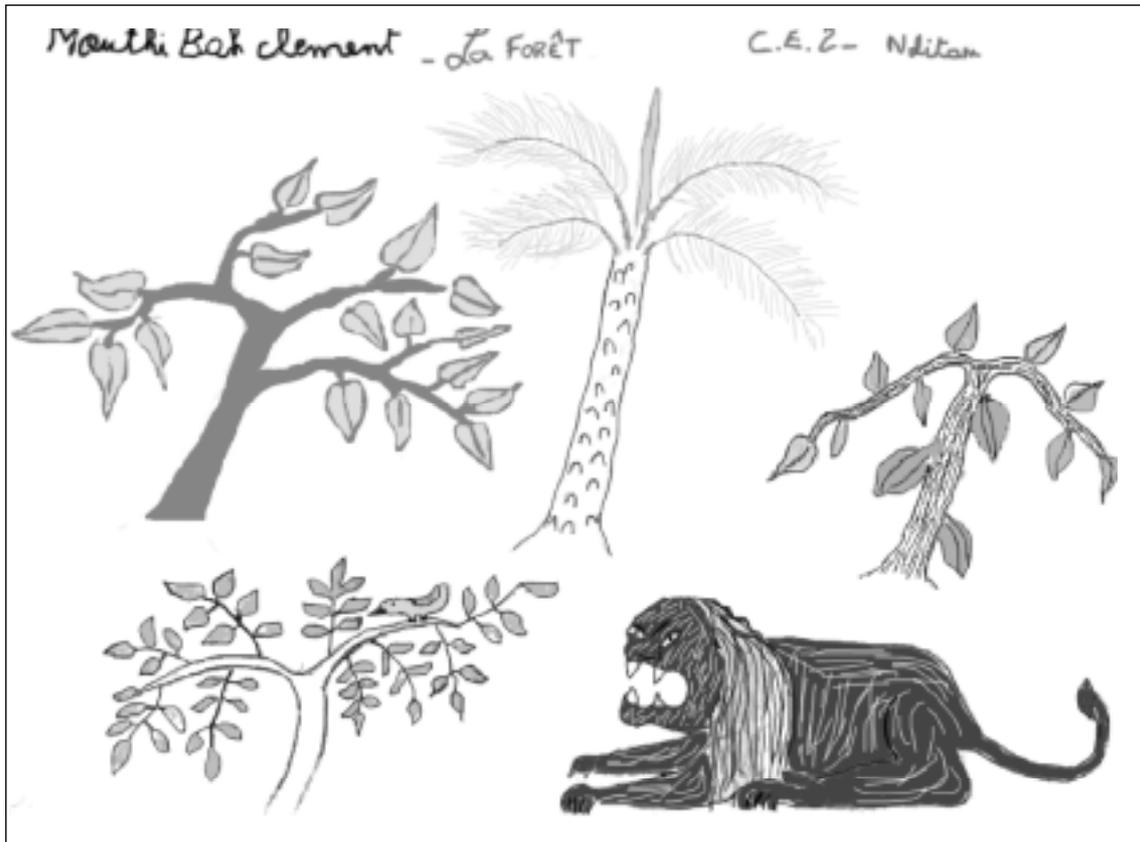
Ainsi, face à l'institution, ces jeunes reçoivent une troisième gifle et lorsqu'ils arrivent chez leur tante à Somalomo en lui disant qu'ils ont faim, ce qui était auparavant un don, ils le payent aujourd'hui 100 FCFA : la femme en question a transformé entre temps sa cuisine en restaurant. Donner à manger n'est plus seulement une activité traditionnelle, c'est son gagne-pain. Ce dernier point nous renvoie au problème général de la mercantilisation de prestations autrefois sociales et désintéressées.

3.5. CONFLITS DE GÉNÉRATION OU LES CONSÉQUENCES DE L'OPPOSITION TRADITION/MODERNITÉ

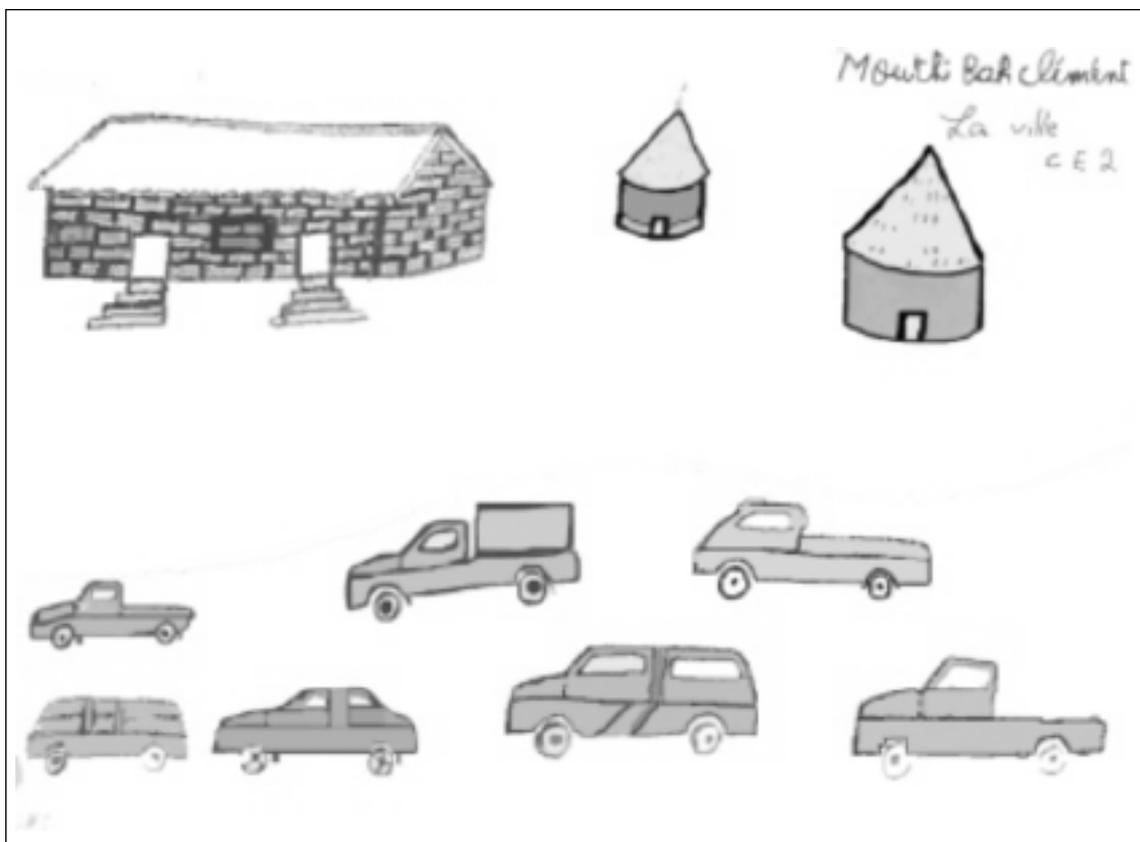
Enfin, les associations villageoises, spontanées ou non, ne durent finalement guère dans un tel contexte. Elles sont en général créées par des jeunes scolarisés sans emploi qui décident de se regrouper pour agir ensemble. Ces actions sont souvent le commerce de produits forestiers pour lesquelles ces jeunes ont besoin de l'accord et des conseils de leurs aînés qu'ils intègrent dans leur groupement. Rapidement, ces aînés revendiquent le pouvoir. Des conflits internes s'ensuivent qui sont difficilement gérables et mènent le plus souvent à la dissolution du groupe.

Ce type de problème illustre bien les modifications actuelles au sein des communautés traditionnelles où les aînés détiennent le pouvoir sur les plus jeunes. Plus ces communautés sont confrontées à la réalité moderne, plus les jeunes sont scolarisés, et plus ce rapport au pouvoir se modifie et apparaissent ce que l'on appelle (souvent à tort) les conflits de génération.

De fait, nous retrouvons avec force chez les Badjwé l'inquiétude face à la dégradation des relations parents/enfants et d'une manière plus générale, au manque de respect des plus jeunes envers leurs aînés. Leur préoccupation centrale est la délinquance juvénile, due à la "désobéissance qui détruit". Le fait que les jeunes volent leur parents, soient paresseux et "n'aient plus l'amour du travail manuel" les inquiète fortement.



Dessin 1 : perception de la forêt par un enfant camerounais



Dessin 2 : perception de la ville par un enfant camerounais

4. CONCLUSION

Les déceptions et les répressions dont elles font l'objet dans l'exercice de leurs activités traditionnelles, mènent les populations à chercher, par tous les moyens, des compensations. Ainsi, l'argent dont les communautés ont un réel besoin, perd sa valeur de moyen pour devenir un objectif en soi dans la relation aux Blancs.

Convaincues par ailleurs que les objectifs du projet ne sont pas ceux qu'il prétend, les populations projettent sur lui des objectifs similaires aux leurs, lui conférant une finalité également financière. Il devient ainsi évident, aux yeux des Badjwé que les secrets de leur sous-sol (or, mercure) constituent l'enjeu. Les Blancs veulent se les approprier.

Ces non-compréhensions des objectifs de chacun, liées à l'incompatibilité fondamentale des intérêts des uns et des autres, engendrent une véritable guerre psychologique. Celle-ci se retrouve à tout point de vue dans la relation qu'entretiennent les interlocuteurs pour la mise en œuvre de tout programme.

Dans un tel contexte, il est évident que l'exigence de partenariat entre le projet et les communautés concernées est inconcevable.

NOTES

1 On trouvera dans le chapitre psychologie du rapport thématique d'APFT les méthodes d'enquête appliquées sur le terrain pour cette étude. Rappelons qu'elle était comparative, et que l'équipe des psychologues a travaillé dans plusieurs communautés du sud Cameroun avec le même protocole (outre les Badjwé, les Ntumu, les Mvae et les Tikar).

2 Ainsi, *le seul fait* de ne pas croire en Dieu offrirait la liberté de faire n'importe quoi sans culpabilité et sans risquer de représailles ? Selon notre hypothèse (cf. le développement dans le chapitre thématique sur les rapports entre le christianisme et la tradition des villageois), il en serait de même pour les croyances traditionnelles des villageois et en corollaire, croire en Dieu ou au pouvoir des ancêtres serait fragilisant...

3 Les rares mariages lient toujours un homme badjwé à une femme baka, jamais l'inverse.

LA MISE EN PLACE D'UNE FORÊT COMMUNAUTAIRE : une action raisonnée

Willy DELVINGT , Marc DETHIER,
Adonis Christian MILOL et Cédric VERMEULEN

A. INTRODUCTION

1. CADRE LÉGAL

La mise en place d'une forêt communautaire au nord de la Réserve de biosphère du Dja est envisagée comme un moyen de préserver l'équilibre entre le prélèvement et le renouvellement des ressources forestières. Une forêt communautaire constitue une forme légale d'appropriation permettant aux populations locales de bénéficier des ressources issues des forêts qu'elles exploitent traditionnellement. Elle concilie ainsi la conservation et le développement, en favorisant la gestion des forêts par et au profit des populations elles-mêmes.

La forêt communautaire est simultanément l'objet d'une expérimentation et d'une étude, afin de mesurer ses réelles potentialités en matière de développement et de conservation, et de vérifier si le cadre légal qui permet son existence est cohérent avec l'atteinte de ces deux objectifs. La loi sur les forêts communautaires précise des modalités d'attribution et de gestion, en spécifiant notamment qu'une forêt communautaire est en priorité attribuée "à la communauté riveraine la plus proche" et qu'elle peut faire l'objet d'une "convention de gestion collective" lorsqu'elle est limitrophe à plusieurs communautés. (décret 95/531, Article 29, alinéa 3). Le projet API-DIMAKO, qui visait la mise en place d'une première forêt communautaire au Cameroun, a confirmé les ambiguïtés entourant la loi sur les forêts communautaires (Penelon, 1996). Le Community Forestry Unit, créé en 1995 sous l'égide du MINEF, fut chargé d'en préciser les modalités d'application. Notre initiative de mettre en place des forêts communautaires au nord de la Réserve du Dja" (Projet Forêts Communautaires - PFC) participe à ce processus en appliquant *in situ* les procédures administratives.

Le Plan de zonage du Cameroun forestier méridional, avec la loi sur les forêts communautaires, complète le cadre légal au sein duquel se précisent les modalités d'attribution d'une forêt communautaire (Cote, 1993). Le Plan, en effet, distingue le "Domaine Forestier Permanent" et le "Domaine Forestier Non Permanent". Le Domaine Forestier Permanent regroupe des forêts "appelées à long terme à rester strictement des forêts". Il comprend les forêts domaniales (forêts de production et aires protégées) et les forêts communales. En réalité, le Domaine Forestier Permanent regroupe essentiellement les massifs forestiers les plus intéressants pour la production ligneuse. Aussi, le Domaine Forestier Permanent est découpé en Unités Forestières d'Aménagement (U.F.A.). Ce cadre est déterminant puisqu'aucune forêt communautaire ne peut s'implanter sur le Domaine Forestier Permanent.

Le Domaine Forestier Non Permanent comprend des zones agroforestières (ou zones AF) qui correspondent, en principe, aux zones d'influence de l'occupation

humaine. Ces Zones furent délimitées par photo-interprétation, en ayant en outre recours à des images satellites. Au sein du Domaine Forestier Non Permanent, seules les zones agroforestières peuvent accepter la mise en place d'une forêt communautaire (Cf. loi 94/01 - section 2). Sa superficie est cependant limitée à 5000 ha (décret 95/531, Article 29, alinéa 4)

2. OBJECTIFS

Le nord de la Réserve de biosphère du Dja constitue une zone tampon et les forêts communautaires un moyen de limiter sur cette zone la pression exercée sur le milieu par les communautés locales, afin de permettre la régénération des ressources. La localisation d'une forêt communautaire au nord de la Réserve recouvre un enjeu régional, en cherchant à éviter que la Réserve ne se résume à un "lot artificiellement protégé", alors que sa périphérie se dégrade.

En considérant l'utilisation effective de l'espace forestier par les populations locales, la capacité de charge du milieu et le cadre légal que représentent la loi sur les forêts communautaires et le plan de zonage forestier, l'objectif du Projet Forêts Communautaires est à la fois pratique et scientifique. Actions et recherches, en effet, sont deux processus concomitants mais différenciés, afin :

- a) de préciser, d'un point de vue pratique, les modalités d'application de la loi sur les forêts communautaires, ainsi que le contenu des conventions de gestion et leur mise en oeuvre ;
- b) de définir, d'un point de vue scientifique, les conditions de faisabilité, en intégrant les données sociologiques et écologiques, le cadre légal et procédural, afin d'évaluer avec méthode les potentialités et limites de la foresterie communautaire telles que la prévoit la loi 94/01, son décret d'application et le manuel des procédures.

3. PARTENAIRES

Deux ingénieurs, fonctionnaires du MINEF, participent activement au Projet. Le MINEF est par ailleurs régulièrement informé de l'avancement des recherches et des expérimentations. Une convention entre le PFC et le MINEF est en train de se finaliser. L'ONG Papel, qui fait également l'objet d'une convention, assure les tâches d'animation au sein du PFC. Elle pourra par la suite assurer seule les diverses étapes administratives, y compris les plans simples de gestion. L'entreprise forestière R. Pallisco collabore étroitement avec le PFC sur les sites d'Eboumetoum et de Mindourou. Cette collaboration s'est notamment traduite par un séminaire visant à identifier les mesures à adopter, afin de s'assurer d'une meilleure gestion de la faune dans les concessions exploitées par Pallisco. La direction du programme ECOFAC est de même régulièrement informée des progrès accomplis dans le cadre des PFC, l'ensemble des rapports et publications étant disponible à Somalomo, à Yaoundé, aux autres composantes d'ECOFAC ainsi qu'à la cellule de coordination à Libreville. Enfin, l'ONG "Aide au Développement Gembloux" a mis à disposition du Projet une coopérante pour une durée d'un an. L'ONG est financée par la Coopération belge au développement.

4. ZONE D'ÉTUDE ET COMMUNAUTÉS CONCERNÉES

Localisation géographique

Le Projet Forêts Communautaires concerne 2 600 km² de forêt et il répartit ses activités sur trois zones (carte 1- voir annexe) où sont localisées les bases d'Essiengbot, de Eboumetoum-Pallisco et de Mindourou-CIFM. 4 forêts communautaires font l'objet d'une mise en place dans le cadre du PFC (carte 2). Le choix des emplacements repose sur la motivation exprimée par les communautés concernées. Il s'agit de Kompia, de Kabilone, de Doumo et de Djolempoum-Eko.

Kompia est un village regroupant plus ou moins 300 habitants et disposant d'une surface réduite car limitée par le plan de zonage. Il est situé dans une zone déjà exploitée par les sociétés d'exploitation forestière ; celle-ci est pauvre en bois d'oeuvre de première catégorie et les ressources faunistiques y sont largement épuisées.

Kabilone présente les mêmes caractéristiques que Kompia, mais le plan de zonage favorise ce village en le situant sur une zone agroforestière plus importante en superficie. Le milieu, à proximité de la scierie d'Eboumetoum, est essentiellement constitué de forêts secondaires et de marécages à raphiales. Une solidarité entre les membres du village s'observe.

Doumo est un petit village de 80 habitants et situé dans une zone enclavée parce que n'étant pas desservi par la route. Les ressources faunistiques et halieutiques sont encore importantes. L'importance en bois d'oeuvre n'est pas connue, mais les ressources secondaires sont abondantes.

Djolempoum-Eko, enfin, est situé à proximité d'une scierie, en bordure de la forêt communale d'Abong-Mbang. La forêt communautaire est sur ce site envisagée comme une interface de cogestion, en impliquant la population locale et l'exploitant forestier.

Outre leur répartition stratégique en périphérie de la Réserve de biosphère du Dja (zone tampon), ces villages représentent différentes situations en considérant le plan de zonage, la présence ou non d'exploitation forestière ou la composition floristique des forêts. La position des villages, répartis dans différentes régions, est par ailleurs un moyen de sensibiliser les autres communautés à la foresterie communautaire. Enfin, l'étude approfondie de ces exemples et leur comparaison faciliteront l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour l'Administration.

La mise en place d'une forêt communautaire doit être une action raisonnée et réfléchie, mise en oeuvre avec l'appui d'acteurs de terrain susceptibles de canaliser les conflits qui peuvent survenir au sein des populations bénéficiaires elles-mêmes. Car autant la motivation des populations est indispensable pour mener à terme un projet de forêt communautaire, autant les conflits qui s'observent peuvent en compromettre la réalisation. Il nous apparaissait important de signaler ce à quoi les acteurs sur le terrain sont quotidiennement confrontés : des enjeux économiques, politiques et sociaux sont attachés à la mise en place d'une forêt communautaire. Nous les décrivons après avoir identifié les limites et les potentialités des forêts communautaires, en abordant successivement la chasse, la commercialisation des produits non ligneux et l'exploitation artisanale du bois.

B. L'OCCUPATION SPATIALE VILLAGEOISE

1. QUESTIONNEMENT ET MÉTHODOLOGIE

Les études menées à Ekom dans la boucle du Dja par Joiris et Tchikangwa (Joiris et Tchikangwa, 1995, Tchikangwa, 1996) ont soulevé des questions qui sont reprises ici, en les appliquant spécifiquement à la mise en place d'une forêt communautaire : pour un massif forestier donné, bordé par des villages badjoué, quelles sont les règles d'occupation spatiale en vigueur ? Un droit coutumier régit-il l'implantation d'une nouvelle cacaoyère ? Existe-t-il des portions de forêt reconnues comme appartenant à une communauté donnée ? Que signifie l'occupation de l'espace chez les Badjoués ? Enfin et surtout, est-il possible d'identifier, en prenant en compte chaque communauté, les limites géographiques de leur terroir forestier et de s'en servir ensuite pour délimiter une forêt communautaire ?

Les données ont été recueillies au cours de réunions regroupant des vieux et des jeunes, des hommes et des femmes. Les chasseurs et les exploitants de vin de palme ainsi que les représentants d'associations locales ont également été consultés. Les enquêtes ont été complétées à l'aide du *PRA-mapping*, afin d'identifier, pour chacun des villages, les lignages et segments de lignages, les sites d'anciens villages¹ et de culture, l'emplacement des cacaoyères ainsi que les zones de chasse au fusil, de piégeage et de pêche. La toponymie des rivières² a été utilisée pour confirmer la répartition spatiale de ces activités, avant de rapporter les informations relatives aux 4 villages sur une carte (1/100 000 ème) où figurent également les limites du plan de zonage (ONADEF, 1995). Cette superposition permet de comparer les espaces alloués aux communautés locales par le plan de zonage (espace légal) avec ceux que ces communautés utilisent effectivement (espace coutumier).

2. UTILISATION DU MASSIF FORESTIER

a) Carte synthétique

La carte 3 (voir annexe) représente l'espace coutumier occupé par les villages d'Essiengbot, d'Ekomo et de Kompia. Nous observons que seules les parties du massif forestier les plus éloignées des routes font, pour un village, l'objet d'une exploitation exclusive. Cette observation est toutefois liée au fait que tous les villages n'ont pas été étudiés : certains, notamment ceux situés à l'intérieur de la boucle du Dja, possèdent des cacaoyères de l'autre côté du fleuve, à proximité des cabanes de chasse utilisées par les résidents de Kompia et de Ekomo. Le cours supérieur de Lol, qui semble sur la carte occupé par le seul village de Kompia, est en réalité également exploité par les villages situés plus au nord, Dimpam notamment. En définitive, les espaces appropriés par les membres de différents villages tendent, partiellement du moins, à se superposer en forêt.

Des espaces de chasse commun à plusieurs villages, ces derniers n'étant pas toujours apparentés du point de vue de la filiation. L'espace de chasse est étendu, délimité par des limites naturelles (le Dja, notamment) ou par des cordons de villages le long des

routes. Son accès fait successivement l'objet de reconquêtes (*cf.* Tchikangwa) et la chasse au fusil est partout possible. Nous reconnaissons également un espace de pêche commun à plusieurs villages mais la durée de cette activité, qui se réalise en groupe, dépasse rarement trois jours (deux nuits sur le site). Pour la chasse et la pêche, ce sont principalement des affinités entre individus et des relations de parenté (notamment l'alliance) qui influencent la composition des groupes d'utilisateurs.

L'espace forestier destiné à la culture (Ekomo), en revanche, est associé à un lignage et son accès est libre uniquement pour les personnes appartenant à celui-ci. Pour une personne étrangère à ce lignage, la permission du chef du village et des anciens est requise, notamment pour l'installation d'une cacaoyère. Ceci implique une répartition des forêts entre les différents villages, afin d'identifier celui à qui se référer. Or, du point de vue des villages, une juxtaposition des terroirs forestiers s'observe parce que les habitants font valoir en différents lieux un droit d'usage, en rappelant des utilisations anciennes. De vieilles jachères et d'anciens villages sont parfois revendiqués par deux villages, rappelant ainsi leur cohabitation passée. L'étranger voulant s'implanter ne doit pas seulement tenir compte de la répartition actuelle des villages et des terroirs, mais également de l'histoire de ces villages et de ces terroirs.

Cette situation, bien qu'apparemment caractéristique du mode d'occupation spatiale badjoué, est probablement accentuée sur la zone d'étude, en raison de l'importance du réseau routier et de la densité de population. A propos des cacaoyères, nos observations diffèrent sensiblement de celles réalisées à Ekom (Joiris, 1995), où cacaoyère, anciens villages et anciennes jachères constituent un espace circonscrit se différenciant du massif forestier proprement dit. Pour les 4 villages que nous avons considérés, en effet, il apparaît difficile de séparer ainsi l'espace domestiqué et l'espace forestier. Pour le village de Kompia, notamment, des cacaoyères sont éloignées de plus de 12 kilomètres à vol d'oiseau du village, soit 6 heures de marche en forêt. Cet éloignement est lié à la présence de zones marécageuses à proximité du village de Kompia, alors que le village d'Ekomo est établi en bordure du Dja et bénéficie de sols alluvionnaires. Les conditions immédiates du milieu influencent l'emprise qu'une population peut avoir sur la forêt.

L'ouverture récente des massifs forestiers par des exploitants va non seulement confirmer le phénomène de juxtaposition mais également l'amplifier : par l'ouverture de nouvelles pistes, notamment sur les lignes de crête, l'exploitant favorise l'accessibilité au massif forestier aux habitants de villages voisins, ceci bien au delà des seules pistes traditionnelles.

b) Indice d'occupation spatiale

Le tableau suivant présente par village les indices d'occupation spatiale, qui expriment le nombre de km² de surface exploitée par unité familiale³.

Nom du village	Essiengbot	Ekomo	Kompia	Terroirs superposés
<i>Nbre d'habitants permanents</i>	308	214	316	838
<i>Nbre d'unités familiales</i>	38	33	39	110
<i>Surface exploitée (km²)</i>	52	77	87	211
<i>Densité (Nbre hab/km² exploité)</i>	5,9	2,8	3,6	4
<i>Indice d'occupation spatiale (Nbre km² exploité/U.F.)</i>	1,36	2,33	2,23	1,9

L'indice d'occupation spatiale témoigne de l'emprise de chaque village sur le massif forestier. L'emprise du village d'Essiengbot est moins importante que celle de Ekomo et de Kompia. En fait, l'interprétation de ces résultats est possible en considérant l'économie régionale et l'importance du réseau routier : le village d'Essiengbot est mieux desservi et sert d'exutoire et de lieu de transformation à une partie des produits issus de Kompia et d'Ekomo. Essiengbot s'inscrit ainsi dans le "secteur secondaire" de l'économie régionale, Ekomo et Kompia dans le "secteur primaire". Aussi, la faible emprise d'Essiengbot sur le milieu est compensée par celle plus importante de Ekomo, de Kompia et des autres villages "producteurs".

c) Comparaison avec les limites du Plan de Zonage

La carte 4 représente l'occupation spatiale des quatre villages et les limites du Plan de Zonage du Cameroun forestier méridional (ONADEF, 1995). Comme il a été mentionné plus avant, celui-ci découpe le territoire en zones agroforestières habitables (zone AF) et en Unités Forestières d'Aménagement (U.F.A.), destinées à la production de matière ligneuse.

Rappelons que les limites des U.F.A. ont été définies de manière à englober les massifs forestiers les plus intéressants à pérenniser, et que les zones d'influence de l'occupation humaine ont été déterminées par photo-interprétation et images satellites (Cote, 1993). Il découle de ce procédé une sous-estimation des surfaces effectivement utilisées par les populations locales : un grand nombre d'activités villageoises se réalise en fait sur les U.F.A. Plusieurs de ces activités sont loin d'être incompatibles avec une exploitation forestière (pêche, piégeage, chasse au fusil). Le cas échéant, la poursuite de ces activités peut faire l'objet d'un agrément avec le gestionnaire forestier, lors de la certification. Pour les cultures de rente et les cultures vivrières, en revanche, leur existence est légalement prohibée dans le Domaine Forestier Permanent. Avec le plan de zonage, le village de Kompia voit ainsi une part importante de ses cacaoyères classée "hors-la-loi". Le même sort est réservé aux anciennes jachères et aux anciens villages, qui sont, précisons-le, des zones d'exploitation préférentielles mais généralement situés en dehors des zones AF.

Indépendamment de l'occupation traditionnelle, on peut donc s'étonner de l'exiguïté des superficies affectées en zone AF, de la variabilité de la distance entre la limite de l'U.F.A. et la route, et, enfin et surtout, de la variabilité des superficies AF dont chaque village peut disposer. La délimitation des forêts communautaires, qui doit prendre en

compte le Plan de zonage, est évidemment influencée par la superficie des zones AF, sur lesquelles seule une forêt communautaire peut être implantée. Le risque de voir se développer un sentiment d'injustice et d'incompréhension dans les villages disposant de moindre superficie AF n'est pas négligeable.

L'importance du décalage entre les deux réalités nous amène à questionner la méthodologie qui sous-tend le Plan de Zonage du Cameroun forestier méridional. Son principal objectif est de séparer, d'un côté, les zones du Domaine Forestier Permanent, qui sont appelées à recevoir un aménagement forestier et destinées à la production de bois à grande échelle, et, de l'autre, les zones agroforestières, dont les populations locales peuvent faire usage. Bien que procédant d'une volonté d'aménagement intégré (par superposition de couches d'informations successives), on ne peut que regretter les observations qui auraient permis de mesurer, avec plus de précision, l'étendue réelle des terroirs coutumiers, afin qu'ils soient pris en compte dans le Plan de zonage.

Les conséquences sont d'ailleurs importantes à long terme. Pour estimer la surface nécessaire à la satisfaction des besoins de la population jusqu'à l'année 2020 (projection), Cote (1993) accorde 0,3 ha/an/personne en culture, une période de culture d'un an et une période de jachère de cinq ans. Une superficie de 1,8 ha/personne est ainsi allouée pour la culture, à laquelle s'ajoute une superficie égale dont 50% sera utilisé à d'autres fins, notamment pour les "lots de forêt à conserver". En définitive, un total de 3,6 ha/personne pour la population prévue en 2020 a été utilisé par Cote pour le calcul des superficies minimales à affecter à l'occupation humaine aujourd'hui. Aussi, pour Cote, "les hypothèses retenues impliquent (...) une amélioration des méthodes culturales et une intensification graduelle des pratiques agricoles si l'on veut s'assurer que le Domaine Forestier Permanent le reste à long terme".

Afin de maintenir suffisamment importantes les superficies du Domaine Forestier Permanent, des hypothèses assez peu réalistes en matière d'intensification de l'agriculture ont été avancées. Si elles permettent de maintenir élevées les superficies du Domaine Permanent, elles risquent fort, en revanche, de compromettre l'avenir des lots forestiers du Domaine Non Permanent réservés aux populations. Cette conséquence doit être envisagée si l'interdiction de défrichage dans le Domaine Forestier Permanent est appliquée. Le Plan Simple de Gestion proposé par le MINEF (1995), en effet, stipule que "l'agriculture est formellement interdite à l'intérieur des limites de la forêt communautaire". En définitive, seuls un aménagement et une gestion purement forestiers sont effectivement promus par les deux cadres de loi : par le plan de zonage, les espaces exploitables par les populations locales sont réduits aux zones AF ; par la loi sur les forêts communautaires, ils ne sont que davantage réduits, en se limitant aux reliquats non occupés par la forêt communautaire.

C. L'EXPLOITATION DURABLE DE LA RESSOURCE ET LES FORÊT COMMUNAUTAIRES

La mise en place de forêts communautaires n'est pas seulement une fin mais également un outil destiné à l'aménagement durable des forêts par et au profit des populations locales. L'espace effectivement utilisé par les populations locales et les contraintes associées aux cadres de lois étant précisés, les réelles potentialités d'une forêt communautaire sont maintenant questionnées, en comparant les besoins de la population et la capacité de charge du milieu. En se limitant à Kompia, sont dans cette perspective comparés pour la chasse, l'intensité des prélèvements et les conditions minimales nécessaires au renouvellement de la population animale ; pour les produits forestiers non ligneux, l'inventaire de ceux utilisés par les habitants de Kompia et leur valeur commerciale ; enfin, pour l'exploitation artisanale du bois, la composition floristiques de la forêt communautaire de Kompia et ses potentialités économiques.

Le village de Kompia s'étire sur 5,3 km et est situé à 28 km au nord de la Réserve de biosphère du Dja. En mars 1997, il comptait 317 habitants résidents et 424 résidents potentiels. Les villageois de Kompia exercent leurs activités (champs vivriers, culture de rente, cueillette, pêche et chasse) sur un finage en continuelle extension vers le sud, jusqu'à la rive droite du Dja qui délimite la Réserve de biosphère du Dja. La zone couverte par l'ensemble des activités des habitants de Kompia avoisine 170 km². En raison des limites imposées par le plan de zonage, la superficie de la future forêt communautaire, en revanche, ne dépasse pas 1 630 ha, soit moins de 10% de la surface actuellement utilisée par les habitants.

1. PRÉLÈVEMENT ET RENOUVELLEMENT DES RESSOURCES FAUNIQUES

L'étude de l'activité cynégétique est un préalable à la valorisation du gibier chez les Badjoués. Population visant de l'agriculture et de la chasse, les Badjoués mettent à leur profit une fine connaissance du milieu en adaptant leurs techniques de capture aux matériaux disponibles. La part du gibier qui n'est pas consommée au village est vendue dans un village voisin, parfois dans des villes plus éloignées ou sur les sites d'exploitation forestière où la demande est importante. Les femmes, plus souvent que les hommes, y transportent le gibier ou encore des revendeurs viennent eux-mêmes acheter la viande au village (Debroux et Dethier, 1993). La commercialisation du gibier est une source de revenus, et sa valorisation nécessite un faible investissement. Cette étude vérifie si une telle valorisation est souhaitable, compte-tenu de la capacité de charge du milieu (celle de la forêt communautaire), de la dynamique de la population animale et des quantités prélevées par les habitants de Kompia.

a) Prélèvement faunique

L'enquête a débuté au mois d'août 1997 (Jeanmart, 1997) et s'est poursuivie pendant 231 jours, en incluant 3 mois en saison des pluies lorsque la chasse est plus active et 4 mois en saison sèche. Les 57 chasseurs/piégeurs qui ont fait l'objet du suivi ont prélevé en forêt une biomasse animale estimée à 11 800 kilogrammes (poids vif), soit 51 kilogrammes par jour d'étude sur une superficie estimée à 170 km². Ce décompte

exclut les animaux abandonnés en forêt à cause de la pourriture ou vendus par le chasseur avant de rentrer au village. 62 % sont des ongulés, avec une majorité de céphalophes bleus (*Cephalophus monticola*) (71%). Les rongeurs, bien représentés par l'athérure (*Atherurus africanus*), représentent 19% du total de la biomasse prélevée, les primates 12%, les pholidotes (pangolins) 3% et enfin, les reptiles et les oiseaux 2%.

La consommation locale de viande représente 75% des captures et la consommation journalière par habitant est estimée à 120 g (poids vif). Les 25% restant sont vendus en dehors du village.

b) Technique utilisée et pression de la chasse sur le milieu

La répartition des individus capturés selon la technique de chasse utilisée témoigne de l'importance des pièges à pattes (68% des captures). Les pièges à cou concernent 13% des individus et la chasse au fusil, essentiellement pratiquée le jour, est responsable de 11% des prises. Les autres techniques interviennent à raison de 3% pour la chasse au fusil de nuit, 1% pour les captures à la main et 2% pour la chasse à l'aide des chiens.

La proportion des rongeurs prélevés à Kompia (19%) est nettement supérieure à celle observée à Ekom, où elle se limite à seulement 1 % (Dethier, 1995 ; Ngeugneu, 1996). En revanche, on obtient 62% d'ongulés à Kompia et 85% à Ekom. La faible quantité de rongeurs capturés à Ekom coïncide avec une faible utilisation du piège à cou. Mais le fait que les habitants de Kompia posent plus de pièges à cou, ou qu'ils se rabattent sur la capture d'animaux de plus petite taille, peut être lié à une raréfaction des mammifères de taille moyenne. Les différences observées entre les deux villages signalent une composition faunique différente dans la zone périphérique du Dja et à l'intérieur de la Réserve.

c) Population animale et renouvellement

En extrapolant les résultats obtenus à Kompia pendant 231 jours, le prélèvement en biomasse animale représente annuellement 18 650 kg pour l'ensemble du village. La production en gibier de la forêt tropicale africaine est très difficile à estimer. La biomasse des céphalophes, par exemple, varie entre 132 kg/km² au Gabon (White, 1994) et 1497 kg/km² en République du Congo (Wilkie et Finn, 1991). Selon Delvingt (1997), ces résultats révèlent davantage des différences inhérentes aux méthodes de comptage utilisées, que des différences de milieu ou plutôt de population animale elle-même.

Ces limites étant posées, le calcul des taux de prélèvement qui permettent le renouvellement des ressources fauniques est possible en ayant recours aux valeurs de production durable maximum (PDM) et de production minimum (PM) (voir Feer, 1996 et Delvingt, 1997 pour l'approche théorique) . La production durable maximum est atteinte lorsque la taille de la population est égale à la moitié de la capacité de charge du milieu. Cette production, exprimée en kg/km² par an, est calculée en prenant en compte la capacité de charge du milieu et le taux d'accroissement des espèces. Lorsque la taille de la population correspond à 70% de la capacité de charge du milieu, et le prélèvement à 10% de ce niveau, c'est la production minimum.

Au Gabon, Feer (1996) a obtenu en forêt primaire les résultats suivants :

PDM 245 kg/km² x an

PM 70 kg/km² x an

En reprenant ainsi les données de Feer (capacité de charge du milieu et taux intrinsèque d'accroissement des espèces), en les appliquant sur la composition floristique et en se limitant aux céphalophes, le PDM de la forêt communautaire de Kompia est estimé à 2 258 kg/an. Les 18 650 kg (dont 75% sont destinés à la consommation) dépassent donc largement le minimum à respecter pour garantir le renouvellement de la ressource. En effet, si l'on voulait restreindre les activités cynégétiques de Kompia à la seule zone occupée par la forêt communautaire, il en résulterait une pression de chasse huit fois supérieure à la PDM, une pression qui, évidemment, entraînerait un épuisement rapide de la ressource.

2. PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX ET VALEUR ÉCONOMIQUE

Les plantes utilisées à des fins alimentaires ou médicinales sont en nombre importants. L'inventaire a été dressé en réalisant des layons qui totalisent 33 km. Il a été complété par des entretiens informels au village. En somme, 70 espèces font à Kompia l'objet de 97 utilisations différentes. Les espèces les plus utilisées (usages différents) sont *Baillonella toxisperma* (4), *Aframomun cf. danielli* (3), *Alstonia boonei* (3), *Anonidium mannii* (3), *Carpolobia alba* (3), *Irvingia gabonensis* (3) et *Ricinodendron heudelotii* (3).

L'usage à des fins médicinales est très important. Une même maladie est soignée suivant des préparations différentes en combinant plusieurs espèces de végétaux. En considérant 19 usages médicaux, les espèces végétales plus fréquemment observées concernent le traitement des maux de dos (8 espèces), l'aide à l'allaitement (6 espèces), à l'apaisement des maux de dents (5 espèces) et à la lutte contre le paludisme (5 espèces).

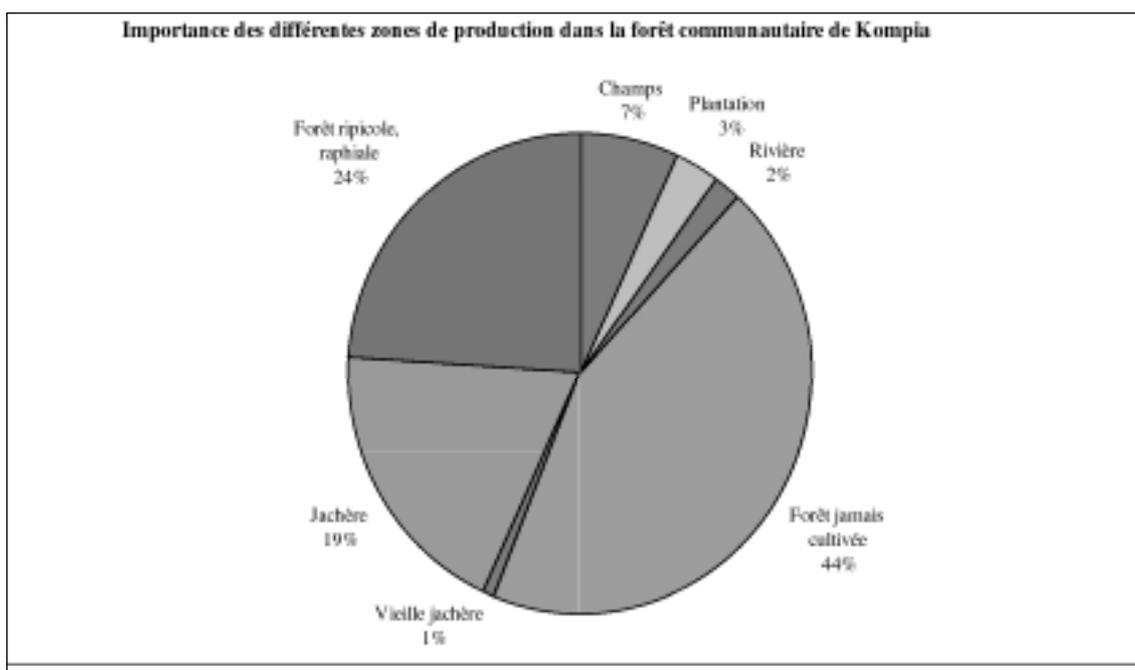
Le "rang préférentiel" est une méthode qui permet de quantifier la préférence d'une ressource en fonction d'un critère donné. En questionnant la "possibilité commerciale" des ressources auprès de 34 personnes, 14 espèces ont été mentionnées. Le *moabi* (*Baillonella toxisperma*) et la mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*) sont mentionnés par 26 des 34 personnes interrogées. Respectivement 15 et 10 personnes ont souligné l'importance commerciale de *Trychoscypha* spp. et de *Ricinodendron heudelotii*. Les autres espèces sont retenues par moins de cinq personnes.

Les plantes auxquelles les habitants de Kompia associent une valeur commerciale recourent celles effectivement présentes sur les marchés. En effet, sur 31 marchés camerounais, il ressort que les produits forestiers non ligneux les plus importants sont : *Irvingia gabonensis* (mangue sauvage), *Ricinodendron heudelotii* (*njansan*), *Cola acuminata* (noix de cola), noix de palme, *Garcinia kola* (*bitterkola*), *Garcinia lucida*, *Dacryodes edulis* (prune africaine), *Gnetum africanum* et *Monodora myristica*. De ces plantes, *Dacryodes edulis* est effectivement domestiquée et la culture de *Garcinia kola* est signalée par R. Fankap dans l'ouest du Cameroun (com. pers.). Les prix varient au cours de l'année et en fonction des villes. Un commerce secondaire d'une ville à l'autre induit également des différences de prix. Un commerce transfrontalier depuis le Cameroun se vérifie pour *Cola acuminata* et *Garcinia kola* avec le Nigeria et la RCA, pour *Gnetum africanum* avec le Nigeria, pour *Dacryodes edulis* avec le Gabon, pour *Irvingia gabonensis* avec le Gabon, le Nigeria et la Guinée équatoriale. Les femmes sont les plus impliquées dans le commerce des produits forestiers non ligneux, un commerce associé au secteur informel où le rôle des "tontines" est très important. La possibilité de

conservation du produit, sa qualité et le prix du transport sont les facteurs influençant le plus son prix de vente.

Doucet et Koufani (1997) ont dressé une liste des produits les plus communs sur les marchés de Yaoundé et leur prix au mois d'août 1997. *Xylopiya aethiopica*, *Tetrapleura tetraptera*, *Baillonella toxisperma*, *Enantiachlorantha*, *Mammea africana*, *Trychoscypha abut*, *Myrianthus arboreus*, s'y ajoutent à nos propres observations. En considérant les résultats des enquêtes réalisées à Kompia et de celles réalisées sur les marchés, les espèces suivantes ont été retenues en vue d'une commercialisation : *Baillonella toxisperma* de laquelle est extraite une huile alimentaire ; *Tetrapleura tetraptera*, *Ricinodendron heudelottii* et *Irvingia gabonensis* qui servent de condiments ; *Trichoscypha* spp., *Anonidium manii* et *Santiria trimera* pour leurs fruits de bouche et, enfin, l'écorce de *Garcinia kola* qui entre dans la fabrication du vin de palme.

Les espèces retenues pour la commercialisation ont fait ensuite l'objet d'un inventaire en observant uniquement les tiges d'un diamètres supérieur ou égal à 10 cm (taux de sondage de 0,53%). L'inventaire a été complété par des observations phénologiques, afin d'estimer la production fruitière sur l'ensemble de la forêt communautaire.



Espèces	Quantité dans la forêt communautaire	Prise à Yaoundé Fcfa/kg	Valeur brute en millions Fcfa
<i>Tetrapleura</i>	23 T	825	19
<i>Irvingia</i>	1 700 kg	2 015	3,5
<i>Trichoscypha</i>	17 T	294	5
<i>Ricinodendron</i>	1 400 kg	1924	2,7
Total			30,2

Le tableau ci-dessus récapitule les productions fruitières annuelles ainsi que leur valeur brute calculée sur la base des prix observés sur les marchés de Yaoundé. 4 espèces totalisent à elles-seules 30,2 millions de Francs CFA par an. La valorisation locale des fruits du raisin pahouin (*Trichoscypha* spp.) sous forme de jus de fruit semble prometteuse, et les femmes impliquées dans cette expérimentation ont obtenu des gains intéressants. Aussi, une commercialisation d'*Irvingia gabonensis* et de *Ricinodendron heudelottii* a avec succès été mise en place dans 23 villages badjoué.

3. EXPLOITATION ARTISANALE DU BOIS ET VALEUR ÉCONOMIQUE

Les communautés villageoises qui disposent d'une forêt communautaire sont libres de conclure des contrats pour l'exploitation du bois. Ces contrats sont régis par le droit privé en se négociant avec l'exploitant forestier. En vue d'une gestion participative et durable de la forêt, la possibilité d'une exploitation forestière de type artisanal est envisagée en impliquant les communautés villageoises, c'est-à-dire, en leurs confiant la part la plus importante des tâches, afin qu'en corollaire la part la plus importante des revenus issus des produits exploités leurs reviennent. La coupe des arbres, leur transformation en planches sur le lieu d'abattage et le transport jusqu'à la route principale sont, par exemple, des travaux qui peuvent être exécutés par les Villageois. Les forêts communautaires se prêtent à ce type d'initiative, car elles se situent toujours à proximité des villages et d'un réseau routier.

Une enquête à Yaoundé a permis d'identifier le produit le plus fréquemment vendu (planche de 220 x 40 x 4,5 cm), les essences les plus utilisées et les prix de vente. Les modes et coûts de fonctionnement des exploitants artisanaux ont également été étudiés, afin de mesurer les potentialités économiques de la forêt communautaire en matière d'exploitation artisanale du bois.

a) Forêt de Kompia : état de la ressource bois

Sur 80 ha, 1 150 tiges de plus de 20 cm de diamètre et réparties entre 24 espèces ont été recensées. Les espèces les mieux représentées sont le movingui (*Disthemonanthus benthamianus* - *Cesalpiniaceae*), l'emien (*Alstonia boonei* - *Apocynaceae*), le fraké (*Terminalia superba* - *Combretaceae*), l'onzabili (*Antrocaryon klaineanum* - *Anacardiaceae*), le padouk (*Pterocarpus soyauxii* - *Fabaceae*), le tali (*Erytrophloeum ivorense* - *Caesalpiniaceae*), l'ayous (*Triplochiton scleroxylon* - *Sterculiaceae*), le bossé clair (*Guarea cedrata* - *Meliaceae*), l'ilomba (*Pycnanthus angolensis* - *Myristicaceae*). Le moabi, le sapelli, le sipo, l'iroko sont en nombre réduits, la forêt de Kompia ayant déjà été exploitée par la société Lemonnier en 1986.

Sur un graphique, la distribution des essences en fonction des diamètres présente une courbe en cloche, les classes de faible et de fort diamètres étant sous-représentées par rapport à la classe médiane. Cette structure laisse envisager des difficultés de régénération, dont il faudra se préoccuper au cours de l'exploitation.

b) Diamètre minimum d'exploitation et rotation

Neuf espèces ont été retenues pour la valorisation de la forêt de Kompia. La même méthode de calcul que le Projet Aménagement Pilote Intégré de Dimako a été utilisée

pour déterminer le diamètre minimum d'exploitation (DME) et la durée des rotations entre chaque exploitation. En accord avec les règles fixées par le MINEF, 7% de dégâts d'exploitation, 1% de mortalité par an et un taux fixe d'accroissement annuel moyen ont été appliqués à toute les classes de diamètres, afin d'appréhender la dynamique de la forêt. Par approche successive, les DME ont été fixés de manière à obtenir un taux de reconstitution au moins égal à 100 % avec une rotation minimale de 25 ans.

Essence	DME calculé en cm	Possibilité en volume de la FC m³
<i>Movingui</i>	80	5 237
<i>Emien</i>	90	4 379
<i>Fraké</i>	90	3 347
<i>Onzabili</i>	70	2 019
<i>Padouk</i>	80	1 709
<i>Tali</i>	100	3012
<i>Ayous</i>	100	3 830
<i>Bossé Clair</i>	80	587
<i>Ilomba</i>	70	929
Total		25 049

Sur la base des inventaires, toute espèce confondue, le volume de bois d'oeuvre possible de la forêt communautaire de Kompia est estimé, sur 25 ans, à 25 049 m³, soit 1 002 m³ par an. Ce volume peut permettre de débiter 11 561 planches standards, qui représentent une valeur brute de 23.122.000 Fcfa/an (1 planche vaut 2 000 Fcfa). Si de cette valeur brute sont déduits les frais de transport (5.850.000 Fcfa), les taxes d'abattage (1.758.551 Fcfa) et la redevance forestière (2.200.500 Fcfa), le bénéfice net d'une exploitation artisanale du bois s'élève à 13.312.949 F cfa par an. A titre indicatif, une rémunération de 5000 Fcfa par homme et par jour est possible.

D. COMMUNAUTÉ, ENJEUX ET CONFLITS SOCIAUX

La mise en place d'une forêt communautaire recouvre des enjeux économiques, politiques et sociaux, qui peuvent compromettre sa réalisation s'ils ne sont pas canalisés par des acteurs extérieurs. Si l'implantation des forêts communautaires au nord de la Réserve de biosphère du Dja est plutôt encourageante, ce résultat tient aux actions de concertation et de suivi, d'animation et d'information qui ont accompagné le processus d'implantation. L'acquisition d'un savoir avec méthode et l'application raisonnée de ce savoir constituent deux processus qui appellent des compétences différentes, une

distinction que le PFC a su mettre à profit en s'alliant à une ONG locale (PAPEL).

Au terme de 1998, le MINEF avait enregistré 55 demandes pour la mise en place d'une forêt communautaire. Parmi celles-là, beaucoup n'aboutiront pas en raison d'un support technique déficient, rendant les procédures administratives trop lourdes ou les tâches techniques irréalisables par les populations bénéficiaires elles-mêmes (inventaire floristique, plan simple de gestion, etc). Les conflits qui accompagnent la mise en place d'une forêt communautaire participent également à ces échecs : la "communauté" associée à une forêt communautaire est une entité dont l'existence est souvent liée à l'existence de la forêt communautaire elle-même. La forêt communautaire unit ainsi autour d'elle des entités résidentielles ou sociologiques qui étaient auparavant différenciées, ou dont les contacts se limitaient à une juxtaposition de terroirs forestiers. Avec une forêt communautaire, les relations de voisinage s'inscrivent dans un nouveau cadre qui contient des enjeux économiques et politiques, enjeux qui dépassent bien souvent ceux qui s'observaient par le passé.

Le Plan de zonage forestier et la Loi sur les forêts communautaires sont complémentaires en limitant les espaces susceptibles de recevoir une forêt communautaire. Près de 65% de la surface forestière au Cameroun est destiné au Domaine Forestier Permanent sur lequel l'implantation d'une forêt communautaire est interdite. Les 35% restant sont des espaces fragmentés dont la superficie ne permet pas toujours l'implantation d'une forêt commentaire. A une échelle régionale, ces cadres de loi représentent ainsi des enjeux fonciers, politiques et économiques qui échappent en partie aux communautés locales.

Ceci étant posé, notre attention se porte sur un cas particulier, celui de Bengbis, afin de décrire les relations conflictuelles qui s'observent entre les différentes communautés villageoises lorsqu'elles sont regroupées au sein d'un projet de mise en place d'une forêt communautaire. La loi ne définit pas *sociologiquement* le terme de "communauté", mais le définit *géographiquement* en se référant à l'utilisation commune d'un espace forestier. Le regroupement de communautés villageoises est avantageux d'un point de vue commercial et économique, parce qu'il permet l'appropriation d'une superficie plus importante. Le regroupement de communautés villageoises est autant envisagé dans les projets initiés par des acteurs extérieurs, que dans les projets répondant à une initiative locale.

A Bengbis, l'initiateur du projet est un résident qui a sciemment regroupé autour de lui des personnalités, afin de mettre à profit leur fonction civile ou politique dans le projet. Ainsi, un instituteur retraité, un responsable de parti politique, un membre du groupement des planteurs et le chef d'un village (dont les habitants avaient exprimé leur réticence face au projet) ont d'abord été sollicités pour composer le premier comité. Le projet associe aujourd'hui 5 villages sous l'appellation FOCAYET (Foresterie communautaire Ando'o-Yetsang), Ando'o et Yetsang désignant par ailleurs deux lignages. Mais cette structure n'est pas la prolongation d'une organisation politique, économique ou religieuse préexistante : la forêt communautaire génère de nouvelles relations sans constituer une entité homogène, sans complètement intégrer non plus l'organisation traditionnelle à laquelle elle s'oppose parfois.

LES 5 CHEFFERIES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET DE FORESTERIE COMMUNAUTAIRE À BENGBIS.

La forêt communautaire de Bengbis, en effet, associe des populations migrantes récemment établies, et en exclut d'autres pourtant plus anciennes. C'est le cas, notamment, des villages de Eboleboug, Ngobissong, Meba, qui n'ont pas été intégrés dans le Projet "parce qu'ils ne sont pas du côté de la forêt qui a été retenue pour la foresterie communautaire". Ces villages sont pourtant d'origine bulu et descendant de Yetsang, mais la proximité spatiale est privilégiée par rapport à la relation de filiation (appartenance à un même lignage). La FOCAYET s'identifie ainsi à une communauté de résidence, privilégiant la relation des hommes à l'espace au détriment de la relation des hommes entre eux. Il s'accorde ainsi avec la loi sur les forêts communautaires, en impliquant dans l'entité chargée de la représenter uniquement les usagers de la forêt. Cette nouvelle règle qui préside aux relations entre les villages et entre les membres d'un même lignage induit une nouvelle dynamique régionale, de nouveaux enjeux et de nouveaux conflits.

Dès l'annonce par les autorités compétentes de l'implantation effective de la forêt communautaire de Bengbis, des conflits sont apparus. Les descendants de Yetsang sont majoritaires et sont partout établis au pourtour de la forêt communautaire (Ongolezok, Messe II, Minla'a, Ndoundou). Les descendants de Yewok sont uniquement localisés dans le village d'Ando'o. Selon les chefs de Minla'a, Ndoundou et Ando'o, les deux clans cohabitent pacifiquement, mais gèrent leurs actifs séparément. Néanmoins, les Yetsang revendiquent un droit de primauté sur les Yewok, et ils ont fait entendre leur mécontentement en constatant qu'un enfant des Yewok avait été désigné comme chef provisoire du Comité de gestion. Une rupture fut même envisagée lorsque les Yetsang menacèrent de quitter le projet et d'interdire l'accès à l'importante portion de forêt qui leur revient traditionnellement, rendant ainsi la forêt communautaire peu viable de point commercial et économique.

La mise en place d'une forêt communautaire à Bengbis n'aurait pas été possible sans le préfinancement d'une société d'exploitation forestière. Cette dernière s'est assurée de la richesse de la forêt avant d'accepter de verser 8 000 000 Fcfa, une somme que les communautés villageoises ne pouvaient elles-mêmes fournir.

Le principal acteur et gestionnaire de la FOCAYET est en même temps maire-adjoint de la commune de Bengbis. Aussi, les autres représentants politiques de la région lui reprochent d'utiliser la forêt communautaire à des fins électorales, en bénéficiant par elle d'une plus grande popularité. Ils le questionnent également sur les dépenses engagées dans le projet et lui reprochent un manque de transparence dans les procédures administratives. Ce reproche lui avait d'ailleurs été formulé par le Sous-Préfet qui n'avait pas signé le procès-verbal fondant l'existence du projet, parce qu'il n'avait pas été convié à la réunion de concertation. La signature a finalement été obtenue auprès du Préfet. Le maire-adjoint, quant à lui, estime que ses "ennemis sont jaloux" de l'importance qu'il gagnera aux yeux des populations si le projet réussit, c'est-à-dire, si les 9 projets de développement financés par les revenus issus de l'exploitation de la forêt communautaire se réalisent. Les projets de forêts communautaires sont ainsi invertis politiquement, en devenant le moyen d'une publicité au profit de relations préexistantes.

Au moment de constituer le premier comité de gestion, le village de Messe II n'était pas représenté, bien qu'une partie importante de son espace forestier traditionnel soit comprise dans la forêt communautaire. L'accès à la forêt fut interdit par le chef du village. Les autres chefs de village exigèrent en outre d'être mieux informés des démarches administratives et des projets de développement envisagés, enfin qu'ils en informent eux-mêmes leur communauté. L'autonomie du Bureau exécutif a pour conséquence de subordonner les autorités villageoises traditionnelles, ces dernières ne participant pas aux réunions qui se réalisent "en ville". Les jeunes "qui commandent l'exploitation forestière sont en train de se substituer à nous de notre vivant", estiment les chefs traditionnels réunis face aux élites extérieurs, aux exploitants forestiers, aux autorités administratives et communales. Par ailleurs, les chefs de village demandèrent que tous les collaborateurs potentiels leurs soient présentés, au village, avant la signature de toute convention, car ils soupçonnent l'exécutif d'en faire profiter des amis. De leur point de vue, les membres du bureau exécutif estiment que la connaissance nécessaire à la conception des initiatives de développement et à la recherche de financement ne se trouve pas au village, que le discours technique entourant ces questions ne peut être entendu par une assemblée qui ne regroupe que des "incultes" (*sic* !).

Ce type de conflit s'observe également quand l'initiative d'implanter une forêt communautaire appartient à des acteurs extérieurs aux communautés locales, des ONG internationales notamment. Il se manifeste même plus tôt, les ONG internationales bénéficiant dès le début d'une crédibilité, alors que les initiatives locales sont jusqu'au moment des signatures officielles considérées avec scepticisme. Aujourd'hui, le projet de foresterie communautaire de Bengbis attend le début de l'exploitation du bois. Mais les populations locales craignent que les revenus que cette exploitation générera ne permettent que le remboursement de l'avance de fonds consentie par l'exploitant. La possibilité de réaliser des projets de développement n'est pas plausible aux yeux des populations locales.

CONCLUSION : VERS UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

Les forêts communautaires constituent aujourd'hui un des rares moyens qui permettent de concilier le développement des populations locales et la pérennité des ressources forestières. Ce qui a été observé au sein du Projet Forêts Communautaires et à Bengbis ne laisse pas d'ambiguïté sur l'importance d'une connaissance sociologique préalable à la mise en place d'une forêt communautaire. Ces dernières recouvrent des enjeux économiques et politiques dont la description et l'analyse sont indispensables à l'acteur de terrain.

L'exemple de Bengbis justifie en outre l'intérêt d'allier les élites locales aux projets de forêt communautaire. La dynamique qui est l'oeuvre, notamment par les conflits, ne

peut être évacuée d'un projet de forêt communautaire. Les conflits participent à la vie politique et économique locale, permettant aux différents acteurs de se positionner dans le projet. Un appui à la gestion et la redistribution des ressources issues de ces initiatives doit cependant être envisagé, afin que ces conflits n'aboutissent pas à une rupture.

Les procédures administratives et les cadres de lois sont pour une partie à l'origine d'une contradiction avec le développement durable qui est souhaité. En comparant les taux de prélèvement et de renouvellement des ressources forestières dans la forêt communautaire de Kompia, les études prévoient une disparition à court terme du gibier. Le maintien d'une partie du territoire de chasse dans le Domaine forestier permanent est par conséquent souhaitable.

Les produits forestiers non ligneux sont connus et exploités localement, mais leurs potentialité économique souvent sous-estimée. L'expérience montre qu'ils pourraient être exploités commercialement, car les tentatives de transformation et de commercialisation réalisées dans le cadre du PFC se sont avérées des réussites.

L'exploitation forestière du bois d'oeuvre par des procédés artisanaux est actuellement le fait d'exploitants travaillant en parfaite illégalité, alors que le potentiel économique et social de ce type d'exploitation par les communautés associées à une forêt communautaire est élevé. Ce type d'exploitation n'est toutefois pas sans risque. Un encadrement du MINEF nous apparaît souhaitable.

La signature récente par le Ministre des Eaux et Forêts du Manuel des Procédures d'Attribution des Forêts Communautaires est un pas important vers la normalisation progressive du processus administratif. La formation des membres d'ONG locales leurs permet de prendre seuls en charge les démarches administratives indispensables à la mise en place des forêts communautaires, y compris l'élaboration des plans simples de gestion. L'acquisition d'un savoir avec méthode est une compétence qui revient cependant à des spécialistes, afin de prendre en compte la singularité des situations.

La recherche appliquée et pluridisciplinaire, en effet, n'est pas séparable d'une mise en place raisonnée de forêts communautaires.

- L'étude de l'occupation spatiale des communautés villageoises badjoué a montré que celle-ci correspondait à une utilisation multiple de l'espace et sur une superficie beaucoup plus importante que celle prévue par les auteurs du Plan de zonage ;
- Les terroirs de chasse dépassent généralement la limite de 5000 ha imposé par la loi, en débordant sur le Domaine forestier permanent. Cette *donnée de fait* doit être prise en compte.
- L'utilisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses est loin d'atteindre l'importance qu'elle mériterait. Des perspectives intéressantes de développement socio-économique sont apparues lors des recherches et des tentatives de transformation et de commercialisation de certaines de ces ressources.
- Une collaboration très fructueuse avec l'exploitant forestier R.Pallisco, le MINEF et ECOFAC nous confirme la nécessité d'un partenariat entre les projets, afin qu'un plan d'aménagement de la périphérie nord du Dja soit élaboré, en prenant en compte les populations locales, la capacité de charge du milieu et sa potentialité économique.

Figure 1 : zone d'action du projet "forêts communautaires" du Dja

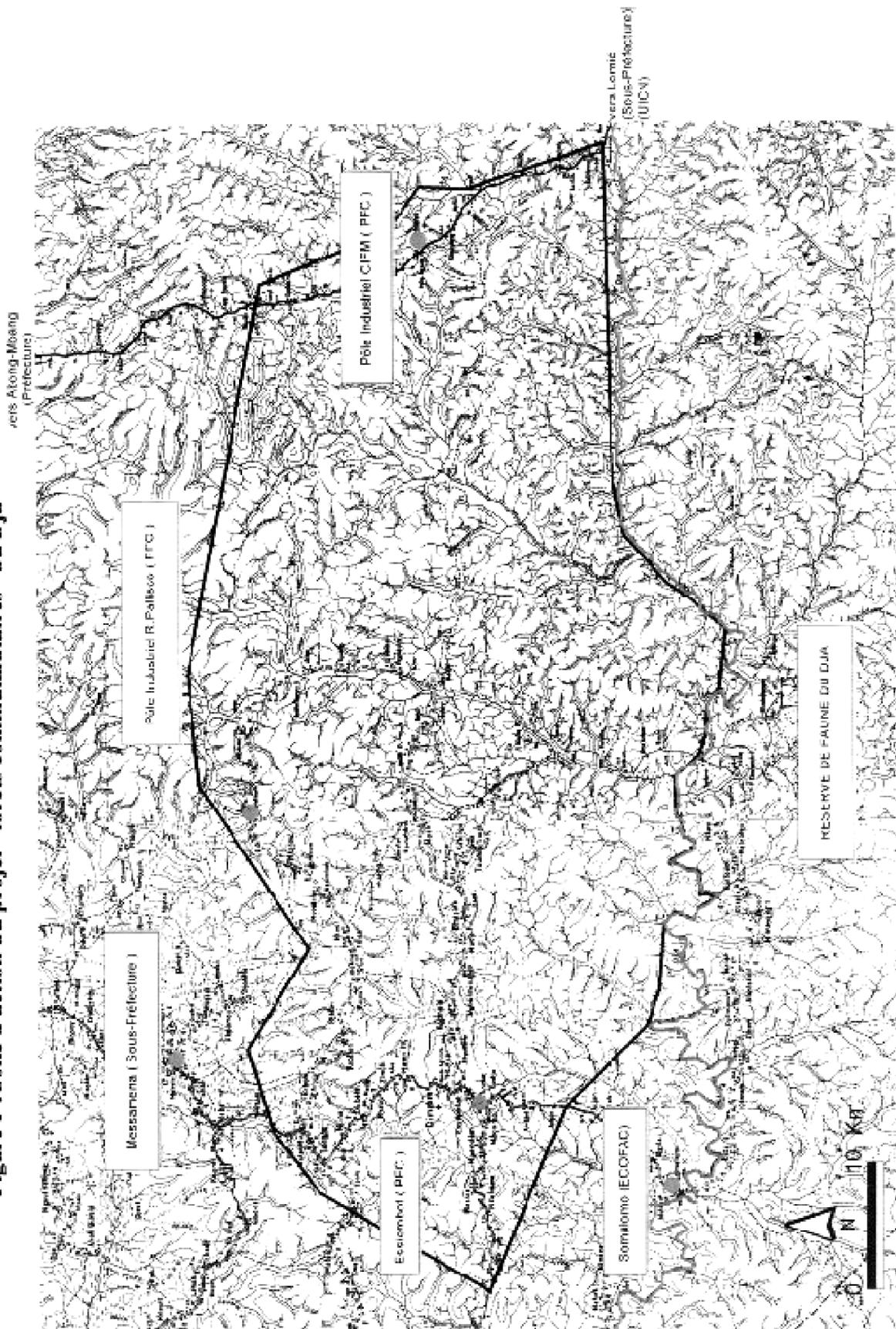


Figure 1

Figure 2 : Espace coutumier des villages d'Essiengot, Ekomo et Kompia

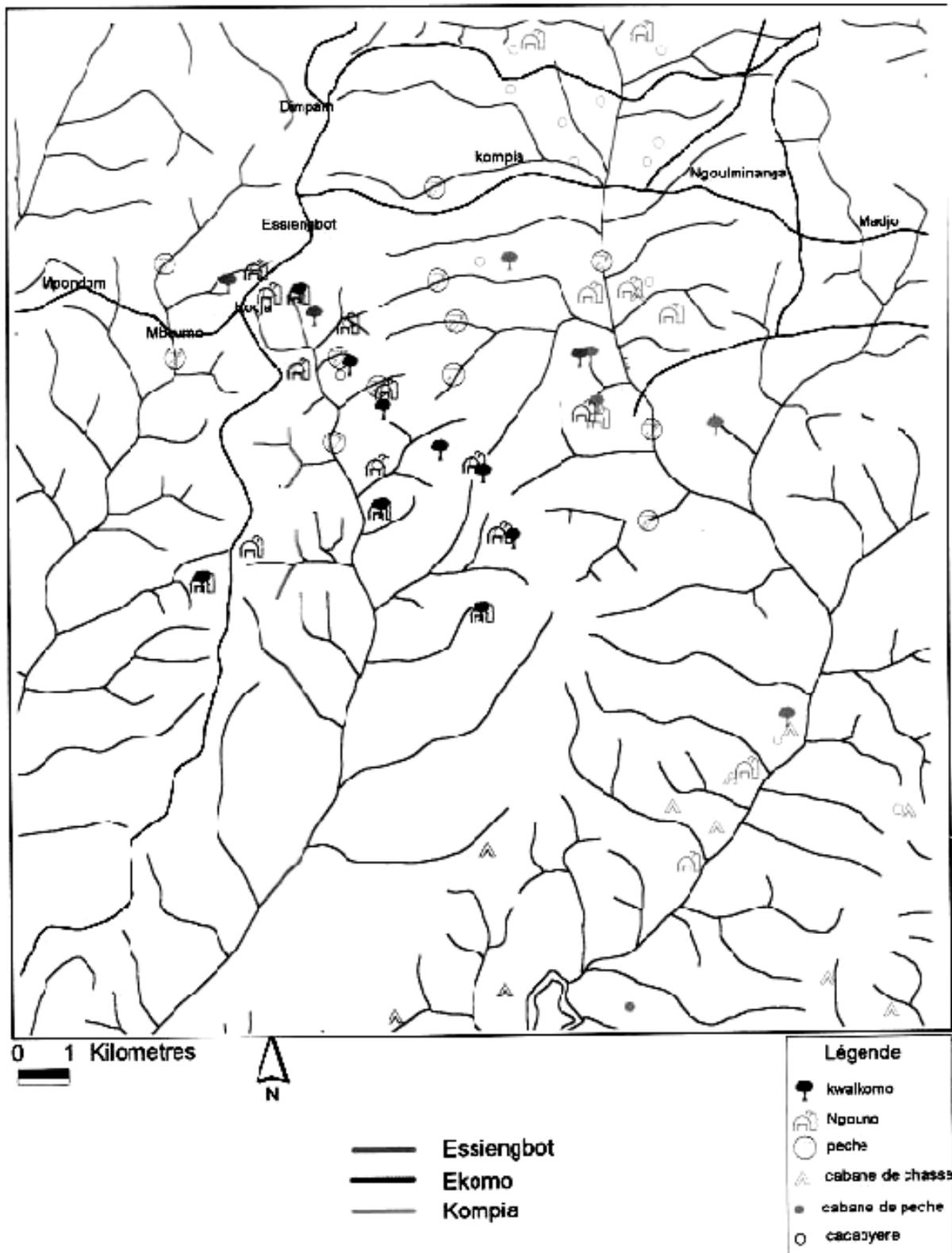
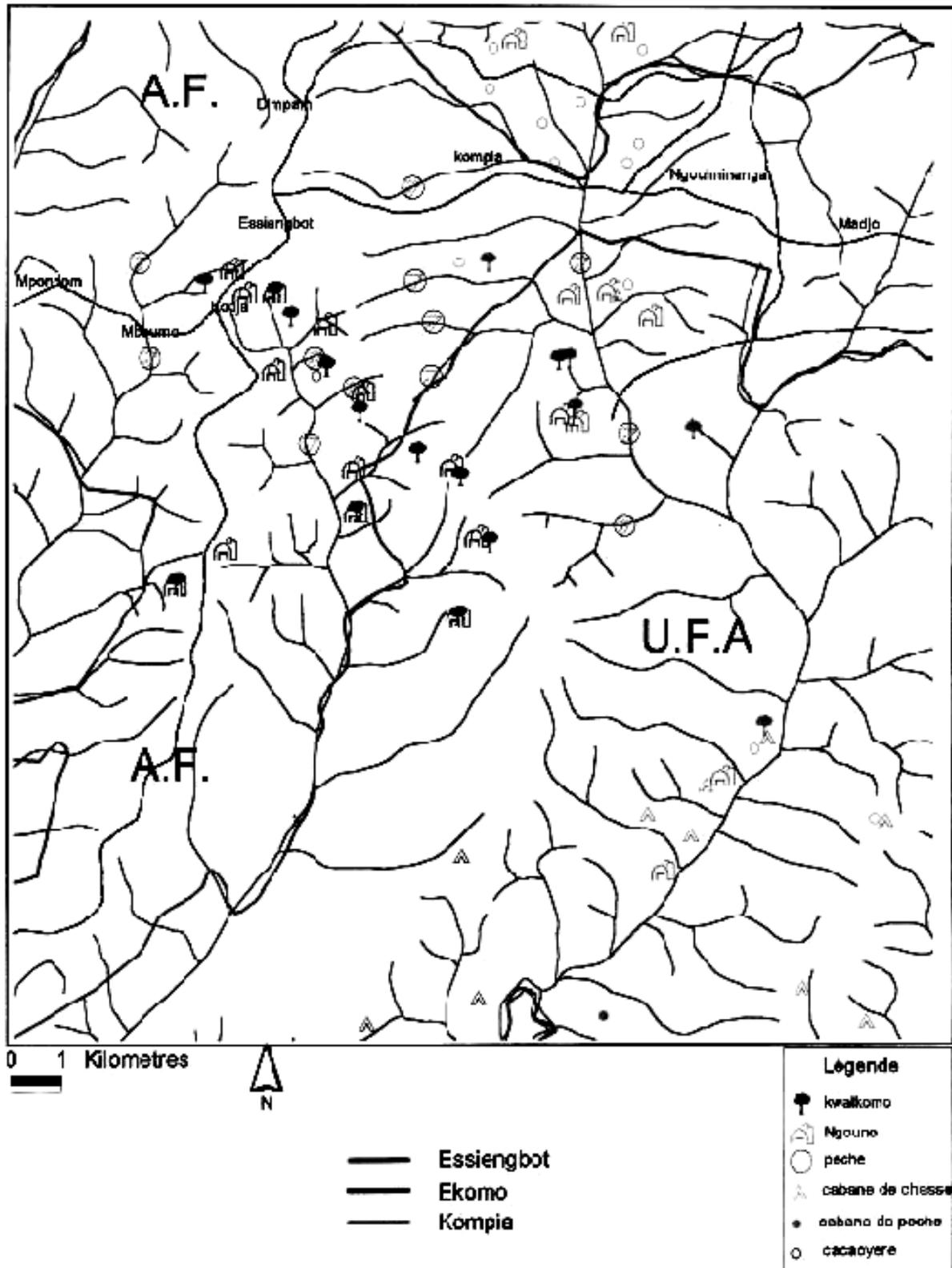
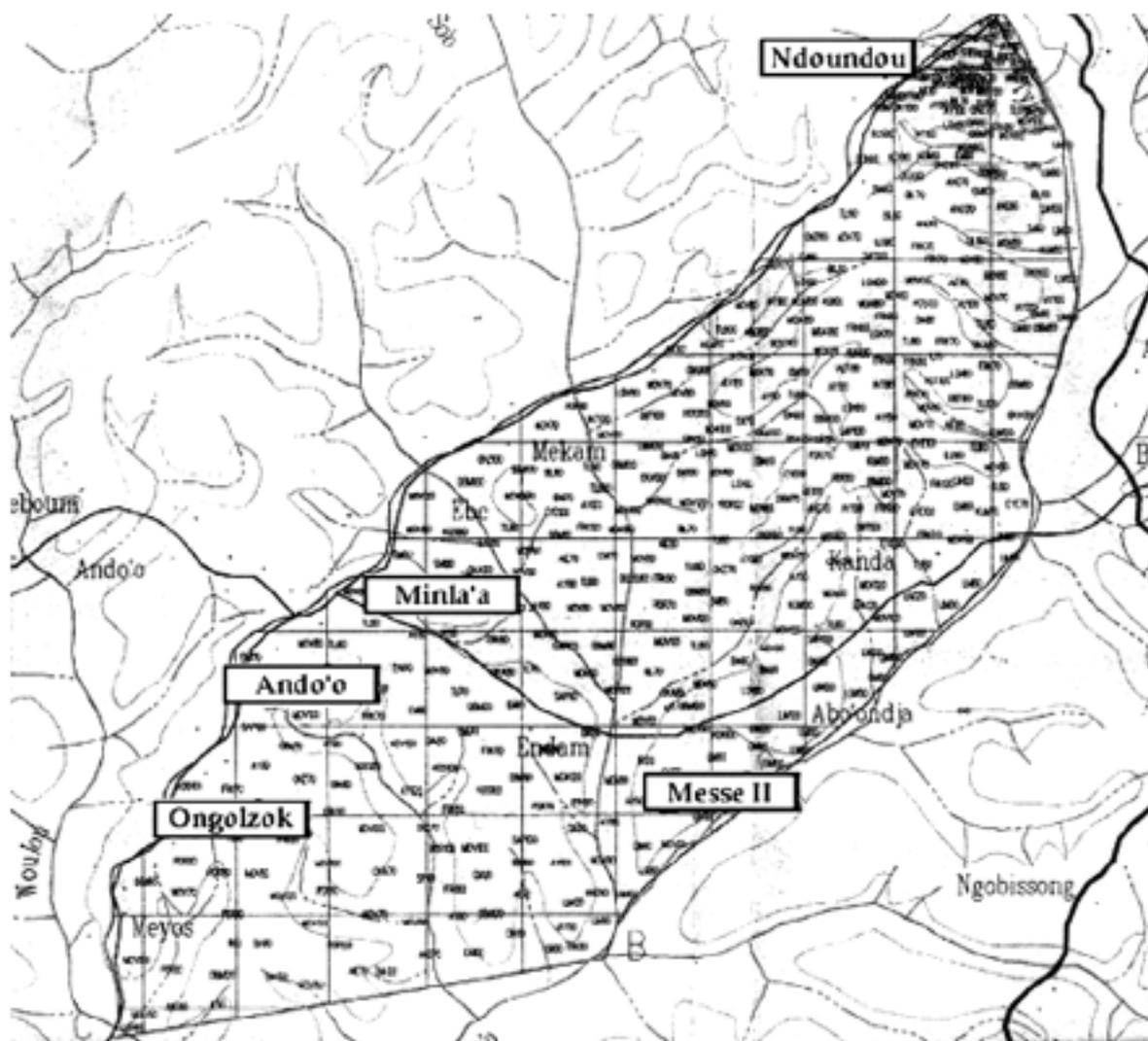


Figure 3 : Occupation spatiale des 3 villages et plan de zonage





FORET COMMUNAUTAIRE ANDO'O-YETSANG
 INVENTAIRE D'EXPLOITATION - CARTOGRAPHIE DES PEUPELEMENTS

NOTES DE FIN

1 Comme le souligne Joiris (1995) : "les sites d'anciens villages légitiment l'accès aux aires d'exploitation et correspondent à un indicateur d'utilisation relativement ancien".

2 Le nombre de personnes parvenant à nommer les petits affluents de certaines zones peut être corrélié au degré d'exploitation de cette zone.

3 Nous entendons par unité familiale, l'ensemble des personnes vivant sous un ou plusieurs toits, obéissant au même chef de famille et témoignant entre elles d'une solidarité économique.

4 Le piégeage est la technique de capture la plus répandue dans les villages. Le prix de 45 yards (40 m) de câble est de 6 000 Fcfa. Il permet la fabrication de 80 collets à 3 fils torsadés. Les fusils artisanaux se vendent entre 20 000 Fcfa et 40 000 Fcfa. Une cartouche coûte 550 Fcfa (Dethier, 1995 ; Jeanmart, 1997).

5 La biomasse est calculée à partir des pesées effectuées sur les animaux capturés. Les informations manquantes sont estimées à partir des moyennes connues.

6 Ando'o désigne en fait un village où seuls les membres appartenant au lignage Yewok résident.

7 Propos recueillis sur le terrain auprès des personnes responsables de la COFAYET.

8 Propos tenus par les chefs des villages concernés lors d'une réunion qui s'est tenue le 14 février 1998 à Bengbis. (Chefs de villages, "élites" extérieures, exploitants forestiers, autorités administratives et communales.)

Bibliographie

- Alexandre, P. & J. Binet**, 1958. *Le groupe dit Pahouin (Fang, Boulou, Beti)*, Collection Monographies ethnologiques africaines de l'Institut international africain. Paris : Presse Universitaire de France.
- Althabe, G.**, 1965. Changements sociaux chez les Pygmées baka de l'est Cameroun. *Cahiers d'Etudes Africaines* V (20) : 561–592.
- Bahuchet, S.**, 1992. *Histoire d'une civilisation forestière I. Dans la Forêt d'Afrique Centrale. Les Pygmées Aka et Baka*. Vol. 1, Ethnoscience (8). Paris : PEETERS/SELAF.
- Bahuchet, S. & P. de Maret**, eds. 1994. *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Brisson, R.**, 1988. *Utilisation des plantes par les Pygmées Baka*. Douala : B.P. 1855.
- Collectif**, 1986. Une stratégie pour l'intégration des Baka : SNV, MINAS, PPEC.
- Collectif**, 1988a. Document cadre du projet « Etudes et réalisations en vue de l'intégration socio-économique des Baka et Bakola ».
- Collectif**, 1988b. Projet « Etudes et réalisations en vue de l'intégration socio-économique des Baka et Bakola ».
- Collectif**, 1988c. Projet de micro-réalisation dans le cadre de l'intégration socio-économique des Baka et Bakola.
- Condominas, G.**, 1980. *L'espace social à propos de l'Asie du sud-est*. Paris : Flammarion.
- Cote, S.**, 1993. *Plan de zonage du Cameroun forestier méridional. Objectifs, méthodologie et plan de zonage préliminaire*. Yaoundé : ACDI.
- De Watcher, P.**, 1995. *Agriculture itinérante Badjoué dans la Réserve de Faune du Dja (est-Cameroun). Étude de cas : Ekom*. Travail de fin d'études. Katholieke Universiteit Leuven. Faculté des Sciences Agronomiques et Sciences Biologiques Appliquées.
- De Watcher, P.**, 1996a. Economie et impact de l'agriculture itinérante badjoué (Sud Cameroun). *Civilisations* XLIV (1-2) : 62-93.
- De Watcher, P.**, 1996b. Résultats des reconnaissances dans la Réserve du Dja. Yaoundé : ECOFAC-Cameroun.
- Debroux, L. & M. Dethier**, 1993. Valorisation des produits secondaires de la forêt dense humide tropicale (Réserve de Faune du Dja, Sud-Cameroun). Gembloux : Faculté des Sciences Agronomiques.
- Delvingt, W.**, 1997. La chasse villageoise : synthèse régionale des études réalisées durant la première phase du programme ECOFAC au Cameroun, au Congo et en République centrafricaine. Gembloux : Faculté des Sciences agronomiques.
- Dethier, M.**, 1995. Etude chasse. Yaoundé/Gembloux : Ministère de l'environnement, ECOFAC-Cameroun et Faculté des Sciences agronomiques.
- Dhellemmes, I.**, 1977. Rapport sur la situation démographique des Pygmées de la Sous-Préfecture d'Abong-Mbang en 1977 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélina : Evêché de Sangmélina.
- Dhellemmes, I.**, 1978a. Rapport Pygmée Baka. Sous-Préfecture de Massamena. Sangmélina : Evêché de Sangmélina.
- Dhellemmes, I.**, 1978b. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka de la Sous-Préfecture d'Abong-Mbang en 1978 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélina : Evêché de Sangmélina.
- Dhellemmes, I.**, 1978c. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka de la Sous-Préfecture de Lomié en 1978 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélina : Evêché de Sangmélina.
- Dhellemmes, I.**, 1978d. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka de la Sous-Préfecture de Messamena en 1978 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélina : Evêché de Sangmélina.
- Dhellemmes, I.**, 1980. Rapport sur la situation démographique des Pygmées baka de l'arrondissement de

- Lomié au 15 décembre 1980 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélima : Evêché de Sangmélima.
- Dhellemmes, I.**, 1981a. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka de l'arrondissement d'Abong-Mbang au 15 décembre 1980 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélima : Evêché de Sangmélima.
- Dhellemmes, I.**, 1981b. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka de l'arrondissement de Lomié au 15 décembre 1980 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélima : Evêché de Sangmélima.
- Dhellemmes, I.**, 1982a. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka dans tout le département du Dja et Lobo et de la Province Centre-Sud par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélima : Evêché de Sangmélima.
- Dhellemmes, I.**, 1982b. Rapport sur la situation démographique des Pygmées Baka de la partie sud de l'arrondissement de Mouloundou en 1982 par le Père Ignace Dhellemmes. Sangmélima : Evêché de Sangmélima.
- Doucet, J-L & A. Koufani**, 1997. Etude des produits secondaires végétaux de la forêt de Kompia (Cameroun). Utilisation, inventaire, régénération, commercialisation et gestion durable. Yaoundé : P.F.C.
- Dugast, I.**, 1949. *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*. Vol. 1, Populations. Yaoundé : Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire.
- ECOFAC/MINEF**, ed. 1998. *Plan d'aménagement de la Réserve de faune du Dja*. Yaoundé : ECOFAC/MINEF
- Feer, F.**, 1996. Les potentialités de l'exploitation durable et de l'élevage du gibier en zone forestière tropicale. In *L'alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagézy, O. F. Linares, G. Koppert et A. Froment. Paris : UNESCO.
- Fotso, R.C.**, 1995. Synthèse et grandes lignes pour les orientations du programme de recherche. In *Programme ECOFAC : Synthèse scientifique présentée au CTS de Brazzaville*, ed. ECOFAC. Yaoundé : ECOFAC.
- Hulster, A.**, 1984. Deuxième rapport de travail de la période octobre 1983 à juin 1984. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Hulster, A.**, 1986a. Besoins agricoles pour la saison 1986. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Hulster, A.**, 1986b. Sixième rapport de travail / période de janvier à juillet 1986. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Hulster, A.**, 1987. Rapport final sur la période de juillet 1983 à avril 1987. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Jeanmart, P.**, 1997. Etude de la chasse villageoise dans la forêt de Kompia. Gembloux/Yaoundé : Faculté des Sciences agronomiques ; Projet Forêts Communautaires (PFC).
- Jenike, M.R., R.C. Bailey, P.T. Ellison, G.R. Bentley, A.M. Harrigan & N.R. Peacock**, 1996. Variation saisonnière de la production alimentaire, statut nutritionnel, fonction ovarienne et fécondité en Afrique centrale. In *L'alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagézy, O. F. Linares, G. Koppert et A. Froment. Paris : UNESCO.
- Joiris, D.V.**, 1992. Entre le village et la forêt : place des femmes bakola et baka dans des sociétés en voie de sédentarisation : La face voilé de la reproduction sociale. In *Relations de genre et développement : femmes et sociétés*, eds. J. Bisilliat, F. Pinton et M. Lecarme. France.
- Joiris, D.V.**, 1993a. Baka Pygmies hunting rituals in Southern Cameroon : how to walk side by side with the elephant. *Civilisation* 31 (1-2) : 51-89.
- Joiris, D.V.**, 1993b. The mask that is hungry for Yams : Ethnoecology of *Dioscorea mangelotiana* among

- the Baka. In *Tropical forests, people and food*, eds. C.M. Hladik, A. Hladik, O. Linares, H. Pagézy, A. Semple et M. Hadley. Paris, Londres : Parthenon/UNESCO.
- Joiris, D.V.**, 1994. Elements of Techno-economic changes among the sedentarised BaGyeli Pygmies (south-west Cameroon). *African Study Monographs* 15 (2) : 83-95.
- Joiris, D.V.**, 1995. Etude du milieu humain. Réserve de Faune de la Lopé -Okanda - Gabon : Université Libre de Bruxelles.
- Joiris, D.V.**, 1996a. A comparative approach to hunting rituals among Baka Pygmies (southeastern Cameroon). In *Cultural diversity among twentieth-century foragers*, ed. S. Kent : Cambridge University Press.
- Joiris, D.V.**, 1996b. L'esprit, l'igname et l'éléphant : essai d'interprétation symbolique d'un rituel chez les Pygmées baka du Sud Cameroun. In *L'alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagézy, O. F. Linares, G. Koppert et A. Froment. Paris : UNESCO.
- Joiris, D.V.**, 1996c. Ce que "bien mangé" veut dire chez les Pygmées Kola (Gyeli) et Baka du sud-Cameroun. In *Bien manger et bien vivre*, eds. A. Froment et I. Garine. Paris : ORSTOM/L'Harmattan.
- Joiris, D.V.**, 1998. *La chasse, la chance, le chant. Aspects du système rituel des Baka du Cameroun*, Université Libre de Bruxelles (Belgique). Thèse de doctorat. Faculté de Sciences sociales, politiques et économiques.
- Joiris, D.V. & B. Tchikangwa.**, 1995. Systèmes foncier et socio-politique des populations de la Réserve du Dja. Approche anthropologique pour une gestion en collaboration avec les villages. Yaoundé/Bruxelles : Projet ECOFAC, AGRECO-CTFT.
- Klein, M & M. Van Der Wal.**, 1998. About tropical hardwood, hunters , and gorilla's : conservation of forest fauna in south Cameroon. In *The Congo Bassin : Human and Natural Resources*, ed. UICN. Amsterdam : Netherlands Committee for UICN.
- Koch, H.**, 1946. Le petit bétail chez les Bajué et les Bikélé de la région de Messamena. In *Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises*.
- Koch, H.**, 1968. *Magie et chasse au Cameroun*. Paris : Berger-Levrault.
- Laburthe-Tolra, P.**, 1981. *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes étiques des anciens Beti du Cameroun*. Paris : Pub. de la Sorbonne.
- Lahm, S.A.**, 1993. Utilization of forest resources and local variation of wildlife populations in northeastern Gabon. In *Tropical forest, people and food : biocultural interactions and applications to development*, eds. C. M. Hladik, A. Hladik, O. Linares, H. Pagézy, A. Semple et M. Hadley. Paris, Londres : Parthenon/UNESCO.
- Leclerc, C.**, 1999. De l'usage social de la forêt tropicale. L'exemple des Pygmées baka du sud-est Cameroun. *Ethnies* 13 (24-25) : 87-99.
- Loung, J-F.**, s.d. Prise en compte des populations pygmées du Cameroun dans le cadre des projets « réserves de faune », « parcs nationaux » et « forêts ». Yaoundé : Institut des Sciences Humaines.
- MINAS.**, 1986. Synthèse de dossiers concernant le point sur la situation actuelle de l'opération « intégration socio-économique des populations Pygmées ». République du Cameroun : Ministère des Affaires Sociales.
- Ngeugneu, P.R. & R.C. Fotso.**, 1996. Chasse villageoise et conséquences pour la biodiversité dans la Réserve de faune du Dja. Yaoundé : ECOFAC-Cameroun.
- Onana Balla, A. & R. Bolle.**, 1990. Rapport sur le séminaire de formation du personnel MINASCOF/SNV dans le projet « Intégration socio-économique des Baka », du 17 au 19 avril 1990. Bertoua : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV) et Ministère des Affaires sociales et de la Condition Féminine (MINASCOF).

- Oyono, R.**, 1985. Problématique de l'intégration socio-économique des Pygmées (de l'est). Trajets, actions et perspectives. Yaoundé : MINAS.
- Penelon, A.**, 1996. Création d'une forêt communautaire. Une expérience de décentralisation de la gestion des ressources forestières du Sud-Cameroun. *Le Flamboyant* (37) : 18-22.
- Robineau, C.**, 1971. *Evolution économique et sociale en Afrique Centrale. L'exemple de Souanke (République Populaire du Congo)*. Paris : Mémoires ORSTOM.
- Ruijne, D. A.**, 1986. Commandes de machettes et d'arrosoirs. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Schothorst, P.**, 1990. Rapport de la mission d'appui au projet Baka (Cameroun est) pour l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement au Cameroun (SNV-Cameroun). Amsterdam : Institut Royal des Tropiques.
- Schothorst, P.**, 1991. Rapport de la mission d'appui en soutien au projet Baka, Cameroun-est. L'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement au Cameroun (SNV-Cameroun). Amsterdam : Institut Royal des Tropiques.
- Snoek, B.**, 1980a. Rapport à l'attention du Délégué départemental de l'agriculture à Abong-Mbang. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Snoek, B.**, 1980b. Rapport trimestriel. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Snoek, B.**, 1980c. Rapport trimestriel pour la délégation départementale d'agriculture du Haut-Nyong. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Snoek, B.**, 1980d. Troisième rapport du volontaire Néerlandais Bert Snoek pour la délégation départementale de l'agriculture du Haut-Nyong. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Snoek, B.**, 1981. Compte rendu des activités des derniers mois. Lomié : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- SNV.**, 1988. Description de projet. Demande de deux assistants néerlandais pour le projet « Intégration socio-économique des Baka dans la province de l'est Cameroun » au Ministère des Affaires Sociales pour l'arrondissement de Yokadouma. Yaoundé : Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV).
- Tchikangwa, B.**, 1996. *Organisation communautaire et participation des populations locales à la gestion de la Réserve du Dja*. Yaoundé : ECOFAC-Cameroun.
- Thomas, S.C.**, 1991. Population densities and patterns of habitat use among anthropoid primates of the Ituri forest (Zaïre). *Biotropica* 23 : 68-83.
- Vallois, H.V & P. Marquer.**, 1976. *Les Pygmées baka du Cameroun : anthropologie et ethnographie*, Mémoires du Mus. Nat. Hist. Nat. Paris : Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle.
- White, J.L.T.**, 1994. Biomass of rain forest mammals in the Lope reserve (Gabon). *J. Anima. Ecol.* (63) : 199-512.
- Wilkie, D.S & J.T. Finn.**, 1990. Slash-burn cultivation and mammal abundance in the Ituri Forest, Zaïre. *Biotropica* 22 (1) : 90-99.



La pêche au carrelet est une des nombreuses techniques utilisées par les habitants du Dja. Etekasang - Cameroun - 1992 - (cliché E. Dounias)



Les compagnies d'exploitation forestières installent de grands villages autour de leurs scieries. Les boutiques qui s'y trouvent sont un attrait pour les populations alentours. - Cameroun - 1990 - (cliché D. Joiris)



Remise du "prix de la fiancée" par la famille du jeune homme à celle de la promise - Cameroun - 1997 - (cliché H. Pagezy)



Cérémonie de demande en mariage dans un village Ntem : les femmes miment une scène de sorcellerie pour incriminer la conduite de la belle-famille. - Cameroun - 1998 - (cliché S. Cogels)

II. HORS DES AIRES DE CONSERVATION

Vallée du Ntem (Sud-Cameroun)

Coordinateurs :

Hélène PAGEZY, Stéphanie CARRIÈRE et Serge COGELS

Contributions de :

Serge BAHUCHET**

Olivier BERNARD

Daniel BLEY**

Ronan BOUDIGOU

Stéphanie CARRIÈRE (*)

Serge COGELS (*)

Anne DELORME**

Edmond DOUNIAS**

Eustache MABOUL EBANGA**

Claude EBODE PIE**

Alain FROMENT**

George KOPPERT**

Doyle MCKEY**

Léon MUDUBU KONANDE**

Simon MUKUNA**

Hélène PAGEZY**

Patrick PASQUET**

Hervé RIVIÈRE**

Marie Françoise ROMBI**

Nicole VERNAZZA-LICHT

(*) : *chercheurs juniors APFT.*

(**) *APFT*

1 - LA VALLÉE DU NTEM : LE MILIEU PHYSIQUE

Le fleuve Ntem, parallèle à l'équateur, délimite au sud du Cameroun les frontières avec la Guinée Équatoriale à l'ouest et avec le Gabon à l'est (figure 1). La vallée du Ntem se situe entre 450 et 650 mètres d'altitude de part et d'autre du fleuve, qui par endroits se subdivise en quatre bras, délimitant ainsi de nombreux îlots de forêts temporairement inondées. L'abondance des petits cours d'eau contribue à densifier le réseau hydrographique.

La boucle du Ntem se situe dans la partie occidentale du fleuve.

Recensement de 1987

Province du Sud Cameroun : (47 190 km², 373 398 habitants);
Ebolowa

Département de la vallée du Ntem : (16 000 km², 159 745
habitants) ; Ambam

Arrondissement de Ma'an (3 965 km², 10 532 habitants) ; Ma'an
700 habitants

Site enclavé en voie de mutation (projet de route, exploitation
forestière et barrage)

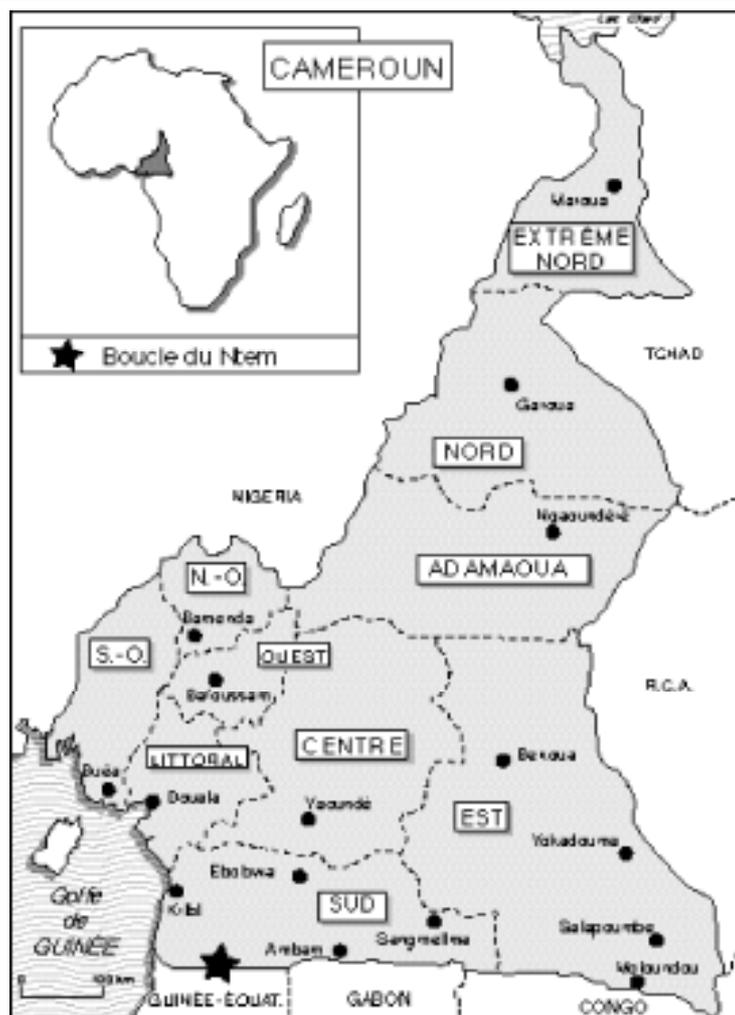


Figure 1 : Situation géographique de la boucle du Ntem

L'aire d'étude s'étend essentiellement de Ma'an à Nyabizan¹ (Figure 2) au bout de l'unique piste d'une trentaine de km, desservie au mieux une fois par jour par un bus de transport mixte - vivres et passagers - à destination d'Ebolowa. Nyabizan est un village actuellement très enclavé ; un projet de route, initié par les compagnies d'exploitation forestières devrait prochainement le relier aux villes de la côte.



Figure 2 : Situation géographique du site d'étude.

Le climat de la région est de type équatorial à quatre saisons, deux saisons des pluies (la grande de septembre à novembre et la petite de mars à mai) et deux saisons sèches (la grande de juin à août et la petite de décembre à février). Le micro-climat qui règne dans la boucle du Ntem est caractérisé par un inversement des deux saisons sèches par rapport aux autres régions au sud du Cameroun² (Suchel 1972) et ressemble donc à un climat d'hémisphère sud où la saison sèche estivale est la plus marquée. Les saisons sèches conditionnent l'étiage du fleuve et de ce fait les activités de pêche qui y sont étroitement associées. La température moyenne est de 25°C et demeure relativement stable tout au long de l'année.

Fleuve frontalier
 Climat équatorial (1700 mm/an) à 4 saisons
 Sols peu fertiles
 Réseau hydrographique dense
 Forêt à dominante semi-caducifoliée

Tous les types de sols (Champaud 1973) sont pauvres en nutriments, mais sont tous les trois mis en valeur par les cultivateurs pour l'agriculture vivrière, celle de rente, et plus rarement la riziculture inondée (sur sols hydromorphes).

La végétation de la zone est extrêmement composite. En effet, la vallée du Ntem

est située à l'interface de deux types de forêts, les forêts semi-caducifoliées à Sterculiaceae et Ulmaceae au nord, et les forêts sempervirentes à Caesalpiniaceae au sud jusqu'à la côte (Letouzey 1985). A proximité de la route pousse une végétation secondarisée, témoin d'une occupation ancienne des hommes. Les défrichements successifs ont permis l'implantation massive d'essences de forêt semi-caducifoliée, telles que le fromager, l'ayous et le fraké, à forte valeur culturelle et commerciale.

2 - LES POPULATIONS DE LA VALLÉE DU NTEM : ASPECTS SOCIAUX ET CULTURELS

2.1 - PRÉSENTATION DES ETHNIES

La vallée du Ntem est peuplée en majorité par des populations Ntumu et dans une moindre mesure par des Mvae, tous deux issus du groupe Fang, qui s'étend de part et d'autre de l'équateur, jusqu'à la vallée de l'Ogoué au Gabon (Dugast 1949).

Les Ntumu sont arrivés au Nord du Gabon vers la seconde moitié du 18^{ème} siècle, au terme d'une longue migration. C'est à partir de là que, vers la fin du 19^{ème} siècle, ils se sont déployés le long de la vallée du Ntem en assimilant ou repoussant aux marges du Cameroun ses premiers occupants. Ils se subdivisent en clans exogames, constitués de lignages descendants d'un ancêtre commun. Jusqu'à leur récente sédentarisation, les unités résidentielles se déplaçaient de quelques kilomètres dans la forêt selon un cycle de 15 ans environ (Laburthe-Tolra 1981, Alexandre 1965, Vansina 1990), au gré des alliances et des segmentations. La colonisation allemande puis française (en 1918) avec l'introduction de cultures de rente (hévéa, puis cacao), sont à l'origine, dans les années trente, du regroupement en villages alignés le long des axes de circulation, d'entités jusque-là lignagères. A l'exception des domaines politique et confessionnel, les changements majeurs introduits sous la période coloniale (enseignement, soins de santé, infrastructures routières) puis à l'initiative du jeune État Camerounais, ne sont plus que très partiellement assumés par ce dernier. Malgré les bons résultats économiques générés par la cacaoculture et la forte croissance démographique, ayant abouti dans les années 80 à la création de la Sous-Préfecture de Ma'an, les ressortissants de la Vallée du Ntem ne bénéficient toujours pas d'électricité, ni de points d'eau potable. Ils souffrent d'un sentiment d'enclavement dû au mauvais état de la piste. La redondance des interventions extérieures³ souligne le manque de coordination des actions de développement à l'échelle de la sous-région.

2.2 - ETHNOLINGUISTIQUE

Le ntumu, parler dominant de la vallée du Ntem, est une langue bantoue classée A75 par Guthrie (1967-70).

Les enquêtes linguistiques effectuées en 1997 conduisent à deux constatations : d'une part, le niveau de français est en régression ; d'autre part le ntumu subsiste dans son évolution normale. Pierre Alexandre, en 1962, pensait que les langues et les cultures locales étaient menacées à brève échéance (une génération) par le développement massif

de la scolarisation en français, par l'abandon de la transmission de la tradition et par le changement de mode de vie. Pour le meilleur (maintien des langues et des cultures traditionnelles) et pour le pire (stagnation économique), la situation semble beaucoup plus statique qu'elle n'apparaissait, il y a 35 ans. L'évangélisation se fait bien en bulu pour le culte protestant, mais le ntumu ne paraît pas céder du terrain pour autant. Si le livret de culte est rédigé en bulu, le sermon est proféré en ntumu.

2.3 - ETHNOMUSICOLOGIE

La pratique musicale demeure bien vivante chez les Ntumu. Les musiciens équato-guinéens jouissent d'une grande réputation et il est fréquent qu'ils soient sollicités pour animer les fêtes en pays camerounais. Bien que considérés comme plus conservateurs, les Ntumu équato-guinéens sont probablement à l'origine de la diffusion de danses ou de rythmes nouveaux.

Le répertoire dansé comprend une douzaine de danses, pour la plupart collectives. Sauf exception (danse des hommes au retour d'une chasse à l'éléphant), elles ne sont pas liées à des circonstances précises et sont interchangeables. Chaque village s'est fait une spécialité d'une ou plusieurs de ces danses exécutées dans des circonstances variées. Celles-ci ont certainement été remaniées, tant sur le plan chorégraphique que musical, sous l'influence notamment des musiques urbaines africaines et afro-cubaines. Certaines d'entre-elles sont même probablement de création récente. A l'inverse, le répertoire non dansé est presque toujours lié à des circonstances précises (mariage, langage tambouriné, etc.). Les Ntumu sont très réceptifs aux musiques venues d'ailleurs, qu'ils reproduisent avec aisance.

La quinzaine d'instruments ntumu intègre des matériaux directement issus du milieu forestier environnant et des produits manufacturés.

Chaque culte chrétien a adapté différemment la musique traditionnelle ntumu : les protestants chantent *a cappella*, tandis que les catholiques recourent à des accompagnements de xylophones. Le culte buti, guère répandu, requiert l'utilisation d'une harpe de facture identique à celles des Fang du Gabon. La plupart des chants accompagnés de coquillages entrechoqués ou de tambours d'eau, ont été dotés de paroles chrétiennes.

2.4 - SCOLARISATION

Bien que le Sud Cameroun affiche un niveau d'instruction plutôt meilleur que celui de l'ensemble du pays, le taux d'analphabétisme à 18 ans est, en 1996 dans le Ntem, de 40 % chez les femmes et de 35 % chez les hommes. Davantage de femmes se sont arrêtées avant la fin du primaire (42 % contre 34 % d'hommes), tandis que davantage d'hommes ont fréquenté le cycle secondaire (29 % contre 15 %) ou supérieur (1,6 %). Actuellement, malgré une scolarité obligatoire à partir de 5 ans, le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 18 ans est de 87 % (garçons 92 % ; filles 83 %) avec des différences entre villages, mais il n'est jamais inférieur à 65%, quel que soit le sexe (Santoir *et al.*, 1999).

Précarité du système scolaire
Manque d'infrastructures, de matériel pédagogique et d'enseignants
État suppléé par des associations de parents
Mauvaise gestion de la caisse par le directeur

En termes d'infrastructures scolaires, les villages de l'axe possèdent plusieurs écoles primaires désuètes, ou refaites grâce au concours des parents. A Ma'an se trouvent une école secondaire d'enseignement général (CES), une école d'enseignement technique (CETIC: métiers du bâtiment) ainsi qu'une section artisanale rurale (SAR) .

Les conditions difficiles dans lesquelles se déroule la scolarité dans cette région rendent particulièrement précaires les itinéraires scolaires des enfants. Mis à part le salaire du directeur versé par son ministère, ce sont les associations de parents d'élèves qui assurent les frais de fonctionnement de l'école du village et le salaire du "bénévole" en charge des petites classes. Les parents se plaignent du peu d'assiduité dont fait généralement preuve ce fonctionnaire et de sa mauvaise gestion de la caisse⁴. Quant au directeur, il se plaint du peu de prestige dont il est l'objet, du manque d'assiduité des élèves et de collaboration de la part des parents, de la carence en matériel didactique et en manuels scolaires. Cet état de carence, non spécifique à la région, semble particulièrement marqué sur l'axe Ma'an/Nyabissan, qui n'a jamais bénéficié d'aides extérieures.

Les élèves poursuivent leurs études à Ambam ou à Ebolowa, majoritairement dans les établissements publics d'enseignement technique. Leur idéal les porterait plutôt vers les collèges d'enseignement général tenus par les missionnaires, plus prestigieux mais inaccessibles par leurs coûts. C'est en effet la récolte cacaoyère qui permet à la plupart des familles de faire face aux frais de scolarité qui s'élèvent de 3 000 à 25 000 francs CFA par semestre, selon le lieu et le mode d'hébergement. Elles s'en acquittent parfois avec un retard de un à deux mois, ce qui explique le retard des enfants au moment de la rentrée, tandis que, de son côté, l'enseignant ne se déplace vers son village d'affectation qu'une fois sa récolte achevée.

2.5 - RELIGIONS

Introduits par le pouvoir colonial, les cultes catholiques et protestants se sont rapidement implantés dans la région : les missionnaires ont puisé sans difficulté dans les concepts traditionnels locaux pour nommer les leurs en langue vernaculaire, tant la genèse pahouine s'est avérée proche de la genèse hébraïque. Outre leur mission apostolique, ils ont créé des réseaux «libres» dans les domaines de l'éducation et de la santé, et sont devenus des interlocuteurs obligés aux niveaux de la politique locale.

Dans les chapelles villageoises, la pratique religieuse est dynamique : elle se traduit par la tenue rigoureuse du culte dominical et par une participation active des fidèles aux nombreuses rencontres organisées au niveau de la paroisse d'arrondissement.

L'église s'affiche toutefois davantage comme un lieu de manifestation ostentatoire

et d'affirmation identitaire⁵ que comme agent de résolution des problèmes individuels ou collectifs : en effet, les pratiques animistes s'expriment, encore et surtout, lors de l'interprétation d'événements de la vie quotidienne, tels la chance et la réussite, ou le malheur, la maladie et la mort. A ces occasions, comme dans toute situation de non conformation aux normes sociales de conduite⁶, la tension latente qu'entretiennent au niveau du groupe les enjeux du pouvoir et la jalousie, débouchent sur les mauvaises pensées et les actes de sorcellerie.

De la facilité d'adoption du christianisme dans une société animiste
Résurgence de l'animisme dans l'interprétation d'événements de la vie quotidienne

Toutefois, en condamnant toute forme originale d'expression religieuse, l'église a éclipsé au profit de l'adoration d'un dieu omnipotent et prodigue le lien ancestral qui rattachait le monde des vivants au monde invisible, et régula -sous forme de rites, de croyances et de sanctions - les rapports qu'entretenaient les hommes avec leur environnement forestier⁷. Sa politique d'interdiction de la polygamie a fortement contribué à réduire la taille de l'unité sociale élémentaire⁸ et corollairement à vider de son sens le concept de richesse -associé autrefois aux ressources humaines mobilisables - au profit d'une nouvelle acceptation symbolisée par la possession de biens matériels. Dans le contexte d'augmentation du pouvoir d'achat qu'a généré la cacaoculture, le discours religieux a, en dernier recours, légitimé aux yeux de certains l'adoption de stratégies d'accumulation obéissant à des motifs individuels, et ouvert la voie aux inégalités sociales.

2.6 - ORGANISATION SOCIALE

Réminiscence de la politique coloniale de peuplement, les villages de la boucle du Ntem sont en majorité situés le long de pistes et de routes. Quelques rares villages sont encore enclavés entre les bras du fleuve. L'effectif moyen des villages est de 128 personnes (minimum 23 et maximum 271). Les groupements résidentiels, organisés en hameaux lignagers étaient autrefois moins peuplés, et plus dispersés. Les sentiers venant de Guinée Équatoriale, reliant la Boucle du Ntem à la ville d'Ambam correspondent aux axes de peuplement de la région.

Aspects fonciers et droit de propriété

Le droit foncier coutumier concerne à la fois les terres agricoles, et le terroir forestier où sont situés les anciens villages et où sont menées les activités de prédation et de cueillette (Joiris 1997). Dans la boucle du Ntem, les terres appartiennent aux lignages du village considéré ; chacun en connaît les limites. Tout membre d'un village voisin peut venir cultiver sur les zones marginales d'un autre village si l'autorisation lui en est accordée ; la relative disponibilité en terres et le fait que tout voisin est souvent un parent

par alliance, autorise une certaine flexibilité en la matière.

Le droit sur les terres est un droit d'*usufruit*, alors que l'attachement à la terre est plutôt de type *symbolique*. Lors de la création d'un village, le chef de lignage en organise la répartition entre les unités de production. Le terroir villageois se divise en domaines lignagers, à l'intérieur desquels tous les membres d'un même lignage pouvaient autrefois choisir librement son emplacement, alors qu'actuellement chaque ménage doit s'en tenir à son lopin ; il s'ensuit souvent des litiges d'ordre foncier entre membres d'un même lignage.

Droit foncier traditionnellement basé sur l'*usufruit*
Évolution vers le droit foncier positif des pays occidentaux
Pour l'État, agriculteurs " hors-la-loi " sur leurs propres terres
Diversité des maîtrises foncières en fonction des ressources

L'attribution des terres est organisée selon des bandes perpendiculaires à la piste en direction du fleuve. Le premier défricheur se voit attribuer pour ses cultures un droit de prééminence sur la jachère. De même, et de manière implicite, on lui reconnaît un droit de prééminence sur les terres situées en amont de la sienne. Cette progression des ayants droit, à l'intérieur de *bandes parallèles* en direction du fleuve devait limiter les conflits, alors qu'actuellement la plupart des cultivateurs ayant atteint le fleuve, le risque de conflits augmente. Les paysans font face à cette nouvelle situation, soit en utilisant des plantes comme marqueurs territoriaux, telle *Cordyline terminalis* (Agavaceae), soit en créant de nouvelles parcelles de cultures pérennes (les cacaoyères), transmissibles à leurs enfants, échappant au droit coutumier. Comme l'ont souligné certains auteurs (Weber 1977, Santoir 1992), *plus la pression sur les terres se fait sentir, plus les règles de gestion et le mode d'accès se précisent.*

Comme les terres cultivées et leurs jachères, certains sites de pêche et de piégeage sont l'objet d'une maîtrise exclusive (Leroy 1996), c'est-à-dire d'un droit d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion, par une unité familiale et une seule.

Certaines ressources forestières, soumises à d'autres modes de prélèvement, répondent à d'autres modalités d'appropriation. Ainsi, dans le domaine végétal, la collecte des mangues sauvages (*Irvingia gabonensis*, Irvingiaceae) se pratique-t-elle, en principe, selon une maîtrise exclusive et absolue du *premier occupant*, qui réserve par marquage un arbre à ses ayants droit. ; ceux-ci pouvant ensuite user, disposer et aliéner cet arbre. Avec l'introduction des cultures de rente et l'augmentation de la pression sur les terres, le droit foncier traditionnel évolue de plus en plus vers le *droit foncier positif* des pays occidentaux, caractérisé par la prééminence du droit de propriété. Les habitants de la Vallée du Ntem se retrouvent en quelque sorte en position de " hors-la-loi " sur leurs propres terres puisque, selon la constitution, la forêt, son couvert comme son sous-sol, sont la propriété exclusive de l'État .

Système de parenté, mariage et résidence

Chez les Ntumu comme chez les Mvae, la filiation est patrilinéaire. Tout individu porte en naissant le nom d'un ancêtre clanique symbolisant son appartenance au groupe des descendants en ligne paternelle de ce dernier. Les clans originels se sont divisés au cours des migrations et des alliances en segments lignagers : l'adjonction comme deuxième nom du patronyme détermine la «proximité généalogique» qu'occupe l'individu avec l'ancêtre fondateur du segment de lignage ainsi que les devoirs et les privilèges qui en découlent vis-à-vis des membres de son groupe parental. Ce système pose les aînés comme des personnages-clé de la communauté, et garantit le respect de la règle d'exogamie clanique. Les cérémonies de mariage exacerbent, à ce titre, l'expression identitaire des groupes alliés : l'avidité manifestée par les parents de l'épouse lors de la négociation de la dot, restera de mise à l'égard du gendre - essentiellement sous forme de prestations de biens et de services – aussi longtemps que durera l'union. En contrepartie, le foyer que fondera l'époux aux côtés de celui de son père verra le groupe s'enrichir des enfants à naître et de leur descendance. Ces derniers entretiendront toutefois une relation privilégiée avec leurs oncles maternels.

Patrilinéarité
Exogamie
Virilocalité
Monogamie actuellement dominante

Les différentes strates identitaires que génèrent l'appartenance au clan, au lignage et dans une moindre mesure au groupe des «parents par alliance» sont, de par les groupes d'intérêts qui en découlent, des facteurs déterminant toute prise de position d'ordre individuel ou collectif.

La prise en compte des groupes sociaux établie en fonction de la parenté est indispensable dans le cadre de la planification d'interventions extérieures au bénéfice d'une communauté.

Système politico-juridique

Tout village, quel que soit son isolement, est doté de structures (les comités de base) assurant la représentation du principal parti politique implanté dans la région (le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). La chefferie de troisième degré, plus petite unité administrative, est habilitée, par l'entremise du tribunal coutumier, à traiter les conflits juridiques. Le chef de village est élu. Entouré d'un conseil de notables choisis par ses soins, il répond à tout dépôt de plainte par l'examen du litige (conflits d'ordre foncier et conjugaux, essentiellement). En cas d'accord, l'affaire reste au niveau du village ; dans le cas contraire, un procès-verbal est adressé au Sous-Préfet ou au

Commandant de Brigade, qui se charge de faire appliquer le jugement. Les délits les plus graves (homicides, divorces) sont en principe déferés au Parquet d'Ebolowa.

Si l'autorité du chef est généralement reconnue au regard des matières administratives, son autorité morale lui est niée et reste l'apanage des aînés des différents lignages. Ceux-ci affichent une indépendance manifeste lors du règlement de problèmes internes - d'ordre foncier, matrimonial, voir même pénal - ainsi qu'une cohérence remarquable lorsqu'il s'agit de contester l'autorité du chef lorsqu'une mesure concernant l'ensemble de la communauté s'avère aller à l'encontre de leurs intérêts particuliers. Cette situation pose le problème de la légitimité du chef en terme de représentant du village et complique singulièrement la tâche de tout projet de développement communautaire qui, pensant s'adresser à une entité homogène, risque tôt ou tard de voir son initiative générer des conflits d'intérêt entre factions rivales.

3 – LES POPULATIONS DE LA VALLÉE DU NTEM : ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

3.1 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DU NTEM

Le Cameroun montre une grande disparité concernant les taux d'accroissement annuel de la population. Ainsi, si au niveau national on note pour la période 1976-1987 un taux annuel moyen de 2,90 %, il n'est que de 1,56% pour la province Sud (essentiellement forestière), ce qui situe cette province à la dernière place au niveau national DNR (1992). C'est encore le département de la vallée du Ntem (découpé actuellement en département de la Mvila et département de la Vallée du Ntem) qui présente l'accroissement (0.55 % par an sur 10 ans) le plus faible de la région (tableau 1) et l'arrondissement de Ma'an la densité de population (2 hab/km²) la plus faible du département⁹.

	<i>Superficie (km²)</i>	<i>Effectif 1987</i>	<i>Croissance 1976-87</i>	<i>Densité 1976</i>	<i>Densité 1987</i>
<i>Province Sud</i>	47 137	271 743	11,8	5	6
<i>Dja et Lobo</i>	19 855	96 191	16,7	4	5
<i>Vallée du Ntem</i>	16 003	112 538	5,5	7	7
<i>Océan</i>	11279	63 014	16,8	5	6

Tableau 1 : Croissance et Évolution de la densité de population dans la province du Sud, et les 3 départements qui la composent,, entre 1976 et 1987. Source RGPH de 1976 et 1987

Il convient alors d'analyser d'abord le solde naturel, bilan entre les taux de natalité et de mortalité, et de s'intéresser ensuite aux comportements migratoires.

3.2 - NIVEAUX DE FÉCONDITÉ ET GESTION DE LA VIE FÉCONDE

Comme la plupart des régions forestières d'Afrique centrale, (Retel Laurentin 1974, Sala Diakanda 1988 et rapport thématique "démographie"), la boucle du Ntem, était jusque dans les années 60, une région d'infécondité notoire. Actuellement, cette situation semble pratiquement résorbée, suite à la disparition quasi totale de la stérilité primaire¹⁰ et dans une moindre mesure de la stérilité secondaire (figure 3), liées aux infections des voies génitales suite à l'occurrence de maladies sexuellement transmissibles et au manque d'hygiène.

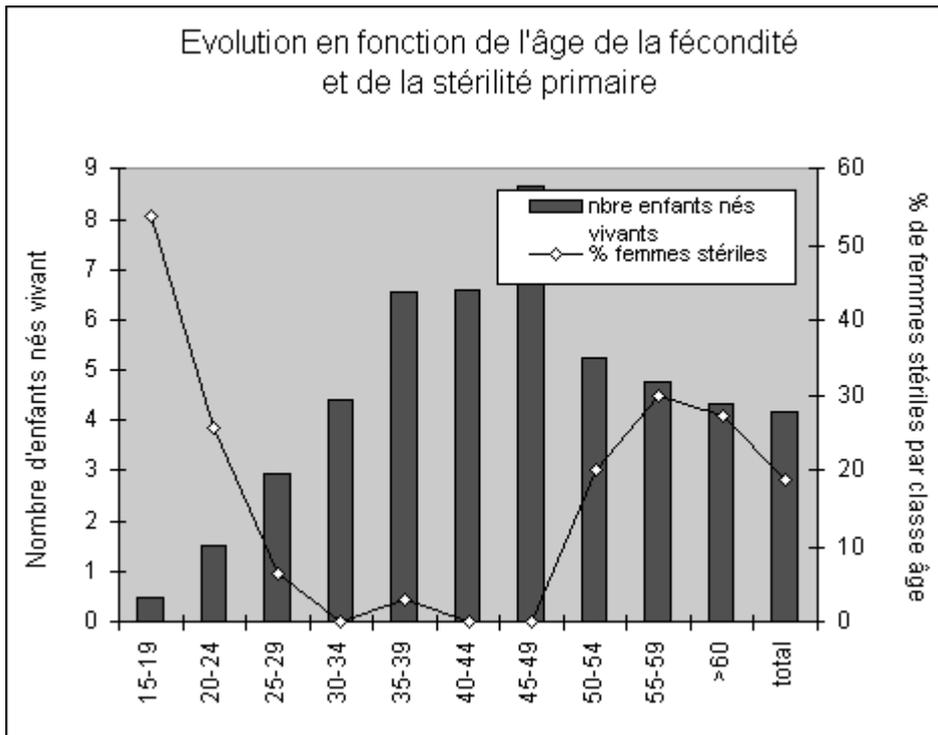


Figure 3 : Fécondité et stérilité dans le Ntem. Enquête rétrospective de fécondité, 1997-98

La large diffusion des antibiotiques à la fin des années 50 serait le principal facteur permettant d'expliquer ce recul. Les résultats de l'enquête rétrospective de fécondité, menée en 97-98 dans les 13 villages de la zone d'étude, montrent qu'environ un tiers des femmes de plus de 55 ans n'ont jamais mis au monde d'enfant vivant.

Par ailleurs, la réduction de la durée de l'allaitement, et l'attitude plus flexible face à l'interdit de relations sexuelles prenant fin au sevrage, ont contribué à allonger l'espacement entre les naissances, actuellement de 28 mois, toutes femmes confondues (Bley et col.1999). En 1998 l'indice synthétique de fécondité dans la zone d'étude est de 6,5 enfants, chiffre compatible avec les résultats nationaux (EDS 1991).

Ce contexte de stérilité a fortement marqué la vie des femmes âgées, autrefois épouses de grands polygames ; elles n'ont cessé de consulter les tradithérapeutes, dans le seul but de concevoir. Pour la plupart veuves et sans enfant, elles n'ont pu trouver dans le lévirat¹¹ le soutien social et économique auquel elles aspirent.

En revanche, *les femmes de plus de 35 ans* se disent préoccupées par la charge physique et économique occasionnée par leurs nombreuses grossesses qu'elles ne savent maîtriser : qu'attendre d'une huitième grossesse lorsqu'on a 35 ans et encore une dizaine d'années de vie féconde devant soi¹² ? Parmi ces femmes, nombreuses sont celles qui avouent avoir clandestinement avorté et qui expriment une demande spontanée de *limitation des naissances* (Pagezy et col. 1999).

A Ma'an, on propose des préservatifs, des pilules et des piqûres trimestrielles à faible prix, mais la plupart des femmes ne le savent pas, ou habitent trop loin. Une consultation est organisée par les services du planning familial d'Ambam, mais elle est irrégulière et peu de femmes en sont averties. La ligature des trompes, proposée à Ebolowa à un prix inaccessible à la plupart des couples, reste davantage un souhait qu'une réalité.

Contexte ancien de stérilité actuellement disparu.
Veuves sans enfant et sans véritable soutien familial.
Manque d'éducation sexuelle.
Demande de planning familial par les femmes et les adolescentes.
Avortement clandestin chez les jeunes filles scolarisées et des grandes multipares.

Quant aux jeunes filles, la majorité d'entre elles expérimentent leur premier rapport sexuel avant l'âge de 16 ans, au village en fin de cycle primaire, ou en ville au début du cycle secondaire. La plupart n'ont reçu aucune information sur le cycle menstruel et le risque de grossesse puisque, dans le meilleur des cas, ce sujet n'est abordé qu'au collège¹³. L'information, délivrée trop tardivement, est souvent faussement interprétée. Les grossesses non désirées se soldent le plus souvent par l'arrêt de la scolarité, voire un avortement clandestin (Pagezy et col., 1999).

3.3 - LA MORTALITÉ DES ENFANTS ET SON ÉVOLUTION

La mortalité avant l'âge de 5 ans, principale composante de la mortalité dans les pays en développement, est sous la dépendance des conditions de l'environnement tant physique que social (milieu pathogène, hygiène, existence de structures socio-sanitaires et accès aux soins). Dans la région du Ntem, à partir de l'histoire génésique¹⁴ de 325 femmes, nous avons trouvé pour une cohorte d'enfants nés entre 1980 et 89 un taux de mortalité infanto-juvénile (0 à 5 ans) de 130 pour mille, valeur proche de 124 pour mille, rapportée par l'enquête EDS (1991) pour les enfants nés entre 1981 et 1990 dans la région Centre Sud. Cet indicateur démographique de santé dépassait les 200 pour mille jusqu'en 1960 ; il a brutalement chuté au cours des décennies suivantes sous l'effet combiné de la diffusion des antibiotiques et du meilleur accès aux soins, même s'il reste à relativiser.

4 - ASPECTS DE LA MOBILITÉ ET RELATIONS AVEC LA VILLE

Une des caractéristiques de ces populations forestières est leur forte mobilité, tant à l'intérieur du terroir où sont menées les activités quotidiennes de production (agriculture, chasse, pêche, cueillette), que sur une vaste aire géographique. Cette mobilité, mise en évidence par le biais d'observations ponctuelles aléatoires (Johnson 1975) reflète l'envergure des déplacements, motivés par les prestations sociales, les stratégies d'alliance et de renforcement du prestige personnel.

4.1 - MOBILITÉ DE PROXIMITÉ DANS LE TERROIR FORESTIER VILLAGEOIS

Selon nos observations, le temps consacré aux déplacements, entre la résidence et les champs vivriers situés à quelque 5 km du village, représente près de 2h30 par jour. En général, les déplacements ne sont pas consacrés à une seule activité mais ils sont l'occasion de s'adonner de façon opportuniste à des activités secondaires (récolte dans les jachères, visite des pièges, pêche, cueillette, ramassage de bois de chauffe...), en particulier sur le terroir forestier, jusqu'à 15 km de distance du village dans le cas de la chasse.

La mobilité de proximité concerne également les visites à des parents résidant à plusieurs km du village.

4.2 - MOBILITÉ TEMPORAIRE

La mobilité temporaire concerne les *déplacements de moins de trois mois* sur des distances comprises entre 0 et 800 km du village.

A Mvi'ilimengalé, environ un tiers des observations aléatoires effectuées dans le terroir villageois (tableau 2) mettent en évidence l'absence d'une personne. Les principaux motifs d'absence du village (40 % du total) sont les visites à la belle-famille et à la famille élargie. La plupart des déplacements se font à pied et dans un rayon de 40km.

Mvi'ilimengalé : Visites à la famille élargie			
<i>Distance</i>	<i>Durée</i>	<i>Destination</i>	<i>% des déplacements</i>
0-25 km	un jour minimum	Villages voisins	24,3
26-40km	2 à 3 jours minimum	Vallée du Ntem	22,7
41-70 km	4 à 5 jours minimum	Vallée du Ntem	8,9
71- 160 km	7 à 30 jours	Ebolowa, Ambam	17,4
180-400 km	7 à 45 jours	Yaoundé, Douala	18,6
180-800 km	15 à 90 jours	Gabon, Guinée-Equatoriale	7,9

Tableau 2 : Importance des déplacements temporaires (visites à la famille élargie) au village de Mvi'ilimengalé.

Les enfants de moins de 11 ans, lorsqu'ils sont pris en charge par la famille élargie, représentent la *moitié* de l'effectif des déplacements de moins de 3 mois ; un tiers des déplacements concerne les adultes et le cinquième les adolescents non scolarisés.

La plupart des déplacements quotidiens, sont l'occasion d'activités opportunistes permettant une meilleure gestion spatio-temporelle des ressources

Les déplacements vers des lieux éloignés¹⁵ qui répondent souvent à des motifs d'ordre social, personnel et économique¹⁶, durent aussi plus longtemps. Ils touchent plus particulièrement les jeunes adultes, exempts de charge familiale, hébergés par un parent. Les raisons commerciales, bien que toujours associées à ces déplacements, sont rarement évoquées, car il s'agit d'une activité connexe¹⁷, parfois menée en cachette, comme la vente de gibier, objet de réglementation.

4.3 - MOBILITÉ RÉSIDENIELLE, MIGRATIONS

Au niveau de la zone d'étude, nous avons observé, entre 1996 et 1997, un taux d'émigration de 1,2 %, dépassant à peine celui de l'immigration, chiffres devant être considérés avec prudence, étant donné le court intervalle intercensitaire, mais compatibles avec les résultats des enquêtes nationales de population (RGP 1976, 1987), faisant état d'un très faible accroissement sur 10 ans, explicable par un solde migratoire peu élevé.

La mobilité résidentielle (plus de 6 mois) touche à Mvi'ilimengale 11,5 % de la population..

Les hommes émigrent surtout vers le Gabon, pays riche et pourvoyeur d'emploi
Les femmes quittent la région pour se marier
Les adolescents quittent leur village pour poursuivre leurs études
La ville est un pôle d'attraction pour les jeunes hommes non encore stabilisés par le mariage, et pour les jeunes femmes, peu pressées de s'y résoudre.

Chez les hommes, elle est essentiellement motivée par la recherche d'emploi, même temporaire. Elle concerne les «élites» (agents de l'État et leur famille), et les jeunes célibataires, qui trouvent un emploi au Gabon où la situation économique est meilleure : 38 % des migrants sont établis à Libreville ou à Bitam. Ils sont tenus d'héberger les membres de leur famille de passage (étudiants, jeunes et parents en visite).

Chez les femmes, elle est en premier lieu liée au contexte du mariage (virilocalité¹⁸), ensuite à la mobilité conjugale (femme qui rejoint son nouveau mari,

veuve ou femme divorcée qui retourne dans son village). Au niveau du site APFT, l'endogamie de résidence¹⁹ autrefois importante, a diminué du tiers en 20 ans. Ce déclin de l'endogamie reflète l'évolution du degré d'ouverture de la population, qui reste néanmoins modeste puisque, actuellement, quatre à cinq mariages sur dix se font entre personnes toutes deux originaires de l'arrondissement de Ma'an (Bley *et al.* 1999). Les épouses étrangères à la région proviennent en majorité (41%) des régions environnantes, d'un autre département (l'Océan) ou d'un pays limitrophe également peuplé de Ntumu, la Guinée Équatoriale : à Mvi'ilimengale, 15 % des épouses sont Equato-guinéennes. Le Gabon représente une possibilité de mariage pour les femmes, car le montant réduit de la dot au Cameroun, ainsi que la réputation de travailleuses des femmes camerounaises sont appréciés des hommes Gabonais.

Les élèves scolarisés hors du village sont considérés comme des résidents ; un tiers d'entre eux (élèves de secondaire à Ambam et Ebolowa hébergés par un parent fonctionnaire) passent parfois de très longues périodes sans revenir chez eux, notamment en raison du coût du transport.

Les jeunes enfants, pour la plupart enfants naturels ou d'un premier mariage, sont confiés à des parents et résident dans des villages de la Vallée.

5 - LE CONTEXTE SOCIO-SANITAIRE

5.1 - LES INFRASTRUCTURES, LES RESSOURCES HUMAINES ET LES EFFORTS DE PRÉVENTION

La bourgade de Ma'an, distante de 5 à 32 km des villages étudiés, dispense une médecine curative de proximité. La région de Ma'an ne semble pas attractive aux yeux du médecin fonctionnaire de l'hôpital ; six d'entre eux se sont succédés en 4 ans.

Précarité ou absence d'infrastructures proches des villages.
Médecins peu attirés par la région.
Pharmacie reposant sur une participation villageoise.
Campagnes de vaccination limitées par la chaîne du froid.
Surveillance maternelle et infantile non relayée dans les villages.

Les infrastructures sont relativement précaires. L'hôpital de Ma'an dispose de six lits d'hospitalisation ainsi que d'une salle de travail. Ni eau courante, ni électricité ; aucune intervention chirurgicale nécessitant une anesthésie n'est réalisable, pas même une césarienne.

En cas de complication, les malades sont évacués sur la léproserie d'Evindissi (60 km) ou sur l'hôpital d'Enonga (Ebolowa), tous deux tenus par des protestants.

La pharmacie, créée en 1994 par un comité de gestion regroupant 10 villages de la vallée, fonctionne indépendamment de l'hôpital. Suite à des erreurs de gestion de son prédécesseur, le pharmacien²⁰ rend compte de ses activités au Comité de gestion. Les

produits disponibles, essentiellement des médicaments génériques usuels : antibiotiques, antiparasitaires, antalgiques, quinine, sels de réhydratation orale, proviennent de la politique de recouvrement des coûts à partir d'un capital initial. La pharmacie dispose également de produits anticonceptionnels : piqûres, préservatifs, pilules. L'hôpital disposant d'un réfrigérateur à gaz, l'approvisionnement et le stockage des vaccins à Ma'an semblent satisfaisants.

Par ailleurs, des colporteurs se rendent à vélo d'un village à l'autre pour proposer des médicaments ou des contrefaçons provenant Guinée Équatoriale et du Nigéria.

Aucun dispensaire n'est opérationnel dans les villages. Celui de Nyabizan est en rupture permanente de stock et l'infirmier rarement présent. Un projet de création de pharmacie serait en cours. Néanmoins, certains villages comme Mvi'ilimengale disposent d'agents desanté²¹ ; ceux-ci sont malheureusement inefficaces, faute d'une pharmacie de base²².

La médecine préventive est représentée à l'hôpital de Ma'an par des consultations prénatales et de PMI . Des campagnes de vaccination gratuites contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, le BCG, la rougeole, sont parfois organisées dans les villages, mais n'ont pas souvent lieu pour des raisons logistiques. L'absence de sensibilisation préalable des mères aux vaccinations de leurs enfants entrave la réussite de ces campagnes. Dans les villages, les surveillances pré et post-natales, assurées par une missionnaire d'Ambam, n'ont pas été poursuivies, suite au départ en congé de cette femme. Néanmoins, l'infirmière de Ma'an semble assurer très bien ce service mais ne se rend pas sur place.

Grande proximité avec les maladies vénériennes autres que le SIDA

Usage du préservatif :

- au sein du couple, très difficile, excepté durant la période d'allaitement.
- hors du couple, la prévention des MST autres que SIDA est le principal motif de son utilisation, mais non le seul.

Si l'on ne peut parler d'ignorance à propos du SIDA²³, le préservatif est encore mal accepté, particulièrement au sein du couple²⁴ Chez les hommes, la principale motivation pour son utilisation est la protection contre les maladies vénériennes (autres que le SIDA), qui leur sont très familières.

Bien que le risque actuel de contracter le SIDA soit faible, le risque potentiel ne semble pas négligeable (Pagezy et col. 1998), compte tenu de la forte mobilité géographique et sexuelle²⁵, de l'importance des maladies sexuellement transmissibles et du faible usage du préservatif, surtout entre conjoints.

5.2 - LES INDICATEURS DE SANTÉ

Des enquêtes anthropométrique portant sur 674 personnes, et sérologique portant sur 430 personnes, ont été menées dans plusieurs villages du site: Nkong Meyos, Tom, Nsebito, Akom, Abeng.

Anthropométrie

Le retard de croissance staturale (*stunting*) est très marqué dans cette population (tableau 3) ; il commence dès le jeune âge et s'amplifie chez les enfants d'âge scolaire et pubertaire. Ce retard de croissance, qui est l'expression d'une exposition à long terme aux contraintes de l'environnement forestier, n'est pas forcément un signe de malnutrition, car il inclut la réponse adaptative au milieu.

Le retard pondéral ou émaciation (*wasting*) touche un enfant sur 7 entre 1 et 2 ans (Bernard, 1998), un enfant sur 25 entre 0 et 4 ans, puis devient négligeable. Ce phénomène, particulièrement aigu au moment du sevrage (qui a lieu à 17 mois), est à mettre en rapport avec différents facteurs de l'environnement responsables d'épisodes infectieux et diarrhéiques

L'émaciation n'est pas très élevée entre 10 et 14 ans. Lorsqu'on utilise l'indice IMC pour l'âge, qui tient davantage compte de la dynamique de développement corporel, 10 % des garçons (3/30) et 11 % des filles (4/35) ont des scores inférieurs au 5^{ème} percentile des références NCHS (Hammer, et col., 1991)

Tranche d'âge	N=	Retard statural (Taille/âge < 2sd standard NCHS)	Émaciation* (Poids/taille < 2sd standard NCHS)	Emaciation* (IMC < 5e percentile NCHS)
0-4	244	29.8 %	3.7 %	5.7 %
5-9	125	44.6 %	0.8 %	2.5 %
10-14 garçons	30	63.3 %		10.0 %
10-14 filles	35	68.6 %		11.4 %

Tableau 3 : Importance du retard statural (Taille pour l'âge) et de l'émaciation (Poids pour la taille et IMC = poids/taille²) chez les enfants de la vallée du Ntem. NCHS : références nord-américaines.

l'État nutritionnel des adultes montre une grande homogénéité (Tableau 4). Leur indice de masse corporelle (IMC) est très proche des valeurs de références pour 18 ans. L'obésité marquée ne concerne qu'un seul homme ; par contre, la surcharge pondérale concerne 10 % des femmes et 5 % des hommes.

	Hommes	Femmes
<i>N</i> =	104	136
<i>Poids (kg)</i>	60.7 ± 8.3	54.0 ± 7.8
<i>Taille (cm)</i>	167.4 ± 6.9	157.1 ± 6.3
<i>Indice de Masse Corporelle (IMC) en kg/m²</i>	21.6 ± 2.5	22.0 ± 3.0
<i>IMC < 18 (maigreur) en %</i>	2.9	4.4
<i>IMC > 25 (surcharge pondérale) en %</i>	4.8	9.6
<i>IMC > 30 (obésité) en %</i>	1.0	0.0
<i>IMC par rapport au standard à 18 ans en %</i>	98.2 ± 11.4	103.5 ± 12.0

Tableau 4 : Indice de masse corporelle (IMC ou BMI = poids/taille 2) de la population adulte de la vallée du Ntem.

Parasitologie

Il n'y a pas eu dans le Ntem, pour le moment, d'étude du parasitisme sanguin. De l'enquête clinique, on sait cependant que le paludisme est général ; de nombreuses personnes se plaignent de filarioses²⁶, notamment de loase. La drépanocytose (anomalie génétique caractérisée par la présence d'une hémoglobine anormale de type S) a été retrouvée chez 26 % des sujets à l'état hétérozygote (aucun homozygote n'a été rencontré). Ce chiffre, le plus élevé du Cameroun, est à mettre en rapport avec la fréquence du paludisme.

La recherche de splénomégalie²⁷ a été systématique chez tous les enfants de 0 à 5 ans (Bernard 1998). Si l'existence d'une rate hypertrophiée n'est pas à proprement parler le témoin d'un état de dénutrition, elle est plutôt le reflet d'un parasitisme chronique (notamment au cours de l'infection paludéenne), qui est souvent l'une des causes de la persistance de troubles nutritionnels. L'examen clinique seul ne permet pas d'éliminer formellement les autres causes de splénomégalie. L'incidence augmente régulièrement avec l'âge jusqu'à 24 mois pour se maintenir par la suite autour de 50 %.

L'étude de la consistance des selles a montré que 14 % des sujets avaient la diarrhée au moment de l'enquête (28 % chez les moins de 5 ans), et que 38 % ont des selles molles. Les examens de selles ont révélé, comme cela est classique en milieu forestier humide (Ratard *et al.*, 1991), une prévalence très élevée des vers intestinaux. Ces helminthiases sont un facteur important dans la genèse de la malnutrition et du retard de croissance des enfants (Hlaing 1993) ; dans notre série nous n'avons pas observé de rapport direct entre parasitisme intestinal et retard de croissance.

Globalement, 92 % des sujets, tous âges confondus, ont des trichocéphales, un ver intestinal peu gênant, mais qui témoigne d'une pollution fécale intense, 67 % ont des ascaris, et 5 % ont des ankylostomes. Ce dernier pourcentage est en réalité nettement sous-évalué puisque aucune technique d'enrichissement n'a été employée ; elle signe un problème préoccupant, car l'ankylostomose est à l'origine d'anémies sévères.

Sérologie

Sur 408 sérums, 103 sujets soit 25 %, ont des anticorps contre les tréponèmes (syphilis ou pian) ; le quart de ces sujets, soit 6 % de la population totale, ont des taux sérologiques élevés, en faveur d'une infection évolutive ; il s'agit pour l'essentiel d'adultes d'un certain âge, ce qui est plutôt en faveur d'une syphilis que d'un pian résiduel.

Une recherche spécifique sur l'herpès-virus 8, agent mis en cause dans la genèse du sarcome de Kaposi, a montré une infection très précoce puisque à 10 ans près de la moitié des enfants ont des anticorps. Une étude généalogique permettra d'étudier plus en détail la circulation du virus dans les familles.

5.3 - LA MÉDECINE TRADITIONNELLE, ITINÉRAIRES THÉRAPEUTIQUES

Les connaissances en pharmacopée sont très étendues : toutes les femmes d'un certain âge connaissent et utilisent les plantes susceptibles de soigner les maladies infantiles (diarrhées, vers intestinaux...), et bon nombre d'accouchements sont confiés aux matrones. Les adultes et surtout les personnes âgées peuvent identifier les arbres à usage médical, citer les vertus curatives de leur sève, de leurs feuilles, fruits ou de leur écorce (anti-paludique, anti-vomitif, fébrifuge, coagulant, vermifuge...), et les administrer aux malades.

Coexistence et complémentarité de la médecine traditionnelle et de la biomédecine
Sélection et respect d'espèces végétales utiles, dans les champs et les agroforêts.

Une sélection des espèces végétales à usage médicinal²⁸ est pratiquée aussi bien dans les champs vivriers que dans les agroforêts cacaoyères, afin d'augmenter la densité et donc la disponibilité en plantes médicinales à proximité du village. Enfin, les membres de certains lignages se transmettent la connaissance de remèdes spécifiques (anti-venins, soins des fractures), dont ils deviennent spécialistes, et qu'ils administrent contre rémunération. Toute intervention plus complexe (ophtalmologique, psychiatrique, obstétrique...), dont la cause est généralement attribuée à un acte de sorcellerie, est confiée à un guérisseur spécialisé, qui administre au patient un traitement de longue haleine.

La médecine traditionnelle et la biomédecine sont jugées complémentaires par les villageois, le choix de l'une ou l'autre reposant sur des critères d'efficacité, de proximité et de coût. Comme ailleurs, le recours à la médecine moderne ne s'exerce qu'en cas d'échec de la médecine traditionnelle.

5.4 – L’ALCOOLISME, PATHOLOGIE PSYCHOSOCIALE

Tous les chefs de famille consomment régulièrement les boissons fermentées, ce qui peut avoir un impact sur leurs capacités de travail et sur les choix en matière d’utilisation de l’argent. C’est à Ntem Assi et Nkongmeyos, villages ntumu, et à Akom, village mvae, que l’alcoolisme²⁹ a été appréhendé de manière plus approfondie. Ce phénomène semble avoir pris récemment une ampleur, sinon dans la région, en tous cas dans ces villages. Il apparaît fortement ancré dans les rapports sociaux tout en influençant, à des degrés divers, les relations à l’objet, à l’autre et au monde. Au sein de la population, ces changements se révèlent toucher davantage deux sous-groupes en crise de réaménagement identitaire : les jeunes garçons et les personnes âgées des deux sexes.

Les motivations à la base des conduites alcooliques sont multiples, les mécanismes qui les sous-tendent complexes, et l’étendue du phénomène se retrouve désormais peu ou prou sur tous les terrains au Cameroun.

L’expansion de cette pathologie sociale face à la modernité ainsi que ses conséquences, sont développés dans le rapport thématique“ les aspects psychologiques”.

6 – ACTIVITÉS ET STRATÉGIES DE SUBSISTANCE

6.1- LES ACTIVITÉS DE SUBSISTANCE (TYPOLOGIE, CALENDRIER)

L’agriculture itinérante sur brûlis

Les Ntumu pratiquent une polyculture vivrière de type itinérante sur brûlis (Carrière 1999). Après défrichage de la végétation, le brûlis assure la fertilisation du sol, avant sa mise en culture pour 3 à 5 ans. Les terres sont ensuite laissées en jachères pendant au minimum quinze ans, ce qui permet au sol de se reposer. La jachère est utilisée pour d’autres activités, comme le piégeage et la collecte.

L’agriculture affiche un caractère résolument tourné vers la subsistance (figure 4) : 94 % des produits vivriers rapportés du champ sont consommés au niveau village. Le manioc et l’arachide (dans une moindre mesure la banane plantain) constituent la base de la diète quotidienne.

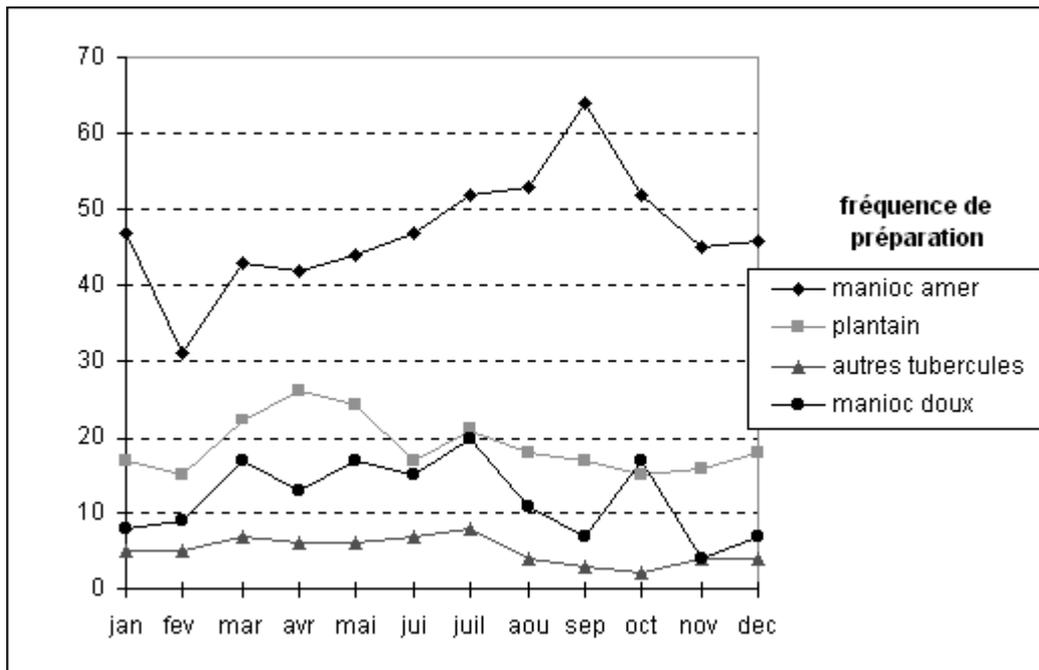


fig. 4 : Variation mensuelle de préparation des produits amylicés : Fréquence de préparations dans 31 ménages pour 100 repas-mois (Village de Mvi'ilimengalé, 1998)

La production agricole suffit en général ou dépasse légèrement les besoins de subsistance d'une famille. Toutefois, il semble matériellement difficile de faire plus. L'organisation des activités est telle, que les surfaces défrichées chaque année absorbent la totalité du travail familial en période de pointe (Gutelman 1989).

Les deux saisons des pluies sont propices à la création de champ. Le semis se fait en février-mars et en septembre-octobre.

En début d'année, les essarts d'environ un hectare (0,81 ha en moyenne) sont plantés de courges sur des forêts matures ou secondaires âgées. Au mois de septembre, après la récolte, on plante l'arachide. Suite à un minutieux nettoyage, cette espèce occupera environ un quart de la superficie disponible, soit 4 champs au cours des 3 saisons des pluies suivantes. On associe l'arachide à une multitude de plantes vivrières (maïs, patate douce, macabo, haricot, tomate, oignon, ignames, diverses feuilles-légumes et condiments ...), ce qui justifie la qualification de polyculture.

Six mois après leur semis, les arachides sont récoltées puis remplacées par d'autres cultures amylicées (diverses variétés de manioc doux et amer, bananiers plantain, ignames, macabo, patates douces) associées à des condiments. Ces plantes produisent durant 5 ans les unes après les autres. Ainsi, tous les six mois, un nouveau champ de féculents est planté, ce qui assure une production en aliment de base diversifiée et abondante tout au long de l'année.

Lorsque la productivité d'un champ baisse, la jachère se met en place et le recru forestier s'installe pour au moins 15 ans.

Les Ntumu ne cultivent jamais l'arachide, plante exigeante en nutriments, plusieurs saisons successives sur la même parcelle afin de ne pas trop appauvrir les sols. Cela permet de raccourcir et d'optimiser le temps de jachère (Carrière 1999).

Lorsque les portions de terres sur jeunes recrues post-courges ne sont pas disponibles ou bien lorsque la main d'œuvre pour le défrichement d'une forêt âgée fait défaut, le champ d'arachides peut être créé directement sur une jeune forêt secondaire.

- Agriculture polyculturelle très diversifiée
- Temps de jachère long (15 ans minimum)
- Production stable et diversifiée tout au long de l'année
- Problèmes de déprédation par les animaux sauvages

Certaines formes de cultures sont moins répandues. C'est le cas de la riziculture inondée, pratiquée parfois dans des marécages à raphiales. Très exigeante, elle requiert deux brûlis successifs à un an d'intervalle et un important travail afin de maintenir la qualité du produit.

Les bas-fonds inondables sont parfois cultivés à contre-saison, car le sol demeure humide tout au long de l'année : il s'agit d'espèces tolérantes à l'eau, telles que la courge, le manioc, le plantain, le macabo, les ignames, etc. ; les plantes à tubercules sont parfois plantées sur des buttes.

Les agriculteurs doivent faire face à de nombreux problèmes comme la déprédation par les animaux sauvages (rongeurs, singes ...), qu'ils résolvent par la pose de lignes de pièges autour des champs.

L'élevage

Les animaux domestiques, ovins, caprins, cochons, et dans une moindre mesure poules et canards, sont gérés par les hommes. Ces animaux sont rarement vendus et ne sont sacrifiés qu'à des occasions festives et ostentatoires. Ces animaux, susceptibles de propager des maladies parasitaires, divaguent librement aux abords du périmètre habité et occasionnent souvent des dégâts aux cultures vivrières. Néanmoins, ils participent à la fertilisation du milieu et influencent la répartition des espaces mis en culture.

La pêche

La proximité du fleuve a consacré les Ntumu en tant que pêcheurs qualifiés. Les techniques déployées sont très diversifiées ; elles sont adaptées aux lieux et aux périodes, et sont pratiquées de manière plus spécifique selon le sexe et l'âge des personnes. Par leur connaissance fine des caractéristiques du milieu, en particulier des variations d'étiage, et du comportement des espèces, les Ntumu tirent le meilleur parti de la pêche. Cette

activité saisonnière est très mobilisatrice en saison sèche, surtout en période de basses-eaux ; néanmoins, le pic d'activité de petite saison sèche (août - septembre) peut ne pas apparaître certaines années suite aux aléas saisonniers.

Sur le Ntem, les hommes adultes recourent surtout aux techniques introduites récemment (photographie 1), filet (épervier, filet flottant, etc.) et ligne (palangre dormante, palangrotte) ; une minorité pratiquent encore d'anciennes techniques de pêche, comme la pose de nasses ou la pêche à l'écope, avec ou sans barrage.



Photographie 1 : Pêche à l'épervier sur le Ntem (Photo Serge Bahuchet).

Les enfants, les adolescents et les hommes âgés pêchent plutôt dans les rivières adjacentes au moyen de lignes simples, lignes dormantes ou nasses dormantes. Les femmes exploitent ces mêmes sites, mais durant une période très courte (mars et août) pour la pêche à l'écope. A l'instar de la pêche à la nivrée³⁰, (plutôt rare), ces techniques de pêche sont l'expression la plus achevée de la cohésion dont peuvent parfois faire montre les membres féminins d'un même segment de lignage.

Les parties de pêche sont rarement précédées de rituels ; toutefois, les anciennes techniques collectives (barrage, rampe)s'accompagnent encore de prohibitions alimentaires et d'interdit sexuel, observés au cours des phases de construction et d'exploitation.

La vocation première de la pêche est la subsistance: à Mvi'ilimengalé, 83% de la production est consommée directement par le pêcheur et sa famille; une part minime est fumée, et le reste (10%) alimente soit les circuits d'échange sous forme de don, soit la

petite filière commerciale dans et hors du village. Les pêches au filet génèrent les plus gros revenus, jusqu'à 35.000 FCFA par saison. Cette manne apparaît comme providentielle car elle survient lorsque l'argent se fait rare.

Le piégeage et la chasse

Les activités cynégétiques, toutes techniques confondues, sont essentiellement destinées à l'*autosubsistance* : près des trois quarts des captures sont consommées, un huitième vendu au sein du village y est donc en partie consommé, et le dernier huitième vendu hors du village.

Parmi ces activités, le piégeage domine. Les pièges les plus utilisés fonctionnent à base d'un collet (câble métallique + tendeur). Si en forêt primaire, le nombre de lignes de pièges reste réduit (83 pièges par chasseur à Mvi'ilimengale), reflétant la faible vocation commerciale de cette activité, à proximité des cultures et dans les plantations, les Ntumu utilisent une grande variété de techniques.

Conditionnée par l'accès à une arme, la chasse au fusil n'est pratiquée en fait que par un homme adulte sur 5, de jour en forêt primaire et de nuit, à la torche, dans le terroir villageois. La chasse au fusil est la technique socialement la plus valorisée : le prestige d'un chasseur qui abat un gros mammifère (éléphant, buffle, gorille) augmente en fonction de la vigueur attribuée à sa ou ses proies, et au courage requis par leur capture. De plus, cette technique se concrétise par un fort taux de réussite : deux fois plus d'unités de gibier par sortie en forêt que pour le piégeage ; le chasseur rentre aussi deux fois moins souvent bredouille. D'un point de vue économique, il faut signaler qu'une sortie de chasse au fusil rapporte en moyenne près de huit fois plus d'argent qu'une visite de pièges (tableau 5).

	fréquence des sorties	gibier capturé*	gibier vendu**	revenu de la vente***
Chasse au fusil	7%	12%	33%	39%
Piégeage	93%	88%	66%	60%
* % du total d'unités de gibier capturées				
** % du total d'unités de gibier vendues				
*** % du montant total des ventes de gibier				

Tableau 5 : Importance relative de la chasse au fusil et du piégeage. Village de Mvi'ilimengale. Données récoltées auprès de 62 chasseurs sur une année complète.

On observe une spécialisation des activités de chasse et de piégeage en fonction du temps consacré à chacune. Les chasseurs sans charge de famille se spécialisent dans le piégeage en forêt primaire alors que les pères de famille posent la majorité de leurs pièges à proximité des lieux qu'ils fréquentent chaque jour.

La collecte

Les activités de collecte se répartissent en trois catégories :

- (a) *l'extraction* : tubercules sauvages, sève de palmier pour le vin, matériaux à usage médicinal (écorce, exsudats...), larves de coléoptères... ;
- (b) le *ramassage* : chenilles, escargot achatines, faux manguier, graines de *Ricinodendron*, fruits de safoutier...
- (c) la *cueillette* : noisette d'Afrique, raisin pahouin, fruits de *Canarium*...

La fréquence de la collecte nous permet de distinguer :

- 1 *les produits saisonniers* : chenilles, l'ensemble des fruits...
- 2 *les produits de collecte quotidienne* : le bois de chauffe, les feuilles à usage culinaire...
- 3 *les produits disponibles toute l'année mais recherchés au gré des besoins* : condiments, produits médicinaux, matériaux de construction...

L'essentiel des collectes est consommé sur place, le reste alimente ponctuellement le petit commerce local (vin de palme...), ou régional (graines oléo-protéagineuses de faux manguier et de *Ricinodendron*).

6.2 - LES ACTIVITÉS DE RENTE

Les plantations (cacaoculture, hevea)

Chez les Ntumu, la cacaoculture est la plus répandue des cultures de rente de la sous-région. Introduite au début de ce siècle par les administrateurs allemands, elle s'est rapidement intégrée aux systèmes traditionnels de subsistance. Ainsi les plantations cacaoyères forment une bande plus ou moins large le long des pistes et aux abords des villages (Carrière 1999). Ces plantations, qui forment des agroforêts riches en essences à usages multiples, participent au système de subsistance traditionnel et répondent donc aux mêmes motivations de diversification.

Les populations accordent une place très importante aux produits forestiers secondaires (fruits cueillis sur les arbres d'ombrage, plantes médicinales, bois de feu, gibiers divers...) rapportés de leurs plantations. Ils le font en dépit des recommandations inhérentes à la cacaoculture dispensées par les agronomes, qui encouragent l'élimination des arbres d'ombrage pour implanter de nouvelles variétés de cacao à haut rendement.

A Mvi'ilimengale, chaque chef de famille possède en moyenne 4,2 hectares de plantations, dont les trois quarts sont productifs ; les rendements s'élèvent de 50 à 350 kg/ha. Les revenus que génèrent une récolte normale se situent entre 160.000 et 800.000 francs CFA par planteur. Toutefois, par manque de produits phytosanitaires, d'argent ou des deux, le caractère irrégulier du traitement des pieds de cacao - contre la pourriture brune et surtout les capsides - doublé du vieillissement des plantations, se traduit par une baisse de productivité. Cette perte est actuellement compensée par une augmentation régulière du prix d'achat, libéralisé depuis 1989. Ainsi la cacaoculture reste la source de revenus la plus fiable sur le long terme. La possession d'une cacaoyère fait donc naturellement partie du patrimoine d'un chef de famille ; celle-ci représente à ses yeux la seule forme intéressante d'investissement à long terme dont ses descendants hériteront.

Chaque planteur vend sa récolte individuellement, soit au fur et à mesure de la production, sans discuter le prix s'il a besoin de liquidités, soit en négociant sa récolte en une ou deux fois s'il peut se permettre d'attendre. Les initiatives de regroupement au sein d'une coopérative de vente, lancées dans les années 90, n'ont pas survécu. Les planteurs sont souvent liés à un acheteur attiré, soit parce qu'ils en sont les débiteurs, soit pour s'assurer les services d'un transporteur en saison des pluies, car leurs camions sont les seuls véhicules aptes à affronter l'état médiocre de la piste.

L'agencement temporel des multiples activités de subsistance dépend indirectement de la cacaoculture. En effet, la récolte (octobre - novembre) mobilise l'ensemble de la population. En conséquence, la plupart des autres activités (chasse, piégeage...) sont menées à proximité des plantations (Carrière 1999). Les gains permettent de faire face aux dépenses de scolarisation, de santé mais aussi de construire de nouvelles habitations. De plus, comme l'ont montré de nombreuses études sur les agroforêts en Afrique ou dans le Pacifique, ce système de production va dans le sens de la gestion durable des ressources et du maintien de la biodiversité.

Des reliques de plantations villageoises d'hévéas persistent à proximité de Nyabizan. Elles ont été délaissées au profit d'une exploitation de type agro-industriel. La réhabilitation de ces plantations est fortement revendiquée par les planteurs, confrontés aux difficultés d'écoulement de leurs produits.

- Cacaoyères sous forme d'agroforêts diversifiées : protection de la biodiversité
- La vente de cacao génère le revenu monétaire le plus important
- Un grand nombre de produits secondaires sont liés à la cacaoculture
- Inadéquation entre les attentes des cultivateurs et les recommandations phytosanitaires
- Reliques de plantation d'hévéa : désir de réhabilitation

Autres activités de rente

La production d'une grande diversité de produits peut générer des revenus substantiels.

Ainsi, 65 % de la récolte de courge est vendue. Comme pour le cacao, la récolte et le conditionnement de la graine de courge sont capables de mobiliser une famille entière durant 4 à 8 semaines compte tenu de sa production très aléatoire. Aussi, si la vente de graines peut être lucrative, rien ne permet d'en anticiper le bénéfice.

Le surplus d'arachide est vendu, entre 8.500 et 10.000 FCFA le sac.

La banane plantain, qui intervient fréquemment dans la sphère du don (deuil, mariage), est la seule denrée vivrière dont les paysans (surtout les femmes) peuvent espérer tirer un revenu régulier.

Le maïs séché, vendu aux femmes qui le distillent, reste, quant à lui, dans la sphère locale.

Le cannabis, en principe illégal, est peu consommé ; il est essentiellement écoulé vers les marchés de Campo, de Douala et d'Oveng.

La pêche, la chasse, le piégeage et la collecte (mangues sauvages, «noisettes» ...) procurent plutôt des revenus d'appoint réguliers. L'échange et la vente de viande de brousse, de poissons, de graines à sauces et de brèdes, sont principalement réalisés entre

familles d'un même village et entre villages de la zone.

L'artisanat (vannerie, tissage de nattes de raphia, nasses et paniers de pêche) et les produits pharmaceutiques locaux peuvent être des sources supplémentaires de revenus.

La vente d'alcool

L'offre et la consommation de boissons fermentées, comme le vin de palme, par les hommes adultes se font à l'occasion de toute prestation sociale (palabres au corps de garde, promenades dominicales) mais aussi le matin et le soir sur le lieu même de leur extraction. Les femmes Ntumu distillent trois types d'alcools (l'alcool de palme, de manioc et maïs, de canne à sucre) et font fermenter 4 types de vin (vin de palmier elaeïs, de raphia, de maïs, de canne à sucre), vendus au verre ou au litre dans les cuisines, dont la production répond à peine à la demande.

La création de petites boutiques le long de la route, en le rendant l'alcool accessible, favorise la consommation d'alcool importé (bières camerounaises et alcool illicite en provenance de Guinée-Equatoriale). L'alcool de la ville est un bien ostentatoire, très valorisé.

6.3- STRATÉGIES DE SUBSISTANCE

Gestion des activités dans le temps et dans l'espace

La pluviométrie a une incidence directe sur la succession des activités agricoles. Les cycles végétatifs imposent à l'homme (abattage, défrichage des champs ; désherbage et pulvérisation de la cacaoyère) comme à la femme (nettoyage et brûlis, semis et désherbage de l'arachide) un respect strict des échéances, qui suppose une maîtrise du calendrier (figure 5) et une connaissance fine des caractéristiques biologiques de leur environnement. Il en va de même pour les activités de prédation, dont la pratique suppose un savoir préalable portant sur la distribution spatiale et la phénologie des individus, dans le cas de la collecte, sur l'éthologie et les aires de déplacement des espèces animales, dans celui de la chasse et de la pêche.

	<i>manioc amer</i>	<i>plantain</i>	<i>autres tubercules</i>	<i>manioc doux</i>
<i>jan</i>	47	17	5	8
<i>fev</i>	31	15	5	9
<i>mar</i>	43	22	7	17
<i>avr</i>	42	26	6	13
<i>mai</i>	44	24	6	17
<i>jui</i>	47	17	7	15
<i>juil</i>	52	21	8	20
<i>aou</i>	53	18	4	11
<i>sep</i>	64	17	3	7
<i>oct</i>	52	15	2	17
<i>nov</i>	45	16	4	4
<i>dec</i>	46	18	4	7

Figure 5 : Variation saisonnière des activités de prédation; Fréquence mensuelle des sorties de pêche et de chasse de 31 ménages (Village de Mvi'ilimengalé, 1998)

Au nom de la stratégie opportuniste communément adoptée visant à diversifier les activités au cours d'un même déplacement, l'agriculteur Ntumu cherche autant que possible à regrouper ses aires d'activités ; cela incite certains d'entre eux à cultiver au-delà du fleuve Ntem, ou à s'éloigner sensiblement du village afin de parcourir une aire d'un seul tenant. Cette stratégie a débouché sur la création, par un segment de lignage, d'un hameau en marge du terroir villageois permettant de recentrer l'habitat par rapport à son propre terroir. Enfin, la planification spatiale des aires cultivées est opérée en fonction du cycle de vie de l'agriculteur, de telle sorte que l'éloignement du champ se réduise au fur et à mesure de l'avancée en âge de son exploitant.

Stratégies alimentaires

Les stratégies agricoles décrites ci-dessus garantissent aux Ntumu un approvisionnement régulier en denrées vivrières tout au long de l'année ; selon Dounias (1993), chez leurs voisins Mvae, l'agriculture est excédentaire et produit même à perte. Au même titre que les produits horticoles, les produits de collecte et les aliments d'origine animale³¹ pallient la pauvreté en protéines des plantes à tubercules, qui sont à la base du régime alimentaire . C'est donc à l'originalité d'un système de production garantissant l'accès à une gamme diversifiée d'aliments que le régime doit son équilibre nutritionnel. Le large éventail de denrées consommables est exploité de manière optimale, en dépit du caractère ponctuel ou aléatoire de leur apparition : nous avons dès lors affaire à une gastronomie complexe, où les préparations culinaires sont hiérarchisées selon le plaisir (et le prestige) qu'elles procurent: ainsi, un repas principal typique se compose-t-il préférentiellement de manioc amer préparé sous forme de bâton, accompagné d'une «soupe» assaisonnée (piments, oignons, tomates, gingembre, ail) et enrichie d'arachide, dans laquelle baignent nécessairement des morceaux de viande ou de poisson, cuits en ragoût. En période de production, la sauce se compose de graines de courges ou d'amandes de mangue sauvage ; en période de soudure de l'arachide (avril-mai), ce sont les noix de palme qui en font, faute de mieux, office de liant.

La distribution saisonnière des activités de chasse et de pêche ne garantit toutefois pas un approvisionnement régulier en denrées animales et, hors des périodes d'abondance, la cuisinière Ntumu se voit souvent obligée de «bricoler» un repas de fortune³², en recourant à des préparations à base de brèdes³³, ou d'animaux conservés par fumage.

Enfin, l'alimentation est encore largement fondée sur la subsistance : en dépit du goût immodéré des Ntumu pour les produits importés, les aliments tels le riz, la farine de blé et les haricots n'occupent, de par leur coût élevé, qu'une place marginale dans le régime alimentaire, en n'apparaissant qu'à 0,3 % des repas.

La réalisation d'un équilibre biologique n'est toutefois qu'un aspect de l'alimentation : la nourriture permet aussi à l'homme de satisfaire un bien-être psychoculturel qui se manifeste par le soin qui entoure sa préparation³⁴, ainsi que par le rôle symbolique qu'elle joue dans tout type de prestation sociale. Lors de la tenue d'une cérémonie ou de l'hébergement de personnalités, la famille hôte s'astreindra à déployer un faste insolent en offrant à ses invités une nourriture aussi riche et variée que ses moyens le lui permettent. Aussi, tous les aliments hautement valorisés (viande de dinde

ou maquereau, vin rouge et liqueurs), font-ils partie des cadeaux qui accompagnent nécessairement la dot lors d'une demande en mariage, tandis que les cérémonies de deuil se marquent par la préparation des meilleurs gibiers, et la consommation d'alcools locaux. L'importance accordée à la viande, tant du point de vue nutritionnel qu'au nom de la dimension sociale et spirituelle qu'elle recouvre, plaide pour une recherche d'alternatives (en terme de reproduction des ressources) qui exclut l'interdiction pure et simple de la chasse de subsistance.

Stratégies économiques

Les contraintes écologiques (climat, distribution spatiale et temporelle des ressources) qu'impose la vie en milieu forestier équatorial, doublées de contraintes sociales (mobilité spatiale, échange de biens et de services, etc.) ont favorisé la diversification des activités de subsistance, au point que le Ntumu font figure de société de «non-spécialistes», archétype des populations d'essarteurs.

Toutefois, en considérant de plus près la diversité des techniques relatives à un même type d'activité (pêche, chasse, collecte), il apparaît que chacune est spécifique d'un statut biologique ou social (âge, sexe, statut marital) ; un jeune garçon suit la trace de ses aînés en mettant en pratique, au profit de la maisonnée, les connaissances techniques qu'il a nouvellement acquises. Avec l'âge, il adoptera des techniques plus coûteuses (pêche au filet, piégeage au câble d'acier, abattage à la tronçonneuse, chasse au fusil, culture de cacao), mais aussi plus rentables.

Ce phénomène de spécialisation progressive n'a pas été observé chez les femmes qui, dès leur plus jeune âge, accumulent des connaissances dans leurs propres domaines d'activité, agriculture, activités domestiques, éducation et soins aux enfants. Du fait de l'emprise que les hommes entendent garder sur la sphère décisionnelle, les femmes contribuent à l'enrichissement et au prestige de leurs foyers respectifs en développant des activités annexes comme la préparation de boissons fermentées ou alcoolisées, ou la préparation de viande, beignets, huile de palme, qu'elles vendent à leur profit. Nous avons observé que les veuves se lancent par nécessité dans la vente de surplus agricoles, de venaison ou de fripes.

En réalité, les choix stratégiques qu'opère un chef de famille, en privilégiant une gamme d'activités au détriment d'une autre, évoluent au cours de son existence en fonction de son statut social : peu après son mariage, il s'investit davantage dans des activités de subsistance et dans la consolidation d'un capital matériel et humain (constitution d'une famille, première mise en culture, plantation d'une cacaoyère). La deuxième étape consiste, pour le chef de famille, à valoriser ce capital afin de générer des surplus qui seront commercialisés. Il aura à cœur de réaliser des actions de prestige, faisant honneur à son nom, tout en assurant l'avenir des siens : construction et équipement d'une maison, ouverture de boutique, paiement des dots, voyages. Au nombre des stratégies mises en oeuvre sur le long terme, citons enfin le choix opéré par certains d'inscrire le plus apte de leurs fils dans un établissement scolaire prestigieux, dans l'espoir d'en faire une élite ; le fait de pouvoir en compter une dans ses rangs facilite le développement de liens entre la ville et le village, permettant de tirer parti d'avantages

réciroques (cf rapport thématique «Relations villes-forêt»). Le revers de la médaille est le risque de voir ces élites s'immiscer comme principaux négociateurs et défenseurs des intérêts villageois, lorsqu'ils se confondent avec leurs intérêts personnels. L'autoproclamation des élites comme négociateurs obligés est souvent le point d'achoppement des actions de développement.

Par ailleurs, c'est en sollicitant ses proches par des dons en espèces ou en nature qu'un chef de famille peut faire face aux événements imprévus (maladie, hospitalisation, divorce, deuil), à charge de revanche. Néanmoins, la réussite personnelle, qui suscite à la fois admiration et convoitise (Geschiere 1995), est à l'origine de nombreux actes de sorcellerie ayant pour but de freiner un «écart de conduite» qui met à mal l'éthos d'égalité (ou de non-émergence) généralement revendiqué par ces sociétés «acéphales». Considérée comme acquise au détriment des autres, la réussite anormale est sanctionnée par la maladie ou la mort. C'est la raison pour laquelle les élites affichent leur statut au village par des constructions fastueuses et prétentieuses, mais se gardent bien d'y séjourner, sauraient-ils d'ailleurs s'y réadapter ?

Enfin, la stratégie de diversification des systèmes de production affichée par les Ntumu ne répond pas qu'à des facteurs endogènes : elle a guidé leur démarche de réappropriation des grandes innovations (fixation de l'habitat, développement des cultures de rente) qui leur ont été imposées par le pouvoir colonial, en y apportant des réponses originales (développement de l'arboriculture dans les cacaoyères, refus de la spécialisation et du productivisme), plus respectueuses du maintien de la cohésion sociale. Plus récemment, les expériences cumulées de la dévaluation du franc CFA, de la chute des cours du cacao et de la faillite des banques ont aiguisé leur prudence face au discours teinté de libéralisme économique que tiennent les agents de l'État et les développeurs : ils s'en tiennent dès lors à des stratégies éprouvées de longue date (développement des cultures vivrières, maintien du capital cacaoyer) qui sous-tendent une prise minimale de risque (Courade 1994).

7 - PERCEPTION DES HOMMES ET DE LA FORÊT

Les recherches psychologiques ont été effectuées sur base d'enquêtes (questionnaires, entretiens individuels, animations de groupe) destinées à recueillir simultanément les visions du monde des deux ethnies présentes, les Mvae et les Ntumu et de les confronter.

La perception de soi et de l'autre

Dans chacune des deux ethnies, la description générale qu'ils se donnent d'eux-mêmes est similaire : les activités importantes citées par les hommes sont l'agriculture, la chasse et la pêche ; celle des femmes touchent à la sphère ménagère. L'étymologie des ethnonymes renvoie à la forêt et aux impératifs de la survie en son sein : se nourrir (récit d'un conflit au cours du partage d'un gibier) et s'y reproduire (métaphore de l'arbre éparpillant ses graines à tout vent).

Les qualités et les défauts que les ressortissants attribuent respectivement à leurs voisins englobent la gamme des attitudes comprises entre la solidarité et la mésestime, la générosité et la rancœur, soit autant d'éléments exprimant à la fois l'importance et la difficulté de la vie en société.

Une différence marquée entre les deux groupes concerne l'adoption d'une attitude (réservée versus ouverte) qui découle de la supériorité numérique qu'ont les Ntumu (qualifiés de crispés et méprisants³⁵) sur les Mvae (taxés de beaux parleurs et envahissants). Les premiers agissent comme s'ils entendaient contenir la volonté presque impérialiste d'extension de leurs voisins, en leur rappelant, tant dans les relations matrimoniales que politiques et territoriales, les limites de leur position minoritaire.

La perception de la forêt

Globalement, les Mvae et les Ntumu partagent une perception semblable de la forêt : habitée par les animaux et les plantes, et travaillée par l'homme, elle est avant tout nourricière et offre à l'homme, de par les diverses utilisations qu'il en a, un cadre protecteur. Enfin, son étendue («aussi vaste que le ciel»), sa fertilité et le caractère vierge et éternel de ses ressources - associés à son statut de création divine - suscite la confiance de l'homme et contribue à sécuriser son avenir. La forêt est toutefois aussi le domaine des bêtes féroces et des reptiles (animaux dangereux et aux connotations symboliques fortes), un lieu inhospitalier où l'homme souffre des insectes et de la solitude, et qui est susceptible de le surprendre (accidents), de lui offrir le pire (envoûtements).

Si, pour les Ntumu, l'action de l'homme (par défrichage abusif ou négligence) peut être préjudiciable à la forêt, ce n'est que temporairement ; les Mvae, de par leur plus grande proximité avec la réserve de Campo et la société forestière du même nom, tiennent sur la forêt un discours (de séduction ?) nettement plus empreint d'impératifs de protection.

Attitudes face au changement : passé et présent

Interrogés sur leur passé, les deux ethnies considèrent que les conditions de vie étaient à la fois meilleures et pires : la vie d'antan est ainsi qualifiée de bonne et facile de par l'absence de pauvreté, le respect de la tradition et des coutumes, la solidarité, l'abondance de gibier et la fertilité des sols. Ses aspects négatifs tiennent à la violence (guerres tribales et familiales), à l'isolement, à certaines exigences de la tradition (cloisonnement de la femme adulte) et surtout à «l'ignorance».

L'ambivalence du discours déjà présente dans la perception de l'autre ressort particulièrement dans l'évocation des conditions de vie actuelles et futures : bien que les Mvae soient plus nuancés que leurs voisins Ntumu au sujet des bienfaits de la «civilisation», tous lient les aspects positifs de la vie d'aujourd'hui à l'ouverture au progrès (qualifié également de «modernité», «confort», «richesse» ou «développement»), tout en regrettant l'impact négatif qu'a eu ce dernier sur les valeurs sociales d'autrefois (dignité, respect des aînés) et en stigmatisant les effets de la «crise économique» sur leur niveau de vie (cherté des produits) et sur les comportements des jeunes (banditisme, paresse, prostitution, alcoolisme). De même le blanc (le missionnaire), vecteur de civilisation et de liberté, est-il qualifié aussi souvent d'exemplaire et généreux, que de trompeur et méprisant

Pour les Ntumu, le progrès est manifeste : ils l'illustrent par la présence de la piste et des nombreux édifices (écoles, dispensaires) construits, mais sans mentionner (à l'inverse des Mvae) la perte de qualité qu'ont connus l'éducation et la santé ces dernières années. En citant au nombre des acquis ce dont ils ne bénéficient pas encore (distribution d'eau et d'électricité, aménagement de la piste), ils ne font que se projeter dans l'évolution que connaissent les petites villes voisines.

Le présent au futur : les enjeux de la modernité

Quelle que soit leur teneur, les discours que les deux ethnies tiennent sur l'avenir (dans l'espace d'une génération) sont liées au développement tel qu'ils le perçoivent dans le présent. Si, pour les Ntumu, les améliorations futures sont conditionnelles (si leurs enfants arrivent à tirer parti des innovations) et axées sur les potentialités locales (développement des activités traditionnelles), les Mvae affirment que la vie future sera forcément meilleure car le développement technologique sera arrivé dans les villages, et son pendant social se concrétisera par l'argent que leurs enfants - qui, éduqués, vivront en ville - leur ramèneront nécessairement.

Ainsi, les Ntumu, conscients des enjeux que recouvre la modernité veulent se donner les moyens d'y faire face et se réservent une part d'ascendant sur le cours de leur destin. A ce propos, ils bénéficient certainement de l'expérience de leurs frères de la région d'Ambam ainsi que sur celle de leurs parents Gabonais, dont le pouvoir d'achat a grimpé du fait de la dynamique économique que connaissent ces régions frontalières.

Les Mvae, en revanche, se soucient du maintien en l'état des fondements de leur société, et revendiquent leur entrée dans la cour de la modernité sans se construire positivement face aux exigences de cette dernière : l'idéalisation outrancière qu'ils font du futur vient sans doute compenser, outre leur statut de minorité, le sentiment d'être dépendants, impuissants face au changement.

Les valeurs sûres : les gens et la forêt

Enfin, ce qui domine dans les discours recueillis, c'est le désir de ne pas perdre les valeurs sociales et matérielles qui ont fait leurs preuves au cours de leur histoire, tout en bénéficiant de ce qui - à leurs yeux - a le plus de prix dans les apports extérieurs : les conditions de reproduction sociale ont été abondamment citées : se nourrir et se multiplier, en assurant d'une part l'équilibre entre le territoire et les ressources, d'autre part la collaboration entre ses occupants. Leur partenaire le plus fiable a été et reste la forêt, «qui ne nous a jamais trompés» : représentée de manière positive et vitale, elle est le seul élément qui ne suscite pas de réponses bipolarisées et dont la protection est jusqu'ici du ressort de ses habitants.

Aussi, que la conservation soit comprise, espérée ou fantasmée, elle est exprimée comme étant la garantie de leurs richesses, de leurs biens et ce, essentiellement en prévision de l'avenir de leurs enfants. La route qui condense à leurs yeux la notion de progrès, renforce une valeur qui leur est chère : la mobilité, symbole d'ascendant sur le monde physique et social. Dans cette perspective, leur plus grand espoir peut se résumer dans cette formule : «la vie au village sera citadine».

8 - IMPACTS DES ACTIVITÉS SUR LE MILIEU

8.1 - ÉVOLUTION DES SURFACES CULTIVÉES

Comme dans toute agriculture itinérante sur brûlis en équilibre avec la forêt, au moment où des terres sont défrichées, d'autres se régénèrent, laissant place à de nouveaux sites de culture. Autrefois, lorsque les terres situées à proximité des villages étaient entièrement cultivées, les villages migraient à la recherche de terres forestières fertiles et giboyeuses. La mise en place de structures pérennes (églises, écoles, dispensaires ...) dans les villages, a été la conséquence de la sédentarisation forcée des populations au bord des routes à l'époque coloniale, tandis que les surfaces défrichées s'accroissaient aux abords des villages.

Sédentarisation post-coloniale des villages
Augmentation des surfaces cultivées autour des villages
Mise en place du système de rotation sur jachères
Respect d'un long temps de jachère

Aujourd'hui, la superficie des terres anciennement cultivées (jachères jeunes et âgées) est relativement importante dans la zone d'étude. Depuis quelques années un équilibre est atteint (Carrière 1999). La superficie de forêts matures défrichées chaque année reste stable et relativement faible, en accord avec les observations effectuées dans d'autres sociétés d'agriculteurs itinérants (Dounias 1993, De Wachter 1996, Carrière 1999) d'Afrique tropicale.

A Nkongmeyos, 16 % des essarts destinés à la culture de la courge sont établis sur forêt primaire ou secondaire âgée, ce qui correspond à la mise en culture annuelle d'une superficie moyenne totale de 1 ha en forêt primaire pour un village donné. Il s'ensuit que 84 % des essarts sont défrichés chaque année sur des jachères de plus de 15 ans, ce qui correspond à une superficie de 6.3 hectares par an. Puisque les champs de courges représentent 40 % des surfaces défrichés par les paysans chaque année, seulement 6 % des champs vivriers sont abattus sur forêt primaire. Le champ d'arachides est mis en place deux fois par an, sur des jachères d'au moins 15 ans (64 % des champs) ou bien sur des jachères pré-forestières faisant suite à la récolte de la courge (33 % des champs). La mise en culture de jachère de courte durée (8 ans environ) est rare³⁶ (Carrière 1999).

Système agricole en équilibre avec le milieu car voué à l'autosubsistance
Seulement 16 % des champs sont créés sur des forêts primaires (1 à 2 hectares pour un village de 250 habitants)
Non destruction massive du milieu naturel

Pour conclure, il est clair que le système agricole des Ntumu est en équilibre avec l'environnement forestier, étant donné que la pression sur les terres et la croissance démographique sont encore faibles. Le temps de jachère est en général respecté. Actuellement, et ce depuis quelques dizaines d'années, la superficie du terroir agricole est relativement stable et les rotations culturales se font quasiment en vase clôt au sein du terroir villageois.

8.2 - IMPACT DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LA RÉGÉNÉRATION DE LA FORÊT ET SUR LA BIODIVERSITÉ

Une des grandes particularités de l'agriculture Ntumu, en comparaison avec d'autres agricultures itinérantes sur brûlis, pratiquées sur d'autres continents et dans d'autres conditions sociales et économiques (Bahuchet et de Maret 1994), est le développement de pratiques traditionnelles bénéfiques à la régénération de la forêt dans les jachères, point clé d'un tel système agricole.

l'approche écologique d'APFT a permis de mettre en évidence que les arbres laissés par les Ntumu (Photographie 2) dans les champs vivriers lors de l'abattage, contribuent à accélérer la régénération forestière dans les jachères et de ce fait à reconstituer plus rapidement la fertilité des sols (Carrière 1999).

Lors de la création d'un champ de quelque type que ce soit, le paysan Ntumu a pour habitude d'épargner pour diverses raisons quelques arbres de la forêt (environ une vingtaine d'arbres /ha, toutes tailles confondues). Les grands arbres adultes (*Ceiba pentandra*, *Triplochiton scleroxylon* et *Terminalia superba* pour citer les plus fréquents) sont principalement laissés pour procurer un ombrage léger aux cultures sous jacentes. D'autres arbres sont des indicateurs de fertilité du sol³⁷ ; ils protègent également les cultures des grands vents dévastateurs. De nombreuses espèces d'arbres sont préservées pour leur utilité extra agricole (bois d'œuvre, plante médicinale, fruits...), mais aussi pour leur valeur sociale et culturelle. Enfin, les arbres «qui ne gênent pas» les cultures sont maintenus dans les champs par économie de temps et de travail.

Nos observations ont montré que d'une part, dans les champs, la quantité de graines déposées sous les arbres par les oiseaux frugivores est nettement supérieure à celle observée dans les sites dépourvus d'arbres. D'autre part, il a été mis en évidence que le recru forestier post-agricole grandit plus vite sous les arbres isolés qu'à ciel ouvert. Les espèces qui s'implantent sous les arbres sont plutôt des arbres, des arbustes et des lianes tandis qu'à ciel ouvert ce sont plutôt des arbustes, des lianes et surtout des plantes herbacées (Carrière 1999).



Photographie 2 : Un champ vivrier Ntumu avec, au premier plan, les arbres épargnés lors de l'abattage, et au second plan une jachère âgée (photographie Stéphanie Carrière).

En résumé, la présence d'arbres isolés dans les champs contribue à former des noyaux de régénération du milieu, formés d'espèces caractéristiques des forêts secondaires. Ces taches de régénération peuvent entrer en coalition avec d'autres taches au sein d'un même champ et accélérer fortement la régénération forestière dans les jachères, comme l'ont constaté les agriculteurs Ntumu (Carrière 1999).

- De nombreux arbres sont délibérément protégés dans les champs (environ 20 / ha)
- Ils ont presque toujours une valeur agronomique, sociale ou culturelle
- Ils contribuent fortement à la régénération forestière et à l'équilibre entre la forêt et les hommes

Tout comme les diverses formes d'agricultures itinérantes sur brûlis, cette pratique agricole ancestrale reflète une adaptation ingénieuse à autant d'environnements variables et hostiles dans certains cas, fondée sur une connaissance remarquablement complète de l'écologie locale et des possibilités des sols (Allan 1972).

8.3 - IMPACT DES ACTIVITÉS DE PRÉDATION SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Bien que la chasse dans son ensemble soit à 87 % une activité de subsistance, l'importance accrue du piégeage, et dans une moindre mesure de la chasse au fusil, activités à vocation lucratives, sont perçues par les populations comme ayant modifié la faune. Ainsi, ils ont pu suivre au cours des trente dernières années la disparition locale ou la migration vers la réserve de Campo d'une dizaine de grands mammifères fort valorisés, comme l'éléphant, le chevreton aquatique, le pangolin géant, le guib harnaché. D'autres espèces, comme le crocodile, le buffle, ou les grands singes, leur semblent aussi en voie de disparition. Dans cet espace vacant se sont développées d'autres espèces plus petites (cf. Lahm, 1996 pour le Gabon et Dethier, 1997 pour l'Est du Cameroun) dont la niche écologique est adaptée aux recrûs forestiers et aux plantations, comme l'athérure (*Atherurus africanus*), le céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) et le rat palmiste (*Xerus erythropus*), qui représentent respectivement 12, 19 et 25 % des captures annuelles de gibier du village de Mvi'ilimengalé.

La confrontation de divers témoignages, et les données disponibles dans la littérature (Dounias 1993, Koch 1968, Tessmann 1913) concordent pour souligner que le nombre de pièges par ligne a considérablement augmenté. Cette augmentation de la pression sur la faune n'est pas à imputer à une consommation familiale accrue, mais bien au développement du commerce de gibier.

Cette perception villageoise d'une raréfaction de la ressource faunique dans le terroir forestier est corroborée par les données écologiques disponibles sur l'évolution des peuplements de la grande faune d'Afrique centrale (Chardonnet 1995).

Concernant l'ichtyofaune, l'éventail des techniques de pêches ajusté à la vaste distributions spatio-temporelle des espèces, assure une ponction diversifiée en toute saison ce qui explique que l'on ne recueille aucune allusion dans le discours sur la raréfaction des ressources halieutiques.

Concernant le monde végétal, les villageois n'ont mentionné qu'une espèce de rotin, *Calamus secundiflorus*, comme ressource en baisse sensible de disponibilité, ce qui ne veut pas dire qu'elle est la seule.

CONCLUSIONS

Les villages de la Vallée du Ntem, dans leur position de «cul-de-sac», font actuellement face à un fort problème d'enclavement lié à l'état déplorable de l'unique piste. Par ailleurs, il a été observé un sous-équipement en infrastructures sanitaires et scolaires ainsi qu'en véhicules, destinés au transport de personnes et de marchandises (surplus en produits vivriers et cultures de rentes).

Cette région est appelée dans les prochaines années à évoluer. La construction d'une route reliant Ma'an à Nyabizan puis aux grandes villes de la côte (Campo, Kribi et Douala) est en cours. D'autre part un barrage hydroélectrique est à l'étude³⁸.

Si l'enclavement géographique qu'ils connaissent n'empêche pas pour autant les populations de vivre et de se déplacer, il n'induit pas moins une forme d'enclavement psychologique, soit un sentiment partagé d'être les " laissés-pour-compte " du système. Les promesses des rares «développeurs» n'ont jamais été suivies d'effet. Cette angoisse de non-reconnaissance déteint sur le discours tenu au sujet du développement («mieux vaut une mauvaise piste que pas de piste du tout»). Elle les préparerait à accepter (en imaginant qu'on leur demande leur avis) que les ressources de leur environnement soient partiellement sacrifiées, en contrepartie de l'obtention d'infrastructures (route, électricité). Deux exemples illustrent cela : d'une part, le barrage hydroélectrique sur le fleuve Ntem³⁹ toujours à l'état de projet, qui menace de réduire l'extrême diversité biologique de la zone ainsi que la variété de techniques mises en œuvre par les occupants pour en tirer profit ; d'autre part, l'ouverture récente (et «sauvage») de la région aux exploitants forestiers qui va (est déjà en train de) provoquer des perturbations très importantes. Dans ce second cas, nous pouvons présager des déséquilibres biologiques et sociaux à venir, à la lumière des enseignements que nous ont apportés l'observation de sites déjà atteints par le phénomène (voir rapport thématique «Perturbations de l'environnement»).

Les études menées dans le cadre d'APFT dans Site de la Vallée du Ntem prendront alors une importance à tous les niveaux. Une proposition des chercheurs est d'en faire un *observatoire* de transformation des écosystèmes forestiers dont le rôle serait de suivre l'évolution concomitante des terroirs et des hommes. C'est dans la perspective de changements irrémédiables que nos recommandations prennent tout leur sens, soit en anticipant les problèmes, soit en proposant des mesures d'accompagnements aux changements.

LA SANTÉ : ÉPIDÉMIOLOGIE ET PRÉVENTION

Le milieu humide est particulièrement propice à la présence de nombreux insectes vecteurs de maladies, et de parasites intestinaux. Le niveau de circulation des virus est par ailleurs lié aux conditions de vie précaires. Les indicateurs de l'état nutritionnel mettent en évidence un important retard de croissance staturale (indicateur d'adaptation des populations au milieu forestier pathologiquement contraignant) mais un faible taux de maigreur relative, à rapporter à la qualité d'un environnement nutritionnellement riche et varié. Le milieu forestier encore préservé dispense tous les nutriments permettant de

faire face aux besoins nutritionnels.

Concernant les efforts de prévention médicale, les populations ont été peu touchées par des campagnes de prévention, tant dans le domaine des vaccinations que dans celui des MST-SIDA. La faible proximité avec le SIDA ne favorise pas l'adoption de comportements préventifs, alors que la plupart des utilisateurs de préservatifs se disent motivés par la prévention des MST, pathologies qui leur sont plus familières. La recherche sur l'usage des préservatifs et leur diffusion dans les villages a mis en évidence l'intérêt tant des hommes que des femmes pour ce produit, en particulier en prévision de fêtes, dès lors qu'il est disponible⁴⁰. Une forte demande en IEC et planning familial (limitation des naissances, contrôle des naissances) a été notée, particulièrement dans les villages chez les grandes multipares encore fertiles, et les jeunes filles scolarisées à Ma'an désireuses de poursuivre leurs études, ces deux catégories pratiquant l'avortement clandestin par manque de stratégie alternative.

Recommandations

A long terme : Études sur l'évolution des pathocénoses⁴¹ en particulier sur l'émergence de maladies virales, métaboliques ou psychosociales, révélant l'inaptitude des sociétés aux nouvelles conditions de vie.

Dans l'immédiat :

- La mauvaise entente entre sous-unités sociales devrait rendre difficile l'implantation de dispensaires autogérés ou même de pharmacies villageoises, mais l'expérience pourrait être tentée à l'échelle locale, à titre de test, car une réduction significative de la mortalité peut être espérée avec quelques mesures simples, notamment contre le paludisme,
- Prévention : Sensibilisation des populations avant les campagnes de vaccination. Dans les campagnes d'IEC⁴² MST-SIDA, adapter les messages au contexte de la sexualité : l'usage des préservatifs répond à des motivations spécifiques selon le sexe et l'âge (contraception pour les adolescentes, contraception et espacement des naissances pour les femmes selon le nombre d'enfants mis au monde, éviter " l'empoisonnement " de l'enfant allaité, prévention des MST chez les hommes et les femmes dans un contexte de multipartenariat).
- Proposition de stratégies alternatives aux femmes désireuses de limiter temporairement (jeunes filles scolarisées) ou définitivement (grandes multipares) leurs grossesses. Mise en place d'une structure d'IEC/planning familial adapté aux besoins locaux.

LA DÉMOGRAPHIE

Les données administratives publiques sont relativement peu précises. Il est globalement admis que la sous-estimation du RGPH est de l'ordre de 20 %. Cela peut poser un réel problème en terme de programme d'aménagement de ne pas disposer de données statistiques fiables.

On peut néanmoins considérer que faible densité de population se maintient à un niveau presque stable malgré la hausse de la natalité (due essentiellement à la quasi-disparition de la stérilité) et la baisse de la mortalité par l'importance des phénomènes migratoires. La forte mobilité sexuelle se situe surtout dans un contexte de déplacement (voyages hors du village, et absence du conjoint au village). Elle est un important facteur de risque pour la transmission de MST-SIDA. Compte tenu des déplacements fréquents entre la forêt et la ville, les contacts avec les populations citadines davantage touchées par le SIDA, peut faire craindre à terme une diffusion de l'épidémie à des régions encore peu touchées.

Recommandations

A long terme :

- Implantation d'un observatoire de population dont le principal objectif sera de suivre l'évolution de sa structure (pyramide par sexe et âge, proportion de jeunes/actifs par rapport aux vieux/inactifs, évolution de la structure des ménages vers la monoparentalité, degré d'ouverture des populations sur l'extérieur, sociétés pluriethniques, etc..) et de sa dynamique (évolution des densités de peuplement, évolution du solde naturel - natalité et mortalité - et du solde migratoire et des variables explicatives (gestion de la sexualité, contexte socio-sanitaire)
- Incitation des jeunes à rester au village par la valorisation sociale et monétaire des activités à faible pénibilité (diversification des activités agricoles) et à revenus immédiats (vin de palme, vin de canne à sucre, pêche ...)

A court terme : Éducation sexuelle et planning familial à organiser ; ainsi que la mise en place d'un réseau de diffusion de préservatifs.

LA SCOLARISATION

Dans la vallée du Ntem, la précarité caractérise le système scolaire, même si le niveau d'étude apparaît plutôt meilleur que dans bien des régions ou pays africains. Il faut le comprendre comme une conséquence positive de l'engagement des missions chrétiennes implantées depuis un siècle au Sud Cameroun. Actuellement, l'État camerounais ne parvient pas à prendre le relais en instaurant des établissements de bon niveau scolaire, disposant de matériel pédagogique suffisant. La société civile s'est en partie organisée pour suppléer aux carences de l'État.

Recommandations

A long terme : Développer une politique d'éducation nationale cohérente et de bon niveau.

Dans l'immédiat :

Sections Artisanales Rurales à développer

Éviter la nomination de personnel originaire de la zone

Reculer la date de rentrée des classes dans les zones cacaoyères de 2 mois au moins pour en faciliter l'accès aux plus démunis (récolte du cacao conditionne le départ vers les écoles)

LES ACTIVITÉS DE SUBSISTANCE

Si les habitants de la Vallée du Ntem ont développé des systèmes de production variés, leur stratégie globale de subsistance -basés sur la non-spécialisation- semble de plus en plus fragilisée par les changements depuis le début de ce siècle. Ces changements récents et sans conséquences majeures pour l'instant ont aidé les habitants à améliorer (ou à maintenir) leur niveau de vie, mais ne leur ont pas pour autant apporté les attributs du monde moderne, pas plus que les outils leur permettant de se les procurer.

Nous avons constaté une tendance à la spécialisation dans quelques techniques d'acquisition des ressources. L'introduction de nouvelles techniques peut parfois occasionner une perte des connaissances traditionnelles, qui pourrait alors entraîner une dépendance monétaire très rapide et irrémédiable, provoquant des pertes d'autonomies pour la subsistance.

A court et moyen termes, les déplacements de proximité et de moyenne durée, essentiellement motivés par des besoins sociaux (visites aux parents) sont un des moyens de gérer le risque dans une économie reposant en majorité sur la subsistance. Un autre facteur important dans la gestion du risque lié aux aléas climatiques sociaux et économiques est la diversification des activités de subsistance (chasse, pêche ou cueillette) et des ressources en fonction des saisons et des opportunités .

Le constat que nous faisons est le suivant : le système traditionnel de subsistance en milieu forestier, dont la flexibilité a permis aux populations de faire face aux changements coloniaux et post-coloniaux, survivra-t-il aux changements induits par les nombreuses interventions extérieures (exploitations forestières, projets d'infrastructure et de développement), qui contribuent à réduire le «monde des possibles» sur lequel repose l'identité ntumu ?

Recommandations

A long terme :

Favoriser le maintien de la diversité des activités de subsistance et des ressources (faune, flore et plantes cultivées) exploitées,
Réduire l'exploitation industrielle de la forêt, dans un but de gestion durable de cette ressource,

Valoriser la diversité des ressources et des activités forestières en intéressant économiquement les populations locales. La diversification des produits écoulés permet de ne pas concentrer l'impact humain sur un seul type de ressources.

Promouvoir un écotourisme dans la vallée du Ntem, milieu riche en paysages,

Diversifier les produits forestiers (pas uniquement cynégétiques) écoulés vers les villes,

Tester à l'échelle locale des tentatives d'«élevage» portant sur des espèces de gros rongeurs (aulacode, athérure) et d'ongulés (néotrague, certaines espèces de céphalophes, Feer 1996).

Canaliser la chasse vers une pratique dans l'espace domestique, en ciblant les espèces anthropophiles qui viennent visiter les zones de culture (champs et recrus) et les espaces domestiques riches en essences fruitières, où elles trouvent de bonnes conditions à leur reproduction. APFT, dans le cadre de sa composante «Relation Ville-forêt» a consacré une étude-filière particulière à cette ressource (Trefon et Defo 1998).

A court terme :

Ouverture de marchés locaux et périodiques (hebdomadaire) pour solliciter une meilleure planification des récoltes et ainsi éviter les pertes par pourrissement, trop fréquente jusqu'à présent parce que les acheteurs annoncés n'honorent pas les rendez-vous.

LES ENJEUX FONCIERS : PRESSION SUR LA TERRE

Sur le plan foncier, l'émergence de nouvelles prérogatives «consommatrices» de terres, telles que la commercialisation des produits vivriers pourrait aboutir très rapidement à une pression accrue sur les terres de culture. L'augmentation des conflits terriens mais aussi et surtout l'érosion du capital 'terre', qui demeure le garant du bon fonctionnement d'un tel système d'agriculture itinérante, conduit au raccourcissement du temps de jachère et donc à la diminution de la production agricole.

Les problèmes alimentaires jusqu'alors quasi inexistantes pourraient très rapidement se faire sentir et faire évoluer ces populations vers une paupérisation certaine, constat qui n'est pas nouveau. Les conséquences sociales, culturelles (réduction du temps alloué à l'agriculture et perte des connaissances en rapport avec les activités de subsistance) et écologiques (déforestation et non respect du temps de jachère) sont irrémédiables.

Il nous semble primordial, face aux changements futurs, de penser à procurer aux populations des moyens diversifiés leur permettant de réaliser un revenu satisfaisant. Il est fondamental de mieux rentabiliser la production agricole afin de freiner l'accroissement des superficies défrichées ainsi que la pression sur une faune déjà appauvrie.

Recommandations

A long terme :

Valorisation monétaire des produits agricoles vivriers et des cultures de rentes, rentabilisation maximale de la production agricole, dans le but d'éviter l'augmentation drastique des superficies défrichées,

Accès à des formes de crédit alternatives car jusqu'à présent le FIMAC ne fonctionne pas du tout, malgré une attente forte exprimée par les cultivateurs. Mise en place d'études économiques et sociales sur les besoins et des possibilités sociales, culturelles et économiques d'implantation de ces crédits. Amélioration de la «chaîne du froid» pour l'écoulement et la vente de poisson vers les villes.

A court terme :

Ouvrir (par le biais d'une bonne piste) le marché local à la concurrence, afin de briser les monopoles existants, et améliorer les conditions de négociation des prix de vente, au bénéfice des producteurs.

L'AGRICULTURE ET LA BIODIVERSITÉ

Les Ntumu vivent en équilibre avec la forêt, c'est-à-dire sans lui porter préjudice car :

- La densité de population est faible ce qui rend l'agriculture non destructrice (la capacité de charge de l'agriculture itinérante sur brûlis est de 30 habitants au km² (Bahuchet et de Maret, 1994).
- La destruction du milieu par déforestation de la forêt primaire est limitée car l'agriculture est essentiellement vouée à la subsistance
- Certaines pratiques traditionnelles, bénéfiques à la régénération de la forêt, reposent sur une grande connaissance du milieu et des limites à respecter : temps de jachère, durée de culture, arbres laissés dans les champs, agroforêts cacaoyères.

L'AGRICULTURE NTUMU EST EN ACCORD AVEC LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ MAIS...

l'introduction de nouvelles cultures et de nouvelles stratégies de rente, comme l'appauvrissement de la biodiversité des cultures, peut entraîner des changements profonds sans garantir la pérennité du système.

Recommandations

A long terme :

Décourager l'introduction de nouvelles cultures de subsistance ou de rente, susceptibles de modifier les pratiques traditionnelles en relation avec le temps de jachère et le maintien du couvert forestier.

Encourager le maintien d'un pseudo-couvert arboré dans les cacaoyères et les champs vivriers. Celui-ci favorise très nettement la régénération forestière et augmente la capacité de charge du système. L'introduction de l'arachide, plante de soleil, a malheureusement entraîné la raréfaction des arbres normalement respectés, donc l'abaissement du potentiel de restauration de la fertilité du sol.

Encourager la jachère. Il faut maintenir, voir même en augmenter la rentabilité végétale et animale, par la valorisation des produits forestiers secondaires, comme le vin de palme, le rotin, les arbres fruitiers, le petit gibier ...

Favoriser l'implantation d'agrosystèmes tels que les cacaoyères, qui agissent sur le maintien du couvert forestier, tout en assurant une production rentable et diversifiée, très appréciée par les cultivateurs. Il nous semble de ce fait important de développer des études sur les agroforêts, afin de mieux comprendre leur fonctionnement et d'améliorer durablement la gestion des cultures de rente.

A court terme :

Établir une concertation intense entre les services de la vulgarisation agricole et les cultivateurs afin de valoriser au mieux l'utilisation des produits phytosanitaires et les recommandations agronomiques (parfois inadaptées) dans un contexte culturel particulier. Assurer un meilleur accès aux intrants clés : machettes, limes, produits phytosanitaires les plus demandés, variétés de cacao tolérantes à l'ombrage des systèmes agroforestiers diversifiés si cher aux populations Ntumu

Aide à la réhabilitation concertée des anciennes cacaoyères ainsi que les anciennes plantations d'hévéa, selon le vœu des planteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Allan, W.**, 1972. Ecology, techniques and settlement patterns. In *Man Settlement and Urbanism*, eds. Ucko, P.J., R. Tringham and G. W. Dimbleby, Londres.
- Alexandre, P. J. Binet**, 1958. *Le groupe dit Pahouin (Fang, Boulou, Beti)*. Collection Monographies ethnologiques africaines de l'Institut International Africain. Paris, Presse Universitaire de France.
- Alexandre, P.**, 1962. Rapport de mission ethno-linguistique au Sud-Cameroun. *Cahier d'Études Africaines* 2 (8).
- Alexandre, P.**, 1965. Protohistoire du groupe Beti-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire. Paris, *Cahier d'Études Africaines* 5 (20).
- Bahuchet, S. & P. de Maret**, 1994. *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, ed. S. Bahuchet, Bruxelles, Paris : LACITO/ULB, projet CCE, DGXI Environnement.
- Balandier, G.**, 1950. «Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon». *Cahiers Internationaux de Sociologie* (9).
- Bates, G.L.**, 1926. Handbook of bulu. The Halsey Memorial Press.
- Bernard, O.**, 1998. *Mesure et perception de la malnutrition dans une population d'enfants de 0 à 6 ans du Sud Cameroun*. Mémoire de D.E.A. d'Anthropologie, option anthropologie biologique, Marseille : Université de la Méditerranée.
- Bernard, O., C. Molines, H. Pagezy & D. Bley**. 1999 à paraître. Démographie et santé dans la région du Ntem (Sud-Cameroun). In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Bernard, O., H. Pagezy & D. Bley**. 1999 à paraître. Perception de la malnutrition chez l'enfant préscolaire dans la vallée du Ntem (Sud-Cameroun). In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Bertaut, M.**, 1935. *Le droit coutumier des Boulous. Monographie d'une tribu du Sud Cameroun*. Paris, Études de sociologie et d'ethnologie juridique (22).
- Binet, J.**, 1968. Activité économique et prestige chez les Fang du Gabon, *Tiers Monde* (9).
- Bley, D., L. Mudubu Konande & H. Pagezy**, 1999. *Structure et dynamique d'une population forestière du Sud-Cameroun*. Travaux et Documents publiés par l'IFORD, Yaoundé: Les Cahiers de l'IFORD, n°24, IFORD-APFT.
- Bouly de Lesdain, S.**, 1998. Sexualité et procréation chez les Mvae (Cameroun). *Autrepart* 7.
- Carrière, S.**, 1999. «Les orphelins de la forêt». Influence de l'agriculture itinérante sur brûlis des Ntumu et des pratiques agricoles associées sur la dynamique forestière du sud Cameroun. Thèse de doctorat. Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier.
- Carrière, S. & D. McKey.** 1999 à paraître. Les grands arbres épargnés dans les champs : un moteur de régénération. Étude d'une pratique agricole au Sud-Cameroun., In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Champaud, J.**, 1973. Atlas Régional Ouest II, République Unie du Cameroun - commentaire des cartes. Yaoundé : ORSTOM.
- Chardonnet, Ph.**, ed. 1995. *Faune sauvage africaine – la ressource oubliée*. Luxembourg : Office des Publications Officielles des Communautés Européennes.
- Cogels, S. & P. Pasquet**, 1999 à paraître. Gestion du temps et mobilité spatiale chez les Ntumu du Sud-Cameroun. In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Courade, G.**, ed. 1994. Le village camerounais à l'heure de l'ajustement. Paris : Karthala.
- Dethier, M.**, 1997. Étude chasse villageoise: Forêt de Ngotto, In *La chasse villageoise, Synthèse des études réalisées durant ECOFAC I* Cameroun, Congo et RCA, ed. W. Delvingt, Agreco-CTFT.
- Diaw, C.M.**, 1997, SI NDA BOT AYONG : culture itinérante, occupation des sols et droits fonciers au Sud-Cameroun. Réseau foresterie pour le développement rural, Doc 21

- Dounias, E.**, 1993. *Dynamique et gestion différentielles du système de production à dominante agricole des Mvae du Sud Cameroun forestier*. Thèse de doctorat. Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier.
- Dounias, E.**, 1999 à paraître. Le câble pris au piège du conservateur : technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du Sud-Cameroun. In *l'Homme et la forêt tropicale*. eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Dugast**, 1949. *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*. Yaoundé: Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire.
- Dnr**, 1992. Démo 87. Deuxième recensement général de la population et de l'habitat du Cameroun. Vol III . Analyse préliminaire. Tome 9: Synthèse des rapports préliminaires. Yaoundé : Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
- Eds**, 1991. *Enquête démographique et de Santé Cameroun. Rapport de synthèse*. Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat 3 (2).
- Feer, F.**, 1996. Les potentialités de l'exploitation durable et de l'élevage du gibier en zone forestière tropicale. In *L'Alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement. Vol. I : ressources alimentaires*, eds. C.-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O. Linares, G.J.A Koppert et A. Froment. Paris : UNESCO/MAB.
- Fernandez, J.W.**, 1961. Christian aculturation and Fang witchcraft. Paris, *Cahiers d'Études Africaines*, 6, II (2), Mouton : 244-270.
- Froment, A. & G. Koppert.**, 1999 à paraître. Malnutrition chronique et gradient climatique en milieu tropical. In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Ganyo, G. Y.**, 1985. L'organisation de l'espace agricole chez les Ntumu Beti du Woleu Ntem. *Muntu* (3): 41-68.
- Geschier, P.**, 1995. *Sorcellerie et politique en Afrique : la viande des autres*. Paris : Karthala.
- Gutelman, M.**, 1989. L'agriculture itinérante sur brûlis. Paris, *La Recherche*, 20 (216).
- Guthrie, M.**, 1967-70. Comparative bantu : an introduction to the comparative linguistics and prehistory of the Bantu languages. Londres, Gregg Press Ltd.
- Hammer, L. D.**, Kraemer H.C. Wilson D., Ritter P.L., S Dornbusch. 1991. Standardized percentile curves of body-mass index for children and adolescents. *American J. of diseases of children* 145.
- Hlaing, T.**, 1993. Ascariasis and childhood malnutrition. *Parasitology* 107.
- Johnson , A.**, 1975. Time allocation in a Machiguenga Community. *Ethnology* 14.
- Joiris, D.V.**, 1997. Introduction régionale. In *Les peuples des forêts tropicales. Systèmes traditionnels et développement rural en Afrique équatoriale, grande Amazonie et Asie du Sud-est*. *Civilisations* 44 (1-2).
- Koch, H.**, 1968. Magie et chasse dans la forêt camerounaise. Paris : Berger Levrant.
- Koppert, G., P. Pasquet et al.**, 1996. Consommation alimentaire dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun: Yassa, Mvae et Bakola. *L'Alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement. Vol. I : ressources alimentaires*, eds. C.-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O. Linares, G.J.A Koppert et A. Froment. Paris : UNESCO/MAB.
- Laburthe-Tolra, P.**, 1981. Les seigneurs de la forêt - essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun. Paris : Sorbonne, tome 1.
- Laburthe-Tolra, Ph.**, 1985. Initiations et sociétés secrètes au Cameroun - essai sur la religion beti. Paris : Khartala, 437 p.
- Laburthe-Tolra, Ph.**, 1985. Le mevungu et les rituels féminins à Minlaaba. In *Femmes du Cameroun - Mères pacifiques, femmes rebelles*. ed Barbier J-C., Paris : ORSTOM-KARTHALA.
- Laburthe-Tolra, Ph., & C. Falgayrettes-Leveau**, 1991. Fang - Les Pahouins (Extraits) de G. Tessmann. Paris, Musée Dapper.
- Laburthe-Tolra, Ph.**, 1992. Les statuettes fang sont-elles des portraits d'ancêtres ou des esprits protecteurs ? *La Recherche*, (23).

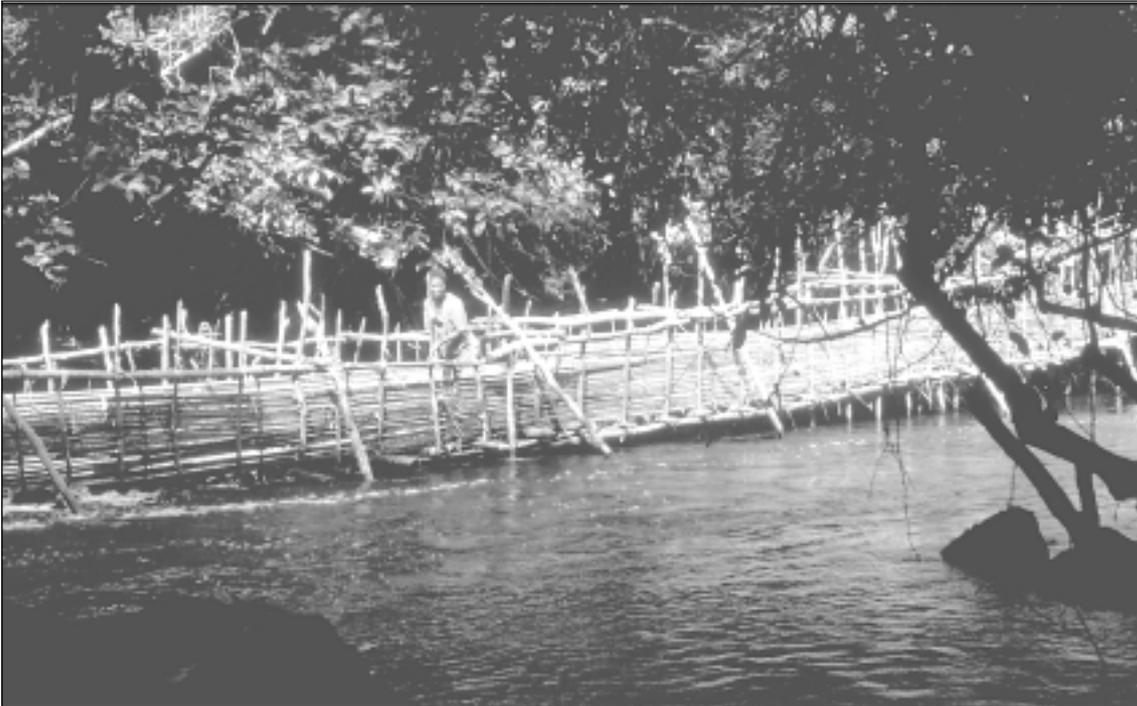
- Lahm, S.**, 1996. Utilisation des ressources forestières et variations locales de la densité du gibier dans la forêt du nord-est du Gabon. In *L'Alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement. Vol. I : ressources alimentaires*, eds. C. M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O. Linares, G.J.A Koppert et A. Froment. Paris : UNESCO/MAB.
- Leplaideur, A.**, 1985 Les systèmes agricoles en zone forestière : les paysans du Sud-Cameroun. Montpellier, CIRAD-IRAT, 615 p.
- Leroy, E.**, 1996 La théorie des maîtrises foncières. In *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*. Paris : Karthala.
- Letouzey**, 1985. Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1/500 000°. Document T.V. pour légende feuille B et cartes 3, 5 et 6. Toulouse : Institut de la Carte Internationale de la Végétation.
- M'Bal**, 1938. Essai sur le droit coutumier pahouin. *Recherches Congolaises* (25).
- Mbana, J.**, 1994. Movimiento migratorio de losFang. Tesis Doctoral, Facultad de Filosofia, Departamentode Antropologia, Univ. Nac. Educacion a Distancia (UNED), Espana.
- Mudubu, L.**, Akoto, E. et D. Bley. 1999 à paraître. Typologie des ménages de la boucle du Ntem, Sud-Cameroun. In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht . Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- Ndong, F.**, 1970. Les préparatifs de chasse chez les Fang d'autrefois. *Liaison* (49-50).
- Ngema, I.**, 1969. *Le nom dans la tradition et la législation gabonaise* (essai de droit coutumier Ntumu). Thèse de droit (Paris).
- Ngema, I.**, 1970. La terre dans le droit traditionnel Ntumu (Gabon). *Revue Juridique et Politique* (24).
- Nzala, A.B.**, 1987. *La sexualité vécue chez les jeunes Ntomba de Bikoro*. Mémoire de graduat de l'IPN, section Sciences Humaines, Kinshasa/Binza.
- Pagezy, H., D. Bley, & O. Bernard**, 1999. Fécondité et comportements féconds dans la boucle du Ntem (Sud Cameroun) : analyse diachronique. Communication au Séminaire International sur Santé de la Reproduction en Afrique, ENSEA/IRD, Abidjan, 9-12 novembre.
- Pagezy, H., N. Vernazza-Licht, D. Bley, R. Boudigou & O. Bernard**. 1998. Risque actuel et risque potentiel de l'épidémie de sida : le cas des régions forestières d'Afrique Centrale (Zaïre - Cameroun). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 10 (1-2).
- Panyella Gomez, A.**, 1951. Notas de tipologia cultural. La casa y el poblado fang (Guinea Espanola). *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (16).
- Panyella Gomez, A.**, 1958. El Individuo y la sociedad fang. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (46).
- Panyella Gomez, A.**, 1959. *Esquema de etnologia de losFang Ntumu de la Guinea Espanola*. Archivos del Instituto de Estudios Africanos, Madrid.
- Panyella Gomez, A.**, 1963. El proceso de transformacion de la cultura fang y sus problemas. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (66).
- Panyella Gomez, A. A. & J. S. SabaterPi**, 1957. Los cuatro grados de la familia en los Fang de la Guinea espanola, Camarones y Gabon. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (40).
- Pasquet, P. & G.A. Koppert**, 1993. Daily activity patterns and energy expenditure in cameroonian tropical forest populations. In : *Food and nutrition in the tropical forest: biocultural interactions and applications to development*, eds Hladik C.M., Pagezy H., Linares O.F., Hladik A. et Hadley M. Man and the Biosphere series, 13, Paris : Unesco.
- Ratard, R.C., L.E. Koueméni, M.M. Ekani Bessala, C.N. Ndamkou, M.T. Sama, & M.T. Cline**, 1991. Ascariasis and trichuriasis in Cameroon. *Trans. Royal Soc. Trop. Med. Hyg.*, 85.
- Retel-Laurentin, A.**, 1974. Infécondité en Afrique Noire. Maladies et conséquences sociales. Paris : Masson.
- Sabater, PI, J. S., C. Groves**, 1972. The importance of the higher primates in the diet of the Fang of Rio Muni. *Man* (7).
- Sala Dliakanda, M.**, 1988. L'infécondité de certaines ethnies. In *Population et Sociétés en Afrique au sud du Sahara*. ed D. Tabutin Paris : L'Harmattan.

- Santoir, Ch.**, 1992. *Sous l'empire du cacao - étude diachronique de deux terroirs camerounais*. Paris : ORSTOM, Collection "À travers champs".
- Suchel, J.B.**, 1972. La répartition et les régimes pluviométriques au Cameroun. *Travaux et Documents de Géographie Tropicale* 5.
- Tessmann, G.**, 1913. *Die Pangwe - Völkerkundliche Monographie eines westafrikanischen Negerstammes - Ergebnisse des Lübecker Pangwe-Expedition 1907-1909 und früherer Forschungen 1904-1907*. Berlin : Ernst Wasmuth.
- Trefon, Th. & L. Defo.**, 1998. *Le rotin peut-il sauver la faune ?* Briefing APFT, n°10.
- Vansina, J.**, 1990. *Paths in the rainforests : toward a history of political tradition in Equatorial Africa*. Madison : University of Wisconsin Press.
- Vernazza-Licht, N.**, 1999 à paraître. Usages des préservatifs et gestion de la sexualité dans une population forestière du Sud-Cameroun. In *l'Homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht. Grasse : éditions du Bergier, SEH/APFT.
- De Wachter, P.**, 1996. Economie et impact spatial de l'agriculture itinérante Badjoué (Sud-Cameroun). *Civilisations* 44 (1-2).
- Weber, J.**, 1977. Types de surproduit et forme d'accumulation. La province cacaoyère du Centre Sud Cameroun. In *Essai sur la reproduction des formations sociales dominées*. Paris : ORSTOM, Collection "Travaux et Documents", 64.

NOTES

- 1 Les recherches d'APFT, en ce qui concerne l'agroécologie, l'écologie et l'écoanthropologie, ont été menées dans les villages de Nkongmeyos et Mvi'ilimengalé, la biodémographie dans 13 villages de la piste reliant Ma'an à Nyabizan, la psychologie dans les villages de la boucle du Ntem, entre Ntem-Assi en contre bas de la rivière, jusqu'à Nyabizan, ainsi que dans la petite ville de Ma'an. Ces villages sont tous situés dans la sous-préfecture de Ma'an, département de la Vallée du Ntem, arrondissement d'Ambam, cantons de Mvae Ouest et Ntumu Centre.
- 2 La description des saisons par les Ntumu correspond strictement à ce schéma.
- 3 Fonds de la Banque Mondiale pour des micro-projets ruraux, financements GTZ pour les forages d'eau potable, aménagement de puits grâce à un ministre originaire de la région et par la Coopération Japonaise.
- 4 La gestion de la caisse est particulièrement délicate lorsque le directeur est originaire du même village et subit l'influence de son clan.
- 5 par la mise en chantier d'édifices religieux imposants.
- 6 On peut citer comme exemples les infractions au droit de propriété ou d'usage sur le sol et l'eau, les infractions aux interdits de relations sexuelles ou alimentaires, etc
- 7 Des sanctions d'ordre religieux appliquées aux méthodes prédatrices les plus radicales, telles la chasse collective au filet ou la pêche féminine à l'écope aboutissaient notamment à freiner le caractère destructeur de ces dernières (Laburthe-Tolra 1981, et cf Pagezy 1996 pour la RDC).
- 8 l'unité de production passant dès lors de la famille élargie à la famille nucléaire
- 9 Si l'on se base sur les données publiées dans la Revue de géographie du Cameroun (Beauvilain 1987 et Dongmo 1991), les chiffres sont quelque peu discordants bien que de même ordre de grandeur; ceci met en évidence le caractère approximatif des données administratives publiques. Il est globalement admis que la sous-estimation du RGPH est de l'ordre de 20 %.
- 10 La stérilité primaire fait référence aux femmes qui n'ont mis au monde aucun enfant vivant, au mieux des fausses couches répétées ou des morts nés ; elle s'oppose à la stérilité secondaire qui survient à la suite d'une période de fécondité normale.
- 11 Le lévirat est le mariage d'une veuve avec le jeune frère du défunt mari. Dans les faits, cette femme a un statut inférieur à celui des épouses légitimes.
- 12 Si la plupart des maris cessent de "poursuivre" leur femme après la ménopause comme le veut la coutume (Bouly 1998), certaines femmes disent accepter des relations sexuelles tardives afin de ne pas se voir imposer de deuxième épouse.
- 13 Comme au Zaïre (Nzala 1987), la culture ne prévoit pas d'éducation sexuelle explicite de la part des parents.
- 14 L'histoire génésique d'une femme réfère à la succession et au devenir des grossesses.
- 15 Les destinations les plus fréquentes sont les métropoles comme Libreville, Douala ou Yaoundé
- 16 Citons comme motivation, la consultation auprès de centres hospitaliers et de tradithérapeutes.

- 17 Il est d'usage d'emporter des denrées vivrières destinées à son hôte ; ces denrées peuvent aussi servir de monnaie d'échange pour payer le voyage du retour.
- 18 L'épouse vient s'installer chez son mari.
- 19 Les conjoints sont originaires du même arrondissement
- 20 On retrouve auprès des agents de santé les mêmes problèmes de gestion que dans le cas de l'école, amplifiés par le fait d'être originaire de la zone, donc de subir l'influence du clan.
- 21 Les agents de santé sont formés à l'administration des premiers soins par le médecin-chef; lorsque leurs compétences sont dépassées, ils dirigent les patients vers l'hôpital ; ils assistent les équipes de vaccination et de vulgarisation sanitaire dans les villages. Ils élisent le pharmacien de Ma'an, et répondent de sa gestion du stock de médicaments devant l'entité provinciale.
- 22 Ils ne sont approvisionnés qu'en sels de réhydratation orale. Les chercheurs APFT ont assuré, le temps de leur présence, un soutien médical aux villages.
- 23 Il y a une dizaine d'années a eu lieu une grande campagne d'information sur le Sida dans les villages, non renouvelée. La seule information actuellement reçue provient de la radio et dans les villages Mvae, de causeries suscitées par le pasteur à l'occasion de grandes réunions religieuses. De leur côté, les chercheurs APFT ont mené, avec l'aide du PNLS (Mrs Delon et Abessolo) et du PMS (Mr Kwite), une recherche-action sur l'usage des préservatifs. Les deux volets de cette recherche ont consisté d'une part, à la mise au point d'un réseau de vente informelle comme méthodologie d'étude, d'autre part à compléter les entretiens auprès des femmes de l'enquête "fécondité et gestion de la sexualité", par une démonstration sur l'utilisation du préservatif avec remise de condoms le cas échéant, une explication du cycle féminin, une information sur les disponibilités locales en matière de contraception et de prévention des MST-SIDA.
- 24 La principale circonstance autorisant son usage dans un contexte de relation légitime est la période d'allaitement, afin d'éviter le " viol de l'enfant ", son " empoisonnement " par le sperme.
- 25 La mobilité géographique est représentée par la mobilité temporaire et les migrations vers des zones de forte prévalence (villes, sociétés forestières (cf supra) ; la mobilité sexuelle par la mobilité conjugale et le multipartenariat simultané et successif.
- 26 Les filaires sont des vers transmis par des mouches piqueuses
- 27 La spénomégalie correspond à l'augmentation de volume de la rate en réponse notamment aux contraintes de l'environnement parasitaire.
- 28 Il s'agit d'arbres conservés lors de l'abattage.
- 29 Au sens clinique du terme alcoolisme signifie " la prise d'alcool ".
- 30 Les pêches à la nivrée utilisent des poisons ichtyotoxiques comme *Tephrosia vogelii* (Papilionaceae).
- 31 La consommation moyenne (viande et poisson confondus) , calculée sur un an, est de 1,6 kg par jour , pour un foyer de 9 personnes (Enquêtes chasse et pêche, Mvi'ilimengalé, 1998)
- 32 L'utilisation de ces feuilles (une petite dizaine) a été relevée dans la préparation des repas principaux avec une fréquence de 10 % (enquête alimentaire qualitative).
- 33 Plantes cultivées ou collectées en priorité pour l'usage alimentaire de leurs feuilles.
- 34 Une femme adulte y consacre en moyenne annuelle, 5,4 heures / jour (Spot-checking, Mvi'ilimengalé, 1997-98)
- 35 Les Mvae reprochent aux Ntumu d'être peu enclins à marier leurs filles avec eux, ce qui ne se vérifie pas dans les données de population. A Mvi'ilimengalé (village Ntumu), 40% des unions comptent une épouse Mvae (Cogels à paraître), tandis que seuls 1 à 9% des mariages Mvae de la boucle du Ntem se font avec une femme Ntumu (Dounias 1993), alors que le niveau d'endogamie de la zone d'étude est de 35 % (Bley et al. 1999).
- 36 Elle ne concerne que 2 % des champs d'arachides et ce sont en général les foyers de personnes âgées ou ceux pour qui la main d'œuvre fait défaut qui la pratiquent (plus une forêt est âgée plus elle exige de travail pour être défrichée).
- 37 Par la chute de leurs feuilles, fruits, graines, ils améliorent la fertilité du sol.
- 38 La route avait été partiellement refaite lorsque le ministre de la défense était originaire de Nyabissan en 97 ; par ailleurs, avant l'arrivée d'APFT dans la région, il avait été annoncé aux populations, la construction prochaine d'un barrage sur le Ntem ; depuis et malgré l'absence d'information complémentaire, les communautés continuent à l'espérer fortement
- 39 Le barrage transformerait toute la zone située en amont des chutes de Memve'ele en une vaste retenue d'eau qui inondera une partie des villages et des terroirs d'activités.
- 40 Le préservatif est disponible en permanence à Ma'an, distant de 30 km des villages les plus éloignés. Des colporteurs en proposent à l'occasion de passages, mais on ne peut garantir leur état de conservation.
- 41 Ensemble des organismes pathogènes d'un écosystème.
- 42 I.E.C : Information, éducation, communication



Les Ntumus construisent sur les affluent du Ntem de grands barrages filtrants qui retiennent les poisson à l'occasion de crues. - Cameroun - 1994 - (Cliché S. Bahuchet).



Madeleine roule de la pulpe de manioc dans des feuilles pour en faire des "batons" qui, après cuisson, se conservent plusieurs jours. Village Nkong Meyos - Cameroun - 1995 - (Cliché S. Bahuchet).



Masque dansant devant le roi Tikar. Village de Nditam - Cameroun - 1994 - (Cliché P. Soumaille).



Brochette de criquets grillés, friandise des enfants. La collecte des insectes est une activité éducative.- Cameroun - 1991 - (Cliché E. Dounias).

Plaine Tikar

Coordinateur :
Edmond DOUNIAS

Contributions de :
Mathilde ANNAUD, Corinne DALLIÈRE, Éric GARINE WICHATITSKY,
Anne DELORME, Edmond DOUNIAS, Alain FROMENT, Georges KOPPERT

Référence aux travaux des collègues du programme conjoint
"Écologie humaine en écotone forêt-savane" :
Séverin ABÉGA, Julienne ANOKO, François BAILLON, Coralie CLÉMENT,
Michèle DELNEUF, Bruno Di GIUSTO, Hélène LENOIR,
Luc MEBENGA TAMBA, Thierry OTTO, Patrick PASQUET,
Honorine RIKONG ADIÉ, Estelle SAJO NANA, Olivier TILQUIN,
Paul TONKOUNG, Rigobert TUECHE, Aurélie VÉRET, Wang SONNE

INTRODUCTION : LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET QUESTIONNEMENTS

La région de mosaïque forêt-savane, située au centre du Cameroun, nous permet de questionner la notion d'adaptation biologique, culturelle et technique par l'étude d'un groupe humain qui a quitté ses savanes d'origine près de deux siècles auparavant, pour aller à la rencontre de la forêt plus méridionale. La zone de transition forêt-savane est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un milieu très dynamique, évoluant dans le sens d'une avancée de la forêt sur la savane. La réaction d'une population qui a migré avec son écologie de savane, face au phénomène de progression forestière *a priori* antagoniste à ses motivations de production, constitue en soi un cas d'école. Il est par ailleurs plus facile de suivre l'impact des activités humaines lorsqu'elles s'expriment sur un milieu qui évolue très rapidement, les changements étant mesurables sur un pas de temps de seulement quelques décennies. Mais l'adaptation ne se fait pas uniquement par rapport au milieu physique. Les Tikar, politiquement organisés en chefferies hiérarchisées, ont trouvé sur leur route des populations autochtones des marges forestières, donc disposant d'une connaissance empirique sur un milieu dont les Tikar ignoraient tout. S'appuyant sur leur système politique alliant plasticité et rigidité, les Tikar ont dû composer un difficile dosage entre l'absorption de ces sociétés autochtones et la construction d'une identité ethnique métissée. Ce contexte humain est particulièrement propice à l'étude de la circulation des savoirs et de la complexité des échanges interethniques (politiques, sociaux, culturels, symboliques, économiques, cognitifs...).

Depuis peu, la plaine tikar est soumise à de multiples perturbations et projets de développement (exploitation forestière, barrage hydroélectrique, projets d'aménagements). Outre le fait que les écosystèmes en soient profondément affectés, on peut s'interroger sur la capacité du système politique Tikar à réagir à de nouvelles pressions économiques et culturelles. Ainsi, des recherches historiques, socio-politiques et ethno-écologiques ont été menées en parallèle aux études écologiques, afin d'appréhender l'attitude des Tikar face au changement (Bahuchet *et al.* 1998).

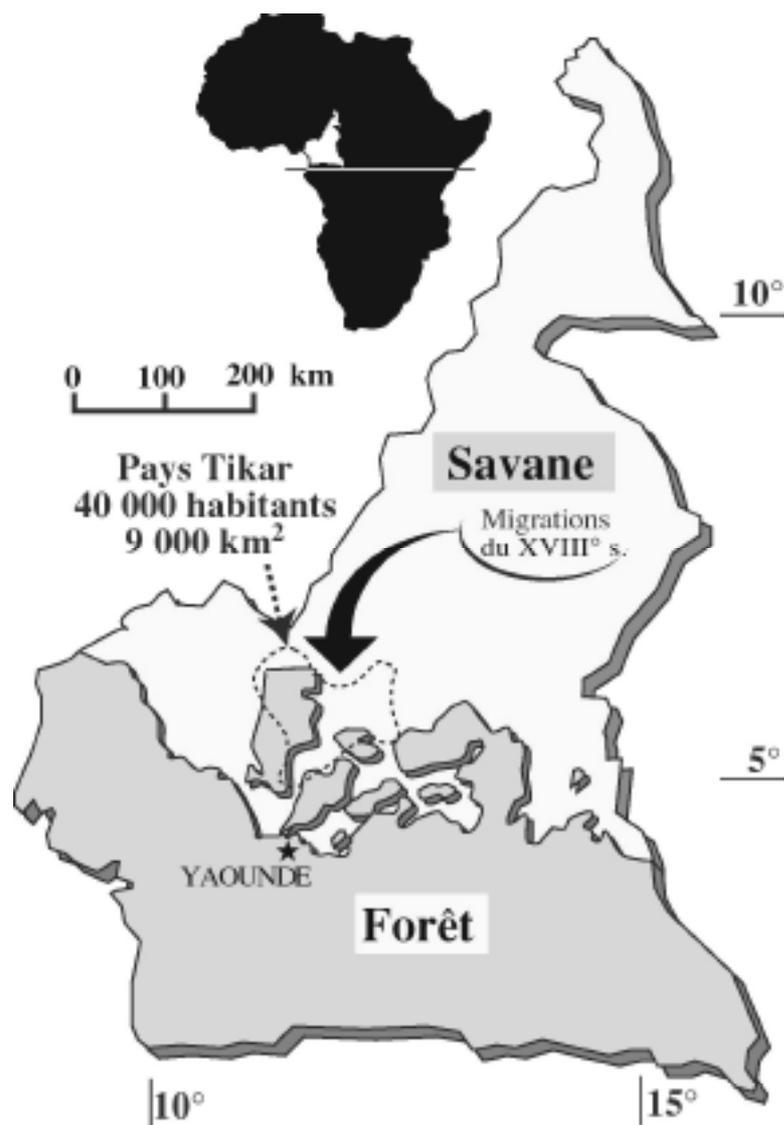


Figure 1 : Transition forêt/savane et peuplement Tikar

Intérêt d'un tel Site d'Intervention Pluridisciplinaire dans le programme APFT

- 1- Le programme disposait d'une bonne connaissance du contexte écologique et de son évolution, grâce aux travaux du programme ECOFIT (CNRS-IRD). Les prétentions de ce programme étaient freinées par une prise en compte insuffisante de la composante humaine.
- 2- Le contact forêt savane est un milieu qui évolue spontanément et rapidement : il permet donc de questionner les capacités adaptatives d'une population, hors de toute interférence extérieure et de montrer ainsi que les systèmes de production traditionnels, loin d'être passésistes et figés, sont naturellement dynamiques et changeants.

- 3- La même population offre des situations économiques très contrastées, depuis la prédation de subsistance jusqu'à l'économie de marché. L'approche autoécologique comparative - la même population étudiée simultanément dans des situations différentes - permet d'estimer la capacité d'un système culturel à réagir à des contraintes environnementales distinctes.
- 4- Les Tikar viennent de la savane, et leur expérience de la forêt est limitée. Se comportent-ils pour autant en destructeur de la forêt ? Existe-t-il une culture écologique forestière ? S'apprend-elle ? Se transmet-elle par le jeu des relations interethniques ?
- 5- Les projets extérieurs qui modifient la région se sont implantés récemment (barrage hydroélectrique, route, exploitation forestière). Quelle est l'attitude des populations face à ces perturbations "modernes" de leur environnement ?
- 6- Le principal projet de développement qui intervient dans la région est financé par la Commission Européenne. Quel peut être la contribution du programme APFT à l'appui d'un tel projet ?

1. CONTEXTE ECOLOGIQUE DYNAMIQUE

La zone considérée est située à la rencontre de deux grands types de formations végétales, ou biomes : la forêt tropicale et la savane. Les termes de "contact" de "bordure" ou de "limite" généralement employés, renvoient l'image d'une lisière bien tracée, mais peu conforme à la réalité tropicale. Le terme de "transition", restitue mieux les caractères diffus, complexe, hétérogène et surtout dynamique de l'écotone.

1.1- UNE BIODIVERSITÉ ÉLEVÉE

La zone de transition forêt-savane est un écosystème à part entière, qui abrite une grande diversité de ressources. Cette richesse a une double origine : tout d'abord, l'écotone offre des conditions de reproduction et de survie optimales aux espèces - dites "ubiquistes" - qui fréquentent autant la forêt que la savane. C'est le cas du colobe guereza, du guib harnaché, et de l'oryctérope, abondants dans la zone de transition alors qu'ils sont rares dans les deux autres biomes. De plus, l'écotone recèle des formes de vie spécifiques, que l'on ne retrouve ni en forêt, ni en savane. C'est le cas du Cercopitèque pogonias qui, bien que forestier, semble comporter plusieurs types locaux spécifiques, de certaines plantes succulentes (orchidées, amaryllis), épiphytes (figuiers étrangleurs), ou herbacées géantes, mais également de champignons et de termites.

1.2- UNE PHYTOGÉOGRAPHIE BIEN CONTRASTÉE

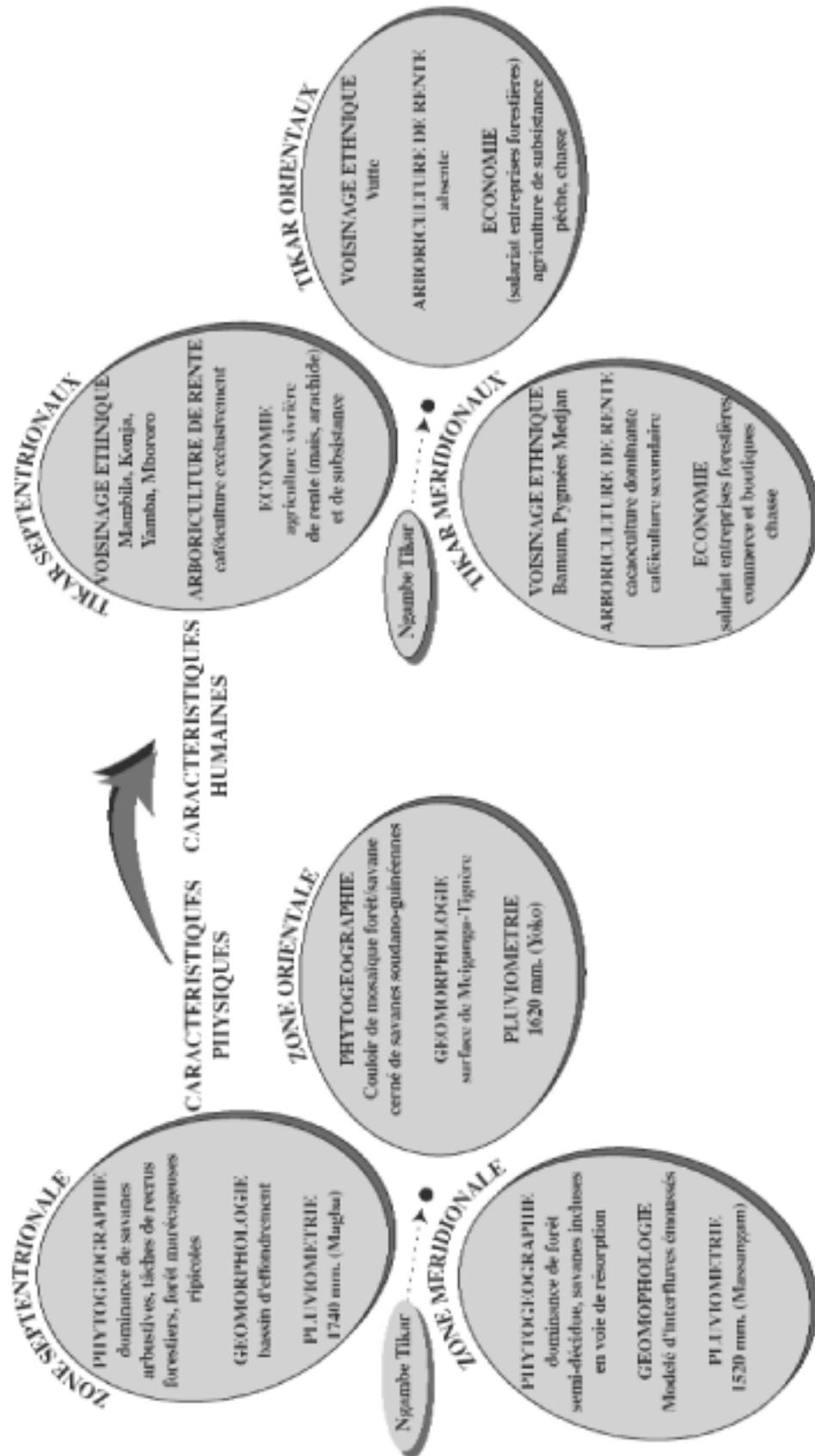


Figure 2 : zonage physique et humain de l'aire d'étude

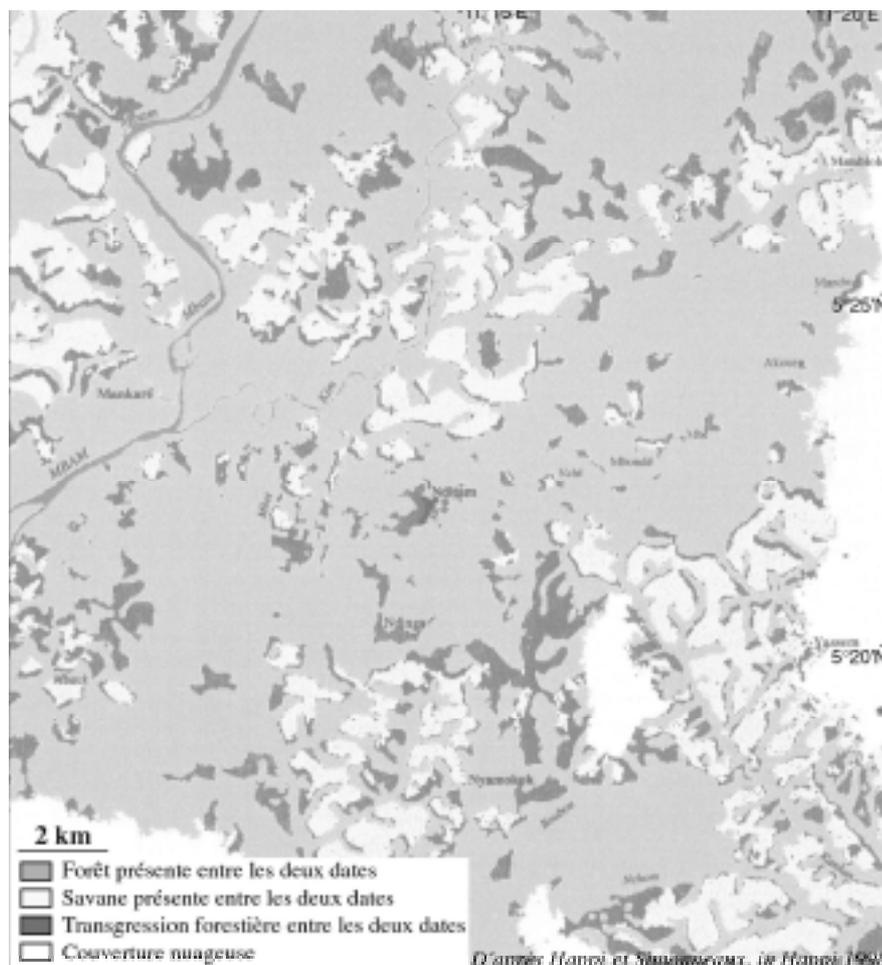
L'écotone, aussi complexe soit-il, n'est pas homogène sur l'ensemble du pays tika. Il doit sa mosaïque végétale disparate à la diversité des ensembles de forêt et de savane qui s'y rencontrent, et à la dominance relative de la forêt ou de la savane. Les nuances de climats, sols, et reliefs, rendent plus complexe encore l'organisation de l'écosystème. Celle-ci peut néanmoins se résumer en trois situations contrastées :

- Une zone méridionale, dominée par une forêt de type semi-décidu, mouchetée de petites savanes arbustives incluses en passe de disparaître ;
- Une zone septentrionale, majoritairement composée de savanes arbustives parcourues de galeries de forêts marécageuses. Les arbres caractéristiques de ces forêts marécageuses diffèrent de ceux de la forêt semi-décidue ;
- Une zone orientale offrant l'apparence d'un damier de petits massifs de forêt semi-décidue de basse altitude, cernant des dômes de savanes arbustives. Elle forme une avancée à l'intérieur d'un autre paysage de savane boisée qui préfigure les paysages de l'Adamaoua.

Ce zonage phytogéographique, également pertinent du point de vue climatique et géomorphologique, influence des particularités culturelles et économiques régionales (Dounias sous presse).

1.3- UN ÉCOSYSTÈME DYNAMIQUE

Figure 3 : Avancée de la forêt entre 1950 et 1989, dans la zone méridionale



La zone de transition qui, au Cameroun, représente près de 10 000 km² (Letouzey 1968), évolue très rapidement. Simultanément au recul du couvert forestier provoqué par l'intensification des activités humaines, la forêt connaît sur ses franges une phase naturelle d'expansion, amorcée au cours du dernier millénaire. La rapidité de cette expansion varie suivant le lieu et le type de transition. La concomitance des deux dynamiques opposées accentue la disparité locale du phénomène. Ainsi, dans la zone méridionale, les savanes incluses en passe de se résorber sont des reliques d'une extension antérieure des savanes, qui se serait produite entre 3 000 et 1 000 BP (ECOFIT 1996). La forêt y progresse actuellement de 2 mètres par an en moyenne, contre à peine 1 mètre par an dans la zone septentrionale (Happi 1998).

Le climat de cette région est de type tropical et équatorial de transition. La moyenne des précipitations annuelles avoisine 1 600 mm et la saison sèche s'étend sur 4 mois en moyenne. Mais les disparités locales sont fortes : sous l'influence de la latitude, du relief et de la végétation, les facteurs climatiques (pluviométrie, hygrométrie, température, vent...) engendrent d'importantes nuances locales : ainsi contre toute attente, la zone la moins forestière qui subit la saison sèche la plus longue et la plus intense, est celle qui dispose de la pluviosité la plus élevée... Elles ont des répercussions sur les stratégies agricoles et influencent les orientations économiques.

L'écotone forêt-savane

La zone de transition forêt-savane est un écosystème dynamique, doté d'une diversité biologique particulière et élevée. Chaque année, la lisière forestière progresse naturellement de 1 à 2 mètres sur la savane. L'écotone n'est pas un écosystème homogène : l'aire de peuplement tikar recouvre des écozones bien différenciées, nécessitant une approche comparative.

2. CONTEXTE HUMAIN

2.1- SITUATIONS DÉMOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

2.1.1 Découpage administratif et voies de communications

L'aire de peuplement tikar totalise près de 9 000 km², à cheval sur plusieurs unités administratives. Les Tikar sont actuellement astreints à l'autorité administrative de 4 provinces, 5 départements, et pas moins de 8 arrondissements. Une telle dispersion induit des inégalités régionales en matière d'infrastructures, de moyens financiers et de priorités d'aménagement. Ces inégalités compliquent le maintien d'une entité ethnique homogène.

À ce phénomène d'éclatement administratif se surimpose celui de la pauvreté des voies de communication. La difficulté de circuler est chronique dans le Sud et l'Est, malgré de récents changements notoires sur les axes principaux, à l'initiative des exploitants forestiers et d'un accord de coopération sino-camerounais pour la

construction d'un pont permanent sur la Kim au sud de Ngambé, et opérationnel depuis 1997. Dans le Nord, le complexe routier s'est appauvri lors de la mise en eau du réservoir de la Mapé, inondant partiellement villages et pistes. Le retard pris pour reconfigurer les voies de communication, entrave la bonne reprise des échanges économiques. Fragmentation administrative et réseau routier moribond se conjuguent pour susciter chez les Tikar un sentiment de morcellement et de "laissés-pour-compte". Comme nous le verrons plus loin, ce sentiment est amplifié par l'histoire de leur migration et leur système socio-politique, justifiant leur inclination actuelle à se forger une unité identitaire.

L'ethnie Tikar, estimée à près de 40 000 locuteurs, est très inégalement répartie au sein de son aire de distribution.

La zone septentrionale est la plus peuplée: 31 000 Tikar (soit 75 % de l'effectif total) cohabitent avec 25 000 ressortissants d'autres ethnies au sein d'une zone de 4 100 km² où la densité avoisine 21 habitants/km² (Techniplan 1995) ;

La zone méridionale, d'une étendue d'un peu plus de 2 000 km², ne compte que 4 500 Tikar - sous-préfecture de Ngambe Tikar incluse - au voisinage de près de 350 Pygmées Medzan.

La zone orientale est la moins peuplée : on y dénombre quelque 3 500 Tikar, seuls habitants d'une aire de 2 500 km² - omission faite de rares pasteurs Mbororos - où la densité humaine est inférieure à 1,5 habitants/km².

Ces effectifs estimatifs ne tiennent pas compte des quelques milliers d'émigrés disséminés en pays bamum, dans l'arrondissement de Yoko et dans les grandes agglomérations urbaines du sud.

2.1.2 Scolarisation, structures de santé et lieux de culte

Le déséquilibre régional relevé pour la démographie se répète pour la scolarisation et la répartition des infrastructures de santé. Le taux de scolarisation est nettement plus élevé dans la région septentrionale, où cependant seulement 55 % de la population active (15-59 ans) est allée à l'école. Parmi ceux-ci, une large majorité (82 %) n'a pas dépassé le primaire. Le déséquilibre entre les genres est prononcé, à l'avantage des hommes : 32 % des hommes ne sont jamais allés à l'école, contre 56 % des femmes (Techniplan, 1995).

L'essentiel de l'équipement sanitaire est localisé dans les préfectures de Magba et Bankim, toutes deux situées dans la zone septentrionale (5 pharmacies et 2 hôpitaux totalisant 136 lits). Les plus gros villages de l'Est (Kong) et du Sud (Nditam), sont pourvus depuis peu de mini-dispensaires implantés par l'ONG "Pharmaciens Sans Frontières". La pauvreté de l'accueil sanitaire à Ngambé Tikar - un petit centre laïque comprenant 2 infirmiers, et un dispensaire catholique tenu par une religieuse-infirmière - oblige les résidents du Sud à évacuer leurs malades sur Massangam, Ngoro, voire Bafia, alors que ceux de l'Est se rendent sur l'hôpital de Yoko. Tous ces établissements sanitaires relèvent d'arrondissements périphériques.

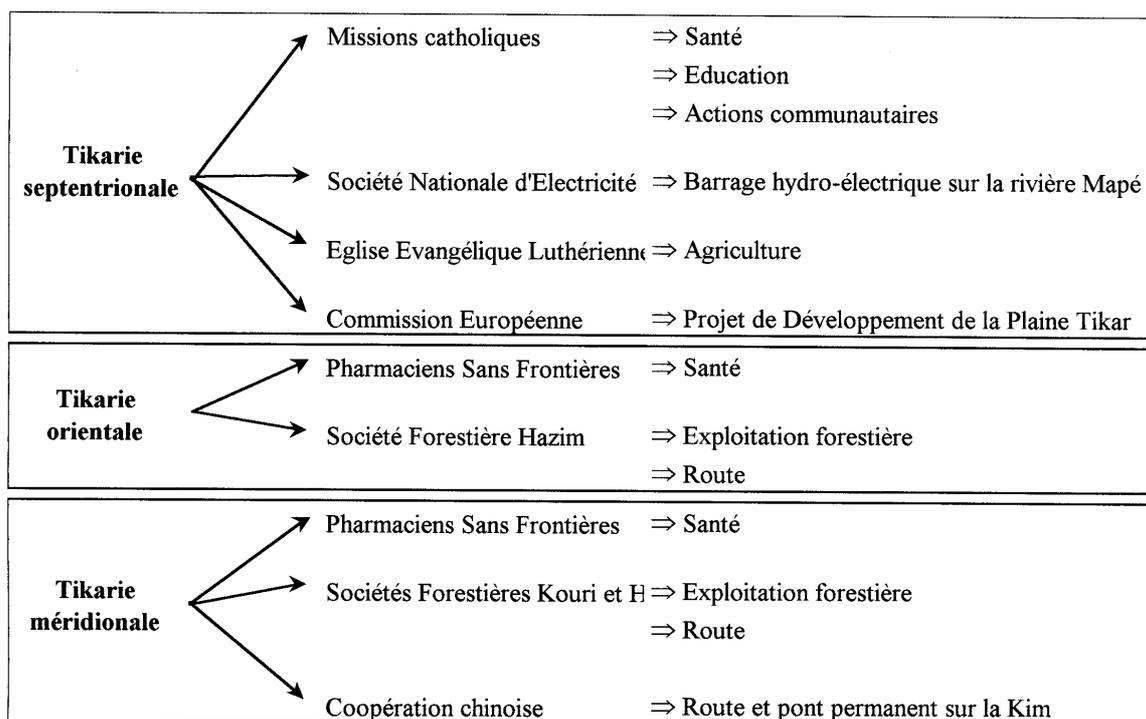


Figure 4 : Projets de développement et agro-industries

L'aménagement du milieu est une notion absente. L'eau de boisson provient des sources, situées à proximité des villages. Ces sources ne sont pas aménagées, et le manque d'eau en saison sèche peut très vite devenir une contrainte pénible. Les latrines sont sommaires et les Tikar utilisent surtout des fosses d'aisance non couvertes. Seules 7 % des familles possèdent des latrines adéquates. La mobilité des Pygmées Medzan, qui n'ont jamais possédé de latrines, les protégeait auparavant d'un environnement trop pollué. Leur sédentarité actuelle accroît leur exposition au risque fécal.

Il n'existe en revanche aucune partition géographique tranchée des pratiques religieuses. Islam, protestantisme et catholicisme cohabitent dans chaque village, avec prédominance locale de l'un ou l'autre de ces cultes. En contrepoint, la pratique de la religion traditionnelle, notamment le culte des ancêtres, demeure vivace.

Le manque d'équipement et d'infrastructures

La région est globalement enclavée et faiblement équipée. Les infrastructures sont très inégalement réparties entre sous-région. Les populations éprouvent et expriment clairement un sentiment d'abandon.

2.2- HISTOIRE DU PEUPEMENT, ORGANISATION SOCIALE ET SITUATION CONTEMPORAINE

2.2.1 La chefferie, moteur de l'extension et de l'intégration tikar

Les Tikar actuels sont fort le fruit d'un métissage ethnique progressif avec des populations diverses - Babi, Twumvu, Ndobu - assimilées au cours de migrations successives. L'histoire des Tikar est confuse car elle tient à l'appropriation constamment renouvelée de fragments de mémoire relevant de la mythologie politique.

Tous ces récits ont néanmoins un point commun intangible : l'importance de la chefferie.

La répartition actuelle des populations est le résultat d'aujourd'hui établies dans la zone étudiée est caractérisée par une pénétration lente, composée de mouvements diachroniques amples et d'une domination progressive. Deux traits principaux caractérisent ces implantations : (1) la subordination politique d'autochtones (ce sont les lignages dynastiques qui prétendent en premier lieu à une origine dynastique) par les migrants tikar déjà familières ou à même de prédisposés à gérer les vicissitudes d'un pouvoir central ; (2) le renoncement des migrants à leurs langues d'origine, au niveau linguistique, il est important de noter que les populations « étrangères » (venues du Mbam) abandonnèrent toutes leurs langues d'origine au profit de celles des occupants antérieurs. Cette intégration en douceur ne pouvait se réaliser sans la structure politique des Tikar reposant sur des chefferies dotées d'un pouvoir centralisé. Pour ce faire, les Tikar ont, avant tout, utilisé un moyen essentiellement politique : l'infrastructure de chefferie, un pouvoir centralisé.

Les nombreuses versions "historiques" de la tradition orale s'accordent sur une même migration initiale de princes en quête de territoires. Si un mythe de départ initial syrien reste sans fondement, les premiers Tikar semblent bien, par contre, avoir immigré émigré du territoire mbum vers l'ouest et le nord du pays. Certains La L'essentiel de l'exode - prenant sa source dans les environs de Ngaoundéré - serait cependant postérieure à l'installation de groupe Ndobu sur le rebord du plateau entre Nun et Mbamse serait déroulé durant le XVIIe siècle. Les migrants originels, des princes mbum, auraient été chassés de leur terre d'origine par l'injonction "*tika la je*" (« fous le camp ! » ou, littéralement en mbum, "quittes cette terre") sors au-delà de cette terre » suite à des luttes politiques ou sociales intestines.

2.2.2 Morcellement linguistique des parlers tikar

La langue tikar est rattachée au sous-groupe des langues bantus qui fédère les langues dites Bafia, réunissant les parlers des Grassfields et de la plaine du Mbam. L'absorption progressive de nombreuses communautés autochtones a provoqué une importante fragmentation des parlers. La situation linguistique confuse restitue bien le caractère évanescent de cet ensemble ethnique, fruit d'une migration parsemée d'assimilations et d'intégrations. Quel qu'ait pu être leur parcours, les Tikar n'ont rien préservé de leur langue d'origine au point de changer de famille linguistique : les parents originels Mbum parlent une langue non pas bantou, mais adamaoua-oubanguienne. Par convention, quatre grands parlers Tikar sont distingués, avec un niveau d'intercompréhension faible.

2.2.3 Relations interethniques : de l'influence à l'assimilation

Les Tikar n'ont pas seulement à composer avec leur métissage intrinsèque, ils ont également à composer avec un voisinage diversifié, qui interfère sur les stratégies de production ainsi que sur le cadre politique. La partie orientale la plus peuplée est aussi la plus cosmopolite. Dans la zone de la Mapé, les Tikar subissent une forte pression foncière de la part des Konja, Yamba et Mambila descendant des hauts plateaux voisins.

Ils entretiennent des relations conflictuelles avec les pasteurs Mbororos transhumants, dues à l'incompatibilité entre le pâturage et la culture sur savane de plantes pérennes (manioc), que les Tikar bouturent sans mise en défend. Ce secteur est également peuplé de Peul, Kotoko, Musgum, Gbaya, Bamum, Bamileke et Banso. Ces populations, réputées pour leur sens de l'entreprise, invitent les Tikar à baser leur économie sur les plantations de rente et la commercialisation du vivrier.

Dans la zone orientale, les seuls voisins des Tikar sont les Vutte. Ces derniers sont précédés d'une réputation de "broussards" et de grands pêcheurs, dont l'influence se ressent par l'importance accordée à la pêche par les Tikar de l'Est.

L'"apprentissage" de la forêt au contact de Pygmées, qui est si prégnant dans la tradition orale des sociétés d'essarteurs bantus et oubangiens de forêt équatoriale, ne transparait pas dans les relations entre Tikar du Sud et Pygmées Medzan. Nous constatons une perte de savoir forestier des Medzan, plutôt qu'un gain de connaissance sylvestre des Tikar. Aujourd'hui les Medzan chassent et cueillent couramment en savane (Leclerc 1995), et se font même les légataires de techniques de collecte – notamment pour les termites - que les Tikar ont dorénavant délaissées (Clément 1996). La relation Tikar-Medzan est de type féodal, induisant une valorisation de l'écologie du groupe dominant et une perte de savoir forestier du groupe vassalisé.

À travers leurs immédiats voisins Djanti, Baveuk et Yasem - lesquels parlent une langue proche du Fang - les Tikar du Sud ont adopté plusieurs traits linguistiques, culturels et économiques des populations de la région forestière. Il n'est pas surprenant que ces Tikar aient effectué le plus d'emprunt à un mode de vie de type forestier, avec notamment une propension marquée - et inhabituelle pour des gens de savane - à pratiquer chasse et piégeage. Une étude sur l'utilisation des plantes sauvages de l'écotone parmi les plus communes, souligne une fragmentation régionale des connaissances et une interférence sensible des savoirs des populations limitrophes (Véret 1998).

2.2.4 Système politico-juridique

Malgré des querelles internes quant aux trait à des légitimités territoriales et des hiérarchies politiques résonnent à travers l'ensemble de la plaine, mobilisée les Tikar aspirent aujourd'hui à construire une unité alliant tradition, mythe et évolution (notamment face à la pression croissante du pouvoir de l'état). Un des instruments de cette mobilisation est le Comité de Développement de l'Arrondissement de Ngambe Tikar (CODANTI) fondé en 1972. Cette initiative est toutefois larvée par les conflits d'intérêts personnels, opposant entre elles les élites urbaines qui ont pris le contrôle du comité.). La liste des villages, dont les chefs ou leurs représentants, ont assisté à la réunion donnent une idée de l'importance des forces en présence. Leur

2.2.5 Le système de parenté et ses implications politiques

L'organisation sociale tikar est difficile à cerner. Habituellement perçue Qualifiée par certains spécialistes d'comme "élastique" et *a priori* patrilinéaire, en accord avec les logiques étatiques, pour certains, la société tikar serait, elle serait, pour d'autres, matrilineaire. Deux faits indiscutables et apparemment contradictoires éclairent ce désaccord: les Mbum, dont les Tikar se disent issus, étaient et demeurent patrilinéaires ;

tandis que les Twumvu, que les Tikar trouvèrent sur leur route et assimilèrent, sont matrilineaires.

La nomenclature tikar de parenté établit une distinction sexuée pour les ascendants, qui disparaît au niveau des collatéraux et des descendants. L'héritage est patrilinéaire et inclut un droit d'aînesse. Les frères ne bénéficient quant à eux jamais du patrimoine foncier à la mort de l'un de leurs germains, bien qu'ils héritent généralement des veuves par lévirat classique. Les Tikar ne considèrent jamais un frère -de même père – mais non utérin – comme un membre à part entière de la "famille". Le lignage royal fait toutefois exception, un frère pouvant succéder au trône et de ce fait hériter du patrimoine.

Il n'existe aucun terme en langue tikar pour désigner l'ensemble "père-mère-enfants". Les logiques sont autres et ce qui prévaut ici n'est pas le couple géniteur mais que les "essences respectives" de chacun des parents : seul importe de savoir *qui* transmet *quoi* et à *quelles fins*. Malgré une la patri-virilocalité de rigueur et les principes de filiation comme d'héritage agnatiques, la matrilinearité assure un rôle prépondérant dans la reproduction du système politique en fin.

En quelque sorte, l'organisation de la chefferie est en constant porte-à-faux entre la *patrilinéarité (dictée par des motivations socio-politiques) et d'un l'attachement maternel (dicté par des causes culturelles et biologiques)*. Si le système politique et le système de parenté tikar apparaissent si complexes, c'est parce qu'ils sont totalement assujettis l'un à l'autre (Annaud 1999).

Le contexte culturel

- Les 3 écozones sont également bien différenciées du point de vue culturel, linguistique et économique. La diversité du voisinage ethnique semble être la principale cause de cette partition régionale ;
- Les Tikar sont des migrants dotés d'un système politique centralisé, mais propice à l'intégration, et au métissage culturel ;
- Les Tikar sont spatialement dispersés, et sont obnubilés par la construction d'une unité identitaire ;
- Patrilinéarité et matrilinearité se conjuguent dans un système de parenté complexe, indissociable du fonctionnement politique.

2.3- DYNAMIQUES SPATIALES

2.3.1 Espace politique et topographie de l'habitat

L'habitat villageois est souvent généralement adossé à une pente de faible déclivité, le dénivelé entre la partie haute et la base du village étant, à titre indicatif, de vingt cinq mètres environ au village de Mante-Le-Grand. . L'aire d'habitat est répartie au centre et organisée en zones possédant un bas et un haut, la chefferie au plus bas et un espace central collectif et public au centre. Relativement dense et resserré l'. L'espace est organisé en concessions relativement proches les unes des autres concentrées et traversées de plusieurs axes de circulation. L'espace Le périmètre habité est ceinturé par une

tranchée en forme de U renversé (ou de fer à cheval). Cette tranchée, originellement à vocation défensive, sert aujourd'hui de séparation entre l'espace intérieur habitable la zone d'habitation et les plantations. Des

La terminologie politique tikar est le reflet fidèle de la topographie du village où sont habilement réparties les forces en présence. Le roi est "en bas" du village et voit tout le centre depuis son trône. La proximité politique des notables est reproduite dans le positionnement de leurs maisons, les plus influents étant ceux qui résident le plus près de la chefferie. Les notables « d'en bas », ceux qui lui sont les plus proches politiquement, habitent à côté de la chefferie, en bas du village. Les notables « d'en haut », éloignés du chef car trop proches de lui par consanguinité, vivent perchés sur la butte villageoise. La géographie de l'espace politique se répercute au delà de l'espace habité : le système de notabilité codifie également la partition de l'espace agricole, mais aussi celle des territoires de chasse et des biefs de pêche. Ce découpage suivant une grille politique constitue une différence majeure avec celui, plutôt de type lignager, qui structure le système foncier des populations plus forestières.

2.3.2 Implantation de l'habitat et dynamique de l'écotone

La relative déclivité du périmètre habité est à rapprocher d'une autre particularité spatiale de localisation du village : les Tikar ont systématiquement implanté leur habitat en lisière. Ce choix, associé au creusement de fosses défensives, avait initialement une fonction stratégique, la forêt devant servir de voie de fuite en cas d'agression ennemie. Par l'orientation de leur habitat, les Tikar donnent l'impression de prendre appui sur la forêt, tout en lui tournant le dos. Cette attitude restitue bien leur perception générale de cet écosystème dont les Tikar n'ont qu'une expérience limitée : la forêt n'intervient dans leur vie que dans un cadre strictement utilitaire. Ce positionnement en lisière a des conséquences sur la dynamique de transgression forestière. De manière non intentionnelle, les Tikar accélèrent la vitesse de reforestation en attirant dans leur sillage des oiseaux et des rongeurs anthropophiles, importants disséminateurs de graines des plantes pionnières. La vitesse ainsi accrue de progression forestière au voisinage de l'habitat explique la fréquence des déplacements d'habitat de proche en proche, afin de le repositionner sur la lisière mouvante. La relative permanence acquise par les villages tikar depuis près de quatre décennies, est à imputer à des changements importants du système de production, que nous détaillons plus loin (voir IV-4-1).

2.3.3 Faits marquants de la géographie contemporaine

a. Zone septentrionale : barrage sur la Mapé. Le lac de retenue de la Mapé a été mis en eau en 1987. Il s'agit d'un réservoir destiné à contrebalancer la baisse de niveau saisonnière de la basse Sanaga, équipée d'installations hydro-électriques alimentant la mégapole de Douala. Le lac couvre une superficie de 500 km² dont les 3/4 affecte la plaine tikar. Un sondage effectué sur les photographies aériennes de 1982 a permis d'estimer que la mise en eau a immergé un paysage composé à 60 % de forêts (Hurault 1989). Rapportée à la partie septentrionale de la zone Tikar, la mise en eau a affecté 35 % de la surface forestière, contre seulement 14 % de la surface de savane. La retenue se révèle donc plus préjudiciable aux cultivateurs sur forêt qu'aux éleveurs.

b. Zones orientales et méridionales : sociétés d'exploitation du bois. L'exploitation forestière connaît un déploiement récent dans les secteurs méridionaux et orientaux de la plaine tikar. La Société Kouri est implantée depuis une quinzaine d'années à Ngoro, mais n'a commencé à prospecter dans la zone méridionale que depuis 1993. L'implantation de la Société Hazim près de Ngambe Tikar, d'où elle rayonne vers le Nord-Est et dans l'interfluve du Mbam et Kim, ne remonte qu'à 1995. La forêt semi-caducifoliée recèle un grand nombre d'espèces héliophiles exploitables : azobé, ayous, fraké, bété, acajou, aiélé, ilomba, rikio, tali pour les principales. À l'origine, ces deux exploitants – tous deux de nationalité libanaise - ont investi le marché du bois en tant que transporteurs. Ils sont plus connus pour leurs méthodes musclées et leur pratiques mafieuses, que pour leurs compétences de forestier. La perception et le vécu des populations par rapport à ces perturbations récentes sont abordés dans le chapitre V.

Occupation spatiale et changements environnementaux

- L'organisation de l'"espace" politique se lit dans la topographie des villages et dans la géographie du territoire. Les Tikar sont des gens de la lisière. En implantant systématiquement leur habitat sur le front pionnier, ils accélèrent à leur insu l'avancée de la forêt sur la savane ;
- Un barrage de retenue d'eau au nord et l'exploitation industrielle du bois au sud, ont gravement altéré le milieu et le mode de subsistance des populations au cours de la dernière décennie.

3.- ÉCOLOGIE HUMAINE

3.1- SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

3.1.1 Parasitologie et virologie sanguines

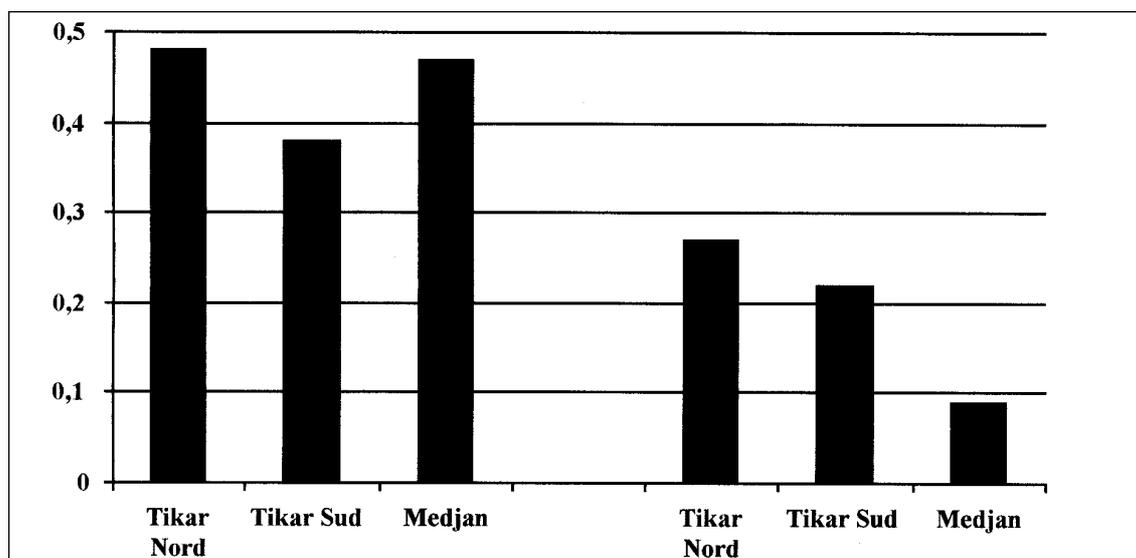


Figure 5 : Prévalence de parasites sanguins

En juin 1994, plus de 600 prélèvements de sang ont été effectués chez les Tikar et les Medzan. Les analyses ont porté sur l'examen parasitologique direct (paludisme, filaires) et la sérologie des maladies infectieuses (tréponématoses, rétrovirus).

L'enquête sur le paludisme révèle une prévalence élevée, avec des charges avoisinant 15 000 parasites/ml. Bien que rares, les anophèles – 8 % des moustiques anthropophiles nocturnes - sont fortement infectées (Manga *et al.* 1997). Les splénomégalies, généralement d'origine palustre, sont la règle chez les enfants pygmées.

L'enquête sur les tréponématoses (pian et syphilis vénérienne confondus) a révélé 180 cas de sérologies positives, soit 20 % de la population examinée. Le pian clinique est dorénavant confiné aux hameaux medzan. L'amélioration de l'hygiène et un meilleur accès aux soins sont à l'origine de sa régression chez les Tikar. Le HIV est rare : 2 sujets positifs, correspondant à un couple marié. L'absence chez les Medzan du virus HTLV-II, présent de manière endémique chez les Pygmées Kola du Cameroun littoral, laisse supposer que ces deux groupes n'ont pas eu de relations étroites dans le passé.

3.1.2 Parasitologie intestinale

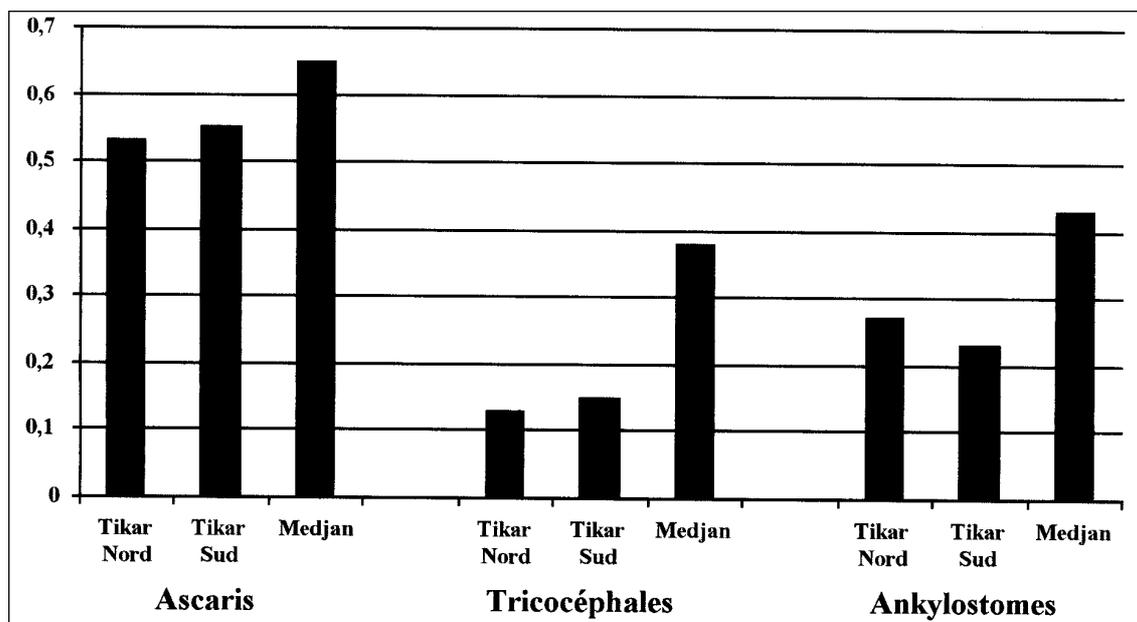


Figure 6 Prévalence de parasites intestinaux

L'étude coprologique comparée des Tikar et des Pygmées Medzan dans la zone méridionale, révèle des prévalences en helminthiases élevées dans les deux populations (Tonkoun Iyawa 1995). Pour l'ascaridiase par exemple, les différences entre les deux ethnies sont marquées chez les enfants de 0 à 4 ans des 2 sexes, et chez les hommes adultes : pour ces deux catégories, les Medzan apparaissent nettement plus affectés que les Tikar. En revanche, aucune différence n'est perceptible chez les femmes adultes, totalement affectées dans les 2 communautés. Les parasites intestinaux sont connus pour être un facteur aggravant de la malnutrition et du retard de croissance des enfants.

3.1.3 Enquête nutritionnelle

Elle a porté sur l'hématologie (taux d'hémoglobine et d'hématocrite) et l'anthropométrie (poids, taille, plis cutanés), ainsi que le suivi de la croissance des enfants.

• Hématologie

Tableau 1 Taux d'hémoglobine (g%)

	Tikar du nord	Tikar Nditam (sud)	Pygmées Medjan	P=
<5 ans	36 9,5 ± 1,6	98 9,4 ± 1,4	29 9,8 ± 1,5	0,4713
5-<10 ans	41 10,7 ± 1,9	-	39 10,2 ± 1,0	0,1955
hommes 10-18	14 11,1 ± 1,3	-	12 10,2 ± 1,2	0,0578
Filles 10-18	29 11,5 ± 1,0	-	24 11,1 ± 1,1	0,2947
Hommes 18 et plus	65 12,9 ± 1,6	-	38 12,1 ± 1,3	0,0096
Femmes 18 et plus	66 11,2 ± 1,1	56 11,3 ± 1,0	33 11,1 ± 0,9	0,656

Niveau de signification de P (probabilité d'une différence entre Tikar et Medjan) $p < 0,05$

Les taux d'hémoglobine sont très bas dans les trois populations. Celui des Medzan est légèrement inférieur à celui des Tikar (sauf chez les moins de 5 ans), mais la différence n'est significative que pour les hommes adultes. Par rapport aux taux moyens d'hémoglobine obtenus dans d'autres populations camerounaises, les Pygmées Medzan ont un des taux les plus bas, tandis que celui des Tikar se situe dans la moyenne des populations rurales.

La prévalence d'anémie est élevée : 83 % des 0-5 ans, 73 % des 6 à 10 ans, 67 % des femmes et 47 % des hommes. Elle est comparable à celle observée dans des populations de forêt littorale et dans des zones urbanisées de moyenne importance (Koppert *et al*, 1996).

• Anthropométrie

Trois passages successifs (juin 1994, janvier 1995 et janvier 1996) permettent de suivre les variations anthropométriques saisonnières des adultes. Ils portent sur 771 sujets de tous sexes et âges (Tikar Nord, Tikar Sud, Medzan et quelques individus métissés). Les différences enregistrées sont très faibles, tant entre saisons qu'entre années. Seuls les hommes Tikar subissent un amaigrissement significatif entre janvier 1995 et janvier 1996 : 1,4 kg de poids (poids moyenne environ 60 kg) et 0,5 cm pour la circonférence du bras (moyenne environ 26,3 cm).

Les pygmées Medzan sont parmi les plus grands d'Afrique, et ont une taille comparable à celle des Kola de la forêt du littoral (Campo / Kribi). Les hommes ont un indice de corpulence (BMI) légèrement supérieur aux autres groupes pygmées, et l'écart de corpulence entre les genres est plus prononcé qu'ailleurs.

Par rapport aux habitants de la forêt, les Tikar sont un peu plus grands, mais ils n'atteignent pas encore les tailles de la population d'Evodoula (forêt dégradée), ou d'Awing (collines de Bamenda). L'indice BMI montre que la population est plutôt maigre, surtout les hommes. Pour la circonférence du bras, les hommes ont une faible

valeur pour une population du sud Cameroun, mais les femmes ont un bras assez fort. Par rapport à une population plus septentrionale, les Tikar sont par contre plus grands et moins maigres. À la lisière entre la forêt et la savane, les Tikar ont en quelque sorte un profil anthropométrique à mi-chemin entre celui des peuples de forêt et celui des peuples de savanes.

Tableau 2 Poids, taille et BMI des Tikar et d'autres populations rurales du Cameroun.

	Hommes			Femmes		
	n=	poids	Taille	n=	Poids	Taille
Tikar du Sud	89	59,6 ± 8,0	166,5 ± 7,0	106	55,0 ± 9,3	157,6 ± 6,2
Tikar du Nord	94	62,8 ± 7,8	168,0 ± 6,8	122	55,0 ± 8,2	156,8 ± 6,1
Yasa et Mvae	175	60,9 ± 8,1	165,5 ± 6,3	235	54,0 ± 9,4	155,6 ± 5,8
Evodoula	222	62,5 ± 8,8	168,9 ± 6,7	284	57,5 ± 9,2	160,0 ± 6,7
Awing	286	65,9 ± 9,3	168,8 ± 6,8	502	61,1 ± 10,5	159,3 ± 6,4
Touboro	416	56,4 ± 8,1	165,9 ± 7,7	597	51,9 ± 7,3	156,7 ± 6,4

Les hommes Tikar du Nord sont significativement plus lourds et ont des bras plus gros que leurs congénères du Sud. Chez les femmes en revanche, les différences ne sont pas significatives.

• Croissance des enfants

L'état nutritionnel des enfants montre une très grande prévalence de maigreur entre 1 et 2 ans, correspondant à la période critique du sevrage. En dehors de cette tranche d'âge, cette forme de malnutrition est rare. Par contre, le retard de croissance touche plus de 20 % des 1 à 18 ans.

L'évolution des indices poids/âge, taille/âge et Quételet (ou BMI) par tranche d'âge entre 0 et 18 ans ainsi que l'indice poids/taille entre 0 et 10 ans, démontrent que l'état nutritionnel s'améliore nettement avec l'âge, chez les Medzan comme chez les Tikar.

Tableau 3 Prévalence de malnutrition chez les enfants Tikar de moins de dix ans

Age	Poids/âge						Taille/âge						Poids/taille					
	n=		<-2sd		>+2sd		n=		<-2sd		>+2sd		n=		<-2sd		>+2sd	
	sud	nord	sud	nord	sud	nord	sud	nord	sud	nord	sud	nord	sud	nord	sud	nord	sud	nord
0	81	23	4,9%	13,0%	2,5%	4,3%	81	23	9,9%	13,0%	3,7%	8,7%	80	22	1,3%	4,5%	3,8%	0,0%
1	69	27	18,8%	29,6%	0,0%	0,0%	69	27	24,6%	33,3%	0,0%	0,0%	69	27	8,7%	11,1%	2,9%	0,0%
2	66	18	12,1%	38,9%	0,0%	0,0%	65	19	21,5%	61,1%	0,0%	0,0%	65	18	1,5%	0,0%	1,5%	0,0%
3 à 4	118	40	16,1%	17,5%	0,8%	2,5%	118	41	24,6%	37,5%	1,7%	2,5%	118	40	1,7%	0,0%	1,7%	2,5%
0 à 4	334	108	13,2%	23,1%	0,9%	1,9%	333	108	20,4%	35,2%	1,5%	2,8%	332	107	3,0%	3,7%	2,4%	0,9%
5 à 9	136	95	6,6%	13,7%	0,0%	2,1%	135	95	17,8%	33,7%	4,4%	2,1%	131	95	0,0%	0,0%	0,8%	1,1%

3.2- HYPOTHÈSE ÉPIDÉMIOLOGIQUE D'UN DÉPEUPLEMENT PASSÉ

La faible densité humaine actuelle sur la rive gauche du cours moyen du Mbam contraste avec celle de la rive droite, occupée par l'actif royaume bamum. Pourtant, les vestiges archéologiques, les traditions orales et les sources écrites des premiers explorateurs convergent pour souligner que le peuplement était autrefois plus élevé. Outre l'explication des migrations, en partie provoquées par l'expansion beti, une bonne partie du dépeuplement durant le XIXe siècle est imputée aux razzias et à la traite esclavagiste orchestrée par le lamidat peul de Banyo. Par ailleurs, cette région a été le théâtre de nombreux épisodes guerriers dévastateurs.

Toutefois, de plausibles explications d'ordre épidémiologique ne sont pas à écarter. La trypanosomiase (répandue par l'ouverture des routes et le portage) a été un facteur majeur de dépeuplement de l'Afrique centrale au début du XXe siècle, et n'a été jugulée qu'avec l'intervention des équipes Jamot à partir de 1925. Bafia, à seulement 75 km au sud du premier village tikar méridional, constitue encore aujourd'hui un des derniers foyers actifs de maladie du sommeil. Il appartiendra aux historiens de vérifier dans les archives médicales l'incidence démographique que cette endémie a pu avoir dans le passé (Wang Sonne 1998). Enfin, signalons la dénatalité massive, consécutive à l'expansion des maladies vénériennes génératrices d'infécondité (Hurault 1983). Certaines pratiques sexuelles, qui ont été mises en évidence chez les Tikar et qui renvoient à une perception culturelle originale du corps, peuvent avoir favorisé l'extension de ces maladies (Abega et Ngoundoung 1997).

Contexte épidémiologique

- La situation sanitaire est mauvaise : parasitisme sanguin et intestinal élevés, anémie prononcée, et état nutritionnel médiocre des jeunes enfants.
- La plaine tikar était autrefois plus peuplée. Le dépeuplement massif serait en partie dû à des causes épidémiologiques (trypanosomiase, infécondité consécutive aux MST).

4 SYSTÈME DE PRODUCTION : ÉMERGENCE DE NOUVELLES STRATÉGIES DE SUBSISTANCE DANS LES ANNÉES SOIXANTE

4.1- ACTIVITÉS DE SUBSISTANCE

4.1.1 Une agriculture vivrière sur terre forestière

Les populations Tikar sont arrivées dans la région du Mbam avec leur système de production originel. Ce système privilégiait une agriculture axée sur une céréale, fournissant la base énergétique de leur alimentation : le sorgho. Au fil de la progression vers la zone forestière, les conditions écologiques sont devenues moins favorables à la culture de cette grande céréale. Face aux nouvelles contraintes écologiques, les Tikar ont fait le choix de substituer le maïs au sorgho. Cette autre céréale, dotée d'une plus large tolérance écologique, permet le maintien d'un système alimentaire à base de couscous de farine et la confection de bière consommée dans un contexte social d'échange et d'entraide. La farine de maïs est généralement mélangée à une farine de manioc pour la confection de la boule, qui fournit la base amylacée de tout repas. Les Tikar privilégient les cultivars peu amers de manioc, dont la détoxification s'effectue par séchage de la fécule au soleil. La combinaison maïs-manioc dans un unique aliment de base est à l'image d'une agriculture éclectique et dichotomique, associant plantes de lignées et plantes à clones, plantes semées et plantes bouturées, cultures sur forêt et culture sur savane. L'agriculture tikar est une transposition parfaite d'un système de transition, qui a su rapidement intégrer les innovations consécutives au changement d'écosystème.

Outre la production des deux composantes amylacées de base, d'autres ressources vivrières fournissent les ingrédients nécessaires à la confection des sauces. Ces plantes légumières, condimentaires, oléagineuses et aromatiques, sont produites dans le cadre de multiples associations culturelles, organisées à travers divers types de parcelles.

L'étude approfondie du système agraire met en évidence 6 types de champs différents, que les Tikar regroupent en 3 catégories. Cette typologie résulte de la combinaison de plusieurs critères :

- a . L'écosystème de début d'assolement (5 sont créés sur des terres initialement forestières, contre 1 en savane).
- b. La culture dominante et le degré d'association culturelle (le manioc et la courge sont plutôt en monoculture, alors que le maïs et les légumineuses sont en cultures associées).
- c. L'histoire de la parcelle au cours de la rotation agricole.

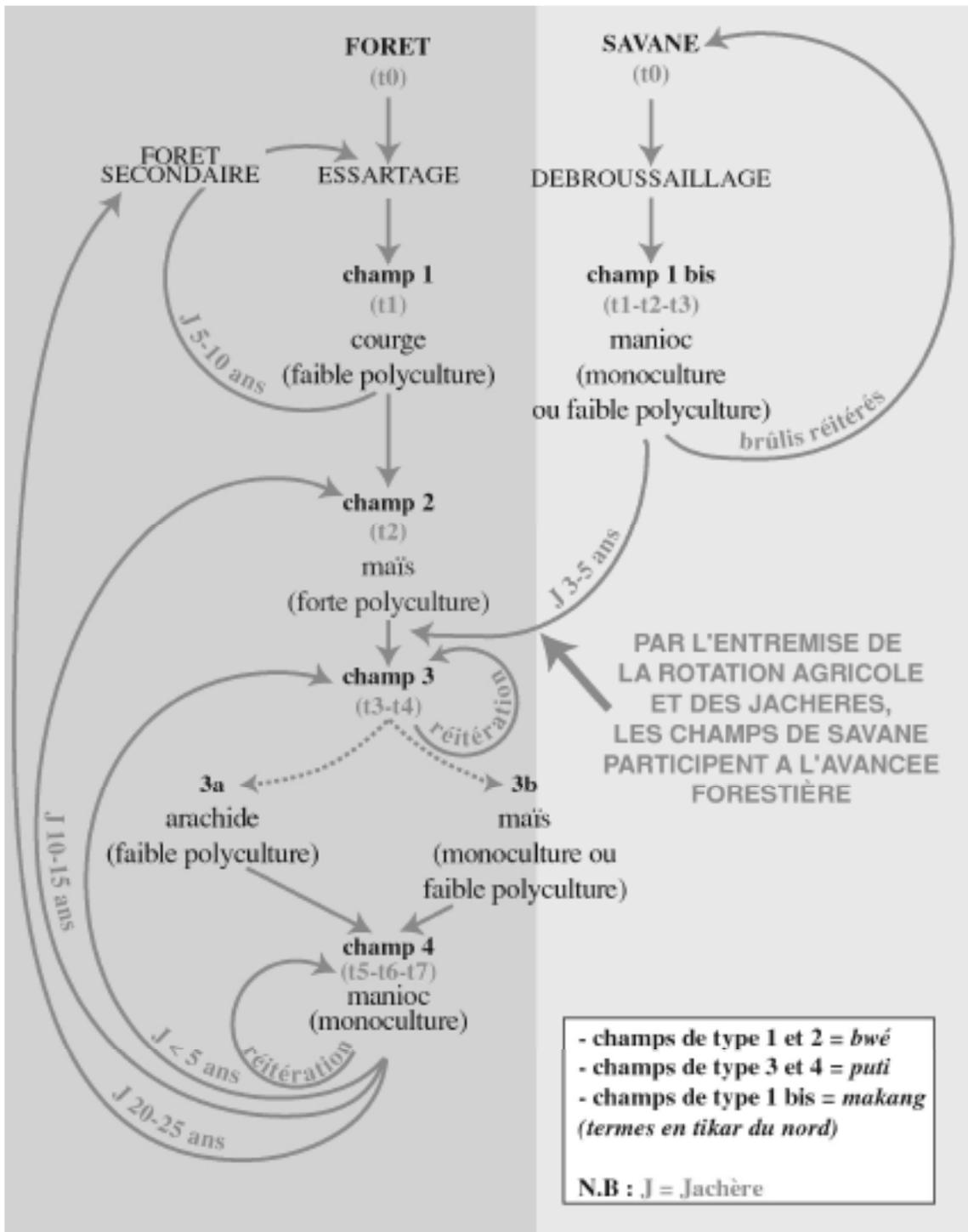


Figure 7 : Matrice de rotation agricole

1. Champs de début de cycle sur forêt : catégorie "bwé"

- Champ sur forêt, dominé par la courge (*Cucumeropsis mannii*), en association modérée avec divers tubercules (ignames, macabo, patate douce).

- Champ polyculturel de maïs, succédant à la courge. La céréale est associée à des tubercules, des plantes condimentaires et autres (melon, tomate, gombo, courge calebassière etc.) et des plantes légumières (oseille de Guinée, courge calebassière, plusieurs espèces d'amaranthes et de solanées).

2. Champs de fin de cycle sur forêt : catégorie "puti"

- Champ de légumineuses sur recrus, principalement ensemencé en arachide. Les haricots et la patate

douce lui sont parfois associés.

- Champ en quasi monoculture de maïs.

- Champ en quasi monoculture de manioc qui achève le cycle.

Des retours vers des étapes antérieures du cycle sont fonctions du temps de mise en jachère décidé par le paysan.

3. Champs sur savane : catégorie "makang"

- Champ de manioc, cultivé sur buttes en zone de savane herbeuse, le plus souvent en monoculture ou parfois associé à du sésame, des plantes légumières et des palmiers à huile.

4. En plus de ces 6 types de champs, il convient d'évoquer deux autres composantes de la production vivrières :

- Des petites unités - encore peu communes mais d'importance croissante - de maïs en monoculture, créées sur raphia temporairement inondées, et dont l'ensemencement de contre-saison (en saison sèche), profitant ainsi de l'humidité résiduelle des bas-fonds, permet de pallier les périodes de soudure.

- En complément des champs vivriers, les Tikar entretiennent un jardin de cultures permanentes, attenant à la hutte-grenier. Cet espace réduit est composé de cultures fruitières et maraîchères. Il est intimement associé à l'espace de résidence, donc à l'espace social. Les paysans apportent un soin individuel à chaque plante de ce jardin. Les plantes vivrières sont ici associées à des plantes ornementales, médicinales, et protectrices. C'est aussi dans cet espace que le paysan expérimente, acclimate de nouvelles essences et variétés, et entretient quelques pieds reliques de sorgho.

4.1.2- Un élevage réduit

Les animaux domestiques sont peu nombreux et leur impact économique est limité. Comme dans le reste de l'aire de peuplement bantou, les animaux sont détenus à des fins ostentatoires et festives. La conduite du petit élevage et la taille du cheptel sont étroitement liées à l'agencement spatial du terroir. Les petits ruminants et les porcins sont plus systématiquement présents dans les villages disposant d'une enceinte agroforestière bien structurée (voir infra). Ces animaux domestiques constituent en effet une nuisance pour les cultures vivrières. Faute de pouvoir opter pour une stabulation contrôlée - qui pose d'insolubles problèmes sanitaires, d'alimentation et d'attraction des prédateurs - les cultivateurs sont contraints à protéger les cultures. Les clôtures étant peu efficaces contre les caprins et lourdes de mise en œuvre, l'attitude la plus réaliste est de miser sur l'éloignement des champs, au-delà d'un périmètre agroforestier que les animaux craignent de traverser. En revanche, les petits ruminants qui divaguent à l'intérieur du périmètre habité compromettent la culture fruitière et maraîchère à proximité des maisons. La végétation de cour chez les Tikar apparaît pauvre et clairsemée en comparaison avec les jardins fruitiers plus forestiers. Dans les villages dépourvus d'enceintes agroforestières, les populations ont souvent renoncé à l'élevage caprin, ovin et porcin. Les autres animaux rencontrés sont, par ordre décroissant d'importance, les volailles, les canards et les pigeons.

4.1.3- Ressources non agricoles

La place des ressources sauvages dans le système de production varie sensiblement d'une zone phytogéographique à l'autre, voire entre villages d'une même zone. Le contexte économique et le voisinage ethnique influencent fortement l'inclination des Tikar à pratiquer ou négliger ces activités.

a. Pêche

La pêche est le domaine de production qui restitue le mieux cette disparité géographique. Véritable institution dans l'est du pays Tikar, elle ne suscite que mépris chez les habitants de Mante (Tikar septentrionaux), pourtant proches du lac de retenue. À quelques kilomètres de là dans le village de Kimiso, cette activité retrouve son importance par la tenue de pêches collectives d'envergure à la nivrée. Les allochtones de l'extrême nord (Kotoko, Musgum) et de l'est (Gbaya) ont mainmise sur la pêcherie du lac de la Mapé. Dans la zone méridionale, la pratique est plus anecdotique et à l'initiative de rares "spécialistes", dont la maîtrise n'égale pas celle des Tikar orientaux.

Les techniques de pêche, une dizaine au total, varient suivant la saison, et se déclinent autour de l'utilisation du filet. Ce large éventail technique, modulant à volonté les combinaisons (individuelle ou collective, masculine, féminine ou mixte, dans les grands cours d'eau ou dans les affluents secondaires) garantit une pratique continue sur l'année. Chez les Tikar orientaux, la pêche de saison des pluies se pratique depuis des campements permanents s'échelonnant le long de la Kim. Les pêcheurs posent des filets dormants au niveau des berges inondées. Durant les crues périodiques, les poissons affluent à la recherche de sources d'éléments nutritifs concentrés sur les berges : feuilles, paillis, insectes, fruits, etc. En saison sèche, les pêcheurs longent la rivière, et établissent des bivouacs sommaires à la fraîcheur du sous-bois des forêts galeries. Ils pêchent alors plutôt au cœur de la rivière, notamment au moyen de palangrottes posées transversalement. Une cinquantaine d'espèces de poissons ont été recensées parmi les captures, pour l'essentiel composées de Bagridae (*Auchenoglanis biscutatus*) et de Claridae (*Clarias* spp.).

La pêche à la nivrée est la forme la plus socialisée et la plus ritualisée des activités de pêche. Son déroulement festif réunit plus d'une centaine de protagonistes, de tous sexes et âges. Les sites où ces pêches se déroulent correspondent à des biefs dont la répartition spatiale est liée au statut de notable de chacun des détenteurs. De nombreux interdits et prescriptions accompagnent la préparation de la substance stupéfiante, orchestrée par les notables agréés : outre les feuilles de *Tephrosia* (arbuste cultivé dans les jardins particulièrement à cette fin) les Tikar utilisent surtout l'écorce d'*Albizia coriaria*, petit arbre pionnier de lisière généralement conservé dans les plantations agroforestières. Depuis peu, on observe une banalisation de l'emploi de pesticides, détournés de leur usage initial (traitement phytosanitaire des plantations). Devant les conséquences perceptibles d'une telle pollution sur une activité dont l'importance est à la fois économique et sociale, plusieurs chefs ont fait le choix de renforcer les garde-fous rituels préjudant à toute pêche collective.



Photos 1 et 2 : camps de pêche de saison sèche et de saison des pluies (clichés E. Dounias)

Les camps de saison des pluies sont semi-permanents et localisés en lisière. Les pêcheurs viennent y séjourner durant plusieurs semaines. De petits jardins sont entretenus à côté des huttes (féculents, plantes légumières, condiments). Les camps de saison sèche sont des bivouacs improvisés à l'ombre des forêts galeries. Les pêcheurs lèvent le camp tous les 3 jours et progressent en longeant la rivière.

b. Piégeage et chasse

Au nord, la faune se cantonne aux flancs des plateaux marginaux, dans un espace de moins de 1 000 km². Les activités cynégétiques sont peu pratiquées chez les Tikar septentrionaux, et n'ont pas l'importance accordée à la pêche chez les Tikar orientaux. Par contre ce domaine de production est lucratif chez les Tikar méridionaux. Le piégeage prévaut sur la chasse au fusil, même si cette dernière gagne en importance. Bien qu'extrêmement dangereux, les fusils de facture locale sont nombreux, car moins chers que les armes manufacturées, et utilisés sans être déclarés (économie sur les frais de permis et droit de port d'arme). Le piégeage est beaucoup moins élaboré que chez les populations plus forestières : seule une dizaine de types de pièges a été répertoriée. Par contre, les sections de câble employées sont plus grosses qu'en zone forestière, soulignant l'attrait des piègeurs tikar pour des proies de grande taille (suidés, cobs, buffles, tragélaphidés...).

Dans la zone méridionale, les pièges assurent 40 à 75 % des captures, réalisées en forêt et dans l'espace anthropisé (proximité des champs). Le fusil est surtout employé sur la faune arboricole, et les grands ongulés de savane. Le nombre de fusils a tendance à croître avec la raréfaction de la faune, augmentant incidemment le pourcentage de singes

arboricoles tués. À Ngume, dont les environs sont encore giboyeux, les céphalophes - essentiellement céphalophe de Peters, céphalophe bai et céphalophe bleu - totalisent 69 % des captures, contre seulement 13 % par les primates – hocheur, colobe guereza et cercocèbe à joues grises. À Nditam, la proportion de céphalophes chute à 33 %, tandis que celui des primates passe à 39 % (Auzel 1997). La distance parcourue pour capturer le gibier croît également : 91 % des proies de Nditam sont saisies au delà de l'agroécosystème, contre 72 % à Ngume. Les sauriens, pour lesquels les Tikar ont conçu un piège spécial, font aussi les frais de la raréfaction des ongulés.

c. Collecte

En comparaison avec les populations forestières plus méridionales, les Tikar portent peu d'intérêt aux produits de cueillette. Bien des produits forestiers non ligneux, qui alimentent plus au sud une économie de type extractiviste, sont totalement ignorés des Tikar. Miels et insectes comestibles font exception : criquets, charançons, chenilles et surtout termites sont particulièrement recherchés. Ces ressources saisonnières, sensibles à d'infimes variations des facteurs bioclimatiques, constituent d'excellents marqueurs temporels, sur lesquels les Tikar s'appuient pour organiser le calendrier de leurs activités. Si la consommation d'insectes est assimilée à une friandise, elle constitue néanmoins des encas protéiques conséquents dans l'alimentation des pré-adolescents.

PECHE		
nord	méprisé à Cindji fréquente à Kimisso	achat de poisson autoconsommation
est	intense mais saisonnière à We véritable institution à Kong	autoconsommation autoconsommation/rente
sud	anecdotique	autoconsommation
CHASSE/PIEGEAGE		
nord	anecdotique, faute de gibier	autoconsommation
est	chasse au fusil grand mammifères chasse au fusil	autoconsommation/rente
sud	chasse à courre piégeage	autoconsommation/rente
RAMASSAGE TERMITES/CHAMPIGNONS/CHENILLES		
nord	extraction sporadique	autoconsommation
est	véritable institution	autoconsommation/vente locale
sud	intérêt mitigé	autoconsommation
DETERRAGE IGNAME SAUVAGES		
nord	moyenne importance	autoconsommation
est	négligé	autoconsommation
sud	très consommé	autoconsommation
CUEILLETTE AUTRES VEGETAUX ALIMENTAIRES		
nord	rare	autoconsommation
est	moyenne importance	autoconsommation
sud	courante	autoconsommation/vente locale

Figure 8 : importance relative des activités de prédation par écozone

La récolte des végétaux à usage alimentaire comprend peu de condiments et d'aromates. Concernant les féculents, seuls les tubercules de l'espèce d'igname sauvage *Dioscorea praehensilis*, proche des espèces cultivées du complexe *cayenensis-rotundata*, sont l'objet d'un déterrage régulier, quoique saisonnier. Les tubercules d'ignames sauvages constituent un produit de cueillette clé en forêt, qui a été particulièrement étudié à travers tout le sud Cameroun forestier (Hladik et Dounias 1996). A ce titre, l'attitude des Tikar vis à vis de cette ressource est emblématique de leur perception de la forêt. Les Tikar ignorent les espèces d'ignames sauvages de forêts, pourtant non toxiques. Par contre ils savent détoxiquer les tubercules des ignames toxiques de savane, de même que d'autres réserves amyliées souterraines (bulbes, rhizomes renflés, tubercules) d'herbacées de savane. Les Tikar expriment ainsi la prévalence d'un savoir axé sur les ressources de savane, sur des plantes énergétiques susceptibles de pallier d'éventuelles périodes d'incertitude alimentaire, comme celles qu'ils ont subies au fil de leurs migrations ancestrales.

Quelques produits alimentaires de collecte sont exploités à l'état semi-domestique : drupes oléagineuses d'aiélé (*Canarium schweinfurthii*) ou de safoutiers sauvages (*Dacryodes buettneri*), dont les arbres sont conservés dans les plantations agroforestières, mais également des colatiers et des palmiers à huile à usages multiples, dont les peuplements mêlent individus plantés et individus spontanés.

Productions de subsistance

- Les Tikar disposent d'un large éventail de types de champs, qui sont fonctions du milieu exploité (forêt-savane), de l'association culturelle souhaitée, et de l'histoire de la parcelle (phase et durée de mise en jachère) ;
- L'élevage de petits ruminants est écologiquement contraignant et n'a que vocation ostentatoire ;
- Les ressources sauvages sont globalement peu considérées, et sont très diversement exploitées suivant les écozones.

4.2- ACTIVITÉS DE RENTE

4.2.1- Plantations caféières et cacaoyères



Figure 9 : Profil structural d'une agroforêt cacaoyère de la zone méridionale (C. Dallièrè)

A la fin des années 50, les Tikar adoptent la caféiculture et la cacaoculture. Le café robusta reste majoritairement cultivé par rapport au cacao, représenté par un cultivar ancien, peu productif mais résistant à la pourriture brune. Les conditions abiotiques limites imposent le maintien d'un couvert arboré, afin de réduire l'ensoleillement, abaisser la température et rehausser l'hygrométrie. Cette couronne est composée d'arbres d'ombrages préservés lors du défrichage, de fruitiers plantés, et d'arbres à usages multiples (Dallièrè 1996). Le sous-bois est composé de cultures basses : ananas, macabo ou patate douce, ainsi que certaines plantes herbacées (pourpier, grassé) et arbustives (pimentiers, aubergines) présentes à l'état subsponané, voire spontané (l'igname *Dioscorea praehensilis*).

Chez les Tikar les plus forestiers, l'espace agraire est agencé de telle sorte que les plantations soient localisées à la périphérie immédiate de l'habitat, les champs vivriers étant généralement ouverts au-delà de cette ceinture agroforestière. Dans ce contexte, l'organisation spatiale des systèmes cultureux résulte d'un libre choix des agriculteurs, moins assujéti aux contraintes environnementales. En revanche, dans la zone de savane septentrionale, seules les forêts de piémont et les ripisylves autorisent une arboriculture contingentée au café. Les plantations sont souvent éloignées de l'habitat, traduisant une organisation spatiale du terroir plus tributaire des contraintes environnementales.

Dans tous les cas, l'ombrage constitue la motivation première à maintenir des arbres forestiers dans les plantations. Les *Albizia* spp. (Mimosaceae), espèces héliophiles accompagnant le front de transgression forestière, y sont les plus fréquemment rencontrés notamment en raison de leur feuillage léger qui satisfait pleinement à cette fonction (Djotsa 1999). D'autres arbres conservés fournissent des ressources non ligneuses susceptibles de motiver le maintien d'un individu au détriment d'un apurement "agronomiquement" préconisé. Ce peut être par exemple le cas de *Voacanga africana*

dont les fruits riches en alcaloïdes et vendus à des fins pharmaceutiques, hébergent en revanche des chenilles nuisibles aux caféiers. Les connaissances des Tikar sur les utilisations potentielles des essences ligneuses conservées dans les agroforêts sont plus étendues dans les communautés méridionales, mais restent néanmoins limitées en comparaison avec les populations typiquement forestières (voir rapport régional Ntem).

Le choix des Tikar de maintenir des arbres dans leur plantation avec le risque de limiter le rendement des caféiers et des cacaoyers témoigne de leur préférence culturelle à optimiser le système agroforestier plutôt que de maximiser la production de rente.

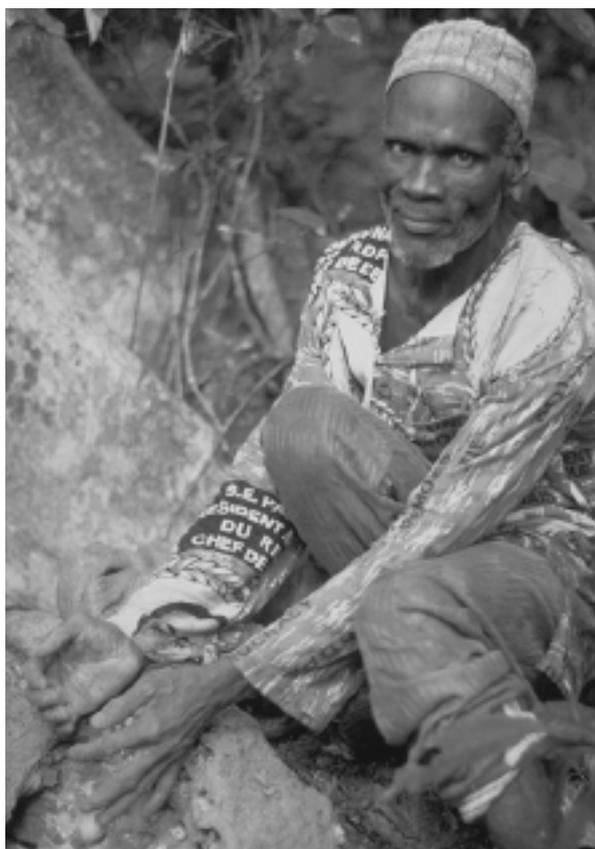
Tableau 4 : Production caféière comparée de 3 villages tikar

Nombre de planteurs producteurs	Tikar du nord		Tikar du sud
	Mante	Kimiso	Ngume
<i>résultats 1997 par planteur :</i>	25	9	26
Production (kg)	741,6	1084,3	662,3
Prix de la vente (cfa)	239 440	361 444	224 923
Prix du nettoyage (cfa)	39 990	84 000	39 558
Prix de la récolte (cfa)	16 440	30 167	10 414
Prix des pulvérisations phytosanitaires (cfa)	15 880	10 666	3 177
Prix total des intrants (cfa)	72 310	124 833	53 149
Revenus caféiers déduction faite des intrants (cfa)	167 130	231 111	171 774
Ecart type des revenus caféiers (cfa)	(+/-) 10 000	(+/-) 109 000	(+/-) 40 000

4.2.2- Une arboriculture ancienne à vocation commerciale: les colatiers

Photo 3

Producteur de noix de cola, enfouissant sa récolte dans une termitière de Macro termes. Les noix sont ainsi entreposées à l'abri des intempéries, des ravageurs... et des voleurs. (cliché E. Dounias)



L'importance de la noix de cola chez les Tikar signe clairement leur attachement à leurs savanes d'origine. La consommation de ces fèves stimulantes, leur don et partage (briser un morceau de fève pour la partager en signe d'amitié, ou en offrir au chef ou à un notable en guise de respect), sont constants et ponctuent les échanges sociaux quotidiens. Si les Tikar reconnaissent et collectent plusieurs espèces sauvages, ils plantent également une espèce domestiquée à fève pourpre (*Cola lateritia*). Les colatiers comptent parmi les arbres les plus fréquents des espaces domestiques: ils figurent au champ près des cases-huttes, dans les cours de villages, et dans les agroforêts de plantation. Certains agriculteurs disposent même de petites plantations en peuplement pure. L'importance sociale et économique de ces arbres a valu la dénomination de "piste des colas" à l'axe Ngambe-Kong - sentier pédestre jusqu'à l'ouverture d'une piste par l'exploitant forestier Hazim en 1996. La valeur économique du colatier est aujourd'hui reléguée en second plan par les productions caféières et cacaoyères : déduction faite de la consommation locale, les gains d'un bon producteur de cola s'élèvent annuellement à 40 000 CFA. Ces fèves suscitent néanmoins toujours une forte convoitise. Les arbres sont étroitement surveillés et la production est dissimulée pour prévenir tout vol.

4.2.3- Commercialisation des productions

a. Pêche

Un pêcheur de la zone orientale capture sur l'année environ 900 kg de poisson frais, soit 210 kg de poisson séché, forme sous laquelle il est commercialisé. Le gain effectué par le pêcheur sur 1 kg de poisson sec - déduction faite des commissions perçues par les porteurs et les intermédiaires - avoisine 1 000 CFA. Une journée moyenne de pêche en saison sèche lui rapporte 2 400 CFA. Comme près d'un quart des prises sont réservées à la consommation familiale, les gains annuels d'un pêcheur sur ses ventes sont de l'ordre de 160 000 CFA, ce qui atteste de l'importance économique de ce domaine de production, trop souvent mésestimé en Afrique forestière. Environ un quart de ces gains sont réalisés en saison sèche, contre trois quarts en saison des pluies lors du séjour dans les campements semi-permanents.

b. Chasse

La valeur totale de la production faunique annuelle de la zone septentrionale est estimée à près de 600 tonnes, dont 15 % sont commercialisés. Ces ventes représentent près de 50 millions de CFA. Ainsi, dans cette zone décrite comme pauvre en ressources fauniques, les revenus potentiels sont estimés à 15 000 CFA/ha/an, soit 2,5 fois plus que l'agriculture et 5 fois plus que l'élevage sur des unités de surface équivalentes.

Dans la zone méridionale plus giboyeuse, la majorité des prises sont destinées à la vente, dans des proportions oscillant entre 60 à 80 % suivant le village.

c. Vivrier

La région la moins forestière (zone septentrionale) est celle où les Tikar investissent le plus dans la commercialisation de vivriers. Cette situation est la résultante de contraintes à la fois humaines, écologiques et historiques.

La proximité de la frontière nigériane, le passage du principal axe routier de

communication entre le Nord et le Sud du pays - importante circulation de camions, convoyeurs potentiels de marchandises - et le voisinage des hauts plateaux de l'ouest où la demande en vivrier (arachide, maïs) est élevée, sont de fortes motivations à un tel investissement.

Enfin, le commerce des noix de cola atteste de la prégnance de réseaux d'échanges anciens, qui fonctionnent encore actuellement dans le cadre du commerce des produits vivriers et des productions cynégétiques.

Productions commercialisées

- Les plantations caféières et cacaoyères sont avant tout des agroforêts permanentes, où le planteur privilégie un système optimisé à une production maximisée ;
- Le colatier, arbre à la fois planté et spontané, caractérise une aire ancienne d'échanges commerciaux et constitue un bon marqueur d'anthropisation ancienne ;
- Les ventes de gibiers, poissons et surplus vivriers sont conséquentes et marquent nettement les économies des diverses écozones. chaque sous-région se distingue par ses communautés respectives de chasseurs, de pêcheurs et de planteurs.

4.3 STRATÉGIES ALIMENTAIRES ET ÉCONOMIQUES

4.3.1- Gestion des activités dans le temps et l'espace

Tableau 5 : Temps alloué aux activités quotidiennes chez les Tikar septentrionaux de Mante (moyenne annuelle en minutes /jour et en % du temps d'éveil)

	Hommes adultes	Femmes adultes	Femmes enceintes ou allaitantes	Enfants des 2 sexes 0-4 ans	Enfants des 2 sexes 5-9 ans	Adolescent 10-18 ans	Adolescente 10-18 ans
	% min	% min	% min	% min	% min	% min	% min
Activités sociales	27,70	247	11,60	24,50	16,40	15,38	10,33
Education / soins aux enfants	3,40	31	2,32	1,78	9,72	15,61	12,71
Besoins personnels	28,81	259	23,07	56,41	35,70	28,13	21,02
Activités ménagères	8,43	76	47,40	8,76	28,13	15,97	37,29
Construction	7,65	69	0,26	1,21	0,97	2,38	0,83
Pêche	1,56	14	1,03	0,43	0,56	8,10	1,90
Chasse	1,48	13	-	0,21	0,56	0,24	-
Activités agricoles	21,23	191	14,70	6,62	8,00	14,18	15,91
* corvée de bois	0,4	1	2,7	5,3	13	4,1	20,7
* défrichage	16	31	2,7	1,1	-	4,1	-
* sarclage	9,3	18	11,6	5,3	11	21,6	17,1
* semailles	7,8	15	14,3	5,3	4,3	1,7	8,9
* récolte café	0,7	1	6,2	6,2	3,5	3,3	1,5
* récolte produits vivriers	9,3	18	23,2	15,6	21	20,7	21,5
* collecte produits sauvages	6,1	12	0,9	2,1	10	0,8	3
* gardiennage	4,6	9	7,2	1,1	7,8	5	1,5
* transport de denrées	2,1	4	4,5	2,1	1,8	10	5,9
* entretien du matériel agricole	15,7	30	-	1,1	-	4,1	0,8
Nombre d'observations	1281	1141	776	1404	1440	839	842

[1] visites, culte, deuil, autres activités...

[2] repas, soins personnels et médicaux, repos, activités ludiques, petites affaires...

[3] entretien maison, cuisine, corvées d'eau...

[4] inclus entretien case, artisanat...

La répartition des activités de production dans le temps, et en fonction de l'âge, du sexe des individus et des échanges qu'ils entretiennent entre-eux, est un bon indicateur du degré d'adaptation d'une société à son environnement. Le suivi des activités quotidiennes a été entrepris sur un cycle annuel complet, dans un village Tikar septentrional (Mante), un village tikar méridional (Ngume) et un hameau de Pygmées Medjan mitoyen de Ngume. Ce suivi de personnes de tous âges et tous sexes, a été réalisé suivant une méthode d'observation ponctuelle et aléatoire. Plus de 10 000 observations instantanées ont ainsi été réalisées dans chacun des sites. Seules les données du village septentrional de Mante ont été pour l'instant dépouillées.

Les résultats de l'étude sur l'emploi du temps doivent être confrontés à ceux des enquêtes ayant trait à l'alimentation, la nutrition, l'état sanitaire, mais également à ceux qui concernent le système de production et la socio-économie. Ces résultats, qui ne constituent nullement une fin en soi, permettent de révéler des tendances, ou d'aider l'interprétation des résultats obtenus dans les diverses disciplines (Lenoir 1999). Ainsi, pour les activités de production, l'enquête montre une nette division sexuelle des tâches. Alors que les hommes assurent le défrichage et l'entretien de l'équipement agricole, les femmes consacrent plus de temps aux semailles et aux récoltes des produits vivriers et de café (malgré le fait que la plantation appartienne à l'homme et que ce dernier en perçoive l'essentiel des bénéfices). Les enfants et les adolescents participent aux activités agricoles en aidant au sarclage et à la récolte des produits vivriers.

Comme chez les Ntumu, les femmes de Manté travaillent plus aux champs que les hommes. Mais alors que les femmes Ntumu s'adonnent aux tâches agricoles durant en moyenne 248 minutes par jour (Cogels et Pasquet sous presse), les femmes de Manté n'y consacrent en moyenne "que" 136 minutes par jour. Ces valeurs pourraient surprendre, compte tenu du fait que les travaux de sarclage imposés par le mode de mise en culture tikar sont extrêmement coûteux en temps. La différence tient principalement au fait que les Tikar n'effectuent qu'un seul cycle agricole par année calendaire, alors que les Ntumu disposent de 2 cycles agricoles par an (voir rapport régional Ntem).

4.3.2- Consommation alimentaire et saisonnalité

L'étude pondérale de l'alimentation par pesée s'est limitée à la zone méridionale. Elle porte sur 3 villages Tikar et 3 hameaux Medjan. Dans chacun des villages, 6 à 7 familles ont été enquêtées 4 jours consécutivement. Toutes les consommations pendant et en dehors des repas ont été pesées. L'enquête s'est déroulée durant les mois de janvier et février 1996, correspondant à la saison sèche.

En complément à cette enquête pondérale ponctuelle, des contrôles qualitatifs complémentaires ont été effectués de manière aléatoire dans les foyers tikar et medjan du village de Ngume durant un cycle annuel complet. Ils permettent de recadrer l'enquête pondérale ponctuelle dans une perspective saisonnière.

- Aliments de base.

L'alimentation des populations de la région est variée en ce qui concerne les aliments de base. Chez les Tikar il s'agit, par ordre décroissant d'importance, du maïs, du manioc, du macabo, de la patate douce, des ignames sauvages, du plantain et des bananes vertes. Chez les Medjan, la hiérarchie est différente : manioc, maïs,

ignames sauvages, macabo, plantain, et bananes vertes. Les Medjan consomment fréquemment ces féculents sous la forme grillée. En cette période de l'année marquée par la pénurie alimentaire, ces encas grillés font figure de "trompe-la-faim".

- Aliments protéiques.

Viande et poisson sont les aliments protéiques consommés par les 2 populations. Les Tikar consomment surtout de la viande, tandis que le poisson, conservé fumé à l'issue de campagnes de pêche dans des campements de brousse, est plus fréquent dans l'alimentation des Medjan. L'essentiel du gibier capturé étant destiné à la vente. Les quantités ingérées - 60 g de viande et 13 g de poisson chez les Tikar ; 30 g de poisson et 19 g de viande chez les Medjan – sont faibles en comparaison de celles obtenues dans des régions plus méridionales - 150 à 250 g de produits carnés à Campo ; 48 g à Evodoula ; 82 g à *la cité sucrière de Mbandjock*.

- Feuilles et légumes.

Pour les 2 populations, le choix en légumes est restreint. Les feuilles de manioc prédominent, préparées à l'huile de palme par les Tikar, tandis que les Medjan les associent au jus de noix de palme, y ajoutant parfois du sel, de la pâte d'arachide ou de graines de courges.

- Fruits.

Par leur consommation réduite de fruits (limitée aux papayes, avocats et bananes) Tikar et Medjan ne se distinguent pas des populations plus forestières.

- Noix et graines, matières grasses.

Les seules sources oléoprotéagineuses d'origine sauvage sont les graines de *Ricinodendron heudelottii*, arbre de recrus et de lisière dont la fructification coïncidait avec la période d'enquête. Les graines d'arachide, de melon et de courges n'apparaissent qu'en faible quantité dans les préparations.

- Boissons.

La sève de palme est la principale base de boisson alcoolisée utilisée, à 80 % sous forme de vin, et à 20 % sous forme distillée. Bières et sucreries manufacturées ne sont bues qu'à l'occasion d'événements sociaux, ou lors de déplacements dans les plus grosses agglomérations (Nditam, Ngume et Gambe tikar) disposant de débits de boissons.

- Origine des aliments.

Une monétarisation de l'alimentation et, une provenance des aliments extérieure au foyer consommateur, ont été fréquemment notées. Chez les Tikar, 16 % du maïs est acheté, de même que 25 % des féculents (surtout patates douces, macabo et plantain), 56 % des noix et graines, 27 % de la viande et 17 % du poisson. Chez les pygmées, une partie de l'alimentation serait également payée, mais une confusion persiste parfois entre partie payée, partie reçue en échange de travaux, et partie prélevée dans les champs des villageois. Pour les aliments de base, patates douces, macabo et plantains sont les plus régulièrement achetés.

Tableau 6 : Principaux aliments consommés par les Tikar et les Medjan

Aliments	Tikar	Medjan	Test de t
	(g/jour/capita) nb sujets =107	(g/jour/capita) nb sujets = 141	
Manioc/taro/patate/banane	498,0 (± 25,0)	538,0 (± 24,0)	ns
Farines (maïs-manioc) - riz	174,0 (± 11,0)	97,0 (± 9,0)	**
Ignames sauvages	37,0 (± 8,0)	127,0 (± 10,0)	**
Viande	59,0 (± 5,0)	30,0 (± 3,0)	**
Poisson	13,0 (± 2,0)	19,0 (± 2,0)	ns
Feuilles - légumes	47,0 (± 4,0)	55,0 (± 3,0)	ns
Fruits	49,0 (± 6,0)	42,0 (± 6,0)	ns
Boissons	28,0 (± 8,0)	116,0 (± 19,0)	**
Arachide - haricot - noix	8,1 (± 1,0)	4,6 (± 0,6)	*
Noix et pulpe de palme	6,0 (± 1,0)	33,0 (± 4,0)	*
Sel	4,4 (± 0,3)	3,0 (± 0,2)	**
Huiles et matières grasses	14,0 (± 1,0)	8,0 (± 1,0)	**
Pain - bouillie	3,2 (± 1,2)	0,5 (± 0,3)	*

*ns= non significatif ; *= moyennement significatif ; **= très significatif*

Consommation alimentaire

Les repas tikar sont composés autour d'une farine mêlant maïs et manioc. Les protéines d'origine animale sont en faible quantité. L'achat local de denrées alimentaires est fréquent.

	ZONE SEPTENTRIONALE	ZONE ORIENTALE	ZONE MERIDIONALE
Caractéristiques de la zone	<p>Climat + sec soudanien Biome savannicole dominant Transgression forestière lente Biodiversité réduite Densité de population élevée Passage routier Proximité frontalière et Grassfields</p>	<p>Climat de type intermédiaire Mosaïque forêt/savane Transgression forestière moyenne Biodiversité très élevée Densité de population très faible Secteur enclavé Exploitation forestière très récente</p>	<p>Climat + équatorial humide Biome forestier dominant Transgression forestière rapide Biodiversité élevée Densité de population moyenne à faible Désenclavement récent Exploitation forestière intensive</p>
Activités économiques	<p>Caféiculture écologiquement limitée Economie de prédation réduite Rente axée sur le vivrier</p>	<p>Agriculture vivrière de subsistance Economie de prédation prédominante Absence de plantations dû à l'enclavement Rente axée sur la gibier et le poisson</p>	<p>Agriculture vivrière de subsistance Economie de prédation moyenne Rente mixte sur les plantations (café-cacao) & commercialisation locale gibier et vivrier</p>

Tableau 7: Stratégies différentielles entre les trois écozones

4.4- IMPACTS ÉCOLOGIQUES DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

4.4.1- Stabilisation de l'agroécosystème en contrepoint de la transgression forestière

Plusieurs indices relevant du système de production soulignent que la progression de la forêt, dès lors qu'elle s'exprime sur le terroir, est perçue par les Tikar comme une gêne. Jusqu'à la fin des années 50, les Tikar se contentaient de subir le phénomène, qui provoquait un déplacement régulier et forcé des terroirs. Depuis, de nouveaux facteurs écologiques et économiques ont permis de concevoir une parade et de contenir l'avancée forestière hors de l'agrosystème.

Comme les autres céréaliculteurs de savane, les Tikar ont une agriculture basée sur le sarclage. Les terres défrichées et brûlées avant leur mise en culture, sont exploitées 7 à 10 années consécutivement, et c'est la baisse drastique de production qui contraint le cultivateur à mettre la parcelle en jachère, et à préparer une nouvelle portion de terre. L'assolement renouvelé d'une même parcelle favorise l'enherbement. Il est alors nécessaire d'éliminer par un sarclage répété, les herbacées adventices qui entrent en compétition avec les cultures dans l'utilisation des nutriments du sol. Dans l'agriculture itinérante sur brûlis de savane, les sarclages sont des étapes importantes de la chaîne opératoire : leur nombre, la façon de les nommer, les moments pour les réaliser et leurs modalités techniques sont autant de traits particuliers à chaque communauté.

Par contraste, l'essartage en zone forestière consiste à procurer un avantage aux plantes cultivées avant que les adventices ne s'installent. Cet avantage éphémère est renouvelé à chaque cycle par un déplacement systématique de la parcelle à cultiver. Ce déplacement du lieu de culture est le choix adopté par les essarteurs forestiers, pour justement éviter le sarclage (voir rapport thématique sur l'agriculture itinérante sur brûlis).

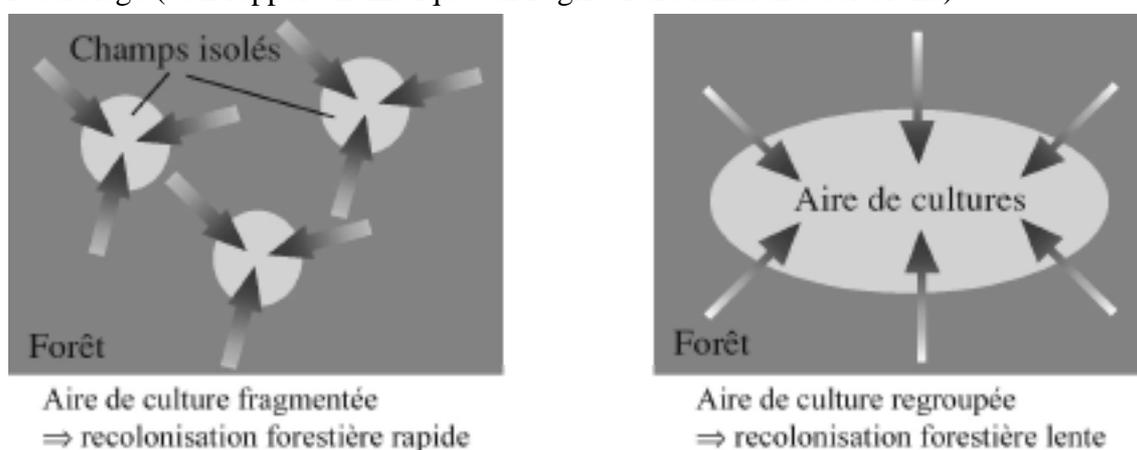


Figure 10 : Fragmentation de l'espace agricole et recolonisation forestière

Contrairement aux populations d'essarteurs de forêt les Tikar ne valorisent pas l'activité d'abattage (Voir rapport régional "boucle du Ntem" et rapport thématique "agriculture sur brûlis"). Elle est pourtant nécessaire lors de la création initiale de la parcelle, toujours dérobée à la forêt. Pour retarder la reprise forestière, les Tikar pratiquent un abattage intégral des arbres, alors que les populations de forêt privilégie une coupe sélective. Très peu de vestiges arborés persistent dans l'espace agricole pour témoigner que l'emplacement était initialement forestier. Un stratagème complémentaire,

délibérément adopté par les Tikar pour ralentir l'avancée forestière, consiste à regrouper les champs dans de vastes aires de cultures. Outre le fait que ce regroupement facilite l'exécution collective des travaux agricoles (voir IV-4-3), il permet en quelque sorte de repousser la lisière de la forêt. Les oiseaux et les mammifères forestiers sont moins enclins à s'aventurer dans un vaste périmètre dégagé, ce qui limite leur contribution dans la dissémination des graines. Les Tikar mettent ainsi en pratique leur compréhension du phénomène d'avancée forestière naturelle : celle-ci est effectivement plus rapide sur les petites savanes incluses que sur les vastes étendues, ce qui explique que l'avancée forestière soit plus rapide au sud qu'au nord.

L'astreinte d'abattage étant passée, la logique va consister à exploiter la terre aussi longtemps que la production sera acceptable. Seule la régénération forestière, par l'entremise d'une mise en jachère de longue durée, permettait auparavant la restauration de la fertilité. La lenteur du processus (plusieurs décennies) obligeait les cultivateurs à migrer avec leurs aires de culture.



Photo 4 : brûlis à Chromolaena odorata (cliché E. Dounias)

Commentaire : Paysage originellement forestier. Rendement calorique élevé de Chromolaena, qui provoque un apport massif de cendres et une destruction des jeunes pousses d'arbres, hypotéquant toute recolonisation rapide par la forêt.

Un changement important va s'opérer à la fin des années 70 avec l'apparition de *Chromolaena odorata*. Cette adventice buissonnante est, sans équivoque, perçue comme une peste absolue par les sociétés d'essarteurs forestiers. Les Tikar savent parfaitement tirer avantage des performances agronomiques de *Chromolaena* qui permettent, une fois l'invasion accomplie, de réduire les temps de déprise agricole. En envahissant les recrus post-agricoles, *Chromolaena* bloque la régénération forestière et autorise une remise en culture après seulement 4 ans de jachère. En vrais cultivateurs de savane, les Tikar n'ont eu aucun mal à s'adapter au surcoût de sarclage imposé par l'adventice. Les

avantages pour les Tikar sont multiples : le retour rapide sur d'anciennes aires de culture réduit la mobilité de l'espace agraire ; l'accélération de la rotation agricole dispense d'un abattage de nouvelles portions de forêt, vécu comme une corvée. En corollaire, l'espace agricole ainsi stabilisé freine l'avancée forestière au niveau du village.

Faut-il être pour ou contre *Chromolaena odorata* ?

Depuis plus d'une décennie, un débat passionné fait rage autour de l'adventice *Chromolaena odorata* :

Pour

Les agronomes rappellent que cette plante américaine n'est pas arrivée en Afrique accidentellement : son introduction dans les années 40 comme plante de couverture dans les plantations agro-industrielles, tient à ses nombreuses et indéniables qualités amélioratrices du sol. Certains voient en elle la plante qui permettrait de résoudre l'épineux problème de réduction des temps de jachère (voir rapport "Agriculture itinérante sur brûlis"). Les écologues du programme ECOFIT ont également bien mis en évidence le rôle actif de cette plante arbustive comme écran ignifuge de la lisière lors des feux de brousse, favorisant ainsi l'avancée du front pionnier forestier.

Contre

D'autres biologistes s'élèvent contre plusieurs dangers que fait courir cette plante : d'abord son pouvoir invasif important et difficile à réguler, aussi bien dans les recrues forestiers que le long des axes de transhumance des troupeaux de savane (les fruits se fixent dans le pelage des animaux). Ensuite se pose la difficulté de débroussailler avec les outils aratoires conventionnels. De plus, les substances secondaires sécrétées par cette plante sont probablement récupérées par le criquet puant. Ce ravageur herbivore verrait en quelque sorte sa progression favorisée par l'envahissement de la mauvaise herbe. Mais le risque le plus grand est sans doute le fait que *Chromolaena* bloque la régénération forestière après culture, et est une cause de baisse drastique de biodiversité.

Arbitrage

Le point de vue de l'anthropologue est de privilégier l'opinion des utilisateurs du milieu. Il ne sert à rien de prêcher pour ou contre cette plante : certaines ethnies vont l'apprécier positivement (les Tikar au Cameroun, mais également les Oubi, Mahin, Malinke de Côte d'Ivoire), d'autres négativement (la plupart des essarteurs forestiers d'Afrique centrale).

Les enjeux économiques et écologiques autour de cette plante, présente dans toute la zone intertropicale, sont tels, qu'une prise en compte préalable des populations concernées est indispensable avant d'entreprendre une quelconque action en faveur ou à l'encontre de cette plante.

L'autre incitation à migrer que les Tikar ont eu à résoudre est la pression accrue de l'afforestation, sur le périmètre d'habitation implanté en lisière. Dans la zone méridionale et dans la région de Magba, les Tikar ont mis à profit les plantations de rente, ceinturant le périmètre habité. Ces agroforêts constamment entretenues bloquent l'invasion forestière à proximité des concessions, et font également office d'écran ignifuge, protégeant les maisons contre les brûlis et les incendies de brousse. Sur les lisières, les Tikar du nord mettent à profit l'avancée du front d'*Albizia* sur la savane, pour étendre progressivement leur plantation.



Photo 5 : une agroforêt caféière (cliché E. Dounias)

Commentaire : En créant une forêt anthropique permanente et entretenue, autour de l'espace habité, les Tikar empêchent la recolonisation forestière au voisinage des maisons.

Le confinement des animaux domestiques dans l'espace habité constitue également une entrave, cette fois indirecte : ces animaux compromettent la plantation d'arbres fruitiers dans la cour. Or ces arbres servent de perchoirs aux oiseaux anthropophiles, notamment les tisserins qui, par leurs va-et-vient incessants entre habitat et forêt, activent la dissémination des graines d'arbres pionniers.

Pour résumer, les Tikar ont conçu un système de contrôle de l'afforestation qui combine deux démarches en apparence antagonistes :

- éliminer toute végétation ligneuse de l'espace de culture en tirant profit d'une adventice qui bloque la régénération forestière ;
- dans le même temps, entretenir un espace forestier anthropique (ou agroforêt) au pourtour de la zone d'habitation.

L'objectif n'est pas de chercher à empêcher la transgression forestière, mais bien

d'en contrôler la dynamique au niveau de l'espace domestique. Les Tikar tentent de ne plus subir une migration sous la contrainte de l'avancée de la forêt. Dans le contexte actuel où toute action de déforestation est systématiquement dénoncée, la sensibilité écologique occidentale serait a priori encline à condamner l'attitude des Tikar vis-à-vis de la forêt. Cette étude de cas souligne à quel point il importe de prendre en compte la rationalité subjective des populations utilisatrices du milieu. Le point de vue des Tikar mérite d'ailleurs toute notre attention. À terme en effet, la pérennisation de leur espace agraire, par l'entremise d'une rotation agricole circonscrite à un stock de terres déjà exploitées, réduit d'autant la ponction humaine sur la forêt située au-delà de l'espace villageois.

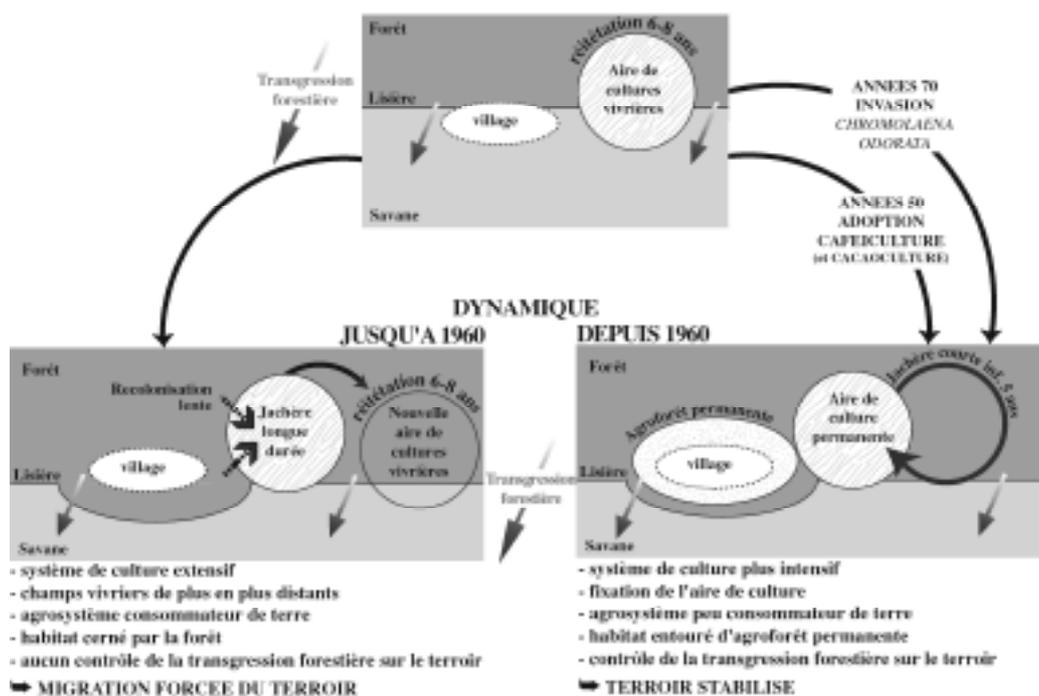


Figure 11 : Modification de la dynamique de l'agroécosystème depuis 40 ans

4.2.2- Pression cynégétique

La grande richesse faunique de la transition forêt-savane est en soi la cause de sa mise en péril. Depuis moins d'une décennie, cet écosystème suscite l'attention de diverses catégories de chasseurs, animés de motivations distinctes.

La chasse sportive se développe dans la zone, les amateurs de trophées venant y traquer des proies rares et réputées, tels que le Bongo (*Tragelaphus euryceros*) et le buffle (*Syncerus caffer caffer*). Les apports en devises sont conséquents : permis, licences et taxes d'abattage, d'importation d'armes et d'amodiation des zones cynégétiques, assurent au Cameroun des recettes publiques de près de 140 millions de cfa (Chardonnet 1995). Aucun contrôle n'est exercé sur l'éthique des guides de chasse - précédés d'une réputation sulfureuse - qui sévissent dans le secteur enclavé oriental, à l'abri des regards dérangeants.

La zone attire également des braconniers en provenance du sud et de l'ouest du pays. Les Tikar contrôlent mal la venue de ces chasseurs allochtones et les conséquences désastreuses qui peuvent s'ensuivre. C'est ce que montre la crise profonde qui a secoué

le village de Kong en 1997, à la suite du massacre de 4 hippopotames par un braconnier assisté d'un natif du lieu, en violation de l'interdit absolu de chasser ces animaux sacrés par excellence (Ngoundoung Anoko 1997).

La troisième catégorie de chasseurs est composée des villageois eux-mêmes. Face à la demande croissante émanant des zones urbaines, plusieurs études convergent pour souligner qu'au Cameroun, la chasse commerciale est actuellement le domaine de production le plus rémunérateur qui soit (voir rapport thématique "filère viande de brousse"). L'appât du gain, conjugué à l'enclavement, le manque d'alternatives économiques et la proximité des exploitations forestières - qui stimulent la demande et facilitent l'écoulement de la venaison - provoque une surenchère de la pression cynégétique, qui dépasse largement les seuils habituellement admis pour un maintien des ressources fauniques.

Impact écologiques des activités de production

- Les choix agricoles récents des Tikar traduisent une tentative de réguler l'avancée forestière dans l'espace villageois ;
- Chasse sportive, braconnage et chasse villageoise combinés, exercent une pression excessive qui met en péril la survie de la grande faune de l'écotone.

4.4.3- Unités de résidences, Unités de production

Les Tikar font preuve d'une grande flexibilité résidentielle, qui est rythmée par la variation saisonnière des activités agricoles ou de prédation. Durant la majeure partie du cycle agricole, les villageois résident dans des campements situés à proximité des lieux de culture. L'habitat est implanté à même le champ, de préférence sur une élévation de terrain permettant une surveillance à distance, ou dans une savane mitoyenne. En revanche, il n'est jamais situé en sous-bois forestier. L'organisation de l'habitat au champ est patri-virilocale. L'unité de production qui le compose réunit l'homme, sa(ses) épouse(s) et leurs enfants. Le campement est composé d'autant de huttes que le chef de famille compte d'épouses. Lorsqu'il est éloigné du village, le campement champêtre devient souvent l'habitat principal, les résidents ne rentrant au village que pour se ravitailler, s'informer, ou participer à une réunion ou une cérémonie.

La période de récolte du café et du cacao, mais aussi les campagnes de pêche et de piégeage, sont également l'occasion de séjourner longuement dans des campements de permanence variable. En contrepartie de cette fragmentation spatiale des unités de production, les gens répondent régulièrement aux invitations d'entraide. Ces séances de travail collectif interviennent à toutes les étapes du cycle agricole, mais également à l'occasion d'une pêche à la nivrée, pour la construction d'une case, ou éventuellement la pose d'une toiture. Elles sont à chaque fois prétexte à des échanges sociaux, agrémentés de bière de maïs et d'une prise de repas convivial. La géographie des résidences extravillageoises est complexe. Elle tolère un relatif rapprochement par affinité, même si persiste un zonage sous-jacent, déterminé par le titre de notabilité du propriétaire. Les regroupements par affinité et la relative souplesse dont jouissent les résidents en brousse,

émoussent les angles d'une organisation spatiale de l'habitat trop rigidifiée par le système politique (voir II-3-1). Ces séjours longs et répétés au champ, dans les plantations, dans les campements de chasse ou sur les biefs de pêche, semblent ne pas seulement répondre à des impératifs de production. Ils permettent aux habitants de rompre temporairement avec les contraintes du protocole politique régnant au village.

5 INDIVIDUS ET COMMUNAUTÉS FACE À LA MODERNITÉ

5.1- RELATION À LA FORÊT

De nombreux indices soulignent que le rapport que les Tikar entretiennent avec la forêt est essentiellement utilitaire et dépourvu d'affectivité.

A/ Un mode d'établissement de l'habitat en lisière, où forêt et tranchée défensive étaient auparavant associées pour garantir sécurité et voie de repli en cas de conflit guerrier.

B/ Une agriculture vivrière sur brûlis qui se met en place sur des terres forestières, mais qui fonctionne ensuite comme une agriculture de savane. Le système de culture s'organise autour d'une céréale, avec les pratiques agricoles *ad hoc* : élimination intégrale du couvert ligneux, pratique du sarclage, réitération culturale sur la même parcelle. La manière dont les Tikar valorisent l'implantation fortuite de l'adventice *Chromolaena odorata* est tout à fait significative de leur rapport à la forêt.

C/ Une négligence affichée à l'égard des produits de collecte forestiers, que l'on retrouve dans la composition des agroforêts de plantations, où le maintien d'un arbre à des fins d'ombrage prime sur les ressources que certaines essences seraient susceptibles de prodiguer. Les arbres sont avant tout au service de la production de rente, leur valeur agroforestière potentielle ne s'exprimant qu'en second lieu.

D/ Le système d'exploitation privilégie l'entraide (avec consommation collective de bière), et une occupation foncière permissive qui permet de rétrocéder l'usufruit des jeunes recrues à l'ensemble de la communauté. La déprise de la propriété individuelle favorise une occupation permanente de l'espace agricole. Ce dispositif social participe au contrôle de la recolonisation forestière. Par comparaison, un agriculteur de forêt conserve généralement un droit exclusif sur ses jachères les plus anciennes (Dounias 1996).



Photo 6 : repas collectif à l'occasion d'une invitation au sarclage (cliché E. Dounias)

5.2- LA PERCEPTION DE SOI, DES PYGMÉES ET DE LA FORÊT

Les faits exposés ci-après proviennent principalement des enquêtes des psychologues (voir rapport thématique d'A. Delorme sur les aspects psychologiques).

5.2.1 Perception de soi

Les Tikar se définissent avant tout par leur origine, donc par leur attachement à un environnement et une culture de savane. Par delà l'emphase de surface, le discours sur soi met en exergue l'ambition et la franchise, qualités que les Tikar estiment partager avec les Mbum et les Fulbe du nord. Le travail collectif et le respect de l'autorité du chef et des règles villageoises sont fortement valorisés. Autre trait intéressant - à rapprocher à leur système politique intégrateur - les Tikar se reconnaissent un sens de la débrouillardise et une certaine habileté à imiter l'autre. Ainsi, malgré les habituels conflits de génération et valorisation du passé, ils se prétendent suffisamment "caméléons" pour surmonter les aléas de l'avenir.

5.2.2- Perception des Pygmées

Les relations interethniques avec les Medzan montrent que ces derniers ont plus emprunté à l'écologie des Tikar que l'inverse (voir II-2-3). Les Tikar ont peu appris de la forêt au contact des Medzan. L'apport didactique de ces derniers, relève plus du symbolique que de l'économique. Les Medzan occupent le bas de l'échelle sociale et leur habitat est marginalisé. En contrepoint de cette apparente servilité, ils ont le contrôle des pratiques rituelles qui rythment le bon fonctionnement de la société tikar. C'est d'ailleurs seulement dans la zone de contact avec les Medzan que les Tikar ont développé un culte des ancêtres tourné vers la forêt, dans lequel le rôle de médiateur est tenu par des masques empruntés à des autochtones forestiers (Abega sous presse). Les Medzan tiennent leur pouvoir de la

connivence qui les lie originellement à la forêt et qui a suscité un sentiment ambivalent d'admiration et de crainte de la part des migrants. Les relations interethniques sont bien tortueuses entre ces deux sociétés. Le discours des uns vis-à-vis des autres est empreint de mépris, et pourtant chaque parti reconnaît avoir besoin de l'autre.

5.2.3- Perception de la forêt

L'évocation de la forêt est d'abord fonctionnelle : la forêt nourrit puisqu'elle sert de substrat à l'implantation des champs. Elle est source d'argent, par les plantations d'arbres que l'on y installe, le poisson et le gibier que l'on y prélève, mais aussi par le monnayage de la coupe de bois négocié avec les exploitants forestiers. Sinon, la forêt apparaît aux Tikar comme dangereuse : c'est le domaine des maladies et des accidents (chutes d'arbres) et des bêtes féroces - le serpent est prégnant dans les dessins d'enfants figurant la sylve. Pire encore, on peut s'y perdre. Pour les Tikar, la sylve n'a aucune valeur culturelle ou symbolique, et ne fait l'objet d'aucune transposition mythique.

5.3- LE VÉCU DU DÉVELOPPEMENT

Les aménagements récemment apparus dans le pays Tikar ont apporté leur cohorte de perturbations. Les deux plus importants, du point de vue des retombées écologiques et de l'influence sur le mode de vie des populations locales, sont le réservoir de la Mapé au nord et l'exploitation forestière au sud et à l'est.

5.3.1- Réservoir de la Mapé (zone septentrionale)

Pour les populations, les raisons d'un mécontentement à l'encontre du lac de retenue sont nombreuses :

Conséquences directes (économiques, foncières, relations interethniques et matérielles)

- Récession économique (perte des champs, des plantations, des territoires de chasse-pêche-collecte, et des communications routières qui permettaient d'accéder aux marchés) ;
- Accroissement de la pression foncière sur les zones exondées ;
- Tensions ethniques avivées (notamment entre pasteurs et cultivateurs) ;
- L'infrastructure qui alimente un dispositif hydro-électrique, ne fournit aucune électricité localement ;

Conséquences indirectes (sanitaires, psychologiques)

- Accroissement du risque sanitaire lié au lac (paludisme, nuisance due aux piqûres de *Culex*, bilharziose) ;
- Troubles psychologiques dûs à l'attachement culturel et affectif à des terres définitivement perdues ;
- Spoliation de patrimoine.

Les populations déplacées se retrouvent dans une situation de quasi-réfugiés et attendent toujours une hypothétique d'indemnisation de leur perte de territoire. La pression foncière sur les terres exondées s'accroît et les migrants forcés doivent se contenter de terrains moins fertiles ou plus difficiles d'accès (Lenne 1997). Dans le secteur de Nyakong où les pouvoirs publics ont ouvert une nouvelle route, les déplacés

sont pris de vitesse par les migrants entreprenants des plateaux voisins (Konja, Yamba et Mambila) et de l'extrême nord (pêcheurs Kotoko). Face à cette poussée des montagnards, les Tikar ne peuvent justifier d'aucune primauté foncière sur ces nouvelles terres. 4 % seulement des propriétaires terriens de la région détiennent un titre foncier (Techniplan 1995). Indiscutablement, le foncier est le point le plus épineux auquel sera confronté le projet de la CE en charge de l'aménagement de la plaine tikar à la périphérie du lac.

5.3.2- Exploitation forestière (zones méridionale et orientale)

Le développement social local ne préoccupe guère les exploitants forestiers présents, qui pratiquent la politique de la terre brûlée : prélever le plus possible en un minimum de temps. Cette forme brutale d'exploitation a de nombreuses répercussions sur le long terme :

Appauvrissement drastique des massifs forestiers. Lorsqu'il s'agit de dénoncer la déforestation, les Tikar - avec leur système agricole qui tente de contrôler l'avancée forestière (voir IV-4-1) - font office de boucs-émissaires, alors que les principaux fautifs agissent en toute impunité ;

Intensification massive de la pression cynégétique (chasseurs locaux et attraction de braconniers) pour satisfaire la demande locale (famille des employés des compagnies forestières, restauration) et profiter de la circulation des grumiers pour écouler la venaison vers les villes (voir rapport thématique "filière de commercialisation du gibier") ;

Cortège de pathologies sociales et sanitaires liées au développement artificiel et temporaire de l'économie locale : alcool, prostitution, prolétariat, violence et insécurité, transmission accrue de maladies vénériennes, etc ;

Pour la population rurale, instiller dans les esprits une illusion de désenclavement. Lorsque les ponts se sont effondrés et que les pistes deviennent impraticables, les villages éloignés retournent à leur isolement, infligeant une profonde frustration à ses habitants.

Les relations conflictuelles avec les exploitants forestiers

Bien que l'aspiration au désenclavement soit la plus forte, les Tikar ont malgré tout conscience de ne pas obtenir un dédommagement à la hauteur de la valeur de leur forêt. Plusieurs conflits, parfois violents, ont éclaté entre villageois et employés de la société d'exploitation. A l'origine de ces escarmouches : le non respect des limites d'assiette de coupe, des indemnités jugées insuffisantes, ou encore la durée de vie éphémère des infrastructures concédées... Ces conflits se soldent par une intervention des forces de l'ordre, et l'incarcération de villageois. Dans ces situations où l'intérêt de l'exploitant est systématiquement privilégié, l'État fait valoir la prééminence de son droit sur la forêt par rapport au droit coutumier des villageois. Les négociations qui s'ensuivent à huis clos aboutissent à une corruption des représentants du village. Au départ défenseurs des intérêts de leurs concitoyens, ces représentants se transforment en modérateur de leurs revendications. Ces dérives ont valu au village de Kong de perdre coup sur coup 2 chefs, dans des conditions obscures.

CONCLUSION

Durant les dix derniers millénaires, les forêts tropicales ont subi d'importants bouleversements, que les paléo-biologistes (ECOFIT 1996) imputent à des phénomènes bioclimatiques, aucune action anthropique ne permettant d'expliquer l'ampleur des changements régionaux observés. En revanche, dès lors que l'on considère l'évolution future des régions tropicales humides, il importe d'inclure les activités humaines dans les modèles prédictifs qui influenceront les politiques d'aménagement à venir.

L'étude comparative dans des régions contrastées met en évidence non pas un, mais plusieurs systèmes de production tikar, dont le seul dénominateur commun est une tentative de contrôler l'avancée forestière à l'intérieur de l'espace villageois. Cette volonté de réguler la dynamique forestière s'exprime pourtant dans des régions qui ne subissent pas de fortes contraintes démographiques. L'action ambivalente de *Chromolaena odorata* (plante bienfaitrice ou peste absolue ?) cristallise parfaitement la nécessité d'étudier l'écotone forêt-savane en associant les sciences de l'homme et les sciences de la nature.

Une autre étude menée en parallèle plus au sud a porté sur le même type d'écosystème, mais cette fois colonisé par des migrants d'origine forestière des ethnies Mangisa et Eton (Tilquin 1996). La migration est beaucoup plus récente et les motivations des populations sont très différentes : il s'agit d'une migration provoquée par une saturation des terroirs de la province d'origine. La perception de l'écotone et son mode de valorisation par les Eton et les Mangisa sont sans aucun rapport avec ceux des Tikar, les migrants de la Lekie négligeant totalement la composante savane de leur nouvel environnement. Clairement, les motivations des habitants de l'écotone forêt-savane sont partiellement dictées par leurs origines culturelles. Une approche anthropologique de ces populations est donc indispensable, afin de saisir les aspirations des sociétés humaines face aux évolutions de leur environnement.

La diversité des stratégies de subsistance et des choix économiques observée à l'intérieur d'une seule et même entité ethnique, nous oblige néanmoins à pondérer notre questionnement initial sur l'adaptation d'une société à un nouvel environnement. Les Tikar font preuve d'une relative inertie au niveau de leur système politique reposant sur la chefferie. C'est le dénominateur constant de l'identité tikar, qui relègue à une fonction annexe l'expression culturelle du système de production. Un phénomène similaire est décrit chez les Gbaya de Meiganga. Dans cette ethnie qui exploite des environnements écologiques proches de ceux des Tikar, seule finalement importe la permanence structurelle des institutions politiques, laquelle laisse place en retour à une totale permissivité écologique (Burnham 1979).

La plasticité du système de production traduit certes un fort potentiel adaptatif des Tikar, tant dans leurs relations sociales que dans le cadre de leur fonctionnement économique et dans leur capacité à accompagner les changements de leur environnement. Mais cette souplesse ne serait pas possible sans cet étonnant système politique, qui accorde une large place à l'intégration.

Mais un tel système a son revers de médaille. À trop vouloir composer avec son

voisinage ethnique, la société tikar risque de perdre son âme et son identité. La pression exercée par les populations des hauts plateaux septentrionaux qui descendent dans la plaine, et la difficulté des Tikar à faire valoir leur priorité sur les aménagements consécutifs à la mise en eau du barrage de la Mapé, soulignent le risque réel d'une spoliation territoriale pouvant conduire à une aliénation culturelle.

RECOMMANDATIONS

a. Il importe de dénoncer sans détour les pratiques mafieuses de certains exploitants forestiers, dont l'absence de "culture forestière" est en soi un frein à toute politique d'exploitation durable du bois.

b. Ce n'est pas parce qu'ils tentent de réguler l'avancée forestière dans leur terroir, que les Tikar doivent pour autant être accusés de favoriser la déforestation. Lorsqu'elle est conforme à certains principes culturels locaux, la stabilisation de l'espace agricole peut être une manière efficace de limiter l'action dévastatrice de l'homme sur le milieu forestier. Mais la stratégie choisie par les Tikar n'est pas transposable à d'autres situations forestières. Les actions dans ce domaine doivent tenir compte au cas par cas des réalités culturelles locales.

c. Une récupération politique du débat scientifique et écologique autour de l'adventice *Chromolaena odorata* est à craindre. La nouvelle loi forestière camerounaise prône une limitation des espaces forestiers villageois, qui n'est applicable qu'à la condition d'une fixation et d'une intensification des pratiques agricoles. En mettant exagérément en avant les avantages agronomiques de cette adventice, on risque d'en faire l'instrument d'une politique incitant à un renoncement aux systèmes traditionnels d'agriculture sur brûlis (Autfray et Gbaka Tchetché 1998).

d. Les perturbations causées par les récents aménagements (barrage, route, d'exploitation forestière) ne se limitent pas seulement aux aspects écologiques et économiques qui ne sont que la partie visible de l'iceberg. Aucun programme de développement de la plaine Tikar ne pourra aboutir si l'on ne se préoccupe pas de préserver l'intégrité des institutions politiques traditionnelles. La plasticité des systèmes de production peut alors être mise à profit pour tester la réceptivité à d'éventuelles innovations techniques.

e. La gestion du foncier s'annonce le problème le plus délicat auquel le projet européen de développement de la plaine Tikar (DG VIII) se voit confronté. Dans la région du barrage de la Mapé, les Tikar doivent faire face à la fois à une perte de leurs

terres ancestrales, et à une pression exacerbée de leur voisins des hauts plateaux. Il importe de privilégier le dialogue avec les institutions politiques traditionnelles. Un appui législatif et juridique à la structuration du CODANTI (Comité de Développement de l'Arrondissement de Ngambe Tikar, voir II-2-4) doit être envisagé.

BIBLIOGRAPHIE

- Abega, SC.**, Sous presse. *Les choses de la forêt*. Paris : l'Harmattan.
- Abega, SC. & J. Ngoundoung Anoko**, 1997. Images du corps et manipulations sexuelles chez les Tikar du Mbam (Cameroun), *L'Homme* 144.
- Annaud, M.**, 1999. *Entre le bois et l'écorce : une culture de l'interstice. Ethnicité, organisation sociale et pensée symbolique des Tikar du Cameroun Central*. Thèse de Doctorat, Université Paris-V, Sorbonne.
- Autfray, P. & H. Gbaka Tchetché**, 1998. L'utilisation de *Chromolaena odorata* pour fixer l'agriculture en zone forestière de Côte d'Ivoire. *Agriculture et Développement* 13.
- Auzel, P.**, 1997. *Exploitation du milieu et émergence de nouvelles maladies virales : le cas de l'exploitation de la faune sauvage des forêts d'Afrique centrale*. Mémoire de D.E.A., Université d'Orléans, Orléans.
- Bahuchet, S., E. Dounias, A. Froment & I. de Garine.**, 1998. Connaissance et utilisation de l'environnement par les sociétés du centre du Cameroun dans l'écotone forêt-savane. In *Systèmes écologiques et actions de l'homme*. Séminaire de Carry-Le-Rouet, 15-17 septembre 1997. Meudon : CNRS, Programme Environnement, Vie et Sociétés.
- Burnham, P.C.**, 1979. Permissive ecology and structural conservatism in Gbaya society. In *Social and economic systems*, eds P.C. Burnham and R.F. Ellen. London : Academic Press.
- Chardonnet, P.**, ed. 1995. *Faune sauvage africaine – la ressource oubliée*. Luxembourg : Office des Publications Officielles des Communautés Européennes.
- Clément, C.**, 1996. *Ethno-écologie des termites chez les Tikar en contact forêt-savane*. Mémoire de D.E.S.S., Université Paris XII Val de Marne, Créteil.
- Cogels, S. & P. Pasquet**, sous presse. Gestion du temps et mobilité spatiale chez les Ntumu du Sud Cameroun. In *L'homme et la forêt tropicale*, eds D. Bley, N. Vernazza-Licht, H. Pagezy. Chateaufort de Grasse : Editions de Bergier, Société d'Ecologie Humaine-APFT.
- Dallière, C.**, 1996. *Systèmes agroforestiers caféiers et cacaoyers en milieu d'écotone forêt-savane chez les Tikar du Cameroun : étude agro-écologique, ethnobotanique et socio-économique*. Mémoire de D.E.A., Université d'Orléans, Orléans.
- Djotsa, A.B.S.**, 1999. *Contribution à l'étude botanique et écologique d'un marqueur biologique : le genre Albizia (Mimosaceae)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I, Yaoundé.
- Dounias, E.**, 1996. Recrûs forestiers post-agricoles : perceptions et usages chez les Mvae du sud Cameroun forestier, *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 38 (1).
- Dounias, E.**, Sous presse. Ecotone forêt-savane et système agraire des Tikar du haut Mbam. In *Dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux*, eds M. Servant et S. Servant-Vildary. Paris : ORSTOM-CNRS-UNESCO.
- Ecofit**, 1996. Symposium *Dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux*. ORSTOM-CNRS, Bondy (France), 20-22 mars 1996.
- Happi, Y.**, 1998. *Arbres contre graminées : la lente invasion de la savane par la forêt au centre-Cameroun*. Thèse de Doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- Hurault, J.**, 1983. Fécondité et mortalité dans l'agglomération urbaine de Banyo : l'incidence des maladies vénériennes. *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, 19(3).
- Hurault, J.**, 1989. Le lac de barrage de la Mapé : son incidence sur l'agriculture et l'élevage dans la plaine des Tikar. *Revue de Géographie du Cameroun*, 9.
- Koppert, G.J.A., H. Rikong Adie, S. Gwangwa'a, E. Sajo Nana, M. Matze, P. Pasquet, A. Froment & I. De Garine.** 1996. La consommation alimentaire dans différentes zones écologiques et

économiques du Cameroun. In *Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, eds. A. Froment, I. de Garine et C. Binam Bikoï. Paris : ORSTOM-l'Harmattan.

- Leclerc, C.**, 1995. *Le rapport à la nature comme rapport social. Les Pygmées Bedzan : entre la forêt, la savane et les Tikar*. Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie, Université Paris X, Nanterre.
- Lenne, A.**, 1998. *Agrosystème tikar en mosaïque forêt/savane (Cameroun central)*. Mémoire de l'Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer, Cergy-Pontoise.
- Lenoir, H.**, 1999. *Suivi des activités quotidiennes en milieu rural africain : une méthode d'observation par tirage ponctuel et aléatoire (random spot checking) appliquée aux Tikar du Cameroun central*. Mémoire de D.E.A., Université Montpellier II, Montpellier.
- Letouzey, R.**, 1968. *Etude phytogéographique du Cameroun*. Paris : Paul Lechevalier.
- Manga, L., B. Bouchite, J.-C. Toto & A. Froment**, 1997. La faune anophélienne et la transmission du paludisme dans une zone de transition forêt-savane au centre du Cameroun. *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique*, 90.
- Ngoundoung Anoko, J.S.**, 1997. *La chasse des hippopotames "sacrés" chez les Tikar du Cameroun : crise du système traditionnel face au "développement"*. Mémoire de D.E.A., Université d'Orléans, Orléans.
- Techniplan, S.p.A.**, 1995. *Schéma d'aménagement de la plaine tikar, volume 1 : Bilan diagnostic et stratégie de développement*. Commission de l'Union Européenne, Fond Européen de Développement, Rome.
- Tilquin, O.**, 1996. Esquisse ethnoagronomique et ethnoécologique d'un village de migrants du sud-Cameroun. Mémoire de D.E.A., Université d'Orléans, Orléans.
- Tonkoun Iyawa, P.**, 1995. *Les parasitoses digestives dans les populations Tikar et Pygmées Bedzan de la vallée du Mbam*. Thèse de Doctorat d'Etat en Médecine, Université Yaoundé I.
- Veret A.**, 1998. *La transmission des savoirs concernant quelques plantes représentatives de l'écotone forêt-savane chez les Tikar et échanges interethniques avec les communautés voisines (Cameroun)*. Mémoire de D.E.A., Université d'Orléans, Orléans.
- Wang Sonne.**, 1998. Approche historique du sous-peuplement de Nditam : contribution à la recherche archéologique en pays Tikar. In *Paléo-anthropologie en Afrique centrale. Un bilan de l'archéologie au Cameroun*, eds. M. Delneuf, J.-M. Essomba et A. Froment. Paris : l'Harmattan.



La ville de Yaoundé vue depuis le Palais des Congrès. Cameroun - 1998 - (Cliché E. Josse)



Yaoundé. Atelier de rotin. Cameroun - 1998 - (Cliché L. Defo)

III. LA VILLE

Yaoundé

Coordinateur :
Théodore TREFON

Contributions de :
Louis DEFO, Adrienne DEMENOU-ZAMDJIO, Kory IOVEVA
Amélie JACQUET, Adonis MILOL, Michel ROMAINVILLE

Yaoundé est sans aucun doute la capitale de la conservation en Afrique Centrale. Plus que n'importe quelle autre ville de la région, elle est le siège d'un grand nombre de projets de conservation : la partie méridionale du Cameroun accueille une trentaine de projets financés par l'aide internationale, comme le fait remarquer F. Grison dans son évaluation *Assistance technique forestière : la ruée vers le Cameroun*. De même, les rangs des différentes ONG environnementales ne cessent de gonfler. Cette même idée de « capitale de la conservation » s'est vu concrétisée en mars 1999 lors de la rencontre des chefs d'Etat africains à Yaoundé, une rencontre à laquelle APFT a activement participé. Celle-ci fut organisée afin de mettre sur pied une nouvelle aire protégée transnationale, et cela sous la forme d'un « Don à la Terre ».

A l'encontre d'APFT, la grande majorité de ces projets et ONG adoptent une approche essentiellement rurale de la conservation. Une telle stratégie a bien des limites car nous savons, aujourd'hui, que la conservation des écosystèmes est extrêmement complexe et nécessite une approche holiste. L'équipe d'APFT a aussi mené différentes recherches en milieu forestier, mais elle a, en plus de celles-ci, contribué à une meilleure compréhension de l'interconnectivité des relations ville-forêt dans leur façon d'influencer les problèmes de la conservation, et cela en analysant les interactions multiples entre la population de Yaoundé et les ressources forestières. Il s'agit ici principalement des analyses de la situation urbanistique et démographique de Yaoundé, les problèmes d'approvisionnement en bois de chauffe et de gibier, le développement rapide de l'exploitation du rotin, la question des perceptions, une question par ailleurs très importante mais souvent négligée, et, enfin, une analyse du secteur associatif.

Toutes les études menées par APFT aux alentours de Yaoundé font référence à la gravité de la crise économique. Couplée à une croissance démographique rapide et soutenue, cette crise constitue indéniablement le premier facteur responsable de la sollicitation croissante des produits forestiers par les populations urbaines. Jusqu'à la fin des années 1970, les exportations de café et de cacao représentaient la première source de devises pour le Cameroun. Celles-ci furent ensuite remplacées par celle du pétrole qui renforça significativement l'économie du pays, et cela de manière temporaire. En effet,

en 1986, les marchés du pétrole et des matières premières mentionnées ci-dessus s'effondrèrent. La politique d'investissements dans laquelle s'était lancé le pays fut interrompue tandis que la balance des paiements fut ébranlée, ce qui amena des problèmes de remboursement de la dette. De façon à pouvoir bénéficier de l'aide des institutions de Bretton Woods, le gouvernement du Président Biya dut adopter un Programme d'Ajustement Structurel. Ses conséquences furent durement ressenties par l'ensemble de la population camerounaise, et tout particulièrement par les citoyens les plus pauvres (Pour une bonne analyse des impacts sociaux et économiques des PAS au Cameroun, voir Winpenny *et al.* 1996 ou encore Antoine et Kouamé 1998 ou Wakam 1998 pour des impacts démographiques des PAS). Ceux-ci furent également contraints de développer de nouvelles stratégies de survie après la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. C'est donc dans un tel contexte d'austérité économique, lui-même directement influencé par des facteurs politiques, qu'il convient de considérer ce rapport.

Lorsqu'en 1888, les premiers explorateurs allemands pénétrèrent dans la région qui constitue aujourd'hui la ville de Yaoundé, ils ne trouvèrent rien d'autre que de la forêt dense, peuplée par les Ewondo dont la culture était intimement liée à leur environnement forestier. A l'indépendance, Yaoundé était une petite capitale provinciale et comptait approximativement 50.000 habitants. Aujourd'hui, du fait de son expansion démographique et spatiale, elle domine largement son arrière-pays. Selon la Division Population des Nations Unies, la population de Yaoundé s'élevait à 1,2 million d'habitants en 1996. On l'estime à 2,5 millions pour 2015. Quant au taux de croissance annuel, celui-ci était de 6,2% entre 1990 et 1995. Il devrait descendre à 3,2% entre 2010 et 2015. Mentionnons également que 8,7% des Camerounais vivent à Yaoundé.

GÉOGRAPHIE ET URBANISATION

Etendue sur près de 25.600 ha, Yaoundé est divisée en six communes urbaines d'Arrondissement. Son statut de capitale politique en fait la deuxième grande ville du Cameroun après Douala, la capitale économique. Située dans la province du Centre, Yaoundé est une ville au relief très accidenté, ce qui lui a valu le surnom de ville aux sept collines. La forêt n'est jamais loin de Yaoundé. Le centre ville a été construit sur les anciens marais autour du cours de la Mfoundi qui a donné son nom au département. Pour comprendre l'histoire de Yaoundé, mentionnons tout particulièrement les travaux d'A. Franqueville, et notamment Une Afrique entre la ville et la campagne: Les migrations dans le sud du Cameroun et Yaoundé : construire une capitale.

L'architecture de Yaoundé est à l'image de celle de beaucoup d'autres villes du tiers monde. Le centre urbain présente une structure moderne avec des bâtiments construits suivant un plan d'urbanisation sommaire. Les quartiers résidentiels se situent tout autour des centres commercial et administratif. Autour de ces quartiers, se trouvent les bidonvilles qui regroupent les populations pauvres dans des abris sommaires qui leur

tiennent lieu d'habitation. Les logements somptueux des membres du Gouvernement, des corps diplomatiques et des plus grosses fortunes du pays avoisinent les bidonvilles les plus pauvres de la capitale, comme Ntaba Nlongkak et Bastos. Le quartier Etoa - Meki, est aussi une belle illustration de ce mélange. C'est dans ces quartiers que les problèmes liés à une urbanisation et une démographie galopantes se posent avec acuité. Généralement, les habitants en sont appelés les "citadins-ruraux" eu égard à leur étroite dépendance des produits forestiers.

L'exode rural croissant a imposé ses corollaires habituels : habitat spontané, trafics en tout genre, conflits fonciers, grand banditisme. Le grand dénuement des populations des quartiers pauvres, accentué par la crise économique, les oblige à explorer toutes les voies de survie : le secteur informel est florissant. Le problème le plus crucial ici semble être celui de l'habitat spontané. C'est celui qui a des implications sur le foncier réglementaire et la sécurité des personnes et des biens. L'habitat spontané est à l'origine des nouveaux bidonvilles : les constructions se font sans aucun souci des règles de sécurité ni sans le moindre respect des règles d'urbanisme, et encore moins des techniques de construction. La préoccupation que crée cet habitat spontané est bien visible au Cameroun. Sur le plan environnemental, il est à l'origine de nombreuses et fréquentes inondations en saison de pluies. Faute de canalisations et d'un plan de drainage, les pertes en vie humaines et en biens sont nombreuses. Ces quartiers sont aussi les plus surpeuplés. L'étranger en quête d'un logement se rendra rapidement compte de la difficulté qu'il y a à se loger dans la capitale politique du Cameroun. Non seulement le logement y est rare mais, de plus, les loyers sont devenus exorbitants. Il faut payer pour un trois pièces moyen près des centres urbains, jusqu'à 800 FF de loyer par mois, ce qui équivaut au revenu mensuel de toute une famille. En plus de ce coût élevé, il faut se plier à l'exigence de verser de nombreux mois de loyer d'avance (cinq mois minimum) auprès des pseudo agents immobiliers qui ont envahi le secteur de l'immobilier et qui sont payés au pourcentage depuis la libéralisation de la profession par les autorités administratives. Par conséquent, plutôt que de verser un loyer, la plupart des gens préfèrent bâtir, sur le premier espace libre venu, une habitation sommaire, avec l'espoir de l'améliorer au fil des ans. De plus, l'occupation anarchique des terrains crée de nombreux et parfois violents conflits fonciers.

L'occupation ici se fait contre toutes les règles d'usage prévues par la loi. Les opérations d'expulsion sont fréquentes et constituent une autre source de tension entre les autorités communales et les populations de ces quartiers. Les populations qui ont leurs habitations près des marais, cultivent de petits jardins maraîchers dont elles vendent les produits au marché local. De surcroît, la qualité des eaux utilisées pour l'arrosage de ces légumes est contestable : elles proviennent de la Mfoundi qui recueille les eaux usées de tous les habitants des quartiers pauvres ainsi que des déjections, puisque certaines familles ont construit des toilettes rudimentaires sur pilotis juste au-dessus du cours d'eau.

Les populations de ces quartiers pauvres partent tous les matins vers la périphérie de la ville pour aller cultiver des produits vivriers qui seront vendus sur les marchés. Tous les espaces libres sont pris d'assaut. Ce schéma effrayant des conditions de vie dans les quartiers pauvres de Yaoundé est une conséquence directe de la crise économique et de

la dévaluation du franc CFA, qui sont venues encore réduire un pouvoir d'achat qui était déjà bien bas. Une autre conséquence est celle de la migration de retour, un phénomène analysé par J.-M. Ela déjà en 1982 ainsi que par Gubry *et al.* (1996) et Boudigou *et al.* (1998).

L'EXPLOITATION ET LA CONSOMMATION DU BOIS DE FEU

La crise détermine aussi la demande de bois de feu dans les ménages à Yaoundé (Demenou 1996, 1997). En effet, selon les vendeurs de ce produit forestier, sa commercialisation serait devenue importante depuis sept à neuf ans, ce qui correspond à la mise en application des mesures de l'Ajustement Structurel. En raison de la dévaluation du franc CFA et de la diminution des pouvoirs d'achat, certains ménages qui employaient le gaz ou le pétrole ont dû se tourner vers le bois de feu. En 1996, 37% des ménages utilisaient ce bois comme combustible principal tandis que les autres employaient le gaz ou, dans une moindre mesure, le pétrole lampant. Ce sont les ménages les plus pauvres qui ont essentiellement recours au bois de feu alors que les plus aisés font généralement appel au gaz. Bien entendu, ces derniers consomment également du bois de feu, mais cette consommation relève plus d'un certain attachement culturel que d'un manque de moyens. Remarquons également que, entre 1994 et 1995, la consommation du bois de feu par les ménages de Yaoundé a augmenté de 135%. Outre l'influence du contexte économique, la demande urbaine en bois de feu se fait d'autant plus lourde que la population de Yaoundé augmente assez rapidement.

Pourtant, à long terme, le bois de feu ne constitue pas le combustible le moins cher sur le marché. Par exemple, on peut calculer qu'une ménagère dépensera, sur un mois, environ 4 000 francs CFA en bois de feu contre 3 700 francs CFA pour une bouteille de gaz. Malheureusement, les ménages ne disposant que de faibles revenus ne peuvent se permettre la deuxième solution parce qu'elle nécessite un investissement de départ assez élevé, l'achat de la cuisinière alors que l'utilisation de bois de feu ne requiert aucun équipement initial.

Bien que les régions environnant Yaoundé soient touchées par le déboisement sur un rayon de 40 km, ce phénomène ne peut être attribué à l'exploitation du bois de feu. En effet, celui-ci reste principalement un sous-produit agricole. Par exemple, à Febe, un village situé à huit km du centre de Yaoundé et spécialisé dans la commercialisation du bois de feu, celui-ci provient à 77% des champs vivriers, qu'il soit destiné à la vente ou à la consommation locale. Il convient donc d'invoquer plutôt l'extension des zones cultivées pour expliquer la déforestation que connaissent les zones périphériques de la ville de Yaoundé. A son tour, cette extension est due à un gonflement de la population de ces mêmes zones qui sont touchées par le phénomène de la migration de retour. En effet, un nombre croissant d'individus quitte la ville pour retourner dans son village d'origine, et cela en raison de la détérioration du contexte économique. Le village de Febe connaît de cette façon une densité de population de 200 habitants au km².

Bien que ce soient généralement ces migrants de retour, ainsi que les jeunes ruraux, qui se spécialisent dans l'exploitation du bois de feu, à Febe, la quasi-totalité des agriculteurs vendent ce bois, qui est un sous-produit de leur activité principale. Plusieurs facteurs viennent expliquer l'intensité que revêt cette activité. Outre la demande urbaine, on note la nécessité pour les migrants de retour de se garantir un certain niveau de

revenus quotidiens. Ensuite, la baisse des rendements agricoles ayant quelque peu appauvri les ménages ruraux, ceux-ci tentent de combler ce manque en développant une deuxième activité. L'exploitation du bois de feu paraît plus rentable qu'une grande partie des activités menées au niveau villageois.

Pour ce qui est des dangers que fait courir l'exploitation du bois de feu aux écosystèmes forestiers, ceux-ci étaient jusqu'à peu quasi inexistantes vu que le bois de feu était presque essentiellement un sous-produit agricole, résultant du défrichage de nouvelles terres. Actuellement, on observe certaines tendances à couper dans les forêts secondaires ainsi que dans les jachères et donc, de faire du bois de feu, non plus un sous-produit de l'agriculture, mais bien un produit commercial principal. De plus, alors que les prélèvements se faisaient jusqu'il y a peu essentiellement à la hache, on note aujourd'hui l'utilisation grandissante de tronçonneuses, ce qui rend possible la surexploitation du bois de feu et, par là même, la dégradation du couvert forestier. Ces différentes évolutions représentent bien évidemment une menace pour l'équilibre des écosystèmes forestiers.

A Febe, d'après certains indices tels que la durée des jachères qui est de moins de cinq ans et la densité de population, on peut affirmer qu'un certain stade de dégradation du couvert végétal a été dépassé, pour entrer dans une phase de déforestation. Cette situation est due à l'extension des zones cultivées, elle-même due à la forte population de cette zone. L'exploitation croissante du bois de feu pourrait accentuer ce phénomène. Il convient ici d'insister sur le fait que de tels risques n'existent pas dans des régions éloignées des centres urbains et à faible densité de population. Ainsi, dans des villages situés non loin de Mbalmayo et d'Ebolowa, la commercialisation du bois de feu est inexistante. En effet, ceux-ci ne doivent répondre à aucune demande extérieure et, de plus, ne pourraient évacuer une quelconque quantité de bois de feu destinée à la vente vu le mauvais état du réseau routier les reliant aux centres urbains les plus proches. Seuls les villages environnant la ville de Yaoundé, tels Febe, s'adonnent donc à la commercialisation du bois de feu. A moins de mettre en œuvre certaines mesures allant dans le sens d'une gestion durable de l'arbre, telles que la création de plantations, la raréfaction de cette ressource n'ira qu'en s'accroissant, et cela dans les zones proches des centres urbains et caractérisées par une forte densité de population.

L'APPÉTENCE DU GIBIER

Comme dans les autres villes africaines, le gibier a toujours été apprécié à Yaoundé, et comme pour le bois, la demande est toujours en progression (*cf.* rapports thématiques «viande de brousse» S. Bahuchet, «alimentation» I. de Garine et «ville-forêt» T. Trefon). Depuis le début des années 1990, cependant, le secteur est devenu florissant. Il a attiré un grand nombre de personnes à la recherche d'un emploi, dont celles qui se sont retrouvées au chômage à cause de la crise. Les Camerounais ont vu leur pouvoir d'achat baisser considérablement et il est même fréquent que des femmes fonctionnaires commercialisent du gibier pour arrondir leur fin de mois. Ces femmes se rendent en brousse le week-end pour acheter du gibier qu'elles revendent en ville à des connaissances ou à des collègues.

Les échanges ville-forêt sont très étroits et l'approvisionnement de Yaoundé en

vivres se fait grâce aux gens de la brousse. La viande de brousse constitue depuis toujours un produit apprécié des citadins et sa commercialisation continue à avoir du succès. Il ne s'agit pas d'un commerce aléatoire mais, bien au contraire, d'une activité très structurée, régie par des règles instaurées par les commerçants eux-mêmes. La viande de brousse arrive dans les marchés de Yaoundé par chemin de fer ou par route. Le train demeure toutefois le moyen de transport le plus utilisé par les collecteurs car il leur permet de transporter leur marchandise en toute sécurité en l'absence de tout contrôle des agents des Eaux et Forêts.

Une grande partie de Yaoundé est ravitaillée en viande de brousse par le marché d'Elig Edzoa. Ce marché est situé en bordure de la voie ferrée : arrivé à son niveau, le train ralentit et la marchandise est jetée par-dessus bord par les collecteurs qui sautent ensuite du train en marche. Elig Edzoa rassemble les revendeurs des autres marchés qui viennent s'y approvisionner ainsi que des restaurateurs et de simples ménagères qui y trouvent du gibier moins cher. C'est un marché fantôme car il n'est ouvert que quelques heures : il commence à l'arrivée du train pour se fermer dès que la viande est écoulée. Le marché de la Gare Centrale est aussi important mais les vendeurs y sont moins en sécurité parce qu'il est situé en plein centre ville, où les agents des Eaux et Forêts sont plus présents. Pour ne pas courir le risque de se faire saisir la viande, beaucoup de collecteurs préfèrent descendre au niveau d'Elig Edzoa.

Le marché de Mvog Mbi, quant à lui, a la particularité de proposer du gibier frais, ce qui n'est pas le cas des autres marchés où 90 % de la viande est fumée. Le gibier vendu au marché de Mvog Mbi arrive par la route, le plus souvent du sud Cameroun. Pour le garder frais, les vendeuses l'entreposent dans des congélateurs mis à leur disposition par des particuliers, moyennant paiement. Le prix est fixé à la journée et varie selon la taille du gibier : la conservation d'un athérure coûte 500 francs CFA tandis que celle d'un céphalophe bleu en vaudra 1.000.

Si le gibier demeure une viande appréciée des Camerounais, la crise les a obligés à modifier leur façon de le consommer. Les Camerounais considèrent le prix du gibier élevé même si les collecteurs ont dû baisser leur marge à cause de la crise. D'une enquête il ressort que le prix du gibier au kilo n'est pas plus cher que celui d'autres viandes telles le bœuf par exemple. Toutefois, l'achat de viande de brousse constitue une grosse dépense : acheter un céphalophe ou un singe revient à 5.000 F CFA ou plus. Aujourd'hui, le Camerounais ne dispose plus d'une telle somme pour une pièce de gibier. Les viandes de brousse les plus prisées des Camerounais sont l'athérure, l'aulacode, la vipère, le pangolin qui sont appelés viande de première catégorie et qui subissent dès lors une forte augmentation de leur prix.

Les Camerounais consomment de moins en moins de viande de brousse en famille, ils ne la préparent plus à domicile qu'en des occasions bien déterminées. Cependant, cette consommation n'est pas en baisse parce que la plupart des gens consomment le gibier en-dehors de la maison. Les Camerounais ont l'opportunité de manger leur gibier favori pour 300 F CFA ou 500 F CFA grâce aux aides-mamans qui exploitent les petits "circuits" (restaurants), bâtis en planches, aux alentours des ministères. Les aides-mamans sont des femmes qui s'installent dès le matin avec leurs marmites de plats préparés près d'endroits stratégiques comme les bars, ou les marchés (Bahuchet et Ioveva

1999). Ce type de commerce est de plus en plus répandu en ville, d'une part à cause de la journée continue et, d'autre part, parce qu'il offre la possibilité de consommer de la viande de brousse à un prix abordable. Les vendeuses du marché ont aussi dû changer leur stratégie de vente pour mieux s'adapter à une clientèle dont le pouvoir d'achat a chuté. Le gibier, découpé en petits morceaux, est proposé aux ménagères en portions de 250 ou 500 francs CFA. La viande de brousse vendue ainsi procure des bénéfices plus importants aux vendeuses, mais son prix ramené au kg reste très cher pour le client. Le paquet de 250 francs CFA pèse 100 g, ce qui porte le prix de la viande de brousse à 2.500 francs CFA le kg, alors que le kilo de bœuf n'en coûte que 1.500.

Plus que jamais donc, la forêt est considérée comme un garde-manger et une source de revenus. La plupart des gens ne peut concevoir que les ressources de la forêt ne soient pas inépuisables simplement « parce que leurs parents ont vécu de la forêt et qu'elle est toujours là ». Cette perception ne signifie cependant pas que les africains ne pensent pas à l'avenir (*cf.* rapports thématiques «changements et perceptions du futur» G. Persoon et «le temps» P. de Maret).

LA PERCEPTION DE LA FORÊT ET DE SA CONSERVATION

Le travail d'APFT sur les perceptions de la forêt à Yaoundé développe certaines idées déjà analysées par Ndobegang 1994, Nguiffo 1998 et Sall 1996) et se concentre sur les jeunes (Jacquet 1998-1999). Lorsque les jeunes Camerounais parlent de la forêt, ils tiennent, au premier abord, un discours quelque peu polysémique. En plus de la nourriture, cet écosystème procure aux individus dans le besoin un revenu monétaire par la commercialisation de certains de ses produits. Mais la forêt est également perçue comme une ressource au niveau national, ressource qui devrait amener le pays à se développer. A côté de cela, la forêt évoque un patrimoine qui confère un certain prestige au Cameroun et mérite d'être transmis aux générations à venir. De même, elle apporte ses bienfaits au monde entier en ce sens qu'elle est pensée comme la garante des grands équilibres écologiques de la planète. Néanmoins, il convient de mettre en doute l'authenticité de ce dernier discours qui semble sortir tout droit d'un manuel scolaire.

Aborder le thème de l'exploitation forestière avec ces jeunes gens amène inmanquablement à parler développement et relations internationales. En effet, cette activité est perçue, d'une part, comme une des dernières manifestations du néocolonialisme et, d'autre part, comme une voie vers le développement. Il en résulte un discours des plus ambigus, d'autant plus qu'elle se voit relativement contestée en raison des dommages qu'elle cause à l'environnement. Cependant, il est facile de constater que la forte contestation dont l'exploitation forestière fait l'objet est principalement exprimée en raison de l'absence du développement qui devrait l'accompagner en milieu rural.

A travers les espoirs dont se trouve investie l'exploitation forestière, on comprend aisément que la perception qu'entretiennent ces jeunes Camerounais vis-à-vis de la forêt en tant que cadre de vie soit construite en opposition au développement, lui-même incarné par la ville. La vie au village est cependant dépeinte comme pénible, sans avenir et n'assurant pas le minimum nécessaire. Pourtant, les jeunes gens interrogés montrent un attachement fort à leur village, lieu à partir duquel ils semblent construire leur identité. Ils souhaitent d'ailleurs partager leur temps entre celui-ci et la ville qui leur donne permet

de concevoir un avenir. A ce propos, les séjours au village sont évoqués comme un « retour aux sources ». Il apparaît donc que ces jeunes gens ont mis en place une façon spécifique de gérer la tradition, incarnée par le village, et la modernité qu'ils identifient à la ville.

Il est difficile de déterminer si ces jeunes Camerounais sont réceptifs au thème de la conservation. Par certains aspects de leurs propos (la forêt garante de l'écosystème planétaire, la forêt patrimoine national à transmettre aux générations futures), on est tenté de le croire. Pourtant, à côté de ces paroles aux résonances occidentales, les jeunes gens interrogés tiennent également un autre discours, construit selon leur propre logique mais mettant en scène un tout autre avenir pour les écosystèmes forestiers. Ce discours correspond à leur appréhension de l'exploitation forestière comme une monnaie d'échange contre le développement.

D'autres facettes de la pensée de ces jeunes Camerounais vont dans le même sens, opposé aux idées de la conservation. Tout d'abord, la forêt est envisagée comme un milieu hostile auquel l'homme doit s'opposer s'il veut survivre, c'est-à-dire qu'il est constamment amené à défricher pour pouvoir mener ses activités agricoles qui, elles-mêmes, constituent la base de sa subsistance. Ensuite, on retrouve cette logique à tous les niveaux d'établissement humain : c'est grâce aux ressources de la forêt que, d'une part, la communauté villageoise peut se construire et que, d'autre part, la société dans son ensemble peut progresser et se développer.

Le discours de ces jeunes gens à propos de la forêt présente donc une tendance syncrétique qui s'inspire à la fois des idées généralement mises en avant par le monde occidental et d'un raisonnement qui leur est propre. En présentant essentiellement la forêt comme un moyen, celui-ci s'oppose radicalement au modèle occidental de la conservation au sein duquel la forêt apparaît comme une fin en soi.

Reste à savoir, d'une part, en quels termes ces jeunes Camerounais envisagent l'avenir et d'autre part, quelle place occupe la forêt au sein de l'avenir qu'ils souhaitent pour le Cameroun. En effet, la conservation est une démarche essentiellement tournée vers le futur. Or, le futur qu'elle propose pour les écosystèmes forestiers ne constitue qu'une des nombreuses possibilités que l'on pourrait imaginer pour ceux-ci. Tel pourrait être le thème de recherches ultérieures. La majorité des personnes rencontrées se rendent régulièrement dans leur village situé en milieu forestier, village où ils ont laissé de la famille proche, certains y ayant passé une partie de leur vie.

DES LIANES TRÈS SOLLICITÉES

Jusqu'au début des années 1980, le bois a caché les produits forestiers dit "secondaires". Mais depuis lors, on a observé un grand engouement pour les produits forestiers non ligneux (PFNL) des forêts tropicales humides. Cet engouement a été en grande partie provoqué par l'intérêt toujours accru que les paysans et citadins manifestent pour ces PFNL (Ndoye 1997/1998, Ndjebet Ntamag 1997).

L'urbanisation croissante, les influences extérieures, la paupérisation et certains événements macro-économiques ont amené les citadins et les populations rurales des régions forestières tropicales à s'intéresser plus que par le passé aux PFNL. Cette "redécouverte" qui s'en est suivie a suscité chez les "développeurs" diverses

préoccupations liées à la gestion durable et à la valorisation de ces ressources.

L'exploitation des rotangs est une activité importante dans la région de Yaoundé (Defo 1998). Elle touche 35% des ménages de nos sites d'étude et consomme une part non négligeable du temps des personnes concernées (13 jours par mois pour les artisans). Elle rapporte en moyenne 383.167 FCFA par an aux coupeurs vendeurs et aux artisans, soit 50% de leurs revenus annuels. Les ressources monétaires procurées par le rotin sont déterminantes non seulement en terme de valeur absolue ou relative mais aussi et surtout à cause de leur caractère "immédiat" ou "rapide" et relativement régulier qui fait d'elles un moyen privilégié de faire face aux difficultés de trésorerie courantes (achat de pétrole, savon, médicaments...)

L'exploitation du rotin participe à l'allègement du sous-emploi et du chômage, permet à certaines personnes d'avoir un revenu et ainsi de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. Et l'argent procuré par le rotin contribue au développement d'autres activités lucratives (achat de produits phytosanitaires pour les cacaoyères ou les parcelles de culture de tomates...)

Il y a quatre décennies, les quantités de rotangs prélevées dans les forêts de la région de Yaoundé étaient très réduites parce que destinées presque exclusivement à une utilisation traditionnelle (réalisation des hottes et paniers, construction des cases...), car elles intervenaient en milieu rural et dans le cadre d'une économie domestique. Le Cameroun, comme l'ensemble des Etats de l'Afrique tropicale, était un pays à dominante rurale. Depuis lors, la conjonction de plusieurs éléments a entraîné un accroissement vertigineux de la population urbaine.

Dans les villes, cette explosion s'est accompagnée de profondes modifications ou mutations des modes de vie, sous l'influence de l'occidentalisation et du brassage des populations de diverses origines. L'utilisation des objets en rotin est à mettre à l'actif de plusieurs facteurs parmi lesquels ces changements ou mutations tiennent une place de choix. Le développement de la ville a apporté avec lui l'utilisation de salons, berceaux, penderies, abat-jours, cache-pots... totalement inconnus des populations autochtones, et à la fabrication desquels le rotin se prête facilement. La demande accrue de rotin en ville a largement contribué à l'augmentation drastique des coupes d'*Eremospatha macrocarpa* et de *Laccosperma secundiflorum* dans la campagne proche de Yaoundé. Actuellement, Yaoundé consomme au moins 80% du rotin utilement coupé dans la région. Cette métropole reçoit chaque semaine en moyenne 600 paquets ou rouleaux de rotin alors que de l'avis de nos informateurs, il y a trois décennies cette moyenne se situait en dessous de 50 unités.

La demande urbaine ajoutée aux besoins pressants des paysans provoque une accélération des prélèvements de rotangs. Cette forte sollicitation ne va pas sans incidence sur le potentiel productif de la ressource et le milieu écologique. Dans 3 de nos 7 sites d'étude, la pression sur les rotins est intense et se traduit par des restrictions à l'accès dans les "forêts privées", des disputes au sujet des sites de coupe dans les forêts qui ne font pas l'objet d'une appropriation individuelle, de fréquents changements des zones de coupe, la coupe de tiges peu matures et l'augmentation sensible des distances entre les sites de coupe et les habitations. Dans certains villages où la pression est très forte, les clones de rotins sont "assiégés" en permanence et les tiges n'atteignent pas le

stade de fructification avant d'être coupées. Cette pratique limite les chances de reproduction des rotins qui, par ailleurs souffrent dans certains secteurs de l'extension des défrichements à des fins agricoles.

Comment tirer le meilleur parti des PFNL sans nuire à terme à leurs potentiels productifs ? Le problème de conservation de la ressource mérite une attention soutenue dans la mesure où la cueillette des rotins concerne la structure végétative elle-même. Il importe de trouver un niveau d'exploitation viable de ces lianes. Nous pensons par exemple à la mise en place de systèmes de collecte par rotation suivant une périodicité donnée à travers les grands massifs forestiers et à l'amélioration du rendement des prélèvements par la pratique de la traction tardive des tiges coupées. Malheureusement, cette technique peut difficilement fonctionner dans des forêts exploitées collectivement, dont l'accès n'obéit à aucun principe de régulation, et où le peu de chances de retrouver les tiges sectionnées est de nature à encourager plutôt la traction immédiate.

Cet élément et bien d'autres militent en faveur de l'élaboration et de la mise en exécution de mécanismes et de normes pouvant contribuer, du point de vue social, à la viabilité des prélèvements ou à la gestion durable dans les forêts exploitées de façon collective. On sait en effet que dans de nombreux contextes, une propriété commune dans le cadre de l'accès libre conduit à la surexploitation et au gaspillage, d'où la nécessité de mettre de l'ordre dans les "capharnaüms" que constituent les forêts communes où l'accès est libre, non organisé. Il convient d'établir pour différents acteurs, en présence dans ces forêts, des droits, des responsabilités et des devoirs.

Sur un autre plan, il faudrait également économiser la matière elle-même, c'est-à-dire éviter le gaspillage tout au long de la chaîne en recherchant et en vulgarisant des méthodes de conservation appropriées pour les rotins après prélèvement, ainsi que des techniques susceptibles d'augmenter considérablement le rendement de la matière première au cours de la transformation. Cette suggestion implique nécessairement une sensibilisation, une éducation ou une formation des coupeurs et des artisans. Ces actions auraient pour objectifs, entre autres, de bannir certains états d'esprit négatifs en matière de gestion rationnelle et de susciter chez ces acteurs des types de perceptions et de comportements favorables à la protection et à une bonne utilisation de la ressource.

Enfin, nous pensons qu'un des leviers sur lequel on devra appuyer de façon déterminante pour diminuer la pression sur les peuplements naturels est la mise en culture. La voie tracée dans le Sud-est asiatique (sylviculture des rotins) est donc à suivre. La volonté des paysans interrogés - 80% y sont favorables - est un atout important qui, ajouté à d'autres facteurs (existence d'un cadre de vulgarisation ; emploi du temps des hommes pas trop chargé, pratique de l'agro-foresterie chez les populations de la région...) peut contrebalancer les handicaps éventuels.

Il importe de valoriser au mieux le rotin, de promouvoir l'artisanat rural afin d'augmenter les revenus et le niveau de vie des exploitants. Une telle entreprise nécessite, entre autres, la recherche de débouchés plus rémunérateurs pour les produits artisanaux et l'amélioration des connaissances techniques et gestionnaires des artisans. Il faudrait aussi améliorer les aptitudes des artisans à la créativité. Cette formation devrait leur permettre de bien gérer leur unité de transformation, de produire des articles de bonne facture capables de soutenir la concurrence, d'attirer les clients et d'étendre la demande.

LES PRATIQUES ASSOCIATIVES COMME VECTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE

Les « associations endogènes », terme qui est proposé ici pour désigner les associations de « base », naissent à l'initiative directe des populations (*cf.* rapport thématique pratiques associatives, M. Romainville, et Romainville 1999). Ces groupes sont principalement orientés vers la socialisation de risques individuels et familiaux, le secours mutuel et les activités d'intermédiation financière. Ces « associations endogènes » fonctionnent en mobilisant les ressources économiques, sociales et culturelles de leurs adhérents et ne bénéficient que rarement d'une reconnaissance ou d'aides extérieures. Elles se distinguent en cela des très nombreuses associations ONG locales qui sont apparues à Yaoundé ces dernières années dans le contexte de la décentralisation de l'aide au développement.

Le terme générique « association » recouvre aujourd'hui des pratiques communautaires dont les origines sont anciennes. Les associations urbaines, quant à elles, existent depuis plus de cinquante ans et elles sont intimement liées au processus d'urbanisation. Ces groupes évolueront en s'adaptant aux conditions spécifiques du milieu urbain, en développant notamment, des activités d'entraide socioéconomique.

Les enquêtes réalisées par APFT à Yaoundé font apparaître une prévalence d'associés de l'ordre de 60%. Ce chiffre donne une idée assez précise de l'ampleur du phénomène associatif et ce d'autant qu'il n'est pas rare de rencontrer des individus adhérant à 2 voire 3 associations.

Le graphique ci-après reprend la distribution des trois types d'associations identifiés.

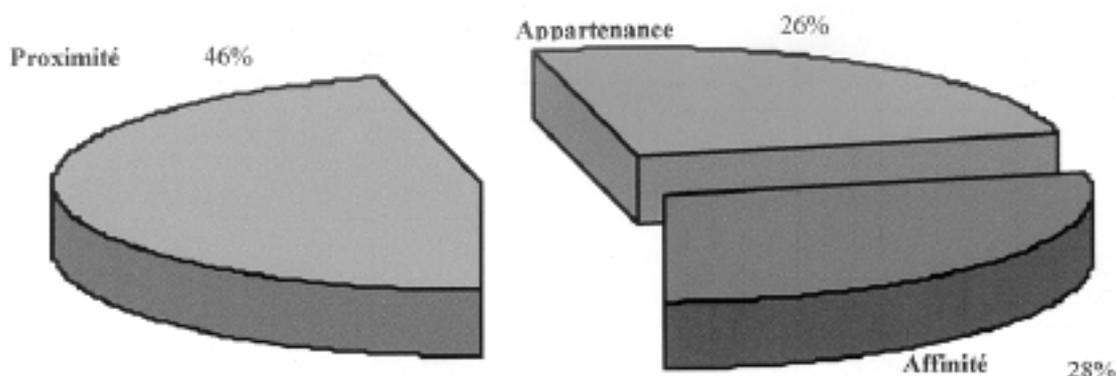


Fig 1.

- La catégorie des associations de « proximité » essentiellement constituée par les groupes de quartier
- La catégorie des associations d'« appartenance » constituée par les groupes ethniques.
- La catégorie des associations d'« affinité/similarité » de type confrérie, corporation, congrégation.

Historiquement, les premières associations qui s'installent à Yaoundé sont des associations intraethniques de « ressortissants » ou « d'originaires ». Les associations s'ouvriront progressivement à l'altérité en devenant, dans une forte proportion, interethniques. Cette dernière observation constitue un des faits les plus marquants de l'évolution des groupes ; elle ouvre des perspectives intéressantes dans la réflexion en

cours sur la société civile en Afrique ainsi que sur la prévention des conflits.

Les associations naissent dans tous les milieux, elles peuvent compter de 10 à 300 adhérents. La taille moyenne des associations de Yaoundé est de 30 personnes, la médiane est de 48 personnes. Parmi les associés de Yaoundé, on trouve 60% de femmes et 40% d'hommes. Les femmes sont les principales initiatrices des associations où elles sont ensuite rejointes par les hommes. Les femmes sont plus actives que les hommes dans la vie associative comme elles le sont d'ailleurs sur le plan économique. Ceci confirme bien le rôle important qu'a pris la femme dans la société africaine actuelle (cf par exemple, Mianda 1996).

La fonction première des associations est « l'entraide mutuelle ». Une entraide qui prend en charge, selon la formule utilisée localement, les « *bonheurs et les malheurs* » de la vie.

Le graphique ci-après (fig.2) donne une idée de la distribution des différentes interventions qui ont été apportées par les «caisses secours» (nom des caisses d'entraide) de l'enquête de Yaoundé. Ce dispositif représente un véritable système de «sécurité sociale». Les ressources sont certes insuffisantes pour faire face à l'ensemble des besoins mais ce système de caisse mutuelle fonctionne remarquablement bien.

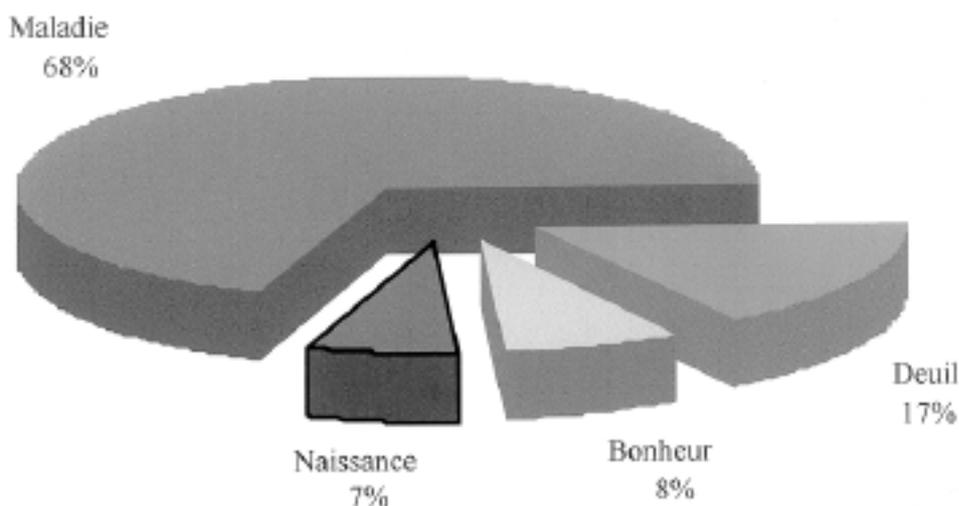


Fig 2.

– Plus de 2/3 des « secours » sont apportés pour la prise en charge des problèmes de santé.

L'intermédiation financière

Les difficultés voire l'impossibilité d'accéder aux services des banques, notamment au crédit, et l'instabilité même du système bancaire ont entraîné le développement de services bancaires informels qui sont souvent hébergés par les associations. « Tontines » et « caisses d'épargne » constituent les principaux systèmes d'épargne/crédit utilisés à Yaoundé. Leur rôle est déterminant dans le financement des activités du secteur informel qui est une dimension essentielle de l'économie Camerounaise.

Convivialité et sociabilité

Les associations sont avant tout des lieux de sociabilité où se construisent, s'entretiennent et se renforcent les « liens sociaux ». A Yaoundé, certaines d'entre elles assurent également des activités très concrètes concernant l'environnement des quartiers (ramassage et destruction des immondices) ainsi que l'entretien des infrastructures (curage des rigoles, entretien des pistes, etc.), voire leur développement (installation de points d'eau, aménagement de l'approvisionnement électrique).

Parmi les activités qui viennent d'être décrites, l'entraide sociale (deuil, maladie, etc...) constitue la raison principale d'adhésion pour 33,4% des associés ; elle est suivie par la recherche de convivialité (21,8%), les activités d'épargne/crédit (15,7 %), l'entraide morale (14,7%), les réseaux d'influence (13,8%).

Les associations de Yaoundé ont hérité du colonisateur français l'apparence légale classique (loi 1901). Ce cadre formel a été « adapté » pour répondre à des demandes ou des besoins précis issus d'un contexte social, économique et culturel spécifique. Les associations que nous avons observées intègrent dans une même structure : les activités d'entraide sociale et économique, l'entraide morale, les activités festives et conviviales. C'est cet ensemble d'activités qui donne sa cohérence au modèle et assure son développement et sa pérennisation. Ce « modèle » associatif autochtone est parfaitement adapté aux besoins locaux, il représente une nouvelle forme d'organisation communautaire qui constitue un vecteur de changement important.

Les pratiques associatives s'inscrivent dans un processus de développement endogène dont les particularismes doivent être reconnus et intégrés dans l'action et la réflexion sur le développement. Les stratégies développées par les populations sont parfaitement adaptées au milieu, et leur « productivité » a été mise en évidence, de façon indirecte, notamment par une étude de la Banque Mondiale (Uphoff 1998) qui *a montré que la présence d'associations ancrées au niveau local était l'un des principaux facteurs de durabilité à long terme des avantages générés par les projets, tandis que leur absence était une cause de non-durabilité.* Il est donc judicieux de réfléchir aujourd'hui aux formes d'appuis qui peuvent être apportés aux populations, non plus dans une logique d'aide à une « population cible » mais dans celle de la recherche d'un véritable partenariat visant à soutenir les initiatives de développement endogènes. L'organisation de type démocratique des groupes, leur capacité de gestion, leur insertion dans le milieu, constituent un cadre favorable pour l'établissement de ce type de partenariat.

BIBLIOGRAPHIE

- Antoine, P. & A. Kouame**, 1998. Crise Et Formation De La Famille En Milieu Urbain Africain : Le Cas De La Ville De Yaoundé. Papier Présenté Au Colloque Chaire Quetelet, Louvain-La-Neuve, Nov. 1998.
- Bahuchet, S.**, Rapport Thématique « Viande De Brousse ».
- Bahuchet, S. & K. Ioveva**, 1998. Le Rôle De La Restauration De Rue Dans L'approvisionnement Des Villes En Viande Sauvage : Le Cas De Yaoundé (Cameroun). In D. Bley Et Al. Eds. Villes Du Sud Et Environnement, Travaux De La Société D'écologie Humaine, Châteauneuf De Grasse, Editions De Bergier.
- Boudigou, R., D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht**, 1998. Le Retour Au Village Des Migrants Comme Exemple Des Interactions Ville/Forêt Au Sud-Cameroun. In Villes Du Sud Et Environnement, Eds., D. Bley, J. Champaud, P. Baudot, B. Brun, H. Pagezy And N. Vernazza-Licht, 225-241. Travaux De La Société D'écologie Humaine. Châteauneuf De Grasse: Editions De Bergier.
- Defo, L.**, 1998. L'exploitation Des Rotangs Dans La Proche Campagne De Yaoundé. Rapport Apft.
- De Garine, I.**, Rapport Thématique « Alimentation ».
- De Maret, P.**, Rapport Thématique « Le Temps ».
- Demenou, A.**, 1996. Le Commerce Et La Consommation De Bois De Feu À Yaoundé Et Leur Impact Sur L'environnement. Mémoire De Maîtrise, Université Catholique D'afrique Centrale, Institut Catholique De Yaoundé.
- Demenou, A.**, 1997. Etude Sur L'exploitation Du Bois De Feu Et Son Impact Sur Le Milieu Naturel Et Les Hommes: Le Cas De Fébe Village. Raport Apft.
- Ela, J.-M.**, 1982. L'afrique Des Villages. Karthala, Paris.
- Franqueville . A.**, 1984. Yaoundé : Construire Une Capitale. Orstom, Paris.
- Grisson, F.**, 1997. Assistance Technique Forestière : La Ruée Vers Le Cameroun. Rapport Odi Non-Publié.
- Gubry P. & Al.**, 1996. Le Retour Au Village : Une Solution À La Crise Économique Au Cameroun. L'harmattan, Paris.
- Jacquet, A.**, 1998-1999. La Perception De La Forêt Et De Sa Conservation Par Des Adolescents En Fin De Parcours Scolaire À Yaoundé. Mémoire De Licencie. Université Libre De Bruxelles.
- Mianda, G.**, 1996. Femmes Africaines Et Pouvoir. L'harmattan, Zaire-Histoire Et Société, Paris.
- Nbobegang, M.**, 1994. Yaoundé City Dwellers And Their Perceptions Of The Forest. Rapport Non-Publié. Université Libre De Bruxelles/Université De Yaoundé.
- Ndjebet Ntamag, C.**, 1997. Spatial Distribution Of Non Timber Forest Product Collection : A Case Study Of South Cameroon. Masters In Tropical Forestry. Wageningen Agricultural University.
- Ndoye, O., M. Ruiz Pérez & A. Eyebe**, 1997-1998. The Markets Of Non-Timber Forest Products In The Humid Forest Zone Of Cameroon. Odi : London.
- Nguiffo, S.**, 1998. Perception De La Forêt Et Conflicts Au Sud-Cameroun. The Congo Basin: Human And Natural Resources. C. Besselink Et P. Sips (Eds.), 79-88. Amsterdam. Iucn.
- Persoon, G.**, Rapport Thématique « Changements Et Perceptions Du Futur ».
- Romainville, M.**, 1999. Les Pratiques Associatives Comme Vecteur D'un Développement Endogène. In D. Bley Et Al. Eds. Villes Du Sud Et Environnement, Travaux De La Société D'écologie Humaine, Châteauneuf De Grasse, Editions De Bergier.
- Romainville, M.**, Rapport Thématique « Pratiques Associatives ».
- Sall, M.**, 1996. Les Perceptions Relatives Aux Problèmes D'environnement En Milieu Africain: Cas De Yaoundé. In Les Cahiers De L'iford, 9. Yaoundé.
- Trefon, T.**, Rapport Thématique « Ville-Forêt ».
- Uphoff, N.**, 1998. « Adapter Les Projets Au Bénéficiaires ». In Cernea M.M.,(Ed.) La Dimension Humaine

Dans Les Projets De Développement. Karthala, Paris.

Van Den Brinck R. & J.-P. Chavas, 1997. The Microeconomics Of An Indigenous African Institution : The Rotating Savings And Credit Association. In : Economic Development And Cultural Change, Vol. 45, N° 4 University Of Chicago Presse, Chicago.

Wakam, J., 1998. Evolution De La Structure Familiale Des Ménages En Période De Crise (1987-1996) En Milieu Urbain Camerounais. Papier Présenté Au Colloque Chaire Quetelet, Louvain-La-Neuve, Nov. 1998.

Winpenny, J., R. Tchoungui, S. Gartlan, J.A. Mope Simo, F. Sikod, A. Youmbi & M. Ndjatsana, 1996. Case Study For Cameroon. In D. Reed (Ed.) Structural Adjustment, The Environment, And Sustainable Development. Wwf, Earthscan: London.



Transport de crevettes d'eau douce dans le coffre d'un taxi "réfrigéré". Yaoundé - Cameroun - 1993 - (Cliché H. Pagezy)



Petit restaurant proposant de la viande de brousse. Yaoundé - Cameroun - 1993 - (Cliché T. Trefon)



Vieux barde jouant du Mvet (harpe-cithare) au village de Engong - Guinée Equatoriale - 1996 - (Cliché N. Cayuela Serrano)



On se déplace avec son vélo dans les pentes. Village de Engong - Guinée Equatoriale - 1996 - (Cliché N. Cayuela Serrano)

2. GUINÉE EQUATORIALE

Coordination

Nieves CAYUELA SERRANO

Contributions :

Daou V. JOIRIS, Edmond DOUNIAS, O. IYEBI MANDJEK, Serge COGELS.

Collaborateurs :

Joaquín MBANA (Université à Distance UNED), Juan Bautista OSUBITA (Délégation Régionale à la Culture, au Tourisme et à la Francophonie), Eustaquio ALOGO EYENGA (CUREF), Francisco ESENG (ECOFAC), Diosdado MBA (étudiant UNED), Eugenio OBIANG MICHA (étudiant UNED), Ernesto NGUEMA MBASOGO (CUREF), Jesús MBA MBA (ECOFAC).

L'enquête a été réalisée avec le concours des 13 personnes mentionnées ci-dessus, totalisant 533 jours d'études et portant sur quatre villages, Engong, Ayamiken, Oyala, Engombegombe, auxquels s'ajoutent les *Reservas poblado* de six autres villages, Ngabe, Bolondo, Bicucbini, Nomnam, Mbomo, Ndote.

1. CADRE D'ETUDE ET OBJECTIFS

1.1 RÉPONSE À UNE DEMANDE D'EXPERTISE

Les travaux d'APFT en Guinée Equatoriale ont été réalisés dans le cadre d'expertises ethnosociologiques à la demande de projets de développement de l'UE axés sur la Gestion "participative" des espaces forestiers : **CUREF (N. 6-ACP-EG 020)** VI Fond Européen de Développement (FED) ; **ECOFAC I et II**, VII FED. Ces expertises avaient pour principal objet l'étude de la dépendance des populations équato-guinéennes vis-à-vis des ressources naturelles, afin de formuler des recommandations pour une possible gestion villageoise de ces ressources.

1.2 LES SITES D'ÉTUDE

1.2.1 Dans le cadre du Projet ECOFAC

Nos travaux devaient, d'une part (phase I), éclairer la perception villageoise de la conservation au niveau du Parc National de Monte Alen (PNMA) et, d'autre part (phase II), préciser les dynamiques d'occupation et les modalités locales d'exploitation du milieu dans et à la périphérie du PNMA. Le choix s'est porté sur **Engong**. Il s'agit d'un village où la présence d'ECOFAC provoque une grande tension du fait de l'interdiction intégrale de la chasse et du piégeage.

1.2.2 Dans le cadre du Projet CUREF

Les études socioéconomiques menées pour ce projet permettent de voir comment valoriser les connaissances des populations sur les ressources dans le plan national d'utilisation des terres et pour la gestion participative des forêts. On a procédé à un échantillonnage spatial adapté aux limites temporelles de l'étude et aux réelles dispositions du Projet Curef.

Trois sites ont été choisis. Pour la région du littoral, l'étude a porté sur 2 villages: un village de pêcheurs en mer, **Engombengombe** dans le district de Mbini, avec une problématique de populations récemment immigrées de l'intérieur qui sont en train de passer de l'agriculture à la pêche en mer ; un village de pêcheurs fluviaux, **Ayamiken** dans la région de Rio Campo. Pour l'intérieur du pays, on a retenu le village d'**Oyala**, situé dans le District d'Añisok et où se pratique une agriculture de subsistance et de rente.

A eux trois, ces villages sont bien représentatifs de la réalité économique et sociale de l'ensemble du pays. Si les cultivateurs pratiquant aussi les cultures de rente semblent les mieux représentés, il n'en reste pas moins que d'autres types d'économies (pêcheurs en mer et fluviaux) trouvent également leur place.

Ces villages sont également représentatifs des problématiques essentielles en matière d'aménagement de l'espace. L'ensemble du pays étant quadrillé soit en concessions forestières, soit en aires protégées, il était nécessaire de privilégier des sites soumis à de telles situations (Carte 1). Les trois villages étudiés ont leurs terroirs

localisés dans des concessions forestières et deux d'entre eux (Engombegombe et Ayamiken) sont à proximité d'aires protégées. L'étude des sites soumis aux contraintes inhérentes à ces situations permettra d'appréhender le problème de la détermination des superficies à laisser sous contrôle des populations et leur implication dans la protection des aires à protéger.

Le recensement démographique de ces villages a amené à faire une distinction entre populations résidentes permanentes et résidents occasionnels, ces derniers vivant en dehors du village mais conservant leurs droits. L'implication des résidents occasionnels dans l'enquête laisse présager le retour des émigrés guinéens de toutes sortes qui vivent dans les pays voisins, dans d'autres pays ou simplement ailleurs sur le territoire national.

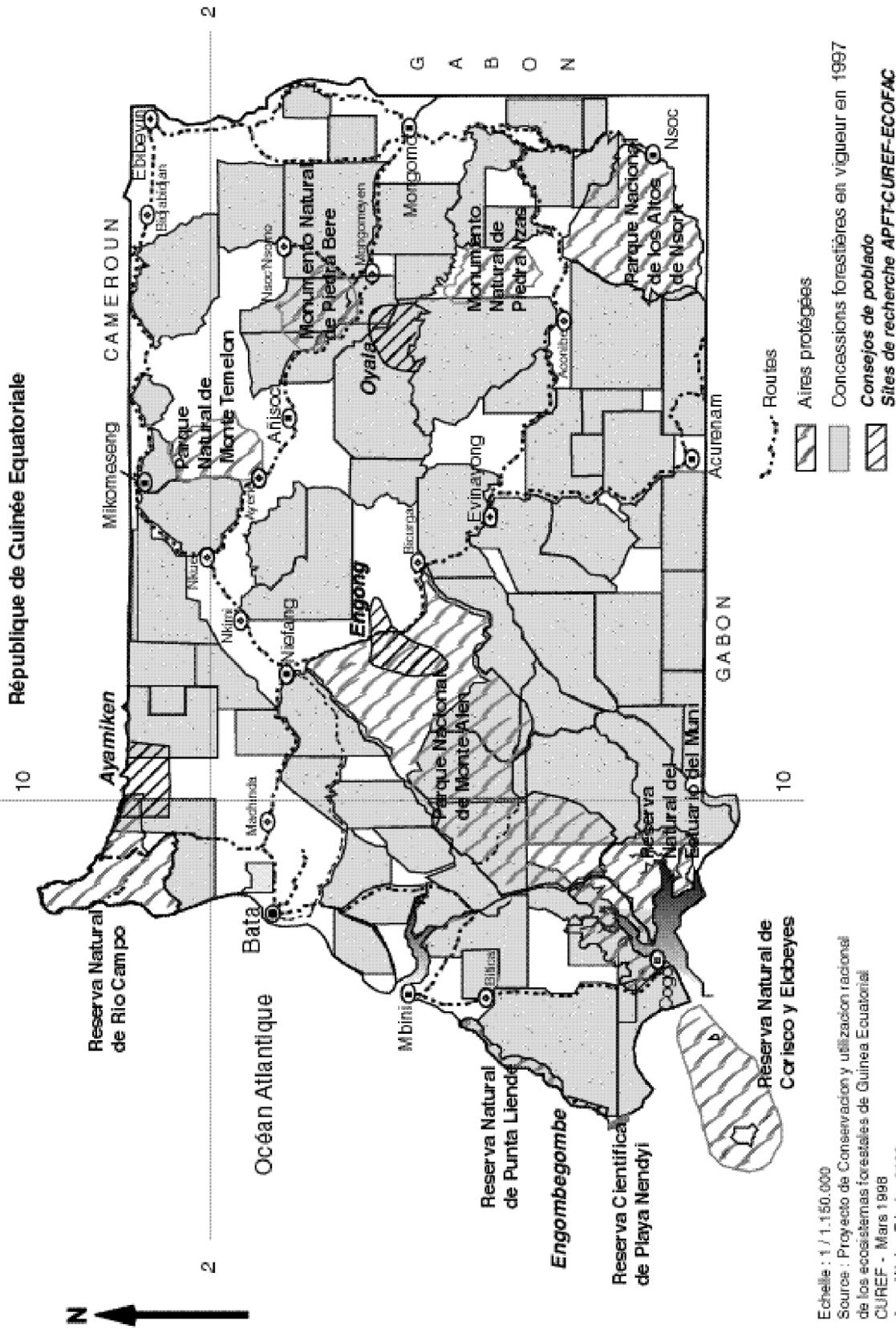
Chaque village a été minutieusement cartographié, ce qui permet la localisation des divers types d'activités : plantations vivrières, cultures de rente, jachères de plus ou moins longue durée, sites des anciens villages, lignes de piège, aire de cueillette, aire de pêche, etc. (voir Cartes des Consejos de Poblados 2, 3, 4 et 5).

En complément de l'étude de la spatialisation des ressources et de leur accès, il était nécessaire d'appréhender les aspects suivants :

- la représentation des ressources, la dynamique des usages, les stratégies d'appréhension de l'espace, règles de contrôle, d'accès, de partage et de transfert des ressources forestières, par les populations villageoises ;
- l'analyse des rapports entre les différents acteurs : la population, les compagnies forestières, les projets de conservation, etc. ;
- au delà du discours, l'exploitation effective du milieu, par des enquêtes quantitatives sur les produits provenant de la forêt ;
- à Engong, seul site exposé au voisinage d'une aire protégée, nous avons mené des enquêtes de chasse pendant notre séjour et fait remplir des cahiers de chasse par les chasseurs-pièges, ce qui a permis de couvrir une période de 209 jours. On a également mené des enquêtes d'alimentation (33 jours) et analysé des dynamiques *ex situ* : commercialisation, dynamiques de prix et marchés.

Tableau 1 : Données générales sur les sites choisis (Voir annexes)

Village	Engombe gombe	Ayamiken	Engong	Oyala
<i>Pluviométrie</i>	3.500 mm	2.000-2.500 mm	2.000-3.000 mm	2.000 mm
<i>Phytogéographie</i>	Forêt fortement dégradée; importants peuplements monospécifiques à okoumé .Forêts de bas-fonds (raphiales) .Forêts inondées (mangroves) . Enclaves de savanes édaphiques de formations sablonneuses	Pluvisylve dense équatoriale de moyenne et basse altitude Forêt sempervirente à <i>Caesalpinaceae</i> relativement préservée	Pluvisylve dense équatoriale de moyenne et basse altitude Forêt de montagne 1.000-1.300m.	Pluvisylve dense équatoriale de moyenne et basse altitude Forêt dense en exploitation par la compagnie forestières.
<i>Ethnies</i>	Fang Okak 58 % Bapuku 20 % Bisio 21 % Kombe <1 % Balengue < 1 %	Fang Ntumu +1 campement Pygmées Kola	Fang Okak	Fang Ntumu/Okak
<i>Langues</i>	.Fang : principale langue de communication courante et interethnique .Espagnol : langue à l'école .Français : langue parlée par les jeunes (séjours migratoires)			
<i>Accessibilité</i>	.Route de la Compagnie Forestière Sofoge (01/1997) (à 20 km) .Par voie maritime	Route non bitumée, relativement en bon état	Route non bitumée, mauvais état	Route privée de la Compagnie Forestière depuis 1995 (38 km)
<i>Statut administratif</i>	. <i>Consejo de poblado</i> étendu sur 8,5 km faible densité	. <i>Consejo de poblado</i> restreint	. <i>Consejo de poblado</i> étendu	. <i>Consejo de poblado</i> peu étendu



Carte 1 : Localisation des villages étudiés, limites administratives, concessions forestières et aires protégées

2. LE CONTEXTE EQUATO-GUINEEN

2.1 CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE

Un passé historique marqué par la rigueur et les exactions du précédent régime politique (1968-1979 : travaux forcés, massacres, tortures, villages brûlés) a contraint de nombreux Equato-guinéens à fuir vers les pays limitrophes. Ces faits sont particulièrement marquants sur la côte, chez les peuples *playeros*, zone historiquement plus "européanisée" - emplois, formation scolaire - d'où proviennent l'élite intellectuelle et des personnalités de la République guinéenne. Le changement de régime (1979) marque le début des premiers retours de Guinéens dans leur pays.

Dénoncée sur la scène internationale pour non-respect des droits de l'homme, la Guinée Equatoriale voit réduite à néant ses tentatives de rapprochement avec les Etats voisins et d'ouverture au développement socioéconomique de la sous-région.

2.2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

La structure démographique se présente de la manière suivante :

- un contexte ethnique relativement homogène (Fang 82,9%) où la diversité culturelle se limite au cordon littoral et aux îles ;
- une faible densité humaine et un taux de fécondité parmi les plus bas de la sous-région (Flegey 1991) ;
- des dynamiques de forte mobilité vers le Gabon et vers le Cameroun. Beaucoup de ces expatriés ont trouvé du travail dans les pays voisins, y ont élu domicile et recréé des foyers. Même si nombre d'entre eux sont revenus en Guinée, ils maintiennent les liens familiaux et économiques tissés à l'étranger, ce qui explique la mobilité actuelle et le fort taux de résidents occasionnels, plus élevés sur le littoral où la circulation vers le Gabon s'effectue aisément par voie maritime. Le nombre élevé de villageois sachant s'exprimer en français constitue par ailleurs un bon indicateur de l'ampleur du phénomène ;
- un fossé entre les générations : entre une génération d'âge moyen et avancé d'hommes actifs qui restent au village et une génération jeune en migration pendulaire vers les centres urbains, pour raisons économiques ; ce qui a des conséquences sur le système de production, tant dans le choix des activités de production à privilégier (chasse à vocation commerciale, pêche maritime, agriculture de subsistance ou agriculture spéculative) que dans l'organisation sociale des activités (catégories d'actifs impliqués, division sexuelle des tâches, détention de l'outil de production, etc.).

Tableau 2 : Données démographiques des quatre sites (voir annexes)

Village	Engombegombe	Ayamiken	Engong	Oyala
.Densité rurale par district hab/km2 (1983)	4,1	9,7	3,6	10,7
Pop Consejo de poblado	t=281 (856)	t=249	t=423 (750)	t=278
Résidents permanents (Rp) inclus étudiants	(177) 63 %	(165) 66,3 %	(235) 55,6 %	(140) 50,4 %
Résidents occasionnels (Ro)	(104) 37 %	(84) 33,7 %	(188) 44,4 %	(138) 49,6 %
Provenance Ro	Gabon 26 % Bata 7 % Malabo 3 % Autres 1 %	Gabon 5,7 % Bata 13 % Malabo 10 %	Gabon 12 % Bata 10 % Autres 22 %	
Sex ratio	Equilibré	Equilibré Indice de masculinité (102)	Indice de masculinité (127)	Indice de masculinité (92)
% -Hommes		À partir de 65 ans 2 hommes pour une femme	43'9%	52%
% Femmes	-	-	56%	48%
			À partir de 15 ans 24% plus de femmes Présence marquée de 65-75 ans	
Tranche d'âge 20-29 ans	Peu nombreux	Moindre présence masculine 2,5 femmes pour 1 homme	De 21-35 ans absence de représentation masculine	50% plus de représentation des femmes Rp
Tranche d'âge 30-50 ans	Significativement (historique) peu nombreux (Résidents occasionnels)	-	-	-

Voir diagrammes 1, 2, 3, 4 et 5 (voir annexes)

2.3 CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Les turpitudes de l'histoire récente continuent de peser sur le développement économique du pays : effondrement des filières de commercialisation, abandon des arboricultures de rente (café, cacao) qui se maintiennent timidement dans le nord-est du pays autour d'Ebebiyin et paralysie de la pêche artisanale par l'interdiction de l'utilisation des pirogues sous l'ancien régime.

Actuellement, le contexte se présente comme suit :

- réseau des voies de communications en mauvais état, *in crescendo* vers l'intérieur;
- coût élevé des transports ;
- absence d'industries de transformation ;
- importation de l'essentiel des produits manufacturés (Cameroun, Espagne), malgré de fortes taxations à l'importation (50 % de la valeur des marchandises) ;
- absence d'infrastructures et déliquescence des filières de commercialisation ;
- dynamiques commerciales obéissant spécifiquement à des initiatives privées individuelles ;
- chômage élevé chez les jeunes.

Cette économie, dépendante des marchés extérieurs pour les produits manufacturés et surtaxés, grève le pouvoir d'achat des Equato-guinéens par rapport à leurs voisins. En milieu rural, le prix des marchandises importées atteint des niveaux rédhibitoires : une machette du Cameroun vaut au village guinéen trois fois plus qu'à Yaoundé.

Ces antécédents historiques et socioéconomiques expliqueraient la propension à cibler l'économie villageoise sur des domaines de production rémunérateurs. Pour sécuriser le système de production, la stratégie développée consiste à maintenir un circuit international d'échanges économiques (Gabon, Cameroun) se traduisant par une mobilité élevée des jeunes actifs.

- Au Cameroun, on s'approvisionne en produits manufacturés ;
- Au Gabon, les salariés constituent de petits capitaux qui sont réinjectés dans l'économie des villages d'origine (échoppes, commerces généraux, débits de boisson).

Les villages côtiers bénéficient d'un accès plus facile vers le Gabon (transport clandestin par voie maritime). L'écoulement des produits alimentaires sur les marchés de Libreville et Cocobeach (fruits de faux manguiers, agrumes, poisson) permet d'engranger de fortes plus-values. Un adage local illustre ce fait: "*quand quelqu'un possède des biens, c'est qu'il a travaillé au Gabon*". L'activité économique est donc tributaire de la mobilité des actifs hors du milieu rural et affecte en profondeur la composition démographique des villages.

L'exploitation des ressources orientées vers la vente dépend de la dynamique des prix et des marchés ; elle est hétérogène car en fonction de l'état des voies de communication et des moyens de transport.

L'absence généralisée d'opportunités d'emplois en milieu forestier s'accompagne

d'une perte de savoirs et de savoir-faire sur la forêt. L'exploitation des produits forestiers non ligneux est faible et limitée à quelques essences, avec une forte prédominance des cotylédons de *chocolate* (faux manguier, *Irvingia gabonensis*).

Tableau 3 : Données d'unités socioéconomiques (USE) des quatre sites (voir annexes)

Village	Engombegombe	Ayamiken	Engong	Oyala
nb Unités socioéconomiques (USE)	20	33	26 (23 USE Rp)	17
Pers. par USE	14	7,5	17	16
Rp par USE	9	5	10	8
Ro par USE	5	2,5	7	8
Age moyen des chefs de famille	55'15 ans	44'9 ans	51 ans	54 ans
Activité de production	Pêche maritime	Chasse	Culture de rente	Emplois dans les Compagnies forestières
Par ordre décroissant d'importance des revenus	Cultivateurs de rente Agriculture sur brûlis Spécialisation de production et d'échange entre hameaux : poissons, manioc, vin de palme	Agriculture sur brûlis Pêche fluviale	Chasseurs Piégeurs Agriculture sur brûlis	Agriculture sur brûlis Chasse Culture de rente Pêche fluviale
Distribution de l'habitat	Dispersé perpendiculaire à la côte	Concentré en bord de piste	Concentré par quartiers en bordure de route	Concentré en plan classique rectangulaire Fang
Matériel de construction (cela traduit un enracinement dans le marché)	Prédominance de tôle et planches de bois	Maisons toutes tôlees et la majorité en planches	57% des constructions en tôle	Prédominance de Raphia, tôle uniquement pour les infrastructures
Infrastructures	Aucun dispensaire mais des médecins chinois itinérants Aucune école 7 Bars, 1 Boutique	. 1 Dispensaire . 1 Ecole . 2 Eglises . 3 Bars . 3 Boutiques-bar	. 1 Dispensaire . 1 Ecole . 2 Eglises . 5 Bars + 2 en construction . 1 Puits en construction	. 0 Dispensaire . 1 Ecole . 1 Eglise (<i>obras sociales</i> de la compagnie forestière) . 5 Bars (3 en fonctionnement)
Equipement	Richesse matérielle	Richesse matérielle	Richesse matérielle relative	Pas de richesse matérielle

3. LA CLE DE VOUTE DE LA PROBLEMATIQUE : LES TERROIRS ET TERRITOIRES COUTUMIERS

3.1 CONTEXTE LÉGISLATIF

L'Administration coloniale reconnaissait le droit aux villageois de posséder des terres, individuellement ou collectivement (*Ley de Propiedad* de 1948). La propriété en Guinée Equatoriale est légiférée par la *Ley Fundamental* et la Loi Forestière du 18 février 1997. Dans les articles 27-b et 29 de *la Ley Fundamental*, l'Etat reconnaît et garantit *de facto* l'usage traditionnel des terres.

Cependant, aucun article de la nouvelle Loi Forestière portant sur l'utilisation et sur la gestion des forêts, pas plus que le *Décret d'application* d'août 1997, ne font référence à une quelconque entité foncière villageoise qui pourrait s'apparenter au concept de terroir villageois.

Cette contradiction des Lois pour une même réalité augure des conflits juridiques. D'après les juristes consultés par le projet CUREF, ces conflits devraient se régler par hiérarchie de normes. Or, pour que la nouvelle Loi s'applique, il faudrait déroger la Loi de base sur la propriété, encore en vigueur en Guinée Equatoriale.

Dans ce contexte législatif, il s'avère nécessaire de distinguer les diverses entités pertinentes en terme de **terroir villageois**.

3.2 LES "BOSQUES COMUNALES"

Le seul concept auquel on puisse se référer, selon les usages des populations villageoises, est celui de "*bosque comunal*", qui figure dans la nouvelle Loi. Il évoque, sans couvrir tout à fait les mêmes réalités, celui de "*forêts communautaires*" utilisé au Cameroun (voir Rapport Régional sur la boucle du Dja - Cameroun) et serait une modernisation du concept antérieur de "*reserva de poblado*".

L'article 24 de la Loi définit les *bosques comunales* comme "*des superficies de forêts naturelles ou replantées pour lesquelles l'Etat délimite et reconnaît un droit d'usage permanent aux communautés rurales pour un usage traditionnel, ces forêts devant être limitrophes à la communauté rurale*", cette dernière étant définie comme un "*Consejo de poblado*".

L'article 31 du *Règlement d'application de la Loi* prévoit par ailleurs une superficie de 4 ha par chef de famille.

L'article 28-38 du *Règlement d'application de la Loi* stipule que les *bosques comunales* peuvent faire l'objet d'une exploitation commerciale.

L'article 22 de la Loi ne donne pas d'indication sur la superficie du *bosque comunal*, mais précise toutefois que l'extraction industrielle du bois ne pourra se faire à moins de 2.000 mètres des limites du *Consejo de poblado*, afin de préserver l'intégrité des biens de la communauté rurale. Ce même article reconnaît dans le même temps qu'il y a ici une superposition des usages. En effet – et nos études de cas le confirment – partout en Afrique centrale, les terroirs coutumiers s'étendent souvent sur une distance de l'ordre de 15-20 km à partir du village (voir Rapport thématique Usages de l'espace) .

D'autre part, la Loi portant sur les *bosques comunales* ne donne aucune indication sur ce qu'elle entend par un "usage traditionnel", ce qui est un lourd handicap dans un contexte économique rural fortement monétarisé, où les outils de production ne sont pas, à proprement parler, "traditionnels"...

Dans les villages, personne ne parle de *bosque comunal* en raison d'une méconnaissance de la nouvelle Loi. Dans les districts du littoral, même si la Loi a changé, les populations ont bien du mal à intégrer ces subtilités législatives – doublées d'ambiguïté – et considèrent à juste titre qu'elles sont propriétaires de forêts privées individuelles (*fincas rústicas forestales*) et collectives (*reservas de poblado*). Les populations raisonnent avant tout en terme de **terroir coutumier**, en tant qu'espace sur lequel s'appliquent les droits d'usage ou de propriété d'une communauté, qui relève du droit héréditaire et qui s'exprime notamment par une appropriation ancestrale des zones de recrû et des sites d'anciens villages.

3.3 LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES INDIVIDUELLES – "FINCAS RÚSTICAS AGRÍCOLAS/FORESTALES - OU COLLECTIVES - "RESERVAS DE POBLADO".

Les propriétés privées collectives, bien qu'ayant été supprimées dans la nouvelle Loi forestière de 1997, continuent d'être considérées par les populations locales comme relevant du terroir villageois, donc du régime coutumier héréditaire. Ceci soulève, en matière de droit foncier, un problème de fond et souligne la nécessité d'adopter une interprétation à la fois au niveau coutumier et au niveau national.

3.3.1 Les fincas rústicas (agricoles ou forestières)

Conformément à la législation sur la propriété, elles sont interprétées par la population comme des propriétés privées familiales destinées aux activités de subsistance et d'exploitation industrielle du bois, ce qui correspond au nouveau terme légal de *parcelas forestales*, c'est-à-dire de "petites forêts naturelles ou replantées, situées dans les limites des *fincas silvo-agropecuarias rústicas*". Dans les faits, les *fincas rústicas forestales*, qui ont été complètement légalisées, génèrent des revenus financiers grâce au bois vendu aux sociétés forestières, mais il s'agit de cas isolés exceptionnels, reposant sur l'habileté des propriétaires (élites) à user de leurs relations pour négocier avec les compagnies forestières (un cas sur cinq *fincas rústicas*).

3.3.2 Les reservas de poblado

Elles posent d'emblée problème : influencées par la législation antérieure, les populations locales considèrent les *reservas de poblado* - légalisées ou non - comme des propriétés privées collectives.

D'autres problèmes viennent se greffer sur cette interprétation :

- jusqu'à présent, les bénéfices que les populations ont retirés de l'exploitation industrielle du bois de leurs réserves sont des "œuvres sociales". Les *reservas de poblado* n'ont pas été réellement exploitées au profit des villages (indemnisation au m³), les compagnies forestières se contentant d'appliquer à la lettre ce à quoi elles sont légalement tenues à l'égard des populations locales.
- le concept de *reserva de poblado* n'existe plus dans la nouvelle Loi Forestière. Il a été remplacé par le concept de *bosques comunales* qui correspond à des forêts situées près du village. Comme beaucoup de ces villages ne sont plus situés à proximité de leurs anciennes *reservas de poblado*, on peut se demander dans quelle mesure ils pourront en conserver l'accès.
- l'ancien droit de propriété sur les *reservas de poblado* est considéré comme un droit héréditaire par les populations. Or, dans la nouvelle Loi, les *reservas de poblado* retombent dans le domaine privé de l'Etat et ne font plus l'objet que d'un droit d'usage pour les populations.
- en réaction à cet état de fait, certaines familles tentent de s'approprier les terres de la *reserva de poblado* en appliquant la règle de quatre ha par chef de famille (règle en vigueur dans l'ancienne législation pour les *reservas de poblado*). Elles plantent des cultures pérennes (arbres fruitiers) reconnues par le droit coutumier comme des marqueurs de propriété privée donc, comme base de revendication foncière. Elles font ainsi en sorte d'extraire les *reservas de poblado* du domaine de la propriété privée collective pour les faire entrer dans le domaine de la propriété privée individuelle (*fincas rústicas agrícolas/forestales*). Cette mise en valeur est illégale au regard de la nouvelle législation et cristallise la profonde discordance entre les principes législatifs modernes de l'Etat et leur contexte sociologique d'application.

Avec les *reservas de poblado*, la Guinée Equatoriale anticipait, par des Lois datant de l'époque coloniale, les recommandations de Rio octroyant une place aux populations locales dans le cadre légal d'exploitation du bois, ressource à forte valeur marchande. Les Lois qui les instituaient n'ont pas pensé à la protection des ressources naturelles, ni même à leur exploitation durable. La procédure de reboisement, qui seule permettrait une

exploitation renouvelable, n'a pas non plus été prévue par la Loi. Toutefois, certaines dispositions de cette Loi ont le mérite d'éviter un affrontement entre les populations et les autres bénéficiaires des ressources naturelles. De plus, elles consacrent une division entre le ligneux, sorti du terroir villageois, et les autres ressources. Le fait colonial en lui-même était une révolution dans la gestion des écosystèmes. Il avait consacré une prise de possession intégrale du foncier par l'appareil de l'état colonial et assujetti les populations à une série de manœuvres pour se voir reconnaître un quelconque droit d'usage ou de propriété.

Toutes ces dispositions ont été reprises par la Guinée Equatoriale lors de son accession à l'indépendance. Mais les Lois relatives à l'exploitation forestière et au droit foncier ont été remaniées, supprimant ce qui pouvait être considéré comme une avancée. L'indépendance de la Guinée instaure un nouvel espace, l'espace national, avec des populations érigées au rang de citoyens. Le devenir de ces derniers est pris en charge par l'Etat qui s'arroge *de facto* l'appropriation de toutes les ressources pourvoyeuses de richesse. Cette nouvelle idéologie justifie la disparition des *reservas de poblado* au profit des cahiers des charges, entraînant un rapport conflictuel entre les populations et l'Etat.

3.4 ORGANISATION DES TERROIRS VILLAGEOIS ÉTUDIÉS

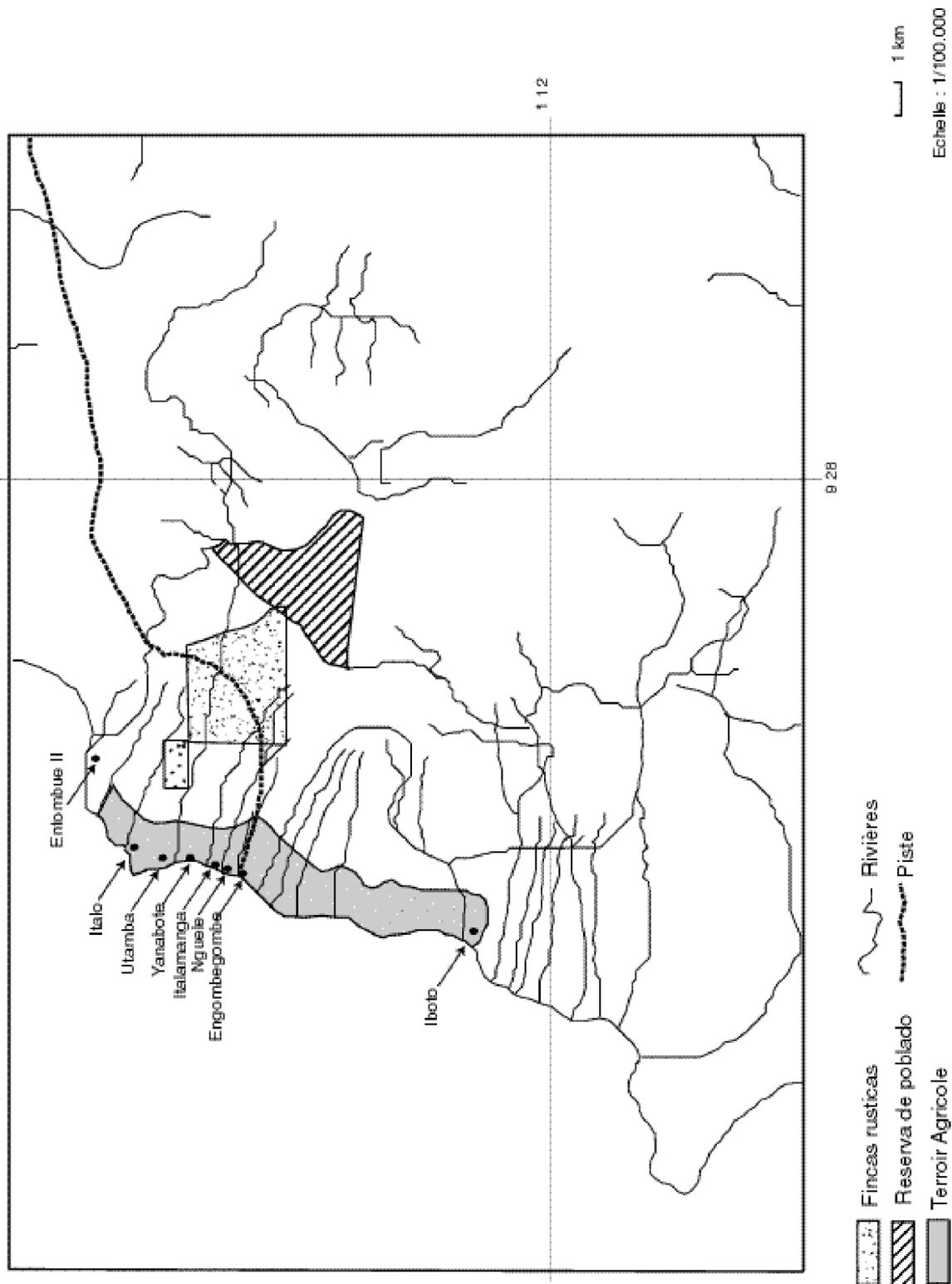
En résumé, dans le contexte guinéen, il convient donc de distinguer au sein du terroir villageois, d'une part le **terroir coutumier** et d'autre part **les propriétés privées individuelles**, *fincas rústicas agrícolas/forestales*, ou **collectives**, *reservas de poblado*. Pour des raisons historiques héritées de l'époque coloniale, ces propriétés sont essentiellement localisées sur la côte.

3.4.1 Le village d'Engombegombe

Ce village exploite une frange littorale étroite de 2 km et longue de 8,5 km, soit un terroir agricole de 17 km². Ses habitants, pêcheurs côtiers, n'exercent pratiquement pas d'activités de subsistance dépendant de la forêt et n'utilisent donc pas de terroir forestier en tant que tel. Mais ils sont théoriquement impliqués dans la co-propriété de 2.143 ha de forêts.

En effet, d'une part, le "*consejo de poblado*" d'Engombegombe - 9 villages/hameaux, 850 habitants - compte cinq propriétaires de *fincas rústicas forestales* légalisées, soit 127 ha de forêt, qui se situent jusqu'à 8 km de la côte. D'autre part, les habitants d'Engombegombe *stricto sensu* et de deux autres villages d'un *consejo de poblado* voisin, se considèrent propriétaires d'une "*reserva de poblado*" partiellement légalisée avant 1997. Celle-ci couvre 2.016 ha, dont 200 ha pour Engombegombe. Dans les faits, Engombegombe ne peut légalement prétendre qu'à la reconnaissance de ses *fincas rústicas forestales* de plus de 127 ha, car seules celles-ci sont complètement légalisées. La société forestière SOFOGE exploite à son profit le bois des *fincas rústicas*

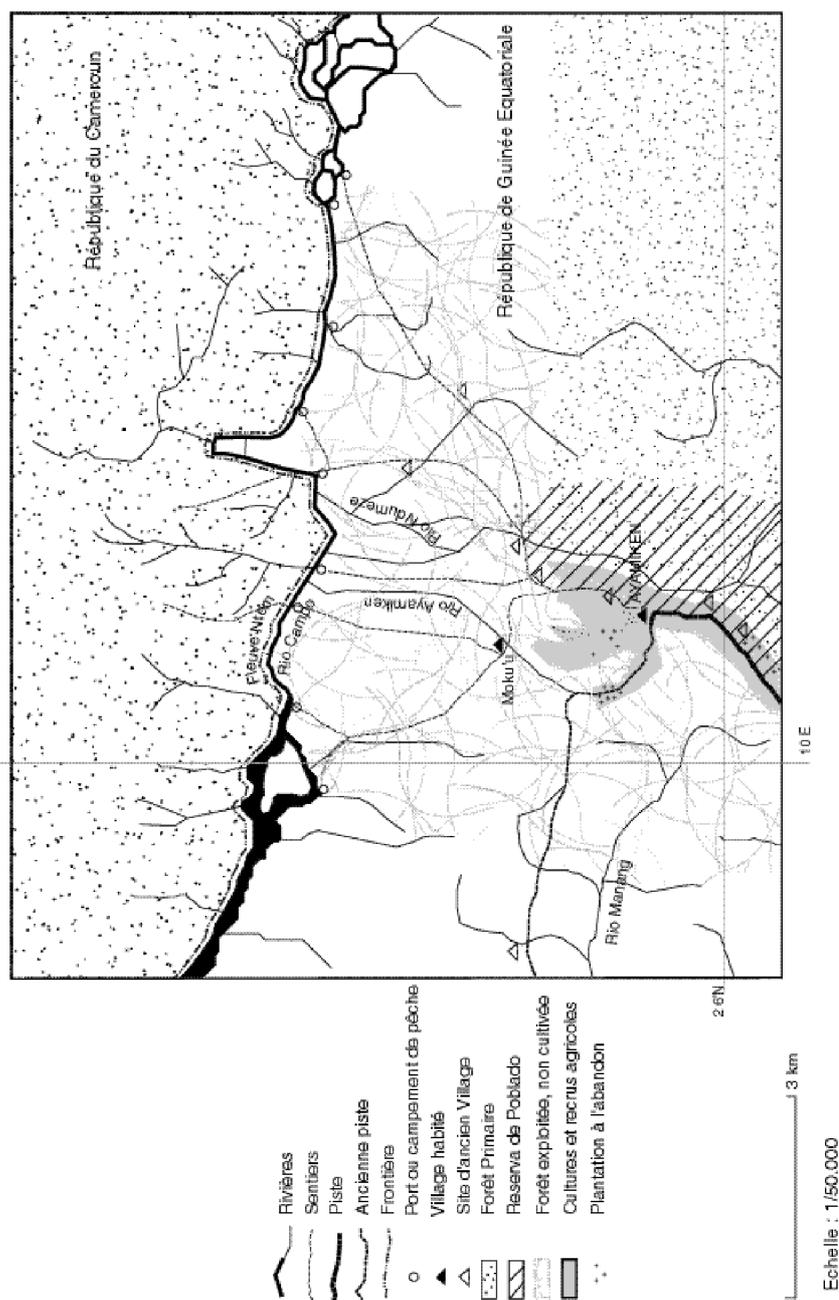
forestales mais aussi celui du terroir coutumier d'Engombegombe. La concession forestière empiète donc sur la bande de 2 km dévolue aux villages dans la nouvelle Loi Forestière. Cependant, les *obras sociales* de la compagnie forestière offertes en compensation (école, case à palabre, etc.) semblent satisfaire la population.



Ccarte 2 : Terroir du consejo de poblado d'Engombegombe

3.4.2 Le village d'Ayamiken

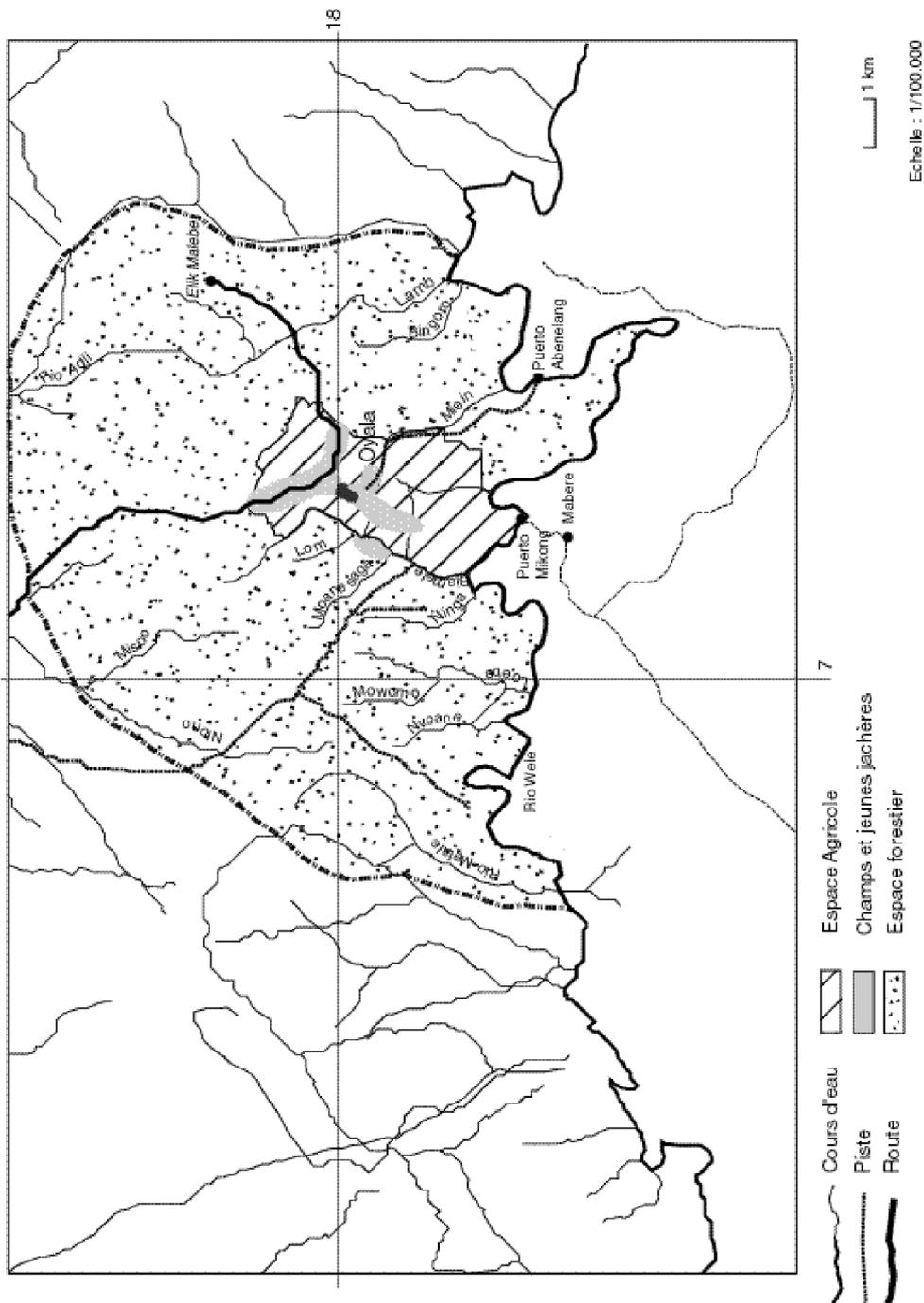
Celui-ci traduit une situation plus “classique”. Le terroir coutumier de ces pêcheurs fluviaux forestiers, d'environ 190 km², comprend une vaste aire d'exploitation forestière (chasse, pêche, cueillette). Ceci illustre l'économie de ce village où les activités cynégétiques et halieutiques prédominent. Signalons que plus de la moitié de l'espace dévolu à la chasse et au piègeage se situe au delà du fleuve Ntem, en “territoire camerounais”, ce qui laisse présager des conséquences économiques au cas où la situation se régularisait. Il "possède" une *reserva de poblado* qui date de l'époque coloniale, localisée en dehors du terroir coutumier et qui n'a jamais été exploitée par ses habitants mais par les compagnies forestières. Une seconde *reserva de poblado* de 1.000 ha est en cours de légalisation depuis juin 1995.



Carte 3 : Terroir du consejo de poblado d'Ayamiken

3.4.3 Le village d'Oyala

Ce village présente une situation conforme à ce que l'on trouve généralement en milieu forestier dense et humide. Le terroir coutumier de ces essarteurs traditionnels/cultivateurs de rente couvre une superficie de l'ordre de 120 km². C'est un terroir agricole et forestier, qui inclut des jachères de longue durée (20-30 ans) et un système de rotation saisonnier, pour l'agriculture mais aussi pour la chasse et la pêche, garantissant ainsi une exploitation durable du milieu. Ce village ne possède pas de *fincas rústicas forestales* ni de *reserva de poblado*. Par contre, la chasse villageoise est gérée par le Président du Conseil, ce qui permet aux populations locales de connaître les limites administratives du terroir coutumier. Il n'en reste pas moins qu'ici, aussi, la bande de 2 km dévolue aux villages par la nouvelle Loi Forestière de 1997 n'est pas respectée par les compagnies forestières.



Carte 4 : Terroir du consejo de poblado d'Oyala.

3.4.4 Le village d'Engong

Celui-ci est peuplé d'essarteurs pratiquant une agriculture vivrière de subsistance, une agriculture de rente, l'ananas et la chasse/piègeage. Ils exploitent un espace montagneux de 81 km², coupé en deux par la route qui traverse aussi le village et fait office de limite du périmètre du PNMA. Cette limite laisse 73 % du terroir à l'intérieur du Parc National de Monte Alen sous un statut de protection intégrale où la chasse est interdite. L'absence de tout Plan d'Aménagement a déjà provoqué des conflits, qui se sont soldés par des emprisonnements.

Carte 5 : Terroir du consejo de poblado d'Engong.

Tableau 4 : Données spatiales des terroirs des quatre sites (voir annexes)

Village	Engombegombe	Ayamiken	Engong	Oyala
Superficie globale (t. agricole et t. forestier)	170 ha 17 km ² Pas de fréquentation de la forêt. Espace maritime jusqu'à 3-4 milles nautiques	19.000 ha 190 km ²	81.000 ha 81 km ²	12.000 ha 120 km ²
Ha par habitant	0,60	76,3		43,2 (Rp+Ro)
Terroir agricole	170 ha 17km ²	750 ha (120 ha champs et recrus)	(zone a+b) 1400 ha	900 ha champs, jachères courtes et longues
Propriétés individuelles	Légalisées avant 1997 : 127 ha	Absence	Absence	Absence
Propriétés collectives	(Partiellement légalisées avant 1997): 2 016 ha à 8 km du village	(partiellement légalisées) : 1 000 ha	Absence	Absence
Concessions forestières	SOFOGE (Liban) 42.500 ha Exploitation industrielle très ancienne de l'Okoumé jusqu'en 1969; reprise par SOFOGE depuis 1995	AVOLENAM 6.500 ha ABM 20.000 ha t= 26.500 ha Depuis début 1997 Exploitation industrielle du bois en cours par SINOSA	1 Concession Forestière dans le territoire de l'Aire Protégée qui conserve encore ses droits	Exploitation industrielle du bois en cours AÑISOK-MONGOLA 50.000 ha depuis 1993
Aires Protégées	Zone proche de la Réserve de Ndote (Curef) présence de tortues marines protégées Terroir du village situé dans la concession forestière (<i>obras sociales</i> compensatoires)	Zone proposée comme réserve de faune de Campo	Parc National de Monte Alen (PNMA) Protection intégrale Chasse interdite Draft du Plan d'aménagement 1km à partir du village pour la Zone d'exploitation villageoise	Terroir du village situé dans la concession forestière (<i>obras sociales</i> compensatoires)

3.5 RÉCAPITULATION SUR LA SITUATION FONCIÈRE

Chaque village exploite une aire de forêt dont l'extension et la vocation - agricole, cynégétique, halieutique, etc. - est ajustée à chacun des types d'économie. Les zones exploitées sont de taille variable, mais toujours du même ordre que celles relevées pour d'autres régions forestières denses et humides en Afrique centrale (voir Rapport thématique Usage de l'espace).

Cette définition signifie que les membres d'une communauté donnée connaissent parfaitement les limites de leur terroir : l'espace le plus maîtrisé est celui qui se distribue autour du village et de ses champs, surtout dans ce contexte guinéen de faible densité de population. Au delà de cette aire, le reste du territoire prend la forme d'une mosaïque d'unités d'exploitation des ressources forestières (chasse, cueillette, ...).

Cas rare pour ce que l'on connaît ailleurs en Afrique centrale, les limites du terroir coutumier peuvent, comme dans le cas d'**Oyala**, faire l'objet d'une reconnaissance qui sort du cadre *stricto sensu* et qui relève plutôt d'une partition administrative. Celle-ci fait suite à la concentration des villages qui s'appuie sur la reconnaissance coutumière des espaces. Elle est gérée au dernier échelon des instances de décisions politiques et administratives, celui du *consejo de poblado*. On y pratique une gestion villageoise de la chasse, sous l'autorité du *Presidente de consejo*, qui contrôle le nombre de chasseurs extérieurs au village et la durée de leur séjour dans le terroir.

Concernant les propriétés villageoises privées, on distingue deux types de forêts privées : les *fincas rústicas forestales*, qui sont des propriétés individuelles et les *reservas de poblado*, propriétés collectives de un ou plusieurs *Consejos de poblado*. Ces dernières se trouvent essentiellement le long de la frange littorale et leur implantation date de l'époque coloniale.

Les propriétés privées individuelles ou collectives peuvent avoir été délimitées et certifiées - acte de délimitation, certificat de forêt - sans pour autant que le Ministère des Eaux et Forêts ait accordé l'autorisation de coupe. Dans ce cas, elles ne sont pas légalement la propriété des villages, qui ne peuvent pas les exploiter à leur profit. Toutefois, les populations locales qui détiennent des documents administratifs, pour lesquels elles ont parfois versé des sommes importantes, considèrent qu'elles en sont propriétaires, ce que compliquent les modifications introduites dans la nouvelle Loi Forestière de 1997.

Certaines forêts privées, complètement légalisées, sont exploitées par les compagnies forestières au profit de leurs propriétaires villageois suite à un accord entre les deux parties.

L'application de l'interdiction des activités villageoises dans les aires protégées intégralement, moyennant la coercition et la répression et en l'absence d'alternatives économiques et d'un Plan d'Aménagement, est vécue par les villageois non seulement comme une dépossession de leurs droits, mais comme un abus, source de conflits et de réelles violences.

4. SYSTEMES DE PRODUCTION : LE CLIVAGE LITTORAL-INTERIEUR

4.1 LE LITTORAL : ENGOMBEGOMBE ET AYAMIKEN

Engombegombe est situé sur une zone d'implantations anciennes de compagnies forestières coloniales et de palmeraies, qui attiraient une importante main-d'oeuvre salariée, notamment des Fang, qui habitent encore là où leurs pères étaient employés dans ces compagnies. Ces activités expliquent en partie la perte du savoir qu'on avait de la forêt. Suite à la baisse de ces activités, à l'émigration de la génération antérieure fuyant les exactions du régime, les générations actuelles sont contraintes de migrer vers les villes (Bata, Libreville) ou de se convertir en pêcheurs en mer.

L'économie apparaît nettement plus monétarisée que dans des populations vivant en contexte similaire au Cameroun ; à Engombegombe, les pêcheurs bapuku disposent de moteurs pour leurs longues embarcations polyxyles, alors que leurs homologues yasa du Cameroun utilisent encore des pirogues monoxyles individuelles et manoeuvrées à la voile.

Malgré la déliquescence économique du pays, l'habitat et l'équipement ménager sont meilleurs qu'au Cameroun : cela se ressent particulièrement à Engombegombe du fait de la mobilité des résidents vers Libreville. Les gens s'inscrivent dans une logique de marché, qui valorise les domaines de productions rémunérateurs et laisse de côté d'autres ressources moins rémunératrices dont l'exploitation nécessiterait des efforts supplémentaires : vente de poissons frais à Libreville - à plus forte plus-value que le poisson salé ou fumé - pour les villageois de Engombegombe, commerce de venaison à Ayamiken.

Cette situation rend illusoire toute prétention de faire des populations locales les principaux protagonistes de l'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers guinéens.

La conséquence directe de cette économie de marché est l'altération drastique de la diversité du système de production qui caractérise normalement l'économie des populations forestières. L'attention est focalisée sur une activité dominante fortement rémunératrice (la pêche à Engombegombe ; la chasse à Ayamiken) et s'accompagne d'un désintérêt pour d'autres domaines de production : *quasi* abandon dans les deux cas de la cueillette, marginalisation de l'agriculture et des caféières suite au démantèlement des filières de collecte et d'exportation.

Ce renoncement à une économie diversifiée modifie sensiblement l'organisation de l'agroécosystème :

- restriction spatiale des cultures de case pourvoyeuses de condiments et des fruitiers,
- disparition de l'enceinte agroforestière que formaient les plantations pérennes de café et de cacao,
- rapprochement de l'espace agricole vivrier en remplacement de ces plantations pérennes,
- confinement de l'espace agraire à proximité de l'habitat villageois avec un certain nombre de conséquences :
 - rotation accélérée du cycle de jachère sur les mêmes terres appauvries ;
 - raréfaction du couvert ligneux au niveau des jachères : on ne conserve plus systématiquement les arbres à usages multiples, ce qui empêche une bonne régénération forestière post-agricole ; les savoirs sur leurs usages s'érodent. Ce phénomène n'est nullement dû à une pression démographique galopante ;
 - la régression de certaines cultures (courges, ignames) au profit d'une hégémonie du manioc dans l'assolement, féculent qui s'accommode de sols moins riches et qui nécessite moins de travail ;
 - un délaissement du petit bétail, en partie dû au fait qu'on ne peut plus le laisser errer librement ; les dommages qu'il porte aux champs vivriers sont accrus par la disparition de l'écran agroforestier périphérique à l'habitat.

Cette concentration de l'économie sur une seule activité gomme les nuances entre les systèmes de production des diverses ethnies en présence, uniformise le mode d'exploitation des ressources et atténue les spécificités culturelles. C'est particulièrement net à Engombegombe, où le mode d'exploitation du milieu est pratiquement le même que l'on soit bapuku, bisio ou fang, privilégiant la pêche en mer, accompagnée d'une agriculture d'appoint confinée au cordon littoral et une faible pratique de la cueillette et des activités cynégétiques.

L'accent mis sur les activités rémunératrices atténue l'utilisation du milieu forestier, ce qui s'accompagne d'une baisse du savoir à l'égard de la forêt. Cette perte est plus prononcée à Engombegombe qu'à Ayamiken, où la pratique de la chasse suppose une fréquentation de la forêt. L'usure apparaît néanmoins dans le domaine de l'ethnobotanique : difficulté à nommer certains arbres et méconnaissance de certains produits forestiers non ligneux potentiellement intéressants pour un usage domestique comme pour la vente. A Engombegombe, la limitation sur le cordon littoral, de l'habitat, de l'espace agraire et des activités économiques, entraîne une négligence de la *reserva de poblado*. Beaucoup d'hommes ne s'y sont jamais rendus.

Cependant, malgré les transformations de l'économie, on observe encore en Guinée des vestiges de la culture ancestrale, qui ont disparu depuis longtemps au Cameroun : certains objets culturels (statues) et ornementaux (bijoux matrimoniaux, coiffes en cauries), certains instruments de pêche (nasse conique ouverte encore employée par les Fang ntumu au Nord).

4.2. L'INTÉRIEUR : OYALA ET ENGONG

Les dynamiques observées pour ces villages sont marquées :

- à Oyala, par l'impact de la présence d'une *compagnie forestière* : désenclavement du village par l'ouverture d'une piste forestière, emploi des jeunes hommes au détriment de leurs activités de pêche en forêt, apparition de la monétarisation comme conséquence des activités villageoises pour satisfaire la demande de la compagnie forestière;
- à Engong, qui est un village situé dans un contexte écologique particulier, en milieu montagneux, en bordure de route et enclavé dans une aire à statut de protection intégrale.

L'accès aux grands marchés (Bata et extérieurs) reste limité et le transport est coûteux. Par leur isolement et leur enclavement, ces villages profitent peu de la circulation transfrontalière des biens de consommation.

L'exploitation du terroir est diversifiée et extensive, avec des cycles de jachère relativement longs à Oyala. A Engong par contre, la tendance à une réduction de la durée des jachères est perceptible.

La structure de l'espace agricole présente une configuration conforme au milieu forestier : jardins de case, maintien de la ceinture des plantations de rente (café et cacao à Oyala, ananas à Engong), présence du petit bétail valorisé qui éloigne l'espace agraire de l'habitat et plantations de plus grande taille que sur le littoral. La diversité agricole reste pourtant limitée, en comparaison avec les populations apparentées au Cameroun ; on a recensé seulement 1/3 de la diversité décrite chez les Mvae du pays voisin (Dounias 1993).

On trouve également des initiatives villageoises de développement d'horticulture (à Engong) qui suscitent le déplacement de commerçants depuis Bata. La préparation de boissons alcoolisées à base de vin de canne à sucre trouve des débouchés aussi bien localement qu'à Bata. Les produits saisonniers de cueillette (amandes d'*Irvingia*, miel, champignons, fruits sauvages comme *Dacryodes macrophylla*, *Trichosypha acuminata*, *Trichosypha arborea*, *Antrocaryon klaineanum*) sont essentiellement destinés à la consommation locale, mais sont aussi vendus à Oyala sur les marchés et dans des campements de sociétés forestières.

Malgré l'importance du salariat, et contrairement à ce qui a été observé sur la côte,

les transactions et les travaux (don de nourriture, défrichage, etc.) sont peu monétarisés et s'inscrivent à Oyala dans un réseau de relations de solidarité familiale et communautaire.

Sur le plan alimentaire, 60 % des préparations à Engong sont à base de produits provenant de la forêt, contre 40 % à base de produits provenant de la ville (poisson salé, fumé, surgelé, poulet surgelé), lesquels concurrencent en prix la ressource de gibier, ce qui provoque indirectement une valorisation de ce dernier.

Concernant les activités de chasse :

- à Oyala, on relève deux catégories d'acteurs marquant une différence sensible de génération : les plus âgés chassent à des fins de subsistance avec des lignes de forêt n'excédant pas 60 pièges ; les plus jeunes chassent pour la vente tout au long de l'année, utilisant des fusils lors de sorties nocturnes et des lignes portant plus de 130 pièges. La venaison est écoulee *via* les compagnies forestières.
- à Engong, où l'on trouve ces mêmes différenciations, les chasseurs sont relativement plus âgés, le terrain difficile de montagne limitant *de facto* cette activité chez les plus âgés. Les gains mensuels pour un chasseur-piégeur commercialisant son gibier avoisinent 65.000 francs Cfa. Ces gains dépassent le salaire de base de Guinée Equatoriale et constituent à l'évidence une contribution déterminante à l'économie des ménages.

Tableau 5 : Données des activités agricoles sur les quatre sites (voir annexes)

Village	Engombegombe	Ayamiken	Engong	Oyala
Superficie de défrichement annuel	?	8 ha 0,5 ha/USE/an	64 ha 0,7 ha/cultivatrice/an	20 ha 0,80 ha/cultivatrice/an
Agriculture de rente	Néant	Abandonnée	Superficie des plantations de 0'14 à 0'36 ha	Superficie totale 11'23 ha (1/4 de l'espace cultivé) (46 % des propriétaires ont abandonné)
Espace agraire	Conflits interethniques Bapuku-Fang encore remisents	-	-	Organisation lignagère de l'espace
Distance des cultures	Rapproché de l'habitat	Rapproché de l'habitat	Eloigné de l'habitat	Eloigné du village
Petit bétail par USE	Quasi-absence	Quasi-absence	Poules : 9 Porcs: 2,5 Chèvres: 2 Canards: 1	Poules : 9 Chèvres : 5 Canards: 2
Agriculture sur brûlis	Agriculture d'appoint dominée par le manioc et limitée spatialement au cordon littoral	Agriculture d'appoint dominée par le manioc et périphérique à l'habitat sur les anciennes plantations de café et de cacao	Agriculture sur brûlis en association diversifiée	Agriculture sur brûlis en association diversifiée
Champs par cultivatrice et par an	2	3	3	3
Variété de cultigènes/cultivars	?	19/40	16/45	15/40
Productivité	Sur sols arénacés peu productifs, pauvres mais enrichis par les ordures de l'habitat	Sols peu productifs et appauvris	Cultures demandeuses de sols riches : igname	Courges 400kg Arachide 500kg non décortiquées par parcelle
Jachères	Rotation sur lots de 5 ans	5 ans	5-6 ans	Jachères de rotation courte (5-7 ans) et moyenne (8-20 ans)
Agriculture de rente	. Cocoteraie (ancienne) . Orangerie (récente) . Protoarboriculture de rente : importance de la mangue sauvage <i>Irvingia gabonensis</i> .	. Arboriculture marginale	. Ananas . Canne à sucre . Horticulture	Faible pratique : . cacao . café

Tableau 6 : La chasse dans les quatre sites (voir annexes)

<i>Village</i>	Engombegombe	Ayamiken	Engong	Oyala
Destination des ventes	-	Boucanage et viande fraîche	Viande fraîche	Viande fraîche
Filières de commercialisation		Taxis direction Bata	92 % aux villageois 8 %	77 % compagnies forestières 22 % villageois
Chasseurs intensifs	0	13	0	1
Revenus mensuel d'un chasseur intensif, en francs CFA	?	200.000	En zone (a) cas ponctuels 65.000	111.650
Revenu moyen par chasseur (francs CFA)	?	?	103 /jour 724 /semaine (511 Gsp 210 Pss) 37.595/mois	1.035/jour 7.250/semaine 29.000 mois
PIEGEAGE				
Piégeurs Actifs	7	28	27	22
Âge moyen	37 (41Rp), (25 Ro)	33 ans	48 ans	47 ans
Nb total de pièges	T=217	?	T=2.568	T=1.024
Densité pièges/km²	13	?	32	8,5
Localisation des lignes de pièges	autour des champs comme protection (pas en forêt)	?		19 % champs 81 % forêt
Nb de pièges par ligne par classes d'âge des piégeurs	30	Âiné: 81 Jeune: 220		Âiné: 50-60 Jeune: 130-150
Nb moyen de pièges par ligne de pièges selon la localisation	-	Champs : 20-40 Recrus: 50-150 Forêt: 150-300	Champs : 35 Forêt: 87	?
CHASSE AU FUSIL				
Nb de fusils	1	6	5	4 (23 %USE)
Âge moyen des chasseurs	?	38 ans	45 ans	?
% des captures	?	?	5	?

Tableau 7 : La pêche dans les quatre sites (voir annexes)

Village	Eugombegouabe	Ayantiken	Engoug	Oyala
Pêche fluviale	Activité féminine et des enfants sur les petits cours d'eau	Saisonnière intensive dans des campements le long du Ntem. Moins importante dans les petits cours d'eau	Difficulté en raison du milieu montagneux	Activité effectuée par l'homme dans les campements forestiers. Pêche saisonnière importante sur la Wala
Principales espèces pêchées	Colomeso	Pêche sur fleuve: <i>Labeo leucostis</i> , <i>Erythrinus macrocephalus</i> , <i>Ancharogobius bicinctus</i> , <i>Channa</i> sp., <i>Alectis</i> sp., <i>Burbus forsteri</i> . Pêche rivière: <i>Pelmatochromis</i> sp., <i>Alectis</i> sp., <i>Erythrinus</i> sp., <i>Channa</i> sp., <i>Pellonotus</i> sp., <i>Micropogonias</i> sp., <i>Micropogonias</i> sp., <i>Coryzinae</i> .	<i>Channa</i> (<i>Channa</i>) <i>Parachanna</i> (<i>Channa</i>)	<i>Channa</i> (<i>Channa</i>) <i>Parachanna</i> (<i>Channa</i>) <i>Heterotis</i> <i>fuscus</i> (<i>Cichlidae</i>)

4.3 ZONES D'EXPLOITATION VILLAGEOISE SITUÉES À L'INTÉRIEUR D'AIRES PROTÉGÉES

4.3.1 Le point de vue du législateur

Les Aires Protégées (AP) répertoriées couvrent quelques 586.000 ha, soit 20 % de la superficie du territoire national, y compris Malabo. Rappelons que toutes ces zones sont occupées par des populations rurales, dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation du milieu naturel par des activités de subsistance et commerciales.

La proposition la plus récente de Pré-projet de la Loi sur les Aires protégées en Guinée Equatoriale (Machado Carrillo, rapport CUREF 1998) présente quatre types de statuts aux AP du pays, sur la base des catégories définies par l'UICN (1992) : réserve scientifique, parc national, monument naturel et réserve naturelle.

Selon cette proposition, les activités de subsistance des populations locales seraient permises seulement dans les **réserves naturelles**, qui représentent 1/3 de la superficie totale des AP équato-guinéennes. Ceci est totalement irréaliste au vu des réalités sociales des communautés concernées. Toujours pour ce qui concerne les réserves naturelles, le Pré-projet de Loi ne donne aucune indication pour déterminer les superficies des "**zones traditionnelles**" dans lesquelles les activités villageoises seraient admises. Or, nous le savons bien à présent, cette information est cruciale pour la durabilité de l'exploitation du milieu naturel par les économies locales.

4.3.2 Le Parc National de Monte Alen (PNMA) : le cas du village d'Engong

En 1998, et après 6 ans de "protection intégrale", sans reconnaissance des espaces villageois et autorisant un recours à la répression (amendes et citations à comparaître devant des autorités judiciaires), apparaît la première "mouture" de Plan d'Aménagement. La zone d'utilisation traditionnelle proposée reste confinée à 1 km autour du village dans le périmètre du parc. La barrière montagneuse de 1.000 m d'altitude, qui caractérise l'axe où se situe le village d'Engong, sert de point de référence aux "aménageurs" pour fixer cette limite. Seule l'agriculture y serait permise. Cela apparaît bien maigre en regard du fait que les 3/4 du terroir coutumier ont été absorbés par l'AP...

En 1998, 40 % des 2.568 pièges tendus par les 27 chasseurs/piégeurs d'Engong se trouvaient dans le périmètre du PNMA, soit une densité de 17 pièges/km², contre une densité de 128 pièges/km² pour les 60 % de pièges situés en périphérie immédiate du PNMA. La difficulté d'accès aux cours d'eau au delà de cette montagne confine la pêche dans les cours d'eau proches du village qui, de fait, sont surexploités (Lasso 1995). Les femmes prennent heureusement souvent l'initiative d'"étendre" l'espace exploité. Ainsi, la surexploitation des ressources halieutiques dans des espaces trop restreints illustre ce qui arriverait si les activités villageoises étaient effectivement confinées à des surfaces limitées. Elle alerte sur les risques encourus par la biodiversité, causés par la réduction drastique de la superficie des espaces vitaux villageois.

Dans ce contexte particulier du PNMA (enclavement, topographie, etc.), la ressource "gibier" est influencée *de facto* par le contexte local concernant le prix, les caractéristiques de l'environnement et de structure démographique. Plusieurs facteurs interagissent :

- risque élevé (relief accidenté, exposition aux contrôles dans l'aire protégée) ;
- coût élevé des matériaux (câble et cartouches d'importation illégale);
- prix concurrentiel des aliments protéiques en provenance des villes ;
- concurrence entre les marchés locaux (dynamiques locales pour accéder à des cartouches moins chères) ;

- affluence de l'offre sur les marchés locaux se répercutant sur le prix, au point que la viande est plus chère au village qu'au marché;
- faible influence de la présence d'une compagnie forestière à 30 km (Niefang). L'approvisionnement s'effectue dans les villages les plus proches de la scierie ;
- prix élevé du transport, limitant la commercialisation vers les centres urbains ;
- composition démographique du village comme facteur assurant une distribution/commercialisation *quasi* endogène de la

viande. La viande est vendue fraîche, non boucanée, faute de pouvoir la vendre à l'extérieur. Les femmes s'assurent des petits revenus en vendant des plats préparés avec le gibier acheté aux chasseurs, ce qui entretient un cycle de circulation interne de l'argent.

Tous ces facteurs font de la chasse/piégeage une activité à haut risque et à faible rapport "coût/bénéfice". Même les chasseurs qui disposent de gains monétaires quotidiens rêvent d'obtenir des emplois salariés. Le travail salarié est localement perçu comme source d'un revenu stable, donc une minimisation du risque de survie. Or, il reste anecdotique en dehors des quelques emplois proposés par ECOFAC.

Sur la base de nos enquêtes, nous estimons le gain annuel 1998 provenant de la chasse et du piégeage à 509.468 francs CFA (échantillon : Zone b, Engong Ndong Odjama, 423 habitants). Au niveau des économies familiales, cela représente 6,33 % des revenus annuels du village pour 52 % des unités domestiques. À titre de comparaison, l'agriculture de rente (ananas) fournit 35 % de revenus pour 56 % des unités domestiques, les services 24 % pour 16 % de celles-ci et la commercialisation de la bière de canne à sucre 8 % pour 28 % de celles-ci encore. Comme nous l'avons déjà signalé, le commerce du gibier - comme source spécialisée de revenus s'accompagnant d'un abandon des autres activités de production - n'est l'affaire que de quelques jeunes.

Le fait du PNMA n'infléchit que peu la manière d'agir des chasseurs : d'après des enquêtes sur un échantillon de 21 piégeurs/chasseurs, l'existence du parc n'influence que dans 10 % des cas le choix d'implantation des lignes de piège. Mais alors, c'est la crainte de représailles par les autorités qui est invoquée, non le souci d'œuvrer pour la conservation de la faune. Tout ceci augure mal des raisons de ces populations à participer à la gestion des ressources.

Par ailleurs, 1.010 espèces sont répertoriées jusqu'à maintenant. D'après nos enquêtes, des 19 espèces qui figurent dans les tableaux de chasse, 6 sont protégées. Il n'existe cependant pas d'indices d'abondance pour le PNMA qui permette d'évaluer les dommages qu'entraîne l'exploitation des ressources par les populations.

D'autre part, le cas particulier du PNMA montre qu'un bon système intégré de gestion des espaces et des ressources ne peut se réduire à de sommaires restrictions de l'espace exploité sur la simple base d'un quota kilométrique à partir du village. Gérer est une affaire d'équilibre entre les besoins des villageois et la durabilité d'exploitation des ressources.

Tableau 8 : Données économiques annuelles des quatre sites (voir annexes)

<i>Village</i>	Engombegombe	Ayamiken	Engong	Oyala
.Vente des cultures de rente dans le cadre des unités domestiques (USE) en francs CFA	?	?	Ananas 2.825.550 fCFA 35 % 56 % des USE Bière de canne à sucre 612.500 fCFA 7,61 % 28 % des USE Horticulture 46.500 fCFA 0,6 % 8 % des USE	- - 23 % des USE
Vente du surplus de gibier	?	?	509.468 fCFA 6 % 52 % des USE	- - 64 % des USE
Vente du surplus des pêches	?	?	-	29 % des USE
Vente des produits urbains/services	?		Menuiserie 1.940.000 fCFA 24 % 16 % des USE Bars 1.460.000 fCFA 18 % 16 % des USE	- - 23 % des USE
Vente PFNL	-	-	-	11 % des USE
Emplois dans les entreprises forestières ou autres	?	?	ECOFAC 648.000 fCFA 8 % 4 % des USE	- - 35 % des USE

Voir diagrammes 6 et 7 (voir annexes)

5. RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE GESTION PARTICIPATIVE

5.1 ETAT DES LIEUX

Comment faire en sorte que les populations forestières participent à la gestion/ conservation des écosystèmes forestiers tropicaux ? La Guinée Equatoriale concentre plusieurs particularités qui interagissent :

- un passé de dictature encore présent dans les mémoires - certaines composantes du système de production sont encore étroitement connotées à cette période douloureuse pour les populations (cacaoculture est synonyme de travaux forcés, de déplacements et de brimades). La réhabilitation souhaitable de ces ressources passe aussi par une "réhabilitation psychologique" des populations. Des réflexes de défense et de méfiance sont encore trop de mise et inhibent les initiatives ;
- un milieu forestier globalement peu "exploité" par les populations ;
- des savoirs et savoir-faire en voie de disparition ;
- une économie fortement monétarisée et tributaire de l'étranger ;
- une perte de la diversité des systèmes de production, avec l'émergence d'une activité rémunératrice dominante, mais fragilisant simultanément les équilibres (i) écologique du milieu et (ii) économique des ménages.

La nécessaire restauration d'une confiance entre administration et populations est entravée par deux aspects :

- 1/ Une nouvelle Loi forestière dans laquelle les *reservas de poblado* passent dans le domaine privé de l'Etat, ce qui suscite un sentiment de "spoliation" et entraîne un désintérêt des populations pour la conservation.
- 2/ Les dispositifs répressifs de la conservation précèdent - pour des raisons pratiques de rapidité de mise à exécution - les initiatives de développement, entraînant une vision négative des populations vis-à-vis de la conservation, trop souvent synonyme de répression.

Au bilan : une double difficulté à motiver les populations à participer à un quelconque plan d'utilisation rationnelle de la forêt, lorsque des freins législatifs s'ajoutent à des freins psychologiques. La démobilisation des populations est totale, vu que leur implication à des projets nationaux était - jusqu'à un passé récent - synonyme de contrainte.

5.2 RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FONCIER

La principale donnée ethnosociologique à prendre en considération dans les plans d'aménagement des aires protégées et des forêts de production est l'**identification des aires exploitées** (voir Rapport thématique Usage de l'espace). L'importance des résidents occasionnels dans nos évaluations nécessite d'étendre l'étude aux espaces potentiellement exploitables, afin d'anticiper sur l'éventuel retour des émigrés.

Un plan d'aménagement des aires protégées et des forêts de production, qui ménagerait une "zone à exploitation villageoise" recouvrant, en terme de superficie, les **terroirs coutumiers communautaires**, est un préalable incontournable à toute possible exploitation durable de la forêt par les populations locales.

Nos recommandations s'inscrivent dans la perspective d'une nouvelle approche en matière de **gestion participative** des forêts en Afrique centrale, de façon à assurer le maintien des systèmes traditionnels de rotation (agriculture, chasse, cueillette, pêche) qui apparaissent comme la seule garantie d'une exploitation durable du milieu par les usagers locaux. Plusieurs travaux entrepris par APFT abondent dans ce sens .

Cette approche est en rupture avec les options prises antérieurement en matière de plan d'aménagement, suivant lesquelles soit les populations locales sont "invitées" à déplacer leurs villages en dehors de la zone protégée - cas du Parc National de Korup, au Cameroun - , soit les populations locales se trouvent expropriées d'une frange de leurs terroirs et contraintes à exploiter un espace confiné - cas de la bande de 5 km dans la zone à exploitation ligneuse dans le sud du Cameroun ou de la "zone villageoise" dans une Aire Protégée du Projet de Développement Rural de la Région Nord de la RCA. Cette situation peut conduire les populations à modifier leur économie, avec parfois des répercussions nutritionnelles et biomédicales mal contrôlées et n'apparaissant parfois que des années plus tard - cas du projet Campfire au Zimbabwe, Garine et Garine-Wichatitsky 1999).

D'autre part :

- les études écologiques font défaut pour estimer la pression humaine effective sur les ressources naturelles et quantifier la durabilité de l'exploitation ;
- de telles études devraient déboucher sur l'établissement de quota de prélèvement dans les terroirs coutumiers. Si les informations sur la gestion de la chasse villageoise à Oyala se confirmaient pour d'autres villages, ces quota pourraient être appliqués efficacement par le biais des autorités locales au niveau des *Consejos de poblado* ;
- un suivi des enquêtes socioéconomiques doit être assuré, pour confronter la variabilité saisonnière des ressources, d'une part, et des besoins villageois, d'autre part ;

- il est nécessaire de clarifier auprès des populations les changements introduits par la nouvelle Loi forestière de 1997 concernant les propriétés privées individuelle et collective, tout en tenant compte de l'interprétation villageoise de la situation, ainsi que de leurs stratégies pour la sécurité foncière ;
- il faut renforcer le système des *obras sociales* de façon à compenser la perte d'un droit de propriété privée collective et de contraindre les sociétés forestières à fournir et assurer le suivi des infrastructures de base (sanitaires et éducatives) ;
- les concepts de *bosque communal* et celui de "zone traditionnelle" dans la proposition de Loi pour les aires protégées demandent à être clarifiés ;
- il faut concevoir des procédures de sensibilisation sur les droits et les devoirs que confère la nouvelle Loi et mettre en place une instance de dialogue et de conciliation entre populations et autorités, d'une part, et entre populations et exploitants forestiers, d'autre part.

5.3 RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DURABLE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

La mise en oeuvre de systèmes agroforestiers nous paraît être la clé de voûte d'un programme de gestion durable des forêts par les populations locales. De tels systèmes permettraient de combiner les enjeux fonciers, économiques, culturels et conservationnistes. L'arbre est en soi un moteur du maintien de la forêt, une ressource économique, un marqueur de propriété et permet la persistance de savoirs naturalistes.

5.3.1 Les atouts d'un aménagement de type agroforestier

Une "RE-diversification" des revenus et du système de production, pour l'instant reposant trop sur une activité unique (piégeage, pêche en mer suivant les cas). Les économies sont fortement monétarisées, mais sont tributaires d'une seule activité menée de manière intensive et donc susceptible de mettre en péril la ressource (pêche, capture des tortues, chasse-piégeage). Les actions alternatives à entreprendre doivent être économiquement attractives. Dans ce sens, les systèmes agroforestiers offrent d'importantes perspectives de diversification économique.

Pareille "DE-spécialisation" du système de production pourrait constituer une alternative pour atténuer en partie la pression cynégétique exercée à Ayamiken, notamment, la réhabilitation de l'arboriculture de rente (café-cacao). Mais restons lucide: la diversification de l'économie ne peut totalement se substituer à la chasse à vocation commerciale, car ses produits ne fournissent pas de plus-values suffisantes pour concurrencer les bénéfices offerts par la venaison (voir Rapport thématique viande de brousse).

L'arbre planté, en tant que plante pérenne, constitue un excellent moyen d'affirmer un droit sur la forêt, de faire valoir durablement un droit sur une terre, d'en pérenniser

l'usufruit. Mais l'histoire récente a fait perdre toute confiance aux paysans dans ce domaine. La réhabilitation des cacaoyères doit par exemple se faire en totale rupture avec les méthodes du passé. Elle n'a de sens que si l'ensemble de la filière de commercialisation de la production cacaoyère est restructurée.

Une restauration de la biodiversité de milieux dégradés.

La préservation de l'environnement doit découler des actions mises en œuvre et non pas être affichée comme l'objectif initial. La préoccupation conservationniste est trop abstraite pour les gens et bien loin de leurs préoccupations quotidiennes.

Une réhabilitation des savoirs et des phytopratiques, en passe de disparaître.

La diffusion d'ouvrages de sensibilisation basés sur des travaux ethnobotaniques didactiques simples (cas de Shanley *et al.* 1998 en forêt amazonienne) pourrait ranimer des connaissances assoupies sur l'utilité d'arbres, bien présents dans les terroirs, mais désormais délaissés.

5.3.2 Les six composantes à privilégier

Les aménagements de type agroforestier devraient porter sur les composantes suivantes, certaines pouvant se combiner :

- 1 les cocoteraies anciennes du littoral ;
2. les plantations de caféiers mais, surtout, de cacaoyers, qui supposent une restructuration préalable de toute la filière et une offre d'achat de la récolte suffisamment attractive pour encourager les planteurs à investir dans cette activité;
3. l'agrumiculture, en s'inspirant des expériences camerounaises (Aulong 1998) ;
4. la revalorisation de savoirs sur des produits forestiers non ligneux (condiments, aromates). Ces produits, délaissés, pourraient soutenir une économie de type extractiviste (Sunderland *et al.* 1999). Ces essences sont présentes dans les forêts de Guinée et leur production pourrait être accrue en les intégrant à l'agroécosystème comme arbres de recrûs dans les espaces de jachères appauvris, ou comme arbres d'ombrage dans les plantations de rente. Ces arbres peuvent ainsi contribuer à la réhabilitation d'espèces dégradées, tout en diversifiant les revenus monétaires ;
5. une attention toute particulière sur le faux manguier (*Irvingia gabonensis*) en testant et vulgarisant les acquis récents de la recherche sur cet arbre candidat à la domestication ;

6. tester certaines expériences sylvicoles qui ont fait leurs preuves ailleurs : palmeraies et hévéaculture villageoises. On peut, sur ce point, se référer utilement aux tentatives de restauration par le CIRAD de plantations villageoises d'hévéas, abandonnées au profit d'une production agro-industrielle. Essais de proto-élevage de certains gibiers : l'aulacode principalement, mais également l'athérure et certains céphalophes tels que *Cephalophus monticola*, *C. dorsalis* (voir Bahuchet, à paraître - "Une filière la viande de brousse" in Bahuchet, éd. *Une approche thématique* - p. 331; Feer, 1993).

Ces systèmes agroforestiers pourraient avoir des effets positifs :

1. sur les activités cynégétiques : le piégeage, dans l'espace domestique, persiste encore à Oyala, mais nous sommes en période de transition entre deux générations de chasseurs. Les agroforêts peuvent encourager une activité de chasse domestique (*garden hunting*) et contribuer à une baisse de la pression de chasse sur la grande faune menacée ;
2. sur une meilleure place de l'agriculture dans l'écosystème forestier, en rétablissant des liens entre agriculture-cueillette-chasse et dynamique forestière. Actuellement, l'agriculture en Guinée Equatoriale est en rupture totale vis-à-vis du milieu forestier.

ANNEXE 1 : DIAGRAMMES

Diagramme 1

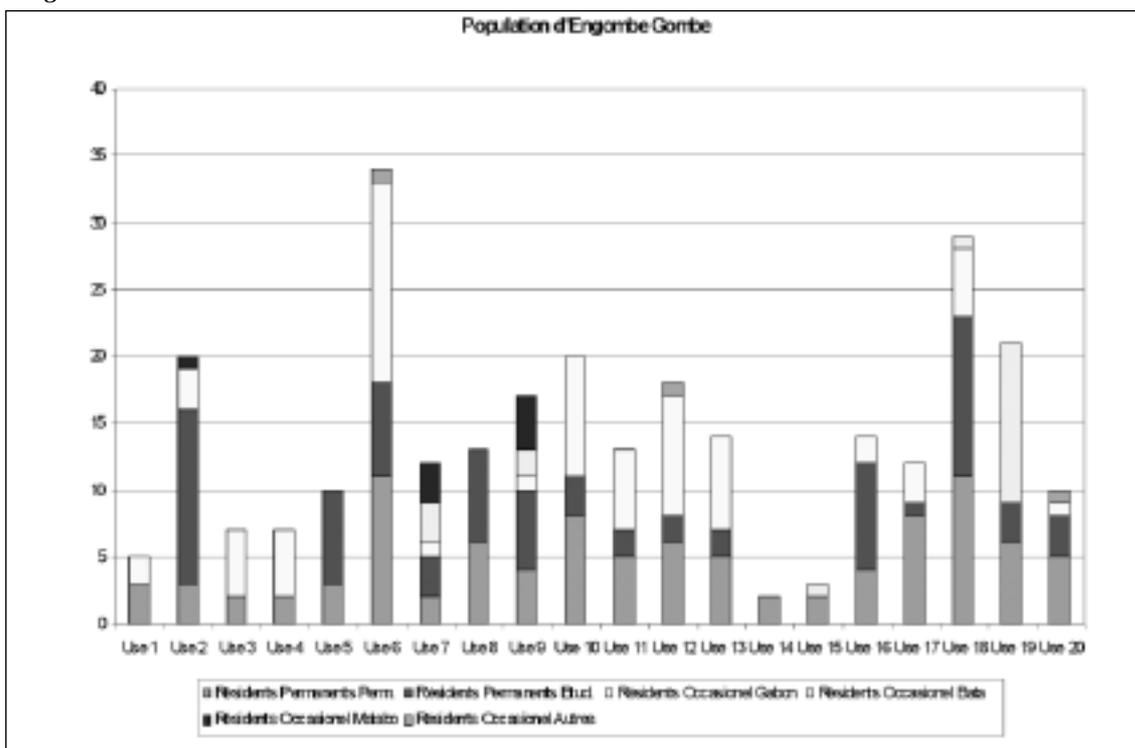


Diagramme 1bis

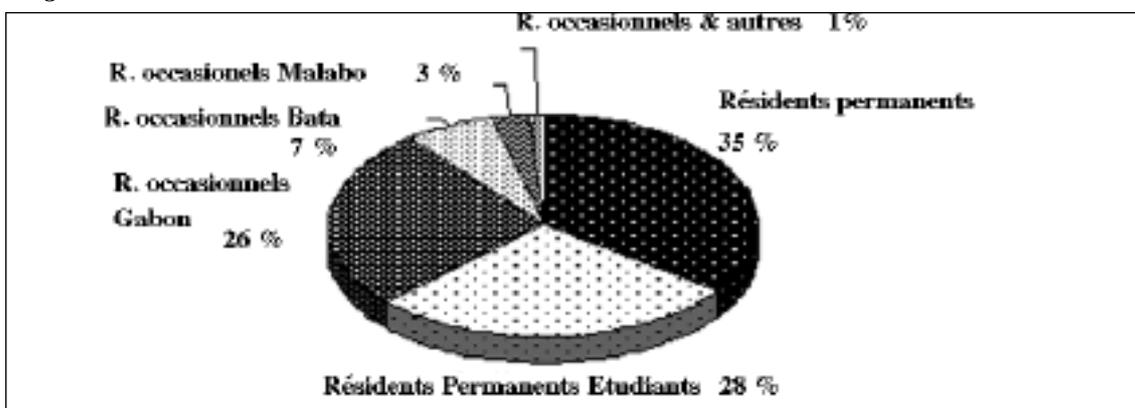


Diagramme 2

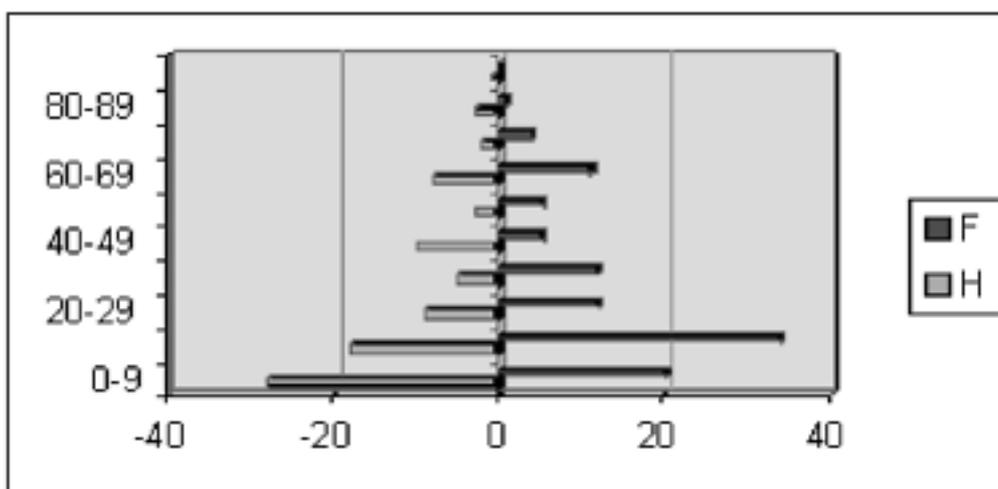


Diagramme 3

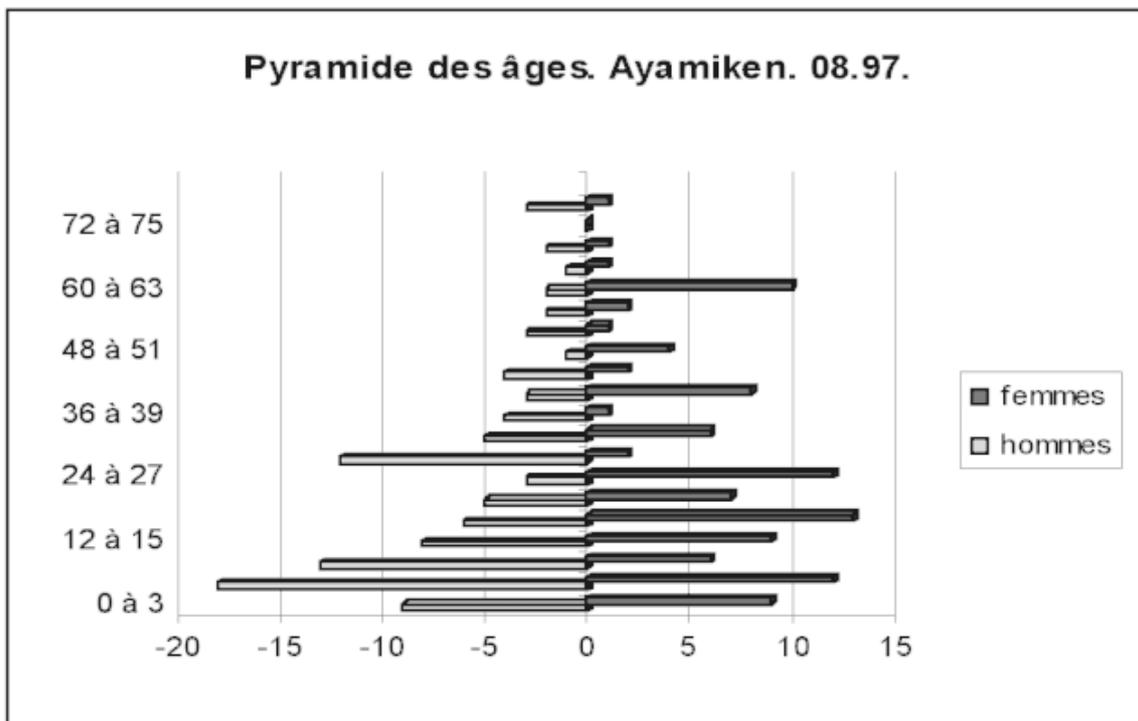


Diagramme 4

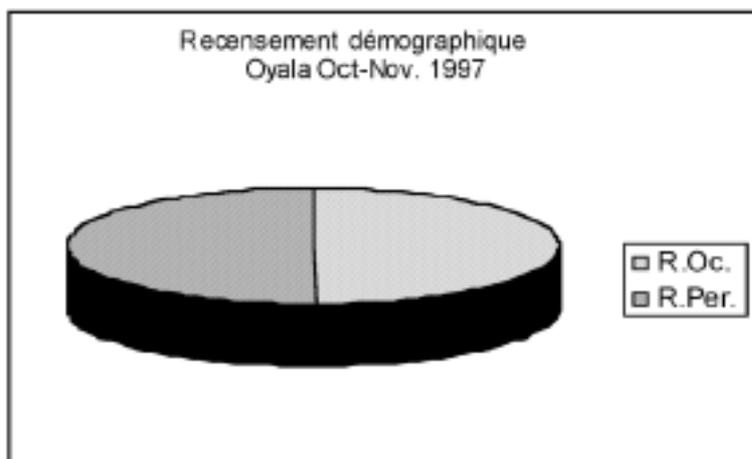


Diagramme 5

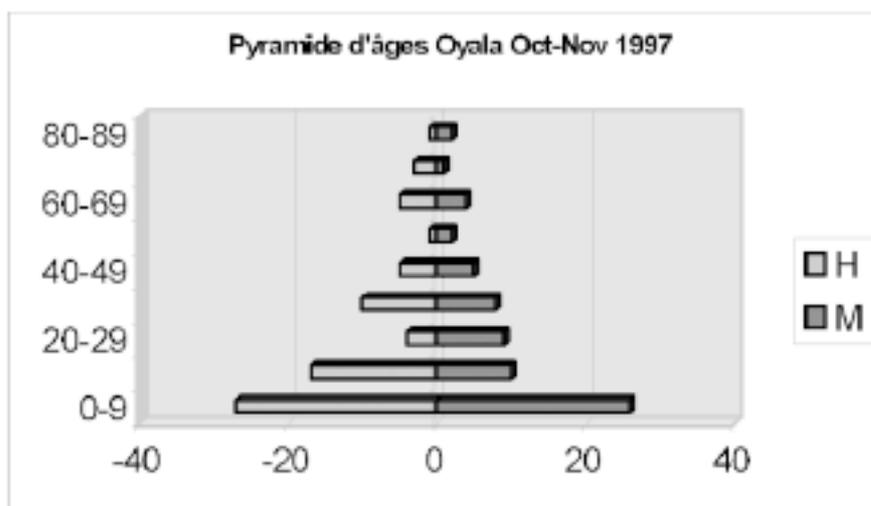


Diagramme 6

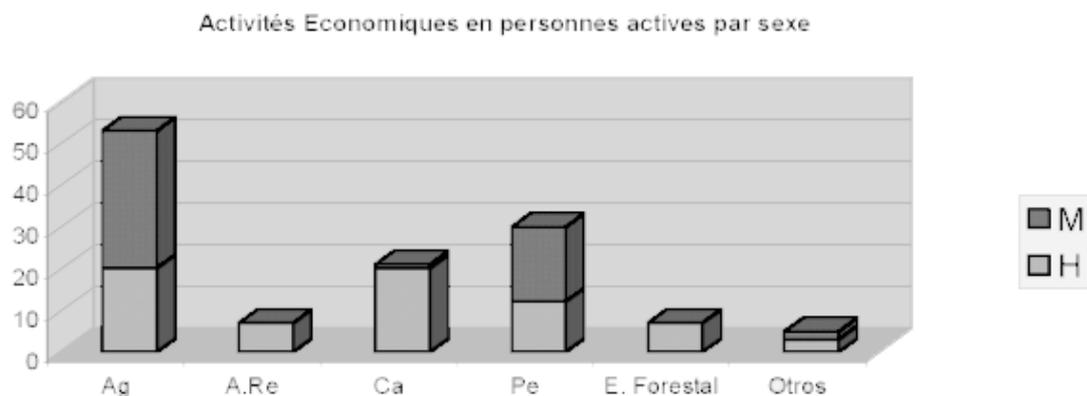
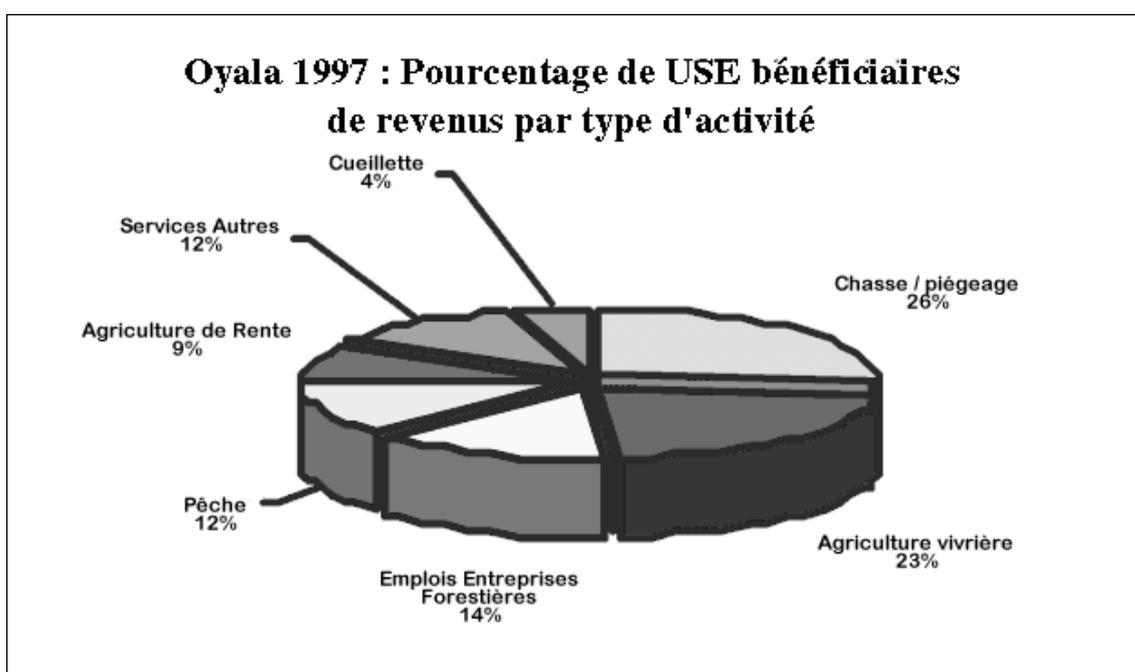


Diagramme 7



BIBLIOGRAPHIE

Textes législatifs

Ley n° 8/1988 (31 de diciembre), Reguladora de la Fauna Silvestre, Caza y Areas Protegidas.

Ley n° 1/1997 (18 de febrero) sobre el Uso y Manejo de los Bosques.

Decreto 1997, por el que se aprueba el Reglamento de Aplicación de Manejo de los Bosques.

Decreto Ley n° - del 14 de marzo de 1997 por el que se aprueba la ampliación del Parque Nacional de Monte Alen.

Castroviejo 1993. *Legislación Forestal y de la Conservación de la Naturaleza en Guinea Ecuatorial*. Ministerio de Agricultura y Forestal. Gabinete de Planificación Forestal.(Primer Borrador) del Plan de Manejo del Parque Nacional de Monte Alen. República de Guinea Ecuatorial.

Machado Carrillo 1998. *Pre-proyecto de Ley sobre las Areas Protegidas en Guinea Ecuatorial* (Machado Carrillo, Rapport CUREF).

Edjang Avoro, L. 1997. *Adquisición y Uso de tierras en Guinea Ecuatorial*. CUREF, Componente "Plan des Utilización de tierras", documento técnico N°2.

Rapports de Mission

Alogo Eyenga, E. 1997. *Estudios etnosociológicos sobre Reservas de Poblado*.

Cayuela Serrano, N. 1996. *Análisis de la percepción del Parque Nacional de Monte Alen, por la población local: poblado de Engong. Guinea Ecuatorial*. Rapport APFT.

Cayuela Serrano, N. 1998. *Dinámica de ocupación y utilización del medio en el Parque Nacional de Monte Alen (PNMA) : Estudio de caso, poblado de Engong Cdo.* Rapport AGREGO GEIE (Proyecto ECOFAC).

Cayuela Serrano, N. 1997. *Etude de terroir coutumier du village de Engombegombe (Réserve forestière de Ndote)*. Rapport intermédiaire pour AGRECO GEIE (Projet CUREF).

Cayuela Serrano, N. 1998. *Dinámica de ocupación y utilización del medio en el Parque Nacional de Monte Alen (PNMA) : Estudio de caso, poblado de Engong Cdo. Seguimiento Estacional*. Rapport AGREGO GEIE, APFT (Proyecto ECOFAC).

Cayuela Serrano, N. 1997. *Estudio de territorio del poblado de Oyala Cdo.(Distrito de Añisok)*. Rapport AGREGO GEIE. (Proyecto CUREF).

Cogels, S. 1997. *Etude de terroir du village d'Ayamiken (Réserve forestière Rio Ntem/Rio Campo)*. Rapport intermédiaire.

Cogels, S. 1998. *Etude ethnosociologique du village d'Ayamiken. Second passage: petite saison des pluies*. APFT/ULB.

Dounias, E. 1997. *Mission d'expertise ethnosociologique dans le cadre du programme CUREF, Guinée Equatoriale, 13-28 juillet 1997*.

Iyebi Mandjek, O. 1997. *Mission d'expertise ethnosociologique dans le cadre du programme CUREF, Guinée Equatoriale, 4-18 août 1997*.

Joiris, D. V. & N. Cayuela Serrano 1997. *Rapport de mission de mise en place des études ethnosociologiques pour le CUREF*.

Joiris, D. V. & N. Cayuela Serrano 1999. *Rapport final sur les terroirs villageois en Guinée Equatoriale. Synthèse des études réalisées de mars 1997 à juin 1998 dans le cadre de la préparation d'un Plan national d'affectation des terres*. Projet CUREF.

Osubita, J.-B. & J. Mbana 1997. *Informe de misión de salida al campo de los expertos nacionales para el proyecto CUREF*. Bata.

Osubita, J.-B. & J. Mbana 1997. *Segunda visita de D. Juan Bautista y de D. Joaquín Mbana, Expertos nacionales del Proyecto/Apoyo a CUREF en materia de estudios etnosociológicos*. Bata, CUREF.

Divers

Aulong, S. 1998. *Les conditions d'extension de l'agrumiculture dans le centre du Cameroun*. Montpellier, Mémoire d'Ingénieur des Techniques Agricoles et d'Agronomie Tropicale, CNEARC Montpellier, ENITA Bordeaux, n.p.

De Veciana Vilaldala, A. 1957. La estructura sociológica del mosaico étnico de la Costa de Guinea (Guinea española). *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* 10(40):43-8.

De Veciana Vilaldala, A. 1956. La organización familiar de los Kombe. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (9)36: 83-91.

Fa, J.-F. 1991. *Conservación de los ecosistemas forestales de Guinea Ecuatorial*. Gland: UICN.

Fa, J.-F. & al 1995. Impact of market hunting on mammal species in equatorial Guinea. *Conserv. Biol.* 9(5):1107-1115.

Feer, F. 1993. Potential for sustainable hunting and domestication of game animals in tropical forest. In *Tropical forests, people and food : biocultural interactions and applications to development*. Eds. C. M. Hladik *et al.* Paris :Unesco-Parthenon.

Fleegy, R. 1991. Equatorial Guinea. *World Bibliographical series*.

Garcia Yuste, J.-E. 1995. *Inventaire et recensement des populations de primates du parc national de Monte Alen*. ECOFAC.

Garine, I. de & M. de Garine-Wichatitsky. 1999. Provingding impala meat (*Aepyceros melampus*) to local populations in Nyaminyami (Omay, Zimbabwe). Nutritional and sociocultural aspects of man-wildlife interactions. *Bois et Forêts des Tropiques* 262(4).

Gautier-Hion, A. 1996. *Statut des populations de primates au sein du bloc forestier d'Afrique centrale : une synthèse des études réalisées sur les sites ECOFAC au Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et République Centrafricaine*. Programme ECOFAC. AGRECO-CFTC, n. p.

Juste, J. 1993. Guinea Ecuatorial. *Principales ecosistemas terrestres y usos tradicionales y comerciales de sus recursos naturales*. FORINDECO.

Juste, J., Fa, J. & al. 1995. Market dynamics of bushmeat species in Equatorial Guinea. *J. Appl. Ecol.* 32(3):454-67.

Lasso, C. 1995. *Biodiversité animale du Parque Nacional de Monte Alen*. Rapport ECOFAC.

Lejoly, J. 1996. *Synthèse régionale sur la biodiversité végétale des ligneux dans les six sites du projet ECOFAC en Afrique centrale*. Programa Ecofac. Groupement AGRECO-CFTC, n.p.

Liniger-Goumaz, M. 1973. Guinée Equatoriale. Populations. *Journal de la Société des Africanistes* 42:195-206.

M'ba, L. 1938. Essai sur le droit coutumier pahouin. *Recherches Congolaises* 25:5-47.

Mbana, J. 1994. *Movimiento migratorio de los Fang*. Tesis Doctoral, Facultad de Filosofía, Departamento de Antropología, Univ. Nac. Educación a Distancia (UNED), España, n.p.

Ndong, F. 1970. Les préparatifs de chasse chez les Fang d'autrefois. *Liaison* 49-50:31-3.

Panyella Gomez, A. & P. Sabater 1957. Los cuatro grados de la familia en los Fang de la Guinea española, Camarones y Gabon. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* 40: 7-17.

Panyella Gomez, A. 1951. Notas de tipología cultural. La casa y el poblado fang (Guinea Española).

Archivos del Instituto de Estudios Africanos 16:7-30.

- Panyella Gomez, A.** 1958. El Individuo y la sociedad Fang. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* 46:51-64.
- Panyella Gomez, A.** 1959. Esquema de etnología de los Fang Ntumu de la Guinea Española. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos*.
- Panyella Gomez, A.** 1963. El proceso de transformación de la cultura fang y sus problemas. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (66).
- Programme ECOFAC** 1995. Résumé des études scientifiques réalisées au Parc National de Monte Alen au cours de la première phase du projet Ecofac. In *Synthèses scientifiques présentées au CTS de Brazzaville, novembre 1995*. Ecofac, n.p..
- Pujadas, T.** *La Iglesia en Guinea Ecuatorial. Tomo II: Río Muni*, Ed. Claret, Barcelona.
- Sabater, P. & C. Groves** 1972. The importance of the higher primates in the diet of the Fang of Rio Muni. *Man* 7: 239-43.
- Shanley, P., Cymerys, M. & J. Galvao** 1998. *Frutíferas da mata na vida amazônica*. Belem.
- Sunderland, T.** 1998. *Preliminary Market Survey of the Non-Wood Forest products (NWFP) of Rio Muni*. Equatorial Guinea report for The Central African Regional Program for the Environment (CARPE).
- Sunderland, T. C. H., L. E. Clark, & P. Vantomme** (eds.) 1999. *Non-wood forest products of Central Africa. Current research issues and prospects for conservation*. Rome : FAO-CARPE.

NOTES DE FIN

- 1 Adoption du franc Cfa en 1985, adoption du français comme deuxième langue officielle en 1997. Voir "Europe" No.7145 (n.s.) du 24 Janvier 1998 et "Report on the human rights situation in the Republic of Equatorial Guinea ". Commission on Human Rights (Fifty-second session) Economic and Social Council. United Nations E/CN.4/1996/67/Add.1.
- 2 Soulignons que cet article de Lois ne vise pas la délimitation du terroir villageois, mais bien la protection des habitants vis-à-vis de l'exploitation industrielle du bois. On pourrait très bien envisager que le terroir villageois reconnu dans le Plan National d'affectation des terres puisse s'étendre sur 15-20 km à partir de la piste et qu'en même temps, une compagnie forestière en exploite le bois jusqu'à 2 km du village.
- 3 Joiris & Tchikangwa (1995) au Cameroun; Angoue (1997) au Gabon; Joiris (1993) pour une synthèse de l'approche anthropologique durant la phase I du programme ECOFAC.
- 4 Ecorces condimentaires de *Hua gabonii*, *Scordopholoeus zenkeri* et *Agrostyrax lepidophyllus*, amandes d'*Irvingiaceae*, feuilles de *Gnetum spp.*, gousses condimentaires de *Tetrapleura tetraptera*, graines condimentaires de *Zanthoxylum*... pour n'en citer que quelques-unes



Grande nasse communément utilisé pour la pêche en eau douce au Cameroun et en Guinée Equatoriale. - (cliché E. Dounias)



L'importance du peuplement humain ancien dans la région de La Lopé (Gabon) se marque par la présence sur le sol même de très nombreux vestiges. - 1998 - (cliché S. Bahuchet)

3. GABON

**Claudine ANGOUÉ, Alain ASSOKO NDONG, Aurélie BINOT,
Stéphanie CARETTE, Pierre DE MARET,
Théodore TREFON**



Réserve de La Lopé au Gabon. - 1997 - (cliché H. Soly)



Initiation féminine bouiti. La Lopé - Gabon - 1997 - (cliché A. Binot)



Une habitante d'Ashoka prépare les bâtons de pulpe de manioc pilée dans sa cuisine. - Gabon - 1998 - (cliché F. Aubaile)

INTRODUCTION

Avec approximativement 80% de son territoire encore recouvert par la grande forêt et une faible pression démographique, le Gabon peut contribuer de façon décisive à la conservation de la grande forêt en Afrique. D'autant plus que contrairement aux pays voisins, prospérité économique et stabilité politique permettent d'y concilier les exigences de la conservation et du développement.

Il y a là, du point de vue de l'Afrique et du monde, une opportunité exceptionnelle. Malheureusement, cette chance n'a jusqu'à présent rencontré qu'un début de concrétisation et ces dernières années, au contraire, les menaces se sont accumulées.

L'urbanisation très rapide provoque des pressions nouvelles sur l'environnement et les ressources forestières. De même, la récente ouverture du pays aux compagnies d'exploitation forestière asiatiques fait peser de sérieuses menaces sur la pérennité de la ressource bois. En effet, les Asiatiques, qui sont de plus en plus présents dans la région, appliquent des politiques de coupe très différentes de celles mises en œuvre par certaines entreprises françaises, d'implantation plus ancienne dans ce pays (prélèvements plus importants par km² pour les Asiatiques).

En réalité, le défi est principalement d'ordre politique. Chacun a tendance à percevoir l'environnement comme un patrimoine personnel, emblématique de sa part de pouvoir. D'autant que les autorités se sont inscrites dans la perpétuation de la logique d'exploitation coloniale, pour laquelle le territoire et ses richesses appartenaient à la métropole et non à ses habitants. C'est en même temps une conséquence du contexte d'économie de rente qui caractérisait le Gabon. Paradoxalement, les devises générées par le pétrole, l'uranium et le manganèse ont desservi la population. Les bénéfices de ces exportations ont moins été investis dans des infrastructures industrielles et sociales qu'utilisés - essentiellement - à des dépenses somptuaires, dans une logique de prestige. La crise économique qui pèse aujourd'hui sur le Gabon n'a pas été anticipée dans ce contexte d'économie de rente et d'euphorie.

En ce qui concerne l'application des politiques de conservation, une coopération réelle des autorités politiques est de première importance. Pourtant, en raison de la relative stabilité et du contexte socioéconomique, les autorités gabonaises, plus qu'aucune autres en Afrique centrale, ont les moyens de relever le défi d'harmoniser conservation et développement. Les années 1990 se sont caractérisées dans la sous-région par l'éclatement de nombreux conflits. Cette situation a freiné et remis en cause les engagements de certains Etats quant à l'application des politiques internationales, plus particulièrement au niveau de la conservation de la biodiversité. Malgré le chaos politique et économique dans lequel ont basculé la plupart des pays voisins, le Gabon apparaît toujours comme un îlot de paix et de stabilité, terrain d'expérimentation propice aux politiques de conservation et de développement.

Il convient cependant de tenir compte des spécificités gabonaises. En effet, l'importante couverture forestière qui caractérise le Gabon comprend divers types de forêts et de savanes qui résultent de très anciennes interactions entre le climat, l'homme et l'environnement. La mise en évidence de ces richesses écologiques a encouragé le Gabon à s'impliquer dans les débats sur la préservation de l'environnement et à ratifier les nombreuses conventions internationales relatives à ce domaine. De nombreuses ONG et organisations environnementales (WWF, ECOFAC, CARPE/USAID, PRGIE, FORAFRI, PFE, PAFT-GABON, Cellule nationale de la Biodiversité, etc.) et d'autres programmes similaires financés par la communauté internationale se sont implantés dans le pays, sans pour autant que la mise en oeuvre de leurs objectifs soit aisée.

Au Gabon, l'un des pays les moins peuplés du continent africain (1.014.976 hab. pour 267.667 km²), APFT a travaillé à la fois dans la Réserve de faune de la Lopé (au centre du pays) et dans la capitale, Libreville. A la Lopé, les recherches ont porté sur l'archéologie, l'agronomie, les dynamiques de changement et la linguistique. C'est l'un des sites intensifs pluridisciplinaires du projet.

Malgré sa faible population (0,2 hab./km²), la mise en oeuvre d'une politique de gestion participative et le développement d'activités alternatives, créatrices d'emploi et donc de revenus, y rencontrent de nombreuses difficultés.

Dans le domaine des relations ville-forêt, les études à Libreville ont porté sur la consommation du gibier et du bois de chauffe et sur l'analyse de l'impact de la capitale sur l'arrière-pays. Ces actions se sont déroulées en collaboration avec l'Université de Libreville. Plusieurs de ses enseignants, chercheurs et étudiants ont été associés au travail d'APFT et soutenus par le programme.

Un atelier sur les relations ville-forêt en Afrique centrale a également été organisé en août 1998 à la Lopé. Il a renforcé un constat: celui de l'importance de la forêt et de ses ressources pour les citoyens. Libreville, avec un taux de croissance annuel dépassant les 5%, demeure la destination de prédilection de ceux qui quittent les campagnes, comme l'ont clairement indiqué les études à la Lopé. La population se 'rurbanise' (voir infra), gardant de nombreux liens avec la campagne pour des raisons de survie quotidienne. Cette ville devient dès lors une importante consommatrice de forêt. L'étude des relations ville-forêt, une des spécificités du programme APFT, s'est donc attachée à montrer la dépendance des Librevillois envers les produits forestiers. Cette pression s'intensifie au rythme de l'extension des espaces urbains, qui empiètent de plus en plus sur la forêt. Les résultats préliminaires des experts du réseau ville-forêt du projet APFT nous le confirment.

L'équipe APFT a coordonné des expertises dans les domaines socioéconomiques, en partenariat avec le programme ECOFAC. Il s'agit notamment d'un travail de zonage pour le plan d'aménagement de l'aire protégée. Ce partenariat a conduit les différents experts intervenants pour la conservation à se réunir à Libreville en Avril 1999 et à prendre part au Comité Technique de Suivi (CTS), qui s'est tenu durant la même période. Les représentants d'APFT ont ainsi pu présenter le bilan de leurs interventions de 1992 à 1999.

Mais ECOFAC n'est pas l'unique partenaire d'APFT au Gabon. Le programme a aussi contribué aux travaux de CARPE/USAID et de l'IGEAT/ULB (une étude combinant analyse socioéconomique et télédétection a été menée dans les villes d'Oyem et de Franceville).

Le présent rapport s'articule autour de deux parties essentielles. La première concerne la Réserve de faune de la Lopé :

- la Lopé et son histoire, envisagées successivement au niveau archéologique et contemporain ;
- la structure démographique ;
- le système économique local ;
- la gestion de l'espace ;
- les conséquences ethnolinguistiques de la cohabitation de groupes ethniques différents.

La deuxième partie, portant sur Libreville, présente une analyse des besoins vitaux de la population citadine et de la pression que cette dernière exerce sur l'écosystème forestier et ses ressources, y compris l'espace agricole.

I. LA RÉSERVE DE FAUNE DE LA LOPÉ

1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Située à 290 km de Libreville, la Réserve de faune de la Lopé couvre une superficie de 5.360 km² au centre du Gabon, en dessous de l'équateur (00°04' et 01°14' de latitude Sud ; 11°17' et 11°53' de longitude Est). Elle est délimitée au Nord par le fleuve Ogooué, à l'Est par son affluent, l'Offoué, à l'Ouest par la rivière Mingoué et au Sud par une ligne droite joignant les sources de la Mingoué à la confluence Offoué/Mighakou. On y accède par la route, le chemin de fer transgabonais ou en avion.

1.2 CLIMATOLOGIE ET RELIEF

La région de la Lopé connaît, comme le reste du Gabon, un régime équatorial humide et chaud (27° à 31°C), avec un dédoublement de la saison des pluies. La Lopé fait partie des plateaux intérieurs, d'où partent les nombreux cours d'eau qui l'arrosent (Meyo-Bibang 1992 ; Perrusset 1983). Son relief est constitué de plaines et d'un moutonnement de petites collines d'altitudes comprises entre 200 et 650 m (Pourtier 1989). La moyenne vallée de l'Ogooué, où se trouve la Lopé, se situe à l'arrière des monts de Cristal et de la partie nord-ouest du massif du Chaillu. Elle est ainsi abritée des vents humides de secteur Ouest (effet de Foehn). En effet, on y observe un déficit pluvial important par rapport au reste du pays (1.450 mm de pluie par an), qui explique par ailleurs le type de végétation que l'on y rencontre.

1.3 LES FORMATIONS VÉGÉTALES ACTUELLES ET LA DYNAMIQUE DES ÉCOSYSTÈMES

La végétation de la Lopé est riche, variée et caractérisée par d'importantes transformations végétales passées. Des conditions géographiques particulières ont contribué à la distribution et au maintien des différentes formes de végétation. Mais ce sont des fluctuations paléo-climatiques qui sont à l'origine de la mosaïque forêt/savane représentative de la Lopé. On y trouve d'importantes zones de savanes ouvertes et des enclaves savaniques criblant la forêt (Oslisly 1996). Au Nord-Est, la savane règne sur une forêt représentée par des formations ripicoles et des galeries forestières calquées sur le réseau hydrographique. Vers l'Ouest, il existe un certain équilibre forêt/savane. La forêt adjacente aux zones de savane montre une couverture discontinue de la canopée. White (1995) a identifié cinq types d'habitats majeurs à la Lopé : savanes, forêts colonisatrices, forêts monodominantes, forêts à Marantacées, forêts matures.

Les données paléoenvironnementales indiquent que les savanes qui trouent le massif forestier de la Lopé constituent le témoignage des climats plus secs du passé. Au cours des soixante-dix derniers millénaires, toute la région est passée par une alternance d'épisodes climatiques secs et humides. Durant les périodes humides, les forêts connaissent une transgression; à l'inverse, celles-ci se cantonnent dans des zones refuges au cours des périodes sèches (Bryson et Bryson 1997 ; Maley 1992, 1998 ; Schwartz et Lanfranchi 1992, 1993). Les savanes de la Réserve résultent des phases d'assèchement climatique, dont la première a été enregistrée au Maluékien (70.000/30.000 ans). Une

autre phase aride qui a causé, avec plus de certitudes, de ‘grandes fragmentations forestières’, a sévi au Pléistocène, entre 20.000 et 15.000 ans. Mais le dernier recul important du massif forestier régional a été signalé à l’Holocène, autour de 1.000 ans avant notre ère (Maley 1996; ECOFIT 1999). Et, si depuis les débuts de l’oscillation humide actuelle, les savanes se sont maintenues, c’est en partie en raison de la rigueur du micro-climat de la Réserve. En effet, à cause de sa faible pluviométrie, la zone de la Lopé est la région du Gabon la plus sensible aux variations climatiques. Quand le climat global est devenu plus sec, la Lopé a été l’un des premiers endroits à perdre ses forêts, puis l’un des derniers à les retrouver (White et Abernethy 1996). Ces ouvertures dans le bloc forestier de la Réserve ont sans doute incité ou favorisé les déplacements de populations, ainsi que la diffusion des techniques comme la métallurgie et l’agriculture (Vansina 1990 ; Schwartz 1992; Schwartz et Lanfranchi 1993 ; de Maret 1996).

Néanmoins, les feux anthropiques ont aussi beaucoup contribué au maintien des savanes, une étude récente sur l’historique de la végétation montre que les savanes de la Réserve sont totalement reboisées si elles ne sont pas incendiées au bout de 50 à 70 ans (White et al. 1997).

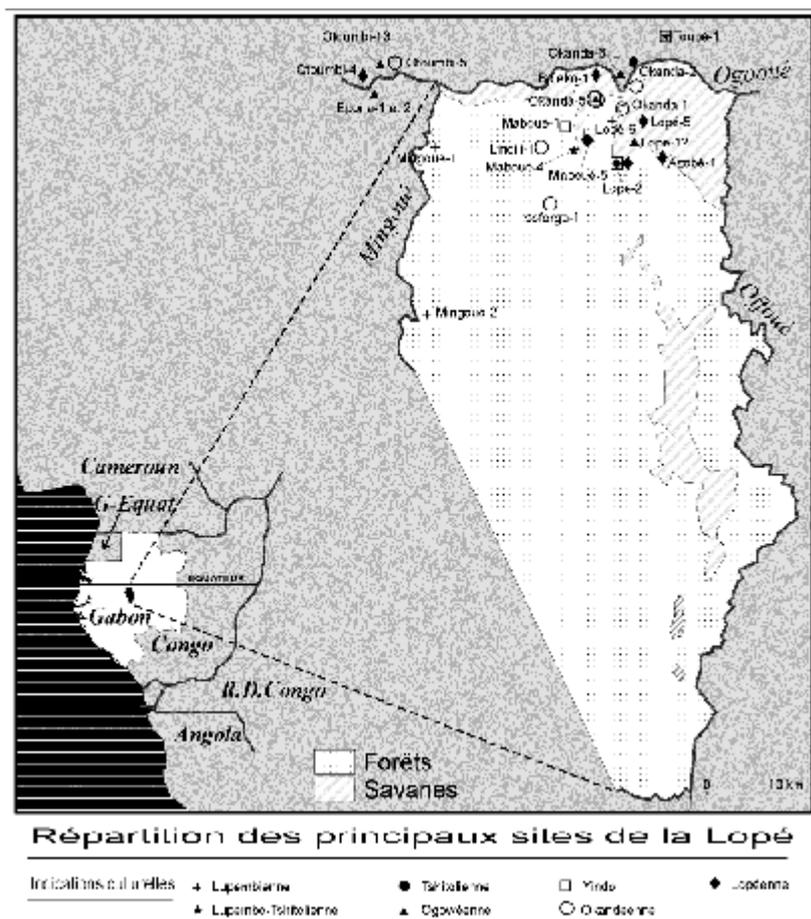
1.4 OCCUPATION ET GESTION DE L’ESPACE PAR LES POPULATIONS

1.4.1 Occupation humaine : dynamique de peuplement et structure de la population

1.4.1.1 Séquences archéologiques

Ce n’est qu’en 1963 que l’on signale la présence de sites archéologiques dans la Réserve de faune de la Lopé et ses environs et il faudra encore attendre près de vingt ans pour qu’en 1982, B. Peyrot et R. Oslisly en fassent un premier inventaire. Ils vont ainsi mettre au jour 107 sites situés, pour la plupart, dans un rayon d’environ 40 km, au nord de la Réserve (Carte 2). Quelques-uns de ces sites feront l’objet d’un sondage restreint, puis d’une datation C14. La grande richesse archéologique de la Réserve est actuellement sans équivalent ailleurs dans le massif forestier de l’ouest de l’Afrique centrale. La Lopé a alors paru tout indiquée pour étudier l’évolution des rapports entre l’homme et l’environnement depuis la Préhistoire.

APFT a soutenu les recherches conduites dans la région par un chercheur gabonais, Alain Assoko Ndong, à partir de 1996. Pour la première fois, il a été possible de fouiller systématiquement neuf sites qui ont livré 45 fosses dépotoirs et trois niveaux d’habitat. Le mobilier ainsi recueilli et les 67 datations radiocarbone effectuées témoignent d’une occupation humaine intense, diversifiée et qui s’étend sur de nombreux millénaires. C’est une opportunité exceptionnelle pour comprendre le passé des peuples des forêts tropicales d’Afrique centrale et la façon dont ils ont interagi avec l’environnement, sur le long terme.



Carte 1 Répartition des principaux sites de la Lopé

De 25.000 à 2.500 avant notre ère: l'occupation de la Réserve aux âges de la Pierre

Une série de sites ont livré des industries lithiques, mais n'ont fait l'objet que de fouilles limitées ; aussi, l'interprétation de leur datation au C14 s'avère encore délicate. De plus, les préhistoriens ont appris, en Afrique centrale, à être prudents en matière de datation par comparaisons typologiques. Faute de sites systématiquement fouillés et datés et en raison, d'une part, de l'exceptionnelle ancienneté et continuité des industries microlithiques et de l'autre, de la survivance d'outillage caractéristique de l'âge de la Pierre Ancien et Moyen jusqu'aux périodes très récentes, la prudence s'impose quant à attribuer ce matériel à l'une ou à l'autre industrie lithique et *a fortiori* à estimer son âge.

Ainsi, quatre sites en zone forestière et un site de savane ont livré des galets aménagés, des pièces à taille bifaciale, des pics bi-pointes et des racloirs, recueillis en stratigraphie. Ce mobilier évoque le complexe bifacial sangoen-lupembien, une industrie qui se développa en Afrique centrale avant 40.000 et continua après 15.000 ans (pl. 1, 1). Une phase plus jeune du même complexe industriel a été retrouvée en deux autres endroits. Ce faciès est daté par comparaison entre 18.000 et 12.000 ans B.P.¹ et marque le passage entre l'âge de la Pierre Moyen et l'âge de la Pierre Récent (Muya 1991 ; Cornelissen 1997). Son outillage est surtout constitué d'armatures de lance, de pointes de flèches et de core axes, à taille bifaciale.

En attendant de pouvoir dater précisément ces indices d'occupation très ancienne, deux sites ont livré une industrie microlithique sur quartz typique de l'âge de la Pierre Récent en Afrique Centrale. Son mobilier est constitué de percuteurs, d'abondants déchets et éclats, ainsi que de quelques outils, notamment des armatures à tranchant transversal, des grattoirs, des racloirs et même des tranchets. La présence de cet outil, fossile directeur du tshitolien (van Moorsel 1968 ; Clark 1970 ; Cornelissen 1997 ; Assoko Ndong et al. 1999), permet d'étendre l'aire de diffusion de ce faciès industriel au nord-ouest de l'Afrique centrale. Du charbon de bois mêlé aux outils lithiques dans trois niveaux stratigraphiques a respectivement été daté de 8.400, 7.200 et 4.800 ans avant notre ère. Dans les mêmes conditions d'association, un autre site a donné la date de 24.500 ans avant notre ère.

Pour l'heure, nous avons peu d'informations sur le mode de vie des populations de l'âge de la Pierre Récent. Mais celles-ci semblent s'être installées seulement sur les sommets de colline et les plateaux surélevés. Elles se procuraient du quartz sur place et taillaient des outils à vocation cynégétique. Nous n'avons pas encore de témoignage relatif à l'alimentation des populations de cette époque. Toutefois, d'après l'outillage étudié, nous pouvons attester qu'il s'agissait de communautés de chasseurs-collecteurs.

De 2.500 à 300 ans avant notre ère: la transition âges de la Pierre/âges des Métaux (SMA)

L'âge de la Pierre Récent paraît décliner vers 3.000/2.000 ans avant notre ère. Puis apparaissent, soudain, une série de sites, situés dans les hauteurs et qui se singularisent par la présence de 2 à 4 fosses dépotoirs. Celles-ci livrent deux traditions de poterie. La plus ancienne est dite tradition Epona ; elle est constituée de récipients fermés à fond plat, à bord épaissi et cannelé et à col convexe. Le décor couvrant est fait de bandes juxtaposées horizontales ou verticales, imprimées au peigne pivotant (pl. 1, 3). La deuxième tradition céramique est appelée Yindo et se distingue par ses bols et petits pots dont le fond est plat et le bord biseauté et cannelé. Les décors sont constitués de bandes horizontales tracées ou imprimées au peigne pivotant (pl. 1, 4). En plus de la poterie, ces fosses renferment aussi d'abondants restes botaniques (nénuphar, *Phoenix*, Marantacées, Cypéracées, fougères, *Polygala*, noix de palme, de Coula, d'*Antrocaryon*, de *Canarium*), des 'pièces lithiques utilisées' (affûtoirs, pierres à cupules, pierres à rainures, broyeurs, meules, molettes, etc. ; voir pl. 1, 2) , des haches polies et, parfois, un outil en fer. Le charbon de bois associé à tous ces vestiges et à la poterie Epona est daté entre 2.500 avant notre ère et le tout début de celle-ci.

Si la pratique de l'agriculture est probable, vu l'importance et de la diversité des restes botaniques, des pièces lithiques utilisées ayant manifestement servi à moudre ou broyer les graines, de la présence, certes encore timide, des outils en fer, l'élevage du mouton ou de la chèvre est lui bien attesté, comme au Cameroun à la même époque. Le guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*) et la mangouste des marais (*Atilax paludinosus*) étaient chassés et consommés. L'ensemble des taxons identifiés (pollens, graines, phytolithes) indique un milieu humide à composante forestière, mais un effet de lisière est aussi attesté, avec la présence de graminées et de palmiers à huile. L'environnement exploité au cours de cette période transitoire - âges de la Pierre / âges des Métaux - était donc déjà écotone.

Dans une fosse dépotoir, des vestiges tshitoliens étaient associés à une abondante poterie qui a été datée entre 420 et 260 avant notre ère. Cette fosse est peut-être le témoignage du contact entre les chasseurs-collecteurs de l'âge de la Pierre Récent Terminal et les premières communautés villageoises de la période transitoire âges de la Pierre / âges des Métaux.

De 300 avant à 600 après notre ère: le premier âge du Fer (période des fosses)

Les sites à fosses deviennent plus nombreux et occupent toujours des points culminants. Les fosses sont creusées en dehors de la zone habitée et leur nombre a considérablement augmenté. La poterie, qui y représente le mobilier principal, correspond à trois nouveaux groupes céramiques:

- a. le plus important rassemble surtout des récipients globuleux ouverts et de taille assez grande avec un fond plat, un bord droit et un décor de plusieurs bandes horizontales (pl. 1, 5). C'est la tradition okandéenne; elle est présente dans huit sites et datée entre 300 avant notre ère et 600 après;
- b. l'autre tradition céramique, le Lindilien, n'a été retrouvée qu'en deux localités. Morphologiquement, elle est semblable à l'Okandéen, dont elle est aussi contemporaine, mais son décor est différent ;
- c. finalement, le Guétandéen, la troisième tradition, n'a été retrouvé que sur un site. Il regroupe exclusivement de petits pots et bols à fond plat et bord parfois cannelé. Nous ne disposons encore que d'une seule indication chronologique, qui situe la production du Guétandéen au premier millénaire de notre ère.

D'abondants vestiges de la production du fer (minerai, structures de réduction du minerai, charbons de bois, fragments de tuyères, scories, haches et fers de lance) sont toujours associés à ces traditions céramiques. Les noix, souvent calcinées, se diversifient et deviennent plus nombreuses, de même que d'autres espèces végétales de savane, de forêt jeune et de forêt mature (*Elaeis guineensis*, *Canarium schweinfurthii*, *Coula edulis*, *Antrocaryon klaineanum*, *Palmaceae*, *Marantaceae*, *Raphia humilis*, *Pancovia floribunda*, *Costus afer*). En association avec la poterie et les vestiges métallurgiques, les fosses livrent aussi un outillage macrolithique consacré au moulage et au broyage des graines et des noix (percuteurs, molettes, meules pierres à rainures, pierre à cupules, fuseaux, etc.). La consommation d'animaux sauvages (antilope et autres petits mammifères) et la pratique de l'élevage (chèvres et moutons) sont attestées. Si l'emplacement des villages reste inchangé, leur taille et leur population s'accroissent.

La production de la céramique et du fer, ainsi que la pratique de l'élevage, traduisent une relative sédentarité. La diversité des restes botaniques et des outils en fer et de broyage semble indiquer une activité agricole. Cependant, la cueillette des plantes sauvages intervient aussi dans la subsistance dans une proportion qui reste difficile à évaluer. Le type d'environnement mis en exploitation à l'âge du Fer est un milieu écotone, semblable au milieu actuel.

Du IX^e au XIX^e siècle: le second âge du Fer

Partout, l'usage des fosses dépotoirs cesse entre 600 et 800 de notre ère et, avec elles, disparaissent les traditions Epona, Yindo, Okandéenne, Lindilienne et Guétandéenne. Désormais, les vestiges ne se rencontrent qu'en surface. Une poterie extrêmement fragmentée représente, une fois encore, le mobilier archéologique essentiel. Les récipients sont des pots et des bouteilles de taille moyenne et d'épaisseur assez fine, avec un fond convexe et un col rectiligne divergent (pl. 1, 6). Le décor couvre le haut du profil de bandes horizontales superposées, imprimées à la roulette tressée. Cette tradition céramique, baptisée Lopéenne, n'apparaît dans la Réserve qu'environ deux siècles après la cessation de la pratique des fosses dépotoirs. Les producteurs de cette tradition céramique qui apportent l'usage de la roulette dans la Lopé sont, sans doute, les ancêtres des populations autochtones actuelles de la région.

1.4.1.2 Synthèse

L'occupation de la Réserve est très ancienne et fait preuve d'une unité culturelle à l'âge de la Pierre Récent, avec une industrie de type tshitolien, datée peut-être à 24.500 ans. Cette industrie rattache la Lopé à l'ensemble culturel qui s'étend vers le Sud-Est, au Congo, dans la plaine de Kinshasa (R.D.C) et même au nord de l'Angola. Cependant, l'occupation de la Lopé pourrait être encore beaucoup plus ancienne et remonter au moins à l'âge de la Pierre Moyen. Mais il faudrait confirmer les indices actuels par des fouilles systématiques.

La disparité culturelle commence dès la période transitoire âge de la Pierre Récent / âge du Fer, environ 2.000 ans avant notre ère, avec l'arrivée dans la réserve des producteurs des traditions céramique Epona et Yindo. Le foisonnement culturel va s'accroître quand ces populations vont être rejointes, au premier âge du Fer, par les métallurgistes et proto-agriculteurs okandéens, lindiliens et guétandéens, dès 250 ans avant notre ère. Ils vont cohabiter jusqu'aux environs de 600 de notre ère, où nous perdons leur trace archéologique. Autour de 900 de notre ère, de nouvelles populations s'installent dans la Réserve. Elles produisent du Lopéen et sont vraisemblablement les ancêtres des autochtones actuels de la Lopé et ses environs.

La diversification du peuplement de la Réserve, intensifiée entre 350 et 200 avant notre ère, est manifestement à mettre en relation avec la diffusion des populations de langues bantoues, signalée à la même époque du nord-ouest camerounais vers le Sud. Ces mouvements de populations paraissent avoir eux-mêmes été consécutifs à une péjoration climatique qui a débuté plus tôt, mais dont les incidences sur les écosystèmes d'Afrique centrale ne se sont fait ressentir qu'à partir de 500 avant notre ère. Des régions déjà précarisées par un microclimat de tendance aride, telle la Réserve, ont subi des ouvertures dans la végétation, des trouées de savane faisant ponctuellement reculer les limites de la forêt.

A en juger par la concentration et l'âge des sites de la Lopé, l'homme a très tôt été massivement attiré par ces milieux ouverts et, fort de son caractère opportuniste, a manifesté une capacité croissante à tirer parti des bienfaits d'un environnement écotone. Aussi a-t-il favorisé la stabilisation des fronts de contact forêt/savane par des feux périodiques ; sinon, les savanes actuelles auraient été depuis longtemps 'phagocytées' par la forêt.

L'homme a fondé ses stratégies de subsistance sur sa relation avec la mosaïque forêt/savane: le feu est ainsi mis à la savane pour conserver le caractère écotone du milieu végétal, à l'origine de la concentration de la plus grande biomasse de mammifères ; la savane est également brûlée en saison sèche, afin d'attirer plus d'herbivores lors de la régénérescence de l'herbe ; le feu pourrait avoir aussi été mis à la forêt et à la savane aux fins de pratiques culturelles et pour des raisons d'ordre stratégique, permettant ainsi de repérer la présence d'un ennemi encore lointain.

Très tôt et pendant des millénaires, l'homme a su exploiter les deux types d'écosystèmes, habitant et chassant principalement en savane et sollicitant davantage la forêt pour la production du fer, du bois de chauffe, la cueillette des végétaux et la proto-agriculture.

Par conséquent, le peuplement de la Réserve de la Lopé est très ancien, diversifié et a longtemps entretenu une interaction avec un milieu naturel à la fois ouvert et boisé.

Tableau 1 et Planche 1 : voir annexe 1

1.4.2 Le peuplement actuel de la Réserve

Les données archéologiques de la Lopé permettent de distinguer plusieurs communautés humaines arrivées par vagues successives et se côtoyant pendant huit siècles environ, dès l'Holocène récent, au nord de la Réserve. De nos jours, l'ensemble des villages que compte la Lopé rassemble environ 600 personnes (parmi les 2.000 qui ont été recensées dans la région), réparties en treize unités ethnoлингuistiques différentes, relevant essentiellement de groupes linguistiques bantus (Guthrie : B20, kele ; B30, tsogo ; B40, shira-punu ; A80, maka-njem). Des Pygmées bongo côtoient des villageois 'Grands Noirs'. L'implication des populations locales dans une gestion participative de l'aire doit se concevoir dans ce contexte ethnoлингuistique (et environnemental) complexe.

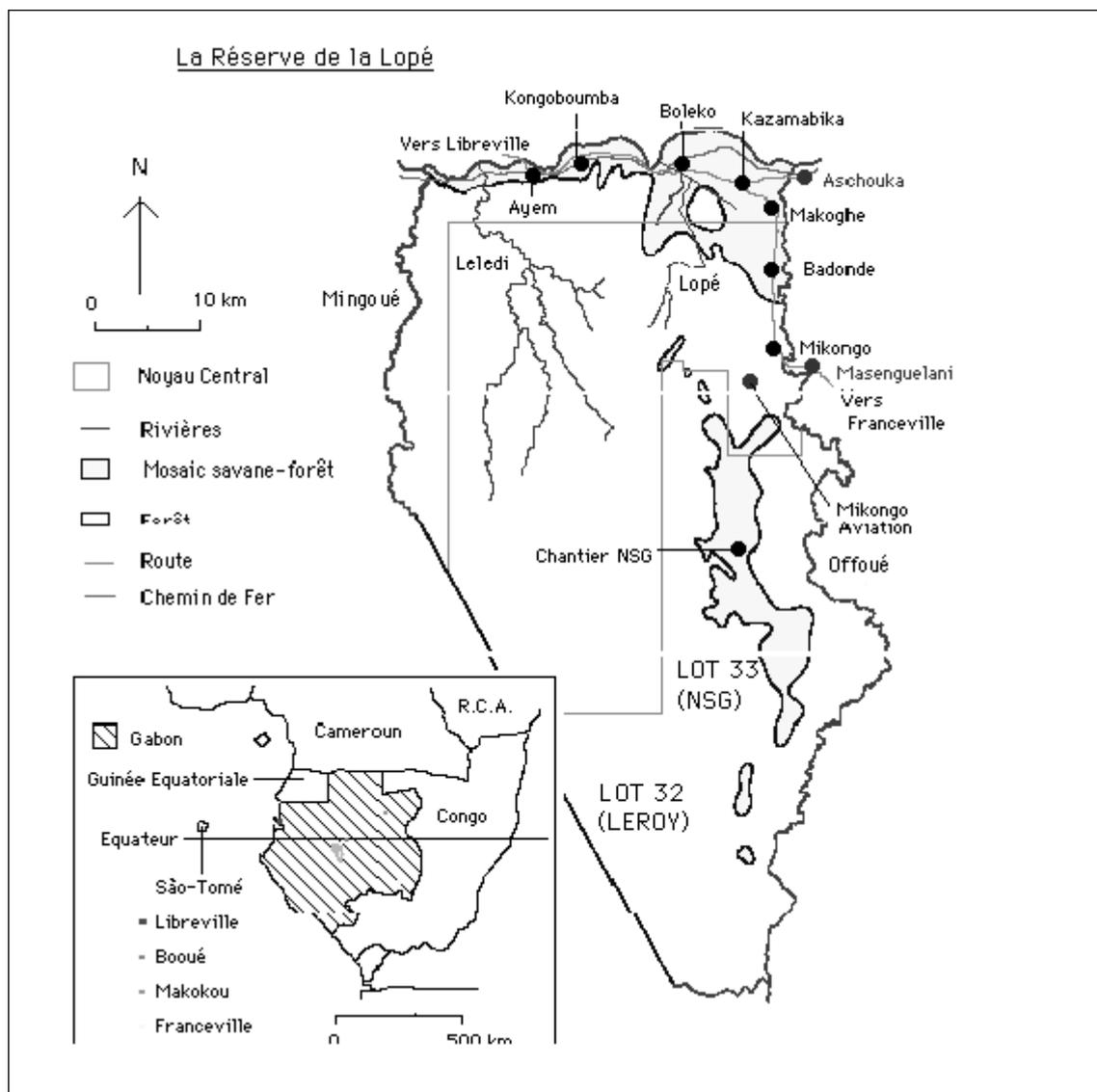
La Réserve de faune de la Lopé, de par sa situation géographique (le long de la moyenne vallée de l'Ogooué et proche de la limite de distribution de l'Okoumé), a suscité un intérêt politique et économique durant plus d'un siècle. En effet, durant la période de la traite et de l'exploration du bassin intérieur congolais, l'Ogooué a servi d'unique voie de communication entre la côte, la partie intérieure du pays et le Stanley Pool (Congo) : la Lopé constituait tant un lieu d'étape pour les explorateurs qu'un comptoir esclavagiste important. Le développement de cette dernière activité à partir de la côte a attiré plusieurs populations dans la région, dont les Okandé, les Simba et les Makina, qui contribuèrent ainsi au ravitaillement du comptoir de la Lopé, tout en contrôlant la moyenne vallée du fleuve .

L'une des principales conséquences de l'exploration du bassin congolais fut le partage de l'Afrique au Congrès de Berlin en 1885 (Birmingham et al. 1994). Les nations occidentales présentes sur le continent se sont alors appropriées les régions qu'elles avaient investies. Ce fut le début de la colonisation, matérialisée par de grands travaux de construction d'infrastructures. Le chemin de fer Congo-Océan est construit au Congo Brazzaville, laissant la Lopé dans un relatif isolement du fait de l'abandon de la voie fluviale de l'Ogooué dont la remontée était pénible et coûteuse. Par conséquent, la moyenne vallée de l'Ogooué devint un refuge pour les populations habitant les régions limitrophes du Congo (Ngounié et Nyanga), où l'on trouvait les grands chantiers de construction (comme le chemin de fer Congo-Océan). Entre 1920 et 1930, des populations simba, akélé, pouvi, masango, etc., se joignirent aux Okandé, Makina, Simba-Bokandza, pour échapper aux travaux forcés, au portage et à l'impôt (Coquery-Vidrovitch et Moniot 1974).

Plus tard, compte tenu de la prépondérance du secteur forestier sur l'économie gabonaise, la forêt de la Lopé (deuxième zone d'exploitation du bois au Gabon) a été équipée de la route nationale 3 et du chemin de fer transgabonais. Ces derniers facilitent l'évacuation des grumes vers la côte. De ce fait, l'ensemble des activités qui se sont

succédées dans la région de la Lopé ont contribué à son peuplement. Ce dernier se manifeste surtout par une très forte diversité ethnolinguistique.

Carte 2 : La Réserve de Faune de la Lopé



Les groupes ethnolinguistiques

L'effet conjugué de ces événements a produit la configuration ethnolinguistique actuelle de la Lopé (voir Tab. 1).

Tableau 2 : Répartition des groupes ethnolinguistiques par village (Note 9)

Village	Aschouka	Boléko	Badondé	Kazamabika	Kongo mboumba	Makoghé	Mikongo	Masenguéla ni
Groupes ethno- linguisti- ques	Okandé	Okandé	Simba	Saké	Okandé	Simba	Simba	Babongo
	Pouvi	Simba	Akélé	Makina	Akélé	Okandé	Akélé	Masango
	Masango	Saké	Masango	Mbahouin	Mbahouin	Akélé	Pové	Pové
	Nzebi	Akélé	Pové	Bakota		Pové	Masango	Mitsogo
	Shiwa- Makina	Punu	Eshira	Ndambomo		Makina Ndambomo		Simba
	Saké					Saké		
	Eshira					Masango Mahongwé		

Ce tableau révèle la grande diversité linguistique des villages de la Réserve. Néanmoins, remarquons une forte prédominance de langues de la zone B, zone linguistique qui recouvre une partie importante du Gabon. La Réserve de la Lopé comprend ainsi une majorité de langues du groupe B20 (groupe kélé) - avec l'akélé, le mbahouin (ou mbangwe), le kota, le mahongwe et le saké - et du groupe B30 (groupe tsoغو) - avec le tsoغو (ou mitsogo), l'okandé, le pové (ou puvi) et le himba (ou simba). Il existe également quelques langues minoritaires dans la Réserve : le shira (ou sira), le masango (ou sangu) et le punu, du groupe B40, le nzebi et le ndambomo, appartenant à d'autres groupes B, ainsi que le makina (aussi appelé shiwa ou osyéba) du groupe A80. Le babongo, langue parlée par les Pygmées, est surtout présent à Masenguélani. Il n'existe, à notre connaissance, aucune source valable sur cette langue.

Ces langues se répartissent de manière très irrégulière au sein des villages, qui connaissent ainsi un grand brassage linguistique. Grâce à l'évolution de leur propre histoire et aux contacts avec les autres langues de la Lopé, ces parlers acquièrent en fait des particularités dialectales propres.

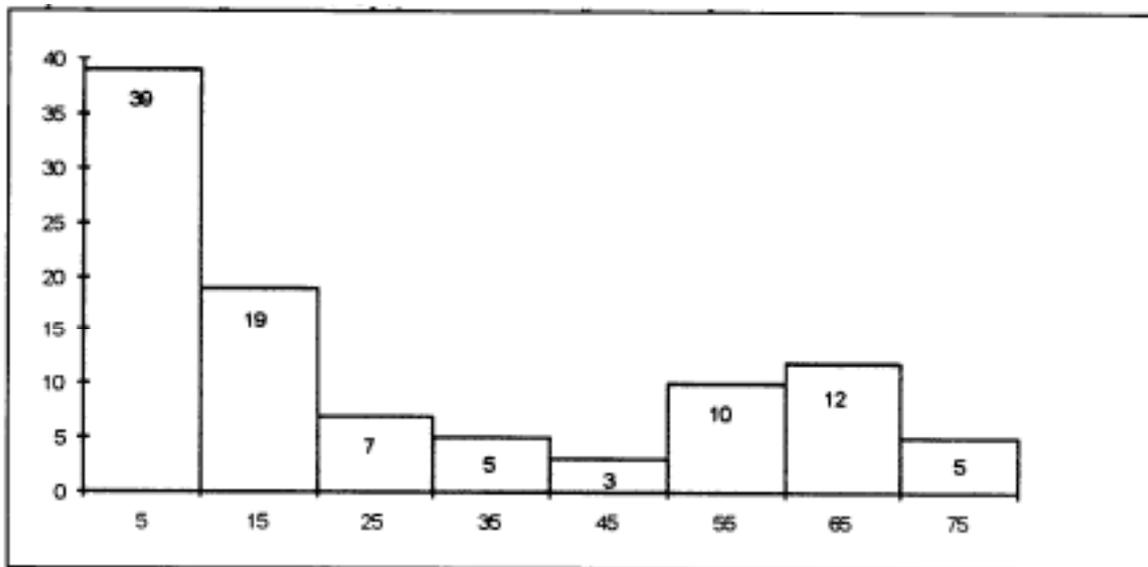
Soulignons que Makoghé, village le plus peuplé de la Réserve avec 123 individus, est aussi celui qui compte le plus de langues différentes, parmi lesquels le himba et l'akélé seraient majoritaires. Par ailleurs, le himba est également utilisé comme langue véhiculaire par les Pygmées de Masenguélani, alors que l'okandé le devient progressivement pour le reste de la Lopé. Ajoutons que quelques locuteurs tsoغو sont mêlés aux Himba et Akélé des villages de Mikongo et de Badondé.

Au Gabon, le himba et l'okandé sont parlés exclusivement dans la région de la Lopé. Par ailleurs, l'akélé s'avère être très morcelé, à travers le territoire gabonais. Le shiwa, en voie d'extinction, doit être étudié d'urgence, ainsi que les langues qui ne comptent plus que quelques locuteurs : l'okandé, le himba, le mbahouin et le pové.

Une étude approfondie de toutes les langues de la Lopé permettrait de mieux connaître leurs origines, leurs apparentements et le chemin qu'elles ont parcouru pour exister sous leur forme actuelle. Une comparaison entre elles peut aussi révéler les emprunts, les influences et donc une éventuelle dépendance d'une population vis-à-vis d'une autre, dans un ou plusieurs domaines.

Structure de la population de la Lopé

La population de la Lopé présente une structure démographique particulière, avec des extrêmes de population qui se situent entre 40 et 123 habitants par village.



Graphique 1 : Histogramme de la population des villages de la Lopé (effectifs et âges).

Quelle est la signification de la relative absence de la tranche d'âge 20-40 ans sur l'organisation socioéconomique et culturelle villageoises ? Cette question nous amène à examiner les structures scolaires et leur impact sur le maintien de la population villageoise. En effet, les enfants scolarisés ou en âge de l'être représentent 42% de l'effectif total des villages de la Lopé. Ainsi, sans les structures scolaires, la population réelle de ces villages serait inférieure à 300 personnes. D'ailleurs, les villages de Badondé et de Kongomboumba, qui ne disposent pas d'une école primaire, enregistrent les effectifs les plus bas de la population (50 personnes en moyenne).

Il est généralement admis que l'exode rural correspond à un "départ social" à la recherche d'un mieux-être assimilé à l'exercice d'une activité économique. Le dernier recensement de la population gabonaise montre que les principales destinations de cette migration sont Libreville, Port-Gentil (capitale économique), Mounana et Moanda (dans le Haut-Ogooué) pour leurs mines de manganèse et d'uranium. La structure démographique des villages est directement liée à la manière dont les ressources naturelles ont été exploitées depuis l'époque coloniale, notamment en ce qui concerne le bois. La région de la Lopé, recouverte à 85% d'une forêt riche en okoumé (principale essence produite par le Gabon), constitue la deuxième zone d'exploitation, après la forêt côtière, grâce à la présence du chemin de fer. A partir de 1971, de nombreux permis ont été attribués dans la région de la Lopé et sa périphérie : trois sont encore en exploitation ou sur le point de l'être (2 concessions à Leroy et une à NSG). Ces éléments ont doublement influencé la structure démographique de la région. En offrant des emplois dans les chantiers et en facilitant le déplacement des villages vers les villes, ces entreprises ont encouragé l'exode rural. D'autre part, comme la région compte parmi les moins peuplées du pays (0,2 hab./km²), l'activité économique et le désenclavement de la région ont amené une main-d'oeuvre allogène, dont la majeure partie se concentre au Centre Lopé.

En conséquence, les activités socioéconomiques développées à la Lopé et dans sa périphérie, de même que les structures de conservation de l'environnement et les services connexes, ont créé une ville artificielle au coeur de la forêt gabonaise, qui a été érigée en district par les autorités administratives et politiques nationales en juillet 1995. Celle-ci regroupe une frange importante de la population, vidant ainsi les villages de leurs forces vives. Quelle organisation socioéconomique a permis aux autochtones de faire face au départ des jeunes adultes ? La structure de la population villageoise de la Lopé reprise dans le graphique 1 montre une nette prédominance de la tranche des aînés sur celle des cadets, exception faite des enfants.

Le déséquilibre de la pyramide des âges a des implications sur les institutions sociales chargées de la gestion de la vie communautaire. La Réserve de faune de la Lopé est passée du statut de canton à celui de district. Cependant, les villageois ont toujours été représentés au niveau administratif, soit par un chef de village, soit par un chef de regroupement ou de canton. Parallèlement à cette présence administrative, les structures traditionnelles détiennent le véritable pouvoir à la Lopé, du fait de la prépondérance des personnes âgées.

Deux associations initiatiques masculines, le bwiti et le mweli, se partagent en effet le pouvoir politique traditionnel dans la région. Elles structurent l'ensemble de la société en deux groupes : celui des habitants des berges de l'Ogooué, spécialistes du culte des ancêtres mweli ; et les riverains de l'Offoué, maîtres du syncrétisme bwiti. Entre ces deux communautés, le mimiana, association initiatique féminine assume, entre autres, la formation des jeunes femmes à leur rôle social et contrebalance le pouvoir masculin (Dupuis 1981 ; 1997).

Le bwiti, rituel le plus célèbre du Gabon, est d'origine tsogo (Mary 1997), même si les Akélé, les Masango, les Pové et les Simba en font le fondement de leur existence sociale. Autrefois exercé dans le cadre du culte mombé, le bwiti a permis aux populations des villages de Badondé, de Makoghé, de Mikongo et de Masenguélani de transcender leurs divergences ethniques et culturelles et de construire une entité politique relativement homogène. Les maîtres de cette association masculine, généralement représentatifs d'une maisonnée, forment une sorte de collège de sages qui traite des affaires d'intérêt commun dans des domaines comme la gestion du terroir villageois. Par exemple, pour accéder à la forêt, qui participe de la définition du territoire villageois, il est nécessaire de s'adresser à un nkombo-bwiti (maître) ; pour répartir les parcelles à défricher, les nganga (seconds maîtres) et nkombo se concertent pour donner une orientation générale aux agricultrices. Par ailleurs, le processus d'initiation se déroulant simultanément en forêt et sur les berges des rivières, il implique une mise en jachère de celles-ci pendant au moins deux ans. Cela rapproche le bwiti du mweli, autre association masculine à laquelle participent les Okandé et quelques Simba-Bokandza.

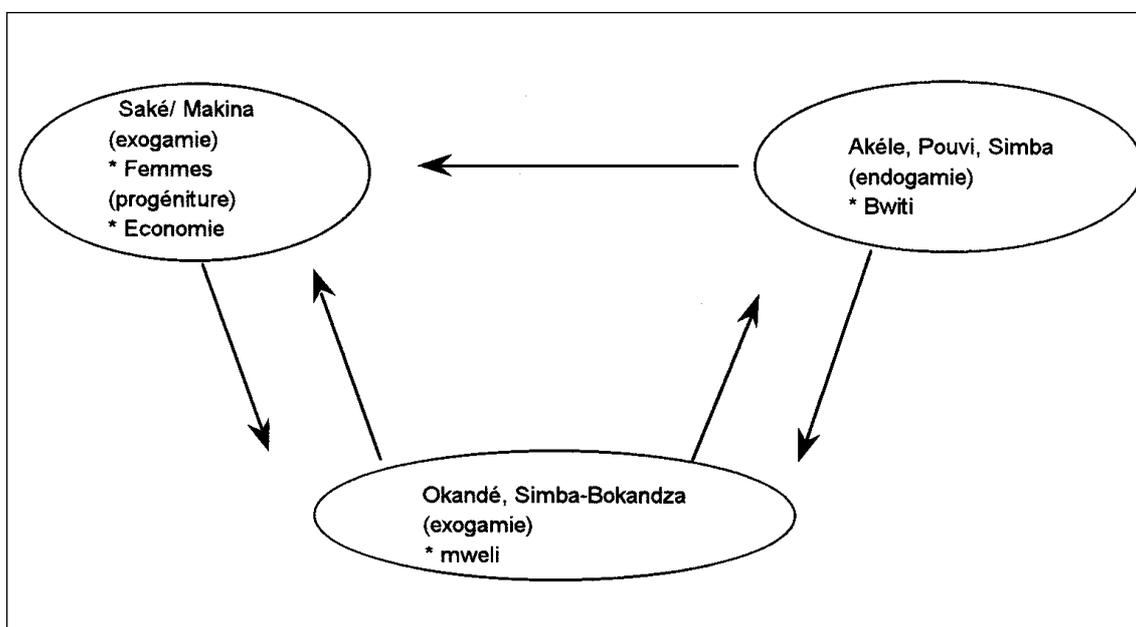
L'exercice des activités culturelles à caractère religieux a scindé la population villageoise lopéenne en deux entités relativement distinctes. L'unité du peuple okandé, réparti entre les villages d'Aschouka, de Boléko et de Kongomboumba, est fondée sur l'exercice du culte des ancêtres mweli. Quelques-unes de ses particularités sont la gestion de l'espace non socialisé du territoire par la branche diyandzi et la protection des biens et des personnes par le duwa.

Au-delà du mweli, dont le misambo (juge coutumier) veille, entre autres, à l'observance des règles sociales, le duwa et le diyandzi constituent de véritables structures de gestion de l'environnement, domestiqué et sauvage. Le duwa était, il y a quelques décennies encore, une association de guerriers dirigée par Mbelé ghé bomé ghétola (fondateur). Au XIX^e siècle, ce dernier avait le devoir de défendre le village contre l'envahisseur étranger, en particulier contre les Mpongwé de la côte et les Makina. Le duwa revêt un caractère héréditaire : le ralliement à l'association se fait, en effet, par lignée matrilineaire, généralement de l'oncle utérin au neveu, mais aussi du grand-père maternel au petit-fils. Ce caractère héréditaire est présent dans le diyandzi, chargé des affaires économiques. Les adeptes du diyandzi étaient autrefois des pionniers, envoyés en éclaireurs pour vérifier si le nouvel emplacement des champs, puis du village, répondait à certains critères comme la fertilité du sol, la position du soleil, la direction des vents, la disponibilité des sources d'eau, etc. Actuellement, compte tenu de la sédentarisation des populations rurales, le diyandzi n'intervient que pour expliquer une éventuelle baisse de la productivité, ainsi que pour établir un calendrier des rotations agricoles. D'autre part, les adeptes du diyandzi et du bwiti se sont particulièrement imposés dans la phytothérapie, mettant à profit leur connaissance des plantes utiles. L'appartenance à ces structures confère aux maîtres bwiti, mweli, duwa et diyandzi une relative autorité politique. Par conséquent, ils ont un contact régulier avec les agricultrices ; la productivité des champs de celles-ci dépend aussi des conseils que les maîtres leur prodiguent.

En marge du pouvoir politique qu'elles assurent, les associations initiatiques de la région ont aidé les populations à transcender leurs différences ethnolinguistiques et

culturelles, grâce à la mise en place d'un réseau d'échanges matrimoniaux et culturels. Pour rappel, le peuplement de la région s'est effectué durant la période de la traite des esclaves et ensuite pendant la colonisation.

A la Lopé, s'est trouvée progressivement réunie une population hétérogène, à la recherche de nouveaux repères sociaux. Le mweli a été mis à profit par les Okandé, dont l'économie reposait auparavant sur l'activité de traite esclavagiste. La disparition de cette activité a conduit les Okandé à nouer, autour du mweli, un réseau d'échanges sociaux et matrimoniaux avec les groupes saké et makina (ces derniers fournissaient les Okandé en produits de la forêt du temps de la traite). Le mweli a ainsi permis aux Okandé de s'allier aux Simba, Akélé, etc., pour créer un espace politique et socioéconomique plus vaste et dynamique. Un circuit d'échanges matrimoniaux et culturels s'est alors créé, d'une part, sur la base du culte des ancêtres et, de l'autre, sur la spécialisation économique de certains groupes ethnolinguistiques (dont l'agriculture).



Graphique 2 : Circuit d'échanges matrimoniaux et culturels

Ce réseau s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui et nous aide à comprendre les caractéristiques de cette économie traditionnelle qui repose essentiellement sur l'agriculture itinérante sur brûlis.

Contexte socioéconomique et exploitation traditionnelle du milieu

A priori, la faible densité de la population villageoise devrait s'accompagner d'une faible capacité d'utilisation des ressources naturelles. Cette hypothèse paraît d'autant plus plausible qu'il n'y a pas de culture de rente dans la région de la Lopé et, donc, d'autant moins de pressions sur le milieu. Or, il s'avère que ce sont toujours les mêmes terres qui sont réinjectées dans les cycles de rotation, que les parcelles cultivées sont exigües, parfois à peine suffisantes pour assurer une production d'autoconsommation, et que certains sites agricoles commencent à présenter les marques d'une exploitation abusive du milieu.

Les caractéristiques du système de production qui prévaut dans les villages périphériques à la Réserve nous aideront à expliquer les causes profondes de la dégradation de l'environnement.

Le système de production des villages est limité par l'absence de circuit de commercialisation efficace des produits agricoles. La fuite des jeunes de plus de 20 ans vers les villes et les chantiers forestiers et le fait que le nombre d'inactifs dépasse largement l'effectif de la population active sont également des facteurs limitatifs. Ces paramètres sont interdépendants et expliquent le caractère particulièrement peu dynamique de l'agriculture, essentiellement tournée vers la satisfaction des besoins de subsistance.

Caractéristiques du système agraire à la Lopé et calendrier agricole :

- Les villageois pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis, avec rotation entre différentes zones de jachère. Les produits de l'agriculture villageoise sont quasi exclusivement destinés à l'autoconsommation, laissant très peu de surplus commercialisables.
- Les principales plantes cultivées sont (données dans un ordre chronologique, selon le calendrier agricole) : le maïs et l'arachide (en tête d'assolement), le "concombre" (une année sur deux), le manioc (qui est la culture prépondérante), la patate douce, le taro, la banane plantain, divers légumes et quelques fruits (aubergines, piments, amarantes, canne à sucre, avocats, ananas, etc.; voir calendrier agricole).

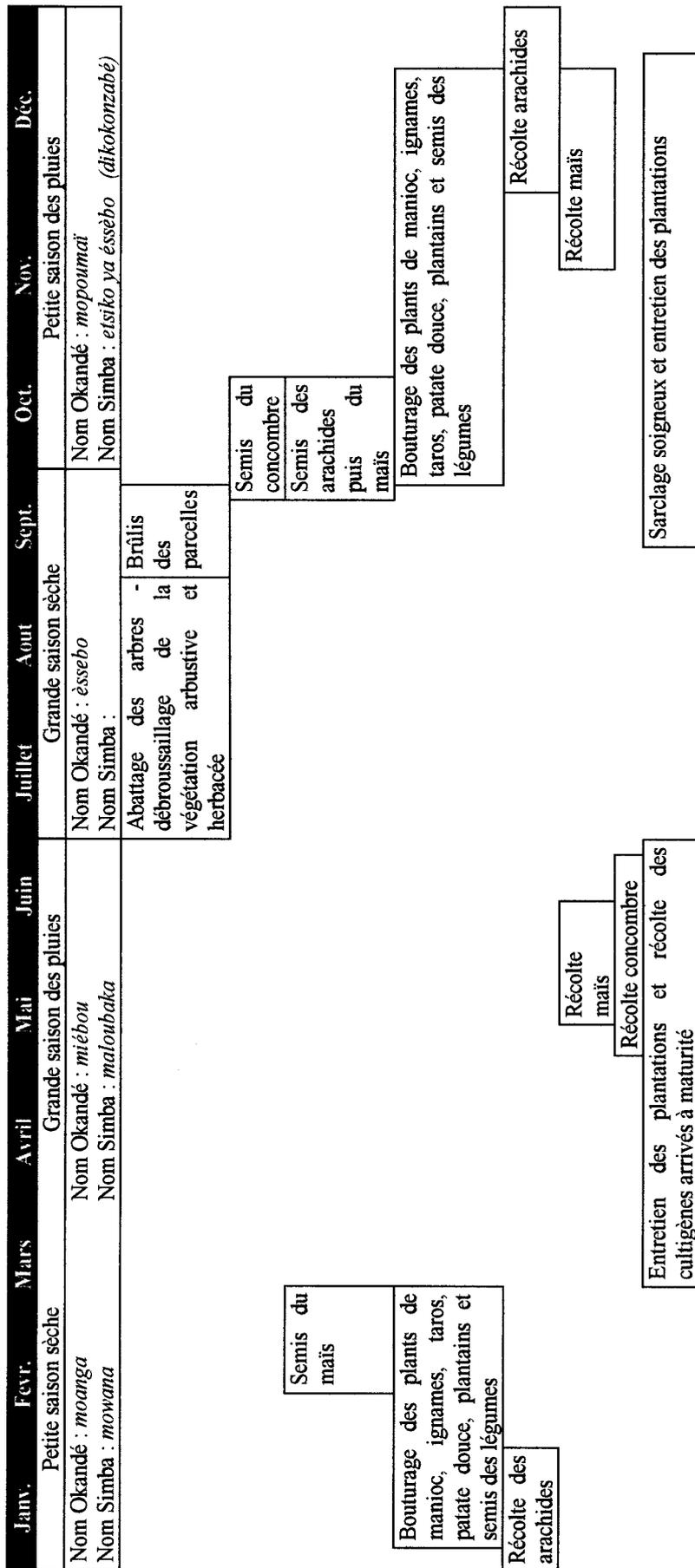


Fig. 2 : Calendrier agricole

- Le nombre de variétés cultivées des différentes plantes présentes dans les champs est relativement restreint (3 à 12 variétés de manioc seulement, moins de 7 variétés de plantain, etc.) comparé aux autres zones de la sous-région (Dewachter 1995 ; Dounias 1993).
- Les cultures sont de type mélangé et 'multi-étagé'. En schématisant, nous pouvons dégager trois types d'associations au sein des différents champs : arachide/maïs/patate/manioc ; plantain/igname ; concombre/manioc.
- La superficie moyenne d'un champ avoisine les vingt ares, ce qui est très peu, comparé à d'autres régions d'Afrique centrale (Dounias 1993 ; Dewachter 1995 ; Binot 1997 ; Guillot 1970) et un champ reste productif pendant deux ans.
- L'outillage est réduit à sa plus stricte expression, c'est-à-dire à la machette, bien souvent plus utile que la hache dans les travaux de défrichage des jeunes recrûs post-agricoles autour du village. La houe, fréquemment utilisée dans d'autres zones de la sous-région est presque absente (Walker 1940 ; Joiris et Lia 1995 ; Guillot 1970 ; Dounias 1993 ; Dewachter 1995 ; de Schlippe 1986).

Il existe une dynamique de groupe dans la mise en valeur des terres : les agriculteurs se regroupent, selon les affinités, pour défricher (individuellement) des parcelles adjacentes au sein d'une même zone cultivable. La principale raison de ce regroupement est de pouvoir lutter ensemble contre l'action déprédatrice de la faune par une surveillance commune des plantations et la mise en oeuvre de techniques de lutte (protection mécanique des champs et techniques visant à éloigner les animaux).

Il n'y a qu'une seule saison de défrichage (la grande saison sèche : de juillet à septembre). En moyenne, une femme met en valeur deux champs par année : l'un pour l'arachide, l'autre pour le manioc (en association, un an sur deux, avec le concombre). En petite saison sèche, après la récolte des arachides et du maïs, la cultivatrice ajoute à son champ de boutures de manioc, ignames, légumes, etc. (voir calendrier agricole).

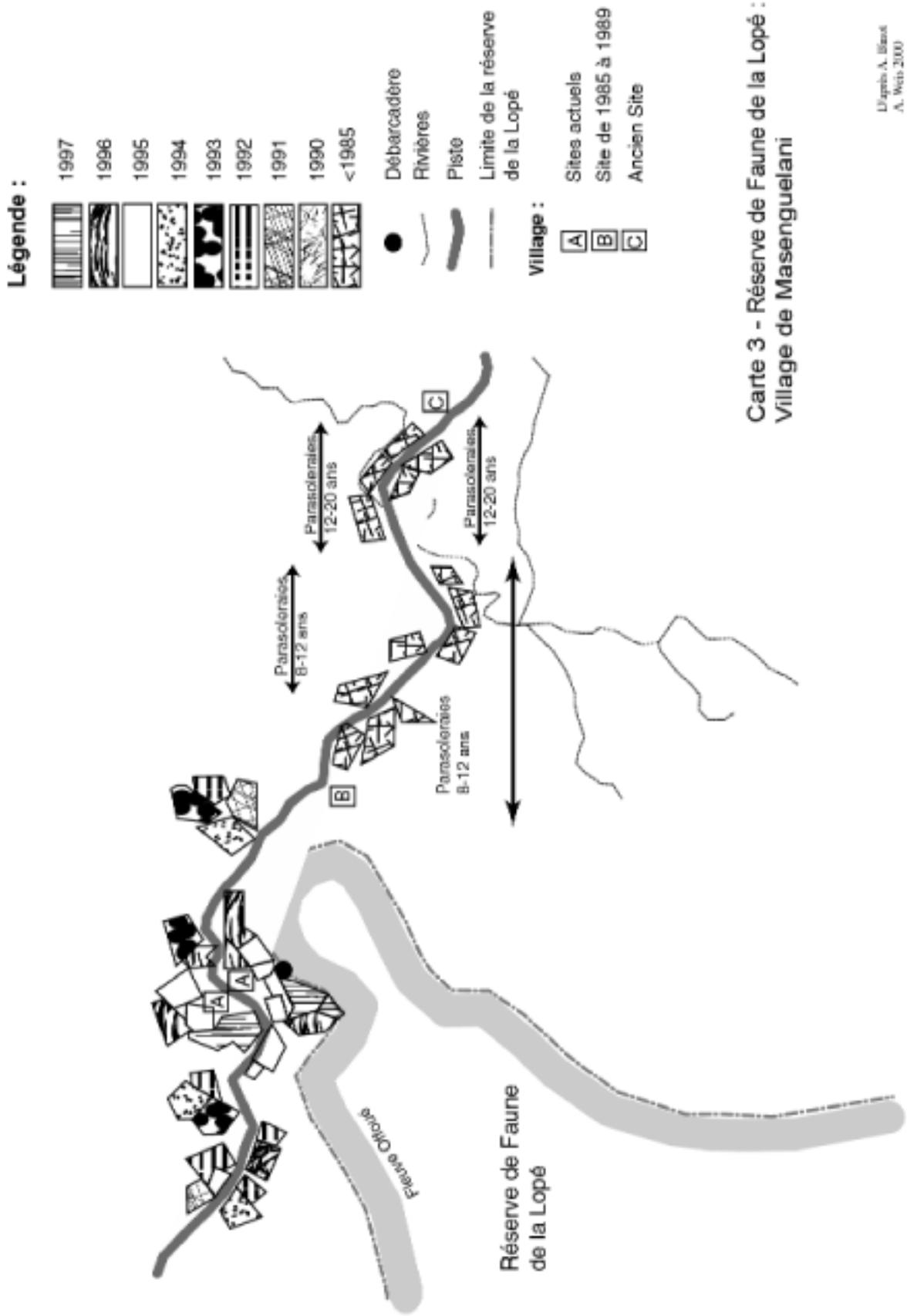
Après avoir cartographié les champs et les anciennes plantations autour des villages (voir cartes 3 et 4), il est apparu très clairement que certaines zones étaient exploitées de manière particulièrement intensive. L'ensemble des terres cultivées se situe dans un rayon de 1 à 2 km autour du village et seules les zones forestières sont mises en culture (forêts galeries et zones insulaires).

Aux abords directs du village, on ne trouve aucun recrû âgé de plus de deux ans : en pratique, les paysans limitent de plus en plus leur action à une zone d'exploitation agricole d'un rayon de 500 m autour des habitations.

L'omniprésence de la faune dans les zones de jachère a induit le regroupement des villageois dans les zones de culture adjacentes au village, afin de profiter d'une dynamique de groupe dans la lutte contre les déprédations de la faune. Il en résulte une intensification drastique des cycles de rotation : dans la plupart des cas, les mêmes parcelles sont redéfrichées tous les deux ou trois ans.

Pourquoi les populations réutilisent-elles toujours les mêmes terres dans leurs rotations? Les deux principales raisons données par les populations pour expliquer le raccourcissement des cycles de rotation sont la structure démographique et la proximité des animaux sauvages. En effet, l'âge relativement avancé de la population ne l'encourage pas à défricher d'anciennes jachères éloignées du village. De plus, l'action déprédatrice de la faune (essentiellement due aux éléphants et aux aulacodes) conduit les agricultrices à cultiver préférentiellement des zones protégées de l'action des animaux ou faciles à surveiller (proximité du village). Il semble cependant que les villageois aient tendance à exagérer les dégâts réellement occasionnés par les éléphants sur leurs plantations. En effet, les ressources en nourriture sont suffisantes en forêt pour que l'animal n'ait pas à compter sur le pillage des récoltes pour se nourrir (Languy 1996, 1997; White 1995).

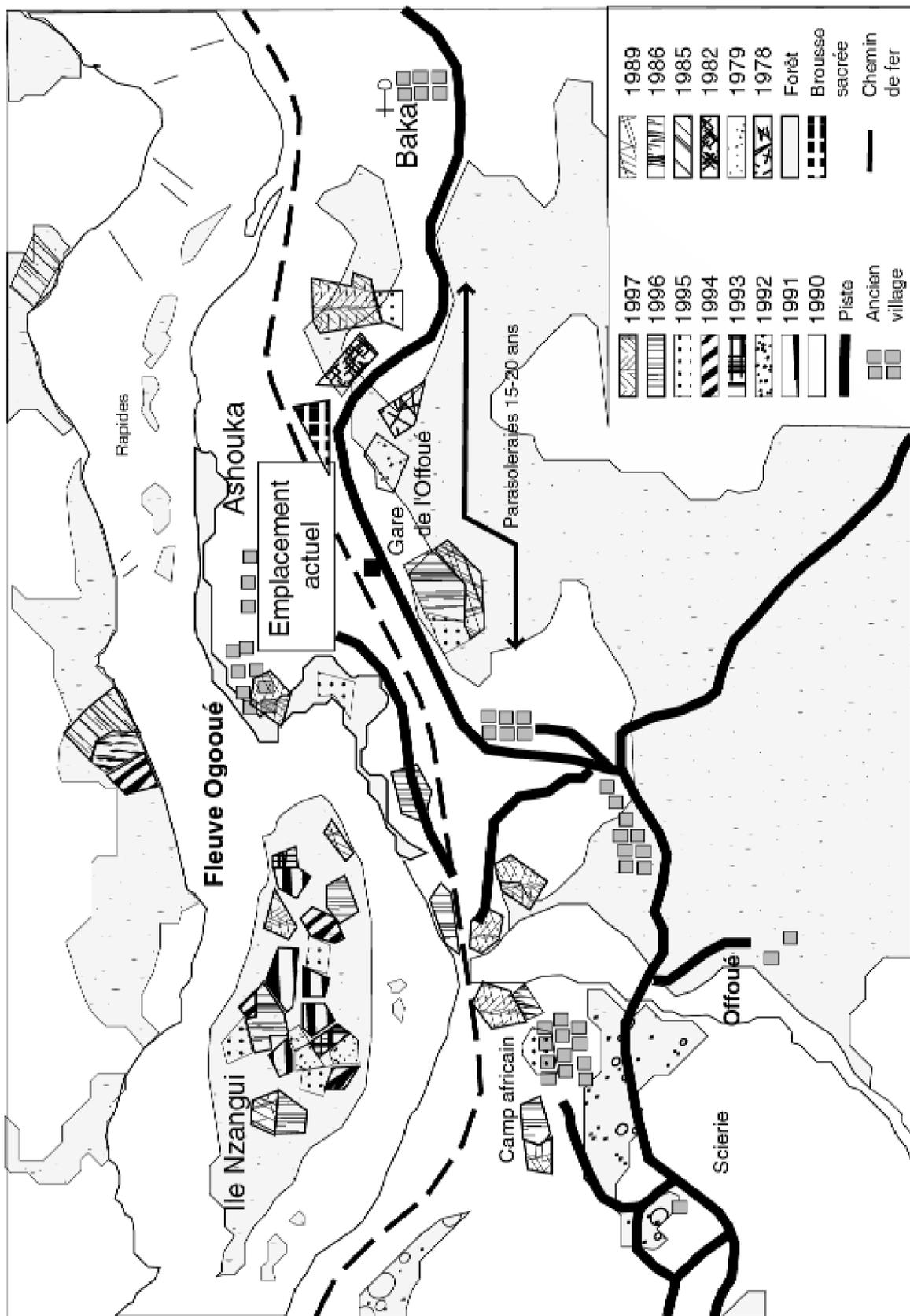
Par conséquent, c'est davantage la structure démographique de la population que la proximité de la grande faune qui oblige les agriculteurs à exploiter préférentiellement les zones de culture adjacentes au village. En aucun cas l'existence de la Réserve, ou une éventuelle pénurie de terres arables, n'est à la base de la surexploitation des terres.



Carte 3 - Réserve de Faune de la Lopé :
Village de Masenguelani

D'après A. Bissot
A. Weis, 2000

Carte 3 : Masenguelani



Carte 4: Réserve de Faune de la Lopé : Village d'Ashouka

Il importe, par ailleurs, de prendre en considération l'impact psychologique des dégâts causés par les éléphants lorsque ceux-ci s'aventurent à proximité des villages. Quand, comme à la Lopé, des dégâts sont occasionnés à quelques mètres à peine des habitations, les villageois sont en proie à un sentiment qui mêle insécurité, colère et frustration.

C'est pourquoi, compte tenu des conséquences à long terme de l'exploitation intensive des zones de jachère attenantes au village, on pourrait envisager d'appliquer aux plantations un système de protection contre l'action de la faune, pour tranquilliser les villageois par rapport au 'problème éléphant'.

Dynamique post-culturelle : la reconstitution forestière sur les jachères

Le recours au système de jachère témoigne, entre autres, d'un souci de conservation et du renouvellement de la fertilité du sol. L'agriculteur évalue le potentiel de fertilité d'une jachère à la végétation qui la recouvre. Or, à la Lopé, bon nombre d'agriculteurs se plaignent de la baisse de fertilité des sols. En terme d'impact de l'agriculture itinérante sur brûlis (donc des systèmes de rotation) sur la régénération du potentiel de fertilité du sol dans les zones intertropicales, des temps de déprise agricole trop brefs amorcent un processus de dégradation du sol à long terme ; le début de la baisse de fertilité correspond, entre autres, à la diminution du recouvrement moyen des ligneux, à l'augmentation de la proportion d'herbacées et à l'apparition de certaines espèces. Ce phénomène est en train de se produire à la Lopé sur une partie des plantations de la zone de savane.

La répétition de cycles de rotation intensifs depuis plusieurs années a entraîné un ralentissement du cycle de reconstitution forestière. Cependant, les formations végétales, qui apparaissent sur la plupart des recrûs forestiers, ne témoignent pas (ou pas encore) d'une réelle dégradation du potentiel de reconstitution des essences forestières.

Présence des ligneux

Le nombre de ligneux diminue, tant en termes de recouvrement moyen que de diversité des espèces. Ainsi, en zone de forêt dense, on constate la présence de *Trema orientalis* aux premiers stades de la reconstitution, bientôt supplanté par le *Musanga cecropioides*, qui devient alors une essence dominante. Le recouvrement moyen de la totalité des arbres et arbustes atteint 50% à 60% après cinq ans de reconstitution forestière. Sur certaines parcelles de la zone de savane, par contre, la croissance de *Trema* se révèle très lente, même aux premiers stades de la reconstitution, ce qui indique sans doute un appauvrissement du sol. Le *Musanga* est toujours présent, mais en moindre proportion que sur les parcelles étudiées en zone de forêt. D'une manière générale, on constate un recouvrement moyen de l'ordre de 30% pour l'ensemble des arbres et des arbustes.

Proportion de plantes herbacées

Selon différents auteurs, la forêt est capable de compenser les pertes en éléments nutritifs survenues pendant la phase de culture, à la condition que la période de repos soit assez longue. Cette compensation se fait par le stockage des éléments nutritifs au sein de la végétation. Etant donné que les ligneux arrivent à immobiliser des minéralomasses plus élevées que les herbacées, leur combustion libère des quantités d'éléments nutritifs plus importantes. Sur les parcelles que nous avons étudiées à la Lopé, la proportion d'herbacées semble diminuer de manière satisfaisante, mais dans une moindre mesure sur certaines parcelles de la zone de savane. Notons encore que nous n'avons pas décelé de plante pantropicale colonisatrice et envahissante (ex : *Chromolaena odorata*, *Imperata cylindrica*). Ces plantes, généralement anthropophiles, s'introduisent dans la strate herbacée des recrûs post-agricoles jeunes ; profitant de l'ouverture du tapis végétal, elles entraînent une baisse de la compétition naturelle.

Impact du feu des brûlis

Des arbres détruits par le feu meurent entièrement, tandis que s'ils sont coupés à la hache, ils sont capables de donner des rejets. A la Lopé, les brûlis superficiels de la petite saison des pluies ne détruisent qu'une partie de la biomasse ligneuse. De plus, nous n'avons pas relevé la présence excessive de ce type de plantes géophytes à rhizome ou à tubercule à la Lopé (ex : l'ensemble des *Aframomum* et des *Costus* ont un recouvrement moyen inférieur à 4%). Ces plantes sont généralement sélectionnées, en plus des espèces arborescentes à troncs résistants au feu après de nombreux défrichements successifs.

Dynamique de reconstitution forestière

D'une manière générale, la dynamique de reconstitution forestière est relativement satisfaisante dans les zones périphériques à la Réserve. Cependant, il semble que cette dynamique s'amorce mieux et plus rapidement en forêt dense qu'en zone de mosaïque forêt/savane. Une analyse de nos données sous l'optique des groupes démographiques (Hladik et al. 1989) a permis une classification des formations végétales selon le stade de développement des individus en présence.

Cette analyse, ainsi que celle qui consiste à identifier les différentes phases de développement des espèces et leur recouvrement moyen respectif au cours des dix premières années du processus de reconstitution forestière (notion de groupes écosociologiques), nous mènent à la conclusion suivante : d'un point de vue strictement dynamique, la majorité des parcelles étudiées semblent satisfaire aux normes de la reconstitution forestière, excepté sur certaines parcelles en zone de savane.

On est en droit de se demander comment va évoluer ce système de rotation culturale extrêmement intensif et s'il est viable à long terme. Le maintien d'une production satisfaisante pour les villageois ne doit-il pas s'accompagner d'un changement de terroir une fois le sol épuisé ? Le caractère semi-permanent de certains villages, comme Masenguélani, constituerait la condition nécessaire au maintien de schémas de rotation aussi intensifs.

Les agriculteurs se plaignent, depuis quelques temps, de la baisse de fertilité du sol sur certaines parcelles. Quelques femmes, découragées par la diminution de leurs productions, ont adopté une nouvelle stratégie depuis 1995 : des terres qui avaient été exclues des schémas de rotation (terres qui n'avaient plus été défrichées depuis les années 1970) ont été réinjectées dans les cycles cultureux. Cette stratégie va-t-elle se maintenir à long terme ?

Il est nécessaire de continuer les investigations afin de pouvoir dégager pleinement (et pour l'ensemble des villages qui bordent la Réserve) l'impact des pratiques culturelles sur le potentiel de fertilité du sol et donc sur la biodiversité et les caractéristiques écologiques des formations végétales secondaires. Une telle étude pourrait déboucher sur des recommandations visant à améliorer le rendement agricole pour les populations de la Lopé.

Les activités traditionnelles de prédation (pêche et chasse de subsistance) constituent une source de protéines animales importante pour les populations rurales. La viande est une denrée particulièrement appréciée et recherchée, mais relativement rare dans le menu quotidien des ménages. Cette relative pénurie en viande est davantage liée aux structures démographiques et sociales qu'à la législation relative à la protection du gibier. Bien que certaines populations de la Lopé soient de tradition riveraine, les produits de la pêche sont peu abondants et consommés au jour le jour. Ils ne constituent pas une source de revenus importante pour les ménages. En effet, les pêcheurs n'ont pas les moyens d'investir dans du matériel de qualité nécessaire sur le fleuve et des jeunes hommes susceptibles de pratiquer une pêche fructueuse ne résident pas dans la majeure partie des villages (Negroni 1994). La paupérisation que connaissent actuellement les populations de la Lopé n'est donc pas une conséquence directe des restrictions relatives aux activités humaines au sein de l'aire protégée. Comme nous venons de le voir à propos des rotations culturelles, l'exploitation du milieu n'est pas optimale, à la suite de la fuite des jeunes actifs vers les villes et les chantiers forestiers.

La législation de la Réserve n'est donc pas, en soi, un réel obstacle aux activités traditionnelles de prédation pratiquées par les populations de la région. Mais il ne faut pas faire d'amalgame entre la chasse traditionnelle de subsistance et le grand braconnage commercial, pratiqué (surtout au nord de la Réserve) par des étrangers. Ces derniers jouissent d'un équipement dont la sophistication n'a rien à voir avec celui dont disposent les villageois (fusils mitrailleurs, voitures équipées de congélateurs, etc.). Il serait dangereux et totalement injustifié de tenir les autochtones pour responsables de ces pratiques destructrices de la faune et de l'environnement.

II. LIBREVILLE

"les civilisations de la forêt gabonaises étaient incapables à susciter des villes"

(G. Lasserre 1958, 2)

Au Gabon, où la pression humaine sur les terres et sur les ressources est minime, les forêts tropicales couvrent encore approximativement 80% du territoire. Ce pays équatorial, le plus riche de l'Afrique sub-saharienne, héberge des animaux emblématiques comme l'éléphant, le gorille et le chimpanzé, toutes espèces en voie de disparition partout ailleurs dans le bassin du Congo. Mais cette image de ce qui pourrait être perçu comme un environnement naturel paisible est trompeuse. Elle dissimule les relations complexes, profondément ancrées dans les habitudes, que les citoyens gabonais entretiennent avec leur arrière-pays forestier. Cette dépendance se développe au rythme du processus d'urbanisation et la pression sur l'espace forestier et ses ressources s'accroît en corrélation.

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour comprendre la dynamique des relations de Libreville avec les forêts de son arrière-pays et les impacts qui en résultent. Dès lors, le phénomène de migration rurale au Gabon en général sera évoqué, puis nous examinerons celui, toujours en cours, de l'urbanisation de Libreville. Les causes de l'expansion agricole dans la Province de l'Estuaire et ensuite la dépendance en viande de brousse, en bois de chauffe et en produits forestiers non ligneux seront abordées. Enfin, les raisons pour lesquelles le clivage ville-campagne s'estompe rapidement au Gabon seront analysées. La conclusion, quant à elle, s'attardera aux perceptions divergentes, au Gabon et en Occident, vis-à-vis de la conservation et de ses implications dans les techniques et politiques environnementalistes.

2.1 DÉMOGRAPHIE URBAINE

La croissance démographique est le principal facteur qui explique le 'grignotage' des forêts mosaïques périurbaines par les villes gabonaises. Ces forêts sont constituées de forêts secondaires, de forêts dégradées, de vestiges de forêts primaires et de jachères. Si la population totale a plus que doublé entre 1960 et 1993, avec un taux annuel de croissance d'environ 2,5%, les taux de croissance en ville excèdent de loin ceux des zones rurales. Entre 1990 et 1995, par exemple, le taux annuel de croissance urbaine s'est élevé à 5,2%, alors que pour la population rurale, il atteignait à peine 0,7%. En conséquence de ce déséquilibre, 73% de la population gabonaise vit maintenant en milieu urbain. Ces tendances ne valent pas uniquement pour le Gabon : elles sont approximativement équivalentes à celles relevées dans les autres pays du bassin du

Congo.

Autrefois, la mobilité démographique au Gabon était différente de celle des autres colonies françaises d'Afrique. L'exploitation industrielle de l'okoumé y a joué un rôle important. L'industrie du bois a perturbé les schémas coloniaux d'implantation parce que, lorsque les travailleurs quittaient les concessions forestières, ils ne retournaient que rarement au village. Ce phénomène se vérifia amplement au début des années 1930, lorsque la crise économique en Europe provoqua une chute de la demande en contreplaqué. La monétarisation et les nouveaux besoins d'argent qui en découlaient n'incitèrent pas les travailleurs à reprendre des activités d'agriculture traditionnelle de subsistance ou de chasse et de collecte. Ces travailleurs occasionnels constituaient une "population flottante", qui se déplaçait dès lors d'abord de concession en concession à la recherche d'un travail rémunérateur, puis vers les villes ou du côté des mines d'uranium et de manganèse du Haut-Ogooué, au début des années 1960.

L'indépendance et la formation progressive de l'Etat-nation, néo-colonial, redynamisa le processus d'urbanisation. Et comme les autorités nationales abandonnèrent les contrôles de l'immigration urbaine, les populations de l'arrière-pays se précipitèrent vers les villes. L'africanisation des services publics et, dans son sillage, le clientélisme politique, poussèrent à un recrutement massif pour cette administration nationale embryonnaire. Aujourd'hui encore, les Gabonais ruraux, à la recherche d'emplois, de services de santé et d'éducation, rejoignent ces enclaves de relative modernité. Psychologiquement, il leur est d'ailleurs moins difficile de quitter le village pour la ville lorsque celui-ci a été déplacé ou regroupé avec d'autres.

L'émigration rurale et un haut taux de natalité en ville, comparé avec celui des villages, sont communs à toute l'Afrique subsaharienne. Toutefois, l'une des particularités du Gabon est son importante population étrangère, qui résulte d'une émigration intra-africaine : en 1994, elle s'élevait à 17% de la population gabonaise totale. Les Africains de tout le continent considèrent le pays comme un Eldorado ce qui est, comparativement, indéniable. Les Equato-Guinéens, les Maliens, les Béninois, les Camerounais sont les plus nombreux.

2.2 TRANSFORMATION DE LIBREVILLE

L'un des meilleurs connaisseurs du Gabon contemporain, Roland Pourtier, qualifie les villes du Gabon de 'filles de l'Etat' (Pourtier 1989, 2, 237). Il soutient que les revenus à l'exportation du pétrole, du bois et des minerais contribuent directement au développement des villes du pays - notamment Libreville - et, ensuite, des villes du Haut-Ogooué. Le prix de cette urbanisation rapide et du bien-être soudain est supporté maintenant par les pauvres des villes. La faible population du Gabon et l'importante économie de rente ont permis au Président Omar Bongo de s'engager dans un vaste programme de travaux publics, qui renforce le déséquilibre des infrastructures entre la campagne et les villes. Ces deux facteurs ont aussi permis au Président Bongo, qui a

accédé au pouvoir en 1967, de consolider son pouvoir politique, ce qui fait de lui l'un des plus anciens présidents africains en place.

L'interaction complexe des facteurs démographiques, politiques et économiques, d'une part, et l'urbanisation croissante, de l'autre, ont transformé fondamentalement l'usage de l'espace dans et autour des zones urbaines au Gabon (Wolff et al. 1999). Dans les zones périurbaines des principales villes gabonaises, la terre est défrichée pour l'agriculture, pour fournir du bois de chauffe, pour construire des habitations et pour étendre les infrastructures. Les quartiers commerciaux et administratifs sont agrandis. Les quartiers résidentiels s'étendent, souvent pour héberger la famille arrivant de l'arrière-pays rural. Nulle part ailleurs cette évolution n'est aussi marquée qu'à Libreville.

Tableau 3 : Les plus grandes villes gabonaises

Villes	Population	Type d'écosystème
Libreville	419.596	Mangroves d'Afrique Centrale
Port-Gentil	79.225	Mangroves d'Afrique Centrale
Franceville	31.183	Mosaïque savane-forêt ouest congolaise
Oyem	22.404	Forêts côtières congolaises
Moanda	21.882	Mosaïque savane-forêt ouest congolaise
Mouila	16.307	Mosaïque savane-forêt ouest congolaise
Lambaréné	15.033	Forêts côtières congolaises
Tchibanga	14.054	Mosaïque savane-forêt ouest congolaise
Koulamoutou	11.773	Plaines forestières nord-ouest congolaises
Makokou	9.849	Plaines forestières nord-ouest congolaises

Source : Recensement 1993, CARPE Data CD-Rom, 1998



Carte 5 : Gabon administratif

En 1958, lorsque Guy Lasserre publiait son travail de pionnier *Libreville : la ville et sa région*, la capitale comptait 19.500 habitants : 18.000 Africains et 1.500 Européens. A l'époque, 'Libreville la Blanche' comprenait une série de villages littoraux. La réalisation des projets de travaux publics et d'urbanisme et la création d'infrastructures,

en parallèle avec la croissance démographique, s'étalèrent de cette époque à 1977. Omar Bongo était président de l'Organisation de l'Unité Africaine cette année-là et Libreville fut dès lors choisie comme hôte de l'assemblée annuelle de l'O.U.A. C'était l'occasion de transformer Libreville, petite capitale languissante (Pourtier 1989, 2, 253; Lasserre 1958, 3), en une ville moderne, avec son palais présidentiel somptueux, ses hôtels internationaux, sa voie rapide, etc. Les liens étroits entre l'élite gabonaise, le pouvoir politique de Paris et le secteur privé ont facilité ces dépenses extravagantes en constructions et en travaux publics.

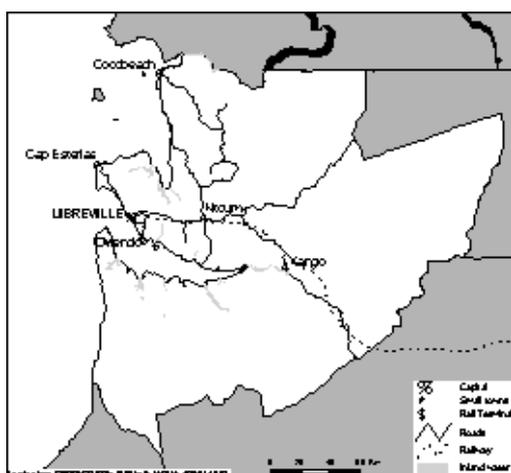
Tableau 4 : Population de Libreville 1950 - 1993

Année	Population
1950	12.500
1957	19.113
1960	27.000
1970	77.000
1980	185.000
1990	337.700
1993	419.596

En 1993, on recensait à Libreville 419.596 habitants : le seuil d'un million pourrait être atteint aux environs des années 2020, même si ce chiffre résulte d'une certaine spéculation quant au taux de croissance annuelle à adopter. La plupart des experts acceptent un chiffre situé entre 3% et 4%. Aujourd'hui, près de la moitié de la population du pays est concentrée dans la capitale et approximativement 43% de cette population sont âgés de moins de 15 ans. Selon François Gaulme (1998, 34), les Gabonais montrent un attachement presque obsessionnel à la famille nombreuse, observation confirmée par les chiffres. Le groupe ethnique originel de Libreville, les Mpongwe, fait exception : les contacts de longue date avec les Européens et la vie urbaine ont modifié leur attitude vis-à-vis d'une progéniture nombreuse.

L'accroissement démographique et la diversité des groupes ethniques et des nationalités ont amené Jean Emile Mbot (1997, 34), ancien ministre gabonais de la culture, à observer que Libreville est ainsi devenu un 'village planétaire'. Libreville peut paraître aujourd'hui plus proche du Nord développé que de son arrière-pays rural. Cependant, malgré cette apparente modernité et un haut revenu par habitant, réparti toutefois de manière inique, la grande majorité des Librevillois reste assez dépendante de la forêt avoisinante. Bien que cette dépendance prenne des formes multiples, l'évolution de l'usage de la terre dans la Province de l'Estuaire, principalement pour l'agriculture, en fournit l'exemple le plus manifeste. Se nourrir à Libreville, tout comme dans les autres villes du pays, ne relève pas seulement d'un challenge politique, mais aussi d'une bataille quotidienne pour les citoyens pauvres. En dépit du potentiel de production alimentaire du Gabon, les secteurs nationaux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont incapables de satisfaire les besoins alimentaires de la population, pour des raisons historiques, démographiques, économiques et politiques. Les produits traditionnels de base, comme la banane plantain ou le manioc, sont importés par route du Cameroun, en suivant la voie Yaoundé-Ebolowa-Oyem-Libreville ou par mer jusqu'à la capitale, au Port Môle. La

viande provenant d'Amérique du Sud, d'Afrique du Sud et d'Europe est disponible sur le marché. La distribution est facilitée par la présence de nombreux entrepôts frigorifiques, uniques en Afrique centrale. Que les importations gabonaises d'aliments ressortissent à une opportunité économique ou à la nécessité de survie ne relève que de l'argumentation polémique. Quelle qu'en soit l'interprétation, l'arrivée de nouveaux produits sur le marché (riz, pain blanc, farine de maïs ou fofou) a toutefois suscité de nouvelles habitudes alimentaires en ville et donc de nouvelles dépendances.



Carte 6 : estuaire de Libreville

2.3 L'EXPANSION AGRICOLE

L'expansion agricole dans l'arrière-pays de Libreville, principalement le long de la Route Nationale 1 jusqu'à Ntoum, à 25 km de là, a trouvé son impulsion dans une série de reculs économiques au milieu des années 1980. Il s'agit de la crise du pétrole de 1985, de la chute mondiale des prix du café et du cacao, de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 et de la subséquente introduction de la TVA de 18%. Le déficit national difficile à enrayer et l'imposition de Programmes d'Ajustement Structurel par la Banque Mondiale s'ensuivirent. La crise a été ressentie durement à Libreville. Les ménages (et même ceux à revenus réguliers) se sont de plus en plus tournés vers l'agriculture de week-end, soit comme une stratégie de survie pour nourrir la famille, soit au titre d'activité économique complémentaire. Par ailleurs, les chômeurs et, surtout, les femmes ont aussi commencé à défricher la terre pour combiner l'agriculture de subsistance avec la commercialisation des surplus de production. Cette seconde catégorie comprend principalement des non-Gabonais (près de 75% - BDPA 1998, 32). Les agriculteurs de la région, bien qu'incapables de nourrir toute la ville, contribuent néanmoins de manière significative à son approvisionnement en fruits et légumes frais.

L'impact de Libreville sur la biodiversité s'étend sur une grande partie de la Province de l'Estuaire (20.740 km²). En termes d'usage foncier, les caractéristiques spatiales de la région sont :

- a. des arrondissements municipaux densément bâtis ;
- b. un espace périurbain empiétant rapidement sur la forêt mosaïque, déjà perturbée par l'exploitation forestière depuis les années 1880, où la plupart des terres sont cultivées de manière intensive, semi-permanente ;
- c. un espace rural densément occupé, qui tend à se concentrer le long des routes - les trois axes principaux sont Libreville-Ntoundou-Kango, Libreville-Cocobeach et Libreville-Cap Estérias;
- d. une forêt secondaire peu peuplée ;
- e. des mangroves sans valeur agricole qui sont exploitées pour le bois de chauffe et la pêche.

Au Gabon, l'agriculture traditionnelle sur brûlis est pratiquée même en zone périurbaine. Si cette pratique s'intègre bien dans des écosystèmes forestiers à faible densité de population, elle exerce une pression considérable sur la rentabilité de la terre dans un environnement fortement peuplé, où les jachères sont raccourcies. Cette pression augmente la valeur des terrains, bouleversant les systèmes fonciers qui déterminent l'espace et l'usage des terres. Conformément à la loi gabonaise, toutes les terres appartiennent théoriquement à l'Etat. En région urbaine et périurbaine, la terre est considérée comme une propriété privée, au sens coutumier du terme. Toutefois, comme la pression et la valeur marchande se réduisent à mesure que l'on pénètre en zone rurale, les systèmes traditionnels de gestion y prévalent. La loi coutumière reconnaît les droits des premiers occupants - communément appelés le droit de la hache - et ce sont les chefs de village ou les chefs de lignage qui gèrent ces terres. Dans l'arrière-pays de Libreville, de nouveaux occupants achètent des terres aux autorités traditionnelles et, progressivement, ils tendent à authentifier leur propriété auprès de l'administration municipale du cadastre. S'assurer un accès à la propriété autour de Libreville est un problème de plus en plus répandu, surtout pour les non-Gabonais, qui ne bénéficient ni d'une légitimation traditionnelle, ni d'un titre légal.

L'intention de l'Etat de s'approprier la terre pour en assurer la conservation a fait long feu. Les terres détenues par l'Etat sont considérées comme publiques et donc accessibles en toute liberté. Une exploitation rapide et incontrôlée en résulte souvent, comme en témoignent la dégradation actuelle de l'Arboretum de Sibang et la Forêt classée de la Mondah (Okome 1997).

Des 10.200 ha initiaux en 1951, il ne restait plus que 3.000 ha de couverture forestière en 1996 (Débouvry 1996 ; Wilks 1990, 165-70). Selon l'étude approfondie de Débouvry sur la Forêt de la Mondah, la dégradation de celle-ci résulte des activités de plusieurs groupes différents :

- a. les populations locales benga et sekiani, qui furent apparemment les premières à s'installer dans la région et qui la considèrent traditionnellement comme leur territoire de chasse, de pêche et de collecte ;
- b. les descendants des exploitants forestiers, qui y poursuivent leurs activités agricoles ;
- c. les "populations flottantes", récemment ruralisées, qui, depuis la crise du milieu des années 1980, ne trouvent pas de travail à Libreville. Ces populations s'engagent dans des activités extractives, comme la coupe de planches ou la production de charbon de bois ;
- d. les nouveaux 'urbains', qui ne peuvent pas se permettre d'acquérir des terrains à Libreville. En construisant des habitations permanentes et des infrastructures, ils transforment ce qui était, il y a peu encore, un paysage rural en une structure urbaine qui sera bientôt incorporée à Libreville ;
- e. les entrepreneurs de Libreville : cette catégorie de la population dispose de moyens financiers et matériels, tels que pick-ups ou tronçonneuses, qu'elle loue à des travailleurs ou dont elle les équipe en vue de cultiver, de couper des planches ou de produire du charbon de bois pour la vente à Libreville.

De plus, l'exploitation des poches de sable est une activité spécifique qui défigure la Forêt de la Mondah. L'extraction quotidienne de camions entiers de sable ne se limite pas à dégrader sérieusement le terrain en surface mais, indirectement, elle ouvre la forêt à des pionniers agricoles. Bien que cette activité soit en principe illégale, elle se poursuit en toute impunité.

La demande de sable pour la construction peut sembler quelque peu paradoxale dans un pays où le bois est aussi disponible. Cela peut toutefois s'expliquer par le fait que les Librevillois estiment que le ciment est actuel, alors que le bois est primitif, par mimétisme, sans doute, avec les Français, dont les modèles de construction sont assimilés au modernisme. Cette attitude se retrouve dans le désir des villageois de toute la région de couvrir leur maison avec de la tôle ondulée plutôt qu'avec le chaume traditionnel. Ces deux matériaux demandent bien sur beaucoup moins d'entretien.

2.4 BOIS DE CHAUFFE ET CHARBON DE BOIS

Tout comme le gibier, la consommation de bois révèle aussi un comportement social et exerce une pression sur l'environnement. L'usage du bois de chauffe et son acquisition ont des répercussions tant sur les activités de la population, sur la propriété, les usages fonciers et les habitudes alimentaires, que sur le budget des ménages ou sur leur rémunération. Paradoxalement, la consommation du bois de chauffe ou du charbon de bois, qu'on peut acquérir en petites quantités, coûte plus cher à moyen et à long terme que les sources d'énergie modernes. Mais approximativement 25% des ménages librevillois n'ont pas encore les moyens nécessaires pour acquérir des réchauds à gaz.

Toutefois, la consommation de bois de chauffe ou de sources alternatives d'énergie ne doit pas être analysée uniquement en termes économiques. En effet, tous les ménages qui possèdent des réchauds à gaz ne les utilisent pas de manière systématique. En plus du problème de la faible distribution du gaz, certains plats, souvent cuisinés le week-end, nécessitent un type de chaleur que seul le bois ou le charbon de bois diffuse. De plus, la cuisine, pièce centrale de l'habitation, est valorisée par sa chaleur les nuits fraîches : des études de marché confirment que les ventes de bois de chauffe augmentent pendant la saison sèche, qui est plus froide (Bissielo 1998). Enfin, partout dans le pays, à la campagne comme en ville, des feux accompagnent inmanquablement des cérémonies rituelles comme le bwiti. La même étude de marché révèle que les marchés du Mont Bouet et d'Akébé sont les deux principaux centres de distribution du bois de chauffe. Le lien entre l'usage du bois et l'expansion agricole dans toute la Province de l'Estuaire est clair : le bois de chauffe est un sous-produit de l'agriculture, dans la mesure où il provient de l'essartage préalable des terrains.

Les familles qui pratiquent la culture de subsistance et qui en vendent les surplus adoptent les mêmes habitudes à l'égard du bois de chauffe. Une autre sorte de bois de feu, qui n'est cependant pas prélevée directement à cet effet dans la forêt, est aussi commercialisée. Il s'agit des grumes échouées sur les plages qui, débitées et vendues le long des rues, ne sont pas perdues pour tout le monde. Elles ne représentent cependant qu'un faible volume dans l'approvisionnement total de Libreville. Par ailleurs, une nouvelle tendance apparaît pour satisfaire les besoins en bois de feu. De plus en plus d'arbres sont abattus dans la région entre Ntoum et Kango, uniquement pour répondre à la demande de Libreville.

Les déchets des scieries implantées dans et autour de Libreville sont une autre source de bois de feu, bien qu'en petites quantités seulement. La production de charbon de bois à partir de ces déchets est malgré tout une évolution sociale intéressante et qui peut contribuer à diminuer la pression sur l'environnement. Elle fournit l'important marché de la restauration de rue de Libreville. Comme partout dans la région, la restauration de rue est une habitude culturelle et une nécessité de subsistance. Depuis le petit jour jusqu'à la nuit, les Librevillois peuvent manger 'au lance-pierre' des plats préparés au barbecue : ils sont frits ou grillés sur des braséros alimentés au charbon de bois. Ce type de restauration commence à l'aube avec la préparation des gâteaux qui font place, progressivement, à la friture de poisson, de poulet, d'ailes de dinde, de frites ou de taro. Ces plats du jour sont vendus dans les marchés, près des écoles, des hôpitaux et le long des artères principales. Ils sont vendus le plus souvent par des femmes sénégalaises ou maliennes. Les prix sont comparativement bas et s'adressent aux étudiants et aux travailleurs pour lesquels manger dans la rue à la pause de midi est une solution commode et économique. Les restaurations de rue changent à l'heure du dîner. Les Camerounaises remplacent leurs consœurs ouest-africaines de la journée et, plutôt que de frire les aliments, elles les grillent. La clientèle est plus aisée. Alors que les fonctionnaires évitent de manger dans la rue à midi parce qu'ils peuvent soit se permettre de manger au restaurant, soit prendre le temps de rentrer chez eux, ils se réunissent souvent le soir et spécialement le week-end le long du boulevard Jean-Paul II, à Lalala ou à Akébé, dans ces gargotes.

Le village d'Essassa, entre Libreville et Ntoum, produit la plupart du charbon de bois nécessaire à la demande des vendeurs de rue. Des femmes fang originaires de Makokou s'y sont installées après la fermeture de la scierie d'Okala. A l'époque, dans les années 1970, les déchets de bois étaient simplement entassés et brûlés, ce qui entraînait une perte calorique considérable. La charbonnière d'Essassa a été restructurée et est en plein essor ces dernières années. Ce qui était initialement un secteur purement féminin (les femmes contrôlaient toute la chaîne, depuis la production jusqu'à la commercialisation) est aujourd'hui mixte. Les Africains de l'Ouest ont introduit des techniques différentes de carbonisation : calciner les matériaux bruts et les couvrir de boue et de feuilles limite la perte d'énergie. Le chef du village d'Essassa s'est impliqué dans ce commerce : il assigne et loue les terres. Les femmes gabonaises qui vendent du charbon de bois sont donc devenues largement dépendantes des charbonniers ouest-africains. Elles en dépendent aussi pour le transport au Mont Bouet, qui en est de loin le plus grand marché de gros et de détail. Les déchets de scierie sont aussi récupérés à Owendo et ils fournissent une part importante du combustible nécessaire à la fumaison des poissons au Pont Nomba et à Baracuda.

Ce commerce de charbon de bois joue un rôle économique important, conférant une plus-value à des déchets. De plus, ce commerce est, directement et indirectement, un important pourvoyeur d'emplois. Tous les Ministères de la Forêt des pays du bassin du Congo se sont engagés unanimement dans la bataille

pour que la transformation du bois s'effectue dorénavant davantage dans la sous-région : en 1995, seulement 7% de la production forestière étaient traités sur place (Devey 1996, 51). Si la transformation du bois est réalisée sur place et si les habitudes culinaires adoptent plutôt le charbon de bois que le bois lui-même, la quantité de déchets industriels recyclés permettrait de réduire l'abattage d'arbres uniquement comme bois de chauffe.

2.5 LA CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE

Autrefois située au centre de rituels complexes et des relations symboliques entre chasseur et gibier, la viande de brousse est devenue l'un des composants les plus banals de l'alimentation des citoyens d'Afrique centrale (Trefon et de Maret 2000). La population de Libreville ne fait pas exception.

La prédilection pour la viande de brousse peut être confirmée par une visite de l'un des principaux marchés, celui de Nkembo, d'Oloumi, du Mont Bouet ou du PK5, où le gibier, dont des espèces totalement protégées comme le pangolin géant ou le gorille, est vendu en abondance. Cette situation contraste fortement avec la description faite par Lasserre des habitudes alimentaires d'il y a trente ans, lorsque le gibier n'était consommé qu'occasionnellement par les Librevillois (Lasserre 1958, 251). Hormis des cas de tabous individuels, familiaux ou claniques spécifiques, pratiquement toutes les espèces animales, des plus grands mammifères aux plus petits invertébrés, sont mangées. Les espèces les plus communément relevées sur les marchés de Libreville sont les porcs-épics (*Atherurus africanus*), les céphalophes et les primates (Steel 1994, 11). Ces derniers représentent approximativement 30% de toute la consommation de viande de brousse au Gabon, qu'on estime à 17 kg par personne et par an (Myomboles 1999).

L'évolution de la consommation rurale traditionnelle en usage urbain régulier hautement commercialisé peut s'expliquer par la crise économique, le processus d'urbanisation, la pression démographique, l'attachement culturel et symbolique, l'exploitation forestière et les contraintes institutionnelles, tout comme par une stratégie politique. Tous ces éléments traduisent la montée en flèche de la consommation de viande de brousse en ville. Le gibier est consommé à domicile, en restauration de rue ou dans les restaurants. La chasse intensive constitue une réelle menace pour la pérennité de la biodiversité, surtout la chasse des grands mammifères à reproduction lente, comme l'éléphant ou le gorille : ces animaux sont primordiaux pour le maintien de la biodiversité.

En l'absence de ces animaux, plusieurs espèces de plantes connaîtraient de sévères modifications des aires de dispersion de leurs graines et certains arbres disparaîtraient localement.

Jusqu'à la crise économique, les demandes des citadins ne constituaient pas une menace majeure pour la survie de la faune au Gabon. Bien que la migration des campagnes vers les villes y ait amené les consommateurs de viande de brousse des régions forestières, les gens ne consommaient du gibier qu'en quantités limitées et seulement en certaines occasions. Lorsque la crise toucha Libreville, ce marché fut exploité : le commerce de la viande de brousse s'organisa alors et il devint hautement professionnel. Des réseaux se développèrent entre les chasseurs, les commerçants, les transporteurs, les marchandes et les consommateurs. Beaucoup sont des jeunes gens qui n'ont pas réussi à trouver du travail à Libreville et qui retournent donc au village ou qui rétablissent des liens avec leur village. Ils deviennent commerçants ou ils servent d'intermédiaires entre les professionnels de la ville et les villageois.

Le Transgabonais joue un rôle majeur dans le commerce de la viande de brousse, dès lors que des camps de chasse sont fréquemment installés autour des gares. Le village de Mouyabi et ses chasseurs locaux, engagés par des professionnels extérieurs en est un exemple (Indjielely 1999, 13-5). La gare d'Ayem, située dans les limites de la Réserve de la Lopé, est un autre exemple particulièrement préoccupant. Le gibier provenant de la Réserve transite par Ayem, qui est en plus bien équipé en congélateurs. Alors que beaucoup de communautés africaines fument leur viande pour la conserver ou lui donner un goût boucané, les Librevillois préfèrent acheter de la viande fraîche : la qualité de la viande peut ainsi être mieux contrôlée. Un spectacle quotidien au marché du Mont Bouet est celui des femmes qui fument les carcasses d'animaux juste avant que la viande ne soit altérée. Par ailleurs, une visite à la gare d'Owendo à Libreville donne une idée de la quantité de gibier transportée par chaque train.

Le gibier est associé au milieu villageois, aux rituels et aux fêtes. Le désir de partager le gibier peut s'expliquer par le goût, les habitudes alimentaires, la rareté, la convivialité, la tradition, le prestige, le rituel et la nostalgie. Il transcende les niveaux sociaux et les origines ethniques. L'importance culturelle de ces aliments prévaut clairement sur le prix et les risques sévères de contamination. Les animaux restent parfois plusieurs jours pris au piège avant qu'on ne vienne les relever et les transporter en ville, dans une benne, pour être ensuite vendus dans des conditions d'hygiène tout aussi douteuses, à même le sol, en pleine rue. Du formol est même souvent injecté dans les carcasses pour éviter que la viande ne se putréfie. La supposition de liens entre les virus HIV ou Ebola et les chimpanzés n'a eu jusqu'à présent qu'un faible impact sur la consommation de singes à Libreville.

Les aspects symboliques de la consommation du gibier sont intéressants ; bien que leur influence sur la consommation de la viande de brousse soit relativement limitée, ils peuvent contribuer à sa consommation, comme ils peuvent aussi la limiter. Ce symbolisme, gouverné par un code strict de représentations 'totémiques' (objets naturels, spécialement des animaux, auxquels des familles ou des clans attribuent leurs origines) et des tabous (interdictions sociales ou religieuses), régularise traditionnellement la chasse en limitant le nombre de consommateurs potentiels. Comme le symbolisme et les

rituels sont intimement liés, certaines parties des animaux sauvages sont nécessaires à l'accompagnement de certains rites de passage en milieu rural traditionnel, tout comme dans les villes africaines. Elles sont aussi utilisées en médecine traditionnelle et comme protection contre la sorcellerie.

Une autre manière pour les villageois de réguler les espèces animales était la rotation des terrains de chasse. Tout comme la pratique de l'assolement, les terrains de chasse épuisés sont abandonnés pendant plusieurs années (Doumenge 1994, 46).

Les chasseurs professionnels actuels ne tiennent aucun compte de ce type de gestion. L'évolution de la culture matérielle contribue aussi à un prélèvement plus important. Les techniques de chasse traditionnelle ont considérablement changé, d'autant que les armes à feu et les collets métalliques sont largement disponibles, tout comme les torches électriques utilisées dans la chasse nocturne. Les étrangers qui pratiquent principalement la chasse commerciale, ont perturbé la régulation traditionnelle - par totem ou tabou - par leur ignorance ou par leur non respect de liens cosmologiques qui unissent les populations locales aux animaux sauvages.

Le secteur forestier a une influence directe sur la chasse intensive. Des zones difficiles d'accès auparavant sont ouvertes par les exploitants forestiers, ce qui permet aux chasseurs d'accéder à des secteurs encore riches en gibier. Les exploitants sont eux-mêmes les principaux consommateurs de gibier (les villageois chassent à leur demande) et jouent aussi un rôle important dans le transport du gibier vers les villes. Assez paradoxalement, dans son désir d'augmenter les revenus générés par l'exportation du bois, le Gouvernement gabonais a même accordé des concessions forestières au coeur de la Réserve de la Lopé.

La consommation de viande de brousse à Libreville est aussi tributaire du faible taux d'investissement du secteur privé dans le domaine agro-alimentaire. Quelques élevages bovins existent dans la région de Franceville et des poulets sont élevés industriellement à Ntoum ; mais la demande excède de loin l'offre. Il faut rappeler aussi que l'élevage n'est pas une tradition au Gabon. Par ailleurs, les efforts consentis pour développer des projets d'élevage urbain de gibier n'ont pas donné les résultats escomptés. Bien que les paramètres techniques aient été maîtrisés, ces projets d'élevage sont handicapés par une répugnance culturelle soit à manger du gibier d'élevage, soit à consacrer le temps nécessaire. A l'heure actuelle, le prix du gibier d'élevage ne peut pas concurrencer celui de la viande de brousse.

Les autorités sont également confrontées à de réelles difficultés lorsqu'elles veulent restreindre la commercialisation du gibier. Leurs ressources financières et humaines inadéquates en sont l'une des causes. Les chiffres disponibles pour 1994 nous apprennent que douze écogardes étaient responsables de la surveillance des 1.120.000 hectares de réserves naturelles. Cela équivaut à un écogarde pour 93.300 ha, ce qui est bien inférieur aux normes internationales recommandées pour ce type d'écosystème (Ngowou-Nzigou 1994, 76).

Les mesures répressives prises pour écarter les braconniers des réserves et pour réduire la disponibilité de la viande de brousse sur les marchés ont échoué aussi à cause de la complexité des facteurs institutionnels et sociaux. Le manque de main-d'oeuvre est dû au fait que le Département gabonais du Gibier et de la Chasse est institutionnellement marginalisé au sein d'un énorme ministère hétérogène. Son personnel est concentré principalement à Libreville, faute de budgets suffisants pour fournir le support logistique nécessaire à l'intérieur du pays. Aussi paradoxal que ce soit, pour des raisons de prestige et de confort, beaucoup de ces agents préfèrent travailler dans des bureaux climatisés plutôt qu'en forêt.

Quant à la question de savoir si les responsables politiques locaux veulent vraiment déjouer le commerce de la viande de brousse, elle est délicate mais doit aussi être soulevée. Selon les autorités locales, la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure la consommation de viande de brousse et la conservation sont compatibles. Beaucoup de fonctionnaires, qui travaillent dans les ministères responsables des problèmes environnementaux et qui devraient donc protéger la faune, sont originaires des régions forestières et ont été élevés en mangeant de la viande de brousse. C'est une habitude alimentaire difficile à changer. Cette situation crée un certain flou entre les lois et leur application. Lors de l'ouverture de la Conférence Nationale sur le braconnage en 1994, le Ministre de l'Environnement a accusé ouvertement des "notabilités influentes" de s'impliquer dans le Braconnage (Magnaga 1994, 16). Certaines d'entre elles auraient encouragé la commercialisation du gibier pour que les populations forestières puissent affirmer leur identité culturelle face aux Myéné, côtiers et ichtyophages. A tout niveau, que ce soit au village ou dans les ministères, les gens profitent des avantages de la participation au commerce de la viande de brousse.

Une multitude d'efforts de conservation financés par la communauté internationale ou l'aide bilatérale tente de réduire la chasse commerciale du gibier, tout en essayant de diminuer le flot de viande de brousse introduite sur les marchés urbains. Sous la pression internationale, les autorités commencent à s'attaquer aux problèmes humains et écologiques causés par ce commerce plus ou moins illégal, activité économique en pleine expansion. Jusqu'à présent, les efforts ont souvent échoué. Les lois actuelles ne peuvent pas contribuer à endiguer la 'défaunisation', parce qu'elles sont irréalistes. Une première mesure pratique à prendre serait de mieux adapter ces lois aux réalités locales.

Les scientifiques comme les botanistes, les agronomes ou les zoologues fournissent la plupart des données utilisées dans les campagnes de conservation. Toutefois, ils ont souvent tendance à négliger l'équilibre délicat qui existe entre les populations et leur écosystème et la façon dont elles s'y sont adaptées. S'attaquer aux problèmes urbains, comme APFT l'a fait, pour soutenir les efforts de conservation de la nature est une démarche nouvelle. Malheureusement, à cause des dynamiques importantes de l'offre et de la demande, il semble difficile de renverser la tendance. Un meilleur développement, des actions de sensibilisation, un soutien institutionnel peuvent réduire la pression. En attendant, quoique les données quantitatives soient rares, nous savons que le gibier est exploité de manière insupportable dans plusieurs régions. La faune continuera donc à disparaître au Gabon à un rythme alarmant, parce que les problèmes économiques et politiques urbains sont profonds et que les valeurs traditionnelles n'évoluent que trop lentement.

2.6 PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX

La dépendance des citoyens en matière de produits issus de la forêt porte aussi sur des produits forestiers non-ligneux (PFNL).

Les PFNL ont d'abord retenu l'attention des conservationnistes et des développeurs par leur potentiel économique : ils procurent de l'argent aux collecteurs, ils sont perçus comme une alternative au braconnage (Trefon et Defo 1999, 68-70) et ils peuvent, dans certains cas, être récoltés de façon durable. Mais leur rôle culturel ne peut pas être éludé : il est indissociable.

De multiples PFNL sont comestibles et interviennent comme condiment dans la préparation de sauces. Les feuilles peuvent aussi être mangées, être introduites dans la cuisson ou servir d'emballage. La médecine traditionnelle dépend aussi des produits forestiers (feuilles, racines, écorces, etc.). Les matériaux pour des articles artisanaux et pour certains ustensiles de cuisine proviennent également de la forêt. Au fur et à mesure que la périphérie urbaine s'élargit, le niveau de vie des citoyens pauvres est compromis.

La pénurie de logement et la surexploitation des forêts périurbaines dans la Province de l'Estuaire impliquent la raréfaction et donc l'augmentation des prix des produits d'usage quotidien.

Une récente étude des PFNL commercialisés sur les principaux marchés de Libreville met en évidence l'importance particulière des produits alimentaires forestiers non-ligneux pour les Librevillois (Chabot 1996-7). L'odika (graine séchée, grillée et râpée de l'*Irvingia gabonensis*), aussi appelée "chocolat" pour sa couleur, utilisée dans des sauces accommodant le poisson ou la viande, est de loin le PFNL le plus vendu. Les feuilles de *Gnetum africanum*, petits fruits forestiers servant de condiment, l'écorce du *Garcinia klaineana*, utilisée dans la préparation du vin de palme pour le rendre plus amer et plus alcoolisé, ou encore l'iboga, connue pour ses vertus hallucinogènes et consommées dans les rites d'initiation bwiti, sont d'autres PFNL qui renforcent l'importance de la forêt pour les citoyens gabonais. Sans oublier les torches faites de résine d'okoumé pour le rite bwiti. Les PFNL vendus sur ces marchés ne sont pas seulement récoltés dans l'arrière-pays de la capitale mais partout dans le pays et, particulièrement, dans les régions forestières accessibles par le train ou le réseau routier.

2.7 LE PHÉNOMÈNE DE RURBANISATION

Le rapport entre la rurbanisation croissante des centres urbains du Gabon et la modernisation progressive de la vie rurale est un phénomène crucial dans la compréhension du Gabon contemporain. En effet, le concept antagoniste de l'espace strictement rural ou urbain des entités sociales et économiques est de plus en plus obsolète, même si des ONG conservationnistes ou des bailleurs de fonds internationaux poursuivent leurs activités en estimant que le clivage ville-campagne est toujours d'actualité. La contiguïté des villes du Gabon d'avec les espaces forestiers contribue à maintenir une proximité sociale et culturelle remarquable. Une visite à la gare routière de Libreville ou à la gare ferroviaire d'Owendo atteste du volume du trafic humain et des échanges commerciaux entre la capitale et l'arrière-pays forestier. Les personnes, les biens, l'argent et les idées circulent à travers tout le pays.

Le processus de globalisation, entamé au XV^e siècle à l'arrivée des premiers explorateurs portugais, touche maintenant tous les villages. La ville gabonaise - et, particulièrement, Libreville - est le point de départ de nouvelles formes de modernité. Des idées novatrices y sont testées, des concepts et des comportements s'y développent, de nouveaux espoirs s'expriment. L'atténuation progressive du clivage ville-campagne soulève aussi des questions identitaires. Les conceptions et les comportements ruraux sont omniprésents en ville et la modernité pénètre de plus en plus les villages les plus éloignés. Il devient dès lors très difficile de répondre à la question de savoir qui est citadin et qui est paysan. Du reste, comment les définir ? La nécessité de vulgariser des

néologismes, comme ‘rurbain’, ou d’en créer, comme ‘glocal’, résume cette interpénétration croissante.

2.8 PERCEPTIONS DIVERGENTES DE LA CONSERVATION

La survie de la biodiversité du Gabon dépend essentiellement des populations urbaines du pays en ce qui concerne à la fois les facteurs socioéconomiques et leur représentation, très influencée par l’héritage culturel de la forêt. Comprendre les perceptions tant des décideurs que des populations est une démarche indispensable dans le processus de la conception des plans d’action pour la conservation. Beaucoup de citoyens considèrent toujours la forêt comme un lieu sacré, où le visible et l’invisible communiquent, où les gens s’entretiennent avec les esprits de leurs ancêtres. La forêt reflète aussi la nostalgie de ceux qui, enfants, y ont chassé ou ont pêché et nagé dans ses rivières. Elle constitue un trésor intangible.

Il est néanmoins extrêmement difficile de définir comment les Librevillois comprennent les problèmes de la conservation de la forêt : elle peut être à la fois hospitalière et hostile, simultanément habitée de bons et de mauvais esprits, digne de conservation mais néanmoins exploitable au quotidien pour répondre à des exigences économiques et politiques immédiates, primitive et cependant partie de leur héritage naturel et culturel. Quelle que soit l’approche, les conservationnistes doivent admettre que les Gabonais et les Occidentaux ne comprennent pas la conservation de la même façon. Alors que les conservationnistes européens et nord-américains parlent de la nécessité de sauver la forêt et la faune pour les générations futures, la plupart des Africains ne conçoivent leur futur que comme étant demain. La gageure de la sensibilisation à l’environnement est freinée par le fait que les forêts recouvrent encore approximativement 80% du territoire national. Planifier en vue d’une éventuelle période de pénurie des ressources est étranger au processus décisionnel habituel.

Les autorités gabonaises fixent - par la législation, les accords politiques et les critères commerciaux - les meilleurs moyens d’exploiter les ressources forestières. Alors qu’elles ont formellement décrété vouloir préserver le riche héritage naturel du pays en signant, notamment, la plupart des conventions et traités internationaux, en collaborant avec les plus grandes ONG en matière de conservation et en cogérant les aires protégées, les résultats positifs sont rares. Des projets concrets de gestion environnementale existent, comme le Plan National d’Action Environnemental (PNAE) ou le Programme d’Action Forestier

Tropical (PAFT), mais les contraintes politiques et économiques réduisent leurs chances de succès. Une part du problème provient aussi de l'idée que la forêt est un réservoir éternel que l'on peut exploiter à volonté.

Ces facteurs internes sont liés à des influences extérieures, comme l'endettement du pays. Alors que la Banque Mondiale et les bailleurs de fonds étrangers, principalement la France, pressent le pays de respecter ses engagements de remboursement, les autorités gabonaises ne voient que peu d'alternatives à l'attribution de concessions, même dans des aires protégées, à des exploitants forestiers, de plus en plus souvent asiatiques. Toutefois, la crise économique qui a touché le Sud-Est asiatique en 1998 a réduit les exportations gabonaises de grumes de 30%. Mais ce ralentissement ne devrait être que temporaire.

Que les populations forestières du Gabon aient usé du colonialisme français pour être mises sur la voie de l'urbanisation, comme le suggère l'épigraphe de Lasserre, est une question controversée. Aujourd'hui, le seul constat est le dynamisme avec lequel les Gabonais se sont adaptés à la vie urbaine. Bien qu'ayant intégré profondément la modernité occidentale, les citoyens gabonais demeurent intimement liés à leurs origines forestières. L'usage qu'ils ont des produits et de l'espace forestiers, comme la manière dont ils se représentent la forêt, évolue toutefois rapidement.

CONCLUSION

Le cas du Gabon illustre bien le type de rapports étroits et anciens qui unissent les populations d'Afrique centrale à l'écosystème forestier. L'occupation des forêts y est très ancienne et, outre ses ressources naturelles, la forêt offre un cadre symbolique au sein duquel a pu se développer une vie socioculturelle et spirituelle intense.

Cependant, ce pays connaît aujourd'hui deux dynamiques qui évoluent en parallèle. D'une part, l'exploitation traditionnelle des ressources forestières par les populations rurales et, en même temps, une dynamique d'urbanisation importante. Le Gabon est, nous l'avons déjà mentionné, un pays qui regorge de ressources. Ses zones urbaines constituent donc un pôle d'attraction important, tant pour les jeunes ruraux gabonais ou les individus ambitieux des pays voisins que pour les investisseurs occidentaux. L'expansion que connaissent actuellement les villes gabonaises est spectaculaire. Ces villes attirent une multitude de jeunes adultes et dans les zones rurales, vidées de leurs forces actives, une population vieillie et fatiguée essaie de subvenir (et de nourrir ses petits enfants, laissés au village par leurs parents) en exploitant tant bien que mal les ressources forestières. A la Lopé, par exemple, nous avons constaté que certaines terres, adjacentes aux habitations, sont invariablement remises en culture année après année, faisant peser une réelle menace sur la fertilité du sol et sur le potentiel de régénération au sein de la Réserve. Le rapport de l'homme à son environnement a été profondément affecté par les mutations socioéconomiques et démographiques auxquelles ces sociétés sont en proie. Puisqu'il semble que les structures traditionnelles ne sont plus à même de guider les hommes dans une gestion rationnelle de l'environnement, il faut impérativement redéfinir un cadre solide pour orienter les modes d'exploitation du milieu. En outre, les villes sont de grandes consommatrices de denrées agricoles, de bois et de gibier et font peser de lourdes menaces sur la pérennité des ressources forestières.

Dès lors, il est clair que les efforts déployés dans le cadre des politiques de conservation et de développement en milieu rural n'aboutiront pas tant que les besoins des populations urbaines ne seront pas mieux pris en considération. Il n'est pas question de diaboliser les villes, mais bien de réaliser que le processus d'urbanisation est une réalité incontournable au Gabon : les stratégies de développement des populations et de conservation des ressources naturelles doivent intégrer les problèmes urbains.

En effet, la principale entrave aux objectifs de la conservation ne reste-t-elle pas, d'une manière générale, la pauvreté de la population ? Pourtant le Gabon, compte tenu

de sa richesse et de son contexte socioéconomique, reste en Afrique centrale le pays qui est le plus à même de contourner cette contrainte. A la suite des recherches menées par APFT dans ce pays, le potentiel gabonais saute aux yeux et la mise en place de 'vrais' systèmes de gestion participative des espaces de conservation pourrait assez facilement se réaliser dans un tel pays. Nous avons décelé de sérieuses opportunités d'allier réellement conservation, développement rural et gestion rationnelle de la ressource forestière. En outre, les travaux menés à la Lopé ont montré que les politiques de conservation n'imposaient que peu de contraintes et de préjudices immédiats sur la vie socio-économique et socioculturelle des populations locales. La perspective d'une série d'impacts positifs à court, moyen et long terme (développement économique et valorisation de la zone, pérennité des ressources, etc.) est réelle et peut pallier la menace d'épuisement du potentiel humain et naturel.

Ce qui est vrai à la Lopé peut vraisemblablement être transposé à l'ensemble des zones forestières.

L'application d'une politique qui allierait conservation, développement et gestion rationnelle de la ressource forestière est économiquement viable et humainement acceptable, mais nécessite une volonté politique ferme et claire, qui se traduirait en priorité par la sensibilisation et l'éducation de la population gabonaise (y compris ses élites) à la gestion rationnelle de l'écosystème forestier.

Le véritable défi du Gabon est bien d'ordre politique ! Dans l'optique d'une restructuration des modes de redistribution des richesses, il lui faudra tirer des leçons de l'aventure pétrolière. Les fruits de l'exploitation du pétrole et des minerais n'ont finalement profité réellement qu'à certaines entreprises étrangères et à proportion trop faible de la population. A l'aube du troisième millénaire, le bois apparaît maintenant comme la nouvelle ressource clé du Gabon. A priori, cette ressource, apparemment plus proche des populations rurales forestières, pourrait générer davantage de retombées directes et indirectes pour la population.

Si les responsables ne prennent pas conscience de la nécessité de gérer l'exploitation de la ressource forestière autrement que ce fut le cas pour la manne pétrolière, cela ne fera qu'aviver les tensions et reculer les échéances. En outre, les conséquences de l'exploitation des grumes sur les structures sociales, socioéconomiques et démographiques de la population rurale doivent être contrôlées rationnellement. En effet, ce type d'activités implique le développement des voies de communication et la mise en circulation d'une importante masse monétaire. Les villages sont vidés de leurs dernières forces actives et le fossé qui éloigne la jeunesse du cadre traditionnel se

creuse un peu plus. Pourtant, les stratégies à mettre en oeuvre pour gérer rationnellement la situation sont multiples et les idées ne manquent pas : pourquoi ne pas envisager de développer des zones de forêts communautaires ou d'imposer une participation des compagnies forestières au développement socioéconomique de la zone qu'elles exploitent (via une politique de certification du bois, par exemple) ? Toujours est-il qu'à nouveau, seule une volonté politique claire et déterminée permettra de relever ce défi.

Les Gabonais peuvent se donner les moyens de contribuer à leur développement, en même temps qu'à la conservation de la biodiversité au sein de leur forêt. Ils pourraient faire de leur pays un modèle en matière de conservation de la grande forêt d'Afrique équatoriale.

Le Gabon pourrait, par exemple, comme certains pays d'Amérique Centrale, attirer un tourisme international. Dans cette optique, le concours des élites nationales et internationales (lesquelles ont également leur part de responsabilité dans les défaillances actuelles de la gestion des ressources du pays) est indispensable. La communauté internationale a les moyens de participer réellement à la conservation du riche héritage naturel et humain du Gabon, en soutenant financièrement, techniquement et institutionnellement certaines initiatives. Pourtant, quelle que soit l'ampleur de la bonne volonté déployée, la responsabilité finale de la réussite repose sur les Gabonais de la forêt comme de la ville, mais dépend surtout des décideurs basés à Libreville.

BIBLIOGRAPHIE

- Assoko Ndong, A., R. Abboud, P. de Maret, R. Oslisly** 1999. Mission de recherches archéologiques au Gabon (août 1998). *Nyame Akuma* 51:36-40.
- Balandier, G., M. Pauvert** 1952. *Les villages gabonais : aspects démographiques, économiques, sociologiques*. Brazzaville : Institut d'Etudes Africaines.
- BDPA** 1998. *Etudes préalables à la définition d'une politique d'aménagement et de développement de la Province de l'Estuaire, rapport de synthèse*. Libreville : n.p.
- Binot, A.** 1997. *Terroirs et territoires : approche anthropologique de l'espace agricole chez les Mboko, Kota, Mongom et Bakola du village de Mbandza, Parc National d'Odzala, République du Congo*. Mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles, n.p.
- Birmingham, D., M. Chamberlin, Ch. Metzger** 1994. *L'Europe et l'Afrique de 1914 à 1970*. Paris : SEDES.
- Bissielo, A.** 1998. *Le bois de feu à Libreville : entre tradition et modernité*. Libreville : rapport APFT n.p.
- Bryson, R. A., R. U. Bryson** 1997. Macrophysical climatic modeling of Africa's Late Quaternary climate: site-specific, high-resolution applications for archaeology. *African Archaeological Review* 3(14):143-61.
- Chabot, I.** 1996-1997. *Etude de la filière des produits non ligneux au Gabon*. Mémoire de stage, Université de Paris XII-Val de Marne., n.p.
- Clark, J. D.** 1970. *The prehistory of Africa*. London : Thames and Hudson.
- Conseillers Commerciaux et Economiques des Etats Membres et de la Délégation de la Commission Européenne en République Gabonaise sous la Présidence de l'Ambassade de France**, 1995. *Rapport commun sur l'économie gabonaise : 1994*. Libreville : n.p.
- Coquery-Vidrovitch, C., H. Moniot** 1974. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*. Paris : PUF.
- Cornelissen, E.** 1997. Central African transitional cultures. In *Encyclopedia of Precolonial Africa. Archaeology, history, languages, cultures and environnements*, ed. J. O. Vogel, 312-20. Walnut Creek, London, New Delhi : Altamira Press.
- de Maret, P.** 1996. Bantous dites-vous ? *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer* 42(4):709-18.
- de Schlippé, P.** 1986. *Ecoculture d'Afrique (shifting cultivation in Africa)*. Paris : L'Harmattan.
- Debouvry, P.** 1996. *Forêt classée de la Mondah : interface populations locales / forêt classée*. Libreville : n.p.
- Deschamps, H.** 1962. *Traditions orales et archives du Gabon (contribution à l'ethnohistoire)*. Paris : Berger-Levrault.
- Devey, M.** 1996. Les évolutions sectorielles : les entreprises face à leurs marchés. Marchés tropicaux et méditerranéens. *L'hebdomadaire de l'Afrique* (n° hors série *Entreprendre au Gabon*) nov.:42-79.
- Dewachter, P.** 1995. *Agriculture itinérante badjoué dans la réserve du Dja (Est Cameroun); étude de cas : le village EKOM*. Thèse de maîtrise, Université Catholique de Louvain, n. p.
- Doumengué, Ch.** 1994. Bilan général du braconnage : revue des principaux problèmes et de leurs conséquences. In *Actes du Colloque National sur la Lutte Contre le Braconnage*, Libreville, 23-25 novembre 1994, 45-55. Libreville : Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêt et Environnement.

- Dounias, E.** 1993. *Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominante agricole des Mvae du Sud Cameroun littoral forestier*. Thèse de doctorat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier, n. p.
- Dupuis, A.** 1981. Quelques représentations relatives à l'enfant de la conception au sevrage chez les Nzébi du Gabon. *Journal de la Société des Africanistes* 51(1-2) :117-32.
- Dupuis, A.** 1997. La vie spirituelle des femmes chez les Nzébi du Gabon. In *L'esprit de la forêt. Terres du Gabon*, ed. scient. L. Perrois, 81-7. Bordeaux, Paris : Musée d'Aquitaine, Somogy Editions d'Art.
- ECOFIT** 1999. *Dossier de présentation. Ecosystèmes et paléocosystèmes des forêts intertropicales*. Paris : Jouve.
- Fall, M.** 1997. L'organisation de l'espace et ses conséquences. *Le courrier* (Afrique-Caraïbes-Pacifique-union Européenne) 165:11-4.
- Gaulme, F.** 1988. *Le Gabon et son ombre*. Paris : Karthala.
- Guillot, B.** 1970. Le village de Passia. Essai sur le système agraire nzabi. *Cahiers de l'ORSTOM* 7(1):48-90.
- Hammond, T.** 1998. Gabon: Conservation during the crisis. In *The Congo Basin: Human and Natural Resources*, eds. C. Besselink et P. Sips, 197-208. Amsterdam : IUCN.
- Hladik, A. et al.** 1989. Aspects de la reconstitution de la végétation dans deux jachères en zone forestière africaine humide (Makokou, Gabon). *Acta Oecologica* 10(1):75-94.
- Indjieley, M.** 1998. *La filière viande à Libreville*. Libreville : rapport APFT n. p.
- Joiris, D.V., C. Lia** 1995. *Etude du milieu humain du Parc National d'Odzala*. Libreville: rapport intermédiaire ECOFAC n. p.
- Languy, M.** 1996. *Suivi et atténuation de l'impact des éléphants et autres mammifères sauvages sur l'agriculture au Gabon*. Libreville : WWF - Programme pour le Gabon, DFC - Direction de la faune et de la chasse, Rapport final.
- Languy, M.** 1997. *Mise à jour des données sur les dégâts commis par les éléphants dans les plantations de la région de la Moukalaba*. Libreville : WWF - programme pour le Gabon.
- Lasserre, G.** 1958. *Libreville : la ville et sa région*. Paris : Armand Colin.
- Le Bris, M.** 1994. *Pierre Savorgnan de Brazza : au coeur de l'Afrique. Vers la source des grands fleuves (1875-1887)*. Paris : Payot.
- Magnaga, M. F.** 1994. Opening address. In *Actes du Colloque National sur la Lutte Contre le Braconnage*, Libreville, 23-25 novembre 1994, 15-6. Libreville : Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêt et Environnement.
- Maley, J.** 1992. Mise en évidence d'une péjoration climatique entre ca. 2500 et 2000 ans B.P. en Afrique tropicale humide. *Bulletin de la Société géologique de France* 163(3):363-5.
- Maley, J.** 1998. *L'expansion du palmier à huile (Elaeis guineensis) en Afrique Centrale au cours des 3 derniers millénaires : nouvelles données et interprétations*. A paraître.
- Mary, A.** 1983. L'alternative de la vision et de la possession dans les sociétés religieuses et thérapeutiques du Gabon. *Cahiers d'études africaines* 23(3):281-310.
- Mary, A.** 1997. Le travail rituel des cultes du Gabon. L'exemple du Bwiti des Fang. In *L'esprit de la forêt. Terres du Gabon*, ed. scient. L. Perrois, 63-78. Bordeaux, Paris : Musée d'Aquitaine, Somogy Editions d'Art.
- Mayaux, P., F. Achard, J. P. Malingreau** 1998. Global tropical forest area measurements derived from coarse resolution satellite imagery: a comparison with other approaches. *Environmental Conservation* 25(1):37-52.

- Mayomboles, L.** 1999. *Agence France Press Wire Service* 10 February.
- Mbot, J. E.** 1997. Quand l'esprit de la forêt s'appelait 'jachère'. In *L'esprit de la forêt. Terres du Gabon*, ed. scient. L. Perrois, 33-51. Bordeaux, Paris : Musée d'Aquitaine, Somogy Editions d'Art.
- Meyo-Bibang, F.** 1975. *Le Gabon. Le monde (histoire premier degré)*. Paris : Hatier.
- Muya wa Bitanko** 1991. Age de la Pierre récent au Zaïre. In *Aux origines de l'Afrique centrale*, eds. R. Lanfranchi et B. Clist, 115-22. Libreville : Centre Culturel Français d'Afrique Centrale / Centre International des Civilisations Bantu.
- Negroni, G.** 1994. *Etude pêche*. Libreville : rapport ECOFAC-Gabon n. p.
- Ngowou-Nzigou, J.** 1994. La problématique de la lutte anti-braconnage dans les Aires Protégées du Gabon. In *Actes du Colloque National sur la Lutte Contre le Braconnage*. Libreville, 23-25 novembre 1994, 73-8. Libreville : Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêt et Environnement.
- Okome, G.** 1997. *Etude sur le partage des droits pour l'utilisation rationnelle des produits forestiers au Gabon : cas de la forêt classée de la Mondah, de la Réserve de la Lopé et du canton Kyé*. Libreville: Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Programme d'Action Forestier Tropical-Gabon, n. p.
- Oslisly, R.** 1996. *Paléoenvironnement et préhistoire du Gabon. Recueil des publications scientifiques de 1985-1995*. Paris : Laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle.
- Perrois, L.** ed. scient. 1997. *L'esprit de la forêt. Terres du Gabon*. Bordeaux, Paris : Musée d'Aquitaine, Somogy Editions d'Art.
- Pourtier, R.** 1989. *Le Gabon*. 2 vol. Paris : L'Harmattan.
- Sautter, G.** 1966. *De l'Atlantique au fleuve Congo : une géographie du sous-peuplement*. 2 vol. Paris : Mouton.
- Schwartz, D., R. Lanfranchi** 1993. Les cadres paléoenvironnementaux de l'évolution humaine en Afrique Centrale Atlantique. *L'Anthropologie* 1(97):17-50.
- Schwartz, D.** 1992. Assèchement climatique vers 3000 B.P. et expansion bantu en Afrique centrale atlantique : quelques réflexions. *Bulletin de la Société Géologique de France* 163(3):353-61.
- Steel, E. A.** 1994. *Study of the value and volume of bushmeat commerce in Gabon*. Libreville : rapport WWF n. p.
- Trefon, T., L. Defo** 1999. Can rattan help save wildlife? *Development* 42(2):68-70.
- Trefon, T., P. de Maret** 2000. Snack nature dans les villes d'Afrique centrale. In *L'homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley et al. Châteauneuf de Grasse : Editions de Bergier.
- Van Moorsel, H.** 1968. *Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa*. Kinshasa : Université Lovanium.
- Vansina, J.** 1990. *Paths in the rainforests*. Madison : University of Wisconsin Press.
- Walker, A.** 1940. Enquête sur l'agriculture noire au Gabon et sur certaines techniques utilisant des produits végétaux. *Revue de Botanique Appliquée et d'Agriculture Tropicale* 20(230-1):722-45.
- White, L. J. T.** 1995. *Etude de la végétation*. Libreville : rapport final ECOFAC-Gabon, Agreco/C.T.F.T.
- White, L., K. Abernethy** 1996. *Guide de la végétation de la réserve de la Lopé-Gabon*. Lopé : Ecofac.
- Wilks, C.** 1990. *La conservation des écosystèmes forestiers du Gabon*. Gland, Cambridge : UICN.
- Wolff, E., T. Trefon, H. Mwanza, M. Sintzoff** 1999. *Géographie des relations ville-forêt*. Bruxelles : rapport CARPE n. p.
- Zomo Yebe, G.** 1993. *Comprendre la crise de l'économie gabonaise*. Paris : L'Harmattan.

ANNEXE 1

de Source and A.S. Kucuk 1966 Publications 2000-2010, 01/04/15 15:04:14 ad (2 prob (1/1))

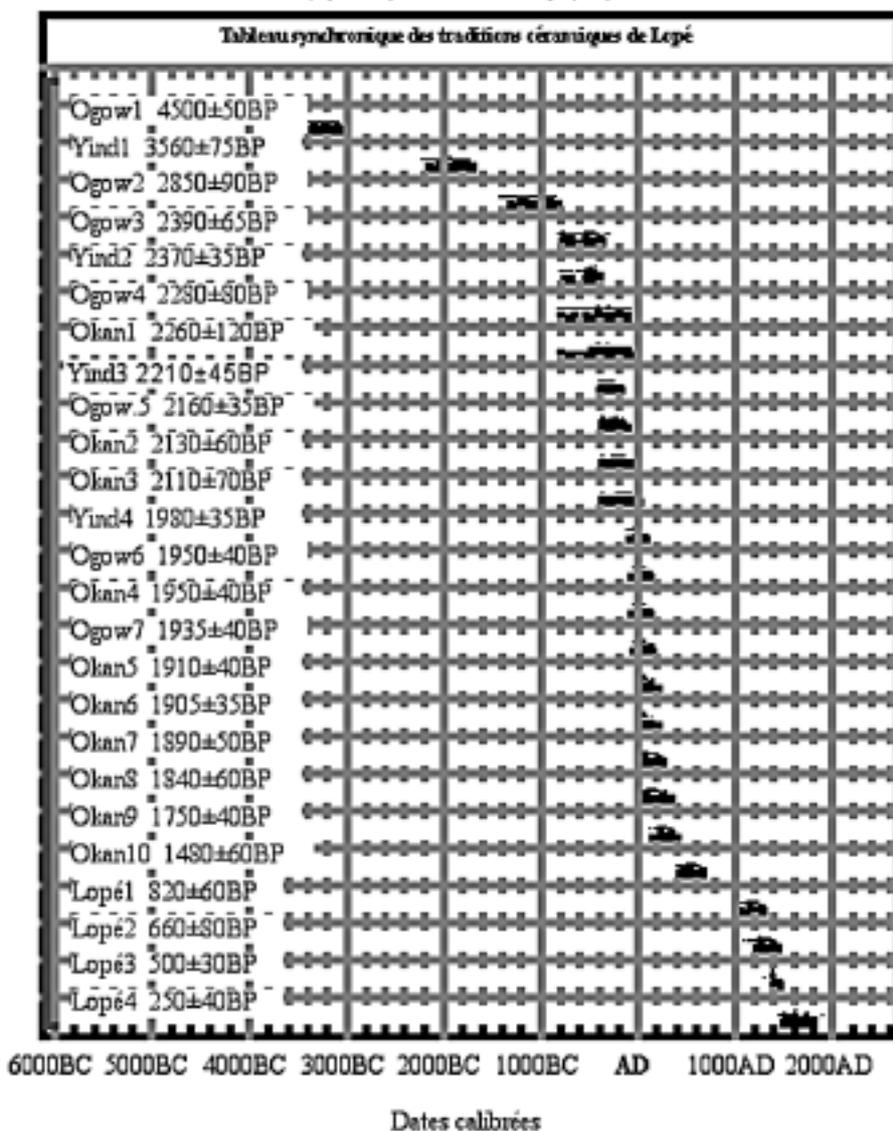


Tableau 1 : Tableau synchronique

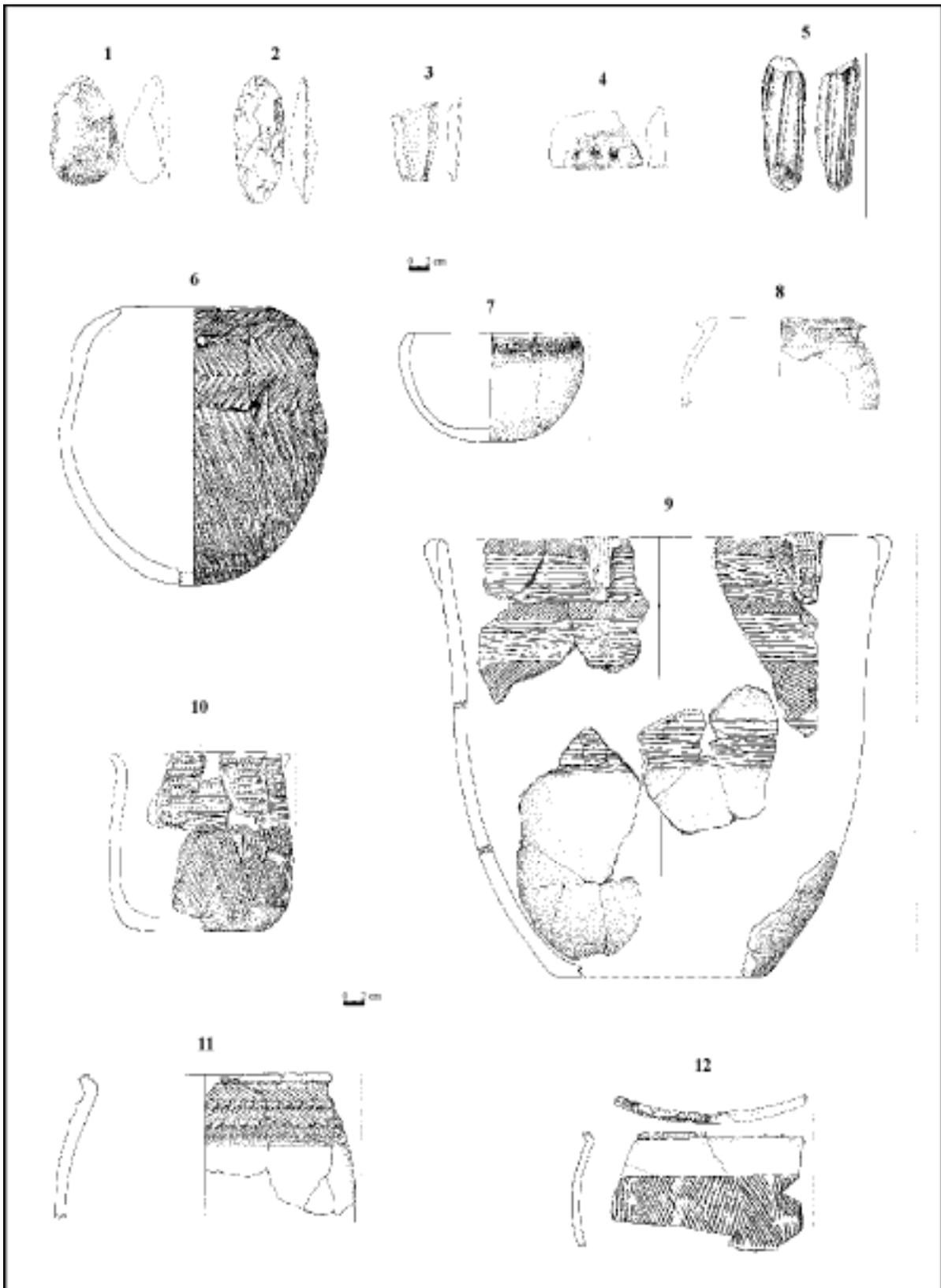
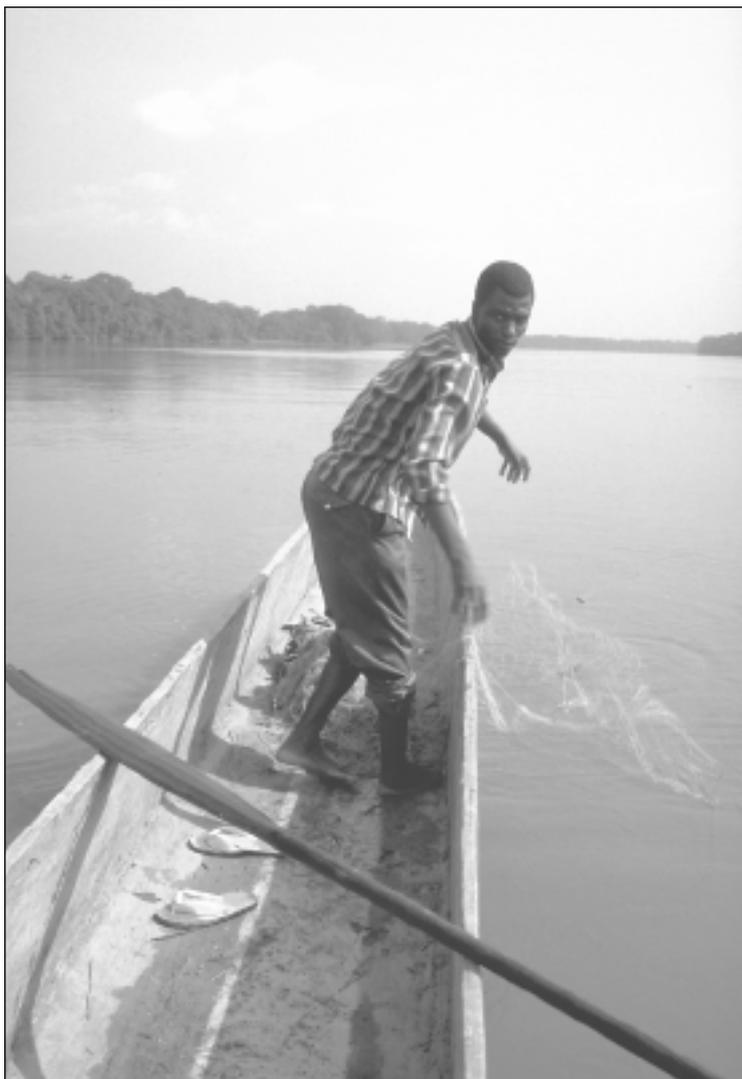


Planche I. - (1 et 2) Outils taillés du MS4; (3) Outil taillé du LS4; (4) Fragment de pierre à cupules; (5) Pierre à minures; (6) Récipient *Epoma*; (7 et 8) Poteries de tradition *Imbo*; (9) Récipient *Okandien*; (10) Récipient *Limilien*; (11) Tradition *Guatanléenne*; (12) Poterie *Lopéenne*.



*Pêche au filet dans la Sangha à
Ouesso - Congo - 1997 -
(cliché E. Thuret)*

*Vue du village de Mbandza -
Congo - 1996 -
(cliché A. Binot)*



4. CONGO BRAZZAVILLE

Coordination
Norbert GAMI et Daou V. JOIRIS

Contributions :

A. BINOT, P. de MARET, A. FABING, M. FINA, D. KOTOLO, P. LAVACHERY,
O. MAVOUNGOU, D. SCHWARTZ, D. TALANI, F. Tchibinda NLANDOU,
M. THURET et O. TILQUIN.

Ce rapport est dédié à la mémoire de nos collègues congolais,
D. Kotolo, O. Mavoungou et D. Talani, tués par des miliciens lors d'une mission
de l'URNHA/DGRST, dans la région du Pool, en septembre 1998.

Chercheurs	Thèmes	Lieux	Périodes	Institutions
D. SCHWARTZ et A. FABING	Ville-Forêt	Pointe-Noire, région du Kouilou	16/05 - 30/10 1997	ECOFIT/IRD/CNRS
M. THURET	Ville-Forêt	Ouessou	18/04 - 15/05 1997	LACITO/CNRS
N. GAMI	Etudes socio- économiques, alimentation et nutrition ; gestion participative	Odzala (Lossi)	1996 - 1999	URNAH/DGRST Congo - ECOFAC Congo
F. TCHIBINDA, O. MAVOUNGOU, D. KOTOLO, D. TALANI et M. FINA	Nutrition	Odzala	05 1996	URNAH/DGRST - Congo
A. BINOT	Agriculture, ethnoagronomie	Odzala	01 - 03 1996	ULB
O. TILQUIN	Ethnoécologie des Pygmées bakola	Odzala	22/01 - 06/06 1997	ULB
P. de MARET, P. LAVACHERY	Archéologie	Odzala	19/11 - 5/12 1996	ULB

Tableau 1 : Interventions d'APFT au Congo Brazzaville

CADRE D'ÉTUDE ET OBJECTIFS

Les travaux d'APFT au Congo Brazzaville étaient prometteurs, tant en ce qui concerne les relations ville-forêt qu'en ce qui a trait à l'anthropologie appliquée. Plusieurs sites de recherche avaient été identifiés en début de projet. Dans le contexte urbain, l'objectif était de caractériser les dynamiques démographiques et spatiales de villes en expansion (Ouessou et Pointe-Noire), ainsi que de rendre compte de l'utilisation des ressources forestières. Dans le cadre du Projet ECOFAC, l'intervention d'APFT a porté sur trois points : l'archéologie, le plan de zonage/aménagement et la gestion participative du tourisme de vision (recherche-action).

Malheureusement, certains de ces sites furent étudiés de façon moins approfondie que prévu en raison de la guerre civile de 1997, les périodes d'observation ayant été trop courtes pour dépasser le stade de constats préliminaires et d'hypothèses. En conséquence, le présent rapport présente des données qui, pour la plupart, ne peuvent être considérées qu'à titre indicatif.

Cependant, on y trouvera de quoi nourrir des réflexions sur un certain nombre de phénomènes, comme celui de l'expansion des zones périurbaines (Ouessou, nord du pays) ou celui de l'incidence du développement urbain sur la structuration spatiale/économique du milieu rural (Pointe-Noire). Concernant une zone rurale enclavée (district de Mbomo, centre du pays), on trouvera également des données inédites sur la démographie, la santé, l'alimentation, l'agriculture, les relations entre essarteurs traditionnels et Pygmées, ainsi que sur les changements ethnotechnologiques. Enfin, les résultats positifs d'une recherche-action en anthropologie appliquée aux questions de conservation sont présentés en fin de rapport (Parc National d'Odzala géré par le programme ECOFAC).

Nos sites d'étude se répartissent comme suit :



❁ Carte 1 : Localisation des sites d'enquête APFT au Congo Brazzaville (carte réalisée à partir de l'original Petit Larousse Illustré - 1997)

1. PRESSION ANTHROPIQUE DE VILLES EN EXPANSION : CAS DE OUESSO ET DE POINTE-NOIRE

1.1 LOCALISATION, DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Ouesso (environ 18.000 habitants)

La ville de Ouesso est le chef-lieu de la région de la Sangha, située dans le nord du Congo, à la frontière du Cameroun et de la République Centrafricaine. Cette ville intermédiaire, qui se trouve à 849 km de Brazzaville, est isolée du reste du pays :

- l'axe routier Ouesso-Brazzaville est impraticable sur plus de 200 km (tronçon Owando-Liouesso) ;
- les seules voies d'accès sont l'avion (deux vols par semaine) et le bateau.

Qualifiée de " capitale du bois ", cette ville est le siège des exploitants du Nord-Congo qui, concentrés dans cette région, disposent de concessions plus importantes que dans le sud du pays.

Les principaux centres d'exploitation forestière ont vu leur population doubler voire tripler, depuis une dizaine d'années, dans la partie nord du pays.

La région accueille un certain nombre d'organisations de conservation (ECOFAC, Parc National d'Odzala ; WCS, Parc Nouabalé-Ndoki) et de développement (GTZ), dont les objectifs et les pratiques diffèrent les uns des autres au niveau des approches vis-à-vis des populations locales.

Pointe-Noire (environ 580.000 habitants)

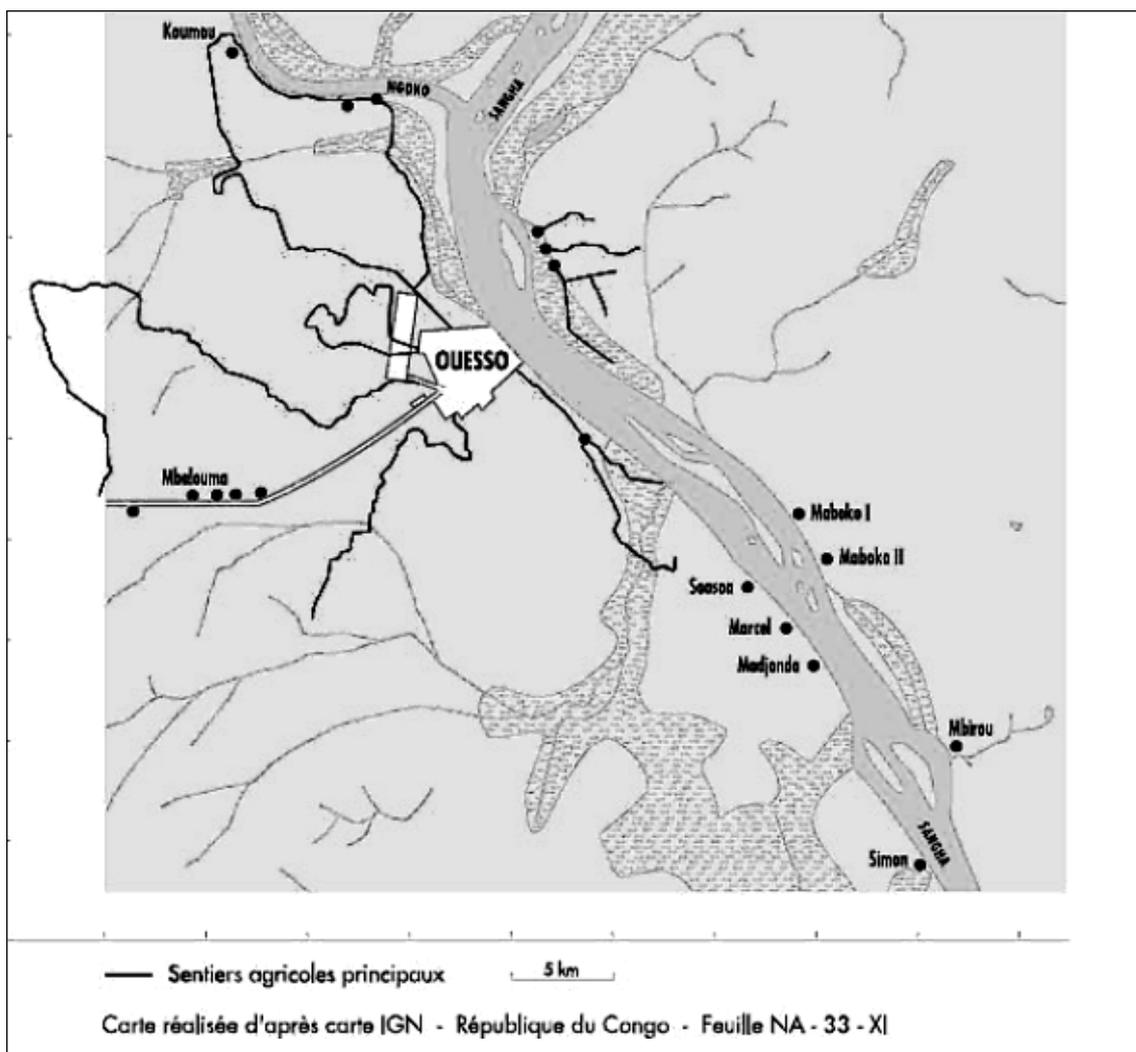
La ville de Pointe-Noire est la préfecture de la région administrative du Kouilou, délimitée au Nord par le Gabon, à l'Est par la vallée du Niari, au Sud par l'enclave cabindaise (République d'Angola) et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. L'agglomération de Pointe-Noire est localisée à 4°46'30'' de latitude sud et 11°51'00'' de longitude est, à une altitude inférieure à 20 m. Les principaux axes de communication sont :

- la nationale 5, qui joint Pointe-Noire à la frontière gabonaise et passe par le district de Madingo-Kayes ;
- la nationale qui joint Pointe-Noire à Brazzaville ;
- la nationale 4, qui joint Pointe-Noire à la frontière cabindaise à Nzassi.

Outre son statut de préfecture de la région du Kouilou, la ville de Pointe-Noire est également la capitale économique du pays (activité pétrolière, exploitation forestière), ce qui est essentiellement dû au fait qu'il s'agisse d'une ville portuaire.

Elle est la seconde agglomération du Congo (après Brazzaville). Elle comptait environ 400.000 habitants en 1990 selon les estimations de la FAO. Sa population serait actuellement de 520.000 habitants si l'on applique le taux d'accroissement naturel de 3% estimé par la FAO entre 1989 et 1994. Elle est très certainement supérieure à cette estimation, compte tenu des flux migratoires. En effet, si on applique le taux d'urbanisation calculé par le CEPED en 1985 (qui est de 4,5 % pour le Congo), on obtient un effectif de 580.000 habitants.

1.2 TERROIR AGRICOLE DE OUESSO ET CONSOMMATION EN PRODUITS FORESTIERS



Carte 2 : Le terroir agricole de Ouesso

Extension et caractéristiques du terroir agricole de Ouesso

Trois types de cultures apparaissent selon le genre des plantes cultivées et l'espace que ces cultures occupent.

Les cultures domestiques de parcelles : au sein des parcelles - toutes ne font pas l'objet d'une pratique agricole -, on trouve des cultures de proximité immédiate dont la consommation et l'utilisation se limitent à la cellule familiale. On y trouve à la fois des plantes destinées à la consommation (arbres fruitiers, manioc, plantes d'appoint comme le piment, mais également des plantes médicinales.

Les petites cultures villageoises : dans l'enceinte même de Ouesso, on trouve, sur des parcelles abandonnées ou en bordure de parcelles suffisamment vastes pour accueillir ce genre de culture, des champs de faible envergure, ne dépassant que très rarement les 150 m². Comptant principalement des plantes légumineuses destinées à la consommation familiale, ces champs de proximité permettent également aux femmes de pratiquer un petit commerce, en vendant les fruits de leur récolte sur de petits étals placés à l'entrée des parcelles.

Les champs en bordure de Ouesso : dans un rayon d'environ 6 kilomètres autour de Ouesso, l'agriculture itinérante sur brûlis est pratiquée sur une superficie estimée à 345,66 km². La principale association de plantes cultivées est celle du manioc et du maïs. Hormis ce point d'ordre général, les pratiques agricoles varient selon le lieu et le groupe ethnique considérés.

Au sein de cette zone agricole, on peut distinguer trois types de culture :

Les cultures périphériques (146,66 km²)

A l'intérieur de cette zone directement accolée à la périphérie de Ouesso, la pratique agricole se traduit, en raison d'un certain épuisement des sols, par une mise en culture de courte durée. On exploite un champ le temps d'une récolte, un an maximum, pour une mise en jachère de quatre à six ans. Pratiquer l'agriculture dans cette zone oblige à effectuer des rotations sur un ensemble de quatre à six champs minimum. Les variétés de plantes cultivées y sont réduites et, en dehors de l'association manioc-maïs, on n'y trouve que peu de plantes d'appoint. Deux raisons sont avancées par les agriculteurs : l'épuisement des sols en est une, le vol favorisé par la proximité de la ville en est une autre. Cette zone correspond à un vaste espace entièrement défriché.

Evolution de la superficie des cultures périphériques de Ouesso

- 1961 : 121,66 km² (d'après carte IGN - feuille NA- 33 XI)
- 1997: 146,66 km² (Thuret 1997a, 1997b)
- 1990: 170,9 km² (d'après image satellite Pathfinder du 28 décembre)

Les cultures intermédiaires (85 km²)

En progressant vers la zone forestière, on atteint ensuite une vaste zone où le sol, moins épuisé, permet une exploitation agricole sur deux ans (deux récoltes) avec une mise en jachère de trois ans minimum. Cette pratique requiert une rotation sur au moins trois champs. De fait, l'espace cultivé est plus visible que précédemment. C'est, de par sa structure, une zone mitoyenne entre l'espace entièrement défriché et la forêt proprement dite. Son éloignement relatif permet aux agriculteurs de moins craindre le vol et de joindre à l'association manioc-maïs un nombre déjà plus important de plantes complémentaires.

Les champs forestiers (115 km²)

En s'éloignant de cette zone intermédiaire, on accède aux champs forestiers, qui permettent d'exploiter aisément une même culture trois années de suite sans baisse de rendement. Une rotation sur deux champs est suffisante. L'espace agricole y est moins dense et les superficies des cultures plus vastes que dans les zones précédemment décrites. Les variétés sélectionnées sont plus nombreuses et plus diversifiées. La caractéristique des champs forestiers est aussi le placement, en bordure, de pièges destinés à protéger les cultures des prédateurs. La délimitation de cette zone permet de circonscrire l'attraction de Ouesso, dont la population n'est plus seule à exploiter le

territoire. Ladite zone est exploitée par les habitants du chef-lieu, ainsi que par les populations résidant dans les divers campements en périphérie.

La faible expansion du terroir agricole de Ouessou suggère deux hypothèses :

- la première serait de penser que la stratégie générale tendrait à diminuer le temps de jachère pour conserver la taille actuelle de l'espace cultivé afin d'éviter une expansion qui rendrait le rapport gain et dépense d'énergie négatif pour tous ceux dont les champs se trouveraient trop éloignés du lieu d'habitation ;
- la deuxième hypothèse voudrait qu'en contrepartie de la conservation de la surface cultivée, d'autres terroirs locaux, voire régionaux, se seraient étendus, permettant ainsi de fournir à Ouessou les produits agricoles qui lui manquent.

Systèmes de production agricole

Les pratiques agricoles de la population originaire de la région diffèrent de celles des non-originares, notamment en ce qui concerne le défrichage, l'essartage et le brûlis.

- Après le défrichage et l'abattage, les populations non-originares procèdent au ramassage du bois (ce qui signifie également qu'elles tronçonnent les arbres de moyenne envergure), le disposent en tas en bordure des champs et y mettent le feu. Les foyers, une fois consommés, offrent des zones de grande fertilité permettant d'associer toutes les plantes annexes à la combinaison manioc-maïs.
- A l'inverse, les populations originaires de la région ne procèdent pas au ramassage du bois. Elles incendient le bois qui se trouve encore dispersé sur la surface défrichée. De cette façon, l'ensemble du champ bénéficie de l'apport en cendres. Les foyers, plus denses le long des troncs importants, créent des zones privilégiées pour la culture des plantes d'appoint.
- Une seconde différence concerne la disposition des pieds de maïs et de manioc, ainsi que la période de semis. Les non-originares de la région installent sur une même butte les pieds de maïs et les pieds de manioc : les deux espèces sont plantées simultanément. Au contraire, les populations originaires attendent deux à trois semaines après le brûlis pour semer directement le maïs. Lorsque les premières pousses de maïs apparaissent, elles les buttent pour y bouturer le manioc.

La plus grande surface cultivée est exploitée par des populations non-originares de la région (populations issues de la région de la cuvette congolaise). Alors que ces groupes pratiquent une activité agricole destinée principalement au commerce, les groupes originaires pratiquent une agriculture limitée aux cultures vivrières et aux champs accolés aux campements qu'ils occupent (autoconsommation).

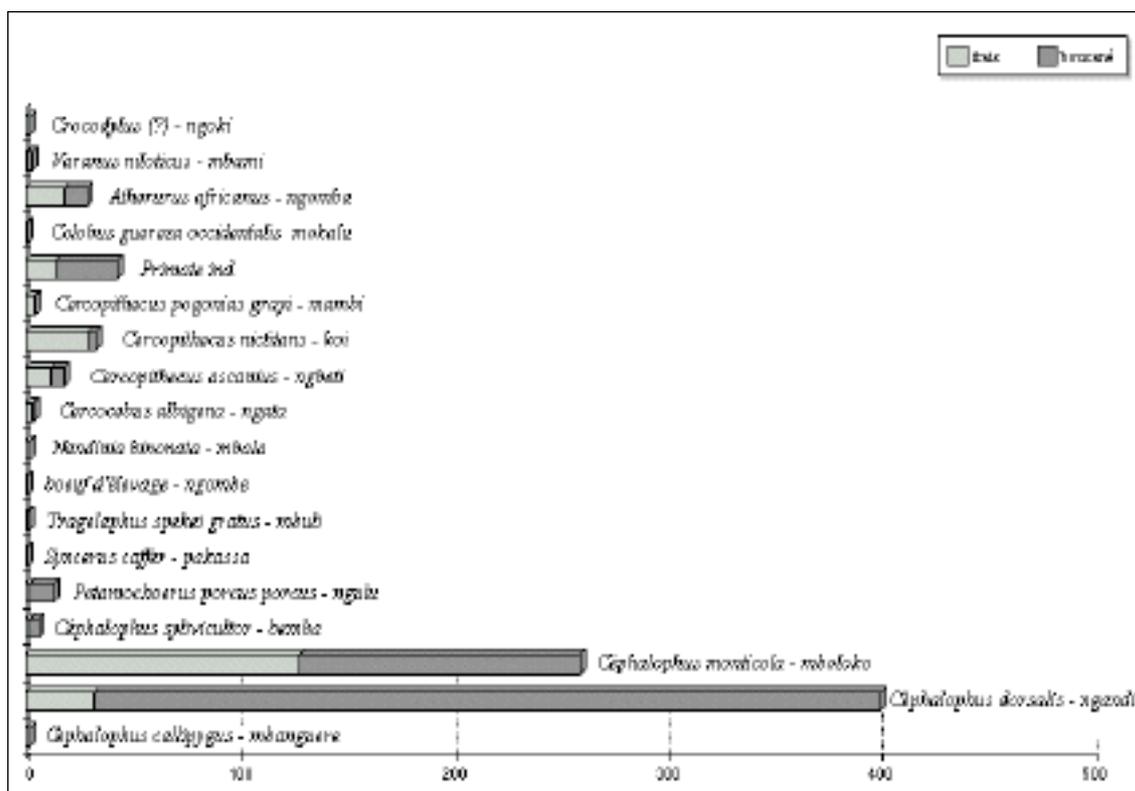
Commercialisation des produits forestiers

La consommation du gibier tient une place prépondérante dans la vie quotidienne des habitants de Ouesso. Un relevé de 17 jours (avril-mai 1997) montre que :

- la viande de brousse et le poisson sont les plus abondants (par rapport aux produits de d'élevage et de la cueillette) ;
- contrairement au commerce de gibier, et c'est peut-être là un signe de l'importance majeure de la viande par rapport à celle du poisson, le commerce de poisson ne fait pas appel à un système d'intermédiaires, les vendeurs étant les producteurs eux-mêmes ;
- la venaison la plus commercialisée au port de l'Hydrocongo et au marché du Rond-Point est le *Cephalophus dorsalis* et le *Cephalophus monticola*.

Tableau 2 : Estimation des quantités de viande et de poisson vendues et consommées à Ouesso (Thuret, 1997a)

	Échanges aux marchés	Estimation des échanges aux marchés/an	Estimation de la consommation/an/habitant
Viande	17 926,5 kg	436 199,33 kg	24,24 kg
Poisson	9 370,4 kg	228 013,1 kg	12,68 kg



Graphique 1 : Espèces comptabilisées par têtes en fonction de leur état à l'arrivée au port de l'Hydrocongo (Ouesso du 23/04 au 10/05 1997)

1.3 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET SPATIALE DE POINTE-NOIRE

Les villes d'Afrique noire connaissent actuellement une phase d'expansion et de croissance extrêmement importante et rapide. Pointe-Noire ne fait pas exception.

L'accroissement urbain s'y effectue à un rythme record : il est le résultat du cumul d'un très fort exode rural et de l'accroissement naturel de la population.

Historique

Depuis les débuts de la colonisation, deux périodes nettement différentes peuvent être distinguées, au cours desquelles l'évolution s'est amorcée puis précipitée :

- avant 1925, quand le chef-lieu de la région du Kouilou était Loango ;
- à partir de 1925, lorsque Pointe-Noire prend le relais, sa construction étant étroitement liée à la construction du chemin de fer.

La construction du chemin de fer Congo-Océan a eu pour conséquences :

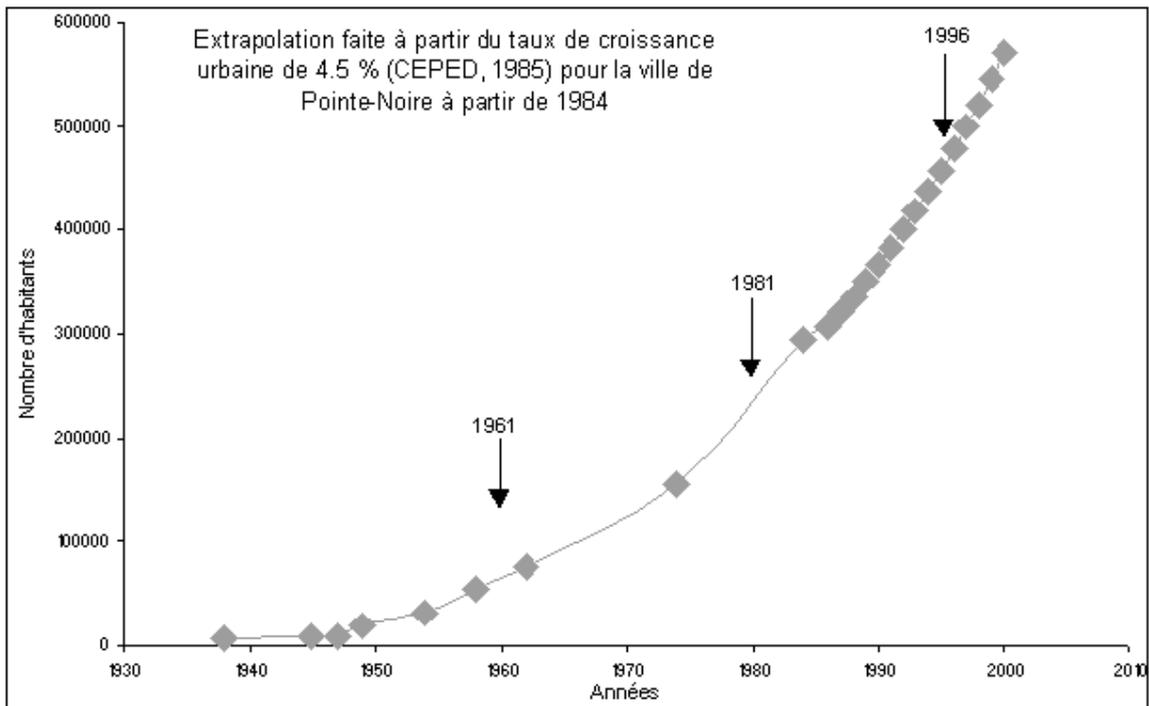
- de permettre l'évacuation de richesses naturelles, ainsi que l'installation d'une nouvelle population le long de cet axe de communication ;
- la création et l'extension de la ville de Pointe-Noire, ainsi que la fondation d'un port moderne.

Par ailleurs, il est à noter que l'accroissement urbain fait irruption dans un contexte socio-économique resté très traditionnel (Vennetier, 1968).

Evolution démographique

Pointe-Noire est par excellence un modèle type de ville coloniale. Si la fonction principale de la ville ne dépendait que faiblement des ressources de l'arrière-pays, son influence sur le Kouilou rural est considérable tant sur le plan humain qu'économique.

Sa création et ses activités nécessitaient une main-d'oeuvre abondante, qui était recrutée au sein de la population régionale (les Vili représentaient 33,8 % de la population urbaine, les Yombé et Loumbou représentaient chacun 5,5 % en 1958 - Vennetier, 1968). Ce phénomène a entraîné une précocité des courants migratoires : d'abord faibles pendant une douzaine d'années, puis de plus en plus importants. Ces flux migratoires étaient justifiés au début par des besoins économiques, mais l'exode rural a été rapidement entretenu par des facteurs sociaux (dont la scolarisation des enfants).



Graphique 2 : Croissance de la ville de Pointe-Noire depuis 1938.

En 1958, l'agglomération a connu une phase de rattrapage qui se caractérise par (Falguières, 1971) :

- un taux de féminité en progrès mais encore assez loin de l'équilibre ;
- une prédominance numérique des jeunes ;
- un pourcentage d'individus nés dans la ville atteignant le tiers de la population totale ;
- un dynamisme démographique apte à assurer l'accroissement de la population uniquement par le mouvement naturel.

En 1962, la ville connaît une phase d'épanouissement démographique qui se caractérise par :

- une répartition par sexe proche de l'équilibre avec, cependant, toujours un excédent masculin ;
- un effectif de jeunes supérieur à celui des jeunes adultes ;
- un pourcentage d'individus nés dans la ville approchant la moitié de la population totale ou la dépassant ;
- un accroissement naturel tout à fait normal.

En réalité, ce type de ville connaît un accroissement démographique totalement libéré de la tutelle de l'exode rural. Ainsi, le mouvement naturel a tendance à prendre le dessus par rapport au mouvement migratoire, le fort pourcentage de natifs engendrant la baisse de la part prise par les migrants face à la montée de la natalité.

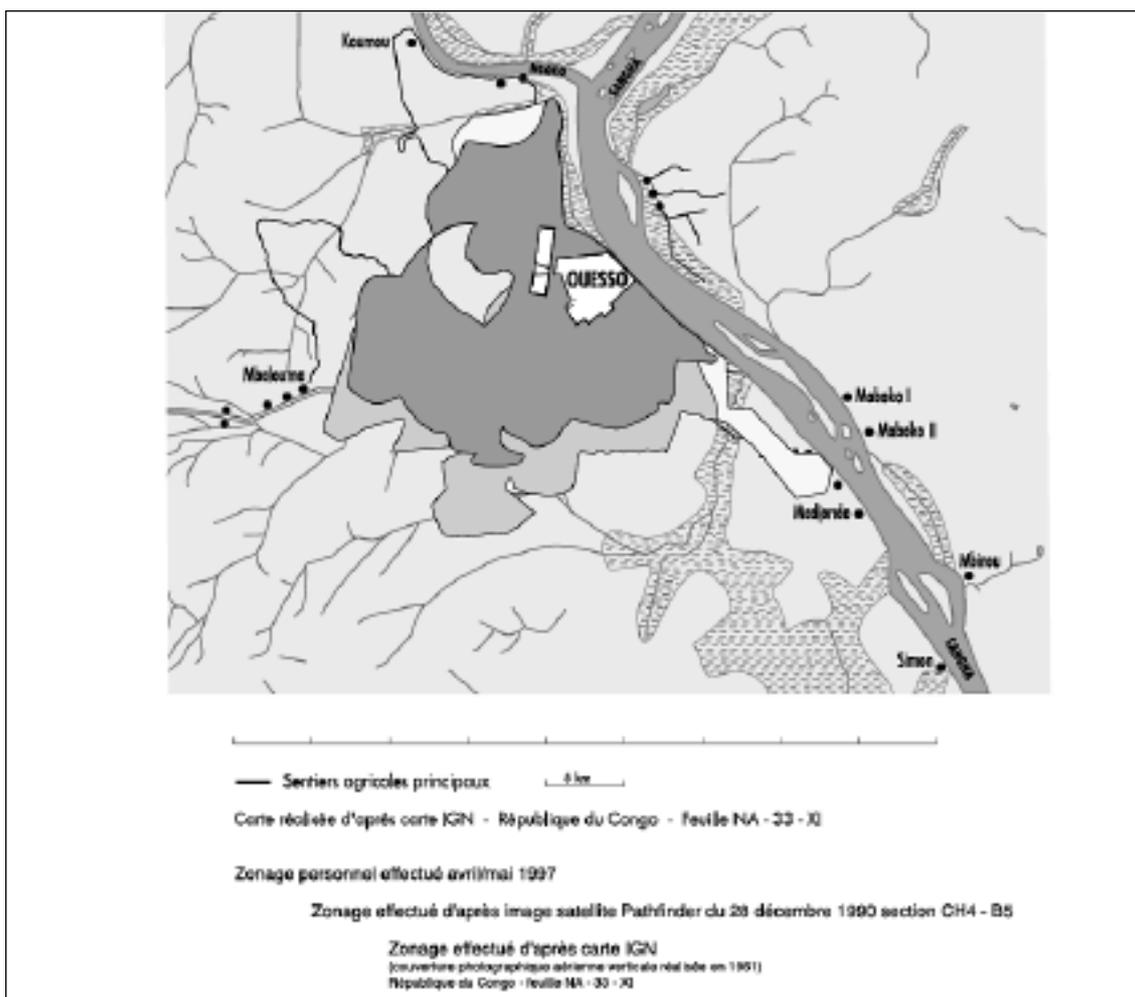
A Pointe-Noire, la population native est passée de 30% de la population totale en 1958 à 36,4% en 1962. Une nouvelle ère est née pour ce type de ville : celle où les vrais citoyens sont plus nombreux que les gens de la brousse ; celle où les jeunes inactifs sont plus nombreux que les jeunes adultes qui pourraient être actifs. De nouvelles conditions sociales et psychologiques vont ainsi naître, dictées par les structures démographiques actuelles.

Cependant, l'extension actuelle de Pointe-Noire est liée de manière indubitable à l'accroissement naturel conjugué à l'émigration rurale dont la nature et l'origine varient en fonction des conditions politico-économiques. On observe ainsi :

- un ralentissement de l'émigration rurale vers Pointe-Noire et une concentration des flux vers les petites et moyennes agglomérations (bourgs) ;
- depuis 1993, l'apparition de " l'émigration urbaine "
- de Brazzaville vers Pointe-Noire, liée au contexte sociopolitique, les guerres civiles de 1997 et 1998 étant à l'origine d'un afflux à Pointe-Noire de nombreux réfugiés en provenance des régions de la Bouenza, le Niari, la Lékoumou, voire le Pool ;
- de Pointe-Noire vers la campagne, qui pourrait correspondre à une migration de retour au village très certainement liée aux problèmes économiques.

Parallèlement à cette croissance en effectifs, la ville s'est également étendue et continue à s'étendre spatialement, ce qui entraîne de nombreux conflits fonciers.

Evolution spatiale



Carte 3 : Evolution spatiale de Pointe-Noire

L'extension de l'agglomération de Pointe-Noire reflète spatialement la forte croissance urbaine déjà mentionnée précédemment.

La surface de la ville a doublé entre 1925 et 1951, ainsi qu'entre 1951 et 1981. Ce rythme a légèrement baissé de 1981 à 1997 (bien que la surface de 1997 ne soit qu'une estimation). De 1925 à 1997, la population croît en moyenne de 1,5% par an, avec un ralentissement de 1981 à nos jours (1,3%).

Cette évolution s'est faite en demi-cercles concentriques avec des extensions plus prononcées vers le sud et le nord de la zone. A l'Est, les plantations d'eucalyptus représentèrent un obstacle à cette progression. Cette extension spatiale a provoqué l'adjonction de villages voisins, dont certains, comme Loandjili, étaient de taille considérable.

En définitive, on peut observer une extension horizontale de l'habitat, qui devient de plus en plus lâche au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'agglomération. La ville bouleverse les conditions d'utilisation du sol (forte densité de population), ainsi que les droits fonciers connexes (spéculation foncière), tout en conservant la pratique de traditions rurales en son sein. L'espace destiné à être urbanisé n'est donc pas uniquement un milieu en rupture avec ce qui préexistait.

1.4 LA DÉPENDANCE DES URBAINS VIS-À-VIS DU MILIEU DANS LA RÉGION DU KOUILOU

L'agglomération de Pointe-Noire ayant connu une croissance urbaine brusque et sensible depuis les années 1950 (Vennetier, 1968), la région du Kouilou, où elle se trouve, subit une pression anthropique croissante qui est directement liée aux besoins d'approvisionnement de la ville en produits agricoles et en bois de feu.

Cette région présente un cas de figure intéressant, qui contraste avec celui de Brazzaville en tant qu'autre site congolais critique du point de vue environnemental, car on y observe deux situations antagonistes avec, d'une part, une zone de forêt naturelle non urbanisée (au dynamisme manifeste) soumise à un important exode rural et, d'autre part, une explosion urbaine considérable.

Outre la faible distance qui sépare Pointe-Noire des grands ensembles forestiers (tels la forêt du Mayombe et les forêts mésophiles du littoral exploitées par les forestiers), cette région fait l'objet de plantations industrielles d'eucalyptus qui recouvrent 50.000 ha et dont les sous-produits sont utilisés comme combustible. Selon certains (comme Hamel & Laclau, 1996), ces plantations répondraient à l'augmentation des besoins en bois de feu liée à l'expansion urbaine. Mais ces plantations ne permettent pas de rencontrer l'ensemble des besoins de la population urbanisée, qui n'a pas pu ou voulu modifier ses habitudes anciennes, en particulier dans le domaine alimentaire. Ainsi, afin d'assurer son ravitaillement tant en produits vivriers qu'en bois-énergie, la ville de Pointe-Noire fait appel à son arrière-pays.

L'urbanisation a ainsi des conséquences non négligeables sur le milieu naturel en général et sur le milieu forestier en particulier.

Avec sa concentration de consommateurs, la ville entraîne des débouchés nouveaux en milieu rural, comme la reconversion de la culture vivrière en culture de rente et l'augmentation de la coupe du bois-énergie (exploitation intensive du milieu forestier).

L'exploitation du bois-énergie, notamment, entraîne inmanquablement une dégradation du milieu, en grande partie liée aux problèmes d'accessibilité des transports, ce qui entraîne une surexploitation.

Par ailleurs, en périphérie urbaine, on observe le développement de deux types d'économies, de subsistance, d'un côté, et commerciales, de l'autre côté. La présence de cultures vivrières dans la ville, ou à proximité, apporte une part de vie rurale dans la cité.

Conclusion :

La ville a également une incidence sur la structuration spatiale du milieu rural ; elle a pour principale conséquence un déséquilibre ville-campagne qui se traduit par :

une urbanisation rapide mais tardive : forte densité de population à Pointe-Noire (1.723 hab./km²) et faible densité de population en milieu rural (5 hab./km²) ;

- l'attraction exercée par la ville de Pointe-Noire entraîne une redistribution de la population dans la zone rurale : concentration dans les bourgs, déplacement, voire disparition, de certains villages.

- de plus, la concentration de consommateurs en milieu urbain crée des débouchés nouveaux en milieu rural. Ces derniers favorisent, d'une part, la reconversion de la culture vivrière en culture de rente (exploitation extensive) et, d'autre part, une augmentation de l'exploitation du bois-énergie (exploitation intensive du milieu forestier).

2. CARACTÉRISTIQUES D'UNE ZONE RURALE ENCLAVÉE : LE DISTRICT DE MBOMO

2.1 CONTEXTE GÉNÉRAL

La population est *mboko* (langue bantou C21 selon la classification de Guthrie), *bakota* (bantou B25), *mongom* et *bakola* (bantou B20).

Économique

Le district de Mbomo (3.000 personnes, dont environ 1.500 à Mbomo-centre) n'offre aucune perspective de débouchés à l'extérieur, hormis des activités localisées (orpaillage artisanal) ou ponctuelles (ivoire) et quelques emplois dans le secteur du développement rural et de la conservation (principalement ECOFAC, Parc National d'Odzala). La cacaoculture y est marginale. Seul le gibier procure un peu de rentrées aux villageois, mais l'éloignement des centres urbains est peu propice à ce commerce. Nous sommes donc en présence de collectivités faiblement monétarisées.

Le système de production en vigueur dans la plupart des villages se structure en :

- une agriculture vivrière itinérante sur brûlis visant l'autoconsommation des produits agricoles. Les agriculteurs pratiquent des rotations extensives et semi-intensives. La surface moyenne d'un champ est de 25 ares environ, ce qui aboutit à 1,5 ha cultivé par ménage et par an. Un petit réseau commercial inclut la vente des surplus de récolte, de l'alcool de maïs et de manioc, ainsi que du vin de palme ;
- la chasse, autour des champs (pour l'autoconsommation) et en forêt, pour la vente de viande dans les villages ou à Mbomo ;
- la pêche à la corbeille dans des petits cours d'eau et des marais (appelés " étangs ").

La configuration et la superficie de l'aire d'exploitation des villages varient suivant l'activité dominante.

Tableau 3 : Superficie de l'aire d'exploitation de villages dans le district de Mbomo (Joiris 1996 et de Vanwijnsberghe 1996).

VILLAGES	TERROIR AGRICOLE (Distance à partir de la piste)	TERROIR FORESTIER (Distance à partir de la piste)
Mbandza (518 habitants)	Environ 4 km	25 km
Ollémé (144 habitants)	Environ 3 km (10 km ²)	Eclaté, zones de cueillette (<i>Cula edulis</i>) et de pêche au moins jusqu'à 10 km ; 81 km ²
Bossouaka (187 habitants)	Moins étendu qu'à Ollémé	Eclaté en trois zones : 1) moins de 5 km 2) 10-14 km 3) 26 km

Un sondage réalisé par l'URNHA (voir 3.2.) indique que le nombre de personnes par ménage (famille étendue) est de 6, ce qui correspond à la moyenne en zone rurale. Cependant, il faut remarquer que plus du tiers des ménages compte plus de 6 personnes. L'âge moyen des adultes est de 32,4 ans (min. 18 ans - max. 83 ans). Le niveau scolaire est relativement bas : près d'un quart des adultes n'a jamais été scolarisé. Le pourcentage avoisine les 43% chez les femmes. En ce qui concerne l'habitat : les murs sont en torchis à 93.3%, le toit en paille (90%) et le sol en terre battue (98.9%).

Foncier : deux cas de figure exceptionnels à l'ouest du bassin congolais

En comparaison avec d'autres populations forestières de la zone en matière de régime foncier, les Mboko (comme les Bonguili et les Bokiba de la même zone, sur l'axe Yengo-Lango) font figure d'exception. Leurs terres appartiennent à des clans et non à la communauté villageoise, comme c'est généralement le cas. Les terres portent des noms bien précis et significatifs, connus de tous les descendants du clan. Elles sont clairement délimitées en fonction de marqueurs naturels (rivière, arbres) et leur accès nécessite l'autorisation des chefs de clan ou de lignage, qui remplissent en quelque sorte un rôle régulateur dans l'accès aux ressources. Autrefois, chez les Mboko, la terre pouvait faire l'objet de transactions entre clans (par exemple à l'occasion de compensations matrimoniales, versement d'une amende en cas d'adultère). Jusqu'aujourd'hui, le propriétaire foncier ("ayant-droit") reçoit une part du gibier tué sur ses terres, toute une série de règles existant en fonction de la catégorie du gibier abattu.

Les " étangs de pêche " : chaque clan ou lignage possède son étang de pêche étongo géré par le chef de lignage. L'accès à cet étang se fait avec la bénédiction du chef de lignage, qui invoque d'abord les ancêtres avant de donner son accord. Le " pouvoir " de favoriser une partie de pêche fructueuse, sans accident, morsure de serpents ou agression par les animaux féroces, lui est reconnu.

2.2 BILAN SANITAIRE ET NUTRITIONNEL

Le développement d'un pays ne peut être effectif que si les acteurs jouissent d'une bonne santé. Il est tout aussi utopique de parler de gestion participative et durable des ressources naturelles lorsque les populations ne bénéficient pas de conditions socio-sanitaires satisfaisantes.

Situation sanitaire

Seul le centre de santé de Mbomo-centre fonctionne tant bien que mal grâce à la présence d'une congrégation catholique. Dans les villages, on constate :

- l'absence de pharmacies villageoises ;
- une grande difficulté à se procurer des médicaments de première nécessité en raison de l'éloignement de Mbomo ;
- la présence de faux pharmaciens ambulants qui proposent des médicaments de qualité douteuse, notamment en raison des mauvaises conditions de conservation ;
- le recours aux pratiques traditionnelles en l'absence de structures de santé fonctionnelles.

Alimentation du couple mère-enfant

Une enquête menée auprès de 119 mères d'enfants âgés de 0 à 9 ans, considérés comme la couche la plus vulnérable, montre que ceux-ci ont des problèmes nutritionnels non négligeables malgré l'existence de disponibilités alimentaires.

Cette situation s'explique par :

- un niveau de scolarisation très faible des mères enquêtées : seulement 32,8% d'entre elles ont atteint le niveau du secondaire (collège) ;
- la quasi inexistence du suivi pré/post-natal, ce qui constitue un handicap sérieux pour une bonne couverture vaccinale et une alimentation correcte du nourrisson ;
- l'éloignement de Mbomo [ceci transparaît clairement si l'on observe le comportement des femmes en cas d'accouchement (voir tableau ci-dessous)], les femmes ne pouvant prendre connaissance des conseils prodigués par le centre de santé maternelle et infantile en matière d'éducation nutritionnelle.

Tableau 4 : Fréquentation du centre de santé maternelle et infantile (SMI) de Mbomo par les jeunes mères (Gami, 1998)

Accouchements	Fréquentation du SMI
<ul style="list-style-type: none">- 53% des femmes interrogées ont accouché au village, 46,2% dans un dispensaire (Mbomo-centre) et 0,85% à Brazzaville.- Plus on s'éloigne du centre Mbomo, moins les accouchements au dispensaire sont fréquents (rayon maximum : 18 km).- Présence, dans la quasi-totalité des villages, de sages-femmes traditionnelles.	<ul style="list-style-type: none">- 55,5% des femmes de l'échantillon ne sont pas suivies par le SMI.- Absence de suivi pré-natal.- Absence d'une couverture vaccinale, tant pour les mères que pour leurs enfants, dans les villages éloignés de Mbomo-centre.

Le calendrier de sevrage (précoce) de cette zone forestière du Congo montre que, si certaines coutumes, qui peuvent varier d'une ethnie à l'autre, semblent adéquates du point de vue nutritionnel (à partir de 5/6 mois, prémastication par la mère de morceaux de viande tendres digestibles par l'estomac du bébé), d'autres, par contre, nécessiteraient certainement d'être modifiées. Ceci concerne :

- le colostrum : 50% des mères ne donnent pas le premier lait à leur nourrisson car elles considèrent que le colostrum est nocif pour la santé du nourrisson ;
- une bouillie spéciale à base de noix de palme (*ossaka*) : introduite très tôt dans le régime, à partir de 15 jours ;
- une bouillie de manioc ou de maïs : premier aliment semi-solide consommé, à partir d'un mois, par 48,2% des enfants de l'échantillon. Ces bouillies ne sont pas très riches car aucune source de protéines n'y est ajoutée.

État nutritionnel et anthropométrie des personnes enquêtées

L'échantillon est de 147 enfants préscolaires, constitué à 53,3% de garçons.

- Retard de taille : les courbes de distribution des indices anthropométriques montrent un décalage vers la gauche par rapport aux courbes de référence (CORNU, A. *et al.*, 1992 ; Ministère de la santé, DSF, 1992). Ce décalage traduit une prévalence importante pour le retard de taille.
- Maigreur : le décalage apparaît assez faible, ce qui induit que la proportion d'enfants se trouvant au-dessous du seuil - 2 écarts-types - est sensiblement le même que pour la population de référence.

Le phénomène le plus important en termes de prévalence est le retard de taille : 39,9%, soit plus d'un enfant sur trois, ont un déficit en taille. Si on considère le seuil de -3 écarts-type pour le retard de taille, on trouve une prévalence qui s'élève à 18,5%. La maigreur ne touche que 2,9% au seuil fixe à -2 écarts-type des enfants de l'échantillon et 1,2% pour les cas sévères (seuil -3 écarts-type). Quand on observe les prévalences selon le sexe, on constate, comme partout ailleurs au Congo, que les filles ont un meilleur état nutritionnel que les garçons.

Ces pourcentages recouvrent des différences selon les sexes, 34,9% des filles et 44,7% des garçons pour le retard de taille et 1,2% des filles accusent une maigreur contre 4,5% des garçons.

Tableau 5 : Nombre de grappes réalisées (du 08 au 11/05 1997, fin de la saison des pluies - Tchibinda & al. 1996)

Village	Grappes	Grappes réalisées	Nombre d'enfants de 0 à 59 mois
Mbomo	13	9	84
Mbandza	6	4	40
Olémé	2	2	20
Lébang	3	1	7
Lengui-lengui	1	1	10
Ebana	2	1	9
Bossouaka	3	0	0
Total	30	18	170

Tableau 6 : Prévalence de la malnutrition sévère des enfants de 0 à 59 mois

	Maigre		Retard de taille	
	n	< -3ET	n	< -3ET
Garçons	89	1,1	85	22,4
Filles	83	1,2	83	14,5
Total	172	1,2	168	18,5

Tableau 7 : Anthropométrie des enfants de 0 à 59 mois.

	Maigre			Retard de taille		
	n	Prévalence %	Moyenne	n	Prévalence	Moyenne
Garçons	89	4,5	-0,17	85	44,7	-1,83
Filles	83	1,2	-0,00	83	34,9	-1,18
Total	172	2,9	-0,14	168	39,9	-1,66

Pour ce qui est des mesures anthropométriques des adolescents, 116 enfants âgés de 6 à 17 ans ont été enquêtés, dont 56% de garçons, l'âge moyen des adolescents étant de 10,4 ans. 61,7% des enfants de 6 à 17 ans ont un retard de taille. Quand on compare les tailles moyennes entre les populations adolescentes du district de Mbomo et la référence, on constate un décalage qui signifie qu'il n'y a pas eu de rattrapage.

Enfin, l'anthropométrie des adultes indique que la taille moyenne des femmes du district de Mbomo est égale à 153,1 cm. Celle des hommes à 162,9 cm.

Faible prévalence de maigre

La faible prévalence de maigre observée dans le district de Mbomo est peu caractéristique des zones rurales congolaises. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces villages sont actuellement favorisés par des interventions diverses, dont la présence du programme ECOFAC, qui tendent à améliorer le niveau de vie.

On peut donc conclure qu'il n'y a pas de problème d'insécurité alimentaire aiguë dans les villages du district de Mbomo. Ce qui n'exclut pas l'existence de maigreur au niveau des personnes les plus démunies. Les cas de maigreur observés pourraient s'expliquer davantage par des mauvaises pratiques de sevrage et une mauvaise utilisation des aliments disponibles.

Importantes prévalences de retard de taille

Les prévalences de retard de taille sont très importantes, ce qui semble indiquer que les conditions sanitaires et socio-économiques sont suffisamment défavorables pour que la prévalence de retard de taille soit élevée, même chez les adolescents. Les conditions de rattrapage en taille ne semblent pas réunies.

Les prévalences des formes sévères de retard de croissance en taille sont dans la plupart des enquêtes peu élevées, mais dans le district de Mbomo, comme à Lékana (région des plateaux téké), les déficits en taille sont très importants. Les conséquences d'un tel retard de croissance en taille sont connues :

- il peut y avoir un effet inter-génération, les mères petites donnent des enfants de petit poids de naissance ;
- la mortalité est plus importante chez les enfants retardés en taille ;
- il peut y avoir une altération des fonctions immunitaires, ce qui entraîne un risque de morbidité infectieuse accru ;
- un retard de croissance en taille important a aussi un effet sur le développement neuro-moteur, qui pourrait aboutir à diminuer l'aptitude à explorer l'environnement et à faire des apprentissages. Les capacités scolaires se trouvent diminuées de façon importante. Il y a une moindre résistance à l'effort physique.

Les déterminants socioculturels de ces déficits de taille sont à investiguer dans le contexte particulier du district de Mbomo. Il reste à envisager la mise en place d'un programme d'éducation nutritionnelle, comme cela a été le cas avec l'institut français ORSTOM dans les plateaux kukuya (région des plateaux téké - Congo-Brazzaville), ainsi que la création de pharmacies villageoises, la couverture vaccinale de la zone restant une préoccupation majeure.

2.3 PRATIQUE AGRICOLE EN TANT QU'EXPRESSION DE LA RÉALITÉ SOCIALE : EXEMPLE DU VILLAGE DE MBANZA

Avec 518 habitants (Gami 1995) récemment installés par vagues successives, notamment à la suite du remembrement administratif de 1940, et une configuration pluriethnique très marquée (Mongom, Bakota, Mboko, Bakola), Mbanza est atypique par rapport aux autres villages du district de Mbomo et même de la sous-région. Il est divisé en six quartiers. Un de ces quartiers compte uniquement des Pygmées bakola, qui soit sont engagés dans des relations économiques avec les villageois des autres quartiers, soit ont choisi la voie de l'autonomie dans la production agricole.

Disposition des champs autour du village

Bien que la notion de propriété des terres agricoles importe globalement peu dans les représentations sociales (excepté pour les Mboko), la mise en valeur des terres et l'emplacement, ainsi que la superficie des plantations véhiculent des messages certains quant à la place que tient un individu dans la communauté.

L'examen de la disposition des champs autour du village révèle un élément frappant :

- à l'Ouest du village sont situés les champs de ménages bakola et bakota dont les femmes ou la mère sont bakola. La zone ouest est beaucoup plus difficile d'accès et connaît un relief beaucoup plus prononcé.
- à l'Est, on retrouve les paysans mboko, bakota et certains mongom. Si leurs champs sont plus faciles d'accès, leur emplacement révèle aussi que le choix des parcelles à défricher se fait en fonction des groupes d'affinité. Les voisins aux champs s'avèrent souvent être des parents ou des amis.

De plus, il semble exister une sorte de corrélation entre la disposition des quartiers dans le village et la disposition des champs autour du village.

L'analyse de l'occupation de l'espace par quartier villageois et par zone de plantation fait ressortir l'incontournable opposition entre Pygmées et "grands noirs".

Organisation sociale du travail agricole

Dans une large mesure, les rapports sociaux régissent l'organisation du travail agricole. La production, dans un contexte d'agriculture sur brûlis, repose sur :

- *la complémentarité entre les activités féminines et masculines (division sexuelle du travail)*. Le mari distribue aux femmes dont il est le chef de ménage le substrat grâce auquel elles pourront nourrir leur famille : la terre. Les femmes, quant à elles, légitiment et affirment leur situation familiale et leur appartenance à une unité de production (leur ménage) en mettant en valeur la terre qui a été défrichée pour elles. Planter, semer, sarcler, récolter sont des activités essentiellement féminines. Cependant, si les femmes gèrent les cultures vivrières, ce sont les hommes qui s'occupent des cultures de rente. La seule culture de rente, l'arachide, récemment réintroduite par le *Centre d'Appui Technique Villageois* d'ECOFAC, est gérée par les hommes du village. Par cette division des tâches, les activités masculines sont liées à la représentation sociale du ménage, alors que l'épouse, en assumant le vivrier, est le réel moteur de l'économie familiale ;

- *l'entraide aux champs*. Le travail agricole est individuel dans le sens où chaque ménage est responsable de sa récolte. Cependant, il existe, de manière sporadique et ponctuelle, une entraide dans les tâches agricoles : les amitiés et les inimitiés s'expriment sur le terroir agricole de la même manière qu'au village ;

- *la main-d'œuvre pygmée*. En dehors de cette "entraide" spontanée, les Pygmées bakola fournissent une main-d'œuvre considérable pour les travaux agricoles de nombreux ménages du village.

Il est important de bien comprendre le contexte dans lequel s'inscrit "l'aide bakola" dans ce village pluriethnique. En effet, les rapports entre Pygmées et Villageois sont complexes et semblent être en pleine évolution (voir aussi 3.5.).

L'aide bakola

Si le phénomène de sédentarisation des groupes pygmées s'accompagne d'une tendance générale à vouloir cultiver leurs propres champs, ils sont passés à l'agriculture sans devenir pour autant autonomes au niveau de leur production, comme l'a observé Bahuchet à propos des Aka de République Centrafricaine (1990). Aussi, nombreux sont les Bakola (de ce quartier et des autres) qui restent associés aux villageois par des pactes de sang ou des liens plus ponctuels et qui continuent à fournir ce que l'on appelle "l'aide bakola".

L'aide bakola n'est autre que la main-d'œuvre pygmée qui est fournie pour les travaux de défrichage, de bouturage et de récolte, les activités forestières de chasse et de cueillette, le ramassage du bois de feu. En contrepartie, ils ont droit idéalement à une partie de la nourriture qui est le fruit de leur travail, à des biens matériels tels que du savon, du tabac, de l'alcool, du chanvre, des vêtements, et ce plusieurs fois par an. A ces "cadeaux", s'ajoute la protection physique et spirituelle de leurs "associés". L'aide bakola a un caractère très changeant et mobile, mais reste cependant figée dans les rapports de subordination de la main-d'œuvre pygmée aux exigences des travaux des autres.

Les Pygmées constituent pour les Villageois une réserve importante de main-d'œuvre agricole, surtout en début de petite saison sèche, époque du débroussaillage et de l'abattage des arbres avant le brûlis. Exploiter les champs des autres peut être (selon la générosité du patron) un moyen rapide de gagner un peu de nourriture. Mais ce processus s'inscrit dans un cercle vicieux, puisque le temps que les Bakola consacrent aux champs des autres est perdu pour leurs propres plantations. Le travail qu'ils pourraient investir dans leurs champs leur permettrait une autonomie de subsistance à moyen ou à long terme. Les villageois disposent de certains moyens de pression pour garder les Bakola à leur service. L'alcool et le chanvre en font partie. De même, la pauvreté dans laquelle se trouvent de nombreux Pygmées les oblige à demander des outils agricoles (tels que hache, houe, etc.) en prêt, contre la promesse de leur travail. Cependant, pour les villageois qui emploient des Pygmées sur leurs plantations, ce que leurs terres produisent est sous leur entière responsabilité et eux seuls retirent tout le mérite de cette production (pour plus de détails, voir chapitre suivant sur les Pygmées bakola).

Le prestige lié à la valorisation des terres

Outre l'aspect purement technique, le travail agricole est important aux yeux des populations en tant que *source/expression d'épanouissement social* au sein du ménage (entre hommes et femmes) et vis-à-vis de l'extérieur (autres ménages, autres ethnies, étrangers, etc.). Ceci transparaît clairement dans :

- *l'action de débroussaillage et d'abattage (typiquement masculine)*. La qualité de la production à venir dépend grandement de la qualité et du choix de l'essart. Cette tâche est réservée à l'homme et se fait à la hache. Cet outil est sans doute le dernier instrument aratoire à forte connotation sexuelle (Dounias 1993). En effet, il s'agit d'une arme de corps à corps, dont le maniement rappelle la guerre symbolique que se livrent l'homme et la forêt : l'agriculteur dérobe une parcelle à la nature pour la mettre en valeur et nourrir sa famille. L'exploitation du terroir agricole semble être un moyen d'affirmation des qualités de force, de détermination et du sens des responsabilités. A notre époque et en temps de paix, le travail de défrichage et la chasse sont sans doute, pour les hommes, le meilleur moyen d'affirmer leur virilité, dans une société d'essarteurs traditionnels. Cette constatation est renforcée par la situation d'enclavement du district de Mbomo et la rareté de l'emploi. De plus, la relative rareté du gibier et la protection de ce gibier aux portes du village (Parc National d'Odzala) va à l'encontre de l'épanouissement psychologique de la population masculine. L'enclavement et le manque d'emplois modernes ne semblent pas aussi déstabilisants pour les femmes de la région. Elles trouvent traditionnellement leur place au sein de l'espace domestique qui s'étend jusqu'à l'horizon agricole. Et elles savent que l'économie familiale repose sur leurs épaules ;
- *l'importance des surfaces mises en valeur*. Le fait, pour un ménage, de dépasser la surface moyenne des champs qui tourne autour de 25 ares constitue une source de prestige. En effet, défricher et mettre en culture une très grande surface implique plusieurs choses : soit le ménage a les moyens d'utiliser une importante main-d'œuvre pygmée (sauf dans le cas des ménages pygmées, évidemment), soit il a pu créer des alliances intéressantes avec d'autres ménages, par les jeux de la parenté, des influences et des affinités, soit il s'agit d'un ménage polygyne (source d'un certain prestige pour l'époux), ce qui multiplie la main-d'œuvre agricole par le nombre d'épouses et de personnes apparentées susceptibles de venir donner un coup de main. Une très grande surface cultivée est le reflet de l'habileté d'un individu à canaliser l'aide (familiale, pygmée ou autre) et donc de son influence sur les autres villageois. Certaines anecdotes circulent dans le village, mentionnant l'histoire d'individus dont les champs étaient trop importants aux yeux de certains et qui se sont attirés la jalousie de personnes influentes dans le village, subissant dès lors d'énormes pressions et des menaces par le biais des sorciers et des " féticheurs ". Ce genre d'histoire trouve parfaitement sa place au sein des représentations sociales collectives. Ainsi, l'on réfléchira à deux fois avant de se décider à exploiter pleinement une surface agraire, par crainte de s'attirer des ennuis en provoquant la colère et la jalousie des autres et devant les menaces potentielles de sorcellerie qui en découlent. En

attendant, les exploitants les plus performants conservent un certain “ monopole ” de la terre et expriment par le biais de leurs champs une partie de leur pouvoir.

- *l'existence de champs pygmées qui comptent parmi les plus vastes et les mieux entretenus du village.* La surface des champs de certains ménages pygmées est particulièrement importante, au regard de la situation générale des Pygmées en Afrique centrale. Certains chefs de ménage du quartier pygmée de Mbanza ont décidé de marquer leur indépendance économique en cultivant leurs champs seuls, refusant catégoriquement le travail sur les plantations des Bakota, Mongom et Mboko et la protection de ces derniers. Si, parmi les Pygmées du village, certains ont déployé l'énergie nécessaire à l'exploitation de leur propre terroir agricole, d'autres n'ont pas rompu avec le travail ingrat sur les terres de leurs voisins. Ces deux cas de figure au sein de la communauté pygmée correspondent à une même représentation, qui valorise, l'autonomie. Le respect inspiré va croissant avec le degré d'indépendance économique. Aussi, les Pygmées qui se bornent à des prestations chez les villageois, en échange de quelques denrées, restent dans la limite de la relation traditionnelle et sont considérés avec mépris et condescendance. L'accès de Pygmées à une production agricole autonome est étonnante puisque les champs des Pygmées ont la réputation d'être plus petits et moins nombreux que ceux des villageois.

Le mode d'appropriation des zones de culture selon la primauté d'essartage laisse aux Pygmées toutes leurs chances de devenir autonomes en matière de production agricole. Peut-être faudrait-il dans l'avenir prendre davantage en considération cette partie de la population et son potentiel de dynamisme et de détermination.

Les rites agraires

Le maintien de rites agraires indique non seulement que l'agriculture occupe une place dans l'univers symbolique des habitants de ce village, mais aussi qu'elle est vécue :

- *en tant qu'expression des relations entre l'homme et la forêt.* Les habitants du village évoluent dans trois zones d'action, à savoir le village, la brousse et, à mi-chemin entre les deux, les champs, où la mise en culture des terres est précédée de pratiques rituelles. L'agriculture s'inscrit dans un cadre symbolique où l'homme et la forêt se livrent une guerre respectueuse. L'homme doit s'attirer la grâce des invisibles, mériter de cultiver sa terre, réunir des éléments naturels et culturels pour justifier l'existence de cet espace intermédiaire entre le monde à la fois domestique et sauvage, antichambre de la forêt et prolongation du village : l'espace agricole. Les stratégies des hommes pour domestiquer l'espace agricole passent par des rites agraires qui visent à protéger les champs d'éventuelles actions de sorcellerie. Le choix des ingrédients de “ remèdes ” de protection des champs rend clairement compte de cette conception de la relation entre l'homme et la forêt. En effet, ces “ remèdes ” sont composés de substances qui proviennent

des trois sphères d'action du paysan forestier : le village, la forêt, les champs. Le fait de mélanger ces ingrédients traduit le désir d'intégrer symboliquement le champ d'action dérobé à la nature (la plantation), aux deux autres (le village et la forêt). L'homme exploite aussi la forêt, mais tout en la ménageant. Le défrichage d'une parcelle correspond ainsi, en quelque sorte, à un vol temporaire que l'homme commet vis-à-vis de la forêt : après la production, l'espace est restitué au monde sauvage. Sachant que les terres qui sont reconnues comme étant les plus fertiles sont à la fois celles sur lesquelles la forêt a eu le temps de se reconstituer pleinement et celles qui demandent le plus lourd labeur en termes de défrichage, il est compréhensible que ce travail constitue une source importante de prestige.

- *en tant qu'expression des relations intra-villageoises.* Les rites agraires permettent également de cimenter les règles qui sous-tendent l'organisation économique et familiale du ménage. Etant donné que l'espace agricole est un lieu de prédilection pour l'exercice de la sorcellerie et de la malveillance des ennemis, la plupart des ménages procèdent, aujourd'hui encore, à un rite d'inauguration des champs. Les ménages pygmées (et mongom) connaissent et appliquent les mêmes rites. Cela remet quelque peu en question (et *a fortiori* dans un contexte de fort métissage) l'idée selon laquelle l'agriculture ne tient aucune place dans l'univers symbolique des Pygmées.

L'espace agricole est ainsi un extraordinaire théâtre d'expression des relations qu'entretient une communauté villageoise en son sein et avec l'extérieur. Les projets de développement et de soutien des activités agricoles devraient tenir compte du cadre symbolique dans lequel s'inscrivent ces activités et de la réalité sociale qui le sous-tend.

2.4 ACCULTURATION ET SÉDENTARISATION DES PYGMÉES BAKOLA

Contexte général

Les Bakola se répartissent de part et d'autre de la frontière Gabon-Congo à la hauteur des districts de Mékambo (Gabon) et de Mbomo (Congo) et vivent en association avec plusieurs ethnies bantoues. La littérature ethnographique à leur égard est très limitée, puisqu'elle ne contient que trois références (Fleuriot 1942, Cabrol 1962, Hecketsweiler *et al.* 1991).

Depuis les années 1940, ces Pygmées sont en voie de sédentarisation dans les villages bantous du district de Mbomo. Cependant, malgré la profondeur du processus d'acculturation et de sédentarisation qui a amputé de beaucoup d'éléments les bases de leur existence forestière, leur attachement à la forêt demeure très grand.

Que ce soit dans les campements forestiers ou dans les campements agricoles, les huttes sont dans l'immense majorité des cases de forme rectangulaire, avec des toits en pentes planes fabriqués avec les feuilles de *ngomboua* (*Megaphrynium gabonense*). La forme traditionnelle de hutte (*bémbé*) n'a donc plus cours.

Evolution de la relation entre les Pygmées bakola et leurs voisins

Au Gabon, les Bakola vivent en association avec la plupart des ethnies bantoues

(Mongom, Kota, Mahongwè, ...) de la zone, mais c'est avec l'ethnie mongom que les liens apparaissent les plus rapprochés, car ils revêtent un caractère héréditaire prononcé lié à l'ancienneté des relations entre ces deux groupes. La situation des Bakola du district de Mbomo par rapport au monde bantou est sensiblement différente, puisque l'ethnie mongom, très minoritaire et ne possédant qu'un contrôle limité sur l'exploitation de terres traditionnelles appropriées par d'autres ethnies bantoues (Mboko et Bakota), parvient difficilement à perpétuer son contrôle sur la société bakola.

En ce qui concerne les relations des Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza au monde bantou, le bilan du processus de sédentarisation, bien que mitigé sous certains aspects (prolétarisation, alcoolisme, conditions sanitaires mauvaises, ...), révèle une certaine émancipation par rapport aux villageois.

Le cas des Bakola congolais illustre un phénomène, certes courant dans l'histoire des populations pygmées à travers toute l'Afrique centrale (Vansina 1986), mais dont l'intérêt dans ce cas précis est qu'il se déroule sous nos yeux. Il s'agit du phénomène de "changement de patron" (Bahuchet 1991) que l'on peut observer chez certains Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza, en particulier dans le village d'Ollémé, où l'on voit les Bakola soumis au contrôle des Mboko.

L'ampleur de ce phénomène mérite cependant d'être relativisée, dans la mesure où les Bakola sont depuis quelques temps déjà engagés dans un processus d'autonomisation (relative) dans les échanges avec le monde villageois, notamment grâce au passage à l'agriculture et favorisé, dans les cas des Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza, par la cessation des liens héréditaires avec les Mongom.

Les échanges traditionnels entre sociétés d'agriculteurs et sociétés pygmées se fondaient sur une spécialisation de ces groupes, l'un dans les techniques de transformation du milieu, dont l'agriculture est le meilleur exemple, l'autre dans les techniques d'exploitation directe des ressources sauvages (chasse, collecte,...).

Cette spécialisation a été, au moins depuis la rencontre coloniale, constamment battue en brèche, que ce soit de façon volontaire (politique coloniale puis étatique de sédentarisation, actions missionnaires, programmes de développement, etc.) ou non (introduction des techniques de chasse moderne, appauvrissement et destruction - déforestation- du milieu de spécialisation des Pygmées, etc.). Or, comme on le sait, dans de nombreux cas, ce processus s'est effectué en défaveur des Pygmées (Guillaume 1989, Bahuchet 1991).

Aire d'exploitation des campements bakola

Les Bakola ne s'aventurent pas très loin en forêt pour établir leurs campements (saison sèche).

A Mbandza, le campement le plus lointain se situait à trois heures de marche du village.

Les campements des Bakola de Mbomo et d'Ollémé se situaient quant à eux à une heure de marche de l'axe Mbomo-Mbandza, à la hauteur d'Odzala et à deux heures du village d'Ollémé.

Les retours au village sont fréquents (une à deux fois par semaine) pour venir s'approvisionner en manioc, en sel et en chanvre que l'on échange, la plupart du temps,

contre des amandes de *Panda oleosa* ou d'*Irvingia gabonensis* et, plus rarement, contre de la viande, du poisson ou du miel.

L'établissement des campements forestiers de saison sèche demeure toujours l'objet de vives réjouissances, même si la durée de ceux-ci a constamment diminué au cours du processus de sédentarisation. Les campements forestiers de saison sèche sont l'occasion de se consacrer pleinement aux activités de collecte, ainsi qu'à la pêche à la corbeille. C'est dans ce cadre de prodigalité que la forêt offre aux Pygmées que l'on perçoit l'expression d'un "mieux-vivre", sensible sur le plan de la consommation alimentaire, mais aussi sur celui de la vie sociale.

Genèse et caractéristiques de l'agriculture bakola

Jusque dans les années 1940, la majorité des échanges de ressources forestières contre des produits villageois se faisait avec les Mongom. A cette époque, antérieure à leur passage à l'agriculture, les Bakola dépendaient exclusivement de leurs alliés traditionnels mongom pour l'approvisionnement en produits cultivés. De leur côté, les Mongom se reposaient notoirement sur la spécialisation des Bakola au milieu forestier pour en obtenir les ressources.

Avant le passage à l'agriculture, lorsque les Bakola n'étaient pas dans leurs campements forestiers (*asaka*), leur habitat principal, en périphérie du monde villageois, se trouvait dans des plantations mongom ou en bordure de celles-ci.

Les débuts d'une agriculture bakola datent des années 1940 et marquent l'estompement progressif de la spécialisation tranchée dans l'organisation des activités de production entre les deux sociétés. Cette époque du début d'une agriculture pygmée coïncide avec celle de l'époque coloniale et d'un important regroupement de populations le long d'une piste carrossable, qui allait exposer l'univers clos des relations Mongom/Bakola aux autres Bantous de la zone (Bakota et Mboko).

La situation actuelle de l'agriculture chez les Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza ne laisse pas d'être variée d'individus à individus. Elle offre tous les degrés de développement, depuis l'absence de champs observés dans certains (rares) foyers bakola jusqu'à la présence de plantations permettant d'assurer la quasi-autosuffisance vivrière dans d'autres (également rares).

En général, les plantations bakola se distinguent des plantations mongom, bakota et mboko par leurs dimensions plus réduites et par la durée plus courte de leur exploitation (rarement plus d'un an). Les périodes de soudure alimentaire sont beaucoup plus fréquentes chez les Bakola que chez les villageois dits bantous et l'on constate de nombreux champs de manioc bakola exploités pendant la période de maturation, à trois ou quatre mois. Ceci est explicable par:

- un recours plus important aux variétés précoces de manioc et aux variétés douces (plus précoces que les variétés amères), qui sont plus consommées par les Bakola ;
- d'autres impératifs, en particulier ceux liés à l'exploitation des ressources de la forêt, qui viennent se superposer et parfois même entrer en contradiction avec les impératifs agricoles ;
- la notion de temps, différente chez les Bakola, où le présent immédiat prime

- souvent sur l'avenir (Hecketsweiler *et al.* 1991), ne favorise pas non plus une gestion, même sur le moyen terme, des plantations, dans une société d'anciens chasseurs-collecteurs dont les stratégies de production ont été durant longtemps de type *immediate return system* (Woodburn 1982) ;
- enfin, ces Pygmées n'ont pas développé de cultures de rente (cacao, café), aussi rudimentaires fussent-elles. Cet indice, qui est en général un bon indicateur de l'état de sédentarisation d'une population pygmée, doit toutefois être relativisé dans le contexte du district de Mbomo, où les activités de culture de rente sont marginales, même dans les populations dites bantoues.

Les transformations du secteur cynégétique

C'est probablement par l'activité cynégétique que l'on peut le mieux prendre la mesure des transformations substantielles intervenues dans les modes de relation au milieu de cette population de chasseurs-collecteurs sédentarisés. Nul n'est besoin en effet de rappeler que la chasse constituait une activité centrale pour cette société, qui basait autrefois son mode d'existence sur la seule exploitation des ressources spontanées du milieu.

Les choses ont pourtant bien changé pour les Pygmées qui, à des degrés divers, sont engagés depuis l'époque coloniale dans un processus de transformation substantielle de leurs styles de vie divers (Bahuchet 1991).

Dans le cas des Bakola vivant en bordure du Parc National d'Odzala, ces transformations ont atteint un tel degré qu'il est peu pertinent d'envisager une quelconque prépondérance de l'activité cynégétique en tant que marqueur de différenciation technico-culturelle au sein d'un contexte pluriethnique fortement empreint par cette activité.

La chasse est en effet une activité centrale au niveau social et culturel pour les autres groupes habitant la région, kota et mboko pour ne pas parler des Mongom, et l'on serait bien en peine actuellement de différencier dans ce contexte culturel les Bakola par une prépondérance accordée à cette activité, sauf à regarder au plan psychologique, où l'amertume des Pygmées de ne plus pouvoir pratiquer leur art cynégétique avec autant d'ampleur que par le passé est perceptible.

S'agit-il ici des conséquences de la restriction faite aux activités cynégétiques par le programme (ECOFAC) de conservation de la faune ? C'est peu probable au vu de la date récente de l'installation de ce programme (1992) et du manque d'intérêt affiché par les Bakola pour la zone aujourd'hui protégée. En effet, les Bakola sont loin d'être les plus prompts à se plaindre des restrictions à l'exploitation du milieu. Pour eux, le problème est ailleurs.

Si le Bakola ne représente plus aujourd'hui le paradigme du chasseur, il faut plutôt y voir la marque de la marginalisation socio-économique touchant le groupe bakola, et qui restreint son accès aux moyens modernes (fusil, câbles), qu'il utilise de façon prédominante.

Avant d'apprendre à chasser au fusil et à poser des pièges avec des câbles en acier, les Bakola ne connaissaient comme seuls outils de chasse que la sagaie, le filet et le chien.

Ces outils étaient utilisés dans le cadre de deux chasses collectives, celle aux potamochères et la chasse au filet, qui avaient une importance au niveau des activités cynégétiques bakola. Indissociables d'un contexte magico-religieux faisant intervenir le monde des esprits, à ces deux chasses étaient attachées des rituels représentatifs de l'existence forestière des Bakola, qu'il n'est malheureusement pas possible de décrire ici (Tilquin 1997).

La chasse aux potamochères a disparu dans les années 1950 au cours d'un processus complexe (Tilquin *op. cit.*), synonyme de l'abandon des techniques de chasse traditionnelles.

L'organisation de chasses collectives aux filets qui, par le passé, faisaient des Bakola les principaux pourvoyeurs de viande pour les villageois, est de son côté pratiquement tombée en désuétude sur l'axe Mbomo-Mbandza. Quoiqu'elle subsiste encore faiblement pour certains Bakola de Mbomo et d'Olloba, elle a en revanche complètement disparu à Mbandza depuis les années 1980 et elle est rarement pratiquée par les Bakola d'Ollémé, avec des filets dont ils ne sont pas les propriétaires.

Les raisons de la disparition progressive de cette technique de chasse sont nombreuses et s'expliquent par :

- la réduction des espaces de chasse disponibles. Les Bakola ont aujourd'hui un rayon d'action plus réduit qu'auparavant, qui plus est, dans une zone surexploitée au niveau cynégétique, comme c'est le cas de la zone banale du Parc National d'Odzala (voir chapitre 4.3. sur la conservation). Il ne faut dès lors pas s'étonner que cette technique de chasse, dont le déroulement efficace est lié à l'établissement de campements forestiers mobiles dans des zones faiblement exploitées, soit aujourd'hui à l'agonie, alors que la mobilité des Pygmées est restreinte et que l'espace villageois est surexploité au niveau cynégétique (fusil, câbles,...) ;
- la dépendance vis-à-vis du principal nouveau moyen de production (le fusil). Les Bakola, comme tant de Pygmées, sont ainsi les principaux “ manoeuvres du fusil ”. La pratique de la cession d'arme qui voit le propriétaire d'un fusil le céder temporairement à un Bakola est en effet très répandue, principalement à Mbomo et à Mbandza, où les fusils sont abondants. On pourrait ici n'envisager nulle rupture essentielle avec le passé si l'on voit, dans ce contrat d'échange, l'avatar moderne des anciennes relations de dépendances réciproques entre Pygmées, pourvoyeurs de viande et de produits forestiers, et villageois, pourvoyeurs de produits cultivés et de biens manufacturés. La différence capitale est pourtant que le fusil n'appartient pas au Pygmée qui l'emploie et que ce dernier connaît donc des contraintes drastiques (obligation de partage, voire de réussite, dépendance accrue envers les villageois propriétaires des fusils, coût du fonctionnement de l'arme via la contrainte de se procurer ses propres cartouches et donc monétarisation de l'activité, ...) qu'il ignorait lorsqu'il chassait avec ses propres moyens.

Ces transformations socio-techniques des pratiques cynégétiques bakola ont donné lieu à une redistribution des rôles respectifs des Bakola et des villageois qui s'est soldée, ici comme ailleurs, par un déséquilibre dans les relations d'échanges Bakola/Bantous en

défaveur des Pygmées. La particularité du cas traité ici est que les villageois avec lesquels les Bakola vivent aujourd'hui (bakota, mboko, mongom) sont eux-mêmes connus pour leur attachement à la chasse.

Gestion des activités dans le temps et l'espace

Ce phénomène est très sensible durant les périodes de saison sèche, quand la volonté de départ en forêt entre en contradiction avec celle de l'abattage. Un compromis entre ces deux tâches est parfois adopté, celui de défricher un champ dans le massif forestier à quelque distance du village, afin de profiter des ressources sauvages de saison sèche sans pour autant négliger l'agriculture.

Les Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza ne semblent toutefois pas établir de campements forestiers d'une durée de plus de 3 mois, généralement durant les saisons sèches. Différents facteurs contribuent au retour des Bakola au village après une période plus ou moins prolongée en forêt.

Le plus significatif semble être la pression exercée par les villageois, en particulier par les propriétaires fonciers de la zone (ethnie mboko), et les autorités locales, qui voient d'un mauvais oeil l'installation en forêt des Bakola pendant une trop longue durée.

C'est à Ollémé que le contrôle des villageois sur les Bakola est le plus évident. Les stratégies de cette communauté d'une soixantaine de personnes sont en effet sous la dépendance des Mboko d'Ollémé, qui les contraignent, par beaucoup de procédés, à rester au village autant que possible, que ce soit pour des raisons idéologiques (refus de tolérer une société non-sédentarisée effectuant de trop longs séjours dans la forêt) ou pour des raisons pratiques. Dans ce dernier cas, il s'agit de laisser ouverte la possibilité de les engager dans des travaux de tâcheronage et celle de leur vendre de l'alcool (et du chanvre), dont le besoin croît à mesure de l'oisiveté, caractéristique des séjours au sein de l'espace villageois.

Stratégies des échanges Pygmées/villageois : la monétarisation

Au niveau des relations d'échanges entre Bakola et villageois, même si de nombreuses persistances sont décelables, plusieurs aspects distinguent la situation actuelle de celle qui a prévalu dans le passé. Tout d'abord, les liens privilégiés entre Bakola et Mongom s'étant nettement distendus, les relations économiques des Bakola avec le monde bantou s'en sont d'autant "libéralisées". Certains Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza ne se reconnaissent plus aujourd'hui de patrons revendiquant un contrôle sur le produit de leurs activités ainsi, que sur les échanges effectués avec le monde villageois. Ils sont par conséquent plus libres que par le passé d'échanger leurs produits avec qui bon leur semble.

Autre point sur lequel les changements dans les relations économiques entre Pygmées et villageois sont sensibles : ces échanges, au même titre que les autres secteurs de la vie économique villageoise, se sont monétarisés. A l'échange traditionnel de produits forestiers contre des produits vivriers ou manufacturés s'est substituée la vente. Cette monétarisation des échanges est toutefois loin d'être complète, étant donné la faible masse monétaire mise en jeu au sein de l'économie villageoise, par les Bakola en particulier. Ainsi, sur les 61 échanges recensés au sujet des Bakola d'Ollémé, 30 étaient

monétaires.

A Mbandza, les échanges sont encore plus monétarisés qu'à Ollémé, car les Bakola y commercialisent plus de venaisons et le chanvre (souvent l'objet d'échanges monétaires) y est plus abondant. Sur 311 échanges recensés dans ce village (du 02/03 au 04/05 1997), 252 étaient monétaires, 171 où les Pygmées étaient débiteurs (principalement pour l'achat de chanvre) et 81 où ils étaient les fournisseurs (principalement de viande).

Autre indice de la monétarisation des échanges, les travaux de tâcheronage effectués par les Bakola dans les champs des villageois, lorsqu'ils ne sont pas rémunérés en nature (chanvre, tabac, manioc, alcool) le sont souvent en numéraire, ici comme ailleurs, par des sommes dérisoires (de 100 à 500 FCFA la journée de travail). Notons également que ces prestations sont principalement le fait d'hommes célibataires ne possédant en général pas de plantation et que les femmes bakola semblent participer très peu à cette activité.

A Mbandza, sur les 372 échanges recensés, 75,8 % (282 échanges) ont impliqué le recours à l'argent, en particulier de la part des Bakola, puisqu'ils étaient les débiteurs dans 185 cas. De plus, dans les 87 cas recensés où les Bakola étaient demandeurs de manioc ou de bananes, plus de la moitié (44 cas) ont impliqué le recours à l'argent. De même, dans les 52 cas où les Bakola avaient à offrir de la viande, c'était dans la plupart des cas (46 cas) pour en retirer de l'argent.

Consommation alimentaire et saisonnalité

Les Bakola ont développé des stratégies alimentaires nécessitant des rotations saisonnières entre la forêt et le village.

Il y a certes d'autres facteurs qui incitent les Bakola à revenir s'installer au village après un, deux, voire trois mois passés en forêt. Citons par exemple :

- le retour des pluies, après les saisons sèches, qui rendent l'habitat en forêt plus difficile. Le retour des pluies fait également augmenter le débit des rivières et restreint donc les activités de pêche ;
- l'agriculture qui, bien qu'elle soit rarement le facteur déterminant, incite certains Bakola versés dans cette activité, à sortir de la forêt pour planter l'essart qu'ils avaient défriché avant leur départ ;
- d'après nos observations et le témoignage des Bakola d'Ollémé et de Mbomo, ces deux derniers facteurs, en particulier l'agriculture, semblent toutefois moins déterminants que la pression exercée par le monde extérieur (villageois, autorités) pour expliquer leur retour au village.

Sur le plan de la consommation alimentaire, le recensement effectué durant 4 mois (février-mai 1997) des repas des Bakola d'Ollémé permet clairement d'attribuer une qualité supérieure aux repas pris dans les campements forestiers. De plus, lorsqu'on connaît l'importance culturelle attachée à la consommation de la chair animale dans les sociétés forestières africaines, en particulier pour ce qui est de la viande chez les Pygmées, on comprend ce que la notion de "mieux-vivre" signifie en rapport avec la phase de vie forestière des Bakola.

Ainsi, dans la forêt :

- 77 % des repas comprennent soit de la viande (44,5 %), soit du poisson (32,6%) comme constituants de base, avec du manioc en accompagnement. Or, ce pourcentage tombe à 16 % pour les repas pris durant la période de vie au village ;
- le plat le plus consommé en forêt est en effet composé de viande ou de poisson préparé dans une pâte ou dans une sauce obtenus à base des amandes grillées et pilées de *Panda oleosa* ou d'*Irvingia gabonensis*, deux produits fortement valorisés au sein des pratiques alimentaires bakola et qui, à eux seuls, sont le symbole de la vie forestière des Bakola. En accompagnement vient le manioc, parfois la banane et, très exceptionnellement, l'igname sauvage.

Au village, par contre :

- des produits non animaux (brèdes, champignons,) viennent se substituer à la viande et au poisson. Ainsi, le plat le plus consommé (35 %) au village a pour composant de base des brèdes, obtenues soit à partir des feuilles de manioc ou d'amarante mélangées à la poudre du pain d'*Irvingia*, à des fragments d'amandes de *Panda oleosa* ou à de l'huile de palme.

3. PROBLÉMATIQUE DE LA CONSERVATION : LE PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA ET SA PÉRIPHÉRIE

3.1 CONTEXTE

Parc National d'Odzala-Kokoua (PNO)

- Créé en 1935, 13.546 km²
- 35 villages bantous et pygmées
- 4.807 habitants (1hab./km²)
- Ministère Congolais de l'Économie Forestière
- Projet ECOFAC (UE) depuis 1992

L'extension récente du parc le place à cheval sur deux régions administratives : la Cuvette-Ouest et la Sangha, les sous-préfectures concernées étant Mbomo, au Sud, Sémbé et Mokéko au Nord.

Plus de 4.500 personnes sont directement concernées par l'aire protégée. Il s'agit d'essarteurs traditionnels et de Pygmées, dont les villages/campements s'échelonnent le long de trois axes routiers (Mbomo-Etoumbi, Yengo-Liouesso et Ouéso-Sembé) qui entourent l'aire protégée et qui correspondent à quatre zones dites " périphériques " dans le plan de zonage.

La zone nord du parc se trouve dans la zone à cacao. Les Pygmées ngombé et bendjellé de cette région pratiquent la cacaoculture, tout en maintenant leurs campements en forêt. Ils se différencient ainsi des Pygmées bakola dont nous venons de parler.

Le projet ECOFAC intervient également sur l'axe Mbomo-Olloba, en dehors de l'aire protégée, notamment dans le village de Lengui-Lengui, dont une partie des terres est en voie de classement (voir 4.4).

Le Parc est entouré de quelques pôles de développement : Etoumbi (ancienne cité ouvrière pour l'industrie d'huile de palme), Kéllé, Mokéko (industrie d'huile de palme) et Sémbé (exploitation industrielle du bois).

Tableau 8 : Contexte humain dans le Parc National d'Odzala

Zones périphériques	Villages	Ethnies	Démographie
Ouest (Mbandza)	Kéba, Ollémé, Ikangui, Nguanguébongui et Mbandza + Mbomo-centre	Mboko, Bakota, Mongom et Pygmées bakola	871 habitants + env. 1.500 hab. (Mbomo-centre)
Sud (Diba)	Lébango, Diba, Mbéndé, Lissanga et Ebana	Mboko	280 habitants
Est (Lokoué)	Yengo, Epoma, Ignoli et Lango	Bonguili, Bokiba, Mboko, Bakota, Mbochis, Mikaya, Pygmées ngombé et bemdjélé	156 habitants (Gami, 1999a, 1999b)
Nord (Koudou)	Seka, Kokoua, Douma 1 et 2, Miélékouka, Yongolo, Zegabod, Goa, Douodjina, Goueboum, Mekoum, Biessi, Boutazab, Mandjandja, Bade, Sécka, Koudou, Batékok, Démejong et Bessié.	Bakwélé, Fang, Djem, Pygmées mikaya et ngombé	2000 habitants (Gami et Mavah, 1996)

3.2 HISTOIRE ANCIENNE DE L'OCCUPATION HUMAINE

La zone écotone forêt-savane de Mboko (saline Lango) ou de forêt nature (Escarpeement Central) au Nord-Ouest du Congo Brazzaville est actuellement inhabitée. Les quelques prospections archéologiques, quoique n'ayant pour l'instant livré que des résultats très préliminaires, prouvent sans conteste que la zone était en réalité peuplée depuis des millénaires par des chasseurs-collecteurs (Âges de la Pierre Moyen et Récent) et des agriculteurs (Âge du Fer). Cela ne devrait pas nous étonner puisque la région du Parc National d'Odzala est probablement fréquentée par des Pygmées depuis extrêmement longtemps (Bahuchet 1993) et qu'elle se trouve sur une des routes probables de passage des migrations bantoues entre les Grassfields du Cameroun et le Bas-Congo (Vansina 1990, de Maret 1994-95). La saline Lango étant le site le plus prometteur, elle devrait faire l'objet de fouilles plus extensives dans un avenir proche.

Saline de LANGO

Ce site est situé à 00°36'50''N et 14°56'00''E. dans le Parc National, à 45 minutes de voiture et de pirogue de Mboko. Il s'agit d'un vaste site archéologique composé d'un ensemble de monticules très riches en céramique résultant vraisemblablement d'une exploitation ancienne et intensive de cette saline. De nombreuses pierres taillées et tessons de poterie sont visibles dans le gravier de la rivière, probablement continuellement affouillés par l'eau. Un sondage de 1 m a été effectué dans une des buttes. Il révéla une stratigraphie de dépôts archéologiques bourrés de tessons sur une épaisseur de 90 cm au-dessus du niveau aquifère. Les niveaux archéologiques se poursuivent manifestement plus en profondeur, mais ne sont accessibles qu'en saison sèche. Plusieurs couches de poterie tantôt richement décorée, tantôt sans décor et

comportant des récipients présentant un fond pointu, ont été mises au jour. Deux échantillons de charbon de bois ont été envoyés au laboratoire de Gif-sur-Yvette (France) pour être datés. Un âge présumé entre les 13^{ème} et 19^{ème} siècles de notre ère peut être avancé en comparaison avec des poteries connues du Gabon, dans la réserve de la Lopé (Oslisly 1994-95). Quelques belles pointes bifaciales lancéolées taillées dans un beau grès polymorphe ont été trouvées deux ans plus tard par Bruce Davidson (ECOFAC) dans la rivière. Elles peuvent être rattachées typologiquement au Lupembien final ou au Tshitolién du bassin du Congo, industries datées entre 25.000 et 5.000 BP (Cahen 1978, Lanfranchi 1990, Cornelissen 1996). Ces découvertes archéologiques, quoique encore très préliminaires, prouvent en tout cas une occupation humaine millénaire de la région et une exploitation très ancienne des salines.

Escarpement central d'Odzala

Il s'agit de la limite ouest de la cuvette du bassin du Congo, région presque vierge de toute recherche. La zone présente donc un intérêt tout particulier, tant du point de vue de la zoologie que de la botanique, mais aussi de l'archéologie, puisque la possibilité d'y découvrir des abris sous roche existe et que le franchissement de l'obstacle constitué par cet escarpement peut avoir concentré l'activité humaine ancienne, la rendant ainsi plus facilement décelable. Un camp de base a été installé en contrebas de la falaise à 01°08'12''N. et 14°27'46''E. Deux semaines de prospections aux alentours du camp ont mené à la découverte, malgré le couvert végétal extrêmement défavorable, de quelques indices archéologiques de la présence de l'homme. Entre le camp de base et le point 01°08'12''N. 14°27'46''E., les sites significatifs suivants ont été repérés:

- plusieurs nucléi dormants de grès polymorphe dont on a détaché de grands éclats en contrebas du camp (Age de la Pierre) ;
- quelques tessons de poterie et éclats de pierre dans trois petits abris sous roche dans la falaise au sud du camp probablement de l'Age du Fer ;
- un polissoir sur bloc de grès le long d'un ruisseau au sommet de l'escarpement qui pourrait remonter au Néolithique ou à l'Age de Fer ;
- de nombreuses pierres taillées de grandes dimensions en grès polymorphe ou quartzite le long d'une piste à éléphants descendant l'escarpement sans doute de l'Age de la Pierre Moyen : Sangoen ou Lupembien.

Ce matériel, bien que pauvre et parfois découvert en contexte remanié, prouve pourtant que, si les comparaisons avec le reste du bassin du Congo sont valables (Cahen 1978, Lanfranchi 1990, Cornelissen, 1996), l'homme fréquente la région depuis fort longtemps et de façon assez continue.

3.3 ZONAGE DE L'AIRES PROTÉGÉE : LA QUESTION DES AIRES À EXPLOITATION VILLAGEOISE

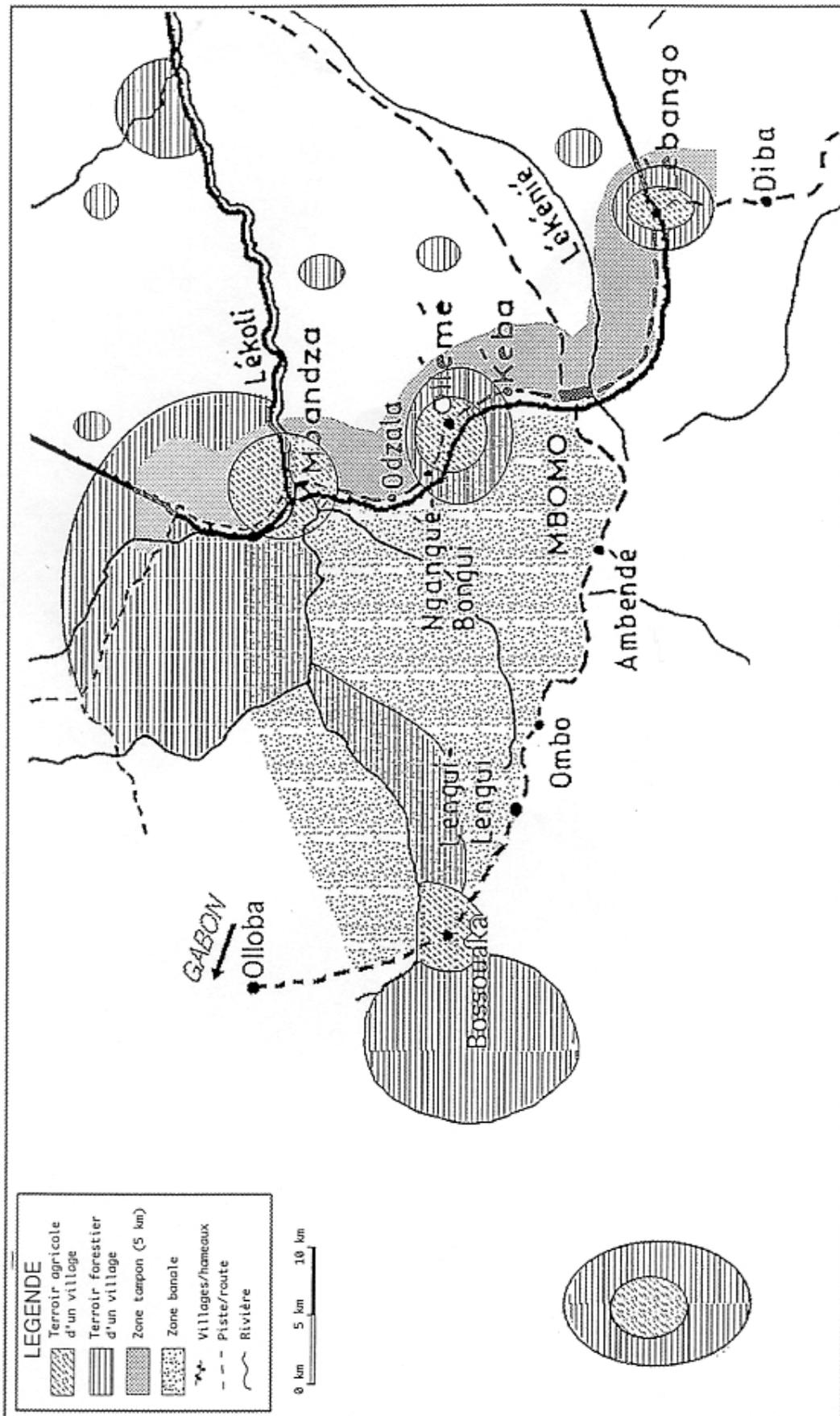
APFT a contribué à la préparation du nouveau plan d'aménagement du Parc National d'Odzala-Kokouata en préconisant un zonage qui concilie mieux développement et conservation. La *zone tampon* a été agrandie (10 km à partir de la piste au lieu de 5 km) et des *zones périphériques* à vocation villageoise sont prévues.

Problèmes relatifs au plan de zonage initial du PNO

Plusieurs rapports précédents (Gami 1995a, 1995 b ; Joiris & Lia 1995 ; Joiris 1996 ; Vanwijnsberghe 1996) soulevaient les problèmes suivants :

- la zone tampon se trouve dans le domaine de chasse de Mboko. Les activités de chasse, pêche, cueillette ne sont autorisées qu'avec un permis (coûteux, lourdeurs administratives) ou dans les limites de techniques traditionnelles (abandonnées au profit du fusil) (Loi N°48/83 du 21/04/1983, articles 32 et 46) ;
- la zone banale (chasse libre, mais avec respect de la loi nationale sur l'exploitation de la faune) est exploitée conjointement par un nombre trop important de villages (accidents de chasse, conflits, rareté du gibier) ;
- la superficie de l'aire d'exploitation des villages (agriculture, chasse, pêche, cueillette) dépasse largement les limites de la zone tampon qui leur est réservée ;
- la population exerce le plus souvent ses activités de subsistance au delà des limites édictées, dans le Parc.

Suite à l'extension de l'aire protégée, Gami & Mavah (1997) et Gami (1999a, 1999b) ont indiqué que des problèmes du même ordre pourraient se poser pour les autres axes de l'aire protégée.



Carte 4 : Plan de zonage initial du PNO par rapport aux aires d'exploitation des villages de l'axe Lebang-Mbandza.

La proposition actuelle du plan de zonage conserve la conception classique d'une bande linéaire qui suit les limites de l'aire protégée, mais un progrès est réalisé dans le sens où cette bande est moins étroite que par le passé.

Le zonage actuel ne mécontente pas les villageois, même si on est encore loin de la notion d'une " zone tampon à fonction sociale " (Mackinnon *et al.* 1990), qui permettrait l'exploitation ponctuelle de la zone soumise à protection intégrale, comme c'est le cas dans le Parc National Royal Chitwan (Ledec & Goodland 1988, cité par Colchester, 1995). Certes, un arrangement de ce type contribuerait à améliorer l'acceptation de l'aire protégée par les populations mais, à l'heure actuelle, pour des raisons d'ordre biologique et écologique et pour la survie de certaines espèces (lion, buffle), il est impensable de permettre aux populations de la zone sud de chasser plus loin dans le noyau du parc.

3.4 GESTION PARTICIPATIVE DE L'ÉCOTOURISME : LE SANCTUAIRE À GORILLES DE LENGUI-LENGUI

APFT a contribué ces dernières années à une expérience unique en Afrique centrale dans le domaine de la gestion participative. Cette expérience pilote est originale au regard de la méthode employée pour susciter l'adhésion réelle des différents acteurs en présence (villageois, autorités congolaises). Elle concerne la cogestion d'une ressource naturelle -le gorille- dans la perspective de l'écotourisme et a été initiée par un programme de conservation (ECOFAC) soutenu par le Ministère congolais de l'Économie Forestière. Cette recherche-action apporte la preuve que des actions donnant des résultats tangibles sont possibles.

Le succès de l'opération repose sur quelques principes de base incontournables :

- motivation réelle des populations, du projet et des autorités congolaises ;
- prise en considération de tous les enjeux fonciers et financiers ;
- éloignement de la zone d'intervention par rapport au village (à 24 km) ;
- connaissance préalable de la zone (anthropologie, langues), maîtrise des techniques d'animation rurale et relations de confiance avec les populations ;
- intervention de plus de deux ans

Le 'sanctuaire à gorilles' de Lossi

Le sanctuaire de Lossi (00°14'09N, 14°30'12) se trouve à 24 km au sud du village de Lengui-Lengui (Bermejo, 1995), à près d'une journée de marche de la petite ville voisine de Kéllé. Le village moteur d'où est partie l'initiative est Lengui-Lengui (00°27'12N, 014°3159). Il se trouve à une distance de 22 km de Mbomo qui est le centre de la sous-préfecture et l'un des points repères de la limite sud du Parc National d'Odzala (PNO).

Les propriétaires des terres (ou ayant-droits) de Lossi appartiennent au groupe ethnique mboko alengui. Ils parlent couramment les langues mboko, kota et mbéti du Nord-Congo. Ainsi, au cours d'une conversation, ils passent aisément d'une langue à l'autre. Ce fait explique leur double (ou triple) appartenance mboko, mbéti et parfois bakota, selon les cas (Gami 2000).

Bilan des acquis et analyse

- Habituation de gorilles : actuellement, deux familles de gorilles sont habituées à la présence humaine. Le groupe Apolo (22 individus) est le plus facile à observer. Des pisteurs originaires des environs (Kéllé) ont été formés par la primatologue Magdalena Bermejo et son mari, qui ont poursuivi leur travail pendant et après la guerre civile.
- Participation de la population : malgré l'absence des retombées financières du tourisme, la population vient d'ouvrir bénévolement la piste Lengui-Lengui – Lossi (12 km).

Les ayant-droits participent à la construction de deux bases touristiques et d'un campement de recherche sur le site de Lossi.

Le processus de classement de ce sanctuaire par le gouvernement est en cours. Les travaux d'encadrement des ayant-droits des terres de Lossi continuent grâce au financement du programme ECOFAC.

La recherche-action

La démarche utilisée pour associer la population à ce projet ne correspond pas aux schémas classiques dans le domaine de la cogestion. La priorité est accordée aux résultats dans le domaine du développement. Cette expérience peut être classée dans ce que les Anglo-saxons appellent *l'adaptive management*, qui reconnaît le manque de connaissances univoques et définitives. Elle souligne le caractère expérimental de l'entreprise durant laquelle on s'adapte aux connaissances acquises dans le processus de gestion.

Plus de deux ans ont été nécessaires pour assurer la mise en place de ce processus.

Le point de départ de ce travail fut le relevé exhaustif des terres et de leurs propriétaires, certains ne vivant plus dans la zone d'intervention. Une connaissance préalable du système foncier coutumier et un laps de temps suffisant pour contacter les personnes concernées furent nécessaires.

Après tout un processus de recensement et de négociation, les ayants-droits ont mis leurs terres à la disposition de la conservation. Ils ont spontanément cédé celles-ci à des chercheurs pour l'habituation des gorilles et ils sont pleinement impliqués dans les retombées financières de cette entreprise.

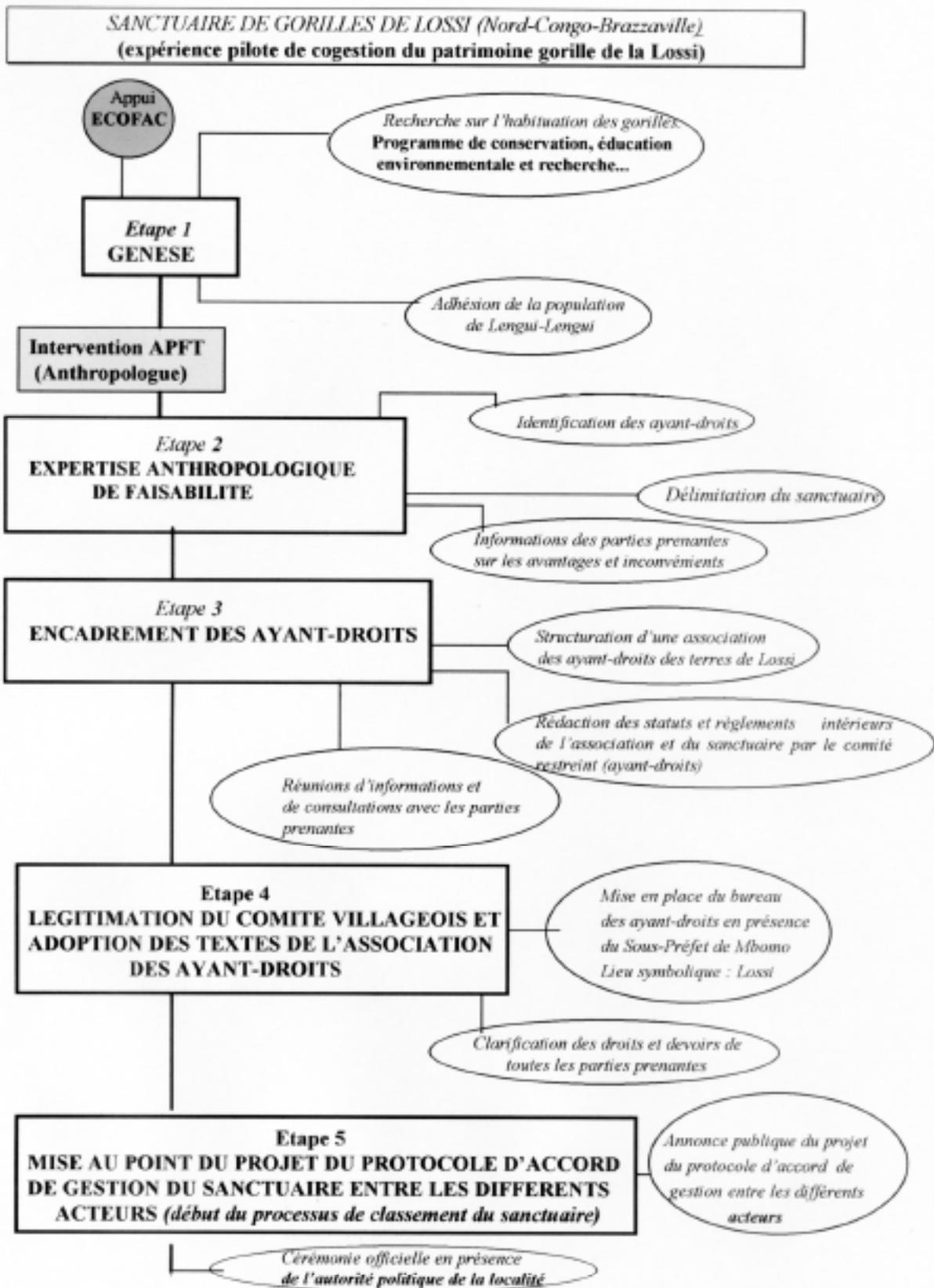


Figure 1 : Etapes du processus de cogestion à Lossi

CONCLUSION

Si une conclusion générale est malaisée en raison du caractère hétéroclite et inégal des données récoltées dans ce pays, des tendances intéressantes peuvent cependant être soulignées.

En effet, l'analyse de l'expansion d'une ville intermédiaire comme Ouesso (18.000 habitants) montre que le terroir agricole est peu étendu et que la plus grande surface cultivée est exploitée dans un but commercial par des populations exogènes. Cette analyse indique aussi que plus de 400.000 kg de gibier par an sont probablement consommés dans cette ville, ce qui est considérable et mériterait des études plus approfondies. Une autre piste intéressante ressort de l'étude sur Pointe-Noire dont le développement entraîne, en milieu rural, une redistribution de la population, ainsi que l'émergence d'une économie commerciale aux côtés de l'économie de subsistance.

La perspective du changement social est tout aussi présente dans les travaux sur le district de Mbomo, qui est pourtant une zone rurale très enclavée. L'évolution des techniques de chasse, la modification des relations entre essarteurs traditionnels et Pygmées, ainsi que l'impact de la gestion d'une aire protégée sur l'économie et les systèmes locaux de représentations ont ainsi été abordés.

Enfin, l'état d'avancement de deux expérimentations novatrices en matière de gestion participative d'une aire protégée (PNO) a été présenté, avec, d'une part l'intégration des terroirs coutumiers dans le plan de zonage et d'autre part, la cogestion du tourisme de vision en se basant sur des structures villageoises existantes.

BIBLIOGRAPHIE

- Bahuchet, S.** 1991. Les Pygmées d'aujourd'hui en Afrique centrale. *Journal des africanistes*, 61(1), 5-35.
- Bahuchet, S.** 1993. History of the inhabitants of the Central African rain forest: perspectives from comparative linguistics. In *Tropical Forests, People and Food*, Hladik, C.M., Linares, O.F., Pagezy, H., Semple, A. et Hadley, M. eds. 37-53. New York: UNESCO.
- Cabrol, C.** 1962. *Notes sur les villages pygmées du district de Mékambo*. République gabonaise.
- Cahen, D.** 1978. Vers une révision de la nomenclature des industries préhistoriques de l'Afrique Centrale. *L'Anthropologie* 82 (1): 5-36.
- Colchester, M.** 1995. *Nature sauvage, nature sauvée? Peuples indigènes, zones protégées et conservation de la biodiversité*. Genève: UNRSID.
- Cornelissen, E.** 1997. Central African transitional cultures. In *Encyclopedia of Precolonial Africa*, Vogel, J.O., éd. 312-20. Walnut Creek, London, New Delhi: Altamira Press.
- Cornu, A. et al.** 1992, *Enquête nationale sur l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire au Congo*. Paris, France : ORSTOM.
- Dounias, E.** 1993. *Dynamique et gestion différentielles du système de production dominante agricole chez les Myae du Sud Cameroun forestier*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier II.
- Fabing, A.** 1997. *Bilan spatial et structurel de l'antagonisme dynamique forestière naturelle sous pression anthropique en zone de forte croissance urbaine. Impact de l'agglomération de Pointe-Noire sur le milieu forestier : la filière bois-énergie*. Compte-rendu de la mission effectuée du 15-05-1997 au 15-10-1997 à Pointe-Noire (Congo). 6 p. + Annexes.
- Fabing, A.** (en préparation). *Bilan spatial et structurel de l'antagonisme dynamique forestière naturelle sous pression anthropique en zone de forte croissance urbaine. Le modèle de Pointe-Noire et de la région du Kouilou*. Thèse de doctorat, UFR de Géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg.
- Falguières, B.** 1971. *Les structures démographiques des villes d'Afrique centrale*. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
- Fleuriot, A.** 1942. Les Babinga de Mékambo (Gabon). Etude anthropologique. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome III - IXème série: 101-16.
- Gami, N.** 1995a. *Etude du milieu humain - parc national d'Odzala (Congo)*. Rapport intermédiaire " village Mbandza ". Rapport ECOFAC n.p.
- Gami, N.** 1995b. *Etude du milieu humain - parc national d'Odzala (Congo)*. Rapport intermédiaire " villages Olémé et Lébango". Rapport ECOFAC n.p.
- Gami, N.** 1996. *Vérification de constitution d'un secteur forestier villageois pouvant être géré avec l'aide de l'administration chargée de la faune et de la flore, par les populations exerçant un droit d'usage sur les terres de la Lossi et de Lengui-Lengui dans la sous-préfecture de Mbomo (tourisme de vision de gorilles)*. Brazzaville, Congo, rapport final APFT/ ECOFAC-Congo n.p.
- Gami, N.** 1998. *Situation alimentaire et nutritionnelle des populations forestières de Mbomo au nord du Congo (Brazzaville)*. Draft, APFT n.p.
- Gami, N.** 1999a. *Rapport intermédiaire 1 : encadrement et extension du PNO (du 16 mars au 03 avril)*. AGRECO n.p.
- Gami, N.** 1999b. *Rapport intermédiaire 2 : encadrement et extension du PNO (du 27 avril au 01 juin)*. AGRECO n.p.
- Gami, N.** 2000. *Création du sanctuaire de gorilles de Lossi (cogestion, valorisation de la ressource gorille par et à travers le tourisme par les ayants droit - expérience pilote de gestion participative et développement)*. Rapport final APFT/AGRECO. 36 p. + Annexes.

- Gami, N. & G. Mavah**, 1997. *Etudes socio-économiques des villages situés sur les axes Ouesso-Sembé et Ouesso-Liouesso (Résumé général)*. Projet GTZ-PROECO, Brazzaville.
- Guillaume, H.** 1989. 'L'état sauvage ... ' : Pygmées et forêts d'Afrique centrale. *Politique Africaine*, 34 : 74-82.
- Hamel O. & Laclau J.C.** 1996. La filière bois-énergie à Pointe-Noire. *Bois et Forêt des Tropiques*, 250.
- Hecketsweiler P., Doumenge C., Mokoko Ikonga, J.**, 1991. *Le Parc National d'Odzala*. Royaume-Uni, UICN, Gland.
- Joiris D. V., Lia C.**, 1995. *Etude du milieu humain du parc national d'Odzala, République du Congo*. Bruxelles, ECOFAC, rapport intermédiaire.
- Joiris, D. V.** 1996. *Synthèse régionale des expertises anthropologiques (réalisées de 1993 à 1996 dans le cadre du programme ECOFAC au Cameroun, Gabon, Congo et RCA)*. Bruxelles, Centre d'Anthropologie Culturelle (ULB), AGRECO-CTFT. 66 p. + Annexes.
- Kliemann, K.A.** 1997. *Hunters and farmers of the Western equatorial rainforest : economy and society (3000 B.C. to 1880 A.D.)*. Los Angeles, Ph.D., University of California.
- Lanfranchi, R.** 1990, Les industries préhistoriques en R.P. du Congo et leur contexte paléogéographique. In *Paysages quaternaires de l'Afrique Centrale Atlantique* Lanfranchi R. et D. Schwartz éd. 406-23. Paris: ORSTOM.
- Maret, P. de** (1994-95). Pits, pots and the far west streams. *Azania* 29-30: 318-23.
- Ministère de la Santé (Direction générale de la santé et la Direction de la Santé de la Famille, DSF)**, 1992. *Conférence internationale sur la nutrition - Document du Congo avec la collaboration de : FAO, FAC, OMS, UNICEF et USAID*. Brazzaville.
- Ministère des Eaux et Forêts – Secrétariat général aux Eaux et Forêts - Congo**, 1983. *Loi n° 48/83 du 21/04/1983 définissant les conditions de la conservation et de l'exploitation de la faune sauvage*.
- Oslisly, R.** 1994-95. The middle Ogooué valley: cultural changes and palaeoclimatic implications of the last four millenia. *Azania* 29-30: 324-31.
- Thumerelle P. J.**, 1996. *Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des population., Dossier des images économiques du monde*. SEDES.
- Thuret, M.** 1997a. *Zonage du terroir forestier exploité par les populations de Ouesso (nord-Congo)*. Rapport de mission présenté à APFT dans le cadre du volet de recherche “ Ville-Forêt ”. 18.3. - 15.4.1997.
- Thuret, M.** 1997b. *Rapport de mission complémentaire. Ouesso, période du 24 avril 1997 - 10 mai 1997*. Projet APFT, volet Villes-Forêts. Ville intermédiaire de Ouesso. République du Congo. 19 p. + Annexes.
- Tilquin, O.** 1997. *Esquisse ethnoécologique et sociologique d'une population de Pygmées sédentarisés : les Bakola de l'axe Mbomo-Mbandza (Nord-Congo)*. Bruxelles, Rapport APFT (CEE-DG XI).
- Vansina, J.** 1986. Do Pygmies have an history ?. *Sprache und geschichte in Afrika*. 7(1) : 431-45.
- Vansina, J.** 1990. *Paths in the rainforest: toward a history of political tradition in Equatorial Africa*. Londres : Currey.
- Vanwijnsberghe, S.** 1996. *Etude sur la chasse villageoise aux environs du Parc National d'Odzala* (rapport définitif). Bruxelles, rapport ECOFAC/AGRER.
- Venetier P.** 1968. Pointe-Noire et la façade maritime du Congo, *Mé. n°26*, ORSTOM, Paris.
- Woodbrun, J.** 1982. Egalitarian societies. *Man*. 17 : 431-51.

5. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Pierre DE MARET, Emmanuel DE MERODE

Joseph NZABANDORA NDI MUBANZI

Rolin MANGALA BATUKEZANGA

Theodore TREFON, Georges WEIS



2.200 m. Kataka. Pasteur Tutsi, appelé aussi Munya Rwanda ou Munya Mulenge.

INTRODUCTION

Avec plus de la moitié de ce qui reste de forêts tropicales en Afrique et un huitième de celles qui existent encore dans le monde, la République Démocratique du Congo (R.D.C., ex-Zaïre) revêt une importance particulière dans la réflexion et l'action en faveur de celles-ci et de leurs populations.

Malheureusement, le gel de la coopération européenne avec ce pays, en raison du contexte politique et militaire, ne nous a pas permis d'y développer des activités à l'échelle des enjeux, que ce soit pour les populations ou la conservation. APFT a donc dû renoncer à y organiser sur le terrain des Sites Intensifs Pluridisciplinaires (SIP). Bénéficiant de nombreux contacts sur place, il avait toutefois été décidé d'y implanter deux bases, une à l'Ouest, à Kinshasa, l'autre à l'Est, à Bukavu.

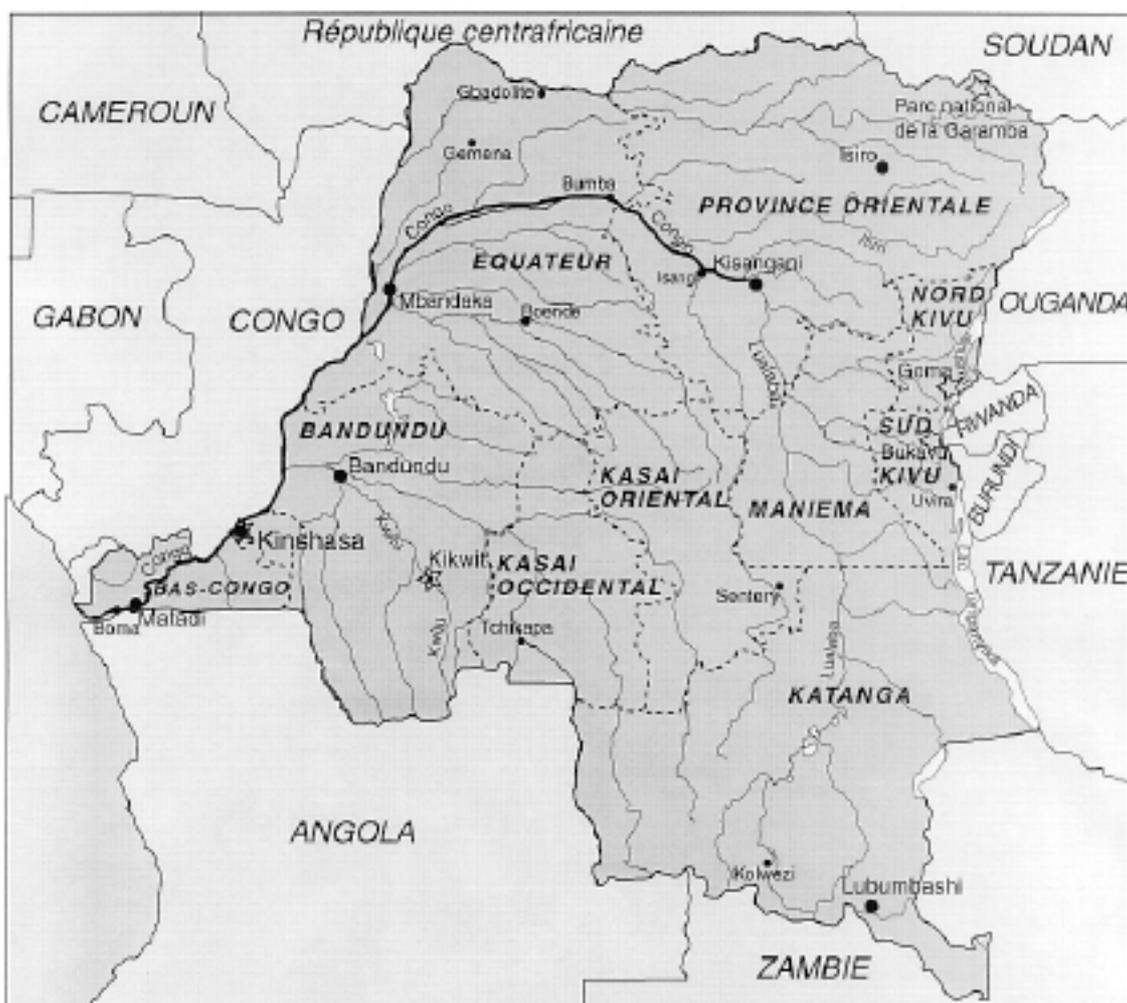
Le but était double : garder le contact avec les scientifiques de ce pays et récolter un certain nombre de données, principalement sur le volet ville-forêt. Profitant de l'existence des bureaux d'un autre projet financé par la CE relatif à la prévention du SIDA au Sud-Kivu, la base de Bukavu a connu un début d'implantation vite interrompue lors de la prise de la ville par les troupes de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre.

APFT a cependant continué à soutenir deux chercheurs locaux, Kasamba Chifundera, Chef de Travaux au Département de Biologie du Centre de Recherche en Sciences Naturelles de Lwiro, qui a étudié la situation des Pygmées Barhwa en bordure du Parc National de Kahuzi-Biega, et Joseph Nzabandora Ndi Mubanzi, Chef de Travaux au Département d'Histoire et Sciences Sociales du Centre de Recherches Universitaires du Kivu de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu. Ce dernier a centré son intérêt sur les conflits entre les populations et les aires protégées au Kivu et sur les catastrophes écologiques liées aux mouvements de populations déclenchés par les guerres qui embrasent cette région depuis 1993. Grâce à une bourse APFT, ce dernier achève une thèse de doctorat intitulée *Histoire de conserver*: 75 ans de relations du Parc National des Virunga au Kivu avec les populations avoisinantes : aspects socioéconomiques et ethno-écologiques.

A Kinshasa, APFT soutient, au Centre de coordination des recherches et de documentation en sciences sociales desservant l'Afrique sub-saharienne (CERDAS) de l'Université de Kinshasa, l'équipe du Professeur Lapika Dimomfu. Il existe ainsi une base APFT pleinement opérationnelle dans la capitale de la R.D.C.. Elle a poursuivi sans désespérer ses activités de recherche et de liaison malgré les multiples problèmes quotidiens et événements militaires et politiques qui ont agité cette grande métropole depuis quatre ans.

Enfin, APFT a aussi soutenu l'évaluation des différentes options en matière de politique de conservation et de développement local aux alentours du Parc National de la Garamba, à l'extrémité nord-est du pays. Bien qu'aux marges de la grande forêt, l'étude

multidisciplinaire qu'y a menée Emmanuel de Merode est exemplaire et très riche en enseignements du point de vue des stratégies à mettre en oeuvre en fonction du contexte et des ressources disponibles.



Données : Africa Topos database, Zirkbeck College of London, mise à jour par Uwe Deichmann (NGIA) et Digital Chart of the World, US-OMA
Cartographie : IGBAT/ULB; Calima Léger, APFT/ULB

100 0 100 200 300 Km

-  Fleuves
-  Villes
-  Sites de recherches APFT
-  Limites des provinces

carte 1, les sites de recherche d'APFT en RDC

LE CONTEXTE POLITIQUE

Le problème environnemental majeur aujourd'hui est d'ordre éthique : moralement, peut-on justifier des priorités internationales de conservation dans une région en guerre ? Réduire la pauvreté et chercher des solutions pour rétablir la sécurité sont des problèmes indéniablement plus urgents que la conservation de la nature. En 1994, près d'un million de Tutsis et de Hutus modérés furent tués au Rwanda. La violence politique et ethnique poussa un autre million de réfugiés dans les provinces orientales du Nord et du Sud Kivu, de ce qui était alors le Zaïre. Cette situation entraîna la création de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre en octobre 1996. Bukavu, Goma, Mbuji Mayi, Lubumbashi et enfin Kinshasa furent prises successivement par les forces de l'Alliance. Les Forces Armées Zaïroises de Mobutu n'offrirent que peu de résistance. La marche sur Kinshasa depuis l'Est ne prit que sept mois. En mai 1997, Mobutu et sa famille fuirent le pays ; le 29 du même mois, Laurent-Désiré Kabila s'auto-proclama nouveau chef du pays. Ce qui avait été perçu au départ comme une guerre de libération prometteuse dégénéra rapidement en une autre guerre civile congolaise. Le pays tout entier, et même Kinshasa en août 1998, devint le champ des opérations militaires des pays voisins, tant alliés qu'ennemis du Congo et les ressources naturelles servirent de monnaie d'échange pour financer l'effort de guerre.

Trente-deux ans de dictature ont appauvri le peuple congolais. Le pays se range parmi les plus faibles en termes d'indicateurs de développement humain : le PNB per capita a été estimé à 120 US\$ en 1997. Paradoxalement, la détérioration des réseaux d'infrastructures et le manque d'intérêt des investisseurs pendant ces années créèrent des enclaves forestières dont le bois n'était plus exploité. Les forêts du Congo ont ainsi été protégées des exploitants forestiers par leur inaccessibilité. Selon Wolfire et al. (1998:7-8) le taux de déforestation en R.D.C. est bas : 0,7 %, d'autant que 86 % des forêts primaires du pays subsistent. Même pendant la période coloniale, après que la forêt du Mayumbe, proche de la côte et facilement accessible, eût été surexploitée, le transport du bois des régions forestières éloignées de Kinshasa, d'abord fluvial, et ensuite poursuivi par route ou par rail, était une entreprise onéreuse. Le délabrement des infrastructures et l'impasse politique ont aggravé cette situation (Doumenge 1990:47; Mwanza wa Mwanza 1997; Pourtier 1997:18-9). L'exploitation forestière constitue donc un bien moindre menace pour les forêts congolaises que pour celles du Cameroun ou du Gabon, par exemple, et les ressources fauniques ont été épargnées par la même occasion. Les colons belges et Mobutu cherchèrent surtout à maximaliser les revenus à l'exportation de l'exploitation minière, ce qui explique aussi pourquoi l'exploitation forestière n'a jamais été une priorité nationale.

LA RÉTICENCE DES BAILLEURS DE FONDS

Une autre répercussion de l'instabilité du pays est son isolement en termes d'aide internationale. En matière de conservation, la communauté internationale y est pratiquement absente. Entre 1994 et 1997, seulement 3 % de l'aide de l'Union Européenne, le principal bailleur de fonds de la RDC, furent alloués à l'environnement, essentiellement pour limiter la dégradation du Parc National des Virunga (Délégation de la Commission Européenne 1997:26). Lorsque Laurent Kabila renversa le Président

Mobutu, le nouveau gouvernement aurait pu regagner une crédibilité internationale en tirant profit des opérations de conservation (de Maret 1998:4). Jusqu'aujourd'hui, et malgré quelques discours environnementalistes, le Président Kabila n'a pas su profiter de cette opportunité. Il n'a pas, à ce propos, le lyrisme de son prédécesseur, qui déclarait à des conservationnistes : "nos monuments, nos cathédrales, c'est le patrimoine que nous ont légué nos ancêtres : essentiellement, la nature ; ce sont nos rivières, notre fleuve, nos forêts, nos insectes, nos animaux, nos lacs, nos volcans, nos montagnes et nos plaines ; c'est tout ce qui fait partie intégrante de notre originalité et de notre personnalité" (Mobutu 1988:60). Au contraire, pour soutenir l'effort de guerre, le régime actuellement au pouvoir à Kinshasa a déclaré vouloir intensifier l'exploitation forestière. La communauté internationale est confrontée à un dilemme : ne pas agir maintenant à cause de réels problèmes ou reporter les interventions, pourtant indispensables, à un avenir hypothétique, quand les conditions seront plus opportunes.

Obstacles à la gestion environnementale au Congo :

- Enormité de la tâche.
- Manque de volonté politique.
- Insuffisance de la prise en compte des besoins des populations dans les projets.
- Connaissance environnementale et données socioéconomiques inadéquates.
- Faiblesse des cadres institutionnels et légaux.
- Encadrement restreint en ressources humaines.
- Contraintes financières importantes.
- Manque de communication et de coordination entre bailleurs et entre acteurs.

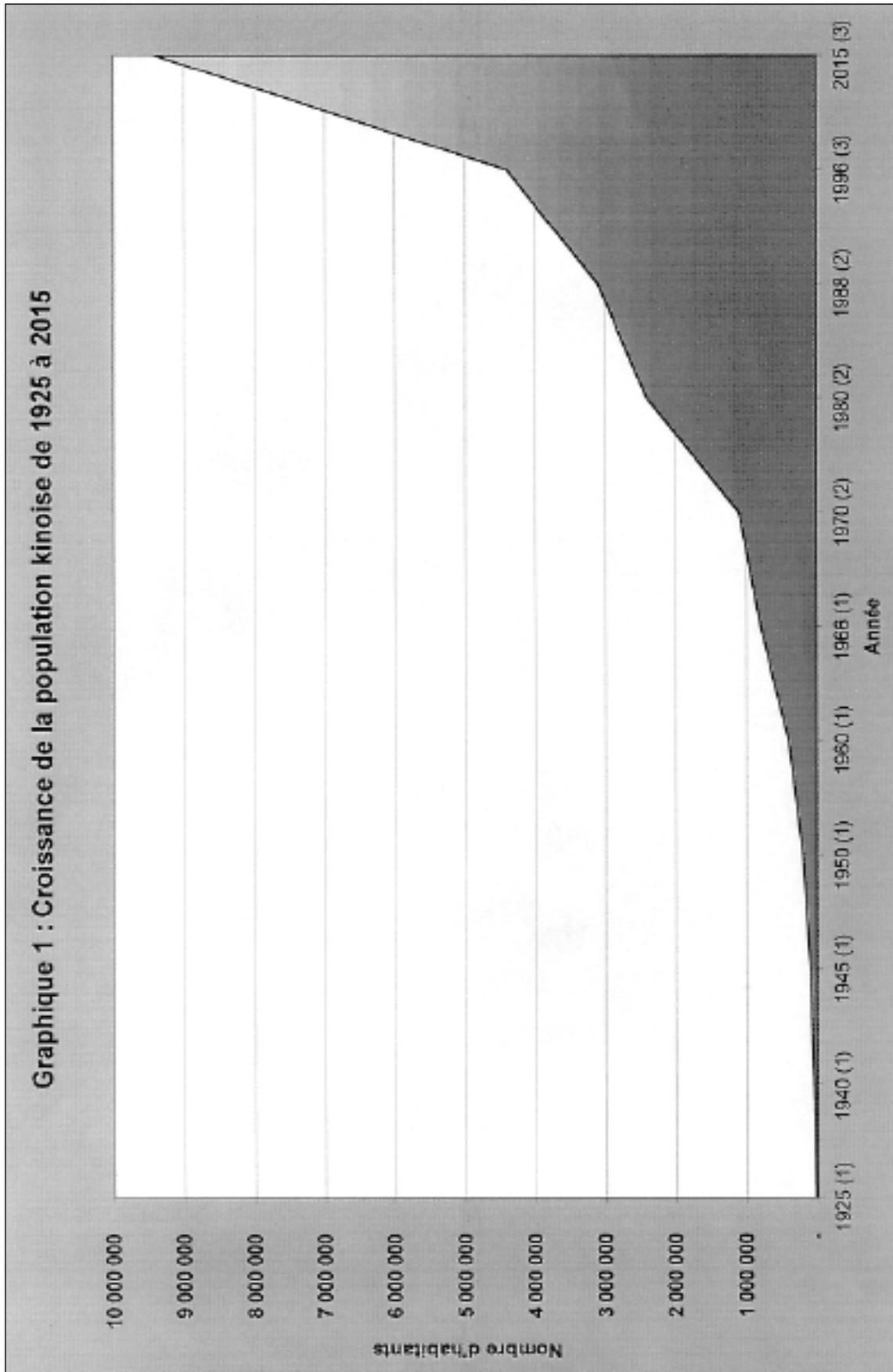
1. KINSHASA : ENVIRONNEMENT ET PAUVRETÉ À KINSHASA

Depuis la ruée vers l'Afrique au siècle passé, l'environnement naturel du Congo a toujours fasciné. A l'époque coloniale, les Belges ont régulièrement usé de superlatifs pour décrire tant les ressources naturelles et minières du pays que son potentiel agricole de cultures de rente et d'élevage bovin. Sa flore et sa faune endémiques figurent parmi les plus riches d'Afrique. Aujourd'hui encore, des experts du développement et des conservationnistes usent de superlatifs. Mais, actuellement, ceux-ci s'appliquent à l'énormité des défis à relever.

1.1 LA DÉMOGRAPHIE À KINSHASA : AUGMENTATION RÉELLE À TAUX DÉCROISSANT

La série des défis sécuritaires, politiques et économiques auxquels est confronté tout le pays ne sont nulle part plus évidents qu'à Kinshasa. Bien que la capitale ait fait l'objet de bon nombre d'études dans plusieurs disciplines, la croissance de Kinshasa en une mégapole et les impacts sur l'environnement sont encore insuffisamment connus. Ils vont de l'essartage pour l'agriculture et la récupération de bois de chauffe autour de la ville, à la demande plus insidieuse de viande de chasse provenant des régions forestières des provinces de l'Équateur et Orientale.

Les défis actuels sont encore exacerbés par une expansion démographique unique en Afrique centrale. Le premier défi démographique à aborder est l'évaluation de la population réelle de la ville. Les auteurs d'une récente étude sur cette question en R.D.C. reconnaissent que nul ne peut chiffrer exactement la population du pays. Des estimations la situaient en 1997 entre 43 et 47,4 millions (DDK/FNUAP 1998:15). Les chiffres pour Kinshasa relèvent également d'approximations : de 20.000 habitants en 1925, la population est, selon le DDK/FNUAP, de 5.356.000 en 1997. Pour le Département Démographie des Nations-Unies, Kinshasa serait la deuxième plus grande ville d'Afrique sub-saharienne : seule Lagos, au Nigéria, serait plus peuplée. Ceci contraste fortement avec les chiffres estimés avant l'indépendance - quelque 400.000 habitants - et encore plus avec la vision pittoresque de la Station de Léopoldville peinte par Franz Hens en 1888 et conservée au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren. Cette image d'une expansion inexorable dissimule les réalités démographiques. Comme le démontrent les graphiques I et II, si Kinshasa est en effet en expansion en chiffres réels, les taux de croissance commencent à fléchir depuis le début des années 1970. Les taux les plus élevés d'après l'indépendance sont réduits de plus de moitié aujourd'hui. Cette baisse peut être encore plus significative. Un taux de croissance de 4.1 % dans une ville de 5 millions d'habitants reste néanmoins préoccupant parce qu'il implique que la population doublerait en 17 ans. Actuellement, près de la moitié des Congolais seraient âgés de moins de 15 ans (Ministère de la Santé Publique 1999:31).



Graphique 1 Evolution de la population kinoise de 1925 à 2015

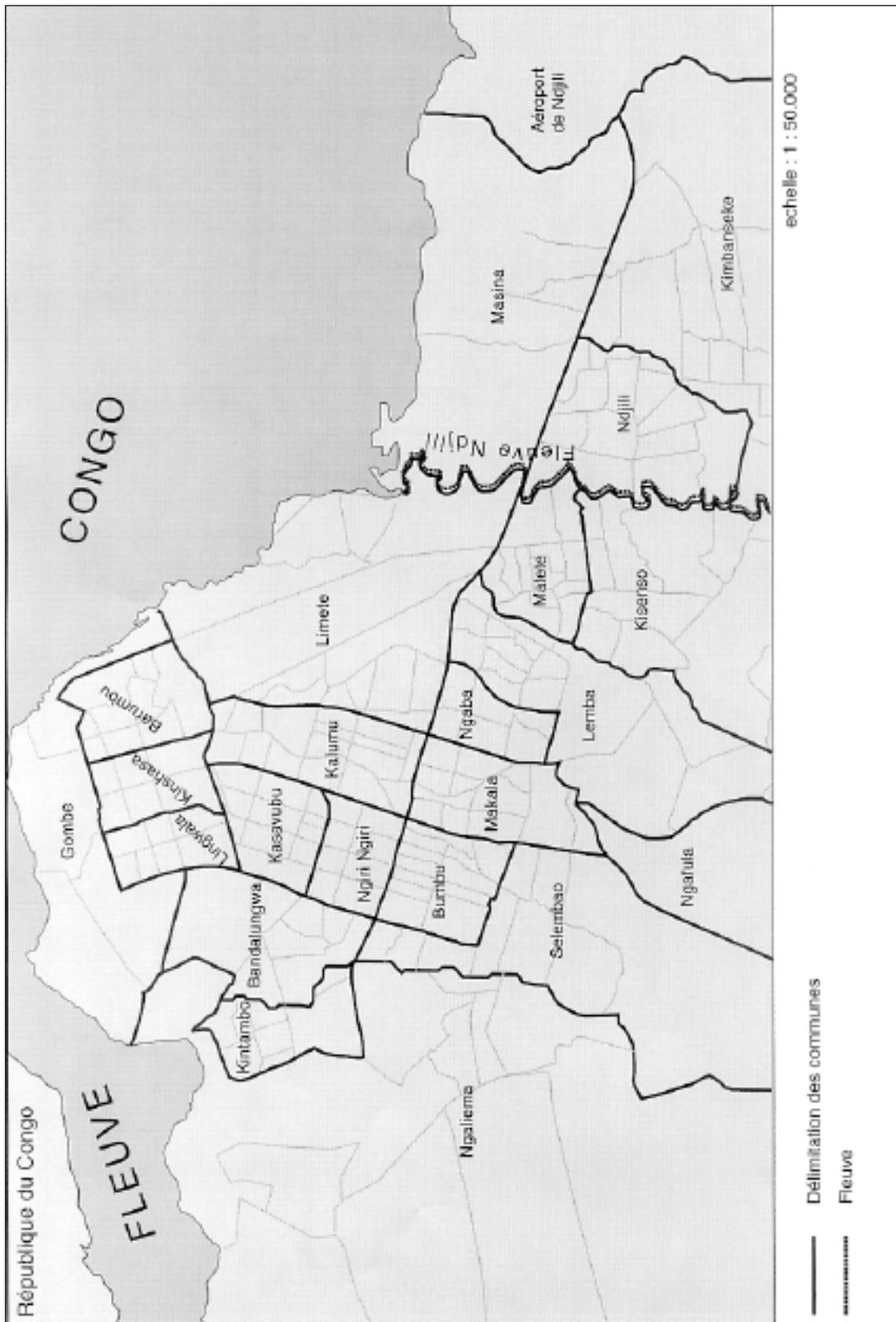
Malgré tout, ce revirement contraste avec les hypothèses soutenues par la plupart des statisticiens, qui prévoient que les villes africaines poursuivront leur explosion démographique. Dans le cas de Kinshasa, ce ralentissement peut s'expliquer par la gravité de la crise politique et économique qui, en termes de problèmes urbains à proprement parler, se traduit par le déclin, l'absence ou l'abus de pouvoir des services administratifs municipaux, les problèmes de transport, la distribution inadéquate d'eau et d'énergie, la baisse du revenu des ménages, etc. Le déséquilibre entre ce qui était, par le passé, un bon niveau de vie urbain comparé à la vie rurale s'est renversé. L'attrait de la ville est devenu désillusion (Kalambay 1986-1987). L'image de Kinshasa a été transformée de "Kin la belle" en "Kin la poubelle". Cet avis contribue à ce que Bruneau (1995:109) désigne comme le phénomène de la désurbanisation. Les formes peuvent varier de la réinstallation en périphérie de Kinshasa au retour au lieu d'origine ou encore à l'émigration vers une autre ville. L'arrivée massive des réfugiés fuyant la guerre à l'Est du pays est une variable supplémentaire dont les démographes doivent tenir compte dans leur analyse de la situation.

1.2 L'ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DE KINSHASA

L'évolution physique, sociologique et politique de Kinshasa, jusqu'en 1984, a été étudiée en détail par René de Maximy dans Kinshasa, ville en suspens. Cet auteur y analysait les phases successives d'urbanisation, de la création de la Station Léopold en 1881 par H.M. Stanley à la dualisation de l'organisation spatiale commune à la plupart des autres villes coloniales de la région qui distinguait la ville européenne de la cité africaine, au remodelage de ce modèle en réponse aux exigences politiques des "évolués", à l'expansion démographique et spatiale après l'indépendance et à l'appropriation de la ville par une population de néo-citadins.

La prépondérance écrasante de Kinshasa en termes de population, d'infrastructures, d'emploi, d'industrie, de commerce, de travaux publics, se reflétait dans le Gouvernement fortement centralisé de Mobutu. Les travaux de Pain et de de Maximy (qui ont bénéficié des nombreuses études menées par le Père Léon de Saint Moulin) fournissent les informations nécessaires à la compréhension de l'interaction de la ville avec son environnement naturel et de sa dépendance avec celui-ci. Ces relations sont relevées par de Maximy qui constate que "le phagocytage de l'espace est devenu la règle" (1984:154). Ce phagocytage est plus patent dans les zones sud (Ngaliema, Selembao, Lemba, Mont Ngafula, Kisenso) et est (Kingabwa, Ndjili, Masina, Kimbanseke) de la périphérie

Ce sont des annexes anarchiques aux quartiers urbanistiques européens de Gombe, Limete, Ngaliema et Binza, et aux cités africaines urbanisées comprenant Barumbu, Kinshasa, Kintambo, Lingwala, Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri, Bandalungwa, Kalamu, Lemba, Matete, Ndjili et les installations du Sud qui étaient occupées pendant la période juste après l'indépendance, à savoir Bumbu, Makala, Ngaba, etc. (Mavangu 1995-1996:10-1). Ces quartiers sont un bon exemple de l'urbanisation sans planification urbaine. La surface administrative, de seulement 4.100 hectares en 1960, s'est étendue à 27.310 hectares en 1990 (Muniana 1996-1997:23).



carte 2 : les communes de la ville de Kinshasa

L'expansion spatiale de Kinshasa pour l'habitat s'accompagne de deux autres implications de l'usage du sol qui ont modifié sérieusement l'environnement naturel de la région. La première et la plus importante est l'expansion agricole, la seconde est la

pression exercée sur les zones forestières pour le bois de chauffe.

“On se débrouille”

A Kinshasa, des manufactures peu importantes, des entreprises de commerce et de service fleurissent. Le commerce informel vers l’Afrique de l’Est et du Sud et vers d’autres contrées du monde se développe énormément. Des écoles privées et des universités, des hôpitaux et des dispensaires ont vu le jour alors que les services publics de santé et d’éducation ont littéralement disparu. Les gens doivent, d’une manière ou d’une autre, payer pour les services de soins de santé et pour fréquenter les institutions d’enseignement. Ceci est le “miracle zaïrois”. Le troc s’étend considérablement, alors que les gens utilisent probablement l’argent pour acquérir des biens d’importation tout comme les services de nouvelles entreprises. De telles dépenses, dans une situation où il semble à peine possible de survivre dans ces conditions économiques, témoignent de l’expansion et des activités florissantes de l’économie parallèle à côté du secteur officiel démissionnaire (d’après MacGaffey 1996).

1.3 L’EXPANSION AGRICOLE

En dépit du discours de Mobutu sur la nécessité de donner la priorité à l’agriculture autosuffisante, comme le résumait la campagne nationale Retroussons les manches lancée en 1966 (“retroussons les manches, retournons à la terre et travaillons les champs”), le Congo n’a jamais eu de politique qui intègre la production, le transport et la commercialisation des produits agricoles. A la fin des années 1980, le pourcentage du budget national destiné au secteur a chuté au point de ne représenter que 2 ou 3 % (Ministère de la Coopération:413). Les communautés rurales sont handicapées par ce manque de politique, mais les populations urbaines sont encore plus vulnérables. En effet, on estime qu’un minimum de 50 % des dépenses des ménages couvrent la nourriture. Pour les plus pauvres, ce pourcentage augmente jusqu’à 72 % (De Herdt et Marysse 1996:23). A titre de comparaison, une famille belge moyenne consacre aujourd’hui moins de 16 % de ses revenus à son alimentation.

Les besoins alimentaires de Kinshasa ont largement contribué à la déforestation de l’arrière-pays forestier de la capitale. La déforestation s’étend sur presque 100 km, tant le long de la Route Nationale 1 et de la voie ferroviaire Kinshasa-Matadi au Bas-Congo, que le long de la Route Nationale 2 de Kinshasa à Kikwit dans la Province de Bandundu. Cela confirme les observations de Goossens et al. (1994) qui étudièrent l’origine des produits alimentaires consommés à Kinshasa. A l’époque de leurs recherches, Bagata et Idiofa, ainsi que Bandundu, devenaient des points importants d’approvisionnement. Partout dans ces régions, où l’agriculture traditionnelle sur brûlis est pratiquée, les capacités de charge du sol sont fortement amoindries. La terre est surexploitée et les périodes de jachères sont raccourcies, ce qui induit un rendement réduit. La dégradation

de cet arrière-pays de mosaïques de forêt-savane pose aussi des problèmes pour l'approvisionnement en produits de la cueillette, qui participent au régime alimentaire des Congolais. Il s'agit principalement d'aliments qui ont aussi un caractère social et culturel, tant en ce qui concerne leur consommation que leur prélèvement lui-même : feuilles comme celles du gnetum ou saka-saka, larves comme les vers de palmier, insectes (grillons, termites, sauterelles) et chenilles, champignons, racines et écorces ou encore fruits. La pénurie de ces ressources se répercute dans l'équilibre alimentaire des Kinois.

Bien que distante de plus de 500 km de Kinshasa, la région de Kikwit joue un rôle important dans l'approvisionnement de la capitale. A l'époque de l'épidémie d'Ebola en 1995, les autorités sanitaires publiques fermèrent la route Kikwit-Kinshasa, mais la menace de la famine l'emporta sur celle de la contagion et la décision fut rapidement abrogée. La route était alors encore bitumée. Aujourd'hui, son revêtement s'est sérieusement dégradé, rendant ainsi le transport plus difficile, ce qui se répercute dans une hausse des prix des produits sur les marchés de Kinshasa. Une nouvelle alternative est de transporter les produits alimentaires de la région vers Kinshasa en descendant la rivière Kwilu.

Cet exemple de dégradation, qui est représentatif des problèmes d'approvisionnement alimentaire, tout comme d'autres facteurs comme le chômage, les salaires impayés et la paupérisation généralisée des habitants de Kinshasa (environ un tiers d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté), a contribué au phénomène croissant de l'agriculture urbaine. Alors que des familles de Kinshasa plantaient souvent des arbres fruitiers et des plantes médicinales dans leur jardin pour des raisons culturelles (Lapika 1994), tous les espaces disponibles de la ville sont maintenant convertis en potagers pour des raisons économiques. L'agriculture urbaine est donc l'une des innombrables stratégies de survie développées pour nourrir la famille.

Agriculture urbaine

Vue d'avion, la capitale du Zaïre est un immense jardin. Partout, comme le long du boulevard du 30 juin - jour de l'indépendance du pays en 1960 -, d'immenses arbres poussent majestueusement. Mais la verdure ici n'est pas seulement une coquetterie. Devant les belles résidences de l'Ambassade de France, vous verrez que le manioc et le maïs ont remplacé les bougainvilliers et vous ne trouverez pas un mètre carré, en cette fin de saison des pluies, qui ne soit soigneusement sarclé au coeur même de la ville (Lauzon 1995).

1.4 LA RURALISATION DE KINSHASA

Le phénomène de l'agriculture urbaine peut être considéré dans le contexte plus large de la ruralisation de Kinshasa. Si seule la "modernité" dans la forme des biens et

des idées pénètre les villages les plus reculés de la R.D.C., les attitudes et les comportements ruraux sont de plus en plus omniprésents à Kinshasa. Une étude récente de Masina note clairement la difficulté qu'il y a de qualifier cette commune de Kinshasa d'urbaine ou de rurale (Mbengo Mayeko 1997). Ses aspects urbains sont sa densité de population, qui s'élève à environ 3.900 hab/km², l'existence d'un réseau de distribution d'eau (rare) et d'électricité, le type d'habitat ou ses services administratifs.

Cependant, les activités de ses résidents lui donnent plutôt un aspect rural. 68 % d'un échantillon de la population étudiée par Mbengo Mayeko indiquent que l'agriculture est leur seule occupation. Le manioc, l'arachide, les courges, l'igname et le maïs sont les principales cultures. Afin de limiter les effets inévitables de l'appauvrissement du sol de ces champs qui sont cultivés tout au long de l'année, des engrais organiques sont utilisés et les cultures sont alternées. La structure collective ou communautaire de l'organisation de l'agriculture "rurale" a fait place, à Masina, à une organisation individualiste (les sondés disent qu'ils cultivent seuls) qui reflète plus les modèles d'attitude et de comportement urbains. Le fait que les maris aident leurs femmes au champ est vraiment une nouvelle tendance. Les hommes ramassent aussi du bois de chauffe, ce qui est une autre modification de ce qui était traditionnellement une activité strictement féminine.

Dans les communes périphériques, le retour des populations à la terre est un phénomène qui se généralise. En plus de l'évolution agricole étudiée à Masina, on constate aussi des activités d'élevage. Des enquêtes menées dans la commune du Mont-Ngafula révèlent que des familles possèdent des poules, des canards, des pigeons, des lapins, des cobayes, des porcs, des chèvres, etc. (Lewula Nteba 1995-1996). Ces familles disent pratiquer l'élevage pour les mêmes raisons qu'elles cultivent les parcelles, c'est-à-dire pour l'autoconsommation et la commercialisation mais, finalement, et ici aussi comme au village, le petit élevage familial est surtout destiné aux cérémonies coutumières ou à l'économie de prestige.

Masina

Dans cette commune de Kinshasa, plusieurs empruntent le chemin de la forêt munis de leurs arcs et flèches, en compagnie de leur chien de chasse, pour organiser la chasse collective ou individuelle. Ils regagnent la cité à des heures tardives avec des produits de la chasse, mais ils reviennent parfois aussi bredouilles. Quant aux femmes, elles pratiquent l'agriculture aux alentours immédiats ou dans les espaces où les constructions sont interdites pour des raisons d'intérêt public ou autre. Il suffit de se placer le soir le long de certaines artères de la ville de Kinshasa pour les voir regagner leur maison, les produits à la main, les houes sur l'épaule et les fagots de bois sur la tête... (adapté de Mbengo Mayeko).

Les activités "villageoises" de la population de Masina, l'une des plus pauvres de

Kinshasa, se distinguent de celles des populations plus aisées de la capitale. Une étude menée dans le quartier de la Cité Verte (Muniania 1996-1997) note toutefois que, même dans ce quartier bourgeois, la population, confrontée à des difficultés de survie, est aussi obligée de développer des activités parallèles pour subvenir à ses besoins. Dans ce cas-ci, il s'agit de petits commerces ou de prestations de services plutôt que de culture et de chasse.

Alors que la plupart des observateurs tendent à souligner les causes socioéconomiques de cette ruralisation, Vudisa Mugumbushi (1999) a analysé le problème d'un point de vue légal. Il déclare que les normes d'usage du sol sont aussi influencées par l'absence, au Congo, d'un cadre légal approprié. Comme partout en Afrique, il y a un chevauchement des droits fonciers coutumiers et des systèmes de gestion étatique ou privée de la propriété. Comme le fait remarquer René Devisch dans son article La 'villagisation' de Kinshasa (1995), les attitudes et les comportements de type villageois se manifestent aussi à Kinshasa à travers la redéfinition d'une éthique sociale et religieuse, ainsi que par la reconstitution de l'espace familial et culturel.

Cette ruralisation ou villagisation de Kinshasa a fortement influencé la recherche identitaire de ses habitants. En effet, il y est de plus en plus difficile de se considérer comme citoyen, étant donné la nécessité de se réadapter à ces types de comportements ruraux. Cette dimension identitaire est liée à un problème linguistique car, en lingala, le mot "ville" n'existe pas. Dans cette langue véhiculaire en usage à Kinshasa, on emploie le mot mboka pour "le village" et le terme mboka ya mundele, littéralement "le village des blancs", pour la "ville". Le langage populaire oppose encore la "ville" jadis européenne et la cité des quartiers africains. Ainsi continue-t-on à dire "je vais en ville" lorsqu'on se rend au centre de Kinshasa (lieu de travail, administration, commerce,...) et "à la cité" pour les quartiers d'habitat. Jean Dresch a parfaitement résumé la situation en écrivant que "la ville, création de Blancs, se peuple de Noirs" (in Gondola 1996:33).

1.5 L'ÉNERGIE-BOIS ET ALIMENTATION

Kinshasa est plus gravement affectée par la crise du bois de chauffe que toute autre ville du Bassin du Congo. Ceci résulte de la convergence d'une population dense, d'une pauvreté accablante, et d'un arrière-pays dont l'environnement naturel est relativement pauvre en biomasse ligneuse. C'est aussi l'une des conséquences d'un manque de stratégie politique. Le principal reboisement et la production industrielle de charbon de bois située à 180 km de Kinshasa sur le Plateau des Bateke se sont avérés largement insuffisants. En 1988, l'Union Européenne a alloué quelques 10 millions d'Ecu en plus des annexes financières au projet (CCE 1989) mais, par la suite, elle a supprimé son soutien. Ce projet essaya d'attirer des investisseurs privés mais sans trop de succès. Le recyclage des chutes de la scierie SIFORZAL et leur transformation en charbon de bois à Maluku, un projet mis en oeuvre par l'Agence Canadienne pour le Développement International, était une initiative potentiellement positive qui s'est dégradée une fois que l'aide bilatérale a été interrompue. Par ailleurs, il fut mené sur une trop petite échelle pour avoir un réel impact. Les installations du barrage d'Inga, qui avait été construit aux plus beaux jours du soutien de l'Occident à Mobutu, ont été l'objet de nombreuses

polémiques. Le barrage d'Inga, qui pourrait aider réellement les populations de Kinshasa à réduire leur dépendance à l'égard du bois de chauffe et du charbon de bois, n'a jamais été géré avec l'intention d'approvisionner les citoyens pauvres, mais bien avec celle, à la fois, de permettre l'exploitation des mines à 1.200 km de là et de servir de moyen de rétorsion en privant les régions minières d'électricité au cas où elles se révolteraient contre le pouvoir central.

Deux études (Miti et Kibala 1998 ; Tshibangu 1996) relèvent que la presque totalité de la population de Kinshasa dépend quasi exclusivement des méthodes traditionnelles de cuisson. Même les ménages qui ont accès à l'électricité (utilisée principalement pour l'éclairage) sont incapables de s'offrir le plus rudimentaire des réchauds électriques, par ailleurs vulnérables à cause des variations de la tension du courant. La situation actuelle contraste avec celle de 1979. A l'époque, on estimait que 70 % des ménages urbains pratiquaient la cuisson traditionnelle sur feu de bois (Vangu-Lutete 1979). Cette différence démontre la raréfaction de la ressource et le déclin du pouvoir d'achat, notamment parce que l'économie congolaise était comparativement plus forte à la fin des années 1970 qu'aujourd'hui.

Evolution de l'économie congolaise

1965-1969 : Prix élevé du cuivre - Aide américaine importante - Règles libérales d'investissement - Investissements étrangers importants - Nationalisation de l'Union Minière (1966).

1971-1974 : "Zairianisation" (nationalisation la plus importante des investissements étrangers) - Début de la crise.

1975 : Effondrement du prix du cuivre - Forte inflation - Dévaluation de la monnaie zaïroise.

1980 : Ralentissement de la crise - Inflation sous contrôle - Balance des paiements positive.

1983-1986 : La Banque Mondiale impose des Programmes d'Ajustement Structurel et une politique d'austérité.

1990 : Les Programmes d'Ajustement Structurel sont incapables de redresser la situation - Situation de tension sociale - Inflation galopante et excessive.

1991-1996 : La production de la GECAMINES continue à ralentir - Emeutes à Kinshasa avec d'importantes pertes humaines - Banqueroute des services publics.

1997-1999 : Déclaration présidentielle : politique de reconstruction économique basée sur l'économie de marché et l'intervention de l'Etat.

On peut difficilement estimer la quantité exacte de charbon de bois nécessaire aux besoins de Kinshasa. Deux estimations ont été réalisées, mais leurs résultats sont difficilement compatibles. L'une avance la quantité de 200 kg de charbon de bois par personne en 1999 (Tshibangu et Malaisse 1995:127) ; la seconde, basée sur des chiffres recueillis ultérieurement, estime la consommation à 132 kg par tête (Miti et Kibala

1998:i,3). La différence résulte vraisemblablement des méthodologies appliquées aux études et des problèmes relatifs à l'estimation de la population et de la taille des ménages. Elle doit aussi être due à une réelle réduction de l'usage du charbon de bois consécutive à la progression de la crise.

Au contraire des autres villes de la région, où les ménages préfèrent le bois au charbon de bois pour cuisiner, c'est le charbon de bois qui est principalement utilisé à Kinshasa. L'omniprésence de charbon de bois à Kinshasa ne doit cependant pas occulter le fait que ce n'est pas une source "traditionnelle" d'énergie pour la cuisson : ce ne l'est d'ailleurs nulle part en Afrique. Le charbon de bois a dépassé le bois de chauffe parce qu'il est plus pratique que le bois dans le contexte spécifique des mégapoles. Cette modification relève l'adaptabilité des populations aux contraintes économiques et écologiques malgré l'idée que les habitudes alimentaires et culinaires sont les plus difficiles à abandonner. La vulgarisation progressive de l'usage du charbon de bois peut être attribuée au transport, au stockage et à l'usage largement répandu du mbabula. Le mbabula est un réchaud à charbon de bois bon marché, fabriqué en métaux recyclés, qui est devenu populaire alors que les relations familiales à l'égard de l'habitat et de l'espace évoluaient. Tous les ménages les utilisent, même ceux, peu nombreux, qui cuisinent à l'électricité. Le charbon de bois, appelé makala en lingala, est disponible sur les marchés principaux et secondaires de Kinshasa, où il peut être acheté auprès de vendeurs de rue.

Les problèmes de transport à Kinshasa provoquent une hausse considérable du prix du charbon de bois. Les familles démunies, entraînés dans la spirale de la pauvreté, ne peuvent plus se permettre d'acheter un sac entier de charbon de bois et limitent de plus en plus leurs achats à de petites quantités qui, à long terme, se révèlent plus coûteuses. Le commerce de détail africain devient de plus en plus la vente au micro-détail sur les marchés et les wenzé (étals de fortune) de Kinshasa.

Une pénurie de charbon de bois a été une raison d'inquiétude pendant des décennies. Déjà, les autorités coloniales belges, qui connaissaient le problème, avaient envisagé de faire venir du bois de chauffe de Mbandaka à Léopoldville par barges sur le fleuve Congo. Vangu-Lutete (1979) et Zins et Kambale-Katahwa (1989) prévoient tous deux de sérieuses répercussions écologiques et humaines. Quant à ces dernières, il est maintenant patent que le niveau de santé publique a baissé de façon dramatique. Les repas chauds deviennent de plus en plus rares et ils sont remplacés par des restes froids, malgré le risque de contamination. Par ailleurs, les plats traditionnels qui requièrent un temps de cuisson fort long sont remplacés par des snacks moins nourrissants. Le nombre de repas quotidiens se réduit progressivement et, aujourd'hui, un seul repas est la norme (Tshibangu 1996). La malnutrition a aussi été étudiée par De Herdt et Marysse (1996) et ils la décrivent globale et importante à Kinshasa, avec une progression marquée entre 1991 et 1995. A Kinshasa, l'Organisation Mondiale de la Santé a relevé 9.4% de légère malnutrition et 13.6% de malnutrition aiguë (Ministère de la Santé Publique 1999:52). Au niveau national, toujours selon l'OMS, plus de 50% des ménages urbains ne consomment qu'un seul repas par jour (id.:47). Il ressort par ailleurs d'une enquête menée auprès des ménages du quartier résidentiel de Ngaliema que 59 % des personnes questionnées ne prennent plus qu'un repas quotidien, que 29 % en prennent deux par jour et que seulement 7 % en ont trois. La même étude rapporte cependant que 70 % des

ménages cuisinent à l'électricité, tandis que les autres utilisent le bois ou le charbon de bois. Ces chiffres sont significatifs tant ils prouvent que même les familles socialement et économiquement aisées sont également affectées par la forte hausse des prix des denrées alimentaires (Kango-Kiangata 1996-1997). La rareté du bois de chauffe est donc devenue un problème dramatique de santé publique. D'un point de vue sociologique, la rareté de la nourriture et du bois de chauffe contribue également à la rupture avec les habitudes traditionnelles de partage. Les citoyens pauvres de Kinshasa n'ont plus la possibilité de partager des repas, ce qui était encore la norme sociale il y a une dizaine d'années. Ce changement est présenté avec finesse dans une bande dessinée satirique intitulé Un Dîner à Kinshasa, dont une scène montre un père qui invite ses enfants à manger : "Allez-y mes enfants ! Des visiteurs peuvent surgir à tout moment !" (Ti Suka 1996:15).

Un problème connexe, mais souvent négligé, lie la distribution d'eau et la consommation de bois de chauffe. Malgré les recommandations des autorités sanitaires à Kinshasa de bouillir l'eau potable, peu de personnes le font, préférant utiliser le bois pour préparer le repas. Les affections intestinales d'origine hydrique en sont une conséquence fréquente, surtout auprès des enfants. Plus d'un quart des habitants de Kinshasa doivent parcourir plus d'un kilomètre pour s'approvisionner en eau (Ministère de la Santé Publique 1999:55).

1.6 LE GIBIER SE FAIT RARE...

La relative abondance de viande de brousse dans d'autres villes de l'Afrique centrale, comme Yaoundé (Bahuchet et Ioveva 1999), Libreville (Steel 1994 ; Trefon 1999), Kisangani (Colyn et al. 1987), Ouesso (Thuret 1997) ou Bata (Juste 1995), pour ne citer que quelques études, contraste fortement avec une faible consommation de gibier à Kinshasa : il y est rare et trop cher. Seuls quelques ménages nantis peuvent se permettre un repas de gibier ; les ménages pauvres, quant à eux, ne le consomment que rarement, à l'occasion de fêtes ou quand un parent en ramène lui-même du village. La crise congolaise multiforme a donc paradoxalement contribué à sauver la faune, du moins pour le moment. On remarquera toutefois que la militarisation de certaines régions a eu des conséquences graves pour la faune, notamment dans les aires protégées de l'Est (de Merode 1998:254-6). Dans ce contexte, il faut noter l'interaction de plusieurs facteurs de la crise.

Les réseaux d'approvisionnement et de commercialisation sont ralentis à cause des mouvements des rebelles dans les Provinces de l'Equateur et du Haut-Congo, régions de forêt dense humide d'où provient l'essentiel du gibier vendu à Kinshasa. L'importance stratégique du fleuve Congo, tant pour les troupes gouvernementales que pour les forces rebelles, a contribué à l'effondrement de son commerce dynamique. Le commerce de viande de brousse entre la région de Kisangani et Kinshasa décrit par Colyn et al. (1987) n'est plus d'actualité. De même, le commerce du gibier lié à l'exploitation forestière révélé par Amman (1998) dans la concession de la SIFORCO est aussi arrêté, le groupe allemand SIFORCO/DANZER ayant mis fin à ses activités d'exploitation en R.D.C. pour le moment. Amman a observé, entre autres, que les armes utilisées par les chasseurs étaient fabriquées dans les magasins de la scierie, que le fil de fer pour les collets

provenait de morceaux défilés des câbles destinés au transport fluvial du bois qui descendait le Congo, bois sur lequel voyageaient gratuitement les femmes des forestiers jusqu'à Kinshasa, où elles vendaient le gibier provenant de la Concession SIFORCO.

Les problèmes de sécurité en amont trouvent leur pendant en aval. Lorsqu'il y a déchargement aux Beaches de Kinshasa (les ports d'ONATRA de Kingabwa, de Ndolo, de Baramoto ou de Marsavco, etc.), les marchands doivent faire face aux tracasseries policières et administratives. Les fonctionnaires des Affaires Economiques, notamment, y collectent les taxes sur la marchandise. Ces taxes, officielles et officieuses, sont même perçues sur les espèces protégées par la Convention de Washington, dont la R.D.C. est signataire... De nombreux intermédiaires et "facilitateurs" participent à ces réseaux de commercialisation et le fait que chacun y soit rémunéré d'une manière ou d'une autre fait grimper le prix de la viande sur les marchés, dont les plus importants sont le Marché Central de la Gombe, Simba Zikida, Lemba, Gambela, Indu (Masina), Bandal, etc. Malgré ces tracasseries, la voie fluviale reste le moyen d'approvisionnement le plus important, ce qui prouve par ailleurs que le gibier provient de régions éloignées. Cette viande qui arrive par le fleuve est presque toujours boucanée. Les autres axes d'approvisionnement sont les routes venant du Bas-Congo et de Bandundu, qui permettent d'acheminer de la viande parfois fraîche. Le port de Maluku à 40 km en amont de Kinshasa est aussi un point de transit entre le fleuve et la ville, parce que les contraintes administratives y sont moins lourdes que dans les autres ports de la capitale.

Un autre aspect du problème et non des moindres est celui du prix. Dans le contexte de pauvreté généralisée et de sous-alimentation, n'importe quel repas est un luxe. Le bétail élevé au Katanga, où une dizaine d'élevages exploitent encore près de deux cent cinquante mille têtes (Mathieu 1999), n'arrive pas jusqu'à Kinshasa et la viande d'importation, qui est de qualité médiocre, ne figure que rarement sur les tables. Les espèces les plus fréquemment vendues sur les marchés, comme les phacochères, les singes, les antilopes et les porcs-épics, coûtent deux à trois fois plus cher que la viande de boeuf, localement appelée du mot portugais *capa*. Même s'il y a quelques années encore, on estimait que 75% des protéines animales consommées par un Congolais moyen provenaient du gibier (Doumenge 1999:53), ce chiffre est aujourd'hui trompeur. En effet, auparavant, les Kinois pouvaient manger une petite quantité de viande accompagnée de beaucoup de manioc, bananes plantain, taro ou riz. A l'heure actuelle, la viande est considérée comme un "condiment" à Kinshasa : elle donne un peu de goût à une sauce mais elle ne nourrit guère. Cette population se contente aujourd'hui de haricots ou de poisson dit Thompson, de piètre qualité et, comme on l'a remarqué plus haut, pas tous les jours non plus.

Hormis des cas de tabous individuels et familiaux ou claniques spécifiques, pratiquement toutes les espèces animales, des plus grands mammifères aux plus petits invertébrés, sont mangées. Il est à remarquer que les animaux, quels qu'ils soient, tant sur pied que cuisinés, sont communément et collectivement appelés la viande : un seul mot bantou commun à la région, *nyama*, désigne d'ailleurs les deux états. L'habitude, très répandue dans d'autres villes de la région (Trefon et de Maret 2000), de manger du gibier comme en-cas dans des restaurants de fortune, n'est pas fréquente à Kinshasa. Même si quelques mamas vendent du gibier préparé pour arrondir leur fin de mois, les clients qui

peuvent s'offrir ce luxe ne sont pas légion. Quand on mange du gibier, on le mange en famille, à la maison, et non pas seul dans les maquis comme à Yaoundé ou Libreville.

1.7 ET DEMAIN ?

La débrouillardise, le mayélé des Congolais, souvent évoquée pour montrer leur capacité à s'adapter à l'oppression politique et à l'austérité économique, ne doit pas masquer le fait que ces stratégies ne sont que les réponses ad hoc inventées pour faire face aux problèmes aigus de survie quotidienne. Ces stratégies ne constituent en rien des solutions à la crise multiforme. Même si elles aident, elles ne peuvent pas être à la base d'un développement durable.

Les problèmes macro-économiques, ainsi que les faiblesses institutionnelles et administratives (rappelons ici qu'à la fin du règne de Mobutu, on disait qu'un coup d'Etat était impossible car l'Etat n'existait pas), ne sont nulle part ressentis plus durement qu'au niveau des ménages à Kinshasa. Ces ménages sont aussi vulnérabilisés par la dégradation de l'environnement. Il est évident, dans ce contexte de crise, que la dégradation naturelle mène à la pauvreté. C'est un cercle vicieux car la pauvreté, elle, provoque aussi la dégradation dans cette mosaïque écologique particulièrement surexploitée. A tous les niveaux, les répercussions sont catastrophiques.

Si la population kinoise semble soutenir le Président Kabila (avoir un ennemi étranger, en l'occurrence les Ougandais et les Rwandais, est un atout politique indéniable), elle n'est pourtant pas dupe en ce qui concerne les perspectives de la reconstruction du pays qui, rappelons-le encore une fois, est à genoux. Cette population doit aussi rester patiente vis-à-vis de la communauté internationale car les bailleurs de fonds n'ont pas de schéma directeur pour cette reconstruction. Aux multiples paradoxes et dilemmes déjà évoqués dans cette analyse, il faut ajouter le fait que si les bailleurs ont bien des enveloppes destinées à la R.D.C., il n'y a pas de proposition cohérente pour leur utilisation. Dans cette mégapole qui abrite à peu près un Congolais sur dix, on a vu comment les problèmes d'approvisionnement, de transport, d'alimentation, de santé publique, de scolarité des enfants, de qualité de l'habitat, voire même les relations sociales, sont tous entremêlés. Les solutions, elles, doivent aussi être interconnectées. Mais ceci nécessiterait l'élaboration d'un plan stratégique global par les acteurs locaux à tous niveaux et avec l'appui d'une communauté internationale, qui devrait pouvoir travailler aussi bien avec les populations qu'avec les hommes au pouvoir.

2. KIKWIT: DÉFORESTATION DE L'HINTERLAND DE LA VILLE

Kikwit, première ville économique de la province du Bandundu, donne l'image d'une cité bâtie en pleine savane. Des luxuriantes forêts de l'hinterland de Kikwit, il ne reste aujourd'hui que quelques lambeaux forestiers. C'est le résultat de la surexploitation des ressources forestières par les habitants de la ville, dont la majorité vit essentiellement de l'agriculture et d'autres activités liées à l'exploitation forestière : l'économie de la ville de Kikwit repose, depuis longtemps, sur le commerce et l'agriculture.

La population de 350.000 habitants, soit le double depuis 1980, est tournée vers les secteurs primaire et tertiaire et plus principalement vers la commercialisation des produits agricoles et de bois de chauffe pour compenser la pénurie d'emplois. Les conséquences de cette situation sont multiples, notamment l'accélération du processus de savanisation, la baisse des rendements agricoles et, partant, des revenus des exploitants, la détérioration de l'état nutritionnel des ménages, les perturbations pluviométriques et climatiques, l'érosion irréversible des sols...

La solution à ce problème passe par la prise en compte de différents facteurs déterminant la déforestation à Kikwit, en agissant évidemment surtout sur les plus importants : misère populaire, méthodes culturelles inappropriées, non-électrification de la ville, croissance démographique. Il faut d'abord analyser l'exploitation des ressources forestières à Kikwit, en examinant tour à tour les types d'activités exercées, les sites exploités, les superficies déforestées. Ensuite, les conséquences de cette exploitation des ressources forestières, tant sur le plan humain qu'écologique, seront abordées. Enfin, nous concluons en suggérant les stratégies à adopter afin de lutter contre la déforestation autour de Kikwit.

2.1 L'EXPLOITATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES À KIKWIT

L'agriculture à Kikwit est une activité incontournable pour la quasi-totalité des ménages car, outre l'autoconsommation, elle fournit des revenus monétaires.

Il se dégage de nos enquêtes que l'agriculture est la plus importante activité de la région. Elle est suivie de la production du charbon de bois ainsi que de l'élevage. Cette agriculture concerne beaucoup de cultures praticables pendant les deux saisons que connaît la ville. De toutes les cultures pratiquées, celle du manioc est la plus importante, avec une production annuelle moyenne de 1,61 tonnes, soit 41 % de la production annuelle d'un fermier. Ensuite vient le maïs, avec une production annuelle moyenne de 0,52 tonne, soit 13 % de la production totale. Le poids des autres produits alimentaires (arachide, haricot, millet, ...) est faible mais ils contribuent néanmoins au budget des ménages fermiers. Pour ce qui est des produits non alimentaires, notamment le bois de chauffe et le charbon de bois, il convient de faire remarquer qu'ils interviennent pour une part importante dans la production annuelle d'un fermier. En fait, cette production est de 0,70 tonne pour le bois de chauffe et de 0,49 tonne pour le charbon de bois, soit respectivement 18 et 12 % de la production annuelle moyenne d'un fermier.

65 % de cette production sont consacrés à l'autoconsommation et 35 % seulement sont destinés à la vente, dans la mesure où les fermiers sont obligés de faire face à d'autres dépenses non alimentaires (scolarisation des enfants, dépenses de santé, transports, habillement,...). Par ailleurs, le revenu annuel d'un fermier est estimé à 910\$, dont

l'autoconsommation représente 566\$ et la production commercialisée 344\$. Toutefois, pour maintenir ce rythme de production, un fermier doit défricher en moyenne près de 7 hectares par an.

Les techniques utilisées par les fermiers de l'hinterland de Kikwit dans leurs exploitations agricoles semblent constituer des facteurs de destruction de l'écosystème car ces fermiers pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis avec rotation entre différentes zones de jachère. Or, depuis quelques années, les temps de déprise agricole se sont considérablement raccourcis, passant de 5 à 10 ans de jachère autrefois à 3 ans, voire 2 ans aujourd'hui.

2.2 SITES EXPLOITÉS

Les sites d'exploitation des fermes agricoles autour de Kikwit sont soit les vallées intra-urbaines, soit les espaces verts non lotis en dehors des quartiers résidentiels. Dans l'ensemble, la ville compte 207 fermes agricoles réparties dans ses quatre communes. L'exploitation des fermes a commencé depuis les années 1960, avec une accélération vers les années 1970. Les superficies couvertes par les forêts à l'acquisition des fermes s'élevaient à 396,5 hectares contre 235 hectares de savanes. Cependant, après une exploitation moyenne de 18 ans, les espaces forestiers ont reculé de 123 hectares, représentant ainsi les superficies déforestées et actuellement savanisées. A l'heure actuelle, l'hinterland de Kikwit se compose de quelque 274 hectares de forêt (soit 30 % de diminution du couvert forestier en 20 ans, et 358 hectares de savane (c'est-à-dire 35 % de plus qu'autrefois).

Dans l'avenir, au regard de la croissance démographique et de l'absence d'autres sources de revenus, la pression sur les ressources forestières risque d'augmenter, mettant sérieusement en péril le couvert ligneux et laissant entrevoir que le processus d'avancée de la savane sur la forêt est loin d'être stabilisé.

Les fermiers ne sont pas les seuls opérateurs forestiers à Kikwit, car il existe une autre catégorie d'exploitants composée de bûcherons, charbonniers et des femmes pratiquant l'agriculture à petite échelle. Ces exploitants se rendent quotidiennement en forêt soit pour la cueillette des produits alimentaires, soit pour les cultures, soit encore pour le ramassage de bois de feu ou enfin pour la production du charbon de bois. Ne disposant pas de terres agricoles, ces opérateurs sont caractérisés par un certain nomadisme dans leurs activités, d'où leur tendance à recourir à la cueillette et au ramassage des produits forestiers pour des raisons commerciales et d'autoconsommation.

Nos enquêtes ont révélé que les 76 exploitants non fermiers soumis à l'enquête offraient près de 42 produits forestiers sur le marché de Kikwit. Ces produits sont obtenus soit par cueillette, soit par ramassage ou encore par culture. Certains sont périodiques ou saisonniers et d'autres par contre sont annuels. Par ailleurs, il sied de signaler que sur les 42 produits forestiers répertoriés, 39 sont obtenus par cueillette ou ramassage (soit 93 %), un (le charbon de bois) passe par la carbonisation et deux sont cultivés (le Manigot esculenta et le Dioscorea Sp.). Cette prédominance des produits de cueillette est due à leur disponibilité périodique ou permanente, dans la mesure où ils sont sauvages. Toutefois, il convient de noter que la cueillette des produits forestiers n'a pas d'incidence directe sur la déforestation. Cependant, il reste vrai que ces produits risquent de disparaître avec la disparition de la forêt qui leur sert d'habitat et ainsi compromettre l'avenir des ménages

dont le sort est étroitement lié à ces produits forestiers. En moyenne, un exploitant non fermier offre annuellement sur le marché de Kikwit 0,76 tonne de divers produits forestiers et réalise un revenu monétaire de 139\$. Malgré sa modicité relative, ce revenu représente beaucoup pour l'exploitant car les emplois à Kikwit sont non seulement quasi inexistant, mais aussi et surtout non rémunérateurs.

Les exploitants forestiers non propriétaires de fermes agricoles éprouvent beaucoup de difficultés dans l'exercice de leurs activités, car ils sont obligés de franchir de longues distances à pieds, d'autant que les forêts où ils peuvent le mieux s'approvisionner s'éloignent de plus en plus, à cause de la déforestation. Dans l'ensemble, 26 sites forestiers ont été répertoriés au cours de notre enquête.

Il apparaît clairement que, sur un total de 76 exploitants forestiers enquêtés, sept, soit 9%, s'approvisionnent à la forêt de Luano située à 10,5 Km de la ville de Kikwit, constituant donc la zone la plus exploitée de 26 sites répertoriés. Les autres sites sont exploités presque également. La distance moyenne de tous ces sites par rapport à la ville de Kikwit est de 14,5 Km, à parcourir en deux heures. Si l'on doit tenir compte du fait que cette distance est franchie à l'aller comme au retour chaque jour, le parcours journalier moyen est donc estimé à 29 Km, soit 4 heures de marche. Cette distance oblige ainsi les exploitants à partir tôt de chez eux pour ne rentrer que tardivement et très fatigués. La surexploitation des forêts de cet hinterland ne peut qu'entraîner des conséquences perverses d'un point de vue économique, social, alimentaire et écologique.

2.3 LES CONSÉQUENCES DE LA SUREXPLOITATION FORESTIÈRE À KIKWIT

Outre la disparition des bandes forestières, la déforestation a de lourdes conséquences sur le niveau de vie des habitants. On constate que les revenus agricoles ont considérablement baissé (le rendement sur le sol de savane étant plus faible) et que le régime alimentaire des ménages s'est largement appauvri. La disparition progressive des bandes forestières à Kikwit ne peut que former un véritable goulot d'étranglement pour les exploitants forestiers, dans la mesure où elles constituent le support matériel indispensable à toute activité agricole. En effet, les fermiers déboisent des surfaces importantes. Le rythme sera encore plus inquiétant dans les années à venir, car les lambeaux forestiers actuels sont déjà très dégradés et très peu d'efforts de reboisement ont été signalés au cours de notre enquête.

Il est indéniable que les rendements agricoles sont plus élevés en forêt qu'en savane grâce à l'effet positif des bandes forestières sur les propriétés physiques et chimiques du sol.

Compte tenu de l'apport nutritionnel des produits forestiers dans les ménages de Kikwit, où ils sont consommés en moyenne quatre fois par semaine, leur disparition, causée par la déforestation, aura des effets néfastes sur la sécurité alimentaire des ménages. D'ailleurs, compte tenu du caractère indispensable de la consommation des produits forestiers, 91% des consommateurs interrogés à ce sujet ont reconnu que la disparition progressive des produits forestiers leur porte un sérieux préjudice sur le plan alimentaire et nutritionnel.

Gibier, chenilles, champignons et d'autres PFNL, auparavant fréquents, se raréfient aujourd'hui sur les marchés, posant ainsi une autre difficulté dans la substitution entre produits forestiers et produits alimentaires manufacturés.

Les sols de Kikwit sont actuellement très dégradés suite à l'action anthropique (déboisements, feux de brousse, intensification des méthodes culturales traditionnelles). Cela entraîne non seulement la baisse des rendements agricoles, mais aussi et surtout le phénomène de "ravinement" observé de plus en plus à Kikwit.

Les relevés pluviométriques mensuels et annuels recueillis à Kikwit de 1963 à 1997 illustrent les perturbations pluviométriques subies par la ville. D'une manière générale, les mois secs à Kikwit sont juin, juillet et août et les neuf autres sont pluvieux car Kikwit a un climat tropical humide à deux saisons nettement tranchées. Cependant, si l'on observe les années 1983, 1984, 1986, 1988, 1989, 1992 et 1994, nous nous rendons compte que la saison sèche s'étend sur quatre mois au lieu de trois. Ces perturbations ont de sérieuses retombées sur les rendements agricoles, les revenus des agriculteurs, le climat, bref le niveau de vie des habitants de Kikwit. Par ailleurs, tout le monde à Kikwit s'accorde aujourd'hui pour dire qu'il fait de plus en plus chaud dans la ville, même pendant la saison sèche, contrairement à la situation des années précédentes.

2.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation des forêts de l'hinterland de la ville de Kikwit demeure préoccupante et la déforestation a provoqué de multiples dégâts, tant socioéconomiques qu'environnementaux. Les stratégies de lutte contre la déforestation semblent devoir se fonder sur un ensemble de politiques complémentaires, tant au niveau des espaces qui ont déjà subi le processus de savanisation que de l'application de méthodes agroforestières. Mais, c'est sans doute à travers la sensibilisation de la population et la lutte contre la pauvreté que l'on arrivera un jour à une meilleure gestion des ressources forestières pour une réelle amélioration des conditions de vie des habitants de Kikwit. Il faut aussi développer de petits élevages (cf. rapport thématique sur le commerce de la viande de brousse).

La croissance démographique ainsi que la misère des masses populaires sont des causes non négligeables de la déforestation à Kikwit. Ainsi, toute stratégie de lutte contre la déforestation doit prendre en compte ces deux variables. L'importance d'une politique de la population et de la pauvreté s'impose à Kikwit, car un accroissement de la population sans création d'emplois nouveaux est de nature à augmenter davantage la charge par personne active et celle par actif agricole et déboucher sur l'aggravation de la misère, cause première de la déforestation. Toutefois, ces actions risquent d'être vouées à l'échec à cause de la non-électrification de la ville de Kikwit. Les pouvoirs publics doivent électrifier cette ville, ce qui entraînerait la création d'emplois nouveaux ainsi que le recul de la déforestation, car le charbon de bois et le bois de chauffe constituent l'unique source d'énergie à Kikwit.

Plus généralement, dans le contexte actuel, il n'y a guère d'espoir d'amélioration. L'exemple de Kikwit, ville de moyenne importance, illustre bien les conséquences de la déforestation sur le niveau de vie de ses habitants.

3. ZONES PROTÉGÉES ET DÉCENTRALISATION : ÉTUDE D'UN CAS DE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ AUX INSTITUTIONS LOCALES DANS LE SECTEUR DU PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

3.1 LES POLITIQUES DES ZONES PROTÉGÉES ET LES RÉALITÉS LOCALES

Ces deux dernières décennies ont été marquées par le souci de concilier les objectifs de conservation de ressources naturelles et les programmes de développement (WWF, IUCN et UNEP 1980). Il convient donc de s'interroger sur la capacité de chacun des systèmes de gestion, à savoir la gestion centralisée par l'Etat et les systèmes locaux de gestion par des institutions locales ou des individus, de répondre à cette attente.

Les structures centralisées reçoivent généralement un soutien législatif et financier plus important, ce qui les pousse à restreindre l'accès des pouvoirs locaux à la gestion. Les pratiques propres à une gestion centralisée vont de pair avec deux processus : l'expulsion des populations résidentes et la limitation de l'accès aux ressources naturelles par le biais de dispositions légales. Ces structures de gestion des ressources naturelles exigent de gros investissements et sont financièrement fragiles parce que tributaires des sources de financement nationales et internationales. Le problème est que les gouvernements africains ne disposent pas d'assez de moyens pour investir dans la conservation des ressources naturelles. Ce modèle de conservation s'avère dès lors peu efficace, notamment lorsque la faiblesse des investissements vient se greffer sur une situation de conflit politique.

Suite à ces limites de la gestion centralisée, une nouvelle approche de la gestion de ressources naturelles a vu le jour, que l'on peut définir de manière large comme la décentralisation ou délégation du pouvoir en ce domaine aux individus ou institutions locales. La décentralisation va de la délégation, qui transfère les responsabilités des ressources naturelles aux institutions locales sans le contrôle des bénéficiaires, à la dévolution, par laquelle aussi bien les responsabilités que les bénéficiaires leur sont confiés.

Les structures administratives locales et les sources locales de financement fournissent de plus en plus une alternative pour promouvoir la conservation et le développement dans la région. Les sources de financement locales sont largement liées à l'économie informelle dont la croissance est à la fois un symptôme de la crise socioéconomique et une réponse à l'effondrement de l'autorité centrale au Congo. Une caractéristique essentielle du secteur informel est d'être suffisamment "fluide" pour échapper au contrôle d'une élite politique dominante "parasitaire". Les autorités coutumières ont su mieux s'adapter aux possibilités offertes par cette économie et détiennent un avantage majeur sur les autorités de l'Etat. Elles sont stables et peuvent mettre au point avec la population des relations équilibrées et à long terme, contrairement aux fonctionnaires de l'Etat qui, eux, sont régulièrement mutés d'un poste à un autre.

La dévolution augmente l'efficacité de la gestion. De plus, si elle est canalisée dans des administrations appropriées et reconnues, elle peut permettre une forte adhésion des populations locales à la gestion de ressources naturelles et dégager des bénéfices tangibles (Caldecot 1998).

L'autre défi consiste à répondre aux objectifs écologiques. Les modèles néo-

libéraux de gestion des ressources naturelles, basés sur la consommation, impliquent que les produits de la cueillette contribuent à créer des revenus durables qui, à leur tour, encouragent les chasseurs locaux, d'un point de vue économique, à gérer ces ressources en bons conservateurs.

Cet article entend vérifier si les pratiques des communautés locales en matière de gestion des ressources naturelles peuvent être liées aux objectifs de conservation à long terme de la part des individus qui exploitent la faune. Ceci signifie que les communautés doivent exploiter cette ressource de manière durable. Pour Alvard (1993), la conservation équivaut à supporter un coût aujourd'hui de façon à en tirer des bénéfices demain. L'efficacité d'une politique de conservation peut être appréciée sur le plan opérationnel, en mettant en évidence l'existence de certaines pratiques restrictives dans le domaine de la chasse. Le contexte socioéconomique et démographique existant en est un autre élément déterminant. Mais, compte tenu de la rapidité du changement touchant les communautés rurales, la définition d'une politique de gestion durable passe par la compréhension des motivations des personnes concernées ainsi que des décisions qui en découlent, visant soit à conserver les ressources, soit à assurer un maximum de profits à court terme.

3.2 L'ÉCOSYSTÈME DU PARC NATIONAL DE GARAMBA

Le parc national de Garamba, patrimoine mondial de l'UNESCO, s'étend sur 4.900 km². Il est entouré de trois réserves de chasse. Classé comme zone protégée, il se situe au nord-est de la R.D.C. en bordure du Soudan, sur la ligne de partage Congo-Nil. Il doit principalement son importance à sa population de rhinocéros blancs du Nord (*Ceratotherium Simum cottori*), la dernière connue au monde. Il abrite également une population unique de grands mammifères, parmi lesquels l'une des plus grandes densités d'éléphants (*Loxodonta africana*) de tout le Congo, ainsi qu'une sous-espèce endémique de girafes (*Giraffa Camelopardalis congoensis*).

Le statut légal du parc est la protection intégrale, assurée par l'agence nationale de l'environnement, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), et soutenue depuis 1984 par un projet d'aide international.

Les réserves de chasse ont été créées en 1938, en même temps que le parc national, dans le but de promouvoir un usage durable des ressources naturelles par les communautés locales, très hétérogènes (Azande, Logo, Mondo et 90.000 réfugiés soudanais).

Le parc est situé dans une région à faible densité (moins de 1 hab./km²). C'est aussi une zone d'exploitation de l'or. La gestion de la biodiversité à l'échelle nationale a commencé avec l'éviction des populations locales dès la création du parc en 1938, suivie par des régimes protectionnistes utilisant des patrouilles armées pour mettre en application l'interdiction de toute implantation ou de tout usage de la faune à l'intérieur du parc.

Les pratiques de gestion en vigueur à Garamba sont largement héritées de l'administration coloniale qui les a établies. Dernièrement, les autorités gouvernementales chargées de l'environnement ont étudié les possibilités de lier une politique de conservation efficace à un programme de développement local à Garamba,

par le biais du transfert des responsabilités et des bénéfices de la gestion aux autorités locales. L'analyse des approches traditionnelles centrées sur le protectionnisme et l'innovation en matière de gestion de la biodiversité permet d'apprécier cette démarche.

3.3 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.3.1 L'expulsion des populations locales est-elle nécessaire à la conservation des grands mammifères ?

En d'autres termes, l'absence de communautés humaines explique-t-elle le succès de la préservation des grands mammifères ou bien celle-ci résulte-t-elle d'autres facteurs, telle une réglementation bien conçue en matière de biodiversité ? Il faut rappeler que la politique d'expulsion pénalise plus fortement la population locale que la réglementation de la chasse.

Méthodologie

1. Résultats écologiques de la gestion de la biodiversité : une approche par expérimentation naturelle
 - a. Variations spatiales du nombre d'animaux : les modèles de présence et d'abondance des animaux sauvages dans les réserves de chasse ont été étudiés en analysant la quantité de matières fécales provenant de grands mammifères sur 42 layons de terrain de 5 km répartis au hasard (Nicolas et Ndey 1996; de Merode et al. 1999).
 - b. Variations temporelles du nombre d'animaux : les variations de densité des populations animales ont été évaluées grâce à des techniques de comptage aérien systématiquement échantillonné (Northon-Griffiths 1978), en utilisant des layons de vol distants de 5 km. Les layons de vol sont restés conséquents tout au long de notre étude et ont donné des estimations du nombre d'animaux basées sur une intensité d'échantillonnage nominal de 9,6 % (Hillman-Smith et al. 1997). La méthode II de Jolly nous a permis de calculer les densités animales par extrapolation.
 - c. Présence humaine : les densités relatives de population humaine autour du parc national ont permis d'évaluer l'impact de la présence de l'homme sur la quantité de grands mammifères. En l'absence de données démographiques précises et actuelles, c'est l'image satellitaire Landsat TM qui a été utilisée pour calculer les estimations en pourcentage de couverture du terrain. Des techniques standard ont été utilisées pour l'imagerie, qui a été traitée en utilisant un index normalisé de différence de végétation pour mettre en valeur le contraste entre la végétation naturelle et le sol exposé des champs après les récoltes (de Merode et al. 1999).

2. Dimensions socioéconomiques de la biodiversité locale

- a. Etude des pratiques de chasse : 152 parties des chasses, allant d'une heure à trois jours, ont été suivies en 1996 et 1997 afin d'étudier le comportement et les récoltes des Zande, les chasseurs locaux. La technique était basée sur une combinaison entre observation participative, évaluation rapide et focal subject sampling (de Merode 1998).
- b. Etude des marchés : cinq marchés urbains et deux marchés villageois ont été étudiés pour estimer les prises pendant la période d'avril 1996 à février 1997. Des techniques standard ont été utilisées pour contrôler le flux de tous ces produits à travers le marché, avec une étude plus détaillée des produits de viande de brousse (Martin 1995). En même temps, un échantillon systématique (12.5%) de commerçants ont été interrogés et leurs produits pesés une semaine par mois le long des routes principales (de Merode 1998).
- c. Données de patrouillage du parc national : les données sur la fréquence et l'utilisation des patrouilles et sur la répartition et l'ampleur des activités illégales qui avaient été recueillies par les autorités du parc au cours de plusieurs années ont été compilées à partir des dossiers d'embauche et des rapports des patrouilles.

Si la réglementation des pratiques de chasse est le principal facteur de réussite d'une politique de conservation, la question est de savoir quelles seraient les institutions les mieux indiquées pour veiller à son application : les institutions locales ou les agences gouvernementales ?

D'après l'analyse des graphiques 1 et 2, à première vue, l'expulsion des populations du parc de Garamba en 1938 semble être à l'origine de l'augmentation considérable de la population de grands mammifères. Cependant, l'analyse détaillée dans le temps et l'espace montre que cette explication n'est pas satisfaisante, car on constate clairement que la richesse des espèces présentes dans les réserves de chasse n'est pas affectée de manière significative par la présence humaine. C'est donc la mise en application de réglementations sur l'environnement qui semble être la meilleure explication de l'abondance de la faune et non l'absence de populations humaines. Les dynamiques, spatiale et temporelle, caractérisant les populations de mammifères présentes dans le parc de Garamba ne peuvent s'expliquer que par l'ampleur et l'efficacité de l'application de mesures légales.

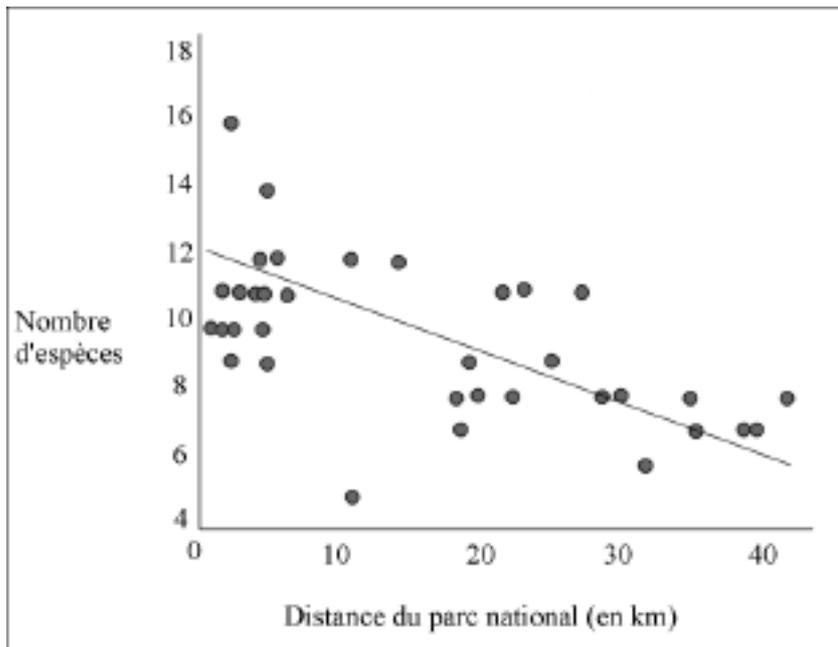


Figure 1. Rapport entre la distance par rapport au parc et le nombre des espèces de la population de grands mammifères observé sur 42 layons de 5 kilomètres ($n=42$, $r^2=0.489$ $p<0.01$. Source : Wildlife survey line transect data).

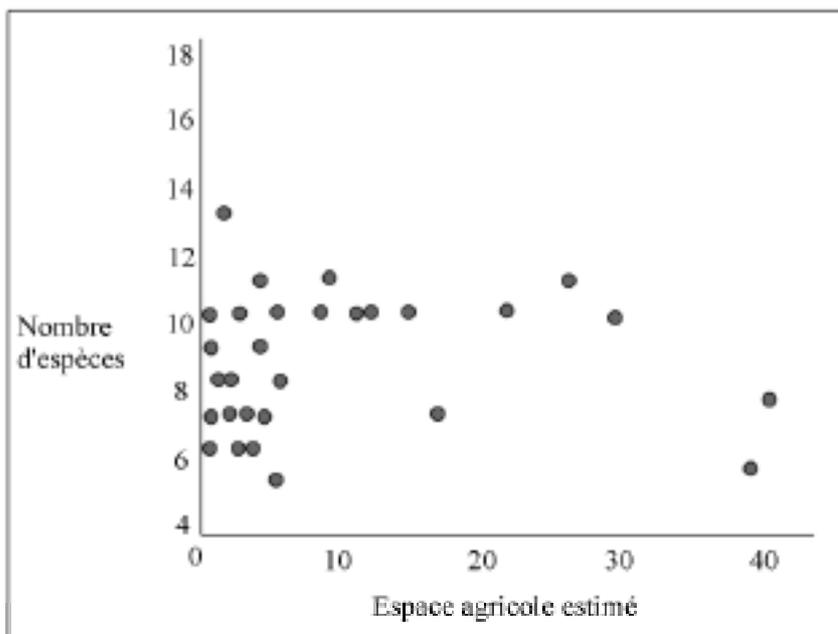


Figure 2. Rapport entre l'espace agricole (estimé à partir du Landsat TM data) et le nombre d'espèces de grands mammifères sur 42 layons de 5 kilomètres ($n=42$, $r^2=0.04$ $p=NS$. Source : Wildlife survey line transects).

3.3.2 Les chasseurs peuvent-ils autoréguler leurs captures ?

Les parties de chasse analysées dans le cadre de notre étude n'ont pu mettre en évidence chez les chasseurs des pratiques ou des comportements s'inscrivant dans une logique de conservation de la faune. L'ensemble des chasseurs échantillonné n'avaient qu'un seul but : réaliser un taux maximal d'abattage. D'une façon générale, les chasseurs poursuivent leur chasse même après avoir tué un animal. Ils arrêtent de chasser lorsqu'ils ont par exemple abattu un grand mammifère (buffle ou hippopotame) et ne sont pas en

mesure de porter davantage de viande jusqu'à leur village, et non pour préserver les animaux. Le comportement des chasseurs peut s'expliquer par le fait que les armes habituellement employées servent à chasser de petits mammifères. Or, autour des villages, le nombre de ceux-ci n'est nullement réduit, de sorte qu'il n'existe aucune raison de limiter les prises.

Comme on peut le constater, les chasseurs n'ont pas de pratique de protection de la faune et, dans les circonstances actuelles, les approches protectionnistes basées sur la consommation ont donc peu de chance de réussir à Garamba si elles ne sont pas accompagnées par des mesures externes. L'absence de restrictions d'abattage chez les chasseurs locaux pourrait également s'expliquer par l'inexistence d'une tutelle locale sur les ressources naturelles : le système de tenure des ressources qui est en vigueur autour du parc mêle propriété d'Etat de jure et libre accès de facto, ce qui est peu propice à encourager les autochtones à exploiter durablement ces ressources. La modification d'un tel système de gestion foncière, par exemple grâce à l'instauration de droits d'exclusivité pour l'exploitation des ressources naturelles, pourrait représenter un mécanisme d'incitation à une exploitation durable des ressources. En effet, les revenus générés par les droits de chasse peuvent permettre d'étendre les bénéfices de la chasse à la communauté tout entière. Lewis et Alpert (1998) soulignent toutefois que ce genre d'approche nécessite un niveau d'organisation élevé de la part des administrations locales.

3.3.3 Les institutions locales peuvent-elles réglementer les captures ?

Actuellement, c'est l'ICCN qui est chargée de faire appliquer les lois sur la chasse en brousse. L'analyse du schéma ci-après montre qu'à côté des individus qui exploitent les ressources naturelles et/ou en font le commerce, on trouve aussi des institutions locales qui contrôlent et réglementent leur usage. Parmi celles-ci, les autorités traditionnelles se trouvent en compétition avec les autorités civiles et militaires pour le contrôle de revenus fiscaux ou autres provenant de l'économie parallèle.

Les autorités traditionnelles s'intéressent davantage aux marchés villageois sur lesquels elles prélèvent la taxe. Celle-ci porte sur les échoppes des marchés et non sur la vente de viande. A l'inverse, les autorités civiles et/ou militaires tirent plus profit du commerce de la viande.

Dans la mesure où la raison majeure justifiant l'imposition de règlements en matière de viande de brousse est d'ordre financier, il est clair que les institutions locales sont à même de gérer les ressources naturelles de façon durable en l'absence d'intervention de l'Etat. Leur capacité à réglementer le commerce de viande au niveau du village en témoigne suffisamment.

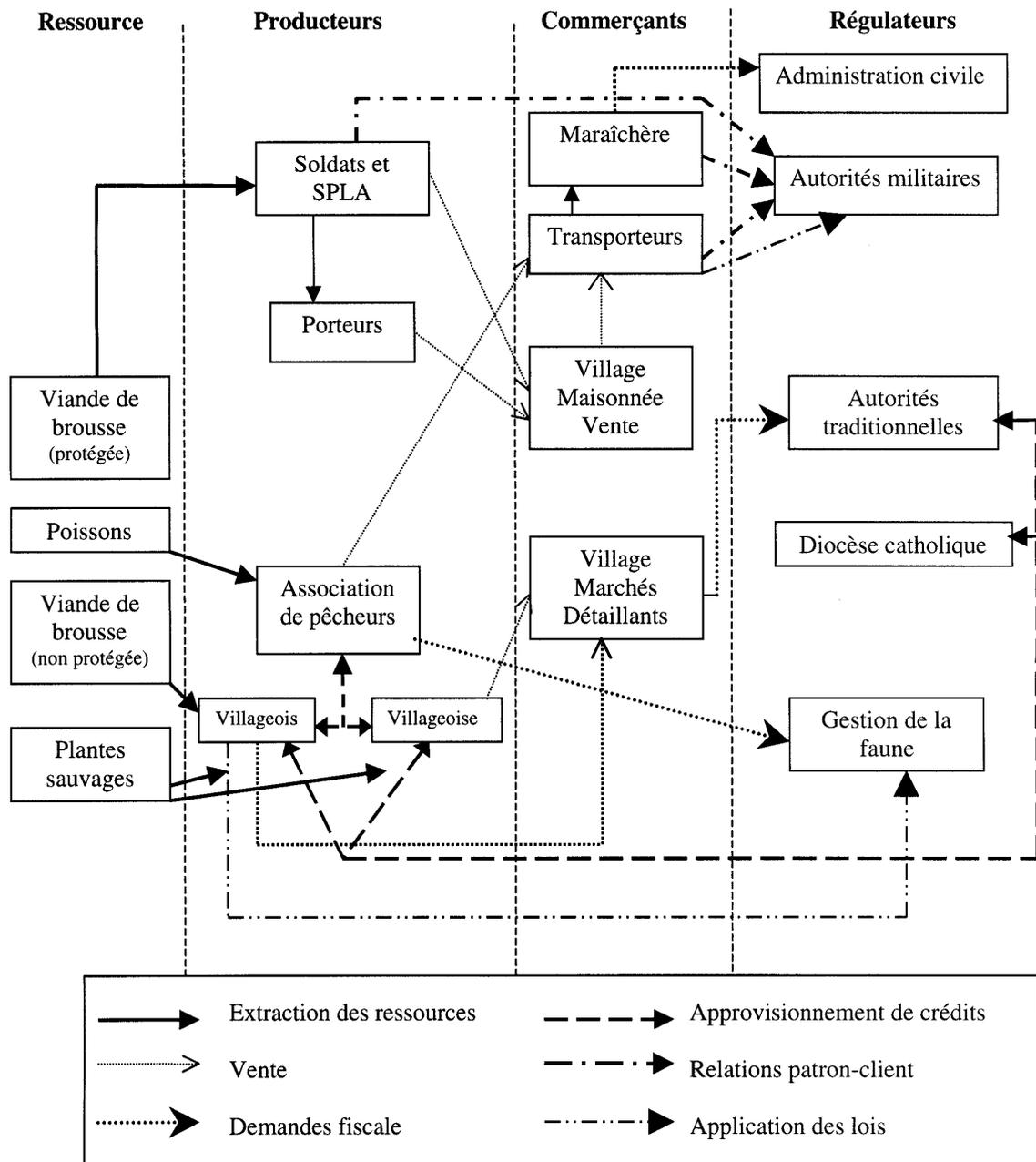


Figure 3. Schématisation des filières et des relations entre les différents pouvoirs et les bénéficiaires de ressources naturelles dans le parc de Garamba - voir Annexes.

3.3.4 Les réglementations sur les ressources naturelles peuvent-elles être préservées en temps de guerre ?

Ces dernières années, les conflits politico-militaires en R.D.C. ont mis les responsables de l'administration congolaise sous une pression considérable. Certains se sont adaptés et ont maintenu des administrations relativement efficaces. Dans les villages, beaucoup d'administrations traditionnelles sont demeurées fonctionnelles.

Du point de vue écologique, il importe d'examiner la capacité des différents systèmes d'autorité à atteindre des objectifs de conservation pendant la période de conflit. Les pouvoirs centralisés chargés des ressources naturelles à Garamba réglementent les captures d'animaux grâce à des patrouilles qui font appliquer la loi dans

le parc. Le succès de ces interventions se mesure au nombre d'armes confisquées aux braconniers. Pendant la période des conflits dans la région, le nombre d'armes saisies a fortement diminué, montrant les limites d'une telle politique en temps de crise.

3.4. CONCLUSION

Deux problèmes de gestion intimement liés ont été abordés : le premier est de nature écologique. Il s'agissait d'évaluer la menace réelle ou perçue sur les populations animales dans le parc de Garamba, par rapport à l'affirmation largement répandue selon laquelle les communautés locales constitueraient une menace pour la faune et qu'il serait donc indispensable de les expulser des aires protégées. Il apparaît que c'est, en fait, l'application des réglementations sur l'environnement qui est le facteur le plus important. Le problème est alors d'ordre institutionnel et organisationnel. Quels sont les rôles respectifs des agences centrales et des institutions locales dans la gestion de la faune ? Ici aussi, l'idée couramment répandue est que la présence des collectivités rurales locales est la principale cause de la disparition de la faune, ce qui exclut toute idée de travailler avec elles.

On peut s'interroger sur le bien-fondé de ces affirmations, dans la mesure où les autorités villageoises locales s'adaptent mieux à un contexte politique mouvant. Ces institutions locales sont les seules à survivre pendant les périodes de crise, à l'exemple de la guerre qui a un impact négatif sur les populations animales. Le recours à ces institutions gagnerait à être renforcé, ce qui implique qu'elles doivent être considérées comme l'une des rares solutions viables pour gérer les ressources naturelles.

Il faut souligner que, si les interventions des autorités centrales ont montré une certaine efficacité en période de relative stabilité, c'est surtout grâce à l'aide extérieure qui, justement, régresse pendant les périodes de conflit. Or, l'avantage des structures informelles est qu'elles sont financées localement et sont donc mieux à même de s'adapter à des contextes en évolution rapide. Il est donc prioritaire d'accroître leur rôle si l'on veut concilier les objectifs du développement local et de la conservation de la faune.

A cet effet, Hart et Hart (1997) ont mis en évidence l'inadéquation des structures actuelles d'aide financière dans la région. La politique de la conservation au Congo est financièrement dépendante de l'aide internationale. Celle-ci est principalement canalisée au travers d'organisations non-gouvernementales, lesquelles mettent en application leurs interventions en faveur de la conservation à l'intérieur des zones protégées. Ainsi, les zones protégées de la R.D.C. se trouvent tributaires de l'aide qui est largement influencée par les programmes de conservation mis en oeuvre par les O.N.G., ainsi que par le contexte politique général du pays.

Il reste que le conflit en lui seul ne peut expliquer le déclin des populations de grands mammifères. Les symptômes immédiats de la guerre, telles la prolifération des armes automatiques et la demande accrue en viande de brousse, n'expliquent pas totalement l'échec des régimes de protection de la faune habituellement efficaces. La réduction de l'aide internationale octroyée aux institutions responsables du maintien d'une protection adéquate de la biodiversité (ici l'ICCN) semble avoir joué un rôle plus important. Les seules administrations à avoir été capables de fonctionner correctement

durant les mois de conflit sont les administrations traditionnelles qui ne dépendaient pas de l'aide internationale.

Le défi majeur consiste à mettre au point des approches locales de la gestion de la biodiversité axées sur des mécanismes d'encouragement et de régulation, qui soient à même de permettre des relations efficaces entre les différents pouvoirs de la région. Le transfert de la responsabilité aux administrations locales en matière de régulation des captures, sans que cette politique reçoive une approbation plus large dans la communauté, risque de saper leur autorité.

L'approbation locale n'est pas seulement un objectif souhaitable pour répondre à des besoins de développement locaux, mais c'est aussi une condition préalable à toute gestion de la conservation durable à l'intérieur des réserves de chasse.

Le raisonnement qui mène à déléguer le pouvoir aux institutions locales semble être accepté au niveau national par l'ICCN. Mais, les O.N.G. qui fournissent les fonds pour la protection des ressources naturelles de Garamba n'ont pas fait d'effort important pour faciliter le transfert de la gestion de ces ressources aux institutions locales, malgré les recommandations répétées des acteurs de terrain et des chefs de villages. Ainsi, en 1996, la décision de rebaptiser le projet "Projet de soutien à la protection du rhinocéros blanc du Nord" traduit un recul en faveur d'une seule espèce au détriment des intérêts des communautés locales. Cette conception n'est pas spécifique au Congo ; elle vaut pour toute l'Afrique. Elle est en partie symptomatique de la distance qui sépare les décideurs politiques des réalités locales et, en partie, du déséquilibre des relations de pouvoir entre les différents intéressés.

Des arguments contradictoires provenant parfois de mêmes organisations reflètent cette incapacité d'harmoniser les programmes de conservation et les besoins de développement locaux. Le fait d'affirmer par exemple que les communautés locales n'ont pas les connaissances scientifiques pour gérer ces vastes et complexes écosystèmes (Gartlan 1997) montre à quel point certains acteurs ont du mal à intégrer cette nouvelle conception de la conservation.

Au total, il faut impérativement établir une meilleure complémentarité entre les deux systèmes de gestion des ressources naturelles. En effet, la régulation des captures d'animaux par les institutions centrales augmente la valeur des ressources naturelles, qui accroît la base de recettes financières au niveau des administrations locales. Celles-ci sont amenées à réguler la chasse, conciliant ainsi les objectifs de conservation et de développement. La volonté politique affichée par l'autorité centrale de collaborer avec les pouvoirs locaux pourrait concrétiser ce système de gestion des ressources naturelles plus intégré et potentiellement plus durable.

4. KIVU : PARCS NATIONAUX ET POPULATIONS AVOISINANTES - CONTRAINTES ET ATOUS CULTURELS.

Si la succession de conflits armés n'a pas permis à nos recherches d'être aussi systématiques que prévu, cela n'a pas empêché les chercheurs APFT, K. Chifundera et J. Nzabandora, de poursuivre une série d'enquêtes sur le terrain dans des situations souvent périlleuses.

Les informations ainsi recueillies, qui sont parmi les rares à être parvenues à la communauté scientifique internationale, sont intéressantes à plus d'un titre. Elles concernent en effet deux aires protégées d'une importance majeure : le Parc National des Virunga, créé sous le nom de Parc National Albert en 1925, ce qui en fait le plus ancien parc national du continent africain, et le Parc National de Kahuzi-Biega, lui aussi classé patrimoine mondial et qui a reçu beaucoup d'attention ces dernières années, notamment de la GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit).

Dans les deux cas, les effets de ces parcs sur les populations et la longue histoire des réactions de celles-ci ont retenu l'attention. J. Nzabandora, lui-même originaire du village qui est le quartier général du Parc des Virunga, y consacre son doctorat. L'anarchie et l'état de guerre qui règnent dans la région depuis cinq ans ont exacerbé les conflits entre les populations et les responsables des aires protégées. On peut en tirer de nombreux enseignements.

La création, il y a trois quarts de siècle, du Parc National Albert/Virunga a profondément perturbé les circuits d'échanges économiques anciens et l'affectation des ressources naturelles exploitées traditionnellement par les différents groupes ethniques qui s'étaient spécialisés respectivement dans la chasse, l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Ces groupes avaient aussi développé des complémentarités entre eux, non seulement du point de vue économique, mais aussi politique et magico-religieux, qui s'en sont trouvées compromises. Une forte croissance démographique a encore aggravé les problèmes.

Du point de vue rituel, les tombes des ancêtres-fondateurs des clans et lignages étaient le seul puissant facteur de ressourcement et d'efficacité des *vusyano*, ces cérémonies propitiatoires qui, dans l'esprit des Nande, constituent une véritable panacée face à de multiples difficultés, à condition d'être organisées aux endroits, dans les formes et selon les règles prescrits par la coutume. Dans le cas contraire, le bien-être social des membres de toute l'ethnie est gravement compromis. Les rôles et les statuts sociaux de tous les clans sont également mis en cause. On comprend ainsi facilement l'ampleur des problèmes liés à l'incorporation dans le Parc National des Virunga de la plaine de la Semliki et des rives du Lac Edouard, qui constituent le couloir des migrations des peuples du Nord-Kivu et qui, par conséquent, abritent des collines funéraires des ancêtres-fondateurs des clans et des lignages.



Carte 3 : Les aires protégées au Sud et au Nord Kivu

La présence des collines funéraires ancestrales dans le Parc National des Virunga constitue donc une grande contrainte, à la fois pour ce dernier et pour les populations locales. Il en est de même de ravages occasionnés par plus de deux millions de réfugiés rwandais et des guerres tant ethniques que de "libération du Congo-Kinshasa" dont le Kivu est le théâtre depuis 1993. Par contre, la conception cosmologique traditionnelle et les représentations sociales peuvent, à bien des égards, constituer un atout pour la sauvegarde de ce parc et, de façon plus globale, pour la conservation de la nature.

Des techniques de la recherche

Les enquêtes de terrain ont porté sur les Pygmées rhwa, les paysans shi, tembo, lega et les grand éleveurs riverains du Parc National de Kahuzi-Biega, les Bembe et les Tutsi dits Banyamulenge des plateaux d'Itombwe pour le Sud-Kivu, les Kano et les Nyanga vivant à la périphérie du Parc National de Kahuzi-Biega, les Pygmées bayanda, les petits éleveurs hutu et tutsi, les agriculteurs et pêcheurs tant hutu que nande et les grands éleveurs avoisinant le Parc National des Virunga pour le Nord-Kivu. J. Nzabandora a mis à profit ses anciens collègues de banc d'école, ses anciens étudiants rencontrés sur le terrain de recherche, ses contacts antérieurs avec celui-ci pour procéder à l'observation participante et à la récolte des informations au moyen d'interviews individuelles et collectives, sur base d'un questionnaire semi-directif. Etant donné que les populations locales sont familières à la représentation arborescente de leurs structures sociales traditionnelles, il a développé avec elles des arbres de problèmes liés à la présence des parcs nationaux et des solutions à envisager au cours des réunions de restitution. Il a enfin exploité les archives locales et à Bruxelles.

4.1 INTÉRÊT DE L'ETHNO-ÉCOLOGIE POUR LA CONSERVATION.

L'intérêt et l'importance que les peuples du Nord-Kivu accordent aux problèmes environnementaux apparaissent dans ce que les unités sociales traditionnelles considèrent comme les paramètres fondamentaux du bien-être social : la fertilité du sol, la pluie en quantité et au moment voulus, les récoltes abondantes, la fécondité des espèces, la santé, l'absence d'épidémies, de famines et de calamités tant naturelles que sociales et politiques.

La mobilisation et l'implication impératives des chefs, de tous les spécialistes et officiants tant religieux que rituels, de tous les féticheurs, devins, sorciers et guérisseurs et, enfin, de tout le commun des mortels dans des activités et cérémonies se préoccupant des problèmes environnementaux, comme les vusyano, constituent une autre preuve de l'intérêt et de l'importance attachée à ces derniers. Tout cela découle directement de la représentation que les populations du Nord-Kivu développent à l'égard de la cosmologie.

Si le terroir sauvage peut subsister, voire "prosperer", indépendamment du terroir humanisé, celui-ci n'est ni viable ni concevable sans celui-là. Tout en constituant le siège de tous les périls et une menace redoutable et permanente pour le terroir anthropisé, le terroir sauvage est une nécessité vitale pour ce dernier. Cette représentation sociale dialectique du terroir sauvage fait penser à celle que certaines populations africaines développent à l'égard de la femme, à savoir "c'est par la femme que viennent tout le bien et tout le mal dans le monde" (Boulanger 1977:116). Le bien-être social du terroir paysan (fertilité de la terre, fécondité et reproduction des hommes et des animaux) dépend de la stricte régulation des relations entre le terroir paysan et les forces naturelles du terroir

sauvage. Celles-ci devront être soit chassées du terroir paysan, soit modifiées et domestiquées, cette régulation était la responsabilité de tous. C'est finalement toute la communauté qui était impérativement mobilisée et impliquée dans cette régulation des rapports entre le terroir paysan et le terroir sauvage (Packard 1981:7-29).

La représentation sociale des éléments-clés de l'environnement, tels que la forêt, les arbres, les rivières, les massifs forestiers montagneux et volcaniques, découlent de cette représentation sociale du terroir sauvage et peut avoir des implications sur la protection des forêts et des espèces tant végétales qu'animales. Il est donc important et intéressant de les connaître. La forêt apparaît à travers les représentations sociales comme une source de puissance, le cadre incontournable de l'initiation, le siège et le foyer de la pluie et de la fraîcheur indispensables à l'agriculture et aux pâturages permanents, un habitat idéal, une mère nourricière et protectrice pour les Pygmées bayanda, etc. Les unités sociales traditionnelles s'identifient parfaitement à leurs animaux totémiques. Les ancêtres sont symbolisés par les arbres. Ceux-ci constituent de ce fait leur signe vivant et les lieux de culte par excellence. Par ailleurs, planter un arbre dans un terrain, c'est entrer en possession de celui-ci et en détenir un titre de propriété perpétuelle car cet arbre pourrait tôt ou tard devenir l'arbre funéraire du fondateur d'une unité sociale traditionnelle.

La forêt est une source de puissance et de pouvoir mystique. C'est ce qui explique pourquoi les groupes sociaux associés à la forêt ou en contact permanent avec celle-ci sont redoutés de tous (cas de grands chasseurs) ou étroitement associés à l'intronisation des chefs comme grands spécialistes rituels. Chez les Nande, les Basumba (Pygmées mbuti) sont étroitement associés aux forces naturelles du terroir sauvage. Cette particularité leur confère un rôle de premier plan dans les rites d'intronisation et d'initiation des rois ; ils confèrent le pouvoir royal et rituel. Les Pygmées exercent des prérogatives analogues chez les autres peuples du Nord-Kivu et même du Sud-Kivu.

Une autre pratique traditionnelle particulièrement révélatrice de la représentation sociale de la forêt comme source de pouvoir et de puissance est le fait que les rois, les féticheurs, les sorciers et les devins sont toujours initiés dans la forêt dense. Packard (1981:28; 35-6) a relevé cette pratique chez les Nande du Nord-Kivu.

Les populations voisines des volcans Virunga et des monts Kyaviruimu et Ruwenzori, aussi bien en République Démocratique du Congo qu'en Uganda et au Rwanda, sont tout à fait convaincues que ce sont les massifs forestiers de ces volcans et de ces monts qui génèrent les pluies. Les Hutu, les Tutsi et les Twa de la chefferie du Bwisha, en territoire de Rutshuru au Nord-Kivu, ont soutenu au cours des enquêtes menées entre novembre 1995 et mars 1996 que la forêt des massifs volcaniques des Virunga amènent la fraîcheur, le climat sain (air pur) et les pluies indispensables aux cultures et aux pâturages permanents. Des enquêtes effectuées ultérieurement, entre septembre et octobre 1997, dans les mêmes régions ont révélé la même représentation sociale de la forêt de montagne actuellement protégée par les parcs nationaux de la R.D.C., du Rwanda et de l'Uganda (Wilondja 1997). C'est particulièrement intéressant pour l'éducation environnementale. Il en est de même de la représentation sociale développée à l'égard des animaux.

Les Nande croient traditionnellement que les plantes et les animaux sont non

seulement dotés d'un principe vital et d'une force impitoyable pour tous ceux qui les maltraitent par plaisir sadique, mais aussi qu'ils sont protégés par des esprits aussi puissants et aussi redoutables que ceux qui protègent les hommes. Les animaux comme les plantes sont par ailleurs identifiés aux unités sociales traditionnelles qui les ont adoptés comme totems. Chez les Hutu et les Tutsi de la chefferie de Bwisha (territoire de Rutshuru au Nord-Kivu), les unités sociales traditionnelles sont indistinctement désignées soit par leurs noms, qui sont généralement ceux de leurs ancêtres-fondateurs, soit par leurs totems. Ces derniers sont considérés comme des membres à part entière des unités sociales traditionnelles qui les ont adoptés. Cette pratique et cette croyance solidement enracinées dans les esprits ont été également relevées chez les Bashi du Sud-Kivu et chez les Nande.

Il existe aussi des forêts sacrées dont l'accès était strictement interdit pour quelque motif que ce soit, sauf bien entendu à l'occasion des sacrifices annuels. Elles étaient de véritables conservatoires ou réserves génétiques, lieux de prédilection pour la reproduction des animaux de toutes les espèces. Des sanctions très sévères, non seulement d'une personne mais aussi d'une famille, voire d'un village entier, étaient réservées à ceux qui violaient ces interdictions et pouvaient aller jusqu'à la mort. Il existait en effet des sociétés secrètes qui veillaient au respect strict de ces interdictions et qui sévissaient impitoyablement contre tous ceux qui les violaient.

Chez les Lega du Sud-Kivu, la préservation des écosystèmes forestiers et de leur diversité biologique revient à Kimbilikiti, héros socioculturel mythique, maître suprême de toutes les initiations et de tous les initiés, et à ses agents, le Bami, une corporation initiatique secrète méritocratique, dépositaire et garante des coutumes locales. La préservation des écosystèmes locaux et de leur diversité biologique est une question cruciale pour les sociétés forestières du Kivu, non seulement parce que celles-ci y trouvent leur habitat idéal et leurs moyens de subsistance, mais aussi parce qu'ils constituent un outil pédagogique audio-visuel et mnémotechnique d'assimilation du code éthique. Avec le Père Georges Defour, nous avons recensé 267 éléments du milieu naturel utilisés comme support pédagogique par les Lega pour faire assimiler les techniques d'exploitation de la forêt et le code de comportement social et individuel. Pour les peuples forestiers du Kivu, la Nature est un grand livre mis à la disposition des hommes pour leur enseigner le savoir-faire et le savoir être.

Les Lega observent attentivement les particularités physiques, l'écologie, les réactions et les mœurs typiques des éléments de la Nature et établissent des analogies et des parallélismes entre eux, d'une part, et la vie et la conduite des hommes, d'autre part. Les 267 éléments naturels inventoriés correspondent ainsi à plus de 670 proverbes et à plusieurs centaines de contes, devinettes, chants et danses. A chaque pas qu'il fait dans la forêt, l'homme voit telle plante, aperçoit tel insecte, tel oiseau, tel mammifère ou observe leurs traces et entend leurs cris, qui réveillent spontanément dans sa mémoire les proverbes, les contes, les devinettes, les chants, les danses appris et les conseils prodigués lors de l'initiation ou à toute autre occasion. Les peuples forestiers du Kivu vivaient vraiment en harmonie et en parfaite communion avec la Nature. Tout ceci explique pourquoi la protection des écosystèmes locaux était toujours placée sous la responsabilité des héros socioculturels mythiques, maîtres suprêmes de toutes les initiations et de tous

les initiés.

L'autorité de Kimbilikiti et son ascendant sur les Lega sont vraiment étonnants. Les Lega vivant aussi bien dans leur terroir forestier traditionnel que dans les centres urbains et en diaspora en Occident ou en Asie le redoutent. Intellectuels ou pas, tous sont profondément convaincus qu'ils ne peuvent, en aucun cas, échapper à ses foudres, parce que les Bami et les maîtres des camps d'initiation détiennent les reliques de tous les initiés ou de leurs parents (gouttes de sang, prépuces, ongles, cheveux, morceaux de vêtements et de literie, outils employés, empreintes des pieds, etc.) prélevés lors de l'initiation et qu'ils peuvent utiliser à tout instant avec la complicité de Kimbilikiti pour frapper les hommes d'adversité ou les exterminer en cas de manquement grave ou de désobéissance. Les préoccupations majeures de Kimbilikiti ne sont pas différentes de celles des conservationnistes modernes et des gestionnaires des aires protégées. Les animaux tant totémiques qu'héraldiques et les forêts sacrées, ou interdites pour une période donnée, étaient en effet placés sous cette surveillance particulièrement efficace. Contrairement au point de vue soutenu par le CADIC (1999:155), ce n'est pas le mwami qui contrôle les terres et qui est chargé de la régulation de la vie sociale et économique chez les Lega. Le mwami ne fait que transmettre et, au besoin, expliciter les ordres et décisions de Kimbilikiti et veille à leur stricte exécution. Il faut trouver de toute urgence le terrain de dialogue et de coopération entre les formes et les agents modernes et traditionnels de la conservation de la Nature. C'est d'ailleurs le souhait exprimé par près de 90% des personnes enquêtées chez les Lega en 1996-1997 et rejoignant les recommandations du CADIC (1999:158).

Presque partout au Kivu et, plus précisément, chez les peuples forestiers, les techniques de chasse ou de pêche prédatrices et néfastes à la biodiversité des écosystèmes locaux requéraient de grandes cérémonies religieuses et une réglementation stricte des vieux sages, garants de la coutume et de la prospérité du groupe. L'abattage de certains arbres était interdit ou requérait des cérémonies coûteuses. Les espèces animales élevées au rang d'animaux héraldiques ou, tout simplement, faisant l'objet d'interdit alimentaire, varient d'un écosystème à l'autre, pourtant habité par les mêmes ethnies. Chez les Lega et les Nyanga du Kivu, la fréquentation d'un village par un animal héraldique entraînait automatiquement le déplacement de ce village. C'était une sorte d'expropriation foncière pour la protection de la nature.

Traditions et exploitation durable des ressources.

De façon générale, la raison du déplacement des villages forestiers était le seuil critique de l'exploitation durable des écosystèmes locaux. C'est la rareté du gibier et des champignons qui donnait l'alerte. Les peuples forestiers du Kivu ont empiriquement établi une forte corrélation entre l'abondance des champignons et la fertilité des sols qui les portent. Les manuels de biologie végétale du degré terminal du secondaire leur donnent raison. En effet, la putréfaction des cadavres d'animaux et des débris végétaux, produite par les organismes sacrophytes que sont les champignons, transforme les composés organiques et les

remet en circulation sous forme de composés minéraux utilisables par les plantes vertes. D'après les mêmes manuels, les "champignons sont donc à la fois des aliments riches en protéines (5 %), des facteurs de fertilisation des sols" et des indicateurs traditionnels du seuil critique de l'exploitation durable des écosystèmes locaux avant que leur destruction n'atteigne un stade irréversible.

Par contre, lorsque les animaux protégés devenaient abondants et prolifiques dans un écosystème donné, on levait toutes les interdictions les concernant au cours de cérémonies rituelles et religieuses. A l'inverse, lorsqu'une espèce animale était menacée d'extinction, on en interdisait la chasse et la consommation au cours de cérémonies analogues. Par ailleurs, la segmentation des lignages à la faveur de la croissance démographique ou des mouvements migratoires se traduisait toujours par la protection des espèces et des habitats de plus en plus nombreux. Car les anciens villages et collines funéraires des fondateurs de nouvelles unités sociales devenaient automatiquement des lieux sacrés, donc protégés. Bien plus, les nouvelles unités sociales devaient adopter de nouveaux totems tout en conservant ceux des unités sociales dont elles étaient issues. Malheureusement, ces pratiques sont progressivement abandonnées à cause des situations de crise et du modernisme.

Les vieillards nyanga et lega de la plupart des villages enquêtés dans la forêt équatoriale de basse altitude du Kivu disent avec beaucoup d'amertume et de regret que "l'abondance et la diversité des chenilles, des champignons, des oiseaux, des poissons, des crabes, du gibier et des récoltes sont parties avec les ancêtres, leurs maîtres, que les générations actuelles ont chassés en foulant aux pieds leurs lois ! Ces dernières n'étant plus observées, les ancêtres se sont retirés, emportant avec eux toutes les richesses naturelles qui faisaient la joie, la fierté et la prospérité des peuples forestiers".

De leur côté, les Hutu et les Nande du Nord-Kivu déplorent le fait que "la pêche au lac Edouard n'est plus fructueuse. On n'attrappe que de petits poissons ou alors rien du tout à cause de la disparition d'anciennes coutumes ou cérémonies et de la législation coloniale". Toutes ces plaintes témoignent que les conséquences des changements environnementaux sont vivement ressenties par les communautés locales et constituent des plaidoyers spontanés pour le contrôle des ressources naturelles comme aux époques passées. C'est un atout pour des stratégies de préservation de l'environnement.

Les stratégies traditionnelles africaines relatives à la protection de la nature et à l'exploitation durable des ressources naturelles constituaient un fait social total, un des domaines d'intégration, de rencontre et de dialogue entre le social, le religieux, l'éthique, le culturel et l'économique. Tous ces aspects étaient à l'oeuvre dans ces stratégies et leur étaient sous-jacents. En effet, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité des écosystèmes locaux, l'institution des animaux et plantes totémiques et héraldiques, les

interdictions alimentaires, les cérémonies rituelles et religieuses conditionnant l'exploitation de certains biotopes et espèces enraccinaient les rôles et statuts sociaux dans la mentalité. C'est probablement à cette particularité que tenait leur efficacité indiscutable avant les changements politiques, judiciaires, économiques (cultures des plantations, exploitations minières et forestières), religieux (religions chrétiennes et islamique), etc. Ceux qui se préoccupent du nouveau paradigme de la conservation de la nature devraient s'inspirer de cette logique.

4.2 CATASTROPHES ÉCOLOGIQUES ET POLITIQUE DE CONSERVATION

Les représentations sociales et les stratégies relatives à la conservation de la nature décrites ci-dessus contrastent de façon navrante avec la réalité vécue aujourd'hui sur le terrain dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Les populations locales s'adonnent au braconnage de grande envergure, violent systématiquement les aires protégées, y gagnent des champs par le feu et la hache, exploitent de façon prédatrice les ressources naturelles et détruisent inexorablement les écosystèmes locaux. Pour ce qui est du Nord-Kivu, ce phénomène a certes déjà commencé autour des années 1880, avec l'afflux des marchands d'ivoire, d'esclaves et de caoutchouc non respectueux des collines sacrées, des habitats, des espèces animales et végétales protégés par les coutumes locales. Mais c'est seulement pendant les périodes coloniale et postcoloniale qu'il s'est amplifié sous l'action de l'administration, des religions chrétiennes, des sociétés agricoles, agroforestières et minières et à cause de la paupérisation et de la croissance démographique des populations locales après l'indépendance du Congo belge en 1960.

Les religions chrétiennes, tant catholique que protestante, ont assimilé la culture africaine aux pratiques païennes et sataniques et l'ont combattue avec acharnement jusqu'aujourd'hui. Mankoto (1979:23) range à juste titre l'éradication des interdits alimentaires parmi les grands facteurs responsables de la raréfaction de nombreuses espèces animales en Afrique. Quant à l'administration et au système judiciaire coloniaux et postcoloniaux, ils voyaient dans les institutions et pratiques sociales traditionnelles fortement enracinées dans la mentalité des facteurs de résistance, de subversion et de menace à l'ordre public. Celles qui avaient un impact positif sur la conservation de la nature et l'exploitation durable de ses ressources n'ont pas été épargnées par ces assauts multiples, variés et permanents.

Finalement, après l'indépendance, la paupérisation extrême des masses populaires, tant rurales que des centres urbains et des grandes agglomérations, a aggravé la situation. Ne pouvant plus écouler leur production agricole et abandonnant en conséquence les travaux des champs faute de routes praticables, frappées par le chômage massif découlant de l'arrêt des activités des sociétés minières et agro-industrielles et fauchées par la faim, la malnutrition et la misère, les masses rurales espèrent désormais trouver la panacée dans la chasse, l'exploitation artisanale des matières précieuses et la pêche, catastrophiques du point de vue écologique. Ce mythe, qui attire et déçoit à la fois, draine vers les régions de chasse, de pêche et d'exploitation artisanale des matières précieuses,

y compris les aires protégées, des foules nombreuses, qui y accentuent les problèmes sociaux et environnementaux. Après avoir exterminé les espèces animales non protégées par des croyances et pratiques sociales, des interdictions rituelles ou religieuses, les populations autochtones et allogènes s'attaquent depuis quelques années aux animaux totémiques et héraldiques. Pour couvrir leur crime aux yeux des dépositaires et garants de la coutume, pour échapper aux sanctions coutumières et se donner bonne conscience, ceux qui tuent les animaux protégés par les coutumes ou consomment leur chair les affublent simplement de nouveaux noms ! La faim est vraiment mauvaise conseillère.

Par ailleurs, au cours des révoltes et rébellions contre les parcs nationaux situés au Sud et Nord-Kivu, les populations locales s'attaquent à toutes les images symboles des parcs, y compris les espèces traditionnellement protégées. Les communautés locales, exaspérées à l'extrême par la brutalité, l'incompréhension et la cupidité des responsables tant locaux que nationaux des parcs nationaux et par des opérations policières et militaires de répression, se vengent sur tous les symboles des aires protégées. Au Kivu, dans le Nord-Ouest du Rwanda et dans le Sud-Ouest de l'Ouganda, ce sont les animaux rares, particulièrement choyés par les gardes, les conservationnistes et les touristes, qui sont les premiers visés. C'est notamment le cas des gorilles de montagne, qui constituent le point de mire et les bijoux inestimables des parcs nationaux.

Ainsi, entre 1994 et 1997, les gorilles à dos argenté, chefs de familles, ont été particulièrement visés aux Virunga et au Kahuzi-Biega : sept ont été massacrés. Les autres symboles de ces deux parcs n'étaient pas épargnés. En octobre et novembre 1994, les paysans nande ont violé les secteurs Centre du Parc National des Virunga, y ont défriché la forêt, aménagé des champs de cultures et érigé des huttes et des pêcheries en réaction aux décisions des gestionnaires locaux et nationaux du Parc. Et plus particulièrement en réaction à la vente des réserves forestières en 1979 et des enclaves de pêche faisant partie des aires protégées en 1995, et au pilonnage à l'artillerie des agglomérations riveraines des secteurs Centre du Parc National des Virunga en avril 1996. Mais, à partir du 15 mai 1996, l'armée nationale congolaise et les commandos du parc ont connu des revers désastreux : officiellement 15 tués, de nombreux disparus et blessés graves parmi les militaires. Au gâchis humain succéda rapidement une catastrophe écologique : tous les secteurs Centre du Parc National des Virunga furent investis et leurs animaux massacrés à grande échelle dans une fureur des paysans qui se vengeaient ou vengeaient les leurs. Même les animaux totémiques rencontrés dans le parc n'étaient pas épargnés. Le carnage a continué et s'est même renforcé durant la guerre de l'AFDL contre le régime Mobutu, entre octobre 1996 et mai 1997. Durant cette période, le Parc National de Kahuzi-Biega subissait le même sort : les populations locales recrutaient des Pygmées et des réfugiés rwandais pour abattre les animaux et les forêts de bambou et incendier des portions considérables du biotope des gorilles de montagne. Dans ce biotope, qui constitue environ le quart de ce parc, on a dénombré plus de 200 éléphants tués, avec, entre autres, la complicité des Pygmées barhwa.

Marginalisation des Pygmées du Kivu

De tous les groupes ethniques et catégories socioéconomiques du Kivu, les Pygmées constituent sans nul doute celui dont la vie a été la plus affectée par la présence des parcs nationaux. Marginalisés économiquement, socialement, politiquement et culturellement et ne disposant pas de terres pour la plupart, ils sont obligés de louer leur force de travail aux autres groupes ethniques pour une rémunération en nourriture médiocre et dérisoire (Barume 1999:49-50 ; Nzabandora 1997:1-2), de mendier, de vendre du bois de chauffe ou des tuteurs de haricots, de ramasser des graines de haricot, de maïs ou de sorgho dans les marchés (Nzabandora 1997:14-25). Une enquête effectuée en 1996 et portant sur 80 Pygmées bayanda vivant autour de la ville de Goma, sur les rives septentrionales du lac Kivu, révèle que les Pygmées disposant des champs communautaires et individuels sont incapables de les mettre en valeur pour eux-mêmes parce qu'ils n'ont ni semences, ni outils oratoires et, surtout, parce qu'ils sont souvent malades et constamment obligés de travailler pour une nourriture de misère. La façon dont Kwokwo Barume (1999:61) plaide pour le maintien des Pygmées dans le Parc National de Kahuzi-Biega peut susciter des réserves car cette expérience n'a pas donné de bons résultats au Parc National des Virunga, ex-Albert, entre 1925 et 1957.

Mais nous restons cependant convaincus qu'en tirant des leçons des expériences passées, il est possible de faire des parcs nationaux un instrument de promotion sociale et économique des Pygmées.

Les enquêtes menées par M. Chifundera Kasamba dans trois sites des Pygmées barhwa révèlent que 92 % de ces derniers nourrissent une haine viscérale contre le Parc National de Kahuzi-Biega qui les privent de la forêt, "leur habitat paradisiaque et leur vache laitière intarissable". Cependant, dans le cadre de leur combat quotidien pour la survie, ils prennent des risques considérables pour exploiter frauduleusement ses ressources. 60 % de leur temps sont en effet consacrés au ramassage, à la cueillette et à la chasse dans le parc. L'inventaire et l'identification des produits animaux et végétaux qu'ils en tirent montrent aussi combien ils dépendent de ce parc en dépit de l'interdiction d'y entrer. Malgré cela, leur situation socio-démographique reste inquiétante. Leur espérance de vie est de 34 ans en moyenne. Le taux de mortalité infantile est supérieur à 52 %. Le taux de fécondité varie entre 0,17 et 0,27. Enfin, le taux annuel d'accroissement démographique naturel oscille entre 0,75 et 1,25 %. Qu'advient-il alors le jour où les Pygmées barhwa ne pourront plus du tout accéder frauduleusement aux ressources du Parc National de Kahuzi-Biega ? Les Pygmées barhwa ne doivent pas supporter seuls les coûts multiformes des mesures de conservation.

Ces cas extrêmes plaident pour la nécessité de trouver de nouvelles stratégies assorties des modalités concrètes de leur mise en œuvre. Elles doivent viser :

1. à réduire le poids considérable de la conservation, qui pèse lourdement sur les communautés locales, au moyen de micro-projets pour désamorcer les conflits entre les aires protégées et les populations locales;
2. à réconcilier les objectifs écologiques de conservation avec les impératifs démographiques, sociaux, économiques, politiques et culturels, grâce à l'utilisation prudente des ressources du Parc, pour instaurer un nouveau type de collaboration avec les communautés locales ;
3. à impliquer efficacement ces dernières dans la protection et le développement des aires protégées, en mettant à profit les mécanismes locaux de contrôle social et l'éducation mésologique traditionnelle.

Les créateurs et les gestionnaires du Parc National Albert étaient profondément attachés au principe de la réserve naturelle intégrale. La constitution de celle-ci entre 1925 et 1935, sans tenir compte des besoins vitaux des communautés locales, a conduit à des déboires et impasses multiples et variées qui ont failli compromettre, entre 1935 et 1947, tous les objectifs assignés à ce parc. Les gestionnaires de celui-ci ont alors réalisé qu'une réserve naturelle intégrale créée aux dépens des populations locales était illusoire.

Ils ont par conséquent été amenés à offrir des programmes de substitution aux ressources strictement protégées et à organiser l'utilisation multiple et variée du Parc National des Virunga entre 1935 et 1960 : maintien des Pygmées bayanda et mbuti dans le parc (1925-1957), création du territoire annexe, rétrocession des terres, rachat des droits indigènes, création des paysannats et organisation des migrations indigènes pour dégorgier les régions riveraines du parc, exploitation réglementée de la zone tampon, coopérative de pêche indigène du Lac Edouard et pêche rigoureusement règlementée dans le parc (quotas, zones réservées, restriction de la circulation dans les enclaves de pêche, circuit de distribution du poisson), réalisation de citernes et d'adductions d'eau. C'est pourquoi la période qui va de 1950 à 1960 constitue celle de l'âge d'or de ce parc. Par contre, celles allant de 1960 à 1969 et de 1994 à 1996 sont caractérisées par des catastrophes écologiques graves. Cette situation est une conséquence directe de la mise en cause des mesures initiées à l'époque coloniale, du détournement de l'utilisation des ressources du parc au détriment des communautés locales et d'une politique de conservation de confrontation qu'on observe au cours de cette période. Le débat et la problématique actuels relatifs à la conservation de la nature valorisent l'expérience du Parc National des Virunga. Les populations locales ne demandent pas plus que ce qui fut réalisé à l'époque coloniale. D'où l'intérêt d'étudier cette expérience pour exploiter ses aspects positifs, qui ont été éprouvés dans la réalité, et éviter ou corriger ses faiblesses à l'avenir.

Sur base de l'expérience du Parc National des Virunga, il paraît, comme le pensent aussi A. B. Cunningham (1996:4), J. A. McNeely (1988), R. G. Wild et J. Mutebi (1996:1;3), que la mise en valeur raisonnée et réglementée de certaines ressources à l'intérieur des aires protégées ou dans des zones " tampon " constitue un moyen réaliste et efficace de conservation, parce qu'elle désamorce les hostilités entre les gestionnaires des parcs nationaux et les populations locales et réconcilie les intérêts vitaux de ces dernières avec les objectifs de conservation (Cunningham 1996:4-11).

Nos enquêtes montrent que les parcs nationaux du Kivu sont perçus par les populations comme un sujet constant de frustrations, de tracasseries et de répression. Vu les pressions démographiques, les opérations militaires et les mouvements de réfugiés, il est aisé de comprendre l'attrait de ces espaces : refuge pour les uns, pâturages, base arrière ou garde-manger pour les autres. Ce qui reste du personnel du parc est aussi dans une situation pécuniaire difficile. Les populations riveraines négocient donc avec le personnel de surveillance l'accès aux parcs et à leurs ressources. S'installe alors un cycle de chantage, répression, complicité, d'autant plus intolérable pour les populations qu'elles constatent que les ressources naturelles dont elles considèrent avoir été spoliées sont exploitées abusivement et illégalement par ceux-là mêmes qui sont censés les protéger. Ils mènent en effet un train de vie qu'explique difficilement la modicité de leur salaire, souvent impayé de surcroît. Une série de zones protégées au Kivu ont également été déclassées par les responsables de la protection de la nature de l'ancien régime zaïrois au profit exclusif de quelques gros commerçants et autres personnages importants. Des actions de sensibilisation en direction des gestionnaires d'aires protégées s'avèrent par conséquent nécessaires.

Dans une étude récente qu'il a consacrée à la répartition et la densité de la population au Kivu, H. Nicolaï (1998) écrit à propos des Virunga : "Comment concilier les exigences légitimes des populations locales et l'interdiction de mettre en valeur les terres du Parc ? Dans la situation troublée actuelle de la région des Grands Lacs, les revenus touristiques liés au Parc se sont effondrés et, de toute façon, leurs retombées sur la population locale étaient dérisoires. La conservation d'un patrimoine biologique et naturel exceptionnel au bénéfice de la communauté mondiale doit sans doute être considérée comme une priorité mais il faut alors que cette communauté la prenne en charge en grande partie et apporte des compensations aux populations riveraines, compensations dont les autorités régionales ou nationales n'ont pas les moyens". Bien sûr, la communauté mondiale peut et doit aussi apporter sa contribution à la prévention et à la résolution des conflits armés auxquels les aires protégées et les forêts tropicales congolaises payent un lourd tribut depuis 1993.

4.3 SANCTIONS INTERNATIONALES ET EXPERTISES DES AIRES PROTÉGÉES

La lutte contre le réchauffement de notre planète est l'une des grandes préoccupations mondiales. Le sommet mondial contre ce réchauffement, tenu à Kyoto au Japon en 1998 et regroupant des représentants de 150 pays en vue de tenter de se mettre d'accord sur un plan proposé par l'Union Européenne pour réduire les gaz à effet de serre de 10 à 15% d'ici l'an 2010, a échoué. Depuis 1990, le Fonds pour l'Environnement mondial, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et les Etats qui ont signé la convention relative à la protection du climat à Rio de Janeiro misent cependant sur l'agriculture, le développement des zones boisées et la préservation des forêts existantes pour piéger le gaz carbonique (CO₂), qui est à l'origine des gaz à effet de serre dont découle le réchauffement de notre planète.

Le rôle que devrait jouer la R.D.C. dans cette stratégie est important car elle occupe le troisième rang mondial en ce qui concerne les forêts tropicales, après le Brésil et l'Indonésie; forêt en outre, encore intacte, contrairement aux forêts de ces deux autres

pays. Malheureusement, la situation politique instable de ces dernières années a suspendu la plupart des actions internationales concernant la conservation des écosystèmes forestiers en R.D.C. On peut craindre qu'ainsi, la communauté internationale ne sacrifie le patrimoine naturel mondial le plus précieux, dont dépend l'humanité toute entière et l'avenir de notre planète. L'UNESCO vient cependant de donner un exemple en finançant, en novembre 1999, les gardes des aires protégées situées en pleines zones de combat dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Il y a là un développement nouveau du "droit d'ingérence écologique" intéressant et qui devrait être suivi par l'UE. L'efficacité de l'aide de la communauté internationale dépendra en partie de la qualité des expertises.

Les expertises des aires protégées se limitent généralement aux aspects économiques et démographiques, omettant ainsi d'autres problèmes qui leur sont connexes. Prenons un exemple. La terre ancestrale est dans la mentalité des communautés du Nord-Kivu "la racine des unités sociales traditionnelles (clans, lignages, segments de lignage) composées toujours de morts (les ancêtres), de vivants et de générations à venir. Une unité sociale qui perd sa terre ancestrale meurt littéralement, exactement comme un arbre qui n'a plus de racine". Moyen de subsistance des générations actuelles et à venir, la terre est aussi la demeure des ancêtres, sans la bienveillance et l'assistance desquels la vie est impossible. Perdre la terre ancestrale, c'est être coupé de ses ancêtres pour toujours. C'est aussi perdre ses rôles et statuts sociaux et, partant, sa place au soleil dans le concert des autres unités sociales traditionnelles. Cela signifie aussi, dans le contexte politique particulier du Kivu depuis les années 1960, la contestation de sa nationalité. Les éleveurs tutsi et les agriculteurs hutu vivent ce drame dans les régions où ils ont été transférés pour céder leurs terres ancestrales au Parc Virunga, conformément à l'article 4 du décret royal du 26 novembre 1934 portant constitution de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge. Les reflux migratoires provoqués par leur persécution dans les régions d'immigration ont eu pour conséquence l'occupation complète du domaine de chasse de Rutshuru de 100.000 hectares dans les secteurs Centre du Parc National des Virunga.

Dans le territoire de Beni, plus précisément dans la région dite "Vieux Beni", un lignage du clan Nande des Baswaga a dû quitter ses terres coutumières au profit du parc et s'installer sur des terres appartenant à un autre clan nande, celui des Batangi. En 1959, environ 7.800 ha des terres batangi étaient occupés par 8.000 Baswaga qui devaient payer des tributs fonciers. En mettant à profit l'expérience coloniale des "Migrations" indigènes et paysannats (M.I.P.), on peut résoudre tous ces problèmes. En effet, les familles installées dans les paysannats ne payent pas de tributs fonciers à l'instar des colons qui ont reçu des terres de l'Etat.

La réduction du poids des mesures de conservation, la conciliation de celles-ci avec les besoins vitaux des communautés locales, l'implication de ces dernières dans la préservation des aires protégées supposent évidemment la rupture avec des expertises lacunaires, pour saisir dans toutes leurs dimensions les problèmes qui se posent et pour cerner les contraintes et les atouts endogènes avec lucidité. La 12e Assemblée Générale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, tenues respectivement à Kinshasa en septembre 1975 et à Rio en 1992, a recommandé avec insistance le perfectionnement et l'utilisation des savoirs locaux. Un quart de siècle après, ces derniers n'apparaissent

encore que très rarement dans les expertises et dans les politiques de conservation, à cause des préjugés et des limites des sciences naturelles qui ont jusqu'ici investi de façon quasi exclusive le domaine de l'environnement.

4.4 PERTINENCE D'UN NOUVEAU PARADIGME

La sensibilisation établissant un lien clair et direct entre la présence du parc, d'une part, et l'utilisation durable des ressources naturelles et les micro-réalisations, d'autre part, peut modifier l'attitude des populations locales à l'égard des aires protégées. Bien plus, en désamorçant les conflits entre les parcs nationaux et les communautés locales, l'utilisation des ressources naturelles protégées et les micro-réalisations préparent une collaboration mutuellement avantageuse pour les deux parties en présence. C'est seulement à cette condition qu'on peut espérer impliquer effectivement et efficacement les communautés locales dans la préservation des aires protégées.

L'implication des populations locales dans les projets de conservation de la nature et de développement doit tenir compte de leurs dimensions tant sociales que culturelles et de leurs mécanismes de contrôle social. Les clans, les lignages et les segments de lignage de toutes les profondeurs et de toutes les tailles constituent, aujourd'hui encore au Nord-Kivu, des unités sociales, foncières, territoriales et politiques hiérarchisées, fiables et opérationnelles. Leurs membres respectifs mettent en commun leurs intérêts et leurs biens, leurs joies, leurs soucis et leurs peines, leurs problèmes et leurs espoirs, leurs réussites et leurs échecs. C'est à travers son unité sociale, avec elle et par elle, que tout individu accède à la propriété foncière (fonction économique), jouit de la plénitude de tous les droits civils, de toutes les formes d'assistance et de solidarité (fonction sociale), est assuré de la sécurité physique, psychologique, spirituelle et espère triompher de tous les périls de la vie (fonction psychologique et morale). Aujourd'hui encore, retirer à un individu l'assistance et la protection de son unité sociale revient à le priver de tous ses droits, à le livrer au mépris social, voire à la mort, parce que les membres des autres unités sociales et même de la sienne n'auront rien à redouter en s'attaquant à ses intérêts ou en le tuant. Bien plus, les unités sociales traditionnelles servent peut être plus que jamais chez les peuples du Nord-Kivu, du nord-ouest du Rwanda et du sud-ouest de l'Ouganda à dénommer et à identifier les individus. Ce sont des socles sécuritaires et identitaires de ces derniers.

La terre exploitée par un individu appartient aux unités sociales traditionnelles dont il est membre. C'est la raison pour laquelle la revendication, la réclamation et, au besoin, la récupération par tous les moyens des terroirs paysans incorporés dans les aires protégées sont moins l'affaire des individus que celle des unités sociales auxquelles ces derniers appartiennent. Les parcs nationaux congolais, rwandais et ougandais, contigus dans la région des volcans Virunga, sont ainsi confrontés à une guerre d'usure menée contre eux, non pas par de simples individus, mais par des communautés lignagères et claniques qui revendiquent leurs terres ancestrales. Par ailleurs, à cause de la répartition traditionnelle des charges rituelles ou religieuses entre les différents lignages et les clans pour la prospérité et la pérennité des ethnies, tout élément étranger qui porte atteinte aux intérêts vitaux d'un des lignages ou des clans s'expose aux foudres d'une ou plusieurs ethnies. C'est ce qui explique l'ampleur et l'extrême violence des révoltes contre les secteurs Centre du Parc National des Virunga et la complicité multiforme des populations

locales dans les massacres des gorilles et d'autres animaux par les braconniers bien connus d'elles.

Les communautés locales qu'on cherche à impliquer dans la conservation de la nature et l'exploitation durable de ses ressources ont tout un bagage culturel, des croyances et des pratiques sociales dans ce domaine. Maldague et Kabala (1993:299) ont déjà judicieusement fait remarquer que "la manière dont les hommes exploitent les ressources dépend, dans une certaine mesure, de la perception qu'ils ont du monde qui les entoure et de leur imaginaire". Par conséquent, pour modifier les attitudes et les comportements des communautés locales à l'égard des aires protégées et de l'exploitation durable des ressources naturelles, il faut d'abord connaître leurs représentations sociales et leurs stéréotypes dans ces domaines pour en dégager des atouts et des obstacles. Les conservationnistes et les gestionnaires des aires protégées parleront ainsi le même langage. C'est alors qu'on pourra enfin concevoir et mettre en oeuvre des modalités concrètes et pertinentes visant à exploiter et à renforcer au grand maximum les atouts et à minimiser ou à contourner les obstacles relevant des structures culturelles.

Les initiatives locales, les organisations non gouvernementales, les projets de développement et de conservation de la Nature se contentent, le plus souvent hélas, de changements au niveau superficiel. Dans des domaines très variés, on peut apprendre et appliquer des techniques nouvelles. Mais celles-ci s'évanouiront rapidement et n'atteindront pas les résultats escomptés si, en même temps, on n'opère pas des changements à des niveaux plus profonds, institutionnel et idéologique. Il faudrait aussi récupérer les formes, les stratégies et les pratiques sociales traditionnelles de la conservation de la Nature pour les intégrer dans les nouveaux paradigmes. On montrerait par exemple que les forêts et les collines sacrées ne sont pas différentes des aires protégées modernes, que les croyances et les pratiques sociales traditionnelles ne sont pas différentes des législations modernes de la conservation de la Nature distinguant les animaux totalement protégés (totems généraux et animaux héraldiques), partiellement protégés (totems particuliers et interdits alimentaires frappant quelques catégories sociales) et les animaux non protégés (animaux non totémiques et dont la chair ne fait pas l'objet d'interdit alimentaire). Les *idambo*, qui sont de vastes marécages alimentés par des sources thermominérales salées, attiraient un nombre incroyable d'animaux et d'oiseaux de toutes sortes. Toute forme de chasse y était strictement interdite par les coutumes kumu, lega et nyanga. Au cours de nos enquêtes menées auprès des Hutu et des Tutsi des secteurs Sud du Parc National des Virunga, nous avons constaté que les populations locales dénonçaient avec fureur et révolte les gorilles et les buffles qui ravageaient leurs champs des cultures. Mais le fait de leur dire que ces animaux étaient devenus nos nouveaux "totems" les détendait, déchargeait leur tension nerveuse et ramenait le sourire sur les visages. Nous avons fait les mêmes constatations dans les secteurs Centre du même parc, sur la côte Ouest du lac Edouard. Si elles sont suffisamment motivées, les unités sociales traditionnelles peuvent trouver des modalités efficaces pour élever les animaux protégés au rang des totems locaux et d'animaux héraldiques.

Il faut aussi impliquer les associations locales modernes, tant religieuses que de développement, dans la préservation et la promotion des aires protégées. La pire des choses serait cependant de fonder tous les espoirs sur des associations non crédibles, non

fiables et n'ayant aucune emprise ni aucun ascendant sur les membres des communautés locales. C'est le cas par exemple d'une O.N.G. environnementale du Nord-Kivu, qui prétend impliquer les communautés riveraines des secteurs Sud du Parc National des Virunga dans la protection de celui-ci, alors que ses initiateurs, ses promoteurs et ses responsables ne comprennent aucun membre des ethnies qui ont perdu des terres et des droits multiples et variés au profit de ce parc et qui mènent un combat pour les récupérer depuis 1925. Beaucoup d'associations de développement ne visent qu'à attirer des financements au profit des intérêts personnels, des amis ou des enjeux tribaux. Il est important de faire remarquer ce fait au Kivu, qui est périodiquement embrasé par des guerres ethniques atroces et où, par conséquent, les ethnies sont très méfiantes les unes envers les autres.

On a constaté également au Sud-Kivu une tendance très marquée à marginaliser des associations qui réunissent tous les suffrages des communautés locales dont l'existence est compromise par la présence des aires protégées. C'est par exemple le cas du Syndicat d'initiative pour le développement de Nindja (SIDENI), solidement implanté autour du Parc National de Kahuzi-Biega, mais auquel on préfère des associations qui n'existent que sur papier, pour des raisons inavouées mais faciles à deviner dans le contexte du Kivu des années 1990 : "la géopolitique" au sens congolais du terme, c'est-à-dire le régionalisme, le tribalisme, le clanisme, le "collinisme" et le népotisme.

Il ne faut pas par ailleurs se leurrer sur l'efficacité des constructions *a priori* et des idées inventées de toutes pièces ou importées d'autres cieux dans les domaines de la sensibilisation et de l'éducation mésologique. Il faut reconnaître, respecter et récupérer les pratiques et modes traditionnels de protection de la Nature et d'exploitation durable de ses ressources en les orientant, en les faisant évoluer. Nous ferons ainsi d'une pierre, deux coups. L'intégration des représentations sociales, des stéréotypes, des stratégies et modes traditionnels de conservation de la Nature les revigorerait tout en répondant aux préoccupations mondiales actuelles en matière d'environnement. On ne peut pas non plus prétendre impliquer les communautés locales dans la préservation et le développement des aires protégées en faisant fi de leurs moyens d'action, à savoir leurs mécanismes de contrôle social.

4.5 MOUVEMENTS DES POPULATIONS ET ENVIRONNEMENT

Les écosystèmes forestiers du Kivu, y compris ceux protégés par les parcs nationaux, ont connu une destruction sans précédent ces dernières années, à la suite de l'intensification de l'exploitation à grande échelle des matières précieuses dès 1980, des guerres ethniques principalement déclenchées contre les éleveurs tutsi en 1993, de l'installation en juillet 1994 de plus de deux millions de réfugiés rwandais autour des parcs nationaux et des deux guerres consécutives de libération, parties toutes deux du Kivu, respectivement en septembre 1996 et en août 1998.

4.5.1 Les forêts : repaire de rebelles et refuge

C'est de la région d'Itombwe que part la grande révolte de 1964 qui fait trembler le régime post-colonial animé par Kasavubu et Tshombe. Lors du repli de la révolution, l'Itombwe abrite et conserve en permanence un maquis, principalement muleliste, organisant de nouveaux villages, des écoles, des dispensaires médicaux bien à l'abri de l'armée dite régulière. Che Guevara a fondé ses espoirs sur ce maquis pour instaurer un régime communiste au Congo. Il tente, de mars à novembre 1965, d'y établir une base révolutionnaire internationale et permanente. Il échoue, faute d'appuis locaux et d'implication réelle des leaders nationaux et se retire huit jours (sic !) avant le coup d'Etat de Mobutu. Il laisse dans ses notes des commentaires déçus sur la révolution africaine, mais montre une certaine estime pour Kabila, qui continuera le maquis jusqu'en 1996 pour prendre le pouvoir en 1997.

Le temps change pour les Tutsi. Ils sortent de leur isolement, créent des coopératives et organisations de développement agro-pastoral qui se transforment dans les années 1970-1980 en noyaux de résistance contre les formes progressives de racisme à leur égard. Leur entrent leur vaut des gains politiques et sociaux (un évêque à Uvira et un autre à Goma), mais aussi des ennemis poussés par les cadres mobutistes à leur refuser désormais la nationalité zaïroise pourtant reconnue par la Constitution de 1960. Ils sont amenés - malencontreusement sans doute - à changer de nom pour s'appeler Banya-Mulenge (= les gens de Mulenge, village un peu mythique de leur établissement séculaire dans les plateaux d'Itombwe), mais aussi à s'armer, à se défendre contre les exactions les menaçant de génocide partout au Kivu, paroxysmiques en 1994. En 1996, Kabila les utilise pour achever de démanteler le régime mobutiste. En 1998, il les renie à cause de leur entente avec leurs "cousins" du Rwanda. Ils restent donc impliqués jusqu'au cou dans l'imbroglio des guerres et des multiples alliances et désalliances.

Le mont Ruwenzori (plus de 5.100 m d'altitude), partagé entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda et situé à l'extrémité septentrionale du Kivu, aux antipodes des plateaux d'Itombwe, est aussi un très célèbre foyer de toutes les rébellions qui ont éclaté au Nord-Kivu depuis 1960 : rébellions lumumbiste, muleliste, guerriers traditionnels rwanzururu, ngilima, maï-maï, etc. Les mouvements d'opposition ou de 'libération nationale' aussi bien congolais qu'ougandais y recrutent à volonté des milices et des combattants depuis le début des années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Ce fut, par exemple, le cas en 1999 des fractions rivales du RDC (Rassemblement des Congolais pour la Démocratie) qui combat le régime du Président Kabila depuis le 2 août 1998. La forêt des Volcans Virunga protégée par les Parcs Nationaux congolais, rwandais et ougandais, grouillent de milices rwandaises (Interahamwe), des éléments des ex-Forces Armées rwandaises et zaïroises qui ont rejoint les rangs des guerriers traditionnels maï-maï. Les écosystèmes des forêts de montagne du Kivu sont donc victimes de la diversité de leurs espèces pourvoyeuses des moyens de subsistance, des possibilités d'enrichissement, des positions stratégiques et des possibilités de retranchement qu'elles présentent.

4.5.2 Exploitation artisanale de l'or et catastrophes écologiques

La destruction des écosystèmes forestiers du Kivu est avant tout la conséquence directe de la misère des masses rurales et urbaines. Paupérisées à l'extrême, celles-ci cherchent la panacée dans la chasse, l'exploitation artisanale et le commerce des matières précieuses : l'or, le diamant et le coltan. L'ordonnance-loi présidentielle n°82-039 du 5 septembre 1982, complétée par l'arrêté départemental (= ministériel) n°0734 du 1er décembre de la même année et portant libéralisation de l'exploitation artisanale et du commerce des matières précieuses sur toute l'étendue du pays, fut considérée comme une aubaine par les habitants de la forêt équatoriale du Kivu, marginalisés économiquement par l'arrêt des activités des sociétés minières, forestières et agricoles dès la fin des années 1960 et par l'enclavement lié à la dégradation excessive des routes héritées de la colonisation belge.

Dans plus de 70 % des cas, les anciens ouvriers des sociétés minières et agro-forestières, notamment de la Société Minière des Grands Lacs africains (M.G.L.) et du Comité National du Kivu (C.N.KI.), avaient été recrutés entre les années 1920 et 1950 chez les agriculteurs sédentaires des hautes terres du Kivu (territoires de Kabare et de Walungu au Sud-Kivu, de Beni et de Lubero au Nord-Kivu) et même du Burundi et du Rwanda. Après leur retraite ou l'arrêt des chantiers miniers ou agro-forestiers, ils achetèrent des terres et s'installèrent définitivement dans la forêt équatoriale de basse altitude. Dans celle-ci, ils servirent d'hôtes et de guides aux vagues de commerçants, de chasseurs et d'exploitants artisanaux des matières précieuses provenant de leurs milieux d'origine. Ils se chargèrent aussi, pour le compte de ces derniers, des négociations, des arrangements et des marchandages avec les représentants coutumièrement attirés des unités sociales traditionnelles locales en vue de l'obtention des autorisations pour exercer des activités dans les collines, lits de rivière et vallons appartenant aux familles, segments de lignage et clans autochtones. Ces autorisations, uniquement payables en munitions, fusils, matières précieuses et en gibier, portaient aussi bien sur la forêt non protégée que sur les biotopes des aires protégées (Domaine de chasse de la Lwana, Parc National de Kahuzi-Biega, Parc National de la Maïko). Tous ces facteurs expliquent l'ampleur des activités de pêche, de chasse et d'exploitation artisanale des matières précieuses particulièrement néfastes aux écosystèmes forestiers du Kivu.

Les enseignants et les élèves furent davantage détournés des écoles et les paysans des travaux des champs, alors que les problèmes alimentaires étaient aggravés par l'afflux de populations allogènes venues de tous les horizons. La chasse devait répondre aux besoins alimentaires et commerciaux. Le fusil de chasse, les munitions, les matières précieuses et le commerce ambulant devinrent les seuls moyens de subsistance, les critères de réussite économique et de considération sociale. Les exploitants artisanaux auxquels la chance ne souriait pas après avoir fouillé les collines et les lits de rivières pendant des semaines, voire des mois, et les commerçants en faillite se rabattaient sur la chasse. Il s'est ainsi développé une catégorie de chasseurs extrêmement habiles, généralement au service de tiers : commerçants urbains, autorités politiques, militaires et administratives.

Les chasseurs étaient rémunérés au prorata du nombre d'animaux tués. Ils passaient la forêt au peigne fin, suivis de toute une armée de ramasseurs et porteurs de gibiers

abattus. D'autres personnes se spécialisaient dans le boucanage. Le gibier est une monnaie qui a cours dans la forêt équatoriale du Kivu, comme partout ailleurs dans la région. Avant 1994, un réseau de commerce des cartouches liait Brazzaville à tous les coins de la forêt équatoriale du Kivu via Kinshasa. Les cartouches étaient échangées contre du gibier et celui-ci contre des matières précieuses.

4.5.3 Guerres ethniques et environnement

Dans la plupart des cas, les rescapés des guerres ethniques se réfugièrent dans les parcs nationaux car il est traditionnellement déconseillé de poursuivre des ennemis dans une forêt qu'on ne connaît pas bien. Lors des guerres ethniques traditionnelles, on attaquait les villages ennemis par surprise. Lorsque les assaillants constataient que leurs ennemis s'étaient fondus dans la forêt, ils rebroussaient chemin en catastrophe. La forêt équatoriale est traditionnellement un lieu de retranchement sûr. C'est ainsi que quelques mois seulement après le déclenchement des guerres ethniques au Nord-Kivu, la presse tant locale que nationale avançait en juillet 1993 le chiffre de 400 familles réfugiées dans les secteurs Centre du Parc National des Virunga et les organismes humanitaires évaluaient les morts à 6.000. Environ 2.800 éleveurs qui s'étaient réfugiés en Ouganda sont revenus à Bafu au cours du dernier trimestre de l'année 1999 et se sont installés dans les secteurs Nord du parc national des Virunga avec plus de 3.000 têtes de gros bétail. Après avoir complètement anéanti les très prospères fermes d'élevage bovin dans les territoires de Masisi et de Walikale, les milices populaires Katuko, Batiri et Ngilima, composées de Nyanga, de Hunde et de Nande, et s'attaquant aux personnes d'expression rwandaise de ces deux territoires, ont mis en débandade les gardes et installé leur quartier général dans les secteurs Centre du Parc National des Virunga, à la fois pour poursuivre les fugitifs et s'approvisionner en aliment carné. Les populations locales ont profité de cette occasion pour régler leurs comptes avec le parc. Ce fut une aubaine pour des Pygmées bayanda qui ont déserté massivement leurs villages de Mugunga, Mubambiro-Sake et de Rusayo, près de la ville de Goma sur les rives septentrionales du lac Kivu, pour se précipiter vers leur ancien domaine enfin débarrassé des gardes ! Par ailleurs, l'anéantissement de vastes et prospères fermes d'élevage bovin au Nord-Kivu a entraîné une très forte demande de viande de gibier partout au Kivu.

4.5.4 Deux millions de réfugiés autour des parcs

Pour comble de malheur, les camps de réfugiés rwandais évalués à plus de deux millions furent installés à la lisière du Parc National de Kahuzi-Biega au Sud-Kivu et du Parc National des Virunga au Nord-Kivu dès juillet 1994. Les réfugiés rwandais n'ont pas été ravitaillés en vivres et en bois de chauffe aussitôt arrivés. Ils ont d'abord dévasté la zone tampon du Parc National des Virunga avant de s'attaquer à celui-ci pour leur subsistance et pour répondre aux besoins locaux. D'après une enquête menée par le Haut Commissariat des Nations-Unies aux Réfugiés (HCR) en mars 1995, 663.000 réfugiés rwandais prélevaient 904 tonnes de bois de chauffe par jour dans un rayon de 10 km à l'intérieur du parc. Une autre enquête effectuée par le même organisme en mai 1995 dans deux camps sur les quatre installés dans les secteurs Sud du Parc National des Virunga fait état de 11.950 kg de charbon de bois écoulés chaque jour dans la ville de Goma, chef-

lieu de la Province du Nord-Kivu, par les réfugiés rwandais du seul camp de Mugunga, ce qui représente 1,06 ha de forêt détruite dans ce parc par jour ! La même enquête révèle que les réfugiés rwandais du camp voisin de Kibumba vendaient 6.540 kg de charbon de bois par jour à la même ville, ce qui correspond à 0,58 ha de forêt anéantie quotidiennement dans le parc.

Ces chiffres alarmants ne traduisent pas encore toute la réalité. Ils ne comprennent pas quatre bennes de bois de chauffe en moyenne, qui étaient confisquées aux réfugiés du seul camp de Kibumba chaque jour durant nos enquêtes sur le terrain. Bien plus, les camps de Katale et de Kahindo n'ont pas été touchés par les enquêtes citées plus haut. Les réfugiés de ces deux camps s'adonnaient non seulement à la vente du charbon et du bois de chauffe prélevés dans le parc, mais aussi à l'exploitation des carrières locales de chaux et à la production des blocs pour construction à base de chaux et de sable. Les fours à chaux sont de grands consommateurs de bois de chauffe. A partir du deuxième trimestre 1995, les gardes et les éléments du Contingent Zaïrois pour la Sécurité dans les Camps de réfugiés détruisaient systématiquement les fours dans les carrières à chaux. Depuis lors, les réfugiés les dissimulaient soit très loin à l'intérieur du parc, soit encore dans les villages et champs des autochtones.

Pour répondre aux besoins des camps, le Haut Commissariat des Nations-Unies aux Réfugiés (HCR) achetait du bois de chauffe et des planches à des prix attractifs. Cette demande a eu pour conséquence la dévastation des plantations de bois, individuelles, collectives et publiques autour des parcs nationaux, près des camps. Les autorités locales tant coutumières qu'administratives et militaires ont monopolisé la vente de bois et de planches au HCR. Pour briser la concurrence des commerçants, ils ont écrémé les plantations publiques, collectives et même individuelles en multipliant à l'infini les délits sanctionnés par des amendes uniquement payables en bois de chauffe ou en planches ! Toutes les régions avoisinant les camps de réfugiés furent ainsi complètement déboisées, un fait qui a accentué les conflits entre les populations locales, à la recherche de bois de chauffe et de construction ou de tuteurs pour les haricots, et les autorités des parcs nationaux.

La présence des réfugiés rwandais a exacerbé les conflits entre les populations du Sud-Kivu et les responsables du Parc National de Kahuzi-Biega pour une autre raison. En dépit de l'insistance maintes fois réitérée du Vice-Gouverneur de la province du Sud-Kivu, ces responsables se sont opposés à l'installation des camps des réfugiés dans la chefferie de Nindja (territoire de Kabare) qui occupe une grande partie du couloir reliant les biotopes de haute altitude (forêt équatoriale de montagne) et de basse altitude (forêt équatoriale de la cuvette centrale). Ce refus a exacerbé les rancœurs des habitants de la chefferie de Nindja contre le parc, parce que la présence des camps des réfugiés signifiait la location des terrains et l'achat du bois et des planches à un prix alléchant et l'offre d'emplois par le HCR, à des conditions très avantageuses, la main-d'oeuvre à bon marché, etc. Il a confirmé la conviction profonde que les responsables du parc ont toujours nourri une haine viscérale contre les habitants de Nindja et leur chefferie. C'est du moins l'interprétation des populations locales.

Les réfugiés rwandais sont en outre responsables de l'essouchement des plantations individuelles de bambous, initiées au Sud-Est du territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) à partir des années 1930 pour compenser l'interdiction de coupe de bambous dans les

secteurs Sud du Parc National des Virunga. En effet, les camps des réfugiés s'étaient transformés en véritables ateliers de vannerie à base de bambou. Les grandes nattes tressées en lamelles de bambous étaient écoulées dans les centres et grandes agglomérations du Nord-Kivu. Elles servaient à couvrir les latrines, les douches, à construire des paillottes et à constituer des clôtures de parcelles. Tout au début, les réfugiés prélevaient la matière première sur la forêt de bambous protégée par les secteurs Sud du Parc National des Virunga. Lorsque les troupes rwandaises ont pris l'habitude de les y massacrer, ils se sont tournés vers l'exploitation forcée et anarchique des plantations individuelles de bambous dans les villages autochtones. Ils ne laissaient que de petits rejets qui cassaient au moindre vent ou à la moindre pluie. Finalement, les bambous dégénéraient ou étaient essouchés. La zone tampon ayant pratiquement disparu, les paysans s'adonnaient au braconnage pour se procurer des tuteurs de haricots, du bois de construction ou de chauffe. Au cours de nos enquêtes, les paysans souhaitaient vivement qu'on leur distribue gratuitement des plants de bambous non dégénérés provenant du parc, comme ce fut le cas à l'époque coloniale. Bel exemple de prise de conscience par les paysans du Nord-Kivu de l'importance des aires protégées en tant que conservatoires et réservoirs génétiques des espèces !

4.5.5 Guerres de libération et destruction des écosystèmes forestiers

Les deux guerres de libération furent, pour les populations locales, une occasion inespérée de régler leurs comptes avec les parcs nationaux et, au besoin, d'en finir avec eux une fois pour toutes. Tous les postes de patrouilles ainsi que toutes les stations techniques et administratives des parcs nationaux furent saccagés et incendiés par les paysans en fureur et les gardes furent impitoyablement pourchassés.

Par ailleurs, les gens qui fuyaient les combats se dirigeaient tous vers les parcs nationaux et la forêt. Comme les combats progressaient de l'Est (le long de la frontière du Congo-Kinshasa avec l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi) vers l'Ouest, les éléments des ex-Forces Armées Rwandaises et Zaïroises, ainsi que les milices rwandaises (Interahamwe), se sont repliés dans les parcs nationaux et la forêt environnante. De nombreux militaires, tant rwandais que congolais, les milices rwandaises et même de simples réfugiés rwandais ont rejoint les rangs des guerriers traditionnels maï-maï combattant contre les troupes de Laurent-Désiré Kabila. C'était d'ailleurs la meilleure façon de s'intégrer au sein des populations locales.

L'Ouganda et le Rwanda se sont empressés d'ouvrir des comptoirs de matières précieuses où aboutit la production des zones forestières contrôlées ou insécurisées par la rébellion qu'ils soutiennent.

Par ironie du sort, les matières précieuses produites par les milices populaires, aussi bien congolaises (Maï-Maï) que rwandaises (Interahamwe), les éléments des ex-Forces Armées Rwandaises et Zaïroises ainsi que les réfugiés hutu, contraints à une vie d'errance dans la forêt équatoriale du Kivu, ne profitent finalement qu'aux rebelles congolais et à leurs alliés ougandais et rwandais qu'ils détestent et combattent !

Enfin, les combats faisaient rage dans les parcs nationaux et autres écosystèmes forestiers. Des portions de la forêt et des parcs nationaux, soupçonnés à tort ou à raison d'être le repaire des éléments des ex-Forces Armées Rwandaises et Zaïroises ou des

milices populaires tant rwandaises que congolaises, sont systématiquement défrichées et incendiées par des paysans mobilisés par les rebelles congolais pour, dit-on, éviter des attaques-surprises. De 1993 à 1999, les écosystèmes forestiers et les animaux sauvages, protégés ou non, ont vécu au Kivu les moments les plus dramatiques de leur histoire.

Conclusions et recommandations pour le kivu

Les écosystèmes forestiers, comme les populations du Kivu en République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Sud-Ouest de l'Ouganda, ont payé un très lourd tribut aux génocides, aux guerres ethniques ou de libération nationale. Le développement et l'épanouissement de ces populations et la préservation des aires protégées contiguës, ou presque, de ces trois pays passent nécessairement par la conception et la mise en oeuvre de stratégies de prévention et de résolution des conflits efficaces et durables. Cela implique l'instauration d'un Etat de droit et une approche transfrontalière.

D'ici là, des actions concrètes peuvent être menées dans les domaines de la sensibilisation, de l'agro-foresterie et de la pisciculture. Les actions de sensibilisation pertinentes, efficaces et continues supposent au préalable une vaste enquête anthropologique portant sur les aspects suivants :

- la perception et l'interprétation des problèmes environnementaux par les populations du Kivu, leur représentation dans l'univers mental et socioculturel ;
- les indices qui leur servent de signal d'alarme et sur lesquels ces populations se basent pour détecter les problèmes environnementaux ;
- les facteurs et les agents (catégories sociales) les plus impliqués dans la destruction des écosystèmes locaux aux yeux des populations locales ;
- les degrés de perception et de prise de conscience des liens entre les problèmes environnementaux et le bien-être social des populations locales ;
- les réactions des populations locales face aux catastrophes écologiques : implication et complicité, méfiance et indifférence, résignation, actions concrètes tentées en faveur de la protection des écosystèmes locaux, etc. ;
- les solutions proposées et les modalités concrètes de leur mise en oeuvre (atouts et contraintes), la place et le rôle des populations locales dans ce domaine, les expériences du passé ;
- les ressources locales sur lesquelles on peut miser à coup sûr.

Le Kivu possède de grandes potentialités dans le domaine de la pêche et de la pisciculture. Les lacs Tanganyika et Edouard sont parmi les plus poissonneux de l'Afrique. A l'époque coloniale, la pêche a été développée pour approvisionner les régions riveraines de ces lacs, principalement tout le Kivu oriental. Parallèlement, la pisciculture a été développée dans les régions qui en étaient éloignées, notamment la partie occidentale du Kivu située dans la forêt équatoriale de basse et de moyenne altitude. Les viviers appartenant aux populations vivant à la périphérie du Parc National de Kahuzi-Biega ont surpris plus d'un observateur à la fin de la période coloniale, par leur rendement plus élevé que celui des étangs et barrages entretenus par les missionnaires, les colons blancs et les sociétés minières. Les rapports annuels du Service

de l'Agriculture de la Province du Kivu pour les exercices de 1956 à 1959 en témoignent.

Malheureusement, ces viviers ont été confisqués et anéantis par les guerriers traditionnels maï-maï pour subvenir à leurs besoins alimentaires exclusivement carnés et à base de poisson : utilisation d'explosifs, de plantes toxiques et vidanges anarchiques et destructrices. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'un triste souvenir. Quant aux rivières, ruisseaux et torrents jadis extrêmement poissonneux, n'en parlons pas. La sous-alimentation fait que les populations locales consomment des animaux totémiques qu'ils considèrent comme des membres à part entière de leurs unités sociales traditionnelles, qu'ils vénèrent, enterrent et pleurent comme des membres de leur famille. Il faut par conséquent aider les paysans à relancer la pisciculture. On peut compter sur leur expérience, qui s'est révélée très concluante anciennement. Outre le développement de la pêche et de la pisciculture, il faut ensemercer des rivières et étangs naturels comme ce fut le cas à l'époque coloniale.

On peut répondre aux souhaits des populations du sud et de l'est du territoire de Rutshuru : distribuer gratuitement aux paysans des plants de bambous provenant du secteur Mikenko du Parc National des Virunga, comme ce fut le cas entre 1937 et 1960, pour remplacer les plantations dégénérées et essouchées. La même expérience peut être tentée dans les régions riveraines du Parc National de Kahuzi-Biega.

Parallèlement, il faut développer l'agro-foresterie et reboiser la zone tampon des secteurs Sud du Parc National des Virunga (Mikenko et Nyamulagira) qui a été dévastée par les réfugiés rwandais.

Il faudrait encourager les modes traditionnels de gestion et d'exploitation de l'espace physique. La qualité de l'organisation traditionnelle de l'espace au Kivu avant la création du parc était due au fait que tous les ensembles morphoclimatiques étaient exploités au maximum par toutes les formations socioéconomiques et ethno-culturelles (chasseurs-cueilleurs, éleveurs, pêcheurs et agriculteurs), chacune s'occupant du micro-terroir répondant au mieux à ses aspirations profondes et à sa vocation économique pratiquement ontologique. Contrairement à la tradition multiséculaire, les éleveurs brûlent aujourd'hui la forêt et les prairies. Ces pratiques d'introduction récente et motivées par le besoin de s'approprier des pâturages doivent être prohibées. Toutes les mesures proposées ci-dessus peuvent être envisagées dans les zones du Kivu, où une paix relative revient petit à petit. Il faut en même temps songer à un nouveau paradigme de conservation de la Nature.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Second bloc forestier au monde par la taille, le massif du Bassin du Congo revêt au niveau planétaire une importance écologique extrême. Situé en grande partie à l'intérieur des frontières de la R.D.C., c'est là qu'il y était jusqu'à présent le mieux préservé. La guerre qui s'y déroule accentue de façon dramatique la détresse de populations paupérisées par 32 ans de kleptocratie mobutiste et tient éloignés les bailleurs de fonds. Dans ce contexte, l'environnement n'apparaît guère comme prioritaire, même s'il paie un lourd tribut, directement ou indirectement, aux conflits actuels. L'extrême dénuement des populations va encore aggraver de façon durable le cercle vicieux où la pauvreté intensifie la dégradation de l'environnement, qui à son tour accentue la pauvreté.

On ne peut qu'espérer qu'une solution négociée interviendra rapidement entre les belligérants et que le pays bénéficiera alors d'une aide internationale importante, coordonnée et multisectorielle. L'un des trop rares programmes à être resté présent et à avoir continué à soutenir des chercheurs locaux et des enquêtes de terrain, APFT, dispose d'une série d'informations, de relais institutionnels et d'experts locaux qui peuvent être rapidement mis à profit.

Nulle part en Afrique centrale les défis d'une mégapole ne sont plus apparents qu'à Kinshasa, avec des problèmes alimentaires et de combustible aigus et un processus de ruralisation d'une ampleur sans précédent. Ville de dimension beaucoup plus modeste, Kikwit exemplifie l'impact de la surexploitation forestière anarchique de son hinterland, avec son cortège de conséquences nutritionnelles et environnementales.

En dehors de ces exemples extrêmes des relations ville/forêt, le Kivu, théâtre depuis quatre ans des affrontements militaires les plus violents, recèle aussi un patrimoine naturel exceptionnel dont la sauvegarde apparaît comme une priorité en matière de conservation. Les milliers de réfugiés qui ont sillonné ces contrées et l'antagonisme entre les populations riveraines et les parcs nationaux exacerbé ces dernières années ont eu des conséquences catastrophiques sur les aires protégées.

Potentiellement, il existe cependant une série de mesures qui permettraient de mieux impliquer, dans une région pacifiée, les populations locales dans la conservation, comme des expériences anciennes l'ont déjà montré. Dans ce contexte-là, l'étude soutenue

par APFT au Parc de la Garamba prend tout son sens. Il montre en effet l'importance du rôle des instances locales, décentralisées, dans la gestion de la faune et la nécessité, contrairement à la politique menée par de grandes ONG de conservation, de développer un véritable partenariat entre les différents acteurs, ne fut-ce que pour assurer la continuité des actions entreprises localement dans un contexte très incertain.

Enfin, même si il n'a pas fait l'objet de recherches sur place, le Parc National de la Salonga, auquel l'UE avait prévu de contribuer de façon importante, doit bénéficier d'une priorité dès que possible.

BIBLIOGRAPHIE

- Ammann, K.** 1998. *The conservation of the Bonobo in the 1 million hectare SIFORZAL/DANZER Logging Concession in Central Congo*. Unpublished paper. Nanyuki.
- Bahuchet, S. & K. Ioveva** 1998. "Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage : le cas de Yaoundé (Cameroun)". In *Villes du Sud et environnement*, eds. D. Bley et al. Châteauneuf de Grasse : Editions de Bergier.
- Barume Kwokwo** 1999. *Heading towards extinction ? The expulsion of the Twa from the Kahuzi-Biega National Park, Democratic Republic of Congo*. Document non publié.
- Boulanger, J.** 1977. *La femme et les âges de la vie. Réflexion théologique sur les coutumes traditionnelles de l'ethnie tabwa au sud-est du Zaïre*. Mémoire de Maîtrise en Théologie, Institut Catholique de Paris.
- Bruneau, J.-C.** 1995. Crise et déclin de la croissance des villes au Zaïre : une image actualisée. *Revue Belge de Géographie* 58 (1-2): 103-114.
- Butynski, T.** 1996. Zaïre's Itombwe Mountains : Rich in species. *Kenya Past and Present* 28(35-7).
- CADIC (Centre d'Action pour le Développement Durable et Intégré dans les Communautés).** 1999. The challenge of conservation in Kahuzi-Biega National Park. In *Forest for the future local strategies for forest protection, economic welfare and social justice*, ed. P. Wolvekamp, 151-9. London et New York : Zed Books, ENDS et Econet.
- Colyn, M., A. Dudu & S. Mankoto ma Mbaelele** 1987. Exploitation du petit et moyen gibier des forêts ombrophiles du Zaïre. *Nature et Faune* 3: 22-39.
- Commission des Communautés Européennes** 1989. *Le Zaïre et la Communauté Européenne*. Bruxelles : CCE.
- Cunningham, A. B.** 1996. Peuples, parc et plantes. Recommandations pour les zones à usages multiples et les alternatives de développement autour du parc national de Bwindi Impénétrable, Ouganda. *Document de Travail Peuples et Plantes*:1-64.
- DDK (Département de Démographie de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Kinshasa.)** 1998. *La question démographique en République Démocratique du Congo*. Kinshasa : UNIKIN.
- De Herdt, T. & S. Marysse** 1996. *Comment survivent les Kinois quand l'Etat dépérit ?* Anvers : Centre

for Development Studies.

- Délégation de la Commission Européenne** 1997. *Coopération entre l'Union Européenne et la République Démocratique du Congo : Rapport Annuel*. Kinshasa.
- de Maret, P.** 1997. Forêts tropicales : un espoir? *La Libre Belgique*, 11 août 1997:4.
- de Maximy, R.** 1984. *Kinshasa, ville en suspens : dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme, approche socio-politique*. Paris : ORSTOM.
- de Merode, E.** 1998. *Protected areas and rural livelihoods: Contrasting systems of wildlife management in the Democratic Republic of Congo*. Thèse de doctorat, University College, Londres.
- Devisch, R.** 1995. La 'villagisation' de Kinshasa. *Revue Belge de Géographie*, 58(1-2):115-21.
- Diur, K., N. M. Nzabandora & K. Sary** 1985. Avatar et pérennité du partage colonial de l'Afrique Centrale : cas de la mobilité de la population de la frontière orientale du Zaïre. *Cahier du CERPRU* (Centre d'Etudes et de Recherches pour la Promotion Rurale) 2(2):5-36.
- Doumenga, C.** 1990. *La conservation des éco-systèmes forestiers du Zaïre*. Gland.
- Gondola, C.** 1996. *Villes miroirs : migrations et identités urbaines à Kinshasa et Brazzaville, 1930-1970*. Paris : L'Harmattan.
- Goossens, F., B. Minten & E. Tollens** 1994. *Nourrir Kinshasa : l'approvisionnement local d'une métropole africaine*. Paris : L'Harmattan.
- Juste, J.** 1995. Market dynamics of bushmeat species in Equatorial Guinea. *Journal of Applied Ecology* 32:454-67.
- Kalambay, E.** 1986-1987. La ville est la désillusion : l'exemple de Kinshasa (Zaïre). *Le Mois en Afrique* 22.
- Kangu-Kiangata, A.** 1996-1997. *Démographie, habitat et catégories socio-professionnelles d'un quartier urbain : cas du quartier Bangu dans la Commune de Ngaliema*. Mémoire de Licence, Institut Pédagogique National, Kinshasa.
- Kiyulu, N.** 1998. *Les perceptions de la forêt à Kinshasa*. Unpublished report, APFT.
- Lapika, D. et al.** 1994. *Enquête sur la consommation de la viande de singe à Kinshasa*. Unpublished report, Université de Kinshasa.
- Lapika, D.** 1994. *Enquête sur l'arboriculture dans la zone de Lemba à Kinshasa*. Unpublished report, Université de Kinshasa.
- Lauzon, J.** 1995. Une ville à la campagne. *Croissance - Le Monde en Développement*, 386.
- Lewula Nteba, O.** 1995-1996. *Jardins et élevages de parcelle en milieu urbain : cas du quartier Kimbondolo (Zone de Mont-Ngafula)*. Mémoire de Licence, Institut Pédagogique National, Kinshasa.
- MacGaffey, J.** 1996. *On se débrouille : The international trade of Zaïre's second economy*. Papier présenté à la conférence *L'argent, feuille morte ? L'Afrique centrale avant et après le désenchantement de la modernité*. Louvain.
- McNeely, J. A.** 1988. *Economics and biological diversity developing and using economic incentives to conserve biological resources*. Gland : IUCN.
- Maldague, M. & M. D. Kabala** 1993. Rôle social et culturel de la forêt. In *La forêt tropicale africaine : le patrimoine à protéger d'urgence*. Actes du Séminaire régional organisé par l'IZCN, l'ACCT et l'UNESCO à N'Sele (Zaïre) du 18 au 23 mars 1991. Paris : UNESCO.
- Mankoto ma Mbaelele, S.** 1979. Utilisation de la faune : une solution authentique pour les africains. *Léopard (Revue de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature)* 6:22-7.
- Marchés tropicaux et méditerranéens** 1988. *Zaïre* 2224.
- Mathieu, A.** 1999. Enquête Katanga-Europe : cordon sanitaire ou ombilical ? (Entretien avec Stéphane Boulc'h). *Défis Sud* 38:19-20.
- Mavangu, D.** 1995-1996. *Ville comme pôle de développement? Cas de la ville de Kinshasa (Zaïre)*. Mémoire de Licence, Université Libre de Bruxelles.
- Mbengo Mayeko, G.** 1997. *La ruralisation des communes périphériques de la ville de Kinshasa*. Mémoire

de Licence, Université de Kinshasa.

- Ministère de la Coopération** 1993. *Les Etats d'Afrique, de l'Océan indien et des Caraïbes*, Paris.
- Ministère de la Santé Publique, RDC** 1999. *Etat des lieux du secteur de la santé : profil sanitaire du niveau central, des provinces, des zones de santé et des ménages*. Kinshasa.
- Miti, T. & L. Kibala** 1998. *Enquête sur le bois de chauffe et le charbon de bois à Kinshasa*. Rapport non publié, APFT.
- Mobutu** 1988. *Paroles du Président Mobutu*. Kinshasa.
- Muniana Bafuke, K.** 1996-1997. *Dynamique de l'habitat et structure socio-professionnelle d'un quartier urbain à Kinshasa-Ouest : cas de la Cité Verte*, Commune de Selembao. Mémoire de Licence, Institut Pédagogique National, Kinshasa.
- Mwanza Wa Mwanza** 1997. Le transport urbain à Kinshasa : un nœud gordien Cahiers Africains 30.
- Nicolai, H.** 1998. *La répartition et la densité de la population au Kivu*. Bruxelles : Mémoire de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
- Nzabandora, N. M.** 1997. *Les Pygmées bayanda du Nord-Kivu à l'est du Zaïre et le Parc National des Virunga : problèmes socioéconomiques et perspectives d'avenir*. Rapport non publié, APFT.
- Packard, R.M.** 1981. *Chiefship and cosmology. An historical study of political competition*. Bloomington : Indiana University Press.
- Pain, M.** 1979. *Kinshasa : écologie et organisation urbaines*. Thèse de doctorat, Université, Toulouse le Mirail.
- Pourtier, R.** 1997. Du Zaïre au Congo : un territoire en quête d'Etat. *Afrique Contemporaine*, 183:7-30.
- Steel, E. A.** 1994. *Study of the value and volume of bushmeat commerce in Gabon*. Rapport WWF non publié, Libreville.
- Thuret, M.** 1997. *Rapport de mission APFT : Ouesso, République du Congo*. Rapport non publié, APFT.
- Ti Suka** 1996. *Un dîner à Kinshasa*. Bruxelles-Kinshasa : Communauté Française de Belgique.
- Trefon, T.** 1999. Libreville et son appétence opiniâtre de forêt. *Afrique contemporaine* 190:39-54.
- Trefon, T. & P. de Maret** 2000. Snack nature dans les villes d'Afrique centrale. *L'homme et la forêt tropicale*. Eds. D. Bley et al. Châteaufort de Grasse, Editions de Bergier.
- Tshibangu, K.** 1996. Résultats d'une enquête sur la consommation des combustibles ligneux à Kinshasa, Zaïre. *Tropicultura* 14(2) 59-66.
- Tshibangu, K. & F. Malaisse** 1995. L'approvisionnement en bois de feu de Kinshasa (Zaïre) : note préliminaire. *Geo-Eco-Trop* 19(1-4):119-29.
- Vangu-Lutete, L.** 1979. *Le Zaïre et le problème des combustibles ligneux : estimations des besoins et essai d'analyse de la problématique*. Unpublished report, Kinshasa.
- Vudisa-Mugumbushi, J. N.** 1999. La législation congolaise en matière de planification urbaine: nécessité d'harmonisation. *Revue de Droit Africain* 9:58-78.
- Weis, G.** 1959. *Le Pays d'Uvira*. Bruxelles : A.R.S.C.
- Wilondja-As-Ngobobo, P.** 1997. La situation de la conservation aux Virunga du point de vue des communautés. Un diagnostic préliminaire pour discussion. Document en annexe dans *La conservation basée sur les communautés. Compte rendu de l'atelier réalisé à Kabale (Uganda) les 17 et 18 novembre 1997*. Kigali : The Dian Fossey Gorilla Fund.
- Wild, R.D. & J. Mutebi** 1996. L'utilisation des ressources végétales par les communautés, un moyen de conservation. Mise en place d'une co-gestion dans les parcs nationaux de Bwindi Impénétrable et Mgahinga Gorille, Ouganda. *Document de travail Peuples et Plantes* :1-48.
- Wolfire, D. M., J. Brunner & N. Sizer** 1998. *Forests and the Democratic Republic of Congo*. Washington, D. C. : World Resources Institute.
- Zins, R. & Kambale-Katahwa** 1989. *L'énergie-bois au Zaïre : bilan et perspectives*. Kinshasa : Agence Canadienne de Développement International.



*La corvée de bois et de charbon dans un quartier périphérique de Kinshasa, R.D.C. - 1999 -
(cliché T. Trefon)*

